



UNIL | Université de Lausanne

Unicentre
CH-1015 Lausanne
<http://serval.unil.ch>

Year: 2024

Nouveaux communs et processus de commoning : défis et opportunités pour le développement territorial et touristique - Se relier au territoire et y trouver une place -

Canevet Léa

Canevet Léa, 2024, Nouveaux communs et processus de commoning : défis et opportunités pour le développement territorial et touristique - Se relier au territoire et y trouver une place -

Originally published at : Thesis, University of Lausanne

Posted at the University of Lausanne Open Archive <http://serval.unil.ch>

Document URN : [urn:nbn:ch:serval-BIB_6C9B74B738CC8](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:ch:serval-BIB_6C9B74B738CC8)

Droits d'auteur

L'Université de Lausanne attire expressément l'attention des utilisateurs sur le fait que tous les documents publiés dans l'Archive SERVAL sont protégés par le droit d'auteur, conformément à la loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins (LDA). A ce titre, il est indispensable d'obtenir le consentement préalable de l'auteur et/ou de l'éditeur avant toute utilisation d'une oeuvre ou d'une partie d'une oeuvre ne relevant pas d'une utilisation à des fins personnelles au sens de la LDA (art. 19, al. 1 lettre a). A défaut, tout contrevenant s'expose aux sanctions prévues par cette loi. Nous déclinons toute responsabilité en la matière.

Copyright

The University of Lausanne expressly draws the attention of users to the fact that all documents published in the SERVAL Archive are protected by copyright in accordance with federal law on copyright and similar rights (LDA). Accordingly it is indispensable to obtain prior consent from the author and/or publisher before any use of a work or part of a work for purposes other than personal use within the meaning of LDA (art. 19, para. 1 letter a). Failure to do so will expose offenders to the sanctions laid down by this law. We accept no liability in this respect.

Nouveaux communs et processus de *commoning* : défis et opportunités pour le développement territorial et touristique

- *Se relier au territoire et y trouver une place* -



THÈSE DE DOCTORAT

présentée à la Faculté des géosciences et de l'environnement de l'Université de Lausanne
pour l'obtention du grade de Docteur en Géographie par :

Léa Canevet

Diplômée de master de géographie à l'Université Sorbonne Paris-IV

Directrice de thèse

Leïla Kebir, Professeure à l'Institut de Géographie et Durabilité de l'Université
de Lausanne

Jury :

Perrine Michon, Maîtresse de conférences à l'Université Paris-Est Créteil et chargée de mission à l'Académie des Sciences Morales et Politiques de l'Institut de France

Stéphane Nahrath, Professeur à l'Institut De Hautes Écoles en Administration Publique de l'Université de Lausanne

Sophie Swaton, Maître d'enseignement et de recherche à l'Institut de Géographie et Durabilité de l'Université de Lausanne

Frédéric Wallet, Ingénieur de recherche à l'UMR AGIR de l'Institut National de la Recherche Agronomique Occitanie-Toulouse

Sous la présidence de **René Véron**, Professeur à l'Institut de Géographie et Durabilité de l'Université de Lausanne

Lausanne, 2024

IMPRIMATUR

La Faculté des géosciences et de l'environnement de l'Université de Lausanne, vu le rapport du jury d'examen, autorise l'impression de la thèse de doctorat rédigée par

Léa Francette Mélanie CANEVET

intitulée

***NOUVEAUX COMMUNS ET PROCESSUS DE COMMONING : DEFIS
ET OPPORTUNITES POUR LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
ET TOURISTIQUE - Se relier au territoire et y trouver une place -***

sans se prononcer sur les opinions exprimées dans cette thèse.

Directrice

Madame Leïla Kebir

Lausanne, le 11.09.2024



Professeur Torsten Vennemann, Doyen



Remerciements

La thèse est un travail à la fois individuel et collectif. On ne réalise pas une thèse seule, bien que ce processus soit rempli de longs moments de solitude, où personne ne peut réellement nous aider. Mais ici, je souhaite plutôt mettre l'accent sur la part du collectif dans ce processus.

Il s'agit d'abord d'un travail d'équipe composé d'une doctorante et d'une directrice de thèse : c'est le noyau dur de la thèse. Les échanges au sein de ce noyau sont primordiaux et ont un impact majeur sur le processus de recherche. J'ai eu la chance d'avoir une directrice toujours à l'écoute, disponible et bienveillante. Leïla, nos discussions ont toujours été extrêmement stimulantes et je t'en suis très reconnaissante.

Puis il y a mes collègues de l'Université de Lausanne qui ont toujours été d'un soutien précieux et qui m'ont apporté un regard critique bienveillant. Merci particulièrement à Marjolaine et Caterina pour leur aide géographique et historique. Merci à Valérian, Morgane, Seraina et Alex qui constituent le groupe des anciens doctorants de l'UNIL. Merci aux « nouveaux » collègues à Davide, Jonathan, Aurélie, Géraldine, Diane, Anouk, Nona, Valentine, Diego, Loïc, Jean, Kylian, Andrea et tous les autres. Et pour finir, un grand merci à Christelle, Christine, François, Inès, Joël, Thierry et Laurent qui se sont occupés de nous sur le site de Sion pendant mes années de thèse.

S'ajoutent à ces personnes, les membres du comité de suivi de thèse qui accompagnent le projet depuis le début, voient les évolutions, questionnent les choix et apportent des connaissances, un point de vue et un regard critique essentiel au bon développement du projet de recherche. Merci beaucoup pour votre soutien et votre disponibilité.

Je souhaite également remercier les membres de mon jury qui ont accepté de lire et évaluer mon travail.

Le parcours du doctorant est également ponctué par des rencontres fortes menant à des échanges bienveillants et stimulants, qui influencent le travail de thèse. Merci à Claire-Anaïs pour ces moments de partage et de travail ; Merci à Lucile et Kevin pour cette quête de sens collective qui a profondément marqué mon travail. Particulièrement à toi, Lucile, pour ces nombreux moments partagés sur notre terrain bordelais.

Il y a également les personnes rencontrées sur le terrain, les membres des communautés d'Hôtel du Nord et de Darwin, les enquêtés et bien d'autres, qui font partie intégrante de cette expérience. Chaque rencontre, planifiée ou non, impacte le processus de réflexion et *in fine* le résultat final de la thèse. Merci à toutes les personnes qui m'ont accordé du temps, qui m'ont accueillie chez elles et qui m'ont fait découvrir leur monde.

Un grand merci aux personnes qui ont relu, de près ou de loin, des bribes ou des parties entières de mon travail.

Enfin, cette thèse ne serait sans doute pas possible sans ma famille et mes amis, les anciens et les nouveaux, dont le soutien a toujours été sans faille. Merci à vous. Et particulièrement à Hélène pour tes encouragements, ta sollicitude et ta patience.

Depuis un peu plus de cinq années, de nombreuses personnes ont participé de multiples façons à la réalisation et à l'aboutissement de cette thèse. Je les remercie toutes chaleureusement.

Sommaire

Introduction générale	13
Un processus inscrit dans le temps long	13
Approche et cadre de la thèse	16
1- État de la littérature : les communs, le développement territorial et le tourisme	19
1.1 – Les communs	20
1.1.1 Les communs « traditionnels »	20
a. Une brève histoire des biens communs	22
b. Le renouveau des communs depuis Ostrom.....	23
c. Des règles et des droits ajustant la gouvernance	25
d. Nuancer les concepts : la frontière entre biens publics, privés, clubs et communs.....	26
1.1.2 Les nouveaux communs	29
a. L’apport des communs de la connaissance et de l’information	29
b. Apparition et essor des nouveaux communs	31
c. Les communs urbains	34
d. <i>Commoning practices</i> , vers une conception opérationnelle des nouveaux communs ?.....	37
1.2 – Le développement territorial et les communs	41
1.2.1 Le développement territorial	41
a. Concepts : le territoire et le développement.....	41
b. Contextualisation de l’émergence du développement territorial et définition	45
c. Vers de « nouveaux » modèles de développement : repenser l’économie.....	49
1.2.2 Communs et développement territorial	52
a. Les liens entre les communs et territoire.....	52
b. Associer les communs et le développement territorial.....	56
c. Les communs et le <i>commoning</i> pour repenser les modèles de développement économique.....	59
1.3 – Les communs et le tourisme	61
1.3.1 Définitions et histoire du tourisme	61
a. Définir le tourisme.....	62
b. Le développement du tourisme : du « Grand Tour » au tourisme moderne.....	63
c. Massification du tourisme et « overtourisme »	65
1.3.2 Les communs et le tourisme	66
a. Apparition et évolution du tourisme alternatif	67
b. À l’origine des liens entre le tourisme et les (biens) communs.....	69
c. Nouveaux communs et tourisme alternatif.....	72
1.4 – Hypothèses et questions de recherche	75
2- Approche méthodologique : une recherche ethnographique multi-située	78
2.1- Une approche ethnographique semi-structurée du terrain	78
S’immerger... ..	80
Observer... ..	81
Questionner... ..	83
Se déplacer... ..	85
Écrire... ..	86
Participer... ..	87
Photographier... ..	88
Lire... ..	89
Anonymiser... ..	90
2.2- Choix des études de cas approfondies	91
2.3- Deux initiatives, deux villes, deux territoires	94

3-	<i>Une coopérative d'habitants dans les quartiers Nord de Marseille</i>	96
3.1-	Marseille, « la cité phocéenne »	97
3.1.1	Une ville portuaire et industrielle au riche patrimoine	97
3.1.2	Une métropole touristique à la gouvernance complexe.....	100
3.1.3	Marseille, organisation et fonctionnement	102
3.1.4	De la mauvaise réputation au réenchâtement	104
3.1.5	Les quartiers Nord de Marseille	107
3.2-	Hôtel du Nord, une coopérative d'hospitalité	112
3.1.1	Un contexte spécifique : les origines d'Hôtel du Nord	114
3.1.2	Hôtel du Nord, la continuité d'un processus	116
3.1.3	Une initiative mobilisée autour d'une ressource diffuse : le patrimoine territorial.....	119
3.1.4	La « galaxie Hôtel du Nord » : activités, pratiques, engagements	120
3.1.5	Gouvernance : le fonctionnement de la coopérative	125
3.1.6	La communauté d'Hôtel du Nord.....	127
3.1.7	Fonctionnement économique d'Hôtel du Nord	129
4-	<i>Un écosystème sur la rive droite de Bordeaux</i>	132
4.1-	Bordeaux, « la belle endormie »	133
4.1.1	Bordeaux, une ville commerçante entre le vin et la mer	133
4.1.2	Une métropole contemporaine et innovante.....	136
4.1.3	Le réveil touristique de la « belle endormie »	140
4.1.4	Une stratégie touristique spécifique	142
4.1.5	La rive droite de Bordeaux et La Bastide.....	144
4.2-	Darwin Écosystème	147
4.2.1	Histoire de la caserne Niel.....	149
4.2.2	Darwin Écosystème, historique du projet.....	154
4.2.3	Une initiative ancrée dans un espace ressource.....	156
4.2.4	Un écosystème de services et d'activités.....	160
4.2.5	Le fonctionnement de l'écosystème Darwin	168
4.2.6	Les darwiniens, une communauté soudée	171
4.2.7	Un fonctionnement économique indispensable.....	173
5-	<i>Évolution d'Hôtel du Nord et de Darwin dans des contextes touristiques</i>	176
5.1-	Deux initiatives dans des contextes touristiques locaux	176
5.1.1	Hôtel du Nord, une initiative touristique plus à la marge.....	177
5.1.2	Darwin Écosystème, une attraction touristique phare à Bordeaux	181
5.2-	Institutionnalisation et gestion d'image : enjeux pour Hôtel du Nord et Darwin	187
5.2.1	Une relation complexe mais nécessaire avec les institutions	187
5.2.2	Tourisme : la gestion d'une image	189
5.3-	Hôtel du Nord et Darwin : des interactions contrastées avec le tourisme	194
5.3.1	Hôtel du Nord, un commun animé par une dynamique de création	195
5.3.2	Darwin, la dynamique de transformation au sein d'un processus de <i>commoning</i>	197
5.4-	Tourisme alternatif et innovations : défis et opportunités	202
5.4.1	Les communs : des producteurs d'offres touristiques de niche.....	202
5.4.2	Innovations et communs : de nouveaux horizons touristiques	209
6-	<i>Les communs dans la fabrique de la ville</i>	214
6.1-	Du projet urbain à la fabrique de la ville	214
6.1.1	La ville et l'urbain : vers quelles urbanités ?.....	214
6.1.2	Du projet urbain à la fabrique de la ville : vers de nouveaux modèles ?.....	217
6.2-	Les communs urbains, la ville et le vide	221
6.2.1	Les communs urbains et la ville	221
6.2.2	La place des communs en ville : le vide.....	224
6.3-	Stratégies et savoir-faire : les communs en lutte	229

6.3.1	Expérimenter, apprendre et raconter ensemble	230
6.3.2	Diffuser un modèle, communiquer des idées, rallier à la cause... ..	235
6.4-	Trouver sa place : territoires et acteurs en question	241
6.4.1	Relations aux institutions et mise en réseau : l'influence des acteurs clés.....	241
6.4.2	Coopérations et utilisations : navigation en eaux vives.....	245
7-	<i>Vers une politisation des communs pour un territoire visant le Bien commun.....</i>	255
7.1-	La politique, le politique et les communs dans la ville	256
7.1.1	Les communs urbains et la politique	256
7.1.2	Composer avec les institutions déjà présentes.....	262
7.2-	Le politique comme outil pour se relier au territoire.....	267
7.2.1	Un ancrage politique au territoire.....	267
7.2.2	Radicalisation des initiatives : vers plus de résistance ?	271
7.3-	D'une politique du Bien commun à un « care » territorial ?	275
7.3.1	Le Bien commun, une notion universelle ?	275
7.3.2	Vers un « care » territorial	277
8-	<i>Les communs face au réel : idéalisation et processus d'infusions.....</i>	282
8.1-	Discussion autour des questions de recherche et des hypothèses.....	282
8.2-	Où sont les « vrais » communs ?.....	287
8.3-	Les communs : infuser le territoire pour trouver sa place	290
	<i>Conclusion générale.....</i>	297
	<i>Bibliographie</i>	304
	<i>ANNEXES</i>	321

Table des figures

Figure 1 – Lecture du territoire par le prisme des communs : un tableau de trois dimensions	17
Figure 2 - La classification des biens selon Samuelson et Musgrave et Musgrave	22
Figure 3 - « Bundles of rights associated with positions » par Schlager et Ostrom (1992).....	26
Figure 4 - Tableau de classification des biens par V.Ostrom et Ostrom (1977).....	27
Figure 5 - La classification des biens par Hess et Ostrom (2006).....	27
Figure 6 - “A Map of New Commons” par Charlotte Hess (2008).....	32
Figure 7 - Évolution du concept de commun	39
Figure 8 - The Diverse Economies Iceberg by Community Economies Collective	50
Figure 9 - Captures d’écran d’organismes touristiques de Bordeaux présentant l’initiative Darwin Écosystème.....	73
Figure 10 - Captures d’écran du site « Visit Denmark » promouvant Christiania	74
Figure 11 - Les diverses interactions entre les communs et le tourisme avec les cas d’étude.	92
Figure 12 - "MARSEILLE"	96
Figure 13 – Vue sur une partie du port de Marseille.....	99
Figure 14 - Vue de Marseille depuis Notre-Dame-de-la-Garde.....	101
Figure 15 - Carte des 16 arrondissements et des 111 quartiers officiels de Marseille.....	103
Figure 16 - Carte du taux de pauvreté par arrondissement à Marseille : une illustration de la fracture Nord-Sud dans la ville.	107
Figure 17 – Prise de vue depuis le haut du parc de Foresta (15 ^e arrondissement).....	109
Figure 18 - Vues sur Marseille depuis les hauteurs du 16 ^e arrondissement.....	110
Figure 19 – Balade organisée par Hôtel du Nord dans le 16 ^e arrondissement, le 26 juin 2022.	112
Figure 20 - Tracé du GR 2013	118
Figure 21 – Quatre vues de Miramar	125
Figure 22 - La Place de la Bourse	132
Figure 23 - Vue des quais de la rive gauche	134
Figure 24 - Carte de Bordeaux et de ses principaux quartiers	137
Figure 25 - Les quais sur la rive gauche proche du Miroir d'eau.....	138
Figure 26 - Le tramway bordelais sur la place Pey-Berland.....	139
Figure 27 - Un bateau de croisière quittant Bordeaux	141
Figure 28 – À gauche, une vue de la Grosse Cloche et à droite, le monument aux Girondins	142
Figure 29 - Deux vues de Darwin en juillet 2021 (gauche) et juin 2020 (droite).....	147
Figure 30 - Les anciens rails de chemin de fer à Darwin.....	149
Figure 31 - Vue aérienne du quartier de La Bastide	150
Figure 33 - Vues des rues et bâtiments de la ZAC Bastide Niel et ses environs	151
Figure 32 - Vue aérienne montrant l’évolution de l’occupation du site par Darwin	153
Figure 34 - Plan de Darwin (2022).....	155
Figure 35 – La consommation raisonnée et la gestion des déchets à Darwin.....	158
Figure 36 - Le "Vortex".....	159
Figure 37 - La place du vélo à Darwin.....	160
Figure 38 - Vues du skate park.....	162
Figure 39 - Des visiteurs prennent des photos et posent dans la zone de graffs	163
Figure 40 - Intérieurs de la librairie et de la boutique du « Club Sauvages » adjacente.....	165
Figure 41 – Deux panneaux explicatifs installés à différents endroits sur le site.	167
Figure 42 - Organigramme de Darwin Évolution.	169
Figure 46 – Page du Guide du Routard (Provence 2018) mettant en avant une des chambres d’hôte de la coopérative et présentant Hôtel du Nord.....	179

Figure 47 - Plan du réseau des transports en commun de Marseille. Entourés en noir, les stations Gèze et Arenc Le Silo.	181
Figure 43 - Mise en tourisme de Darwin à Bordeaux	182
Figure 44 - Un groupe de touristes à Darwin	184
Figure 45- Le bus impérial de Bordeaux.....	185
Figure 48 - Les diverses interactions entre les communs et le tourisme.....	194
Figure 49 - Les composants du tourisme de niche par Novelli et Robinson (2005).....	203
Figure 50 - Les cinq dimensions d'un milieu alternatif selon Longhurst (2015).....	206
Figure 51 - The Abernathy and Clark model - a tourism perspective.....	210
Figure 52 - Espaces conçu, réalisé et reçu par Matthieu Adam, 2014	219
Figure 53 – À gauche, les nouvelles constructions de la ZAC aux abords de Darwin et à droite l'intérieur du site	248
Figure 54 - Plan de la ZAC Bastide Neil (2014).....	249
Figure 55 - Miramar (0088) avant modification du PLUi.....	250
Figure 56 - Miramar et ses colonnes de conteneurs en fond de toile	251
Figure 57 - Miramar (0088) après modification du PLUi.....	252
Figure 58 - La Matriochka des initiatives relevant des communs par Kebir et Wallet (2021)	288
Figure 59 - Cadre d'analyse général de la thèse	291

Table des abréviations

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Énergie

AMP : Aix-Marseille-Provence

AOT : Autorisation d'Occupation Temporaire

BISCOTE : Biens Communs et Territoire

BM : Bordeaux Métropole

CIQ : Conseil Intérêt de Quartier

CPRs : *Common Pool Resources*

CPRI : *Common Pool Resource Institutions*

CUB : Communauté Urbaine de Bordeaux

Darwin : Darwin Écosystème

DSU : Dotation de Solidarité Urbaine et de cohésion sociale

EIVP : École des Ingénieurs de la Ville de Paris

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunal

FEDER : Fond Européen de Développement Régional

GPU : Grand Projet Urbain

GR : Grande randonnée (sentier de)

HdN : Hôtel du Nord

HLM : Habitat à Loyer Modéré

Insee : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

LEM : Lycée Edgar Morin

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

OMT : Organisation Mondiale du Tourisme

OT : Office de tourisme

PACA : Provence Alpes Côtes d'Azur

PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal

PUCA : Plan Urbanisme Construction Architecture

SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif

SCOP : Société Coopérative de Production

UNWTO : *United Nations World Tourism Organisation*

ZAC : Zone d'Aménagement Concerté

Introduction générale

« Pas de place pour la surprise ou l'imprévu dans ce grand épingle. Contrôle des espaces, contrôle des activités qui s'y déroulent, contrôle des gens qui participent à ces activités, les désirs d'utopie sont l'expression latente d'un besoin d'ordre. On classifie pour maîtriser ou croire que l'on maîtrise ce qui, en réalité, nous échappe. Dans ces utopies, on imagine des places pensées à l'avance. Mais le propre d'une place est sans doute précisément qu'elle ne cesse de se déplacer, d'être déplacée, ou de déplacer celui qui croit pouvoir s'y installer » (Marin, 2023, p. 34).

Cette thèse questionne notre rapport à l'espace social, physique, touristique, politique. Elle pose la question de la place de l'individu et des communautés dans les territoires à travers le prisme des communs et des processus de *commoning*. Depuis une vingtaine d'année, l'utilisation croissante du terme de « commun » (seul ou accompagné d'un adjectif) aussi bien dans la littérature scientifique (Hess, 2008; Bollier, 2014; Coriat 2015; Foster & Iaione, 2015; Festa, 2016; Pusey & Chatterton, 2016; Bianchi & al., 2022; Newton et Rocco, 2022) que dans d'autres sphères (publique, politique) montre un regain d'intérêt pour le concept. L'étude des communs permet d'aborder un vaste champ de thématiques en proposant des alternatives aux modèles dominant de gouvernance et de gestion des ressources sur les territoires (Kebir & Wallet, 2021). Certains communs produisent des biens et des services s'appuyant sur des ressources locales et participent à une forme de développement du territoire (Kebir & Wallet, 2021). Parmi les biens et les services proposés par les communautés gérant les communs, certains sont destinés aux touristes ou sont utilisés par ces derniers. En effet, les évolutions des pratiques touristiques montrent la volonté des touristes de vivre des expériences plus authentiques que certains communs semblent proposer. En outre, le tourisme s'appuie depuis de nombreuses années sur des ressources communes (comme les paysages) pour se développer (Briassoulis, 2002; Holden, 2005; Goodwin, 2017), participant parfois à la destruction de ces dernières (Pintassilgo & Silvia, 2007; De & al., 2020). Cette relation entre les communs et le tourisme peut être à la fois un atout (générer des revenus, diffuser des idées, etc.) pour les communautés gérant les communs, mais peut également constituer un risque (appropriation, dévoiement, etc.). En étudiant les communs sous le prisme du tourisme et du développement territorial, la thèse fait émerger un certain nombre d'interrogation (en termes d'aménagement du territoire, de nouvelles pratiques touristiques et économiques et de gouvernance territoriale). Dans le contexte actuel de crises environnementale, démocratique et économique, la thèse présente les communs comme des outils d'expérimentation de nouvelles pratiques plus durables et des moyens de se relier et de trouver une place dans les territoires.

Un processus inscrit dans le temps long

Le processus qui a conduit à la réalisation de cette thèse s'appuie sur deux recherches exploratoires antérieures. La première portait sur les tiers-lieux et l'agriculture urbaine au sein des Grands Voisins à Paris. Le sujet des communs était alors pour moi sous-jacent et pas encore clairement identifié ; bien que le cadre des Grands Voisins constituait une première approche

concrète des communs urbains. C'est lors de la seconde recherche exploratoire que la thématique des nouveaux communs et des communs urbains a été approfondie avec des études de cas, dont l'une était les Grands Voisins. Ces expériences m'ont permis de m'ouvrir à des thématiques qui me fascinaient, qui semblaient innovantes et qui étaient encore peu explorées (surtout concernant les tiers-lieux et les communs urbains). Ces recherches mobilisaient des méthodes comme l'immersion, les entretiens ou les observations qui ont été remobilisées pendant la thèse. Elles m'ont permis de commencer une réflexion sur les thématiques des tiers-lieux, des communs et des processus de *commoning* que la thèse approfondit en partie. Les thématiques du développement territorial et du tourisme ont été imposées et ajoutées par la suite. Elles permettent de mettre en lumière certains aspects des communs et d'étudier le rapport des communs au territoire *via* ces prismes. Les communs viennent également proposer de nouvelles manières de concevoir le développement territorial et le tourisme en interrogeant par exemple leur gouvernance ou la manière de penser et faire l'économie. Ainsi, le triptyque : communs, développement territorial et tourisme est devenu le socle de la thèse.

Une revue de la littérature sur ces thématiques a donc été effectuée. Elle présente les historiques et les évolutions de chaque concept : des communs (partie 1.1), du développement territorial (partie 1.2) et du tourisme (partie 1.3), pour ensuite regarder les liens entre eux. Cet état de l'art (partie 1) a révélé des manques quant à l'étude des relations entre les nouveaux communs et le tourisme, ainsi qu'entre les nouveaux communs et le développement territorial. Un champ des possibles s'est alors ouvert pour explorer ces zones d'ombres. En effet, étudier le développement territorial au prisme des communs permet d'explorer de nouvelles manières de gérer collectivement les ressources et d'ouvrir aux communautés locales la question de l'orientation qu'elles souhaitent donner au développement du territoire. En outre, regarder le tourisme au prisme des communs permet de considérer d'autres manières de faire du tourisme, davantage liées aux communautés locales et en accord avec leurs imaginaires. Alors que dans la littérature sur les communs et le tourisme la relation entre ces deux objets de recherche est souvent décrite comme néfaste (Pintassilgo & Silvia, 2007; De & al., 2020), cette thèse vient réinterroger cette relation en montrant qu'il peut y avoir d'autres interactions plus nuancées. En adoptant le point de vue des nouveaux communs, le travail réinterroge cette relation qui peut sembler contradictoire. Elle permet également de voir comment les nouveaux communs s'insèrent dans un système de production et deviennent eux-mêmes des objets productifs. La thèse utilise les communs comme des outils pour analyser ces composantes du territoire et les relations entre les acteurs concernés par ces premières. Les communs permettent d'explorer, de tester et de comprendre les alternatives proposées par les communautés locales.

Pour questionner et mettre en relation les éléments du triptyque de la thèse, la problématique suivante est proposée : **quel rôle jouent les communs urbains et les processus de *commoning* dans l'émergence de nouvelles conceptions et pratiques du développement territorial et touristique ?**

Pour répondre à cette question, le choix des études de cas a été guidé par la volonté de trouver des nouveaux communs en lien avec le tourisme. Grâce aux précédentes recherches exploratoires, un certain nombre d'initiatives étaient connues, dont deux ayant une relation

particulière au tourisme : Hôtel du Nord, une coopérative d'habitants localisée à Marseille et Darwin Écosystème, un tiers-lieu situé à Bordeaux. Ces initiatives développent (entre autres) des activités touristiques et l'une est même devenue une attraction touristique à part entière. Les principaux objectifs du travail étaient de comprendre le fonctionnement interne des initiatives, l'influence du tourisme sur leur développement et leur trajectoire dans un territoire donné. Cela permettait de mettre en lumière les interdépendances entre le tourisme et les communs, mais également de comprendre la place des initiatives dans l'offre touristique du territoire étudié. Cependant, l'enquête de terrain a grandement fait évoluer les réflexions et a apporté de nouvelles perspectives qui n'avaient pas été envisagées initialement. Des enjeux autour de l'urbanisme et de l'aménagement ont émergé, comme la place des communs dans la fabrique de la ville, ou en lien avec la gouvernance territoriale, comme le rôle des communs dans le processus de politisation des individus et des collectifs. Ces problématiques émergentes constituent des opportunités permettant de prendre du recul par rapport au sujet initial, en lui donnant une perspective originale.

La thèse illustre la relation entre les nouveaux communs et l'espace. Elle explore la place des individus et des communautés dans un territoire en présentant les communs et les processus de *commoning* comme des moyens de se relier au territoire et d'y trouver sa place. Chaque partie présente une manière de se relier au territoire. D'abord par le tourisme (partie 5), qui permet de retrouver un certain imaginaire du territoire ou d'en produire un nouveau qui a du sens pour les communautés concernées ; puis par l'aménagement (partie 6), qui permet de trouver une place dans la matérialité de la ville et dans la conception du territoire ; et enfin par la politique (partie 7), qui permet de trouver une place dans les prises de décisions qui marquent le territoire et son fonctionnement. Cette reconnexion au territoire n'est pas sans complications et contraintes pour les individus et les communautés qui doivent lutter pour se faire cette place. Cette dernière est souvent questionnée et remise en cause par les autres acteurs du territoire. Trouver une place n'est pas plus simple pour les acteurs déjà présents sur le territoire, car ils doivent s'adapter à l'arrivée de nouveaux protagonistes et changer leur positionnement. Cette constante tension et négociation entre les différents acteurs engendre une certaine dynamique, caractéristique de chaque territoire.

L'organisation des parties maintient l'ordre d'émergence des différentes problématiques et thématiques structurant le cheminement de pensée. La première partie constitue l'état de la littérature et la seconde présente la méthodologie de recherche. Les parties 3 et 4 mettent en lumière le contexte territorial des études de cas, puis expliquent précisément le fonctionnement de chacune d'entre elles en suivant le triptyque du commun : ressource, communauté et gouvernance (représentant les trois éléments constitutifs de la définition des communs). Ces deux parties, principalement descriptives, donnent toutes les clés de compréhension au lecteur pour appréhender la suite. La partie 5 porte sur la relation entre les initiatives, le tourisme et ses acteurs, en montrant les atouts mais aussi les contraintes d'intégrer le tourisme dans le modèle de développement des initiatives. Elle permet de questionner la place des habitants et leur rôle dans la production touristique d'un territoire et son image. Par la suite, la partie 6 montre la capacité des communs à influencer la matérialité de la ville, en trouvant une place parmi les autres acteurs chargés de l'aménagement de la ville, pour partager une certaine vision du

territoire. Enfin, la partie 7 ouvre une réflexion sur la gouvernance et la politique dans la ville, en montrant le rôle des communs dans la mobilisation politique des individus et des collectifs. Elle permet de montrer comment les communs permettent de se relier au territoire et d'en reprendre soin par le biais de la politique en questionnant leur place dans la gouvernance.

Approche et cadre de la thèse

La thèse articule donc le tourisme, les nouveaux communs et le développement territorial, en gardant une approche géographique et donc l'œil du géographe. Lévy (2013) définit simplement la géographie comme une « science qui a pour objet l'espace des sociétés, la dimension spatiale du social » (Lévy, 2013, p. 437). Mais qu'est-ce qu'adopter la posture du géographe ? Être géographe ? Pour Michon (2021), c'est avant tout un savoir être, « une attention particulière que l'on porte aux autres et aux choses, une sorte de sensibilité que l'on s'attache à cultiver pour appréhender un lieu, à travers ses différents capteurs sensoriels, pour alimenter nos imaginaires et par là même être en mesure d'être ouvert et réceptif à ceux des autres » (Michon, 2021, p. 413). Pour l'autrice, le géographe porte un regard sur les dimensions matérielles et immatérielle du monde, et « ne prend pas le monde dans lequel il vit comme un simple décor [...] mais comme un tissu dont la trame est tressée de nombreux fils dont les entrelacs sont plus ou moins simples ou complexes à déchiffrer et à désentrelacer » (Michon, 2021, p. 413). Ainsi, le géographe perçoit « l'épaisseur du temps dans un espace donné » tout en étant « capable de voir les dynamiques agissantes d'un lieu » (Michon, 2021, p. 414). Il cherche constamment « à comprendre pourquoi et comment le monde s'organise ici, tout en ayant conscience qu'il tourne autrement ailleurs » (Michon, 2021, p. 414). Le géographe articule donc deux visions, l'une centrée, en développant un attachement intime au lieu étudié, et l'autre décentrée, en acceptant les biais de son regard.

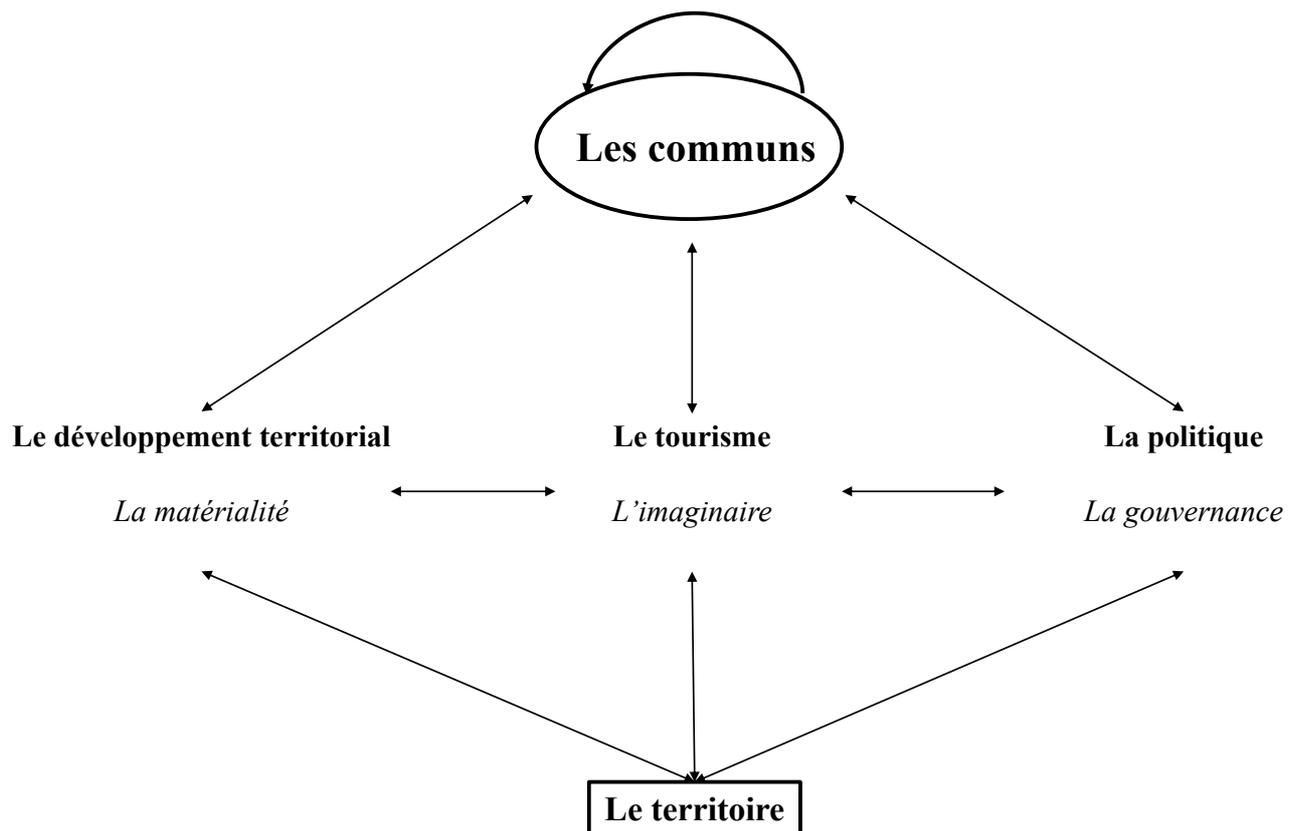
Le territoire est au cœur de ce travail. La thèse porte sur le rapport que les humains entretiennent entre eux au sein d'un espace, mais aussi avec l'espace lui-même. C'est de cette manière que la posture du géographe est conservée. **La thèse montre comment les nouveaux communs deviennent des outils pour relier les individus et les communautés au territoire dans le but d'y trouver une place.** Trois principales dimensions sont explorées (Figure 1) :

Au début du travail, comme énoncé précédemment, seulement deux dimensions étaient envisagées : celle du tourisme et celle du développement territorial. Cependant, après avoir commencé l'enquête de terrain à Marseille et à Bordeaux, une troisième dimension a rapidement émergée : celle de la politique. Elle a donc été intégrée pour constituer ce cadre de la thèse. Chacune de ces principales dimensions est accompagnée d'une « sous-dimensions ». Elles sont présentées ci-dessous :

- **Le tourisme.** La dimension touristique représente une forme de production économique. Elle génère des emplois, des revenus et permet à un territoire de rayonner. Elle vient également alimenter des imaginaires d'un territoire. Le tourisme peut ainsi constituer un biais par lequel les communautés prennent une place à la fois dans l'économie et dans la production d'un imaginaire de leur territoire.

- **Le développement territorial.** La dimension du développement territorial ancre les individus et les communautés dans la matérialité du territoire et dans la conception effective de ce dernier. Cette dimension constitue également, comme celle du tourisme, une facette productive du territoire. Ainsi, elle permet de relier concrètement les communautés à la manière de produire l'espace et à ces modèles de production. Dans la thèse, cette dimension est étudiée sous l'angle de la fabrique de la ville et de l'aménagement urbain.
- **La politique.** La dimension politique permet enfin aux individus et aux communautés de se relier à la gouvernance de leur territoire. De (re)créer une forme d'intérêt, de « *care* », pour la manière dont un espace est géré et gouverné. Les communs et les processus de *commoning* créent ainsi une place pour les communautés dans les territoires.

Figure 1 – Lecture du territoire par le prisme des communs : un tableau de trois dimensions



Source : Léa Canevet

Le cœur du travail analytique est composé de trois parties se concentrant chacune sur une des dimensions énoncées précédemment et représentées dans la Figure 1. À la base du schéma, le

territoire sert de socle et de ligne directrice à la réflexion. Trois flèches partent du territoire vers les trois dimensions qui sont mises en lumière ici : le développement territorial, le tourisme et la politique. Chacune de ces dimensions est liée à un aspect du territoire traité de manière approfondie dans la thèse. Ainsi, le développement territorial est relié à la matérialité du territoire et au productif, le tourisme est relié à l'imaginaire et au productif, et la politique est reliée à la gouvernance. En plus d'être reliées au territoire, elles sont aussi liées entre elles, car elles s'influencent mutuellement. Les communs se trouvent au sommet du schéma. Ils sont reliés aux trois dimensions du territoire et viennent interroger leur fonctionnement au regard de ces dimensions. Une flèche réflexive située au-dessus des communs représente le travail de réflexion sur le rapport entre la littérature sur les communs et les initiatives étudiées. L'état de la littérature présenté dans la partie suivante permet de rendre compte des manques et des zones grises à explorer.

1- État de la littérature : les communs, le développement territorial et le tourisme

Le concept de communs a été utilisé à travers l'histoire de nombreuses manières, par différentes personnes et disciplines, évoluant au fil du temps. C'est, du moins en partie, ce qui lui confère sa complexité. Avec l'augmentation de sa popularité, de nombreuses interprétations du concept sont faites aussi bien dans la sphère scientifique (au travers de nombreuses disciplines) que dans la sphère publique ou de l'ordinaire (Michon, 2018). Certains acteurs (principalement dans la sphère publique) s'approprient le terme de « commun », usant de sa plasticité pour décrire des réalités différentes (Michon, 2018), alimentant davantage les débats sur son acception. De surcroît, cela est accentué par les différences linguistiques et les variations de traduction. Cette appropriation par le plus grand nombre a néanmoins permis de donner de plus en plus d'ampleur aux communs. En particulier depuis ces vingt dernières années, avec les problèmes politiques, environnementaux et économiques auxquels de nombreuses sociétés font face (Coriat, 2015; Lussault, 2017). Ce regain d'intérêt a été en partie alimenté par les travaux d'Elinor Ostrom sur les « *commons* », récompensée en 2009 par le prix de la Banque de Suède en mémoire d'Alfred Nobel. Les communs ont par la suite commencé à se décliner sous de nombreuses formes : communs urbains, communs de la connaissance, communs globaux, etc.... Hess (2008) y consacre d'ailleurs une revue de la littérature, intitulée « *Mapping the new commons* », qui les regroupe sous l'appellation de « nouveaux communs ».

Comment donc étudier les communs ? Sauvêtre (2016) démontre l'intérêt d'une « sociologie du commun » qui permet de « considérer le primat des pratiques sur les concepts » (Sauvêtre, 2016). En effet, pour l'auteur cette méthode permet de dépasser la comparaison entre une définition préalable du commun et son application empirique, pour tendre vers une analyse des différentes expériences théoriques et pratiques faisant référence au commun « afin d'apercevoir comment elles ont contribué à enrichir, déplacer et transformer ce concept, dont on peut ensuite diagnostiquer l'unité ou la pluralité, l'homogénéité ou l'hétérogénéité » (Sauvêtre, 2016, p. 9). C'est dans cette « sociologie du commun » que ce travail s'inscrit. En se centrant sur les nouveaux communs, et plus spécifiquement les communs urbains, ce travail met en discussion et tente d'articuler ce concept avec le développement territorial et le tourisme en explorant les impacts de ces interrelations. La première partie de ce travail s'attèlera à présenter et expliquer ces différentes notions dans la littérature existante. Il sera d'abord question des communs et des nouveaux communs, puis du développement territorial et enfin du tourisme.

1.1 – Les communs

Sauvêtre (2016) identifie cinq foyers du mouvement des communs : le foyer de la science politique américaine, le foyer indigène et altermondialiste, le foyer du mouvement des logiciels libres, celui du « mouvement des places » et le mouvement des *beni comuni* (Sauvêtre, 2016). Cette vision des communs montre la multiplicité d'interprétations et d'appropriations de ce concept. Certains foyers énoncés ici, comme celui de la science politique américaine, du mouvement des places ou encore des *beni comuni* sont développés dans cette partie car ils permettent de mieux comprendre les études de cas sur lesquelles reposent ce travail. Pour Festa (2023), les études sur les communs au XXI^e siècle peuvent se regrouper en trois courants : l'approche néo-institutionnelle (liée aux travaux d'Ostrom), l'approche néo-marxiste (liée aux travaux de Harvey (2012), Dardot et Laval (2015) ou encore Hardt et Negri (2012)) et l'approche italienne des biens communs.

1.1.1 Les communs « traditionnels »¹

Avant de revenir sur l'histoire de cette notion, une clarification lexicale doit être faite. En effet, l'usage croissant et l'appropriation du terme de « commun » par divers groupes (souvent dans plusieurs langues) a eu pour conséquence un amalgame et une grande ambiguïté entre des notions différentes, mais toutes liées entre elles : le Bien commun, les biens communs et les communs (Festa, 2016; Thomé, 2016).

Le Bien commun, les biens communs et les communs

La notion de « Bien commun » (souvent écrite avec une majuscule) peut être considérée comme représentant l'approche philosophique et théologique du concept. Développé par Aristote, il est premièrement associé au bonheur ou à la vie vertueuse et relève du principe même du « bien » (en opposition au mal) (Sère, 2010; Thomé, 2016). Il est ensuite associé à la chose juste et à la paix, s'apparentant alors à un bien universel. Enfin, il devient un critère de droiture d'un régime politique (ordonné et juste), visant le Bien commun en s'opposant à la corruption et en dépassant l'intérêt privé. Pour Aristote, il semble donc que le Bien commun cherche en fait à respecter l'intérêt général et la justice (Sère, 2010; Thomé, 2016). Le concept est ensuite repris par Thomas d'Aquin qui interprète le Bien commun comme une forme de participation des individus au bien. Autrement dit, pour Thomas d'Aquin, le bien n'est commun que s'il y a un engagement, une participation « bonne » et vertueuse (Sère, 2010). Il interprète les écrits d'Aristote en conservant l'ordre universel religieux des choses, dominant à l'époque, car l'Homme en tant que citoyen est avant tout un être spirituel orienté vers Dieu. Ainsi, pour Thomas d'Aquin, le Bien commun a pour ultime but de conduire les personnes vers le salut éternel, l'accomplissement de l'individu et, par extension, de la communauté et de la cité (Sère, 2010). Ici, il est intéressant de souligner qu'une place importante est donnée à la communauté, et non à l'individu, qui représente un des trois piliers des communs. Pour résumer, le Bien

¹ Ici, la terminologie de Hess (2008) est reprise

commun peut se définir comme une finalité de la politique mettant le bien de la communauté avant celui de l'individu (Sère, 2010; Thomé, 2016).

Cependant, la plupart des confusions viennent des deux notions suivantes : celle des biens communs et des communs. Festa (2016) note un mélange entre ces termes, qui sont interchangeables dans certaines situations, alors qu'ils désignent des choses différentes. Pour l'auteur, c'est la confusion entre un processus social, autrement dit le fait de faire le commun, et un objet fédérateur (une ressource par exemple), le bien (en) commun (Festa, 2016).

Les « biens communs » s'apparentent à l'approche de l'économie publique et sont définis comme des biens rivaux, autrement dit non partageables, et non exclusifs, c'est à dire ouverts à tous. Il s'agit donc d'un type de biens, qui permet de les distinguer des biens privés ou publics (Dardot et Laval, 2017). Ces biens ne sont pas soumis à une gouvernance spécifique qui permet de mettre en place et respecter des droits d'accès et d'usages (Coriat, 2015). Les biens communs sont souvent illustrés par l'eau, l'air, les écosystèmes ou les forêts. Cependant, d'autres ressources moins conventionnelles ont commencé à apparaître récemment comme les rues, les zones urbaines, les données génétiques ou encore les ressources intellectuelles (Briassoulis, 2002). Toutes ces ressources ont des frontières plus ou moins définies en fonction de leur nature, par conséquent la communauté utilisatrice est souvent difficile à identifier, ce qui peut entraîner des problématiques de gestion et de gouvernance. Cette catégorie de biens s'apparentent aux ressources communes qu'Ostrom (1990) appelle les « *common-pool resources* » (CPRs) dont l'exclusion d'accès est difficile à mettre en œuvre ou onéreuse (E. Ostrom, 1990). Briassoulis (2002) précise que ces CPRs peuvent être des ressources naturelles ou construites par les humains. Cependant, dans le cadre des communs traditionnels, les ressources étudiées sont principalement des ressources naturelles (Briassoulis, 2002).

Quant aux « communs » (tirés du terme anglais « *commons* »), ils sont définis par trois critères centraux : une ressource partagée, une communauté utilisatrice et des règles de gouvernance et de gestion (Coriat, 2015; E. Ostrom, 1990; Roudaut & Cecutti, 2017; Thomé, 2016). Les règles de gestion, de gouvernance et d'accès doivent être auto-instaurées par la communauté utilisatrice dans un souci d'horizontalité et en vue de préserver la ressource dans le temps. Les communs sont donc une forme de gestion des ressources qui prend la forme de pratiques instaurées par la communauté. Cette acception plus moderne de « communs » sera développée plus en aval.

Cette première partie se concentre sur les communs traditionnels et sur l'approche plus économique du concept. Il s'agit ici de présenter la littérature précédant celle des « *new commons* » développés par Hess (2008). Ce pan de la littérature permet de clarifier les bases du concept de (bien) commun, facilitant la compréhension du travail. La première partie présente un historique de l'évolution du concept, puis une synthèse de travaux réalisés par des chercheurs importants dans l'histoire des communs « traditionnels ». La seconde partie propose un approfondissement de certains points clés du concept, comme la gouvernance et la propriété.

a. Une brève histoire des biens communs

Comme mentionné plus haut, les premières réflexions sur les communs remontent à l'Antiquité. Le droit romain catégorise, par exemple, différents types de biens : les biens privés (« *res privatae* »), les biens publics (« *res publicae* »), les biens n'appartenant à personne (« *res nullius* ») et les biens communs (« *res communes* ») appartenant à tous, comme l'air ou l'eau (Bart, 2017; Dardot & Laval, 2015). Pendant le Moyen-âge, en Europe et surtout en Angleterre, le modèle des communaux est répandu. Il s'agit d'espaces (champs, forêts, etc.) où les ressources (eau, bois, pâturages...) sont en libre accès et partagées par de nombreuses personnes (Lechêne, 2017). Ce système donnait une sécurité alimentaire à une grande majorité de paysans. Cependant, entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, ces communaux ont souffert du mouvement des Enclosures qui eut pour but de privatiser ces espaces, afin d'agrandir les terrains des grands propriétaires. Ce mouvement eut une telle ampleur, que les communaux ont presque tous disparu, remplacés par des terrains privés et répandant le modèle de la propriété privée (Lechêne, 2017). Mattei (2016) suggère que les communs ont (presque) fini par disparaître à cause de leur incompatibilité face à des aspects profondément ancrés dans la législation occidentale, basée sur l'individualisme et la dichotomie État/propriété privée (Mattei, 2016). Aujourd'hui encore, l'enclosure concerne de nombreuses ressources et se définit généralement comme l'ensemble des actions, activités et pratiques sociales qui réduisent l'accès à des ressources ou en excluent l'usage à certaines personnes (Le Crosnier & Vidal, 2017).

La question de la classification des biens a principalement été étudiée par les économistes cherchant à caractériser les formes d'organisations les régissant. Entre les années 1950 et 1970, des économistes comme Samuelson (1954, 1955) et Musgrave et Musgrave (1973) proposent des réflexions basées sur deux critères de différenciation des biens : l'excluabilité et la rivalité. L'excluabilité concerne la capacité d'une personne à priver une autre de l'utilisation du bien, elle peut être possible ou non, mais aussi forte ou faible. La rivalité est le degré de partage de la ressource, autrement dit un bien est rival si son utilisation par une personne en prive une autre. Musgrave et Musgrave (1973) établissent une typologie basées sur ces critères : les biens publics (non rivaux et non-excluables), les biens privés (rivaux et excluables), les biens de clubs (non rivaux et excluables) et enfin les biens communs (rivaux et non excluables). Selon cette typologie, les biens communs sont rivaux (l'utilisation du bien par une personne prive une autre de son utilisation) et non excluables (il est très difficile d'exclure une personne de l'utilisation du bien).

Figure 2 - La classification des biens selon Samuelson et Musgrave et Musgrave

	Rivaux	Non rivaux
Exclusifs	Biens privés	Biens de clubs
Non exclusifs	Biens communs	Biens publics

Source : Samuelson (1954, 1955), Musgrave et Musgrave (1973)

À la même époque, l'écologue américain Garret Hardin écrit « *The tragedy of the commons* » (1968) dans lequel il assure que la gestion des ressources en commun mène à leur destruction, ainsi qu'à celle de la communauté utilisatrice. Hardin illustre ses propos en prenant l'exemple d'un champ ouvert où chaque éleveur va faire brouter son bétail. Il postule qu'il est dans l'intérêt de chaque éleveur de faire brouter une bête de plus, car il tirera la totalité des bénéfices supplémentaires de cette action, alors que la conséquence (le surpâturage) sera partagée par tous les éleveurs. Alors, chaque éleveur, pensant maximiser son profit, fera brouter de plus en plus de bêtes sur un espace où les ressources sont finies. Pour Hardin, la surconsommation (jusqu'à l'épuisement) est inévitable, ainsi chaque éleveur participe à sa perte et à celle des autres. Un cercle vicieux s'installe provoquant la « tragédie » décrite par Hardin, qu'il conclut par : « *Freedom in a common brings ruin to all* »² (Hardin, 1968). Il propose alors deux solutions pour préserver les biens communs, qui restent encore très largement dominantes aujourd'hui : la privatisation ou la gestion par l'État (Hardin, 1968).

b. Le renouveau des communs depuis Ostrom

La conception de la « tragédie des communs » est restée dominante pendant presque vingt ans, justifiant souvent la gestion plus ou moins directe par le marché ou l'État d'un grand nombre de ressources (Lechêne, 2017). C'est en partie grâce à Elinor Ostrom et son ouvrage « *Governing the commons* » (1990) que les biens communs ont de nouveau gagné en visibilité et que la perception proposée par Hardin a été remise en question. En effet, Ostrom soutient que Hardin ne parle pas de communs organisés et gérés par une communauté d'utilisateurs mais de ressources en libre accès. Ainsi, Ostrom a considérablement contribué à la clarification des règles de gouvernance de ces modes de gestion des ressources grâce à ses recherches de terrain. L'autrice fait ressortir trois éléments principaux qui forment la définition des communs : une ressource partagée, une communauté avec des droits de propriété répartis et un système de gouvernance instauré par cette même communauté (E. Ostrom, 1990). Ces trois éléments restent encore aujourd'hui largement utilisés pour décrire et définir les communs. Les membres de la communauté sont appelés les *commoners* et leur rôle est de gérer et protéger la ressource dans le temps. Sultan (2017) définit les *commoners* comme « les personnes qui font partie d'une communauté regroupée autour de la préservation et de l'usage d'un bien commun » (2017). Il n'y a pour le moment pas réellement de traduction ou d'équivalence en français, bien que certains auteurs choisissent d'utiliser le terme « commoneurs » (Sultan, 2017). Ostrom met alors l'accent sur le processus et la gestion du commun plus que sur la ressource en elle-même. Par la suite, elle propose huit principes permettant la gestion durable des CPRs (E. Ostrom, 1990, p. 90) :

- 1) La ressource et la communauté utilisatrice doivent avoir des frontières bien définies.
- 2) Les règles de gestion de la ressource doivent être spécifiquement adaptées au contexte local.
- 3) Les utilisateurs concernés par l'utilisation de la ressource doivent pouvoir participer au système de gouvernance et modifier les règles d'utilisation de la ressource à tout moment.

² « La liberté dans un commun entraîne la ruine de tous » (traduction personnelle)

- 4) Un système d'autocontrôle du respect des règles mises en place par la communauté doit être effectif.
- 5) Un système de sanctions graduées en cas de non-respect des règles doit être efficacement mis en place.
- 6) L'accès à des mécanismes de gestion et de résolution des conflits peu coûteux doit être simple.
- 7) Les autorités extérieures doivent reconnaître et respecter le système de gouvernance mis en place par les utilisateurs.

Et pour la gestion des ressources à large échelle :

- 8) Le système de gouvernance doit être organisé en différentes strates imbriquées et communicantes.

En résumé, un commun géré durablement doit avoir une communauté d'utilisateurs et des frontières clairement définies. La communauté fixe les règles qui sont adaptées au contexte local, spécifiant les accès et les obligations de chaque utilisateur. Les règles peuvent être modifiées à tout moment par la communauté pour rendre le CPR plus résilient. Les autorités extérieures, comme l'État ou les institutions locales, doivent respecter ces règles, et, se faisant, déléguer la gestion de la ressource concernée à la communauté. Cette communauté doit respecter les règles et sanctions, et doit avoir facilement accès à un système de résolution des conflits pour être indépendante des autorités extérieures (E. Ostrom, 1990). Ostrom souligne ici le mode de gestion de la ressource, partie intégrante du commun, et qui permet de le différencier des ressources en libre accès.

Les travaux d'Ostrom et son équipe prouvent que des modes de propriété collective peuvent fonctionner avec succès, marquant un tournant notable dans les théories économiques et institutionnelles (Mattei 2016). Cependant, Mattei (2016) souligne certaines limites dans les travaux d'Ostrom. Pour l'auteur, Ostrom ne montre pas assez l'influence du contexte dans lequel les communs évoluent ; comme l'influence des entreprises, du marché et de l'État, qui participe grandement à fixer les règles et peut entraîner une forme de tragédie des communs. Ainsi, pour Mattei (2016), les travaux d'Ostrom sont limités car ils ne prennent pas pleinement en considération la lutte légale, historique et politique des *commoners* avec « *the unholy alliance between the state and private propety (capital)* » (2016, p. 81)³.

Une autre limite aux huit principes réside dans la rigidité de la définition donnée par l'économiste américaine. Cette dernière exclut donc beaucoup d'initiatives se rapprochant de ce mode de gestion, sans être des « communs purs ». Cette rigidité du concept permet de structurer la définition des communs, mais freine aussi l'apparition de nouveaux communs moins « stricts ». Ainsi, Kebir et Wallet (2021) proposent le concept de « Matriochka des communs », allant de la conception la plus stricte suivant les huit principes d'Ostrom (les CPRs) au plus large (actions collectives et citoyennes pour le bien commun) en passant par les communs (Kebir & Wallet, 2021). Cela permet de visibiliser de nombreuses initiatives qui se

³ « L'alliance impie entre l'État et la propriété privée (le capital) » (traduction personnelle)

sont appropriées le concept de commun, en se revendiquant comme tel. Par exemple, des initiatives installées dans des délaissés urbains ou dans des espaces insolites, développant des projets proches de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) et mettant en place des modes de gouvernance participatifs et expérimentaux peuvent rentrer dans ce spectre. Le projet des Grands Voisins (2015-2020) à Paris, installé dans un ancien hôpital désaffecté et géré par 3 associations, en est un exemple. Cet élargissement du concept conduit à l'apparition de nouveaux communs qui traduisent une nouvelle tendance allant vers davantage d'actions collectives et de coopérations sociales, empruntant quelques-uns des principes d'Ostrom mais formant de nouveaux types de synergies (Kebir et al., 2018b).

c. Des règles et des droits ajustant la gouvernance

Pour compléter la gouvernance développée par Ostrom, des règles et des droits (de propriétés) viennent complexifier le fonctionnement des communs. Les « *rules* » (règles) et les « *rights* » (droits) souvent utilisés comme des synonymes doivent être différenciés (Schlager & Ostrom, 1992). Ainsi, les règles (généralement mises en place d'un commun accord) permettent de créer une nouvelle autorisation à un groupe d'individus par le biais d'une restriction. Les droits se réfèrent quant à eux à l'autorisation d'une action spécifique. Ce sont donc les règles qui produisent les droits, et chaque droit implique des devoirs particuliers. Les règles produisent et spécifient donc à la fois les droits et les devoirs. Ainsi, pour chaque droit qu'une personne possède, des règles sont appliquées qui autorisent ou même requièrent des actions spécifiques (Schlager & Ostrom, 1992).

La question des droits de propriété est essentielle lorsqu'on parle de CPRs car il s'agit d'un bien partagé et d'une ressource commune. Ostrom et Schlager (1992) poursuivent leur raisonnement en définissant des droits, séparés en deux catégories : niveau inférieur et niveau supérieur, qui régissent l'accès à la ressource commune. Ainsi, dans le niveau inférieur (opérationnel), les droits d'accès et de prélèvements sont fixés. Les différents droits d'accès à la ressource impliquent la création de règles d'usages spécifiques à chaque type d'accès, qui doivent être respectées pour conserver ces droits. À ce niveau, les personnes exercent leurs droits mais ne participent pas à la définition de futurs droits. Puis, dans le niveau supérieur (celui des choix collectifs), les droits de gestion, d'exclusion et d'aliénation sont discutés (Schlager & Ostrom, 1992). Au niveau opérationnel (le niveau inférieur), les personnes jouissent de droits et de devoirs, mais ne pourront pas forcément participer à la gestion, c'est-à-dire à la définition des futures règles et droits dont pourra jouir l'ensemble de la communauté. Cette participation dépend des droits qui leur sont accordés au niveau supérieur. En effet, à ce niveau, les personnes ont accès à des droits les définissant comme légitimes de participer à la gestion de la ressource (Schlager & Ostrom, 1992).

Figure 3 - « Bundles of rights associated with positions »⁴ par Schlager et Ostrom (1992)

	Owner	Proprietor	Claimant	Authorized User
Access and Withdrawal	X	X	X	X
Management	X	X	X	
Exclusion	X	X		
Alienation	X			

Source : Schlager et Ostrom (1992)

La Figure 3 récapitule les « faisceaux de droits » en fonction des statuts des membres de la communauté. Les membres n'accèdent pas aux mêmes droits et participent tous différemment au maintien de la ressource. Ainsi, les usagers autorisés (« *authorized users* ») sont les personnes détenant le moins de droits. Ils se situent dans le niveau inférieur et ne possèdent que les droits d'accès et de retrait. Il en a été décidé ainsi par les règles choisies par les personnes détenant les droits de gestion et d'exclusion (dans le niveau supérieur). Les ayant-droit (« *claimant* ») ont les mêmes droits que les usagers autorisés avec en plus la possibilité de participer aux choix collectifs de gestion, mais n'accèdent pas au droit d'exclusion ou d'aliénation. Les titulaires (« *proprietor* ») appartiennent également au niveau supérieur et disposent des droits d'accès, de retrait, de gestion et d'exclusion. Enfin, les propriétaires (« *owners* ») sont les seuls à détenir tous les droits et en particulier le droit d'aliénation, consistant à pouvoir céder ou vendre ces droits à autrui. Les personnes se situant dans le niveau supérieur (« *owners* », « *proprietors* » et « *claimants* ») exercent leurs droits et devoirs tout en participant à la définition des futurs droits de la communauté (Schlager & Ostrom, 1992).

Le système des droits de propriété est complexe à instaurer, en particulier lorsqu'il concerne une ressource à grande échelle ou bien lorsque de nombreux changements technologiques ou organisationnels viennent perturber cet équilibre. Par exemple, dans le cas d'une ressource transfrontalière, les différences de langues et de législation peuvent complexifier le système. Dans le cas d'une ressource locale, les changements de cadre institutionnel, comme après l'élection d'un nouveau maire, peuvent mettre à l'épreuve le système mis en place.

d. Nuancer les concepts : la frontière entre biens publics, privés, clubs et communs

Les droits de propriété aident également à cerner les différences parfois floues entre les biens communs, les biens de clubs, les biens publics et les biens privés. Pour apporter de la clarté, de nombreux chercheurs se sont essayés à créer des typologies de ces biens, chacun proposant une version améliorée de la précédente et ajoutant des nuances. Ainsi, dans leurs typologie, V. Ostrom et Ostrom (1977) expliquent que les biens peuvent être classés en fonction de deux éléments principaux : l'exclusion et le partage dans l'utilisation ou la consommation d'un bien (« *jointness of use or consumption* ») (V. Ostrom & Ostrom, 1977). Le facteur d'exclusion est

⁴ « Les faisceaux de droits en fonction des statuts des membres de la communauté » (traduction personnelle)

alors décliné en deux catégories : possible (« *feasible* ») et impossible (« *unfeasible* »). Le partage dans l'utilisation ou la consommation est séparé entre l'usage partagé (« *joint use* ») – chaque usager utilise le bien de la même façon - caractérisant des biens ayant une faible soustrayabilité, et l'usage alternatif (« *alternative use* ») – chaque usager utilise le bien de la façon qu'il le souhaite - caractérisant les biens ayant une forte soustrayabilité.

Figure 4 - Tableau de classification des biens par V.Ostrom et Ostrom (1977)

	Usage alternatif (« <i>Alternative use</i> »)	Usage partagé (« <i>Joint use</i> »)
Possibilité d'exclusion (« <i>Feasible exclusion</i> »)	Bien privé (« <i>Private good</i> »)	Bien péage (« <i>Toll good</i> »)
Impossibilité d'exclusion (« <i>Unfeasible exclusion</i> »)	Ressource en pool commun (« <i>Common pool resources</i> »)	Bien public (« <i>Public good</i> »)

Source : V.Ostrom et Ostrom (1977)

Dans cette typologie, le critère de catégorisation du bien est différent de celui utilisé dans la typologie de Samuelson et Musgrave et Musgrave. En effet, V. Ostrom et Ostrom (1977) parlent d'usage joint (similaire) ou alternatif (différencié), et non de rivalité. La première typologie met l'accent sur la nature du bien, alors que V. Ostrom et Ostrom mettent en avant les pratiques à l'égard de la ressource, se rapprochant ainsi plus des nouveaux communs (V. Ostrom & Ostrom, 1977). Ils nuancent également le critère d'exclusion en soulignant que plutôt que de parler de faisabilité ou d'impossibilité, il est plus réaliste de parler de degré de faisabilité car ce critère est variable.

Figure 5 - La classification des biens par Hess et Ostrom (2006)

		Soustrayabilité	
		Faible	Forte
Exclusion	Difficile	Biens publics Coucher de soleil Savoir commun	Pool commun de ressources Réseaux d'irrigation Bibliothèques
	Facile	Biens à péage ou de club Crèches Clubs de loisir	Biens privés Beignets Ordinateurs portables

Source : Hess et Ostrom (2006)

Cette tendance à nuancer se poursuit lorsque Hess et Ostrom (2006a) proposent un autre tableau de classification. Dans ce dernier, le critère d'exclusion est conservé mais nuancé (facile ou

difficile) et mis en relation avec la « soustrayabilité », qu'il nuance également (faible ou forte). Ainsi, les biens publics et les biens de clubs ont une « soustrayabilité » faible tandis que les pools communs de ressources et les biens privés ont une « soustrayabilité » forte. L'exclusion des biens club et des biens privés est considérée comme facile, alors que l'exclusion des biens publics et des CPRs est difficile à mettre en œuvre (Hess & Ostrom, 2006a).

Ces différentes typologies donnent des premières clés de différenciation entre les biens. Cependant, dans la pratique, ces catégories (privé, public, commun et club) ont parfois des limites poreuses, comme le montre par exemple les liens des communs avec l'espace public en ville. Stavrides (2015) considère que l'espace commun se distingue de l'espace public car ce dernier est créé par une autorité locale, régionale ou bien nationale spécifique qui le contrôle et en établit les règles d'usage et d'accès. Pour l'auteur, l'espace commun se distingue également de l'espace privé car ce dernier est contrôlé par des individus ou des entités économiques spécifiques qui en établissent les règles et conditions d'accès et d'usage (Stavrides, 2015). L'espace commun est alors défini comme un espace produit par les humains dans leur effort pour établir un monde commun qui abrite, soutient et représente la communauté à laquelle ils appartiennent (Stavrides, 2015). Harvey (2012) fait clairement une distinction entre les communs et les biens publics. Il avance que les communs, dont le cœur est la pratique du *commoning*, ne peuvent pas être intégrés aux logiques du marché et donc avoir une valeur marchande, alors que les biens publics sont des « *productive state expenditures* » (Harvey, 2012, p. 74). Pour Harvey (2012) la logique derrière laquelle le commun se met en place est très différente de celle des biens publics, marquant la différence entre les deux. Enfin, pour Mattei (2016) les communs nous aident à dépasser la logique « sujets-objet » qui domine les biens publics et privés et qui produit une logique marchande. Les communs ne peuvent alors pas être considérés comme des produits ou des biens réduits au vocabulaire de la propriété (Mattei 2016). Pour Mattei (2016), les communs nous offrent un changement de perception de la réalité, nécessaire au regard de la situation économique et écologique. Ils ne sont pas qu'une troisième voie entre la propriété privée et l'État, mais une structure institutionnelle qui « *questions the domain of private property, its ideological apparatuses and the state – not a third way but a challenge to the alliance between private property and the state* » (Mattei, 2016, p. 84)⁵.

Ces tentatives de caractérisation et de définitions des différents types de biens montrent la complexité de la tâche. Les tableaux présentés ainsi que les arguments présentés par Harvey, Stavrides et Mattei peuvent être considérés comme un premier élargissement du concept classique de bien commun tendant vers une conception plus moderne de commun. En effet, la notion de commun, et non de bien commun, parle davantage d'une pratique, d'un mode de gestion que de la nature de la ressource ou de son statut de propriété. Comme l'explique Gibson-Graham, Cameron et Healy (2016), « *we find that commoning can take place with any form of property, from privately owned property to open access property. [...] Enclosed and unmanaged resources can be commoned not by changing ownership but by changing how*

⁵ « Questionne le domaine de la propriété privée, ses mécanismes idéologiques et l'État – il ne s'agit pas d'une troisième voie mais d'un défi pour l'alliance entre la propriété privée et l'État » (traduction personnelle)

access, use, benefit, care and responsibility occur. In other words, ownership of property is largely a legal matter and need not deter resources from being commoned » (Gibson-Graham et al., 2016, p. 196). Les auteurs considèrent que le commun, la gestion en commun d'une ressource, peut intervenir quel que soit le régime de propriété mis en place sur la ressource, allant du privé à l'accès libre. La mise en commun d'une ressource ne dépendrait donc pas de son statut mais bien de variables comme l'accès, les modes d'usage ou encore la responsabilité. La propriété est vue par les auteurs comme relevant du juridique et ne devrait en aucun cas empêcher la mise en commun des ressources (Gibson-Graham et al., 2016).

1.1.2 Les nouveaux communs

L'apparition des nouveaux communs est liée à plusieurs dynamiques entremêlées. Deux mouvements se sont d'abord succédés, tous deux liés à une dynamique généralisée d'enclosure (par brevetage ou accaparement) dans de « nouveaux » domaines, comme les logiciels. Le premier mouvement est celui des communs de la connaissance. Il s'est développé après l'essor des brevets et des droits de propriété intellectuelle dans les domaines du savoir, de la culture ou encore de diverses pratiques (modernes et ancestrales) formant ainsi une nouvelle classe de communs à défendre (Coriat, 2017). Le second mouvement est celui lié aux communs urbains. Il a été fortement alimenté ces quinze dernières années par la privatisation et le déclin des espaces et services publics dans les villes (mais pas uniquement) (Festa, 2016; Iaione, 2012), et encouragé par une opposition au système économique actuel (capitalisme néolibéral) entraînant des mobilisations de citoyens dans le monde (mouvement des places) (Festa, 2023; Stavrides, 2014).

a. L'apport des communs de la connaissance et de l'information

Les communs de la connaissance, ou informationnels, forment une catégorie à part au sein des nouveaux communs (Hess, 2008). Leur essor a été principalement encouragé par deux facteurs importants : le « deuxième mouvement des enclosures » et le développement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) (Coriat, 2017). Bollier (2015) définit l'enclosure comme un processus par lequel « notre richesse partagée se trouve accaparée par les intérêts commerciaux et transformée en marchandises privées exclusives » (Bollier, 2015). Les *commoners*, c'est-à-dire les personnes participant au commun, se retrouvent privés de l'accès et de la gestion de ressources (parfois) vitales pour eux. Ainsi, l'accès au vivant (les semences, les gènes de plantes...), aux connaissances scientifiques élémentaires, à la médecine et aux médicaments, aux algorithmes mathématiques servant de base aux logiciels informatiques et à la culture de manière générale se voit entravé par ces enclosures modernes, qui freinent également le processus de création et d'innovation (Bollier, 2015; Coriat, 2017). Cette dynamique de privatisation est souvent décrite comme le « deuxième mouvement des enclosures », en référence à celui du Moyen-Âge. Des enjeux économiques colossaux sont soulevés, les brevets déposés et les droits de propriété intellectuelle dans ces domaines engrangent des milliards de dollars de royalties. Ces enclosures ont grandement impacté les modes de vie de nombreuses personnes à travers le monde (dont de nombreuses

populations autochtones), créant des conflits entre propriétaires (grandes industries et laboratoires) et utilisateurs (Bollier, 2015).

Dans les années 1980, les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) et Internet se démocratisent, jouant un rôle de catalyseur de nouveaux modes de faire ensemble. Ces outils ont permis aux *commoners* de former plus facilement des communautés, de communiquer plus rapidement et de créer et diffuser de nouveaux outils souvent gratuitement. Ainsi, pour lutter contre ces enclosures et conserver un certain nombre d'inventions dans le domaine public, Richard Stallman crée la *Free Software Fondation* et le mouvement FOSS (*Free Open Source Software*). Ce mouvement a pour but de contester le brevetage des logiciels et a donné naissance aux licences GNU/GPL – *General Public Licence*, permettant de garder les droits de propriété sur la création et en même temps de donner au plus grand nombre les droits d'accès, de reproductibilité, de modifiabilité, tout en s'engageant à laisser les codes sources des logiciels ouverts (« *open source* »). De cette manière les grandes firmes ne pouvaient plus s'approprier les logiciels créés par les différentes communautés. Le mouvement du logiciel libre et « *open source* » est ainsi né en utilisant le droit privé pour créer du domaine public (Bollier, 2015; Coriat, 2017). En 1991, Linus Torvalds décide de créer son propre système d'exploitation car il n'a plus les moyens de payer celui qu'il utilise à l'époque. Torvalds décide de mettre une première version de son programme en ligne au sein d'une communauté de programmeurs, hackers et codeurs afin d'avoir leurs retours pour améliorer cette première version. Chacun peut ajouter ou modifier des lignes de codes « *open source* » participant ainsi à créer un système d'exploitation collaboratif et performant. Après plusieurs années d'expérimentations, le système d'exploitation Linux est né, opérationnel sur les ordinateurs personnels et gratuit, proposant une alternative aux grands systèmes d'exploitation de l'époque. Pour protéger Linux et sa base ouverte de codes, Torvalds décida donc de le mettre sous licence GPL (Bollier, 2015). À la fin des années 1990, Lawrence Lessig crée les licences *Creative Commons* (CC). Constituées de huit types de licences différentes, que l'on peut combiner, elles permettent de donner divers droits d'utilisation : la plus courante est l'attribution (notée CC BY)⁶. Les licences *Creative Commons*, comme la GPL, ont joué un rôle primordial dans l'émergence et le développement des communs numériques en formant un socle juridique qui les protègent des enclosures. Elles ont permis de libérer et partager les savoirs, les connaissances et les outils nécessaires à l'innovation en prônant l'idée que certaines choses essentielles doivent impérativement rester libres et accessibles à toutes et tous (Bollier, 2015; Coriat, 2017).

L'essor d'Internet a permis à de nombreuses communautés de se regrouper, en ligne, autour d'une ressource dont elles sont les gestionnaires, créant ainsi de nouveaux communs. Wikipédia (devenu l'exemple typique des communs de la connaissance), *Open Street Map* et bien d'autres logiciels libres et collaboratifs ont participé largement à la diffusion du modèle des communs, en utilisant la connaissance comme outil de rassemblement. C'est une des raisons pour lesquelles le numérique et les communs de la connaissance ont joué et jouent toujours un rôle

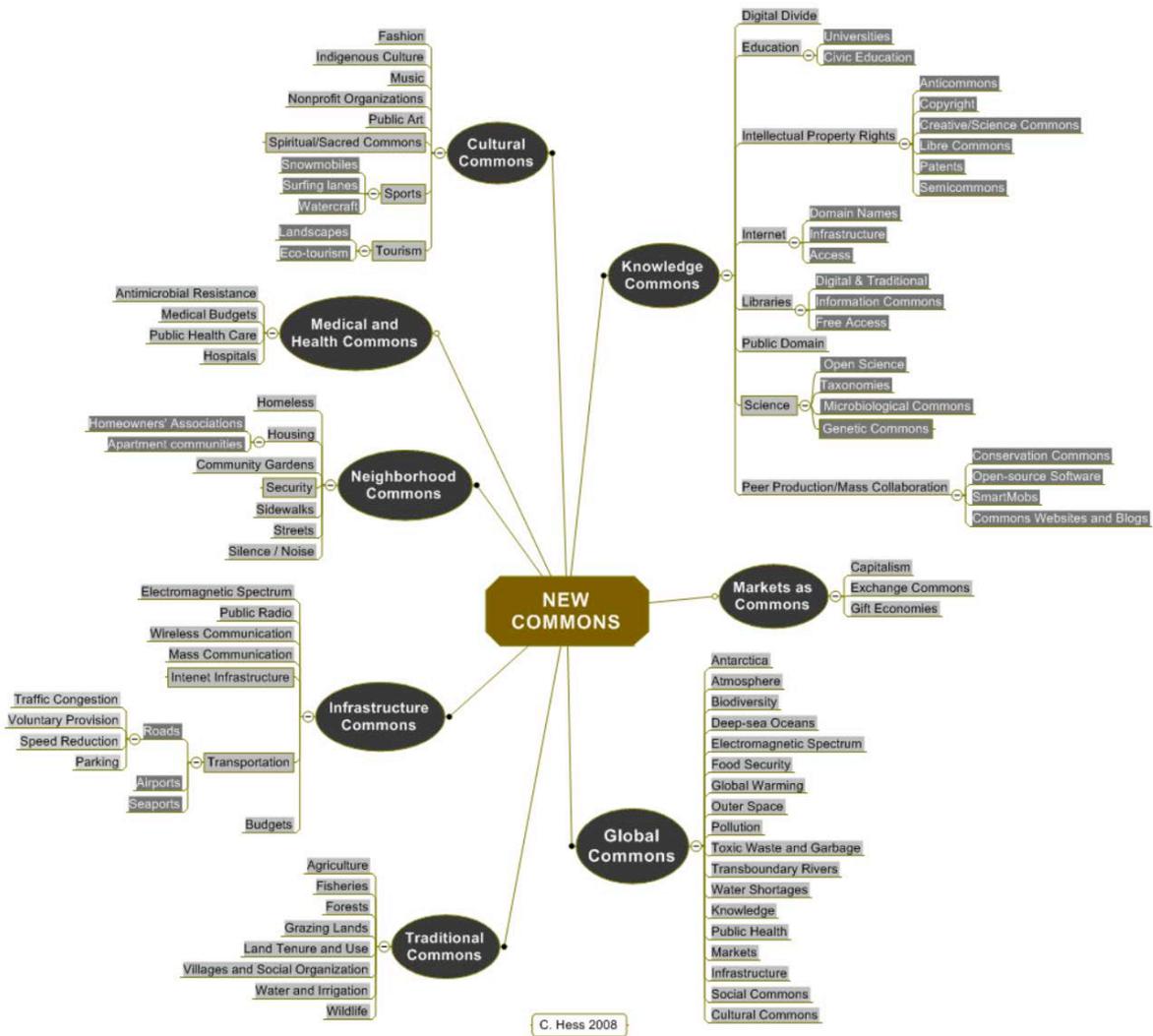
⁶ CC BY signifie sous licence *Creative Commons* (CC) et « BY » en anglais se traduisant par « par » permettant d'attribuer à l'auteur, d'indiquer la paternité de l'objet (BY) donnant la licence complète : CC-BY.

important dans l'histoire des nouveaux communs, permettant de rallier les personnes « qui militent pour la protection et le maintien de l'accès libre » (Hess et Ostrom 2006). Malgré leur identification comme des communs, ils se différencient des communs traditionnels sur un point particulièrement intéressant : la rivalité. C'est justement l'utilisation collective et intensive de la ressource qui enrichit les communs de la connaissance. Ainsi, alors que dans un commun traditionnel l'exploitation trop importante de la ressource entraîne son appauvrissement, les communs de la connaissance voient leur valeur s'accroître. Cela entraîne des nuances quant à la gestion et la gouvernance de ces ressources car les enjeux ne sont plus les mêmes. Alors que les communs traditionnels tendent à la conservation, les nouveaux communs sont tournés vers le partage et l'abondance (Coriat, 2017; Viévard et al., 2015).

b. Apparition et essor des nouveaux communs

Une grande partie des recherches historiques sur les communs se concentre sur la gestion des ressources naturelles, surtout en zones rurales (Coriat, 2015; Hess & Ostrom, 2006a; E. Ostrom, 1990). Cependant, cette tendance s'est estompée avec la diversification des ressources considérées comme communes. En 2008, Charlotte Hess publie « *Mapping the new commons* », une revue de la littérature qui témoigne de l'ouverture du champ des communs en soulignant leur diversité et la pluralité du concept (Hess, 2008). Hess définit les nouveaux communs comme « *various types of shared resources that have recently evolved or have been recognized as commons. They are commons without pre-existing rules or clear institutional arrangements* » (Hess, 2008, p. 1). En effet, l'auteurice fait le constat qu'une grande variété de ressources partagées sont reconnues ou désignées dans la littérature comme étant des communs. Ces derniers peuvent avoir des systèmes de règles prédéfinis ou bien ne pas avoir de dispositifs institutionnels clairs, élargissant considérablement le concept classique défini par Ostrom dans son ouvrage de 1990. Hess parle d'abord de « *nontraditional CPRs* » (Common Pool Ressources non traditionnels) puis choisit plutôt le terme de nouveau commun car cela suggère deux choses : premièrement, qu'il y a quelque chose de nouveau par rapport aux communs traditionnels, et deuxièmement, que cela amène une réflexion sur le terme de commun qui est souvent utilisé mais rarement défini (Hess, 2008).

Figure 6 - “A Map of New Commons” par Charlotte Hess (2008)



Source : Hess (2008) – Annexe 1

Dans son article, Hess (2008) introduit une carte montrant de grands ensembles de communs, regroupant des ressources reconnues comme communes. Ainsi, huit grands secteurs sont mis en avant : les communs globaux (« *global commons* »), les communs de la connaissance (« *knowledge commons* »), les communs culturels (« *cultural commons* »), les communs de marché (« *markets as commons* »), les communs traditionnels (« *traditional commons* »), les communs médicaux et de santé (« *medical and health commons* »), les communs d’infrastructure (« *infrastructural commons* ») ou encore les communs de voisinage (« *neighborhood commons* ») (Hess, 2008). Des sous-catégories sont ensuite déclinées allant de la mode à Internet, en passant par les hôpitaux ou les transports, offrant une diversité dans le concept qui n’avait jamais encore été aussi synthétisée. Pour l’auteurice « *the challenge in mapping this new territory is allowing for growth, flexibility, and change – lots of change. A map may help us find our way but it also pigeonholes categories. It creates some relationships while obscuring others. [...] There are a myriad number of overlaps between the different commons types that are not shown. There are many ambiguities and questionable hierarchies* »

(Hess, 2008, p. 14). Ainsi, le défi est donc de présenter un état des lieux fidèle tout en prenant en compte la réalité mouvante et dynamique des nouveaux communs. Pour Hess (2008), la montée en puissance du « mouvement des nouveaux communs » met en garde contre l'augmentation de la privatisation et de la monétarisation, ainsi que la mondialisation et l'effacement des gouvernements face à cette dernière. En effet, « *the new commons "movement" is charged with electrical currents beckoning citizens of the world to develop new forms of self-governance, collaboration, and collective action* »⁷ (Hess, 2008, p. 3). Les nouveaux communs entrent donc dans l'histoire contemporaine grâce à un contexte spécifique. Certains portent une dynamique de révolte et de protestation amenant les citoyens à mettre en place des projets autogérés avec des modes de gouvernance plus horizontaux, collaboratifs et favorisant les actions collectives (Hess, 2008).

La catégorie des communs urbains, qui nous intéresse particulièrement, semble se répartir dans plusieurs sous catégories de la Figure 6, en se rapprochant néanmoins des communs de voisinages. Cette porosité entre les catégories et les secteurs est soulevée par Hess (2008) qui souligne d'ailleurs la complexité des initiatives et des communautés gérant les ressources citées. Pour l'auteur, les communs de voisinage englobent à la fois « *urban and rural commons where people living in close proximity come together to strengthen, manage, preserve, or protect a local resource* » (Hess, 2008, p. 16). Ainsi, plusieurs exemples de communs de voisinage, dont beaucoup sont aujourd'hui considérés comme des communs urbains, sont énoncés : jardin partagés, habitats groupés, gestion des déchets, friches industrielles et terrains vagues réinvestis, mais aussi les rues ou bien l'espace public de manière plus générale. Cette carte permet d'introduire une catégorie de communs encore peu explorée, celle des ressources touristiques se nichant au sein des « cultural commons ». Ce lien, entre les communs et le tourisme, est la base de réflexion de ce travail et sera détaillé dans la troisième partie de cet état de l'art.

Aujourd'hui, la littérature sur les communs est florissante et très diversifiée, donnant à ce concept plus de visibilité, de pouvoir, et surtout le rendant plus appropriable et compréhensible. Wagner (2012) propose par exemple de comprendre les communs comme un « imaginaire social » plutôt que comme un ensemble institutionnel de droits de propriété. Cette perspective permet de mettre l'accent sur ce phénomène social et de souligner le rôle de l'imagination dans la création d'alternatives aux structures de pouvoir actuelles et des nouveaux communs (Wagner, 2012). Certains auteurs joignent étroitement les communs à la révolution provoquée par Internet en travaillant sur l'enclosure de la connaissance en lien avec les communs numériques, les logiciels libres ou encore l'open source (Bollier, 2015; Le Crosnier & Vidal, 2017). D'autres auteurs considèrent les nouveaux communs comme une forme d'*empowerment* des populations locales, politisant et radicalisant le concept (Dardot et Laval, 2015), qui leur permet d'expérimenter de nouveaux modèles de sociétés alternatifs au capitalisme. Certains lient les communs au contexte urbain (Dellenbaugh-Losse et al., 2015; Festa, 2016; Foster, 2012; Foster & Iaione, 2015; Harvey, 2012; Huron, 2017; Iaione, 2012, 2015) indiquant des

⁷ « Le « mouvement » des nouveaux communs est chargé de courant électrique invitant les citoyens du monde à développer de nouvelles formes d'auto-gestion, de collaborations et d'actions collectives » (traduction personnelle)

caractéristiques spécifiques aux communs se développant dans cet environnement souvent hostile. Dans certaines villes, l'utilisation et la gestion de ressources spécifiques ont fait resurgir des préoccupations liées aux biens communs, comme en Italie, où la question des « *beni comuni* » a ré-émergé avec des conflits liés à la gestion de l'eau (Festa, 2016; Mattei, 2014). Les communs apparaissent souvent comme une alternative à la gestion de certaines ressources, et un moyen de se les réapproprier en mettant en place des modes de gouvernance plus participatifs. Pour continuer d'ouvrir et préciser la définition des communs, Bollier (2014) insiste sur le fait qu'ils concernent des ressources tangibles et intangibles de toutes sortes, mais qu'ils sont surtout un paradigme qui combine une communauté spécifique avec un ensemble de pratiques sociales, de valeurs et des normes utilisées pour gérer une ressource. Ainsi, pour l'auteur, les communs sont composés d'une ressource + une communauté + un ensemble de protocoles sociaux, formant un ensemble intégré et interdépendant (Bollier, 2014).

c. Les communs urbains

L'émergence des communs, et en particulier les communs urbains, est fortement liée à l'expansion et la domination du modèle capitaliste néolibéral (Festa, 2016). Elle est également alimentée par les vagues de privatisation de nombreux services publics et un retrait de l'État dans de nombreux domaines (Kebir & Wallet, 2021). En ville, ces pressions sont particulièrement pesantes car les enjeux (financiers, pouvoirs) y sont de taille (Festa, 2016; Harvey, 2012). Ainsi, les villes sont devenues des hauts lieux de luttes urbaines contre le modèle capitaliste néolibéral et ses conséquences (Festa, 2016). Prenant de nombreuses formes, ces luttes s'illustrent souvent par des occupations successives de places, de théâtres et autres lieux symboliques, pour montrer la désapprobation des communautés locales vis-à-vis de décisions prises par les gouvernements par exemple. Ces lieux occupés deviennent alors des emblèmes de l'opposition au modèle capitaliste dominant, et représentent des hauts lieux d'expérimentations sociales, souvent autogérés (Festa, 2016).

*L'école italienne des communs ou « *beni comuni* »*

L'Italie est un pays où les communs urbains prennent beaucoup d'importance aujourd'hui en Europe. L'histoire de ce pays a permis de créer un terreau fertile pour l'émergence et l'institutionnalisation de communs urbains variés. Dans les années 2000, une première série de réformes autorise l'État à faire sortir du domaine public et à liquider un ensemble de biens. Ces derniers, dont certains faisant partie du patrimoine culturel, ont donc été aliénés (Festa, 2016). Ces réformes, conjuguées à l'impact écrasant de la crise de 2008, ont mené de nombreuses villes italiennes, proches de la faillite, à céder des actifs et des biens culturels et historiques symboliques (comme des théâtres) à des organismes privés. Selon Festa (2016), la population italienne a ainsi subi et souffert de ce glissement de biens et services publics locaux dans le domaine privé. Ce contexte a eu pour conséquence de faire grandir la part de citoyens marginalisés ou exclus, les privant d'un grand nombre de services (Festa, 2016).

En plus des biens patrimoniaux, certaines lois permettent aux municipalités de réaliser des appels d'offres pour privatiser d'autres types de biens comme l'eau, l'électricité ou le gaz,

accélérant le phénomène de privatisation et d'enclosure (Coriat, 2017; Festa, 2018). Un grand mouvement de contestation émerge donc pour s'opposer à ces privatisations, et plus spécifiquement à celle de l'eau. L'eau est ainsi défendue en tant que bien commun et non bien public. Parallèlement à ce mouvement, une commission (dirigée par Stefano Rodotà) se met en place au parlement italien pour proposer une réforme du statut des biens dans la société (2007-2008). Cette commission travaille sur la définition d'un statut juridique pour les biens communs (Coriat, 2017), pour montrer qu'il existe une autre voie que celle du public ou du privé. Le projet de loi de la « Commission Rodotà » propose la définition suivante : « de la catégorie des biens communs, ou mieux encore des choses qui expriment une utilité fonctionnelle à l'exercice des droits fondamentaux ainsi qu'au libre développement de la personne. Les biens communs doivent être protégés par le système, y compris dans l'intérêt des générations futures. Les titulaires des biens communs peuvent être des personnes juridiques publiques ou privées » (Mattei, 2014). La fonction collective des biens communs doit être garantie jusqu'aux limites qui sont fixées par la loi. Autrement dit, les biens de cette catégorie doivent être accessibles à la collectivité. Ils peuvent provenir aussi bien de la sphère privée que de la sphère publique et lorsqu'ils proviennent de la sphère publique, ils doivent être gérés par des sujets publics et « placés en dehors de la sphère commerciale » (Mattei, 2014). Pour illustrer cette catégorie, des exemples comme l'eau (rivières, fleuves, sources, lacs), l'air, les parcs, les forêts, les zones de montagnes de haute altitude, les glaciers et neiges pérennes, les plages, les biens archéologiques, culturels, environnementaux ou les places publiques sont donnés. Bien que ce projet de loi n'ait pas été accepté, et malgré deux référendums le soutenant majoritairement, il a réussi à avoir des échos importants avec une prise de conscience collective de la valeur des biens communs et de leur privatisation croissante. Beaucoup de mouvements se sont par la suite inspirés des travaux de la Commission Rodotà pour dénoncer les enclosures et prôner un modèle où les biens communs peuvent être intégrés juridiquement dans nos sociétés (Coriat, 2017; Mattei, 2014; Vesco, 2020).

Deux exemples peuvent être mobilisés pour montrer l'impact de cette commission sur le développement des communs en Italie : celui de la gestion de l'eau et celui du Théâtre Valle. Le premier exemple émerge à la suite d'une volonté de privatiser le service d'eau à Naples. Après une forte mobilisation, ce service a finalement été re-municipalisé à travers une Entreprise Spéciale de droit public. Ce changement a permis de rendre les premiers mètres cube d'eau gratuits, pour que tout le monde puissent accéder à ce bien commun (Coriat, 2017; Mattei, 2014). Cet exemple est également un des rares modèles de gestion participative et écologique de l'eau en ville, où un parlement constitué d'usagers, de travailleurs, d'environnementalistes et de conseillers communaux participe à la gouvernance de la ressource (Mattei, 2014). Le second s'ancre dans les nombreuses occupations de lieux culturels et surtout de théâtres, comme le Théâtre Valle à Rome. Après sa fermeture en 2011, un appel d'offre devait avoir lieu pour définir le sort du théâtre. Pour protester contre une possible privatisation, des travailleurs du monde du spectacle ont organisé l'occupation du théâtre pour défendre son statut de théâtre public. Rejoints par d'autres activistes et sympathisants, une gestion démocratique, participative et transparente s'est vite mise en place, proposant une alternative à la politique culturelle de l'époque. Ce théâtre est devenu un symbole de la défense des communs urbains et de l'expérimentation de nouveaux modes de gestions plus collaboratifs (Mattei, 2014).

Ces deux exemples illustrent l'amorce d'un changement de paradigme autour de la propriété, de la gestion et de l'accès à certains biens et ressources. Ils montrent l'implication de la population face à la privatisation d'une ressource commune, comme l'eau ou la culture. Ces cas ont donné aux communs plus de résonance et ont concrétisé des modes de gestion alternatifs dans des contextes urbains. L'Italie offre aujourd'hui de nombreux exemples d'une réflexion poussée sur l'intégration des communs urbains dans les politiques publiques et la gestion de la ville, comme l'illustrent les « *patti di collaborazione* » (Ranocchiaro & Mager, 2019; Vesco, 2020). En effet, dans plusieurs villes italiennes (mais pas uniquement), les programmes des « *Co-cities* » et des « *LabGov* » se sont mis en place pour tester des modèles plus inclusifs de gouvernance dans les villes et laisser une place aux communs urbains⁸. Ces approches sont basées sur des recherches portées par de nombreux chercheurs et plus particulièrement par Christian Iaione et Sheila Foster poussant la réflexion pour considérer les villes comme des communs (Foster & Iaione, 2015; Iaione, 2012, 2015). La ville de Bologne (Italie) est pionnière dans ce domaine et expérimente depuis 2011 une nouvelle manière de gouverner des communs urbains. En France, la ville de Grenoble a récemment lancé un programme pilote pour tenter de faciliter le dialogue entre la municipalité et les communs de la ville.

Les communs urbains : nouveau pan des communs

Depuis des années 1980, la majorité des recherches sur les communs provient de deux groupes de chercheurs : ceux qui s'intéressent aux « *common pool resource* » et à leur gestion collective des ressources en dehors du marché et de l'État, et ceux qui s'intéressent au capitalisme et à ses alternatives (Huron, 2017). Ces deux groupes se sont concentrés pendant longtemps sur des ressources naturelles, et ce n'est que depuis les années 2010 qu'un travail de fond est réalisé sur les ressources urbaines, et par extension les communs urbains. Avec l'urbanisation croissante et la diversification des « objets communs », les communs urbains sont revenus au-devant de la scène aussi bien scientifique que populaire (Huron, 2017).

En 2016, Festa propose une synthèse de la littérature sur les communs urbains où elle cherche à préciser ce concept encore flou en s'intéressant aux caractéristiques du milieu dans lequel ils évoluent (Festa, 2016). Pour l'auteur, la ville est un lieu où le secteur privé a pris le dessus sur les institutions publiques. Ces dernières ont failli à leur tâche première de maintenir les biens publics ouverts et accessibles à tous, en cédant à la pression des lobbys et entreprises privées qui rachètent lentement de nombreux espaces urbains (Festa, 2016; Mattei, 2014). Pusey et Chatterton (2016) considèrent la ville comme un lieu constructif pour les communs car elle est un espace où se cristallise de nombreuses résistances et luttes. Elle est le lieu privilégié pour produire des alternatives à une ville urbaine organisée autour d'un capitalisme néolibéral (Pusey & Chatterton, 2016). Pour les auteurs, le caractère éclectique de la ville contemporaine et la richesse de sa vie sociale offrent plus de possibilité d'étendre le spectre des communs et la production d'alternatives. Les communs urbains permettent également de créer de nouveaux

⁸ <https://labgov.city/about-people/>, consulté le 10/01/2024

imaginaires de la vie urbaine basés sur la rébellion et la coopération (Pusey & Chatterton, 2016). Enfin, Pusey et Chatterton (2016) voient les communs urbains comme des nouvelles manières d’approfondir les enjeux et les luttes en créant des alternatives durables au cœur d’un capitalisme urbain (2016).

Pour d’autres auteurs (Dellenbaugh-Losse et al., 2015; Festa, 2016; Harvey, 2012), la question des communs urbains est liée à l’utilisation commune et le maintien dans le temps de certaines ressources partagées au quotidien dans les villes. Ainsi, ils considèrent que les communs urbains peuvent être créés à tout moment par les citoyens autour de l’appropriation ou de l’engagement pour réguler ces ressources. Pour Eizenberg (2012), les communs urbains regroupent un certain nombre de caractéristiques « essentielles ». La première est qu’ils sont produits, autrement dit, ils sont un résultat et n’existe pas par essence. La seconde est qu’ils offrent un panel d’éléments participant à la qualité de vie sur lesquels des droits sont négociés : logements, espaces ouverts, espaces récréatifs et sociaux par exemple. La troisième est que les communs urbains répondent à ces besoins, ainsi qu’à d’autres, de manière non marchande. La quatrième est que les communs reposent sur des communautés qui misent sur la coopération et la collaboration plutôt que la concurrence (Eizenberg, 2012). Cette dernière conception semble prendre en compte et résumer un grand nombre des caractéristiques des communs urbains qu’on retrouve dans la littérature sur le sujet.

Pour Volont et Smets (2022), les communs urbains ne sont pas considérés comme de simples ressources à partager mais comme « *a “means” through which to explore new and emancipatory forms of togetherness in the contemporary city* » (Volont & Smets, 2022, p. 85). Dans cette conception, les communs urbains ne sont pas donnés préalablement mais doivent être révélés et mis en commun par « *the social subject of the commoner and through the very process of commoning* » (Volont & Smets, 2022, p. 85). Pour les auteurs, le « *urban commoning constitutes the practice of sharing urban resources (space, streets, energy, and more) through principles of inclusion and cooperation* » (Volont & Smets, 2022, p. 84). Pour Festa (2016), les communs urbains ont grandement participé à l’appréhension des communs comme un ensemble de pratiques sous-jacentes aux biens communs, plutôt que comme un objet en lui-même. Cependant, cette ambiguïté lexicale ouvre un débat concernant la distinction entre ce qui est déjà investi comme étant commun, les communs « acquis », et les ressources appartenant encore à l’État ou au marché, mais qui sont considérées comme étant communes, les communs « en devenir » (Festa, 2016).

d. *Commoning practices*, vers une conception opérationnelle des nouveaux communs ?

North (2016) définit le *commoning* « *as active processes whereby subaltern organisations and groups of people identify and take control of a variety of resources and manage them in common, i.e. democratically and collectively, not privately or in an exploitative manner* » (North, 2016, p. 17). Pour Gibson-Graham et al. (2016), il s’agit d’un « *relational process – or more often a struggle – of negotiating access, use, benefit, care and responsibility* » (Gibson-Graham et al., 2016, p. 195). Les auteurs présentent le *commoning* comme un processus « *messy and fragmented* » où les transformations prennent place à des rythmes différents dans le temps

(Gibson-Graham et al., 2016, p. 208). Cette définition du *commoning* permet de mettre l'accent sur deux choses : d'une part le *commoning* est un processus qui s'inscrit dans des temporalités variables ; et d'autre part c'est un processus complexe, rempli d'embûches et de difficultés. Pour Volont et Smets (2022) le *commoning* est une pratique quotidienne de partage des ressources, une attitude coopérative qui va au-delà du partage de ressources, c'est « *a cooperative stance that goes beyond state/public provision and market based competition. The "commoner", finally, is the social subject engaging in the sharing, based on principles of inclusivity and cooperation* » (Volont & Smets, 2022). Le *commoner* participe activement à l'activation du commun et à sa gouvernance (Sultan, 2017).

Pour De Angelis (2017) le *commoning* est une forme de coopération sociale qui résiste au paradigme dominant de la vie moderne et qui opère en dehors des codes et protocoles d'une coopération sociale dominée par le capitalisme (De Angelis, 2017). Pour l'auteur, « *it is a form of social cooperation in which profit for profit's sake, expropriation and competitiveness are not the dominant drives of the forms and goals of cooperation, and thus provides fundamentally different meanings and sustenance for life in common* » (De Angelis, 2017, p. 207). Le processus de *commoning* permet à la communauté d'imaginer et de se remémorer, accueillant et s'ancrant dans différentes temporalités. Le *commoning* est pour l'auteur un catalyseur émotionnel important, qui « *tap into hidden chamber within our imaginations that harbours vivid images of different ways to live, to relate, to define goals* » (De Angelis, 2017, p. 208).

Pour Helfrich et Bollier (2017), le *commoning* est un moyen pour les individus de palier les dysfonctionnements du marché et de l'État. En effet, les auteurs présentent le *commoning* comme « un des facteurs clefs qui permettent aux gens de répondre à leurs besoins premiers, de protéger leur autonomie et leur liberté, et d'initier des relations plus responsables et écologiques avec la Terre » (2017, p. 206). Le *commoning* est au cœur des communs, il est « infini et reste ouvert » et il inscrit l'individu dans la communauté (Helfrich & Bollier, 2017, p. 206). Le processus de *commoning* est également assimilé à « une plateforme pour imaginer, tisser et mettre en œuvre des relations, des comportements et des éthiques », dans le but de rendre les communs « culturellement lisibles et « réels », à travers un langage et une culture partagée » (Helfrich & Bollier, 2017, p. 208). Dans la suite de l'argumentaire les auteurs mettent en avant un certain nombre de caractéristiques du *commoning* : il « honore le rôle de la prise d'intérêt et de la responsabilité de l'être humain dans le maintien de la vie » ; « a le potentiel d'encourager une administration responsable de la nature » ; « réintroduit l'affect » ; « cultive une éthique du pluralisme » ; « est unique dans chaque cas » ; « respecte l'importance de la place, d'un savoir incarné et situé » ; et il « revendique une pause souveraine par rapport à un monde envisagé par le capitalisme » (2017, p. 209). Finalement, le *commoning* est, pour les auteurs, une manière d'envisager et de mettre en œuvre un avenir et une logique sociale post-capitaliste (Helfrich & Bollier, 2017).

Dans son ouvrage *Common Space : The city as commons*, Stavrides (2016) s'intéresse à la dimension spatiale des communs et du *commoning*. Pour lui, les pratiques du *commoning* produisent de nouvelles relations entre les personnes, encouragent les rencontres et négociations créatives au travers desquelles des formes de partage sont mises en place et de la

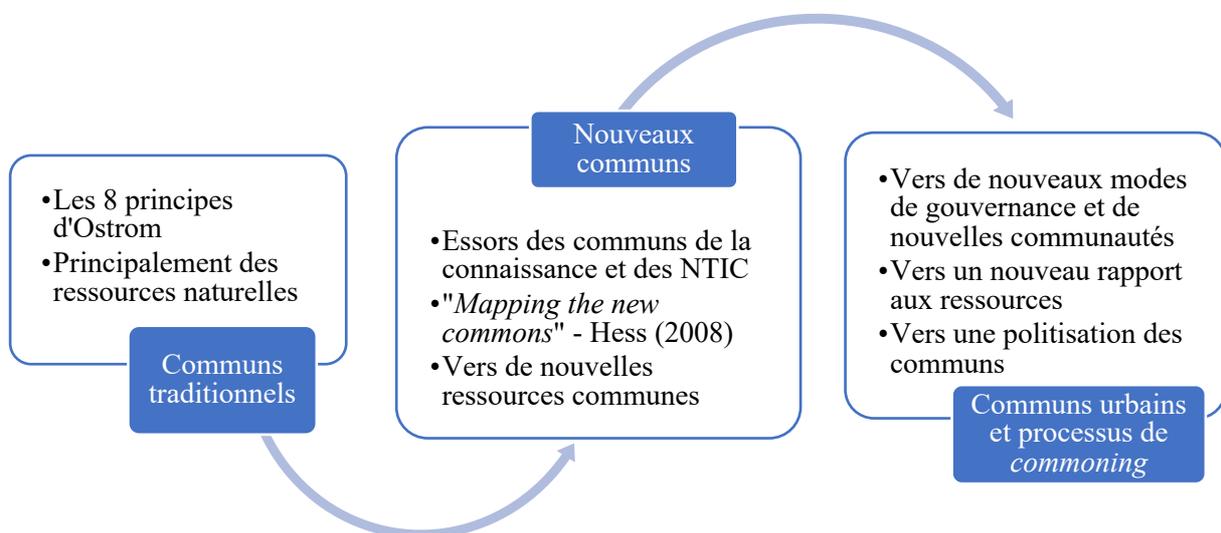
vie commune est créée (Stavrvides, 2016). Certains processus de *commoning* sont plus ou moins ouverts, ainsi l’auteur note qu’il existe des formes de « *enclosed commoning* », qui peuvent être des enclosures littérales ou symboliques ayant pour objectif de préserver le processus de *commoning*. Cependant, Stavrides souligne que cette forme d’enclosure peut être le début de la fin du *commoning* à travers l’espace (« *space-commoning* ») (Stavrvides, 2016, p. 4).

Pour Festa (2023), « l’irruption dans le débat du concept de *commoning* – le mettre et le faire en commun – a contribué à ouvrir l’imaginaire politique vers des normes capables de traduire juridiquement les institutions déjà à l’œuvre dans les expériences sociales diffuses les plus innovantes » (Festa, 2023, p. 312).

Choix d’une définition et conclusions

Cette partie a montré l’évolution historique et l’ouverture du concept de « commun(s) ». Ce dernier a d’abord désigné des ressources - principalement naturelles - partagées avec des régimes de gestions (règles et droits) rigides : les communs traditionnels. Puis, les communs ont inclus un plus grand nombre de ressources avec des règles de gouvernance et des frontières délimitant les communautés plus floues et souples : les nouveaux communs. Toutes les interprétations et différentes applications des communs dans d’autres contextes ont permis à cette notion de s’élargir et les communs sont aujourd’hui des outils utilisés par de nombreux groupes et communautés.

Figure 7 - Évolution du concept de commun



Source : Léa Canevet

La Figure 7 résume brièvement les principales étapes de l’évolution récente des communs. La première case illustre les communs traditionnels d’Ostrom, suivant les huit principes et se concentrant principalement sur des ressources naturelles. La seconde case représente l’essor des nouveaux communs, comme les communs de la connaissance, marqués par les NTIC, ainsi que le développement d’Internet. Elle intègre également l’article de Hess (2008) soulignant la diversité des ressources nouvellement considérées comme communes. Et enfin la troisième case

représente les nouvelles actions collectives et les communs urbains dont les modes de gouvernance sont plus fluides et tendent vers une politisation du concept. La relations de la communauté à la ressource change et la propriété ne semble plus être un frein au *commoning*.

Après avoir identifié des éléments clés du concept de communs, ils seront définis et considérés tout au long de cette recherche comme une ressource (principalement urbaine), gérée de manière plus ou moins ouverte et participative, par une communauté d'utilisateurs dont les contours sont en constante fluctuation. Ils seront considérés comme un « lien vivant entre une chose, un objet, un lieu, une réalité naturelle (un fleuve, une forêt) ou artificielle (un théâtre, un édifice public ou privé, un service, une entreprise, une place), et l'activité du collectif qui le prend en charge, le préserve, l'entretient et en prend soin. » (Dardot & Laval, 2017, p. 219). Les ressources, comme les espaces, peuvent alors devenir des communs parce qu'un « collectif les fait vivre en les affectant à et en les réservant pour l'usage commun » (Dardot & Laval, 2017, p. 220). Cette conception des communs montre l'importance des liens entre la ressource et la communauté utilisatrice, ainsi que la fluidité de la forme qu'ils peuvent prendre. Le commun peut alors être comparé à un écosystème - filant la métaphore du « lien vivant » utilisée par Dardot et Laval (2017) - intégré dans un milieu, en constante adaptation car chaque élément qui le constitue est en perpétuel mouvement. Finalement, les communs seront ici considérés comme une activité, un processus ou une pratique plutôt qu'une catégorie, cela donne aux *commoners* une grande liberté dans leur pratique du commun ou leur activité de *commoning* (Gibson-Graham et al., 2016; Linebaugh, 2009).

1.2 – Le développement territorial et les communs

Cette seconde partie permet de mettre en lien les communs et le développement territorial. Dans un premier temps, elle clarifie certaines notions comme celle de territoire et de développement, pour ensuite expliquer l'émergence et les évolutions du développement territorial. Dans un second temps, cette partie se concentre sur les liens entre les communs et le développement territorial, en repartant de la base : le territoire.

1.2.1 Le développement territorial

Le développement territorial est arrivé relativement récemment (courant des années 1990) dans l'histoire des sciences économiques, et plus précisément des sciences régionales (Thiard, 2019). Il s'inscrit dans le contexte de mondialisation, voire en est une réponse directe (Campagne & Pecqueur, 2014), d'effacement progressif des frontières et de domination du modèle capitaliste néolibéral. Cette domination n'est cependant pas sans critiques. En effet, les limites du système capitaliste et les effets néfastes de la mondialisation se font ressentir sur beaucoup d'aspects (écologiques, sociaux et économiques...) et sont pointés du doigt par de nombreux mouvements altermondialistes et mobilisations citoyennes. Ainsi, la pertinence de l'échelle locale pour construire et développer de nouveaux modèles économiques plus soutenables est de plus en plus reconnue et encouragée. Le développement local, puis territorial, se concentre sur les atouts du local et l'importance de l'ancrage des acteurs dans le territoire. Bien que de plus en plus mobilisé, le développement territorial reste polysémique et souvent mal défini (Thiard, 2019). Cette polysémie se traduit par exemple par l'interchangeabilité du développement local et du développement territorial, qui semble pourtant lui avoir succédé. Thiard (2019) écrit même que le développement territorial semble désormais rentrer dans la grande famille des « mots-valises » (p.5), ayant plus de sens dans ce qu'ils sous-entendent, plutôt que dans ce qu'ils signifient littéralement, ce qui complique drastiquement leur interprétation (Thiard, 2019). Pour clarifier cette notion, le choix de définir les deux notions le composant (territoire et développement) a été choisie, pour ensuite approfondir le concept dans sa globalité.

a. Concepts : le territoire et le développement

« *Le territoire, compris comme un système vivant, naît et grandit* » (Magnaghi, 2014, p. 10).

Définir le territoire n'est pas une tâche facile. En effet, l'histoire et l'utilisation croissante du terme ont eu pour conséquence d'entourer cette notion d'un flou conceptuel difficilement dissipable (Pesqueux, 2014). Cela se confirme d'ailleurs en regardant sa signification dans *Le dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (Lévy & Lussault, 2013) qui donne huit définitions différentes du territoire et lui consacre dix pages. Cette complexité s'explique en partie par le fait que de nombreuses disciplines se sont appropriées ce concept, lui donnant une dimension propre à chacune (Fontanille, 2014). Ainsi, en droit, en histoire, en sciences politiques, en économie ou en géographie, le territoire n'aura pas le même sens. Son sens change également en fonction du contexte historique et spatial, multipliant ses usages et ses

significations et complexifiant la communication sur le sujet entre les chercheurs (Lévy & Lussault, 2013). Comment alors définir le territoire ?

Étymologiquement, « territoire » découle du terme latin « *territorium* » s'apparentant à une « étendue sur laquelle vit un groupe humain » (Paquot, 2011, p. 23). Il est souvent caractérisé comme un espace approprié, lié à une histoire, une production sur laquelle règne une autorité, une juridiction (Campagne & Pecqueur, 2014; Lévy & Lussault, 2013; Paquot, 2011). Pour identifier cet espace, la notion de frontière représente un élément essentiel car elle permet de délimiter la zone concernée : de la commencer et de la finir (spatialement) (Lévy & Lussault, 2013). Le territoire est donc, au premier abord, une étendue de taille variable, limitée par des frontières (plus ou moins palpables et strictes), gérée et administrée par une autorité, et enfin, occupée et appropriée par un groupe humain. En géographie, l'emploi de la notion de territoire est relativement récent, car jusque dans les années 1960-1970, cette notion était associée à une approche aménagiste (Lévy & Lussault, 2013; Ripoll & Veschambre, 2005). Elle succède donc à partir des années 1980 à celle d'espace, qui avait déjà remplacé celle de région. Cet enchaînement de notions a par ailleurs permis aux deux autres – région et espace - de prendre des sens différents, voire de se réinventer complètement (Ripoll & Veschambre, 2005). Pour Raffestin, le territoire est généré et produit à partir de l'espace ; c'est donc en s'appropriant un espace qu'un acteur le « territorialise » (Raffestin, 2019). Christian Grataloup considère que l'histoire de la géographie se découpe en trois temps, le premier est celui du « milieu » (où le naturalisme domine), le second est celui de « l'espace » (dominé par la géométrie spatiale, facilitant la comparaison) et le dernier est celui du « territoire », marqué par la prise de conscience des effets géographiques des identités individuelles et sociétales (Lévy & Lussault, 2013).

Aujourd'hui, une des acceptations la plus répandue et englobante définit le territoire comme « la portion de la surface terrestre, appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux. C'est une entité spatiale, le lieu de vie du groupe, indissociable de ce dernier » (Bailly et al., 1995). Ici, le territoire est d'abord un espace situé, construit et approprié. Il n'existe pas de fait car il est le fruit de l'histoire évolutive des groupes sociaux qui l'habitent, l'investissent et le transforment en fonction de leurs besoins et d'une réalité géographique. Chacun de ces éléments constitutifs sont indissociables les uns des autres et le territoire ne se forme que si chacun est présent et actif sur cet espace. Pour Debarbieux, le concept de territoire permet de prendre en compte simultanément ses attributs « objectifs, subjectifs et conventionnels » (Lévy & Lussault, 2013, p. 912). Ainsi, pour l'auteur, « sa nature objective ou objectivable est celle de sa matérialité et celle de la matérialité des pratiques dont il est tout à la fois, un produit, le support et l'objet. Sa nature subjective est celle de l'expérience individuelle (sensible, affective, symbolique) qu'il rend possible. Sa nature conventionnelle réside dans le fait qu'en dernier ressort, un territoire social ne doit sa pertinence qu'à un processus donné, toujours singulier et endogène, de construction collective de l'intelligibilité du monde. À ce titre, il participe toujours d'une vision du monde et d'une représentation auto-référencée et identitaire du groupe qui la construit » (Lévy & Lussault, 2013, p. 912).

Fontanille (2014) s'intéresse à cinq propriétés du territoire, qui semblent former un résumé des caractéristiques ou dimensions composant un territoire (Fontanille, 2014). Ainsi, l'auteur commence par (1) les propriétés spatiales, autrement dit montrant le territoire comme un espace délimité ; puis (2) les propriétés modales et actantielles, autrement dit le territoire comme espace contrôlé par un actant ; puis (3) les propriétés figuratives et sensibles, autrement dit « le territoire dans sa spécificité et sa légitimité perçues et vécues » ; puis (4) les propriétés subjectales et énonciatives, autrement dit le territoire comme « projection d'une identité et d'une appartenance symbolique » ; et enfin (5) les propriétés herméneutiques, autrement dit « le territoire comme processus de transformation sémiotique, comme produit d'un travail collectif de donation de sens » (Fontanille, 2014, p. 3). Le territoire se différencie donc en tant qu'espace spécifique, délimité, contrôlé, approprié, perçu, vécu et marqué par une histoire et une identité symbolique forte qui créent et constituent un sens collectif. Le territoire est donc considéré comme un objet à la fois matériel et immatériel.

La théorie économique a mis beaucoup de temps à prendre en compte la notion de territoire (Zimmermann, 2008). L'espace physique (pas encore territoire) regorge avant tout de ressources (aussi bien matérielles qu'immatérielles) à utiliser, transformer, exploiter pour produire de la valeur économique et se différencier sur le marché (Lévy & Lussault, 2013; Pesqueux, 2014; Zimmermann, 2008). Cette homogénéisation de l'espace permet de mettre de côté les spécificités des territoires, souvent lissées pour réaliser des modèles applicables partout (Magnaghi, 2014). Cette tendance s'est cependant estompée ces dernières années grâce à l'apparition de certains courants de pensée en science régionale donnant une place beaucoup plus importante au territoire. Le développement local et territorial, dont le nom oriente déjà la réflexion, peuvent être cités à titre d'exemple. Ainsi, les territoires s'imposent et sont présentés comme des « productions collectives, résultant des actions d'un groupe humain » (Torre 2015 p.278), qui possèdent leur dispositif de gouvernance propre et leur organisation. Ils ne sont pas considérés uniquement comme des entités géographiques, mais comme des espaces en construction permanente, s'élaborant au grè des oppositions et compromis entre ses protagonistes internes et externes. Cette construction se base sur leurs histoires, cultures locales et modèles d'organisations politiques (Torre, 2015). La logique économique derrière le territoire est tout de même centrale chez de nombreux chercheurs comme le montre l'ouvrage de Pecqueur (2000) sur le développement local, où le territoire est considéré comme un espace géographique délimité, où des acteurs ancrés tentent de résoudre des problèmes productifs partagés par l'ensemble de ces acteurs. Le territoire est alors un lieu où il est possible de venir chercher des solutions à des problématiques productives (Pecqueur, 2000).

Chez Campagne et Pecqueur (2014), la dominance économique est nuancée bien que présente. La notion de territoire s'oppose à celle de terroir : alors que la seconde est « sans projet », la première existe justement car elle est animée par « un projet de développement » ; ainsi, le territoire est défini par son projet de développement (Campagne & Pecqueur, 2014, p. 45). Pour les auteurs, une distinction doit également être faite entre le territoire « donné » et le territoire « construit ». Le territoire « donné » est préexistant à l'action des acteurs, il est le plus souvent le résultat d'un découpage institutionnel, politique ou bien administratif qui sert de base aux futurs projets. Le territoire construit lui « ne se révèle qu'à partir de la réalisation du projet, il

n'est pas postulé à l'avance et son degré de construction peut être variable » (Campagne & Pecqueur, 2014, p. 45). Campagne et Pecqueur (2014) insistent par la suite sur le caractère intentionnel et construit du territoire qui est le résultat d'un construit « social et politique qui émerge de luttes, de contradictions et de conflits. Il n'existe que par la volonté des hommes qui formulent à son propos un projet et donc une vision prospective formalisée dans une contractualisation entre financeur et bénéficiaire » (Campagne & Pecqueur, 2014, p. 46).

Magnaghi (2014) et l'école territorialiste italienne annoncent que « le territoire n'existe pas par nature » ; il n'est pas une entité spatiale ou une aire géographique « pure » (Magnaghi, 2014, p. 9). L'auteur présente le territoire comme un processus de « coévolution entre les établissements humains (organisés sur une base culturelle) et le milieu ambiant (organisé sur des bases géologiques et biologiques) » (Magnaghi, 2014, p. 9). Ainsi, toutes les civilisations ont façonné leur territoire à leur image, par le biais de leur interprétation de la relation qu'elles ont avec leur milieu ambiant et les ressources qui y sont présentes, laissant aux civilisations suivantes les traces tangibles et intangibles de ces relations. Le territoire est alors considéré comme le lieu de l'interprétation présente du passé, du présent et du futur, un espace où chaque civilisation donne un nouveau sens, réinterprète ou recycle d'anciennes structures (Magnaghi, 2014).

Après avoir développé l'idée de territoire et pour comprendre celle de développement territorial, il faut s'intéresser à la notion de développement. Ainsi, il est défini comme un « accroissement des richesses associé à l'amélioration des conditions de vie d'une population sur un territoire » (Lévy & Lussault, 2013, p. 265). Ce processus exprime l'action d'évoluer ou de s'épanouir, et apparaît dans le vocabulaire économique au milieu du XX^e siècle pour qualifier les fortes évolutions et transformations économiques et sociales de la période de la révolution industrielle (Lévy & Lussault, 2013). C'est également à ce moment-là que les écarts de richesses et de niveaux de vie à l'échelle du monde sont mis en exergue, séparant ainsi les pays dits « développés », des pays « en voie de développement » ou bien parfois « sous-développés ». Le terme de développement a été presque exclusivement lié aux activités productives et à leur participation à la croissance sur un espace donné (Moulaert & Nussbaumer, 2008; Torre, 2015). Cependant, il est aujourd'hui considéré comme englobant la croissance économique d'une part, et d'autre part les dimensions sociales et culturelles (invisibilisées par le seul terme de croissance) donnant une vision beaucoup plus holistique du processus. Le développement est aujourd'hui analysé comme un processus global de transformation sociale, parfois critiqué par certains auteurs pour les conséquences néfastes qu'il peut avoir sur les territoires (Lévy & Lussault, 2013). Il est fréquemment accompagné d'un adjectif qui le précise et le contextualise : développement durable, sous-développement, développement économique, local ou encore territorial (Lévy & Lussault, 2013).

À partir des années 1970-1980, la crise économique et sociale touchant les pays industrialisés, considérés comme « développés », vient changer la perception et la compréhension du terme de développement (Lévy & Lussault, 2013). Ainsi, alors que beaucoup considéraient la question du développement réservée aux seuls pays émergents, elle s'est à nouveau posée au début du XXI^e siècle dans les pays dits « développés » (Torre, 2015). En effet, le contexte contemporain

avec la crise mondiale de 2008, l'augmentation du chômage, les inégalités croissantes dans les sociétés des pays du Nord et la remise en question globale du système économique actuel, a conduit les chercheurs dans diverses disciplines à se reposer la question du développement. Alors que l'indicateur principal du développement restait le PIB/habitants (déjà partiellement remis en cause) ou le taux de croissance d'une unité géographique, la nouvelle réalité du développement s'est appliquée dans un contexte différent et a demandé de nouveaux modèles et approches pour l'appréhender (Torre, 2015). Ce nouveau contexte est marqué par un désengagement progressif de l'État et une remise en question du système de développement mis en place jusqu'à présent, laissant les échelons inférieurs gérer localement de nombreux paramètres de leur propre développement. Ainsi ont émergé de nombreuses nouvelles initiatives, actions et pratiques provenant directement des territoires et proposant de nouvelles formes de développement. Ces nouvelles dynamiques semblent d'ailleurs s'ancrer profondément dans les villes et leurs périphéries. C'est pour cela que « la notion de développement territorial, qui évoque la possibilité d'évolutions plus ou moins autonomes ou indépendantes de celle des nations, voire des régions, s'impose maintenant » (Torre, 2015). Elle est d'autant plus importante qu'elle laisse les acteurs locaux, ancrés dans leur territoire, former un projet de développement qui part d'en bas, c'est-à-dire des potentialités du territoire et des atouts humains pour s'intégrer par la suite à des dynamiques plus globales.

b. Contextualisation de l'émergence du développement territorial et définition

« Quand nous parlons d'émergence récente, il s'agit de ce qu'il faudrait plutôt appeler des « territoires de développement ». Ainsi, pour simplifier, on pourrait dire que ce qui est plutôt ancien ce sont des « territoires » et ce qui est récent c'est que la « territorialité » de certains espaces soit porteuse de développement et que l'on puisse ainsi parler de développement territorial » (Campagne & Pecqueur, 2014, p. 29).

Comme mentionné précédemment, les modèles économiques ont exclu pendant longtemps l'espace, et la géographie de manière générale, considérés comme des éléments gênants par les économistes néo-classiques pour qui le capitalisme est autonome et sans ancrage spatial. L'espace n'est pas considéré comme un construit mais comme un élément donné, tout comme les ressources qui le composent (Aydalot, 1985; Claval, 2008; Pecqueur, 2014). Au cours du XIX^e et XX^e siècle, le début des réflexions sur l'espace en sciences économiques donne naissance à trois courants distincts : l'économie spatiale, la théorie des relations internationales et la géographie économique (Claval, 2008). L'économie spatiale s'intéresse à l'espace uniquement pour maximiser les transports et l'emplacement des lieux de production, sans tenir vraiment compte de la diversité des territoires. Elle est portée par des auteurs comme von Thünen (XIX^e siècle), Weber (début XX^e siècle) ou encore Christaller (XX^e siècle). L'espace est plutôt considéré comme un frein ou un obstacle dû à l'éloignement qu'il peut produire (Claval, 2008). La théorie des relations internationales, portée par Ricardo (début XIX^e), considère le sol (plus que l'espace) comme un facteur de production dont on doit tirer avantage de sa spécialisation pour échanger. Ici, l'espace est davantage considéré comme un obstacle qu'il faut surmonter plutôt qu'une variable complexe à étudier. Et enfin, la géographie économique, portée par Ritter (XIX^e siècle), s'intéresse particulièrement au rôle de la

circulation et de la diffusion des denrées entre les pays grâce aux marchés, en mettant en avant la spécificité des diverses aires de productions surtout en termes de facteurs naturels (Benko, 2008; Claval, 2008). Ce courant perçoit l'espace et l'éloignement comme un moyen d'étudier le génie organisationnel humain dont découle la création de relations dans l'espace permettant de contourner cette difficulté (Claval, 2008). C'est d'ailleurs la géographie économique qui donnera naissance aux sciences régionales dans les années 1950. Dans l'ensemble des théories économiques de l'époque, l'espace est simplifié excluant la complexité des territoires. Cependant, l'intégration de l'espace dans l'économie a joué un rôle très important dans l'élaboration de nouveaux modèles économiques (Claval 2008).

Au cours du XIX^e siècle, la géographie humaine change également son rapport à l'espace, mettant en avant la diversité des territoires, des cultures et des groupes humains (Claval, 2008). Ainsi, ces derniers habitent et s'organisent différemment dans l'espace. Différents types d'espaces émergent classifiés en fonction de leurs spécialités : industriels, agricoles ou encore urbains (Claval, 2008). Cette prise de conscience des différences spatiales et de la complexité de l'espace imprègne donc les sciences sociales et l'économie durant le XX^e siècle. Ainsi, la géographie économique évolue se concentrant sur l'étude de l'organisation régionale en observant, par exemple, les liens entre les flux de marchandises, les transports et la population prenant en compte les disparités régionales (Claval, 2008). L'histoire de la géographie économique est marquée par le clivage entre les géographes et économistes qui rend difficile sa structuration et son évolution jusque dans les années 1960, où cette fracture s'estompe. D'autres sciences comme la sociologie, l'urbanisme ou l'aménagement influencent également la discipline (Benko, 2008).

Dans ce contexte, la science régionale apparaît dans les années 1950 se structurant autour de la figure de Walter Isard. Ce dernier définit la science régionale comme une discipline qui identifie puis étudie l'ensemble des problèmes sociaux dans leurs dimensions spatiales, grâce à diverses approches, souvent pluridisciplinaires (Benko, 2008). Prenant de l'importance, la science régionale justifie son existence en montrant les problématiques nouvelles auxquelles certaines régions font face, et auxquelles il faut trouver des solutions de manière holistique. En effet, les différentes régions du monde font face à des phénomènes spécifiques liés à leur développement et évolutions propres (chômage, crises économiques ou sociales, inégalités territoriales, reconstruction d'après-guerre, croissance démographique...) qu'il faut étudier pour comprendre et agir en conséquence (Claval, 2008). Dans les années 1970, la crise économique (premier choc pétrolier) et les dynamiques de mondialisation engendrent de nombreuses délocalisations et le chômage augmente fortement. Cette crise internationale permet une prise de conscience du fossé entre la réalité des grandes firmes multinationales et celle des territoires locaux, montrant l'importance de développer une économie locale (Torre & Zimmermann, 2015). Ainsi, dans certains territoires, des acteurs se mobilisent autour de projets locaux. Ils tentent alors d'analyser les ressources et les synergies, potentielles et présentes, localement, afin de dégager de la valeur. C'est le fondement de l'approche du développement local, basé sur l'idée de « la reconquête de la souveraineté économique diluée dans la globalisation » (Torre & Zimmermann, 2015, p. 17). Cette dynamique de développement local est d'ailleurs accompagnée en France, archétype du pays centralisé, par les politiques de

décentralisation des années 1980 (Glon et al., 2016; Torre & Zimmermann, 2015). Ces nouvelles dynamiques locales se mettent donc en place et prennent de l'importance. De nouveaux espaces industriels, collectivement innovants et résilients, émergent, remettant en cause les anciens modèles de développement et affirmant la région comme un espace économique à part entière (Benko, 2005, 2008). Des groupes de chercheurs (économistes, sociologues, etc.) se forment pour étudier localement des dynamiques de développement. Ainsi, en Italie un groupe étudie le renouveau de l'industrie du Nord de l'Italie (les districts industriels), tandis qu'un autre groupe international (le GREMI) étudie les milieux innovateurs. Tous sont grandement influencés par les idées des districts industriels de Marshall. Le développement de ces études met en avant l'épuisement du modèle fordiste et la difficulté pour l'État de gérer des politiques de développement régional cohérentes, favorisant des approches de développement endogène ou « bottom-up », par le bas (Benko, 2008). Les expressions de développement par le bas (Stöhr, 1978; Stöhr & Taylor, 1981) ou encore de développement local (Aydalot, 1986) ont longtemps dominé les recherches en sciences régionales. Ces concepts traduisent la volonté d'une plus grande implication des acteurs et populations locales dans le développement économique, en se basant sur la mise en valeur des spécificités locales (savoir-faire, ressources spécifiques, collaborations, organisations, etc.). Le développement par le bas (« *development from below* »), développé par Stöhr et Taylor (1981), confronte le « *development from above* » basé sur un développement dépendant des demandes extérieures (Stöhr & Taylor, 1981). Les auteurs basent le développement par le bas sur une « *maximum mobilization of each area's natural, human and institutional resources with the primary objective being the satisfaction of the basic needs of the inhabitants of that area* » (Stöhr & Taylor, 1981, p. 10). Ici, le développement mobilise les ressources locales pour répondre aux besoins des populations locales (Stöhr & Taylor, 1981). Quant au développement local, il s'oppose souvent au développement global et à la croissance exogène, caractéristique de l'économie néoclassique (May, 1986). Il prend en considération les dynamiques sociales locales comme des facteurs importants, voir moteurs, dans l'évolution des trajectoires territoriales. Les modes d'organisation et de coordination autonomes de l'espace sont au centre du concept, et le local est considéré comme le résultat construit de mobilisations citoyennes et des dynamiques de développement endogènes mises en place par les acteurs locaux (Klein, 1989; May, 1986). Mayer et al. (2021) considèrent le développement local comme « *a place-specific process that addresses the internal social needs rather than external markets and that aims to improve the qualitative dimensions* » (Mayer et al., 2021, p. 220).

Le développement territorial prend en compte toutes les spécificités politiques, sociales, symboliques du territoire et considère le territoire comme un construit d'acteurs économiques et sociaux (Glon et al., 2016). Pecqueur (2013) définit le développement territorial comme « tout processus de mobilisation des acteurs qui aboutit à l'élaboration d'une stratégie d'adaptation aux contraintes extérieures, sur la base d'une identification collective à une culture et à un territoire » (Pecqueur, 2013a, p. 5). Le développement territorial se base sur une construction d'acteurs qui ont pour but de trouver des solutions, à l'échelle locale, pour résister à la concurrence globale. Ces acteurs tentent donc de mettre en place des stratégies d'adaptation, comme par exemple, territorialiser leur économie en valorisant les ressources spécifiques de leur territoire, afin d'éviter d'entrer en concurrence avec d'autres sur des produits plus standards

(Pecqueur, 2013b). La question du développement territorial se pose plutôt pour des réalités géographiques de petites tailles et sa finalité reste l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être des habitants, voire de leur richesse (Torre, 2015). Une approche par le développement territorial permet de prendre en compte les acteurs productifs et les institutions, mais également et surtout les autres parties prenantes du territoire, comme les associations, les collectivités et d'autres acteurs détachés du monde productif. Elle permet également de mettre en avant et d'intégrer aux dynamiques de développement les processus de coopération et de construction sociale (comme les actions collectives par exemple), en tant que pratiques sociales et institutionnelles (Torre, 2015). Pour Baudelle et al. (2011) « l'objectif majeur du développement territorial est de rendre les territoires attractifs et compétitifs, de leur donner une chance dans la compétition internationale, par la valorisation des ressources territoriales, grâce au rôle majeur des acteurs de ces territoires, en combinant des préoccupations économiques, sociales, environnementales et en intervenant sur les structures spatiales » (Baudelle et al., 2011, p. 18). Cette définition combine la valorisation des ressources spécifiques et la mobilisation des acteurs, tout en introduisant la compétitivité et l'attractivité « autour d'une combinaison d'enjeux économiques, sociaux, environnementaux et spatiaux » (Thiard, 2019, p. 7). Talandier et Davezies (2009) considèrent deux approches ou acceptions différentes mais complémentaires du développement territorial. La première le considère comme un état « socio-démo-économique » et la seconde comme un processus de jeu d'acteurs (Talandier & Davezies, 2009). La première, considérant l'espace comme un facteur de croissance, est centrée sur les entreprises, les conditions de productions ou encore les caractéristiques de l'emploi. L'intérêt est centré sur la production, et le territoire est considéré comme un facteur de production amenant de la croissance. La seconde acception considère le développement territorial comme un processus de jeu d'acteurs, le développement est alors évalué sous l'angle « socio-logico-politique », où les acteurs du territoire se mobilisent pour entretenir un développement adapté à leurs besoins. Le territoire est alors considéré non pas comme simple support de la production, mais comme le fruit de la mobilisation d'acteurs, comme un construit socio-culturel, historique et économique complexe (Talandier & Davezies, 2009).

Pour Thiard (2019), le développement territorial peut se définir d'une part « comme un élargissement de l'aménagement du territoire, voire comme la continuation historique de celui-ci » (Thiard, 2019, p. 8). Il est considéré par l'auteur comme un mode d'action collective dont la dimension politique l'a progressivement transformé en un enjeu de politique publique, voire en « une quasi-politique publique » (Thiard, 2019, p. 9), donnant une autre dimension à ce concept. Cette acception du concept de développement territorial alimente la vision proposée par Pike et al. (2007) qui considèrent que les « *local and regional development* » ne peuvent se restreindre à une interprétation unique justement parce qu'ils sont déterminés et mis en place par différents groupes de personnes, dans des localités différentes et à des moments spécifiques. Ainsi, il faudrait donc accepter que la conception du développement territorial soit variée et formée par différentes approches, répondant à des contextes spécifiques, ce qui accentue la polysémie du concept. Le caractère évolutif et multiple du concept permet de poser constamment la question de pour quoi et pour qui le développement territorial est mis en place (Pike et al., 2007).

c. Vers de « nouveaux » modèles de développement : repenser l'économie

« *Reframing the economy, reframing ourselves* » (Gibson-Graham et al., 2013, p. 1). Cette citation, tirée du livre « *Take back the economy* » de Gibson-Graham, Cameron et Healy (2013), vient illustrer à quel point l'économie est ancrée en nous : dans nos manières de voir et dans nos pratiques. Si bien que pour transformer et re-former l'économie, il faudrait passer par une transformation personnelle et collective. C'est grâce à ce travail sur nous-mêmes que de nouveaux modèles économiques émergeront.

La remise en cause des modèles de développement actuels, qui se basent en grande partie sur la croissance économique et les problématiques de gestion durable des ressources, ont fait émerger une littérature alternative à ces approches. Ainsi, des conceptualisations autour de la décroissance (Fitzpatrick et al., 2022), d'un « *growth-independent territorial development* » (Mayer et al., 2021) ou encore de « *diverse economies* » (Gibson-Graham, 2008) se développent. Ces approches cherchent souvent à sortir d'une pensée capitaliste dominante, à rediriger les modèles de développement actuels en intégrant de nouvelles finalités, de nouveaux acteurs et en produisant de nouvelles représentations de l'économie, ouvrant ainsi de nouvelles possibilités. En 1996 par exemple, Gibson-Graham écrivent « *The end of capitalism as we know it* » dans lequel elles produisent une analyse des représentations du capitalisme basée sur une approche féministe. Le capitalisme est alors considéré comme un modèle décourageant toutes formes d'alternatives non-capitalistes, souvent assimilées à des formes d'économies dénuées de pouvoir (Gibson-Graham, 2008). Gibson-Graham (2008) proposent donc d'élargir notre vision de l'économie et de la diversifier en considérant des « *diverse economies* », autrement dit en représentant et documentant la grande variété de transactions économiques, de pratiques de travail et d'organisations économiques qui contribuent au bien-être social (Gibson-Graham, 2008). L'économie de la diversité, plus inclusive, met l'accent sur l'hétérogénéité des pratiques qui « *make and support livelihoods, create and distribute wealth, marshal and steward resources, make infrastructures and shape futures* » (Cameron & Gibson-Graham, 2022, p. 329). L'accent est ainsi mis sur les pratiques qui soutiennent les moyens de subsistance, la distribution des richesses ou la gestion des ressources pour façonner l'avenir. Elle englobe ainsi le travail considéré comme « en dehors de l'économie capitaliste » et du marché, tel que le volontariat ou le travail informel dans les ménages, qui participe au bon fonctionnement de la société – et dont une grande partie est réalisée par les femmes (Cameron & Gibson-Graham, 2022). La Figure 8 illustre la dichotomie entre le visible (en dehors de l'eau), où se trouve l'économie légitime capitaliste, et l'invisible (sous la surface de l'eau), où une multitude d'activités et de pratiques sont développées. Cet iceberg permet de montrer la domination du capitalisme (Cameron & Gibson-Graham, 2022). Pour les auteurs, cette approche permet d'étendre le spectre des personnes qui agissent pour remodeler les économies, en introduisant par exemple d'autres « sujets de l'économie » fondés sur l'action collective et l'éthique : des « *community (not capitalist) economies* » (Cameron & Gibson-Graham, 2022, p. 329). Elle permet également de mettre en avant le fait qu'une personne occupe souvent plusieurs positions économiques : à la maison, au travail ou encore dans la communauté (Cameron & Gibson-Graham, 2022). Ainsi, cette approche souhaite produire de nouvelles pratiques pour repenser l'économie et la politique, comme mentionné sur leur site : « *Community Economies research*

and practice seeks to bring about more sustainable and equitable forms of development by cultivating and acting on new ways of thinking about economies and politics »⁹. L'objectif est donc de mettre en lumière des formes de développement plus durables et équitables en cultivant et en mettant en œuvre des nouvelles manières de penser l'économie et la politique.

Figure 8 - The Diverse Economies Iceberg by Community Economies Collective



Source : The Diverse Economies Iceberg de Community Economies Collective dans Cameron et Gibson-Graham (2022)

« Take back the economy », publié en 2013, s'inscrit dans la continuité d'une idée : « we can build the economies we live in », autrement dit : nous pouvons façonner les économies dans lesquelles nous vivons (2013, p. xiii). Cette idée inspire des individus et des communautés qui cherchent à prendre en main la question économique pour aider à créer un monde socialement et environnementalement juste (Gibson-Graham et al., 2013). Les auteurs appellent à considérer les économies comme des jardins communautaires. En effet, « each economy reflects decisions around how to care for and share a commons, what to produce for survival, how to encounter others in the process of surviving well together, how much surplus to produce, how to distribute

⁹ www.communityeconomies.org, consulté le 20/04/2020

it, and how to invest it for the future »¹⁰ (Gibson-Graham et al., 2013, p. xvii). Pour les auteurs, « re-prendre l'économie » passe par une série d'actions « éthiques » : 1- Bien survivre ensemble équitablement ; 2- Redistribuer les surplus pour alimenter la santé sociale et environnementale ; 3- Interagir avec les autres de manière à favoriser leur bien-être et le nôtre ; 4- Consommer de manière durable ; 5- Prendre soin de nos biens communs naturels et culturels, en les entretenant, les conservant et en les développant ; 6- Investir nos richesses dans les générations futures pour qu'elles puissent bien vivre (Gibson-Graham et al., 2013). Une « *community economy* » est centrée et tend vers ces principes ce qui permet d'ouvrir un espace de décision où l'interdépendance entre les humains, les autres espèces et l'environnement est reconnue et négociée, formant une communauté (Gibson-Graham et al., 2013). La communauté prend alors une part importante dans l'économie, ce qui est essentiel pour les auteurs qui considèrent que la plupart des personnes ne se considèrent pas comme des actants de l'économie, en grande partie parce que dans les pays « riches » les personnes sont considérées comme des consommateurs à qui il est toujours demandé de consommer davantage pour produire de la croissance économique (Gibson-Graham et al., 2013, p. xix). Mais l'économie est constituée de divers espaces sociaux dans lesquels nous avons des rôles multiples et nous sommes intégrés de différentes manières. Dans ces espaces sociaux de l'économie, les individus ne sont pas uniquement des consommateurs (Gibson-Graham et al., 2013). Gibson-Graham, Cameron et Healy (2013) mettent en avant le fait que les « *current economic approaches aren't working. The beliefs by which we have been living economically are bankrupt* » (2013, p. xviii). Pour tendre vers plus d'équité il faut remettre en question un certain nombre de croyances comme le fait que la croissance est forcément bonne et qu'elle améliore la fortune de tous, ou encore l'hégémonie du modèle de l'entreprise privée (Gibson-Graham et al., 2013). Viveret (2019) propose de pousser cette réflexion en appelant à repenser notre manière de faire de l'économie et nos indicateurs (comme le PIB) pour tendre vers une société du bien-vivre, basée sur des valeurs qualitatives plutôt que quantitatives, et ayant un réel impact sur notre approche à l'économie et au politique (Viveret, 2019).

Pour alimenter la réflexion allant dans le sens d'une remise en cause des modèles dominants et de la place laissée jusqu'ici à la croissance dans l'économie, des réflexions autour d'un développement territorial indépendant de la croissance apparaissent (Wirth, 2023). Dans la littérature sur l'innovation sociale, le développement territorial est présenté comme une alternative à la vision de la croissance économique, de la productivité et d'un comportement influencé par les logiques du marché (Mayer et al. 2021). Le développement territorial englobe l'*empowerment* des populations, la satisfaction des besoins négligés ou exacerbés par le marché ou l'État ainsi que de nouvelles formes de relations écologiques, institutionnelles et politiques (Moulaert and MacCallum 2019; Mayer et al. 2021). Le concept de « *growth independence* » fait référence à la capacité pour une société et son économie à accomplir ses fonctions et permettre une vie agréable pour tous sans être complètement dépendants de la croissance économique (Wirth, 2023).

¹⁰ « Chaque économie reflète les décisions sur la manière de prendre soin et de partager un bien commun, sur ce qu'il faut produire pour survivre, sur la manière de rencontrer les autres dans le processus commun de survie, sur la quantité d'excédent à produire, sur la manière de le distribuer et sur la manière de l'investir pour l'avenir » (traduction personnelle)

1.2.2 Communs et développement territorial

« Chaque commun est unique parce qu’il s’est constitué par rapport à une ressource, un paysage, une histoire locale et un ensemble de traditions spécifiques » (Bollier, 2015, p. 24). Cette conception des communs vient faire résonance aux spécificités locales sur lesquelles le développement territorial se base, mettant en avant l’importance du contexte historique, géographique, sociale, politique, etc. Cette partie permet de faire un point sur les liens tissés dans la littérature entre les communs et le territoire, puis entre les communs et le développement territorial.

a. Les liens entre les communs et territoire

« Dans une « gouvernance des biens communs » (Ostrom, 2010) ce qui importe n’est pas tant le groupe – ou encore moins l’individu – ni la ressource, mais bien la relation que ces individus, qui s’agrègent en communauté, entretiennent avec la portion d’étendue terrestre dont l’usage fonde leur communauté » (Michon, 2018, p. 210).

Pour commencer à explorer les relations entre le développement territorial et les communs, l’étude des liens entre les communs et le territoire semble être un premier pas. En effet, l’ancrage territorial de ces initiatives est abordé par plusieurs auteurs s’intéressant aux communs, donnant une base pour pousser ce raisonnement. Même s’il est vrai que la notion de bien commun est ancienne, son apposition à l’adjectif « territorial » et l’étude de son rapport au territoire sont récentes et entraînent une complexification du concept (Mestres, 2015). En effet, à partir des années 2010, des chercheurs et acteurs de divers secteurs (aménageurs et urbanistes, Conseil de l’Europe) se sont intéressés aux liens entre le Bien commun, les biens communs, les communs et le territoire (Kebir et al., 2018a; Bousquet et al., 2018; Calame, 2015; Magnaghi, 2014; Petit et al., 2019). De ce nouveau front de recherche ont découlé des rencontres ainsi que des publications dans des revues scientifiques, et d’autres destinées à un public plus large.

Dans sa revue de littérature « *Mapping the new commons* », Hess (2008) propose une carte des nouveaux communs qui met tous les éléments constitutifs d’un territoire en avant, tout en les considérant comme des communs. Les communs culturels, sociaux, globaux, du savoir, de voisinage, médicaux et de santé, d’infrastructures, de marché sont exposés, formant finalement les composantes essentielles d’un territoire. L’auteur écrit dans son article que le défi de sa « cartographie » des communs est de rendre compte de manière fiable de ce « nouveau territoire » (Hess, 2008, p. 14). Cette formulation pourrait laisser entendre que l’auteur considère cette représentation des communs comme un territoire, plein de possibilités et de changements, liant directement les concepts de communs et de territoire.

Quelques années après la publication de l’article de Hess, Magnaghi (2014) publie un ouvrage sur le sujet qui marque son point de vue : « La biorégion urbaine : petit traité sur le territoire bien commun ». Il ouvre donc pleinement le débat sur, d’une part, les liens entre biens communs

et territoire, et, d'autre part, propose aux lecteurs de concevoir le territoire lui-même comme un bien commun (Magnaghi, 2014). Magnaghi (2014) part du constat que beaucoup de villes n'ont aujourd'hui plus de limites et sont démesurées, entraînant un processus de déterritorialisation au sein de la ville qui se traduit par « la rupture des relations culturelles et environnementales avec les lieux et avec la terre, la perte des liens sociaux, la dissolution de l'espace public, des conditions d'habitat dé-contextualisées et homogènes, et la croissance de nouvelles pauvretés » (Magnaghi, 2014, p. 5). Pour l'auteur, la déterritorialisation que subissent les territoires a été enclenchée par des mouvements d'enclosures des communs, et plus particulièrement des biens communs naturels et des biens communs territoriaux comme les villes, les ports, les paysages, les systèmes agro-forestiers ou encore les infrastructures historiques. Magnaghi (2014) considère que cette déterritorialisation a profondément transformé les habitants et les lieux ; les premiers en consommateurs individuels et les seconds en sites insérés dans une logique globale et asservis à des fonctions alimentant cette logique. L'auteur propose donc de chercher de nouvelles formes de « contre-exode », qui peuvent être matérielles et culturelles. Ces lieux, souvent implantés dans les marges et animés par des citoyens en quête de changements structurels, sont des symboles de la résistance à ce mouvement de déterritorialisation (Magnaghi, 2014). Pour réaliser ce « retour au territoire en tant que bien commun », l'auteur propose de ré-animer les lieux et même faire naître une « conscience des lieux » définissant l'identité (collective) des régions. Pour lancer cette dynamique, Magnaghi (2014) suggère de reconstruire les synergies entre les humains et leur environnement, en mettant en avant une citoyenneté active, en changeant les perceptions sur la manière de produire et d'habiter le territoire, et en valorisant les réseaux et actions civiques et autres formes d'autogestion des biens communs. L'outil proposé pour permettre ce « retour au territoire » est la biorégion urbaine, qui vise une « mondialisation par le bas » érigée sur des lieux et des territoires gérés collectivement et considérés comme des biens communs (Magnaghi, 2014). L'auteur met particulièrement l'accent sur les biens communs territoriaux considérés comme les produits historiques de la succession des civilisations, et ceux marquant grandement notre territoire, comparés à un « ouvrage d'art vivant ». Pour Magnaghi (2014) le territoire « doit être considéré comme un bien commun parce qu'il constitue le milieu essentiel à la reproduction matérielle de la vie humaine et à la réalisation des relations socio-culturelles et de la vie publique » (2014, p. 17).

Des institutions européennes comme l'Union Européenne ou le Conseil de l'Europe s'intéressent également aux biens communs et à leur place dans la politique du territoire (européen en l'occurrence). Ainsi, en 2014, le Conseil de l'Europe publie un livre amenant des réflexions sur la création et la mise en place de modèles politiques et économiques plus durables (environnementalement mais aussi socialement) en proposant les communs comme grille de lecture et guide dans ces démarches. Dans cet ouvrage, intitulé « Protéger les générations futures par les biens communs », de nombreux chercheurs spécialistes des communs se mobilisent pour faire un état des lieux et proposer des solutions. Des thématiques variées sont abordées comme les coopératives, la collaboration entre les générations, les partenariats publics-collectifs, la propriété, les droits et la place des générations futures, l'accès à la nature, l'urbanisation, la justice ou encore l'agriculture paysanne (Mattei et al., 2014). Cet ouvrage permet de remettre le citoyen au centre des processus qui ont lieu sur son territoire et de prendre

des actions concrètes pour se défendre face à l'État et au marché. Il s'agit ici de se demander quel type de territoire nos générations vont laisser aux suivantes, et comment les biens communs peuvent nous guider dans la préservation et l'amélioration aussi bien politique, environnementale et sociale, de notre patrimoine. Les auteurs proposent donc avec ce livre une sorte de guide de méthodes et d'idées aussi bien idéologiques que concrètes pour changer les paradigmes dominants en se dirigeant vers un renouvellement des relations sociales grâce aux biens communs (Mattei et al., 2014).

En 2015, à la suite des 35^e Rencontre des agences d'urbanisme de Paris, un hors-série de la Revue Urbanisme intitulé « À la recherche du bien commun territorial » est publié. Ce numéro spécial s'adressant à un plus large public et sortant de la littérature purement scientifique, inclut les acteurs publics et privés aux réflexions autant que les scientifiques, et donne un aperçu des sujets de discussion et des thématiques abordées lors de cet événement. L'action publique, les mutations des villes, l'augmentation de l'urbanisme collaboratif, la transition énergétique, ou encore la durabilité des villes ou les biens communs, forment autant de sujets charnières pour les territoires d'aujourd'hui. Dans ce numéro, le bien commun territorial est considéré comme un projet mis en place grâce à une gouvernance spécifique et adaptée, plutôt que comme un artéfact. Le commun territorial pourrait alors être considéré comme le projet d'un territoire, un fil conducteur conçu pour créer ensemble un futur solide et durable, une nouvelle façon de faire et vivre la ville de manière plus innovante. La question importante que soulève également ce travail est l'identification des biens communs sur un territoire donné : l'eau, l'énergie, le patrimoine, la culture ou encore l'espace public, sont autant de propositions qui mettent en lumière les multiples manières d'appréhender un territoire. En effet, la diversité des réponses proposées montre que ce qui peut être commun au sein d'un territoire varie fortement.

Dans ce hors-série, Pierre Calame écrit un texte intitulé « Les communs territoriaux » (Calame, 2015), où il propose une analyse de ce que peut être le commun d'un territoire. Pour l'auteur, ce renouveau des communs territoriaux résulte « de l'impasse des modes de pensées qui ont prévalu tout au long du XX^e siècle, selon lesquels on ne considérait que deux catégories de biens et de services : ceux qui relevaient du marché et ceux qui relevaient de la gestion publique » (Calame, 2015, p. 18). Pour Calame (2015), cette dualité ne permet pas de comprendre le fonctionnement d'une société complexe et n'est pas adaptée à la gestion d'un grand nombre de biens et de services. Calame (2015) propose trois lectures ou échelles pour considérer les communs au sein d'un territoire : premièrement, les communs sur un territoire qui regroupent des biens et services qui ne relèvent ni du marché, ni du service public. Cette première catégorie permet d'ouvrir de nouveaux champs de gestion et de gouvernance territoriale adaptés aux biens et services concernés. Deuxièmement, le commun d'un territoire, qui pour l'auteur est le développement du capital immatériel, qui est issu d'apprentissages, de constructions des relations et des habitudes de coopérations. Le capital immatériel constitue alors un socle commun essentiel d'un territoire déterminant dans sa capacité à être résilient (Calame, 2015). Et enfin, le commun des territoires, qui consiste à construire un système d'échange d'expérience à grande échelle encourageant les territoires à échanger sur leurs spécificités. Pour l'auteur, la constitution de ce système d'échange permet de tendre vers une société globale plus durable (Calame, 2015).

À la suite de cette première ouverture réflexive au monde non-académique, une série d'entretiens faisant ressortir les liens entre le territoire et les communs est publiée en 2018 (Bousquet et al., 2018). Ces entretiens révèlent deux points centraux : premièrement, la pluralité des territoires, qui est accentuée par la très grande diversité des communs ; et deuxièmement, la dynamique territoriale que les communs apportent en termes de multiplicités et d'ouverture des opportunités (Bousquet et al., 2018). Cette dynamique est d'autant plus importante que c'est à l'échelle du territoire que de grandes transformations, essentielles au bon développement de ce dernier, ont lieu. Pour Bousquet et al. (2018), les communs sont une excellente manière de reconstruire une société en partant de la base, c'est-à-dire des communautés pour aller vers le haut (Bousquet et al., 2018). C'est d'ailleurs quand les acteurs d'un territoire se mobilisent et s'approprient un projet que le territoire devient commun. Ces modes de développement de projets permettent de mettre le territoire, ses ressources et communautés au centre du développement.

En 2018, un numéro spécial de la revue *Espaces et Sociétés* est dédié au sujet « Biens communs et territoires » (Kebir et al., 2018a). Les divers auteurs donnent des exemples de nouveaux communs s'attaquant à des problématiques allant des communs urbains et l'habitat partagé à Barcelone (Buil, 2018; Juan, 2018) à des problématiques de gestion des ressources forestières au Cameroun (Boutinot et al., 2018), ou encore questionnant le concept de paysage (Sgard et al., 2018). Tous les articles montrent l'engagement et l'implication des populations locales dans l'aménagement, le développement, la gestion des ressources durables des territoires, tout en mettant en lumière les enjeux de gouvernance et de vision de l'espace à l'aune des communs (Kebir et al., 2018a). Une année après, en 2019, la revue *Développement Durable et Territoires* publie une section spéciale sur les communs intitulée « Communs (im)matériels. Conjuguer les dimensions matérielles et immatérielles des communs » (Petit et al., 2019). La variété des articles montre encore une fois que les communs touchent de nombreux domaines de notre société et de nos territoires. En effet, les thèmes de l'agriculture et des semences, de la montagne, de l'eau potable, de la spatialité des communs (Buclet & Cerceau, 2019), des communs urbains (Auclair & Garcia, 2019; Ranocchiari & Mager, 2019) ou encore des enjeux épistémologiques, institutionnels et politiques des communs sont abordés par les auteurs (Buchs et al., 2019).

D'autres auteurs, sans parler explicitement de territoire, mettent en avant les liens entre les communs et l'espace. Par « espace », est entendu l'environnement plus large dans lequel évoluent les communs, qui les impacte et qu'ils peuvent à leur tour impacter. Pour Mattei (2016) « *commons are inseparably related and link individuals, communities, and the ecosystem itself* » (Mattei, 2016, p. 83). Le lien des communs à l'espace passe ici par une forme de dépendance aux écosystèmes dans lesquels ils évoluent. Stavrides (2014) considère lui des « *common space* » définis comme des ensembles de relations spatiales produites par les processus de *commoning*. Ainsi, l'espace est considéré comme un lieu physique, mais aussi métaphorique et imaginaire (Stavrides, 2014). L'espace est présenté par l'auteur comme le support nécessaire à la construction des communs et à l'émergence d'institutions du *commoning*. Alors, l'espace est à la fois considéré comme créateur de ces institutions, mais également comme une réalité

transformée par ces dernières (Stavrídes, 2014). Pour Stavrídes (2015), « *common space can also be a porous world, always in the making* » car les communs se basent sur une relation dynamique, à la fois dans la manière dont ils sont créés par une communauté, mais aussi parce qu'ils s'inscrivent dans un espace spécifique (Stavrídes, 2015, p. 11).

L'espace peut également être considéré comme un espace institutionnel, et pour Laval (2016) l'institutionnalisation des communs est un sujet questionnant les luttes, l'organisation et la coordination de nos territoires. Pour l'auteur, cette institutionnalisation permettrait d'articuler la gouvernance des territoires et des populations qui doivent respecter la logique d'auto-gouvernance, autrement dit la mise en place d'une « *active citizenship of the common* » (Laval, 2016, p. 51). Elle permettrait également une réorganisation de la sphère socio-économique qui serait auto-gérée par des citoyens actifs (Laval, 2016). Le territoire étant également un objet politique, soumis à des régulations et dirigé par des institutions, de nombreux chercheurs s'intéressent à cette relation entre communs et institutions. Ainsi, Dardot (2016) explique que le principe politique intrinsèque aux communs doit être mis en œuvre à tous les communs d'un territoire et que le sens politique du commun doit être institué sur une base territoriale comme par exemple dans les municipalités ou dans les régions (Dardot, 2016).

Ces réflexions sur les liens entre communs et territoire, et communs et espace, montrent l'effervescence autour de ce sujet ainsi que le réel intérêt de la communauté scientifique mais aussi d'autres acteurs sur le sujet. Un chemin commence donc à s'ouvrir pour comprendre les liens entre les (biens) communs et le territoire. Plus récemment encore, un autre sentier semble se dessiner pour comprendre le rôle que peuvent jouer les communs dans le développement du territoire.

b. Associer les communs et le développement territorial

Les liens entre les communs et le développement territorial interrogent la place que l'on a en tant qu'individu et qu'acteur économique, mais aussi celle du collectif dans ce développement. Lier les communs et le développement territorial permet d'interroger le choix des modèles de développement actuellement en place, voire le sens même du concept de développement. Les décisions liées à ces questionnements sont généralement réservées aux dirigeants politiques ou aux acteurs économiques conventionnels comme les entreprises, considérés pendant longtemps comme les principaux moteurs du développement. Cependant, les communs invitent ici à changer de prisme, et permettent de donner une plus grande place aux acteurs des territoires qui sont souvent dans l'ombre du développement. La multiplication d'initiatives économiques, dans de nombreux domaines (énergies, agricultures, services), gérées collectivement par des communautés locales, pose la question de leurs impacts dans le développement des territoires, de leur perception du développement et de la place qu'elles lui accordent dans leur fonctionnement. De par leur diversité et leur engagement, les communs touchent du doigt certaines grandes problématiques sociétales de manières transversales comme le développement durable, la consommation, l'accessibilité aux biens et services ou encore la gouvernance (Kebir & Wallet, 2019).

Dans « *La biorégion urbaine, petit traité sur le territoire bien commun* », Magnaghi (2014) aborde les liens entre développement (local) et biens communs. Il statue que pour réussir à entrevoir le territoire comme un bien commun, il faut dépasser deux principaux obstacles de la civilisation contemporaine : d'une part la privatisation et la marchandisation de la société, et d'autre part, la relégation des biens communs à certaines zones protégées du développement extérieur (comme les aires protégées) (Magnaghi, 2014). L'auteur développe l'idée selon laquelle l'enclosure des biens communs et la privatisation croissante ont transformé le citoyen en un consommateur, client des multinationales, s'éloignant des centres de décisions et des logiques d'approvisionnement des biens et services qu'il consomme. Ainsi, le territoire local n'est plus considéré, vu, « ou mis en scène par les habitants comme un bien commun producteur des éléments de reproduction de la vie biologique [...] ou sociale [...] » (Magnaghi, 2014, p. 18). L'auteur souligne donc une perte de la souveraineté des individus et des communautés locales sur le plan politique mais aussi matériel, social, culturel ou encore symbolique (Magnaghi, 2014).

Pour l'auteur, les territoires, les milieux ambiants ou encore les paysages sont amenés à changer en fonction du modèle de développement mis en place (Magnaghi, 2014). Comme vu précédemment, dans de nombreuses théories du développement, les territoires étaient homogénéisés pour faciliter la mise en place de l'industrialisation de masse et de la globalisation. Cependant, après la crise de ces modèles, la diversité et les particularités des territoires sont devenues des richesses à entretenir, et le développement local abonde dans ce sens (Magnaghi, 2014). Magnaghi (2014) affirme que « le territoire, conçu et géré comme un bien commun, n'est plus une plateforme instrumentalisée mais devient le lieu central dans la production de la richesse, c'est-à-dire dans l'économie et que le gouvernement du territoire devient l'activité de construction des politiques économiques, sociales, environnementales, paysagères qui concourent à fournir les bases concrètes de production de nouvelles richesses soutenables. Les institutions qui régissent le territoire comme un bien commun n'interviennent donc pas sur les effets du développement [...]. Au contraire, elles exercent leur gouvernement directement sur le développement et sur la qualité du développement local auto-soutenable » (Magnaghi, 2014, p. 23). De cette manière, la totalité des biens communs constituant chaque lieu – son identité et ses spécificités – et perçu collectivement, devrait être vu comme le noyau fondateur de ce lieu (Magnaghi, 2014). Pour Magnaghi (2014), si un territoire est régulé en bien commun, les lois de transformation et de régulation des territoires, dont le modèle de développement, devraient être partagées et définies collectivement (Magnaghi, 2014).

Magnaghi (2014) propose finalement un retour au territoire – inspiré de celui proposé par Becattini (2009) – qui passe par un retour à plusieurs valeurs du territoire : la terre, la montagne, l'urbanité et un retour aux systèmes socio-économiques locaux. Ainsi, la première concerne une nouvelle alliance et perception de la relation ville-campagne, la seconde propose de renouer avec les valeurs du mode de vie en montagne, la troisième envisage une nouvelle urbanité, une ré-identification à l'urbain et au(x) sens de la ville et de l'espace public (Magnaghi, 2014). Pour l'auteur, le retour aux systèmes économiques locaux s'inscrit dans la suite des trois premières valeurs. Elles permettent de confronter « au défi de nouvelles formes de production de la richesse » qui tiennent compte des particularités géographiques, culturelles, et identitaires

comme des « bases matérielles de la production de valeur ajoutée territoriale » (Magnaghi, 2014, p. 57). Pour l'auteur, la mise en place de « nouvelles formes d'entreprises économiques, capables d'engager des relations productives et des formes d'échanges solidaires, de mettre en valeur et de gérer les biens communs territoriaux environnementaux et paysagers » doivent par la suite permettre de proposer des formes innovantes de gouvernance du territoire en cherchant de « nouveaux modèles socio-économiques auto-soutenables » (Magnaghi, 2014, p. 57).

Kebir et Wallet (2019) considèrent que le concept de commun questionne la manière dont la société et ses acteurs pensent le développement territorial (2019). Les auteurs soulignent d'ailleurs que certains processus associés aux communs sont très similaires à certaines dynamiques du développement territorial, comme la (ré-)appropriation par les communautés locales de ressources et de processus locaux liés au développement (Kebir & Wallet, 2019). Landel et al. (2014) suggèrent même que grâce à cette dynamique d'appropriation et cette volonté de protéger des ressources spécifiques, les communautés pensent la ressource comme un bien commun, reliant les acteurs sur un territoire autour du sens apporté à cette ressource (Landel et al., 2014). Dans ces dynamiques de développement, les dimensions liées à l'économie pure et à la compétitivité sont désormais imbriquées avec des enjeux sociétaux considérés comme participant au développement (comme le lien social ou bien la qualité de vie) (Kebir & Wallet, 2019). Dans un contexte où nos sociétés cherchent de nouveaux modèles de développement plus soutenables et équitables, les communs apparaissent comme un processus, une construction basée sur une démarche collective tendant vers un projet de territoire commun. Pour Mattei (2016), les communs sont des cadres institutionnels qui représentent « *an alternative legal paradigm, providing for more equitable distribution of resources* » (Mattei, 2016, p. 76). Ainsi, les communs apportent des outils légaux et politiques alternatifs nécessaires à l'incrémentation d'une justice sociale mise au cœur des discours économiques et politiques en appelant les individus à l'*empowerment* et à l'action directe (Mattei, 2016).

Pour Kebir et Wallet (2019), les communs peuvent être qualifiés de territoriaux lorsqu'ils enclenchent des processus de développement territorial. Étant donné leur nature, les communs (territoriaux) interrogent les formes de collaboration et de participation des usagers dans les processus de développement, avec l'intention de créer une dynamique collective (Kebir & Wallet, 2019). Les auteurs insistent également sur la dimension politique des communs territoriaux, qui sont souvent portés par des communautés pour répondre à leurs besoins face aux défaillances des biens et services offerts (souvent manquants) par le marché ou les services publics (Kebir & Wallet, 2019). Kebir et Wallet (2019, 2021) forment un parallèle entre les communs territorialisés et certaines approches du développement décrites dans les années 1980, comme celles des milieux innovateurs, des districts industriels, des clusters ou encore des ressources territoriales. Ces dernières sont basées sur des collectifs d'acteurs territorialisés participant à la constitution d'une intelligence collective, ainsi qu'à la création, la diffusion et la reproduction de savoir-faire spécifiques. Dans ces approches, les acteurs participent également à l'organisation de synergies entre les entreprises de même qu'à l'identification et l'activation de ressources locales. L'accent est mis sur l'organisation et la construction du

territoire en réseaux qui permettent de mettre en place des dynamiques innovantes et ainsi produire du développement (Kebir & Wallet, 2019).

Kebir et Wallet (2021) publient une étude ayant pour but de développer plusieurs axes de recherche, dont un dédié à la dimension territoriale des communs. Les auteurs considèrent les communs territoriaux comme regroupant les initiatives « développées à l'échelle régionale et/ou locale » (Kebir & Wallet, 2021, p. 22). Pour « mesurer » l'ancrage des initiatives dans le territoire ils prennent en compte deux critères : d'une part, l'ancrage et les spécificités du territoire mobilisées ainsi que l'intensité institutionnelle, et d'autre part, la taille de la communauté. Les auteurs soulèvent plusieurs enjeux concernant les liens entre développement territorial et communs. Ainsi, « les communs peuvent être conçus comme des vecteurs de construction territoriale » car ils sont notamment fondés sur « le renforcement du sentiment d'appartenance, de réappropriation et de construction d'une identité collective en lien avec le territoire » (Kebir & Wallet, 2021, p. 81). Les auteurs relèvent également les enjeux auxquels les communs doivent potentiellement faire face pour s'ajuster et trouver leur place sur les territoires. En effet, ces derniers peuvent être complémentaires à l'existant, mais ils risquent aussi d'entrer en concurrence ou d'être incompatibles dans leurs modes de fonctionnement et leurs règles de gouvernances ou l'usage des ressources (Kebir & Wallet, 2021).

Les communs semblent donc apporter une nouvelle perspective au développement du territoire. Ils tendent vers un développement centré sur la qualité de vie, la gestion durable des ressources et l'auto-gouvernance du territoire. Les communs permettent également aux acteurs et aux populations locales d'expérimenter pour (re-)prendre en main leurs conditions de vie. De cette manière, les usagers deviennent des acteurs du territoire et plus uniquement des consommateurs (Magnaghi, 2014). Ainsi, les communs semblent faire évoluer les manières de concevoir et faire le développement territorial, donnant plus de possibilités aux acteurs pour innover (Kebir et Wallet 2019; 2021).

c. Les communs et le *commoning* pour repenser les modèles de développement économique

Regarder les liens entre les communs et le développement territorial permet d'apercevoir comment ces initiatives participent à concevoir une nouvelle manière de faire de l'économie. Cela permet de voir le potentiel transformateur des processus de *commoning*. Pour Gibson-Graham et al. (2016), les problématiques de (non-)gestion des ressources planétaires sont liées à des responsabilités mal réparties et une politique inadaptée. Pour les auteurs, à l'ère de l'Anthropocène, il est essentiel de (re)penser le potentiel politique du *commoning* et des communs pour gérer ces ressources. Ils proposent donc de sortir les communs de leur positionnement par rapport au capitalisme et son imaginaire, autrement dit : repenser les communs et les processus de *commoning* en dehors d'un cadre de pensée « capitalocentré » étiqué et restreint (Gibson-Graham et al., 2016, p.193). Le concept de « capitalocentrisme » est une extension de la théorie féministe et décrit la manière dont une diversité de relations économiques est positionnée par rapport au « capitalisme » : égale, complémentaire, opposée, subalterne ou encore incluse (Gibson-Graham et al., 2016). Pour sortir de cette conception, il

s'agit de penser les communs comme un verbe, et parler plutôt de *commoning* (Gibson-Graham et al., 2016; Linebaugh, 2009), ce qui permet de considérer les communs comme un processus relationnel mettant l'accent sur les communautés. Ces dernières ne sont pas prédéfinies au sein d'un commun, elles se constituent grâce et au travers du processus de *commoning* (Gibson-Graham et al., 2016). Conceptualiser les communs comme une activité et une pratique permet d'ouvrir le processus de *commoning* à tous les régimes de propriété en désolidarisant le mode de gestion de la ressource (Gibson-Graham et al., 2016). Dans une conception capitalocentrée, les communs sont souvent considérés comme une forme de propriété, privilégiant une approche formelle qui s'oppose aux pratiques concrètes des communs (Gibson-Graham et al., 2016). Pour les auteurs, cette approche restreint les combats des communs en les concentrant sur la privatisation des ressources, qui sont des combats importants, mais écartant l'exploration de nouvelles manières de faire de la politique. En parlant de *commoning* comme une politique, les humains pourraient retrouver une place dans un système planétaire multi-espèces (incluant l'humain et le non humain) partagé au présent (Gibson-Graham et al., 2016).

Pour North (2016), il est essentiel de créer de nouvelles visions de comment nous pourrions vivre « *and engage in the patient work of building and creating alternatives through our economic practices* » (North, 2016, p. 17). Les communs servent alors de lieux et de méthodes d'expérimentation pour montrer de nouveaux possibles et des alternatives (Gibson, 2016). Pour Gibson (2016), les communs et les processus de *commoning* ne se contentent pas de critiquer les modèles de développement basés sur le capitalisme, mais proposent de réelles alternatives. Pour Gibson-Graham et al. (2013), l'extraordinaire prolifération d'initiatives et d'expérimentations économiques qui sont mises en place dans le monde montre qu'il est possible de créer des économies socialement et environnementalement soutenables.

Cette partie permet d'approfondir les liens entre le développement territorial, les communs et les processus de *commoning*, sous un angle plus économique. Dans une première partie, un travail de définition et d'approfondissement du concept de développement territorial est présenté en se basant sur les définitions de territoire et de développement. Puis, une explication historique des conditions d'émergence du développement territorial est apportée à la réflexion, en ancrant ce modèle de développement dans l'histoire plus large des modèles de développement économique. Cela permet d'aboutir à une réflexion autour de « nouveaux » modèles de développement économique critiques des modèles dominants et basés sur davantage de coopération, de participation et de soutenabilité. Ce premier travail permet d'introduire les liens faits dans la littérature entre le territoire et les communs, puis entre le développement territorial et les communs. Ces liens s'inscrivent dans la continuité des « nouveaux » modèles économiques et montrent comment les processus de *commoning* participent à remodeler l'économie.

1.3 – Les communs et le tourisme

Cette partie vient rendre compte des liens entre le tourisme et les communs dans la littérature. Pour arriver à lier ces deux concepts, une première partie résume brièvement l’histoire du tourisme et son développement, tout en donnant des éléments de définition. Elle permet également de souligner les enjeux contemporains du tourisme, en insistant sur certains courants du tourisme qui entrent en résonance avec les nouveaux communs. Enfin, elle introduit les liens concrets qui sont faits dans la littérature entre le tourisme et les communs.

1.3.1 Définitions et histoire du tourisme

Le tourisme est aujourd’hui un secteur majeur de l’économie mondiale, en constante croissance depuis plusieurs années et embauchant près d’une personne sur dix dans le monde (UNWTO, 2019). Il connaît une des croissances la plus rapide dans le monde et génère des revenus colossaux (Işik et al., 2019). En 2019, selon l’Organisation Mondiale du Tourisme, le secteur du tourisme international (recettes du tourisme et du transport de passagers confondues) générait 1,700 milliards de dollars Américains dans le monde (USD). En Europe, ce montant s’élève à 570 milliards de dollars (USD) (UNWTO, 2019). Le tourisme prend d’ailleurs parfois une part largement majoritaire dans l’économie de certaines parties du monde, villes, régions, et pays. Ainsi, selon l’Union européenne, en 2019 la part du tourisme dans le PIB de la Croatie et de la Grèce dépassait les 20% (Union européenne, 2021). Selon l’Insee, les revenus du tourisme dans le PIB français représentaient environ 4% en 2019 (avant la crise de la Covid-19) et 3% en 2021¹¹. Le tourisme, et principalement le tourisme de masse, apporte un grand nombre de consommateurs qui viennent dépenser de l’argent produit à l’extérieur du territoire visité, faisant circuler les revenus dans le but d’alimenter, au moins partiellement, la base résidentielle du territoire receveur (Talandier & Davezies, 2009). Ce secteur permet aussi de soutenir le marché de l’emploi en créant et alimentant des secteurs comme la restauration, l’hôtellerie ou encore le secteur des loisirs (Theng et al., 2015), bien que ces emplois soient souvent précaires et peu qualifiés.

L’Organisation Mondiale du Tourisme (OMT ou UNWTO) présente le tourisme comme un élément structurant de nos sociétés (UNWTO, 2019). Et pour cause, plus de la moitié des déplacements et mobilités dans le monde (58 %) sont désormais liés au tourisme. En 2017, le tourisme international représentait le troisième plus grand secteur exportateur dans le monde après les carburants et les produits chimiques (UNWTO, 2019). Ce développement massif du tourisme et de ses activités a entraîné une diversification de l’offre pour répondre à une demande toujours plus variée. Ainsi, de nombreuses formes de tourisme « alternatives » (sous-entendu, au tourisme de masse) sont apparues, amenant de nouvelles pratiques touristiques convoitées par des touristes à la recherche d’une expérience plus authentique.

Pour commencer cette partie, proposer une définition du tourisme semble être essentiel. Cependant, les travaux autour de la définition de ce concept croisent de nombreuses visions

¹¹ Insee – Données 2021, consulté le 21/03/2024

complexifiant cette tâche. De surcroît, la diversité des personnes et disciplines qui se saisissent du sujet sans forcément y être vraiment liées accentue cette complexité (Equipe MIT, 2008). Ainsi, cette partie retrace brièvement les origines et les évolutions de ce concept et des pratiques qui lui sont attachées.

a. Définir le tourisme

« *Le tourisme (...) se résume tout entier en un seul mot : voir* » (Baudry de Saunier, 1892, p. 450)¹²

Si le tourisme est un terme que tout le monde semble comprendre et s'approprier, il est pourtant bien compliqué de trouver un consensus sur sa définition (Cuvelier, 1997; Morisset et al., 2012; Salamero, 2017).

Depuis le début de leur travail sur le tourisme, la Division de la Statistique des Nations Unies et l'Organisation Mondiale du Tourisme ont essayé de construire des lignes directrices pour produire une définition commune du tourisme (OMT et al., 2009b). En 1994, les « Recommandations sur les statistiques du tourisme », ayant pour but de créer un premier cadre conceptuel, sont publiées (OMT, 1994). Dans ce rapport, le tourisme est défini comme englobant « *the activities of persons traveling to and staying in places outside their usual environment for not more than one consecutive year for leisure, business and other purposes* »¹³ (OMT, 1994). Les touristes regroupent les personnes restant plus d'une nuit dans un endroit, « *over-night visitors* », mais également les visiteurs d'une journée (excursionnistes), « *same-day visitors* » (OMT, 1994). Le document détaille également qu'un visiteur doit remplir certaines caractéristiques fondamentales : visiter un endroit en dehors de son environnement habituel et rester moins de douze mois consécutifs dans cet endroit (OMT, 1994). Cette première définition met en avant plusieurs éléments. Premièrement, la définition est fortement liée à celle du visiteur. Ce sont les visiteurs et leurs pratiques qui façonnent la définition du tourisme. Deuxièmement, les éléments clés de la définition moderne du tourisme sont posés : le motif du déplacement, sa durée et la familiarité du lieu visité. Quelques années plus tard, une définition presque identique est proposée, à l'exception d'un ajout concernant la nature des activités liées au déplacement. Les déplacements ne doivent pas être « liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité » (OMT & Nations Unies, 2000). Cette définition devient une référence dans de nombreux domaines (Demen-Meyer, 2005), bien que certains auteurs la considère trop centrée sur le pan économique du tourisme, occultant certains aspects (sociaux, environnementaux, etc...) (Morisset et al., 2012).

En 2009, les « Recommandations internationales sur les statistiques du tourisme 2008 » et le « Compte satellite du tourisme : recommandations concernant le cadre conceptuel de 2008 » sont publiés. Les deux documents définissent le tourisme comme un phénomène économique et social (OMT et al., 2009a; OMT et al., 2009b). Il est donc présenté comme un objet qui

¹² <https://www.cnrtl.fr/definition/tourisme>, consulté le 30/10/2020

¹³ « Les activités des personnes voyageant et séjournant dans des lieux en dehors de leur environnement habituel, et restant moins d'une année consécutive, pour le plaisir, les affaires et d'autres motifs » (traduction personnelle)

touche divers pans de la société, se positionnant comme un phénomène à conceptualiser et à mesurer. Les efforts de l'OMT, des Nations Unies et des autres institutions ont permis de poser des bases alimentant les débats sur la définition de ce concept. Comme mentionné précédemment, ces définitions sont très centrées sur l'aspect économique du tourisme, mais d'autres disciplines se sont également intéressées au tourisme, comme la géographie.

Knafou et Stock (2013) proposent une définition plus holistique, dans le Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés (Lévy & Lussault, 2013), présentant le tourisme comme un « système d'acteurs, de pratiques et d'espaces qui participent de la « récréation » des individus par le déplacement de l'habiter temporaire hors des lieux du quotidien » (Knafou & Stock, 2013, p. 1018). Pour les auteurs, « le tourisme n'est ni une activité ou une pratique, un acteur ou un espace ou une institution : c'est l'ensemble mis en système. Et ce système comprend : touristes, lieux, territoires et réseaux touristiques, marchés, pratiques, lois, valeurs et jeu des autres institutions sociales » (Knafou & Stock, 2013, p. 1018).

Pour résumer, trois éléments principaux forment la base de la définition du tourisme (Knafou & Stock, 2013; Salamero, 2017). Premièrement, il s'agit d'un déplacement, pouvant varier en durée : une journée désigne un excursionniste, tandis que plus de 24h définit un touriste. Deuxièmement, il doit s'agir d'une activité « hors des lieux du quotidien » ou de « l'environnement habituel » (Knafou & Stock, 2013; OMT et al., 2009a). Ainsi, l'activité touristique s'inscrit dans une dynamique de découverte de nouvelles réalités et environnements. Ce critère peut être discuté, au vu du développement d'un tourisme de proximité (Bourdeau, 2012), voire même de l'ordinaire (Cominelli et al., 2018), mais il permet de distinguer les mobilités de loisirs et celles du tourisme. Troisièmement, le motif du déplacement est centré sur la récréation, autrement dit le touriste se déplace pour le plaisir. Cela permet ici de distinguer le touriste du voyageur d'affaires. Ce dernier critère peut également être discuté car un voyage d'affaires peut inclure des activités touristiques (Knafou & Stock, 2013; Salamero, 2017). Ces éléments de définition amènent à considérer le tourisme comme un « système » (Knafou & Stock, 2013), un ensemble complexe qui doit être pensé et étudié de manière holistique. Dans ce système chaque composante impacte le fonctionnement global, aussi bien les aspects économiques, que sociaux ou environnementaux.

b. Le développement du tourisme : du « Grand Tour » au tourisme moderne

Le tourisme a fortement évolué dans le temps et l'espace. Il est possible de retracer des déplacements motivés par l'agrément à partir de l'Antiquité, où ils s'apparentaient à de la villégiature réservée aux hommes romains très riches et cultivés (Cuvelier, 1997). Cependant, c'est avec les grandes découvertes du XVIII^e et XIX^e siècle, l'ouverture de nouvelles routes commerciales et la colonisation qu'un récit du voyage et de l'altérité commence à se répandre en Europe (Cuvelier, 1997). Ces récits participent grandement au développement d'un imaginaire collectif de « l'exotisme » et du « paradisiaque » incitant à la découverte de ces nouveaux espaces (Boyer, 2005). De nouvelles pratiques de mobilités, comme le « *Grand Tour* », venant principalement d'Angleterre, se développent en Europe (Leiper, 1979). C'est d'ailleurs de ce mot anglais que découleront « *tourist* » et « *tourism* » (Knafou & Stock, 2013).

Le *Grand Tour* marque le début de l'ère touristique en Europe, également alimentée par le thermalisme et l'invention de la station balnéaire. Ces stations deviennent des lieux touristiques et certaines villes se développent et se spécialisent grâce à ces activités, comme Aix-les-Bains ou encore Brighton. Parallèlement à cela, grâce à l'intégration des voyages dans les récits, en particulier ceux de Rousseau, et à la laïcisation des sociétés, une évolution des représentations de l'altérité et de la Nature s'effectue. La vision et la perception de la montagne, de la forêt, de la mer ou encore du littoral changent drastiquement. La Nature n'est plus considérée comme un espace craint et devient plus attirante, participant aux débuts du mouvement Romantique (Boyer, 2005; Cuvelier, 1997). En effet, elle est l'un des principaux sujets des peintures de l'époque, contribuant à diffuser un mythe idéal de la Nature et de ces bienfaits sur l'Homme. Démystifiés, ces espaces naturels deviennent convoités et de nouvelles pratiques de loisirs émergent (Cuvelier, 1997).

La massification du tourisme commence pendant la Révolution Industrielle, alors que le monde du travail et la société se mettent à suivre un nouvel ordre et de nouvelles temporalités. Cette dynamique commence en Angleterre, haut lieu de l'industrie à cette époque et lieu de naissance des premières pratiques et imaginaires touristiques (Boyer, 2005). Cette réorganisation du temps transforme le fonctionnement de la société en mettant au centre la production économique et le travail (appuyant les débuts du capitalisme). Ainsi, le temps et la société s'organisent de manière binaire autour du temps travaillé et non-travaillé (libre) (Cuvelier, 1997). Cette transformation impacte profondément la manière dont les individus décident de profiter de leur temps libre (Urry, 2002). Au début de l'ère industrielle, les ouvriers travaillant dans les usines ne disposent pas de temps libre, seulement de temps de repos (dont ils ont besoin pour retrouver leur productivité initiale) (Cuvelier, 1997). Mais, à la fin du XIX^e siècle, les conditions difficiles de travail et la baisse de productivité des ouvriers font prendre conscience aux employeurs de la nécessité de laisser plus de temps de repos, créant du temps libre. Ainsi, les classes ouvrières anglaises voient leur temps libre augmenter et commencent à se rendre en bord de mer dans les quelques stations de villégiatures aristocratiques (Cuvelier, 1997). Le temps libre se démocratise imposant un nouveau rapport au temps et à l'espace.

A partir du XX^e siècle, le tourisme devient un phénomène structurant de nos sociétés, répandu dans presque toutes les couches sociales, et formant une demande considérable de loisirs. Il apparaît alors comme un secteur économique à part entière analysé par les économistes afin d'en comprendre le fonctionnement et d'en tirer le plus de profits possibles (Cuvelier, 1997). Après la Seconde Guerre mondiale, le tourisme, jusque-là réservé aux classes plutôt supérieures de la société, touche une encore plus grande partie de la population. Cette démocratisation et cette massification s'expliquent par une conjonction de deux facteurs. Le premier est l'augmentation du pouvoir d'achat des employés, suivi d'un accès facilité aux congés payés et aux vacances dans les entreprises (restructuration des temps sociaux) (Cuvelier, 1997). Le second est le développement des moyens de transport et des infrastructures touristiques de manière plus générale qui ont permis à davantage de travailleurs de partir en vacances (Salamero, 2017). Aujourd'hui, l'avion et le développement des compagnies aériennes *lowcost* qui permettent aux personnes de se déplacer toujours plus loin et à des prix défiant toute concurrence contribuent à la massification du tourisme moderne (Theng et al., 2015). Pour

répondre à l'augmentation de la demande, de nouveaux lieux du tourisme apparaissent (auberges de jeunesse, clubs et villages de vacances) accueillant principalement les classes sociales les moins fortunées (Salamero, 2017; Urry & Larsen, 2011). Des stations touristiques telles que Saint-Tropez sont créées de toutes pièces, dans l'optique de satisfaire au maximum les besoins des touristes. Cette entrée du secteur touristique dans l'économie fordiste tend vers un développement de produits touristiques standardisés et réalisés à moindre coût. Permettant à plus d'individus de partir en vacances, cette standardisation pose déjà les premières questions de congestion sur certaines destinations populaires (Salamero, 2017).

c. Massification du tourisme et « overtourisme »

Le tourisme de masse est apparu à la suite d'un processus en plusieurs étapes influençant les pratiques touristiques modernes. La première étape est la création d'un *tourist gaze* commun à plusieurs groupes socio-culturels. Cette notion, introduite par Urry (1990) met en lumière les processus d'apprentissages qui influencent et orientent notre manière de regarder. Urry et Larsen (2011) précisent d'ailleurs que le « *concept of the gaze highlights that looking is a learned ability and that the pure and innocent eye is a myth* » (p. 1). Pour les auteurs, le regard innocent n'existe pas car « regarder » est une compétence apprise. Les humains voient par nature, mais le regard est un construit socio-culturel. Ainsi, le « *tourist gaze* » est influencé par la culture, l'histoire, la société ainsi que le groupe social dans lequel évolue le touriste. Ce regard évolue dans le temps (l'histoire, le contexte) et les espaces (Urry, 2002). Urry (2002) considère donc qu'il existe plusieurs types de « *gaze* » qui convoitent différentes expériences dans le tourisme. Les personnes cherchant le *romantic gaze* préféreront la solitude et le calme, alors que le *collective tourist gaze* inclura les individus cherchant le monde et la foule pour parfaire leur expérience touristique (Urry, 2002). Cependant, le type de foule a toute son importance. En effet, une foule de touristes dénotera dans un paysage, car ces derniers n'auront pas le même comportement que l'authentique local ou le résident (Healy, 1994). La seconde étape, s'ajoutant au développement du *tourist gaze*, est la généralisation des congés payés dans les pays occidentaux, l'augmentation du pouvoir d'achat et la standardisation de l'offre touristique (Urry, 2002). Quelle est réellement la massification du tourisme ? Qu'est-ce que le tourisme de masse ? Le tourisme de masse se caractérise par une concentration extrême de touristes dans un endroit, entraînant une forme de saturation et de dégradation de l'espace touristique, qui peut entraîner une perte d'attrait (Theng et al., 2015). Il est parfois défini par la densité de touristes dans une destination, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de touristes dans une aire définie, et le nombre de personnes vivant dans cette même destination (locaux). Ce rapport donne une idée de la « domination » touristique (Theng et al., 2015).

L'expression « tourisme de masse » est relativement récente, cependant, les effets de congestion liés au tourisme sont en réalité plus anciens que le terme lui-même. En effet, Urry et Larsen (2011) notent déjà qu'au cours du XIX^e siècle, les littoraux anglais subissent des phénomènes de congestion. Ces derniers ont été accentués par l'organisation routinière de la prise des congés et par les semaines généralisées de vacances (vacances scolaires). La mondialisation et le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication ont aussi encouragé le développement et la massification du secteur touristique.

La désintermédiation et le développement des plateformes de particuliers à particuliers ont complètement chamboulé les prix du marché permettant à plus de personnes de voyager (Goodwin, 2017). Cette série de facteurs a mené à une généralisation de la pratique du tourisme entraînant des phénomènes de congestion et posant des problématiques sérieuses dans de nombreux endroits du monde (comme aux chutes du Niagara, à Venise ou Barcelone).

La littérature sur le tourisme s'est récemment concentrée sur le concept d'*overtourism* ou en français de surtourisme. Bien que le terme soit récent, ce qu'il décrit ne l'est pas, et particulièrement dans les centres urbains très fréquentés (Dodds & Butler, 2019b). Le terme *overtourism* apparaît en 1996 sur les recherches Google, mais reste relativement anecdotique jusqu'en 2015 (Duhamel, 2023). Pour Duhamel (2023), le terme de surtourisme apparaît en 2009 et reste également dans l'ombre jusqu'en 2015, où une progression spectaculaire des deux termes vient bousculer les statistiques de recherche en ligne. Dans le champ scientifique, la thématique du surtourisme est récente et reste assez limitée en comparaison à la production d'articles sur le tourisme (Duhamel, 2023). L'*overtourism* est ainsi utilisé pour décrire des phénomènes de saturation dans certaines villes très touristiques ou certains sites phares (comme le Mont Everest ou le Machu Picchu) (Dodds & Butler, 2019b; Goodwin, 2017). Ainsi, Goodwin (2017) définit l'*overtourism* comme un sentiment partagé : « *overtourism describes destinations where hosts or guests, locals or visitors, feel that there are too many visitors and that the quality of life in the area or the quality of the experience has deteriorated unacceptably. [...] Often both visitors and guests experience the deterioration concurrently and rebel against it* » (Goodwin, 2017, p. 1). Dodds et Butler (2019a, 2019b) vont dans la même direction en décrivant l'*overtourism* comme un surplus ou un nombre excessif de touristes dans une destination ou un lieu impliquant des conséquences néfastes sur l'environnement et la communauté concernée (2019a, 2019b). Dans ces définitions, l'*overtourism* impacte aussi bien les touristes que les résidents. Les résidents rejettent de plus en plus les touristes car ils impactent directement leur quotidien, tandis que les touristes vont chercher à s'éloigner des foules touristiques pour trouver des endroits moins fréquentés. De cette manière, ils étendent le front touristique et deviennent demandeurs d'une offre moins standardisée.

1.3.2 Les communs et le tourisme

Pour tenter de contrebalancer les effets négatifs du tourisme (pollution, équité, respect des locaux...), et principalement pour proposer des alternatives au tourisme de masse, de nouvelles pratiques touristiques se sont développées. Cherchant à se démarquer d'une standardisation accrue du secteur touristique, ces expériences se veulent plus authentiques et plus respectueuses des environnements visités. Cette partie s'intéressera dans un premier temps aux nouvelles formes du tourisme alternatif pour ensuite examiner comment les communs et les pratiques de *commoning* peuvent s'insérer dans ce mouvement et l'alimenter. Puis, nous reviendrons sur l'origine du lien entre les communs et le tourisme, pour détailler ensuite les évolutions récentes de ces interrelations.

a. Apparition et évolution du tourisme alternatif

Le terme de tourisme alternatif est apparu dans les années 1980 (Pearce, 1992). Il tire d'ailleurs son nom de l'alternative qu'il propose au tourisme de masse, plus conventionnel. S. Williams (2004) définit le tourisme alternatif comme « une forme de réponse contre-culturelle à la standardisation et l'expérience marchandisée du tourisme de masse qui continue d'avoir beaucoup d'influence » (Williams, 2004). Autrement dit, un tourisme alternatif au tourisme de masse. Les touristes alternatifs ont ainsi pour objectifs de minimiser leur empreinte sur les environnements visités, de respecter les populations locales ou encore de rechercher des expériences authentiques. Rapidement sur-employé et devenant un « mot valise », il est qualifié par Butler (1990) de « buzzword », le comparant au concept de développement durable, facile à comprendre et à s'approprier (Butler, 1990).

Pour Oppermann et Chon (1997), le tourisme alternatif se développe en suivant trois phases principales. La première s'étend des années 1950 à 1970, lorsque de nouvelles formes et projets touristiques voient le jour, en particulier dans les pays en voie de développement, proposant des grands hôtels sous la forme de « *resorts all inclusive* ». C'est l'avènement du tourisme de masse dans ces pays en voie de développement qui utilisent largement le tourisme comme modèle et base de développement économique. Cette dynamique est fortement encouragée par les pays occidentaux développés, émetteurs de touristes (Oppermann & Chon, 1997). La seconde s'étend des années 1970 à 1980, les pays ayant misé sur le tourisme pour se développer ont vu que ce modèle n'apportait pas vraiment de bénéfices économiques localement. En effet, les bénéfices dégagés sont souvent captés par de grandes multinationales qui dominent l'industrie du tourisme, et ne sont pas réellement redistribués sur le territoire (Cohen, 1987). Ce « désenchantement » permet de remettre en question le modèle de développement par le tourisme, parfois caractérisé de néocolonial, poussant l'émergence d'une demande alternative, respectueuse de la nature et des populations locales (Oppermann & Chon, 1997). La troisième phase commence à partir de la fin des années 1980, où de nombreuses formes alternatives de tourisme s'imposent sur le marché à l'image de l'écotourisme, prônant une meilleure planification sur et pour le territoire (Oppermann & Chon, 1997). Pour appuyer et compléter cet historique, Cohen (1987) propose deux conceptions du tourisme alternatif : 1) le tourisme alternatif comme opposition au tourisme de masse et 2) le tourisme alternatif comme réaction à l'exploitation du « Tiers-Monde » (Cohen, 1987). La première conception résulte d'un mouvement de contre-culture déjà très présent dans de nombreux pays dans les années 1960-1970 (mouvement hippie) s'opposant à un modèle de consommation de masse qui a transformé le tourisme. Cette transformation s'incarne principalement dans le « vol » de l'expérience touristique authentique et la mise en place de fausses attractions ou expériences, caractérisées par la « *staged authenticity* » décrite par MacCannell (1973). À la même période, un nouveau vocabulaire émerge pour décrire le touriste (terme souvent rejeté) lui préférant celui de voyageur, de globe-trotteur ou encore de *backpacker* (Cohen, 1987). La seconde conception s'inscrit dans une opposition à l'exploitation du « Tiers-Monde » (par les pays développés) et à l'entretien d'une forme de néocolonialisme. Pour empêcher et lutter activement contre cette tendance, certains occidentaux tentent de protéger la destination dans laquelle ils se rendent, tout en préservant une certaine authenticité (Cohen, 1987). Pour ce faire, des modèles de

développement touristiques endogènes et locaux sont promus pour veiller à ce que les bénéfices du tourisme soient redistribués équitablement. Des projets de petite taille, incluant les résidents et accueillant de petits groupes de touristes émergent, en opposition aux grands hôtels décrits plus haut. Les touristes tentent de pratiquer un mode de voyager plus juste, respectueux des communautés locales, tout en faisant attention à leur attitude et à l'impact socio-culturel qu'ils peuvent avoir (Cohen, 1987). Ces deux conceptions du tourisme alternatif sont bien évidemment liées mais se différencient sur la volonté principale qui motive le voyage, l'une est dans la volonté de se démarquer pour ne pas faire comme tout le monde, alors que l'autre est dans la prise de conscience et la réduction de son impact sur la destination et l'environnement (Cohen, 1987).

Un grand nombre de formes de tourisme ou pratiques touristiques alternatives se sont donc développées dans la seconde moitié du XX^e siècle, poussant certains auteurs à parler de formes de tourisme alternatives plutôt que de tourisme alternatif. Ainsi, Novelli (2005) propose de considérer le tourisme alternatif comme Benson (2005) « *an overarching umbrella term, under which the diversity of other forms of tourism or niche markets lay* » (Novelli, 2005). Cette conception du tourisme alternatif, considéré comme un spectre plutôt qu'une catégorie définie lui donne beaucoup plus de souplesse et plusieurs exemples peuvent être donnés. Ainsi, le tourisme social est un modèle à vocation éducative, pour les personnes les plus défavorisées. Le tourisme intégré se base sur l'échelle locale et a pour but de promouvoir le contact avec les habitants. Le tourisme vert, qui consiste à s'éloigner des villes pour passer du temps dans des espaces « naturels », est également une autre forme de tourisme alternatif. Enfin, un dernier exemple peut être le tourisme communautaire (« *community based tourism* »), où la redistribution des revenus du tourisme pour les populations locales est primordiale dans l'activité touristique.

Le tourisme alternatif, comme tout concept, montre des limites. En effet, un grand nombre de définitions tente de le caractériser en utilisant l'opposition au tourisme de masse. Mais ces définitions ont un défaut majeur : elles ne considèrent pas vraiment qu'il existe des variations au sein du tourisme de masse (Pearce, 1992) ou même parfois des avantages. Pour Butler (1990), le tourisme de masse engendre des problèmes, mais il propose également des solutions qui sont souvent passées sous silence (comme la démocratisation du tourisme). De plus, le tourisme alternatif présente également des inconvénients (Butler, 1990). Les touristes alternatifs voyagent en plus petits groupes, dépensent moins et dans une aire plus limitée, ainsi leur participation au développement économique est moindre que d'autres touristes. De plus, en étant au plus près des populations locales, les touristes alternatifs peuvent avoir un impact bien plus important sur ces populations que d'autres types de touristes (Butler, 1990). Pour Butler (1990), il faut donc cesser d'utiliser le tourisme alternatif comme synonyme de tourisme « approprié ». Une autre limite, formulée par Butler (1992), consiste à dire qu'aujourd'hui le tourisme alternatif est, certes, une pratique en marge et bénéficiant d'une bonne réputation, comparée au tourisme de masse, mais qu'un jour il deviendra une façon conventionnelle de voyager. Il sera donc difficilement considéré comme « alternatif » et deviendra en quelque sorte le nouveau tourisme de masse (Butler, 1992). De manière générale, le tourisme alternatif cherche à créer des modèles portant une philosophie favorisant la rencontre avec les populations

locales, la découverte de leur culture et le respect de l'environnement visité. Cette conception laisse beaucoup de possibilités quant à la forme que peut prendre ce type de tourisme. Principalement orienté vers le développement local, le tourisme alternatif a pour objectif de créer des modèles de tourisme plus soutenables économiquement, environnementalement et socialement (Salamero, 2017; Theng et al., 2015).

Le tourisme alternatif ne se concentre pas uniquement dans des espaces naturels préservés, mais se développe également en ville offrant une possibilité de créer de nouvelles pratiques originales (Bourdeau, 2012). Cet essor des pratiques touristiques urbaines s'accompagne d'un effet de touristification des lieux ordinaires, voire des marges et des périphéries (touristiques), s'éloignant des centres-villes touristiques (Bourdeau, 2012). Enfin, Bourdeau (2012) observe un renouveau des pratiques de proximité, plus spontanées, découlant parfois de projets militants cherchant à relocaliser le tourisme et promouvoir le tourisme chez soi. Ces dynamiques croisent l'ici et l'ailleurs, changent les modèles et produisent des nouvelles pratiques pouvant entrer dans le spectre du tourisme alternatif. Les communs et les processus de *commoning* étudiés dans la thèse s'apparentent et se rapprochent de ces dynamiques dans les milieux urbains.

b. À l'origine des liens entre le tourisme et les (biens) communs

Les recherches sur les relations entre les communs et le tourisme se focalisent principalement sur les biens communs et les *common pool resources* (CPRs). Elles se concentrent essentiellement sur des ressources naturelles, comme les plages, les pâturages, l'eau, la montagne, souvent considérées comme des CPRs, que le tourisme utilise abondamment pour se développer (Goodwin, 2017; Holden, 2005). La littérature sur le sujet est également alimentée de beaucoup d'articles mobilisant la tragédie des communs (touristiques), dans diverses situations et localisations, faisant parfois un simple constat ou cherchant d'autres fois des pistes de solution (De et al., 2020; Pintassilgo & Silvia, 2007; Ponting & O'Brien, 2014; Su et al., 2022). Dans ces articles, la tragédie des communs est utilisée pour illustrer les impacts négatifs du tourisme sur certaines ressources, les conflits qui en découlent, et surtout les conséquences de la mauvaise gestion des ressources touristiques. D'autres chercheurs étudient les liens entre les (biens) communs et le tourisme en se penchant sur l'étude des paysages ou de la faune sauvage (considérés comme des CPRs) et l'impact du tourisme sur leur protection (Healy, 1994; Moore & Rodger, 2010). Certains auteurs argumentent même que le tourisme peut avoir un impact positif sur la protection de certaines ressources (Hayes et al., 2015). La thématique des CPRs s'éloigne quelque peu de celle des nouveaux communs étudiés dans la thèse, mais cette littérature pose les bases de la relation entre les communs et le tourisme. Trois argumentaires sont ici détaillés pour étayer ces propos : l'article de Healy (1994), un des premiers sur le sujet, l'article de Briassoulis (2002) proposant un état de littérature sur le sujet et enfin l'exemple des bisses en Suisse.

Healy (1994) considère par exemple les paysages touristiques (« *landscapes* » et « *townscapes* ») comme des CPRs. Il insiste sur le fait que les paysages motivent le « *tourist gaze* » décrit par Urry (1990) et jouent un rôle important dans l'expérience touristique. Pour l'auteur (1994), les éléments constituant le « *tourist gaze* » font partie d'un ensemble que Jafari

(1979) appelle les « *Backgrounds Tourism Elements* » (BTEs). Ces BTEs sont l'ensemble des ressources et attractions dont un touriste bénéficie lors de ses déplacements dans une destination, ils regroupent les éléments naturels, socio-culturels et construits par les humains, participant à former un « panier de biens et services » touristique complet (Jafari, 1979). La majorité de ces éléments sont créés à destination des touristes, Jafari les appelle alors les Tourism Oriented Products (TOPs), mais d'autres font partie de la catégorie des Resident Oriented Products (ROPs). Les TOPs englobent par exemple les services d'hébergement, de restauration, de transport, d'agence de voyage ainsi que de loisir et de divertissement. Les ROPs, comme les services de police, les hôpitaux, les librairies ou encore les coiffeurs, sont essentiels au bon fonctionnement d'un lieu et participent à ce que l'auteur appelle le « *tourismagnetism* ». Le touriste utilise les services qu'il souhaite, indépendamment de ces deux catégories profitant également des services initialement destinés aux résidents (Jafari, 1979).

Selon Healy (1994), les paysages touristiques (appartenant à la catégorie des BTEs) font face à deux problèmes également rencontrés par les CPRs : la surexploitation et les « *free riders* » (accédant aux bénéfices sans participer, ni s'investir dans le commun). Ainsi, ils peuvent subir à la fois de la congestion, une dégradation des ressources et un manque d'investissement, impactant l'environnement mais aussi l'expérience touristique (Healy, 1994). Pour limiter ces problèmes, plusieurs pistes peuvent être développées : la gestion des droits de propriété par le gouvernement, comme pratiquée aux États-Unis dans les parcs Nationaux ; la privatisation, comme dans le cas de certains grands hôtels ou de parcs à thèmes ; et la gestion commune. L'auteur donne des exemples de gestion commune des droits de propriété, ou d'arrangement multipartie, émergeant souvent à cause de la surexploitation de certaines ressources ou de leur congestion, bénéficiant à la fois aux habitants et aux touristes (Healy, 1994).

En 2002, Briassoulis fait l'état des lieux de la littérature entre les CPRs et le tourisme. Elle fait le constat principal qu'il existe un réel manque de liens entre ces deux champs de la littérature (Briassoulis, 2002). L'autrice constate que la majorité des ressources des communautés hôtes sont utilisées en commun par les touristes et les populations locales (comme les ROPs et les TOPs de Jafari). Elles possèdent les caractéristiques suivantes : non exclusion et rivalité, faisant d'elles des CPRs et posant des problèmes de surutilisation, de privatisation et de manque d'investissement dans leur préservation (Briassoulis, 2002). Ces risques peuvent entraîner la baisse de leurs valeurs. Alors que les communs mettent en place un mode de gestion établi par la communauté d'utilisateurs pour maintenir la ressource dans le temps, cette démarche est beaucoup plus difficile dans le cas des ressources touristiques car leur exploitation est variable dans le temps et l'espace (saisons touristiques ou utilisation imprévue) (Briassoulis, 2002). L'utilisation imprévue de ces ressources par certaines personnes semble davantage plausible dans le cas des nouvelles formes de tourisme alternatives. La majorité de ces touristes cherchent des expériences authentiques, proches des pratiques des résidents, et se dirigeront davantage vers des ressources initialement destinées aux résidents. Ainsi, les problématiques liées au partage de ces ressources seront, et sont déjà dans certains cas, un enjeu majeur du tourisme. Pour Briassoulis (2002), toutes les ressources touristiques possèdent les caractéristiques des CPRs (non excluabilité et rivalité), mais elles se caractérisent en plus par l'indivisibilité et la

flexibilité de leurs frontières. Ainsi, les « *tourism commons* », les communs touristiques, sont l'ensemble des ressources présentes dans les espaces accueillant des touristes et leurs environnements proches. L'autrice décrit les communs touristiques comme des CPRs complexes qui font l'objet d'une multitude d'usages par des groupes d'utilisateurs très différents, dans des environnements changeants facilitant l'apparition de conflits d'usages (Briassoulis, 2002). Les communs touristiques sont hétérogènes et composés d'éléments naturels et construits, tangibles (matériels) ou intangibles (immatériels). Ils regroupent des CPRs et des biens publics constituant une base variée de ressources interconnectées et indispensables à l'entièreté de l'expérience touristique. Enfin, les « *tourism commons* » sont souvent partagés entre les touristes et les locaux pendant les périodes touristiques créant une demande volatile et variable (Briassoulis, 2002).

Plus récemment, l'exemple de la mise en tourisme des bisses en Suisse illustre une autre forme de relation entre les communs et le tourisme. Ces systèmes d'irrigation ancestraux ont servi pendant longtemps (et certains servent toujours) à acheminer et distribuer de l'eau par le biais de constructions vertigineuses le long des pentes en suivant les courbes de niveaux. Les bisses sont gérés en commun grâce au mode de gestion en consortages et ont fait l'objet de nombreuses études (Nahrath et al., 2011, 2012; Reynard, 2005; Reynard, 1995). Quelques années en arrière, beaucoup étaient peu ou plus utilisés, mais aujourd'hui un travail de patrimonialisation a permis leur entretien, voire leur remise en eau à des fins touristiques. Cette mise en tourisme peut d'ailleurs parfois poser des problèmes de partage de la ressources entre les différentes activités et les différents acteurs (Nahrath et al., 2011, 2012; Reynard, 2005; Reynard, 1995). Beaucoup de villes et villages en Valais incluent presque systématiquement des balades le long des bisses dans leur offre touristique. Avec l'intensification de la volonté des stations et destinations touristiques de diversifier leur offre vers un « tourisme quatre saisons », la fréquentation des bisses par les marcheurs et vététistes pose des problèmes de congestion, mais aussi d'entretien des chemins adjacents aux bisses.

Les pratiques touristiques amènent de nouveaux usages entraînant parfois une surexploitation, une mauvaise utilisation et une dégradation de certaines ressources. Ces dynamiques touristiques font émerger de nouveaux enjeux et conflits qui doivent être gérés à plusieurs échelles (ville, Métropole, région, pays). Pour limiter les effets négatifs du tourisme sur les ressources communes, comme la perte de valeur ou la dégradation, Goodwin propose de penser les destinations (touristiques) comme des communs (Goodwin, 2017). Une forme de co-gestion des CPRs se présente alors comme une option viable pour développer un tourisme soutenable (Alipour & Arefipour, 2020). Pour abonder dans ce sens, certains auteurs proposent une lecture de la gestion des destinations touristiques ou « *destination management organisations* » – incluant des CPRs – à travers une gestion participative en commun (réussie ou non) dans les espaces ruraux et urbains touristifiés (Romão et al., 2021, 2023). Pour Holden (2005), une dimension éthique (environnementale) doit être ajoutée au débat sur les CPRs et le tourisme, pour tendre vers une sortie de la tragédie des communs et un tourisme plus soutenable (Holden, 2005). Cela permettrait peut-être une gestion plus durable des ressources touristiques dans le temps, tout en maintenant une activité touristique et surtout en préservant ces ressources dont dépendent également les résidents. Cet aperçu de la littérature sur les CPRs et le tourisme pose

certaines bases, mais se concentre en grande partie sur les espaces et ressources naturels, excluant souvent la ville et ne portant pas sur les nouveaux communs. L'apparition de nouvelles pratiques touristiques, des nouveaux communs et de leur touristification vient relancer ces débats sur la (bonne) gestion des ressources touristiques.

c. Nouveaux communs et tourisme alternatif

« *Neighborhood movements in Barcelona make claims for recognition and empowerment on the basis of symbolic capital, and can assert a political presence in the city as a result. It is their urban commons that are appropriated all too often not only by developers, but by the tourist trade* » (Harvey, 2012, p. 106).

Cette citation de Harvey (2012) illustre les enjeux de l'utilisation des ressources communes par le tourisme en ville. Les dangers de la touristification des CPRs ont également été montrés dans la revue de littérature précédemment exposée. Cette partie n'a pas pour objectif de nier ces dangers. Cependant, il serait intéressant de montrer les autres interrelations entre les communs et le tourisme, et surtout de se concentrer sur les nouveaux communs et non uniquement les CPRs. Très peu de littérature parle effectivement de la relation entre les nouveaux communs et le tourisme. Cependant, des observations peuvent être faites dans ce sens : par exemple, l'émergence des nouveaux communs proposant des services touristiques, des processus de *commoning* ou des initiatives s'opposant au développement exponentiel du tourisme, ou encore des nouveaux communs attirant malgré eux des touristes. En effet, pour certaines personnes (résidents ou touristes), les nouveaux communs deviennent des modèles vers lesquels tendre, des espaces où il fait bon flâner et s'imprégner de l'ambiance qui y règne. Cette tendance concerne davantage les touristes alternatifs, qui cherchent des expériences hors des sentiers battus.

Cette partie pose les bases d'une réflexion et débute l'analyse de certaines dynamiques entre le tourisme et les nouveaux communs. Elle illustre à l'aide d'exemples et expose des observations faites au cours de projets de recherche, tout en s'appuyant sur certaines références scientifiques. En ville, des nouveaux communs ou des initiatives issues de processus de *commoning* sont aujourd'hui liés au tourisme. En effet, certains communs proposent des services touristiques (hébergement, restauration ou encore loisirs), ou deviennent eux-mêmes des attractions touristiques importantes. Ainsi, à Bordeaux et à Copenhague, Darwin Écosystème et Christiania sont devenus des incontournables pour les touristes. Ces deux initiatives sont même promues par les organismes touristiques des deux villes comme étant des lieux branchés à visiter, comme le montrent la Figure 9 et la Figure 10. Des visites guidées sont proposées pour les curieux et pour les touristes. Cette touristification est souvent encouragée par les services qui sont offerts sur place comme de la restauration, des boutiques ou des logements. Pour illustrer ce dernier point, l'initiative Les Grands Voisins à Paris proposait un camping atypique au cœur de Paris. Le site des Grands Voisins le présentait ainsi : « le seul camping de Paris intra-muros ! », « à petit prix », comme une « auberge de poche »¹⁴. Les Grands Voisins organisait également des

¹⁴ <https://lesgrandsvoisins.org/les-lieux/campsite/>, consulté le 15/11/23

visites guidées pour découvrir le site et son fonctionnement particulier. Ce phénomène de touristification des nouveaux communs ou d’initiatives de *commoning* semble se propager dans de nombreuses villes. Les offices de tourisme n’hésitent d’ailleurs pas à promouvoir ces initiatives afin de diversifier leur offre et attirer de nouveaux touristes. Ainsi, la Figure 9 montre deux captures d’écran de sites dédiés au tourisme à Bordeaux : « Bordeaux tourisme et congrès » et « Bordeaux city tours ». Les deux sites présentent et décrivent Darwin Écosystème comme un « incontournable » de la ville. Cet exemple sera développé plus en détail dans la partie 4 et 5. La Figure 10 montre deux captures d’écran : l’une est celle du site « VisitDenmark » conseillant les voyageurs venant au Danemark de visiter le quartier de Christiania. Ce premier site montre l’importance de l’initiative pour le tourisme national. La seconde capture d’écran montre le site « Visit Copenhagen », dédié au tourisme dans la capitale danoise. Il met également en avant l’initiative comme « sans aucun doute une des plus populaire attraction touristique au Danemark »¹⁵.

Figure 9 - Captures d’écran d’organismes touristiques de Bordeaux présentant l’initiative Darwin Écosystème



¹⁵ <https://www.visitcopenhagen.com/copenhagen/planning/christiania-gdk957761>, consulté le 15/11/23.

Traduction personnelle de l’anglais : « *Christiania, the famous freetown of Copenhagen, is without a doubt one of Denmark’s most popular tourist attractions* »

Home / What to do in Bordeaux? > Darwin ecosystem, or the story of an abandoned wasteland

DARWIN ECOSYSTEM, OR THE STORY OF AN ABANDONED WASTELAND

A highly successful rehabilitation project, Darwin Ecosystem is an innovative place that is shaking up traditional ways. The former Niel military barracks have become the Bordeaux model in terms of sustainable development and social entrepreneurship.



Source : www.bordeaux-tourisme.com et www.bordeaux-citytours.com

Figure 10 - Captures d'écran des sites « Visit Denmark » et « Visit Copenhagen » promouvant Christiania

VisitDenmark 

Les incontournables • Destinations • **Quoi faire** • Logement • Planifiez votre voyage

Danemark • Quoi faire • Attractions • Christiania

Imprimer • Share your w



Christiania

Photo: Kim Wyon

Colorée et controversée, Christiania est un endroit unique à visiter. Beaucoup plus qu'un quartier: Christiania est un véritable style de vie.

visit
copenhagen

The official guide to Copenhagen Copenhagen Beyond Copenhagen Can

See & do Eat & drink City areas Planning Copenhagen Beyond My Trip



Christiania

Show on map Directions View photos

Prinsessegade, 1422 København K

3295 6507

nytforum@christiania.org

www.christiania.org

Attractions, Architecture and Urban Spaces

© Wonderful Copenhagen Photo: Wonderful Copenhagen

Christiania, the famous freetown of Copenhagen, is without a doubt one of Denmark's most popular tourist attractions.

Follow on

Tripadvisor

This controversial area is loved by many but has been a turning point for strong debate. For visitors, the area is subject to safety concerns due to criminal activity and drug dealing.

It is important to know that dealing, buying and possessing illegal substances in any form is against Danish legislation.

Read more about safety in Christiania below.

Source : www.visitdenmark.fr et www.visitcopenhagen.com

Ces initiatives à Paris, Bordeaux et Copenhague sont des exemples parmi d'autres et bien qu'elles soient toutes les trois liées au tourisme, elles n'ont pas les mêmes relations ou visions du tourisme. Certaines peuvent utiliser le tourisme comme partie intégrante de leur modèle économique, d'autres vont l'utiliser pour diffuser des idées, tandis que certains vont devoir lutter contre cette touristification subie ou hors de contrôle. Ainsi, l'apparition de ces nouveaux communs a créé de nouvelles interrelations entre les processus de *commoning* et l'industrie du tourisme. La thèse propose donc d'explorer la nature de ces relations, leurs origines et leurs évolutions afin de mieux comprendre l'impact que le tourisme peut avoir sur les nouveaux communs et inversement. L'attractivité touristique de ces nouveaux communs permet aussi de diffuser les nouveaux modèles touristiques, économiques ou de gouvernance des ressources que ces initiatives expérimentent et promeuvent.

1.4 – Hypothèses et questions de recherche

Cet état de la littérature permet de définir et de lier les différents concepts utilisés dans ce travail. Il permet de revenir sur les origines des concepts de commun, de développement territorial et de tourisme, ainsi que leurs évolutions dans le temps. Il révèle des manques quant aux liens entre les nouveaux communs et le tourisme, ainsi qu'entre les nouveaux communs et le développement territorial. Un champ des possibles s'ouvre alors pour explorer ces zones d'ombres et proposer de nouvelles questions de recherche. Ainsi, la problématique suivante découle de ce travail de recherche théorique : **quel rôle jouent les communs urbains**

et les processus de *commoning* dans l'émergence de nouvelles conceptions et pratiques du développement territorial et touristique ?

La thèse est structurée autour de deux axes centraux : l'étude des dynamiques internes aux communs et l'étude des dynamiques externes aux communs. Le premier axe cherche à renseigner le fonctionnement interne du commun : sa gouvernance, sa relation à la ressource, les dynamiques qui animent sa communauté, les activités développées, son modèle économique, son évolution dans le temps, mais également sa relation au tourisme. Le second axe de recherche s'intéresse aux dynamiques externes au commun, autrement dit à la relation entre les communs et leur environnement : les liens qu'ils entretiennent avec leur environnement socio-économique et politico-historique, les liens avec les autres acteurs du territoire, mais aussi l'influence du contexte sur l'apparition et les trajectoires des communs. Chaque axe de recherche fait émerger une question et une hypothèse :

Axe 1 : Comment fonctionnent les communs urbains et les processus de *commoning* dans un contexte de touristification ou de création de nouvelles activités touristiques ? Ici, le fonctionnement se réfère aux modèles et aux stratégies qui sont mises en place par les initiatives et leur évolution dans le temps. Le but est de reconstruire une trajectoire pour chaque initiative afin de comprendre les interrelations entre les communs et le tourisme.

L'hypothèse qui est proposée pour renseigner cet axe est la suivante : Les communs urbains utilisent les activités touristiques comme partie intégrante de leur modèle économique et comme outil de diffusion de leurs valeurs. Cette hypothèse est scindée en trois sous-hypothèses :

- a. Une dépendance s'instaure entre le tourisme et les communs urbains impactant leur identité et menant à une perte d'authenticité.
- b. Les activités touristiques développées par les communs et processus de *commoning* infusent des idéaux et modèles alternatifs dans les territoires.
- c. Les communs urbains expérimentent des modèles économiques et touristiques contrastant avec les pratiques dominantes.

Axe 2 : Comment les communs urbains et les processus de *commoning* s'insèrent dans leur environnement socio-économique et politico-historique ? Il s'agit ici de comprendre les dynamiques qui s'installent dans le contexte spécifique dans lequel les initiatives évoluent. L'accent est mis sur les relations avec les acteurs du territoire comme les institutions publiques ou touristiques, et l'impact de ces acteurs sur l'évolution du commun ou du processus de *commoning*.

L'hypothèse qui est proposée pour renseigner cet axe est la suivante : Les acteurs politiques, économiques et touristiques locaux utilisent l'image des communs urbains pour promouvoir une meilleure image de leur territoire. Cette hypothèse est scindée en trois sous-hypothèses :

- a. Les acteurs touristiques des villes instrumentalisent les nouveaux communs pour diversifier leur offre.

- b. Les municipalités instrumentalisent les communs pour redynamiser ou changer l'image de certaines zones urbaines.
- c. Les communs urbains subissent les jeux d'acteurs et les décisions politiques du territoire dans lequel ils sont insérés.

Pour répondre à ces questions de recherche, deux études de cas approfondies ont été menées en suivant la méthodologie expliquée dans la partie suivante.

2- Approche méthodologique : une recherche ethnographique multi-située

« Car faire du terrain, c'est avoir envie de se collecter avec les faits, de discuter avec les enquêtés, de mieux comprendre les individus et les processus sociaux. Sans cette soif de découvrir, cette envie de savoir, presque « d'en découdre », le terrain devient une formalité, un exercice scolaire, plat, sans intérêt » (Beaud & Weber, 2010, p. 13).

Comme beaucoup de recherches en sciences sociales, ce travail s'inscrit dans une démarche hypothético-déductive. Cela implique que le chercheur détermine *a priori* une relation causale ou des interrelations entre plusieurs objets, qu'il essayera par la suite de prouver et de démontrer en utilisant des concepts choisis et adaptés ainsi que son travail de terrain. Dès le début, un certain nombre d'hypothèses ont été formulées, découlant de questions de recherche, et constituant des « réponses anticipées et provisoires » au regard d'un phénomène étudié (Uzunidis, 2007, p. 102), ici les communs urbains, le tourisme et le développement territorial. Les hypothèses initiales de cette démarche peuvent être modifiées ou reformulées après avoir été éprouvées dans la réalité, en suivant le principe de vérification, critère primordial de la démarche scientifique (Gumuchian & Marois, 2018). Il y a donc une forme d'aller-retour constant entre la réalité du terrain et les hypothèses préalablement définies.

La démarche s'appuie sur une analyse diachronique des deux initiatives sélectionnées. Cette analyse « vise à étudier un ensemble de faits dans la durée » pour en appréhender la dynamique et « rendre compte de l'épaisseur du temps » (Gumuchian & Marois, 2018, p. 80). Les deux études de cas choisies ont une histoire « longue » (une quinzaine d'années) et évolutive. Un des objectifs de cette recherche est de retracer cette histoire pour comprendre les points clés (internes ou externes à l'initiative) ayant entraîné des changements de stratégies ou des ruptures. Pour Brunet (1993) reconstituer l'histoire d'un lieu ou d'une région ne donnera pas d'explications claires, mais fournira une accumulation d'évènements auxquels « on s'efforce a posteriori [...] de trouver une logique, ou des lois, sinon un « sens » » (Gumuchian & Marois, 2018, p. 80). C'est dans le prolongement de cette idée que ce travail s'inscrit.

Cette partie présente en détail l'approche ethnographique multi-située mise en place pour réaliser le terrain ainsi que les diverses méthodes qualitatives choisies (observations, observations participantes, entretiens, etc.).

2.1- Une approche ethnographique semi-structurée du terrain

Pour mener à bien ma recherche et pour appréhender au mieux les cas d'étude, une démarche ethnographique multi-située a été mise en place. Pour Marcus (1995), l'ethnographie est une méthode de recherche qui porte son attention sur la vie de tous les jours afin de construire une connaissance intime d'un groupe ou d'une communauté (Marcus, 1995). Pour développer cette connaissance, il est attendu de l'ethnographe de rester pendant un temps relativement long sur le terrain (Beaud & Weber, 2010; Falzon, 2016). Beaud et Weber (2010) complètent ces

premiers éléments de définition en ajoutant deux critères : une interconnaissance élevée (personnelle) entre l'enquêteur et son terrain et une analyse réflexive du chercheur sur son travail. Pour les auteurs, une fois sur le terrain, l'ethnologue « saisit les opportunités du terrain, il prend les pistes qui s'ouvrent, mais en les contrôlant au plus près après coup » (Beaud & Weber, 2010). Silverman (2016) retient trois éléments centraux des enquêtes ethnographiques : le cas d'étude, le terrain et l'observation participante (Silverman, 2016). Le cas d'étude est défini comme une recherche sur un système, ancré dans l'espace et le temps, inséré dans un contexte physique et socio-culturel spécifique. Le terrain s'apparente à la présence continue du chercheur sur le lieu d'étude, mettant en place des méthodes poussées, dans le but de réaliser une étude approfondie. Et enfin, l'observation participante est présentée comme une stratégie de recherche (Silverman, 2016). Pour compléter ces premiers éléments de définition, Van Zanten (2013), qui se base sur les travaux de Smith (1982), considère que l'ethnographie a « tendance à concevoir le cadre interprétatif comme une construction progressive plutôt que comme la mise à l'épreuve d'un ensemble d'hypothèses définies à l'avance » et à présenter « des interprétations mariant volontairement narration, description et conceptualisation théorique » (Van Zanten, 2013, p. 33). Pour l'auteur, l'ethnographie porte également un intérêt particulier « au sens que les acteurs attribuent à leur action » (2013, p. 33). L'ethnographie multi-située vient rompre avec la tradition de l'ethnographie, qui se concentre généralement sur une étude de cas approfondie, en introduisant plusieurs sites d'étude pour produire une comparaison. Pour Marcus (1995), les recherches multi-situées peuvent aboutir chez le chercheur à un sentiment contradictoire vis-à-vis de son engagement personnel. Ces sentiments sont résolus de manière ambivalente, non pas en étant un anthropologue détaché, mais en incarnant un « ethnologue-activiste » renégociant constamment son identité en fonction des différents sites d'étude et des apprentissages du terrain (Marcus, 1995, p. 113).

L'enquête de terrain réalisée s'inscrit donc dans cette approche ethnographique multi-située. En effet, les cas d'Hôtel du Nord et de Darwin, difficilement saisissables et en constante évolution, étaient propices à la réalisation d'une période de terrain longue et approfondie. En tout, huit mois, répartis sur deux ans : 2021 et 2022, ont été passés sur le terrain, en immersion : quatre à Marseille et quatre à Bordeaux. Deux périodes de terrain exploratoire ont d'abord été réalisées en mai et juin 2021 (un mois dans chaque ville), puis en février et mars 2022 (encore un mois dans chaque ville). À la suite de ces terrains exploratoires, un terrain approfondi (mai et juin 2022 à Marseille et juillet et août 2022 à Bordeaux) a été réalisé. La plus longue immersion était de deux mois continus sur chaque terrain. À Bordeaux, le terrain s'est concentré principalement sur le site de Darwin et ses alentours, alors qu'à Marseille le terrain était plus diffus, mais s'est principalement déroulé dans les 15^e et 16^e arrondissements.

Cette immersion donne donc une place centrale au terrain dans le travail de recherche et permet d'appréhender les dynamiques entre les acteurs, de forger des relations privilégiées avec les enquêtés et de faciliter les interactions pour mieux comprendre et analyser les données récoltées. La complexité des études de cas (délimitation de la communauté, compréhension du contexte et de l'histoire de l'initiative) a allongé le temps d'entrée et d'appropriation du terrain. Les échanges avec les divers acteurs sur le terrain (internes et externes) montrent que les initiatives « submergent », sur de nombreux aspects, toute personne qui s'y intéresse, ou s'en

approche. Hôtel du Nord et Darwin peuvent alors être caractérisées comme des « *fuzzy fields* » (Nadai & Maeder, 2005), c'est-à-dire des terrains qui n'ont pas de frontières claires sur plusieurs de leurs dimensions (Nadai & Maeder, 2005).

Nadai et Maeder (2005) argumentent que le terrain ethnographique ne se trouve pas simplement, mais qu'il est construit et défini par le chercheur pendant sa recherche (Nadai & Maeder, 2005) et donc en fonction de son terrain. Il est vrai que dans les cas d'Hôtel du Nord et de Darwin ce sont les rencontres avec certains acteurs du terrain, ainsi que certains événements spécifiques (attendus et inattendus) qui ont fait le terrain. Par exemple, le festival Climax à Darwin a été un événement attendu qui a permis une compréhension approfondie du fonctionnement du site ; tandis que la mobilisation contestataire autour du terrain de Miramar à Marseille a été un événement inattendu qui a considérablement influencé l'enquête. Ainsi, au fil de la recherche, les méthodes envisagées initialement ont évolué pour s'adapter au terrain et répondre à la problématique. Ainsi, cette recherche est un aller-retour constant entre la structure donnée, ou plutôt proposée, avant d'aller sur le terrain, basée sur des réflexions initiales et des intuitions, et les aléas et les opportunités du terrain.

S'immerger...

« Pour « sentir » un site (un quartier, une ville) il faut le prendre comme il est et non par l'image, ou les images, que l'on s'en fait ou qui nous en sont proposées. Il faut se débarrasser de l'appareil photo qui obstrue notre regard et aussi des archives qui encombrant notre crâne, en acceptant de s'abandonner à ce qui existe sans nous. Laisser le site s'installer, être ce qu'il est et nous y intégrer » (Renaudie, 2011, p. 9).

L'immersion au sein des deux territoires et des deux initiatives sur des longues périodes est apparue rapidement comme la méthode la plus adaptée. Elle permet de plonger « le chercheur dans un univers riche en informations, issues de multiples interactions sociales sur le terrain : conversations, bavardages, disputes ou simples sollicitations » (Robert-Demontrond et al., 2018). Cela a été particulièrement utile dans les cas de Darwin et Hôtel du Nord car les membres des communautés sont souvent très occupés et toujours en mouvement, rendant la technique de l'entretien parfois difficile à appliquer et incomplète. Ainsi, l'immersion a été, comme l'indique Olivier de Sardan (1995), un moyen de faciliter « l'imprégnation » permettant de développer une « connaissance sensible » du terrain (Olivier de Sardan, 1995). Pour Robert-Demontrond et al. (2018), l'immersion permet d'aider le chercheur à « acquérir la sensibilité indispensable pour comprendre le sens du comportement des enquêtés lors de la phase d'interprétation des données » (Robert-Demontrond et al., 2018, p. 29). Lors de cette période, tous les sens du chercheur et sa curiosité sont en éveil permanent, ce qui lui permet de saisir des éléments du terrain, suivant le principe de sérendipité, venant par la suite alimenter ses réflexions (Robert-Demontrond et al., 2018). Dans les cas d'Hôtel du Nord et de Darwin, cette méthode a été au début difficile car beaucoup de vocabulaire (noms, lieux, acronymes, événements) étaient utilisés dans le langage courant des membres des deux communautés sans forcément d'explications à mon égard. Il a donc fallu chercher des réponses et demander des explications sur ce vocabulaire spécifique pour le comprendre. Cela a permis de développer une meilleure

compréhension générale des cas et du contexte, tout en ouvrant des conversations intéressantes avec certains acteurs sur des thématiques spécifiques. En effet, chaque mot était accompagné d'une histoire recontextualisée amenant des éléments complémentaires et de nouvelles pistes à explorer. L'immersion sur les terrains d'Hôtel du Nord et de Darwin a permis de vivre le quotidien de certains acteurs et d'être embarquée dans leurs pratiques. Ainsi, un lien privilégié est né de ce contact régulier et répété avec certains membres des communautés, permettant d'accéder à des informations inaccessibles avec d'autres méthodes de recherche.

Les chercheurs peuvent également faire appel à l'observation participante, très répandue dans certaines disciplines comme l'anthropologie. Cette méthode d'observation permet de se rapprocher, de s'immerger dans le quotidien des personnes observées, instaurant un environnement rassurant et propice à la discussion et l'observation sur le terrain. Le chercheur est alors au cœur de l'action, au cœur de son terrain de recherche, il cherche à expérimenter ce que ses observés expérimentent, et à vivre comme eux autant que possible. L'observation participante permet de donner des connaissances approfondies sur une expérience concrète et vécue (Bernard, 2011). Dans cette thèse, l'observation participante a été pratiquée lors de balades et d'événements organisés par des membres de la communauté Hôtel du Nord ou en restant plusieurs nuits dans une des chambres d'Hôtel du Nord afin de me mettre à la place du visiteur. À Darwin, l'observation participante a consisté en la participation à deux visites guidées du site, ainsi qu'à des événements comme les « heures heureuses » (fêtes organisées les mercredis soir), à des conférences ou encore à une journée de travail dans les espaces de coworking. En plus de cette observation participante au sein des initiatives, des visites des lieux touristiques de Bordeaux et Marseille ont été réalisées pour s'imprégner des territoires et pratiquer le tourisme dans ces villes.

Observer...

« Après avoir examiné l'histoire d'une ville, d'en avoir sondé les données statistiques, sociologiques, économiques, et en avoir inspecté l'architecture et les formes urbaines... il faut s'asseoir et laisser venir à soi, à travers les tumultes ou le silence des monceaux de connaissances accumulées, ce qui fait cette ville-là. Il faut s'exercer à ressentir le corps de cette ville, non celui directement visible et énonçable, mais celui plus profond, celui de l'inconscient de la ville » (Renaudie, 2011, p. 50)

Arriver à saisir cet « inconscient de la ville » (Renaudie, 2011, p. 50) est un travail long et difficile, peut-être même impossible. Sur le terrain, les moments de « vide » (sans entretiens, sans rendez-vous, sans visites, etc.) paraissent longs et inutiles, en somme une perte de temps. Mais au fur et à mesure, ils prennent une autre dimension et deviennent des moments pleins, d'informations, de ressentis, de visions, etc.... Ils sont des moments d'observations, où l'on guette une conversation, une action, un événement, des moments où l'on regarde vraiment. Gumuchian and Marois (2018) distinguent deux types d'observations : intuitive et scientifique. L'observation intuitive, dite « pré-scientifique », laisse le chercheur imaginer et vagabonder naïvement sans préparation préalable. Il essaye alors d'avoir sur le terrain un regard neutre qui pourrait lui permettre de capter certains signaux qu'il ne verrait pas autrement. Elle constitue

une première étape intéressante pour ensuite mettre en place une observation dite scientifique suivant un plan préparé préalablement et ayant l'objectif premier la validation des hypothèses de recherche (Gumuchian & Marois, 2018).

L'observation scientifique est dérivée des sciences de la nature. Elle pose des défis quand elle est appliquée aux sciences sociales (Gumuchian & Marois, 2018). En effet, le chercheur prend le statut de l'observateur qui étudie des faits sociaux, en étant lui-même grandement influencé par ces derniers, il doit donc faire preuve de rigueur pour palier (du moins partiellement) ce biais. Ainsi, des techniques, des attitudes ou des filtres peuvent être mis en place par le chercheur pour mettre de la distance entre lui et le phénomène observé, rendant l'observation plus neutre. Cependant, le chercheur peut aussi choisir une technique plus immersive, comme expliqué plus haut, en plongeant totalement dans la « réalité observée » pour tenter de comprendre en profondeur et d'expliquer le phénomène de l'intérieur. Il est courant, pour comprendre la complexité d'un phénomène, que les deux méthodes d'observations soient combinées (Gumuchian & Marois, 2018).

Pendant les différentes périodes de terrain, les observations intuitives et scientifiques ont été déployées de manière complémentaire. L'observation intuitive a été la première méthode appliquée lorsque j'arrivais à Marseille et à Bordeaux. Il s'agissait de laisser mes sens guider mes pas, de m'arrêter parfois, d'accélérer à d'autres moments, de marcher longuement en notant des détails qui me marquaient : des bâtiments, des personnes, des avenues, des quartiers, des bruits ou des odeurs. C'était pour moi une manière de me familiariser avec la ville et son rythme, afin d'y trouver une place. Il me fallait parfois plusieurs jours en arrivant dans une ville pour retrouver cette place et me sentir assez à l'aise pour pratiquer une observation scientifique. Même après avoir passé un long moment dans ces villes, après les avoir connues et parcourues, il m'arrivait de reprendre cette posture d'observatrice intuitive pour remettre de la distance par rapport au terrain, et y découvrir de nouvelles choses. Ainsi, en arrivant à Miramar ou bien à Darwin je tentais de redécouvrir ces espaces comme la première fois pour y détecter de nouveaux détails : des panneaux, des graphs, des boutiques ou des aménagements. Ensuite, l'observation scientifique a été également largement déployée. Certaines journées ou demi-journées d'observations étaient prévues plusieurs fois par semaine en fonction des événements (pique-niques, soirées, goûters, activités spécifiques) et des différents moments de la journée (matin, midi, soir). À Darwin, le but était d'avoir une idée de la fréquentation du site à toutes les heures de la journée et tous les jours de la semaine, pour comprendre la dynamique du lieu et les différentes pratiques. Les observations se faisaient dans différents endroits, parfois dans le Magasin Général, parfois dans la zone des graphs, parfois sous la grande halle ou encore au fond du site devant le skatepark. Changer de place permettait de voir de nouvelles pratiques et d'accéder à différents types de personnes. Parfois, l'observation consistait à regarder les déplacements d'une personne sur le site, de voir ses pratiques (consommer, marcher, prendre des photos, rejoindre des amis, manger, acheter un livre), les espaces qu'elle visite (extérieurs, intérieurs, grandes allées, boutiques) ou combien de temps elle passe sur le site (dix minutes ou plusieurs heures). Les observations se faisaient parfois immobile et parfois en déplacement. Pour ce qui est de Miramar et d'Hôtel du Nord, l'observation se faisait principalement lors d'événements ou de réunions, bien que des observations plus spontanées étaient également

réalisées en marge des événements à Miramar. Ainsi, si une réunion avait lieu à 14h, je venais souvent avant pour passer deux heures sur place. Les moments de pauses pendant la période de bénévolat étaient également des moments privilégiés pour faire des observations des lieux et des personnes pendant les événements ou les préparatifs. Ainsi, de nombreuses heures ont été dédiées sur chaque terrain à regarder et écouter de loin (car oui, observer c'est aussi écouter).

Questionner...

Afin de compléter les données récoltées grâce à l'observation sur le terrain, des entretiens informels et semi-directifs ont été réalisés avec des acteurs identifiés et non-identifiés (acteurs du tourisme, porteurs d'initiatives, acteurs institutionnels, touristes, etc...). Les acteurs non-identifiés englobent les personnes avec qui des entretiens n'avaient pas été initialement planifiés.

Les entretiens informels, qui se caractérisent par plus de liberté et peu de contrôle, prennent place régulièrement sur le terrain au gré des conversations et des opportunités. L'entretien informel peut s'avérer être une méthode donnant accès à des acteurs sur le terrain avec lesquels le chercheur aurait eu du mal à s'entretenir plus formellement (Bernard, 2011). Pour Bernard (2011), le défi du chercheur face à ce type d'entretiens est de retenir un maximum d'informations lors de l'échange pour les retranscrire par la suite dans ses carnets de terrain. C'est souvent la technique utilisée au début du travail de terrain lorsque le chercheur prend ses marques et tente de s'approprier son terrain. Cependant, dans le cas de cette recherche, cette technique a pris une place importante tout au long du terrain. En effet, cette technique permettait de s'adapter à la diversité des acteurs, à leurs temporalités ainsi qu'aux rencontres spontanées. Il était souvent plus simple de saisir une opportunité à un instant précis, de réaliser une bribe d'entretien puis de continuer la discussion à un autre moment. Ainsi, un entretien avec une personne pouvait avoir lieu à plusieurs endroits, sur plusieurs moments, de différentes journées. De cette manière de nombreux acteurs ont été entretenus alors que cela n'aurait pas pu être possible avec une méthode plus classique d'entretien, parce qu'ils y étaient réticents ou parce qu'un rendez-vous n'avait pas pu être pris.

L'entretien informel a parfois été complété par un entretien semi-directif, si les premières informations appelaient un approfondissement. Ces derniers sont formels et caractérisés par un minimum de contrôle sur le plan de l'entretien, mais une grande liberté sur les réponses attendues. Pour Bernard (2011), un entretien semi-directif est basé sur un guide d'entretien qui aide le chercheur à aborder une liste de questions ou de thèmes qui doivent absolument être abordés lors de l'entretien (Bernard, 2011). Ainsi, pour approfondir le terrain et orienter les acteurs sur des thèmes précis, l'entretien semi-directif a été largement utilisé pendant cette thèse, notamment avec certains acteurs incontournables, comme les porteurs d'initiatives et les acteurs institutionnels. La plupart des entretiens semi-directifs ont été enregistrés lors de l'entretien sur le terrain, puis certains sont retranscrits en fonction de leur importance. En effet, certains entretiens offrent des informations spécifiques importantes, tandis que d'autres viennent corroborer des données déjà récoltées et apporter des éléments de contexte. Ces derniers n'étaient donc pas retranscrits. Des notes étaient prises pendant les entretiens et

certaines ont été simplement réécoutes et non retranscrits. Après chaque entretien, je savais déjà s'il faudrait le retranscrire ou non, en fonction des thèmes abordés et des nouvelles informations récoltées. Ainsi, une liste des entretiens à retranscrire a été réalisée pour organiser le travail. Une fois retranscrits, les entretiens étaient relus pour en sortir les principales thématiques abordées et les passages qui me semblaient importants étaient surlignés ou directement intégrés dans le plan général de la thèse afin d'appuyer les propos lors de l'écriture. En relisant certains entretiens pour chercher des verbatims, de nouvelles informations ressortaient parfois alimentant la réflexion sur d'autres thématiques que celles initialement envisagées.

Pour construire les entretiens semi-directifs, des guides spécifiques ont été réalisés pour chacun des acteurs du terrain (soit pour les porteurs de projet, pour les hôtes, pour les touristes, pour les offices de tourisme et pour les élus, dans les deux villes). Les guides ont été adaptés à la réalité des terrains et aux connaissances accumulées sur les cas d'étude et les contextes. Ainsi, le guide d'entretiens destiné aux acteurs d'Hôtel du Nord à Marseille est sensiblement différent de celui pour les acteurs de Darwin à Bordeaux. Les guides comportent des questions similaires ce qui permet de bénéficier des différents points de vue des acteurs sur un même sujet et croiser les réponses pour les analyser. Ces guides d'entretiens ont également évolué dans le temps, au fur et à mesure de la collecte d'informations, pour les adapter au mieux à l'avancement de la recherche. Ainsi, à la fin du terrain, certaines questions très générales ont été remplacées par des questions très spécifiques pour combler des manques ou vérifier certaines informations. La variété des personnes interrogées amenait un défi de positionnement. Il fallait au début de chaque entretien jauger le degré de distance et de familiarité (par exemple, en utilisant le tutoiement) qu'il fallait employer pour mettre la personne interrogée le plus à l'aise possible et avoir une discussion fluide et approfondie. Kaufmann (2004) écrit que l'entretien « semble résister à la formalisation méthodologique » et il est vrai qu'une fois sur le terrain, bien qu'armée de guides travaillés, l'entretien « reste fondé sur un savoir-faire artisanal, un art discret du bricolage » (Kaufmann, 2004, p. 7). Pour l'auteur, l'enjeu de l'entretien n'est pas forcément de suivre la grille, mais plutôt de travailler l'art de rebondir sur les dires de l'enquêté, afin de trouver la « meilleure question » (Kaufmann, 2004, p. 48).

En tout, 7 guides d'entretiens ont été conçus avant d'aller sur le terrain. Ils portent sur des éléments de contexte (tourisme sur le territoire, histoire des initiatives, histoires personnelles), sur les représentations des acteurs (du territoire, des initiatives), sur l'organisation des initiatives, sur les liens au territoire (aux autres acteurs, à l'attachement personnel), sur les pratiques (des touristes, des membres des initiatives) ou encore sur les relations entre les différents acteurs (internes et externes aux initiatives). Cependant, d'autres grilles d'entretiens ont également été confectionnées ou même parfois « bricolées » (Kaufmann, 2004), pour répondre aux aléas de l'enquête et aux portes qui se sont ouvertes une fois sur place. Ainsi, lorsque j'ai eu la possibilité de faire un entretien avec le journaliste qui a écrit un livre sur Darwin (Gagnebet, 2016), j'ai créé un guide d'entretien complet. Les guides préparés en amont ont souvent servi de modèles pour ces nouveaux entretiens. Sur les huit mois de terrain, 46 entretiens semi-directifs (dont la durée varie entre 45 min et 3h) ont été réalisés, dont 28 ont été faits à Marseille et 18 à Bordeaux. Ces entretiens regroupent : des membres d'Hôtel du Nord (hôtes, guides, artistes, chefs d'entreprise) et de Darwin (gestionnaires, employés, partenaires),

des sympathisants, des élus (5), des membres des offices de tourisme (4), des guides et structures touristiques (3), des urbanistes et aménageurs (3), des chercheurs (2), un journaliste. Certaines des personnes interviewées avaient plusieurs positions, ainsi un chercheur pouvait être membre d'une initiative. Une soixantaine d'entretiens informels avec des bénévoles, des coworkers, des chercheurs, des membres des initiatives, des visiteurs, des touristes, des habitants et des sympathisants viennent compléter les entretiens semi-directifs. Au total, près de 30 entretiens semi-directifs ont été menés avec des membres des deux initiatives (21 à Marseille et 8 à Bordeaux). Certains entretiens (cinq) ont été réalisés à distance (en ligne ou par téléphone), pour faciliter les emplois du temps, mais les autres ont tous été faits sur le terrain à Marseille et à Bordeaux, soit chez les personnes, dans des bureaux, dans des cafés, en extérieur et parfois même en marchant.

Se déplacer...

« Le piéton fait la ville. Pour ainsi dire, marcher réalise le lieu » (Gaubert, 2021, p. 12)

Pendant les périodes de terrain, la marche était le moyen de transport privilégié à Marseille et Bordeaux. Bien que chronophages, ces déambulations permettaient d'ouvrir pleinement mes sens à l'environnement, aux ambiances de chaque rue, chaque quartier et chaque ville. Pour Renaudie (2011), se déplacer dans une ville c'est la sentir sur ses épaules, c'est « sentir les différents lieux de la ville, [...] en évaluer les masses, les ombres, les lumières, les rumeurs et les odeurs » (2011, p. 10). C'est aussi se rapprocher de ceux qui y vivent, de « ceux qui transforment, chaque seconde, chaque millimètre carré de cette ville » (Renaudie, 2011, p. 10). Pour réellement appréhender une ville, il faut s'y perdre et perdre ses repères, pour se forger son propre regard, qu'aucune carte, plan ou photographie ne pourra convenablement restituer (Renaudie, 2011). Dans mon cas, utiliser la marche allait tout à fait dans ce sens. De plus, l'allure de la marche permet de porter attention aux détails, aux scènes de la vie quotidienne, mais aussi de se confronter au bâti et à l'aménagement urbain (ou au non-aménagement dans certains cas). Ce mode de déplacement permet d'adapter son rythme, d'accélérer comme de ralentir en fonction des besoins, ou de s'arrêter pour mieux observer, pour noter quelque chose ou prendre une photo. La marche est également pour moi la meilleure façon de découvrir une ville, et lorsque je suis moi-même touriste, c'est ma façon de visiter.

Ce « regard en marche » constitue une première vague d'information à assimiler, puis analyser en comparant les différentes ambiances ancrées dans l'espace et dans le temps. Ainsi, à Marseille en partant du vieux port pour aller vers le Nord de la ville, j'ai pu me rendre réellement compte de l'espace pris par le port et son inaccessibilité, ou les différences entre les nouveaux quartiers modernes et les noyaux villageois, les grands immeubles sociaux ou encore les petites maisons en mauvais état. À Bordeaux, en traversant le pont de pierre et en arrivant dans les nouvelles constructions de la Bastide, les chantiers et les terrains vagues contrastent avec les nouveaux immeubles très modernes. L'ambiance du centre-ville, composé de vieux immeubles rénovés, est toute autre. La marche permet de voir ces frontières, de les traverser et d'avoir le temps de se poser des questions sur ces changements d'ambiances et d'espaces. Deux transects (1h30 à Bordeaux et 2h à Marseille) ont été réalisés pour réellement analyser l'espace

et ses transformations le long d'une ligne. Parfois ces longues traversées étaient subies, car la ville est loin d'être toujours accueillante pour les piétons, cependant, elles mettaient en lumière de nombreux enjeux (sociétaux, urbanistiques, etc.) qui m'ont servi par la suite dans la compréhension et l'analyse des données récoltées sur le terrain. Ainsi, la marche m'a permis de voir la place du piéton et des aménagements pour la marche dans les différents quartiers des villes ou de ressentir les contrastes entre les ambiances des centres-villes et celles des autres quartiers (quartiers Nord à Marseille et Bastide à Bordeaux). Ainsi, je pouvais mieux comprendre des éléments que j'avais lu ou entendu en entretien. Pour Gaubert (2021), « marcher revient à habiter le paysage » (2021, p. 7). Cette mise en mouvement du corps, ce voyage à travers les sens nous permet de nous ouvrir, aussi bien physiquement que mentalement, sur l'extérieur (Gaubert, 2021). C'est avec une volonté d'apprendre, d'expérimenter, de me rapprocher de ces espaces, d'abord inconnus puis familiers, que je commençais chaque traversée à Marseille et à Bordeaux. Pour moi, avancer dans l'espace était aussi avancer dans la réflexion. La place de la marche dans mon terrain entre évidemment en résonance avec l'importance accordée à la marche chez Hôtel du Nord. Elle est aussi utilisée comme méthode d'exploration, d'analyse et de partage par les membres de l'initiative.

Lorsque la marche n'était pas utilisée, les transports en commun (à Marseille et Bordeaux) et le vélo (à Bordeaux) offraient des alternatives intéressantes pour l'exploration et les déplacements. Ainsi, j'ai beaucoup utilisé les transports en commun dans les deux villes. Le vélo a principalement été utilisé à Bordeaux (ville très plate en contraste avec Marseille) où les aménagements cyclables (et les cyclistes) sont nombreux. Cela m'a permis d'explorer plus loin et plus rapidement qu'en marchant, tout en laissant la possibilité de s'arrêter à tout moment pour observer un fait ou un bâtiment. Les transports en communs disent également beaucoup sur une ville. Par exemple, la déserte de certains quartiers par le métro à Marseille ou par le tram à Bordeaux et les projets d'extensions illustrent les politiques menées et permettent de mettre en exergue les inégalités dans ces villes.

Écrire...

Beaud et Weber (2010) assurent que l'observation ethnographique repose sur trois savoir-faire complémentaires : « percevoir, mémoriser, noter » (2010, p. 128). Ils considèrent le journal de terrain comme « l'arme de l'ethnologue », qui lui permet de réaliser un premier travail sur soi-même, et surtout un travail d'analyse brute de son terrain (Beaud & Weber, 2010). Tout au long de cette recherche le carnet de terrain a été un allié de taille. En tout, cinq carnets de terrain ont été remplis sur le terrain et retranscrits par la suite pour faciliter l'accès aux données. Le carnet était un appui pour noter des informations importantes, des questions complémentaires lors d'entretien, mais aussi des observations spécifiques lors d'un évènement ou d'une marche en ville, des étonnements, des incompréhensions, des moments de malaise, des réflexions, des moments d'euphorie ou encore d'abattement. Le carnet de terrain me permettait de garder le cap, de planifier (des pages entières étaient dédiées aux rendez-vous sous forme de calendrier), d'organiser mon temps (observations, entretiens, évènements), et surtout de prendre du recul. Plusieurs couleurs étaient utilisées pour écrire et une couleur permettait de noter des réflexions personnelles et les observations de mes propres comportements. En effet, comme Beaud et

Weber (2010) le soulignent, un des rôles du carnet de terrain est aussi de commencer une auto-analyse, l'objectivisation des attentes, des prédispositions, des impressions subjectives du chercheur, pour les analyser par la suite.

Sur le terrain il n'est pas toujours facile de prendre des notes, lorsqu'on est en mouvement par exemple ou bien lorsqu'on est observé. À plusieurs reprises lors de mes observations, je me suis sentie observée en train d'écrire dans mon petit carnet. Des regards interrogateurs fusaient régulièrement, et je devenais l'observatrice observée. Ce sentiment m'est alors apparu comme peu agréable et j'ai tenté de mettre en place des stratégies pour mieux me cacher aux yeux des autres. Je prenais donc également des notes sur mon téléphone pour paraître plus discrète, ou bien je feintais, entre mes instants d'écriture, de regarder quelque chose sur mon téléphone que je posais sur mon carnet de terrain. Cette méthode était efficace car les gens sont moins surpris de voir quelqu'un sur son téléphone plutôt qu'à écrire dans un carnet. Pendant les balades, la prise de notes était compliquée. Des pauses rapides me permettaient de noter quelques mots, mais c'est souvent la photographie qui me permettait d'écrire après la balade certaines de mes pensées, en me replongeant dans l'expérience le soir même. Ainsi, grâce à mes carnets de terrain, il est possible de retracer mes pas littéralement et figurativement sur les huit mois que j'ai passés en tout sur le terrain. Ils ont joué un rôle clé pour contextualiser et apporter de la matière à l'écriture, du concret.

Participer...

En réfléchissant aux méthodes que je souhaitais mettre en place sur le terrain, l'idée de faire de la participation observante, sous la forme de bénévolat, est venue rapidement. Pour moi, cette méthode avait deux avantages majeurs : contribuer – « rendre » quelque chose aux initiatives pour ainsi dire – et approfondir.

La seconde raison semble évidente : être au cœur des initiatives, faire avec les enquêtés, apporte une vision impossible à avoir en regardant de l'extérieur, et permet d'éprouver les informations déjà collectées ou bien d'en acquérir de nouvelles. Ce positionnement permet donc d'entrer dans un niveau de détails plus ambitieux, de scruter, de fouiller et d'expérimenter par soi-même, autrement dit cela permet de changer de focale. La première raison se justifie davantage par des convictions et un mode de fonctionnement personnel. Les enquêtés que j'ai rencontrés sur le terrain font fonctionner des initiatives remarquables (dans le sens premier du terme). Les communautés s'impliquent en investissant du temps, des savoir-faire et parfois des moyens financiers pour construire et faire perdurer dans le temps ces projets. Le chercheur est extérieur à cette démarche, et bien qu'il puisse parfois contribuer par sa recherche, il ne participe pas vraiment à ce processus. De surcroît, il va potentiellement déranger, demander du temps et de l'attention. Comment faire pour minimiser ces effets négatifs du chercheur ? Peut-être en contribuant, en participant, en aidant, en rendant ce qui a été pris : du temps. C'est le pari que j'ai fait avec cette recherche. Pusey et Chatterton (2016) encouragent d'ailleurs grandement les chercheurs et les étudiants à mettre en place des méthodes plus radicales et engagées (comme l'ethnographie militante ou bien la recherche-action) pour étudier de plus près les communs urbains (Pusey & Chatterton, 2016). Sans utiliser ces méthodes précisément, ce travail s'inscrit

dans cette lignée. Avec cette méthode, mes terrains se sont ouverts d'une autre manière, et cet effort a été salué à plusieurs reprises sur le terrain par certains membres de la communauté eux-mêmes. Ainsi, lors d'une réunion à Miramar, un tour de présentation est organisé et une membre me présente aux autres en soulignant et saluant cette démarche participative. Accorder du temps (quand on en a le luxe) change les rapports entre le chercheur et la communauté, car j'ai pu rendre quelque chose de concret directement à l'initiative. Sans cette méthode, je me serais confrontée à de grandes difficultés pour avoir certaines informations et comprendre l'essence même de ces initiatives. Lors d'une discussion à Bordeaux, un des membres me confie que c'était la meilleure manière de connaître réellement Darwin et que sans cela je n'aurais certainement pas eu les informations souhaitées. Et, avec le recul, il est vrai que l'accès au terrain à Darwin a été moins évident qu'à Marseille, et que le bénévolat a réellement débloqué certains aspects. Ainsi à Bordeaux, deux semaines ont été consacrées (de fin août 2022 jusqu'à septembre 2022) à la préparation du festival Climax qui a eu lieu du 9 au 11 septembre 2022, en tant que bénévole. Avant le festival, il s'agissait d'aider à préparer toute la signalétique et pendant le festival d'assurer la propreté du site. Ces moments ont été particulièrement intenses. Il s'agissait de longues journées dont beaucoup d'informations ressortaient, il fallait donc parler avec les personnes et prendre des notes à l'écart, tout en faisant les tâches assignées pour préparer le festival. Cette expérience m'a montré le rythme que pouvaient avoir Darwin et sa communauté avant et pendant ce grand événement. Le bénévolat m'a alors permis d'être au plus proche de certains membres et d'avoir des discussions sur le fonctionnement de l'initiative mais aussi de vivre les tensions qui peuvent apparaître. Cela a aussi été l'occasion de discuter longuement avec le groupe de bénévoles avec qui je travaillais sur Darwin pour voir d'où ils venaient, s'ils fréquentaient souvent Darwin, leur parcours et comprendre leurs liens au lieu. À Marseille, la participation était plus sporadique, mais a principalement eu lieu en mai et juin 2022. Il s'agissait d'aider à l'organisation et la préparation d'événements ou de balades (participer à des réunions, aider en amont et le jour de l'événement, aider à créer des récits de balades, prendre des photos). Ces moments étaient privilégiés car nous étions souvent en plus petits groupes et je pouvais observer l'envers du décor en étant au plus proche des personnes qui créent et font les événements.

Cette place dans la communauté me donnait à la fois de la légitimité auprès des acteurs et des responsabilités. Elle a été grandement appréciée par les acteurs des initiatives, ce qui confortait ma démarche. Elle m'a aussi permis de questionner ma place dans les communautés en tant qu'humaine et chercheuse. Et dans l'écriture, je me suis confrontée pleinement à ce choix qui m'a rapproché grandement des communautés étudiées. Chaque mot est pesé, testé puis choisi avec beaucoup de précaution. Finalement, d'être au cœur de ces initiatives et d'avoir gagné la confiance de certains acteurs donne une grande responsabilité au chercheur.

Photographier...

La photographie a été un outil important, sur le terrain et au retour pendant l'analyse. Au cours des huit mois passés sur le terrain, environ deux mille photos et vidéos ont été prises. Cette méthode a été un outil illustratif de ma pensée, à un moment donné, un moyen de me souvenir d'une idée, illustrer une action, un événement ou une ambiance, pour mieux la retranscrire

ultérieurement. Il est parfois difficile de décrire exactement quelque chose et la photographie permet de figer un instant ou un lieu qui nous paraît important. Les photos prises ont donc été utilisées parfois comme un outil visuel complémentaire aux notes prises sur le carnet de terrain. Ainsi, une fois rentrée du terrain, la combinaison des photographies et des notes de terrain permettait de se remémorer de manière assez précise certains moments importants.

La photographie s'est cependant révélée être parfois un défi et un moyen de se remettre en question. En effet, bien que dans le tourisme la prise de photos est une pratique plutôt banale et largement normalisée, lorsque le chercheur doit prendre des photos des touristes ou d'autres personnes, il y a un changement de posture qui peut entraîner un changement de légitimité. Cela peut freiner cette action pourtant pratiquée par tout le monde autour de nous. Parce qu'elle est faite pour la recherche, ce n'est plus tout à fait la même pratique. Elle devient une intrusion dans un moment de vie ou une pratique. Souvent, en tant que touriste, l'objectif cherche à ne pas prendre les autres touristes, des stratagèmes sont alors mis en place pour apparaître seul ou ne pas apparaître du tout sur les photographies. Si un ou plusieurs touristes surgissent sur la photo, elle peut être considérée comme ratée. Sur le terrain, je cherchais justement à prendre des photos avec des touristes présents, mais je me retrouvais presque à m'interdire de le faire, de peur d'être prise en flagrant délit d'intrusion. Il fallait alors que je prenne sur moi et que je me remette dans la posture d'un touriste pour dépasser ce sentiment d'imposture. Prendre des photos a donc été l'occasion de réfléchir à ma posture sur le terrain : suis-je considérée comme une touriste pour les autres ? Voient-ils que je n'en suis pas vraiment une ? Dois-je me cacher pour prendre des photos ? Quel est le meilleur moment pour prendre des photos ? Malgré cette difficulté, la thèse est abondamment illustrée de photographies commentées prises sur le terrain. Elle est devenue une méthode pour embarquer le lecteur au plus proche des initiatives et des territoires étudiés et tenter de briser la monotonie du texte.

Lire...

Les deux études de cas choisies ont fait parler d'elles (dans la littérature scientifique et non scientifique), ce qui a été un avantage et un inconvénient. La quantité d'informations produite sur chaque initiative, dans des formats et sur des supports différents (articles et vidéos) a engendré un long travail de veille et de recherche documentaire dans la presse locale, nationale ou encore sur Internet. L'ancienneté des initiatives combinée à leur dynamisme et leurs évolutions rapides ont rendu cette tâche complexe. En effet, certaines informations n'étaient plus à jour mais devaient tout de même être intégrées dans l'historique de chaque initiative. Il fallait donc vérifier les informations, croiser les sources, chercher le début et la fin des activités pour rendre compte des transformations, puis les ajouter à l'historique. Ainsi, alors qu'à une certaine période l'agriculture urbaine prenait une place importante à Darwin elle est aujourd'hui moins développée. Dans le cas d'Hôtel du Nord, alors que les balades dans les habitats sociaux étaient largement développées à une période, elles sont aujourd'hui plus rares. Ces informations disent des choses sur l'évolution de l'initiative et sont importantes à noter. Un travail de prise de recul par rapport à la diversité des sources d'informations a également été nécessaire pour faire face à la pluralité des discours et des points de vue des acteurs. D'autant plus lors de situations délicates. Bien que chronophage, ce travail de recherche documentaire sur les

initiatives a permis de reconstruire, avec le travail de terrain, les trajectoires des initiatives dans le temps long.

En plus de cette production documentaire provenant de sources diverses, les chercheurs se sont beaucoup intéressés à Hôtel du Nord et Darwin et leurs travaux jouent un rôle important en termes de production de savoir. Les articles sur les initiatives ont donc été largement étudiés pour consolider le travail de terrain. Cet attrait des chercheurs pour les initiatives impacte aussi l'ouverture du terrain. Ainsi, les membres des initiatives peuvent être lassés d'être constamment sollicités pour des articles ou des vidéos, et même parfois se méfier des personnes les approchant. Ainsi, les discussions avec les membres d'Hôtel du Nord et de Darwin ont révélé une certaine lassitude de toutes ces sollicitations, y compris de celles de la communauté scientifique (étudiants et chercheurs confirmés). C'est aussi pourquoi la démarche participative ainsi que le temps long du terrain ont fait une grande différence en permettant de surmonter, en partie, la méfiance et les hésitations des membres des initiatives.

Anonymiser...

Une fois la collecte des données terminée, un long travail d'analyse et de traitement a commencé. L'importante proximité avec certains acteurs du terrain, la taille relativement réduite des communautés étudiées et les conflits entre différents acteurs m'ont questionnée sur l'anonymisation des données de recherche. Selon Bendjaballah et al. (2023), l'anonymisation des données de recherche tend vers un équilibre entre ce que l'on peut ou décide de dévoiler et ce que l'on conserve secret. Ainsi, ce processus suit souvent le principe suivant : « aussi ouvert que possible, mais aussi fermé que nécessaire » (Bendjaballah et al., 2023, p. 258). L'anonymisation constitue donc une forme d'étude des risques de reconnaissance des personnes enquêtées et son objectif est de minimiser au maximum ce risque en tendant vers un équilibre entre les informations données et celles tues. Chaque terrain possède des spécificités qui modèlent ces questions d'anonymat et de confidentialité, mais tous invitent le chercheur à s'interroger sur ses méthodes et partis pris (Béliard et Eideliman, 2008). Lors de la réalisation de terrains ethnographiques il est plus difficile de garder cet anonymat car il s'agit souvent d'études approfondies menées dans le temps long et centrées sur quelques individus (Béliard et Eideliman, 2008).

Dans le cas de mon terrain, il s'agissait bien d'études approfondies menées dans le temps long mais elles sont centrées sur des communautés et des membres d'institutions locales, et non sur quelques individus. Cependant la petite taille des communautés, la forte interconnaissance, ainsi que la présence de conflits entre différents acteurs du territoire m'ont alerté sur la nécessité d'anonymiser au maximum les enquêtés. Il était donc très important pour moi de ne pas les mettre dans une position délicate, d'envenimer des relations déjà compliquées ou pire encore de créer de nouveaux conflits à cause de l'interprétation de mes données. Ainsi, après de nombreuses réflexions il a été décidé de ne citer que les noms des personnes qui apparaissent dans les journaux, les articles scientifiques déjà publiés ou encore les documents juridiques publics, car ces informations tombent dans le domaine du savoir public. Les *verbatim* restent tous anonymisés.

Ce choix d'anonymisation « sévère » peut entraîner une forme de désincarnation du terrain et des données, surtout lors d'une recherche ethnographique, mais il protège pleinement les enquêtés.

Ainsi, tout au long du travail diverses méthodes ont été mises en place pour répondre aux défis du terrain. Le principal défi qui en ressort est le positionnement sur le terrain et au retour du terrain. Ce travail fait l'objet d'une double prise de recul. Le premier travail de prise de distance a été développé sur le terrain. Il a fallu s'adapter constamment aux changements d'interlocuteurs. Par exemple, en enchaînant dans une même journée des entretiens avec des membres de la communauté et des membres des institutions, généralement plus formels. Changer de « monde » permet de se désolidariser, au moins un moment et de prendre du recul sur la situation. Puis, un second travail de prise de distance a été effectué en rentrant du terrain, quand j'ai commencé à analyser les données, à relire et réécouter les entretiens. Cette double prise de recul permet de ne pas romantiser les initiatives et de tenter d'avoir un regard relativement juste pour analyser.

2.2- Choix des études de cas approfondies

Les études de cas ont fait l'objet d'une réflexion approfondie lors de leur sélection. Le point de départ de cette thèse était de comprendre les relations entre le tourisme, les nouveaux communs et le développement territorial. Partant de cela, l'analyse devait porter sur des cas de communs liés d'une certaine manière au tourisme. La sélection des cas s'est fondée sur la base de cas recensés dans le cadre du projet BISCOTE¹⁶. Partant de cette sélection de cas, une grille d'analyse représentant les diverses interactions entre les communs et le tourisme a été constituée (Figure 11).

Cette typologie cherche à montrer quatre types d'interactions ou relations entre les communs et le tourisme, et se base sur deux critères : la volonté d'un développement touristique et l'importance de la dynamique de lutte. Le premier critère se scinde en deux catégories : une volonté initiale de développement touristique et une indifférence initiale pour le développement d'une activité touristique. Le second critère, concernant la présence ou non d'une dynamique de lutte, est directement lié aux activités touristiques (lutter pour préserver une ressource touristique ou lutter contre une dynamique touristique par exemple). Il se scinde également en deux catégories : les initiatives animées par une dynamique de lutte dominante et celles dont la dynamique de lutte est marginale.

¹⁶ BIenS COmmuns et TErritoire, pour en savoir plus : <https://www.urbanisme-puca.gouv.fr/projet-biscote-biens-communs-et-territoire-a1099.html>, consulté le 8/02/2024

Figure 11 - Les diverses interactions entre les communs et le tourisme avec les cas d'étude

	Volonté initiale d'un développement touristique	Indifférence initiale pour développer du tourisme
Dynamique de lutte dominante	↓ Protection ↑	↓ Résistance ↑
Dynamique de lutte marginale	↓ Création <i>Hôtel du Nord</i> ↑	↓ Transformation <i>Darwin</i> ↑

Source : Canevet et Kebir (2019)¹⁷

Les interactions ou dynamiques suivantes sont donc proposées : **la protection, la création, la résistance et la transformation.**

- 1) **La protection** naît lorsqu'il y a une volonté initiale de développer une activité touristique et qu'une dynamique de lutte dominante est présente. Par exemple, la création d'un collectif pour protéger une ressource ou un site touristique qui génère un revenu économique ou qui possède une valeur patrimoniale pour la communauté. La dynamique de lutte est au centre de la démarche du commun car elle réside dans l'acte de protection de la ressource touristique. L'exemple qui pourrait être donné ici est celui des remontées mécaniques, de plus ou moins grande taille, gérées par des communautés locales qui ne veulent pas voir leur station de ski disparaître par manque d'investissements ou par désintérêt des anciens gestionnaires. La communauté se mobilise ici pour protéger une ressource : les remontées mécaniques, qui disparaîtrait s'il n'y avait pas cette mobilisation.
- 2) **La création** naît lorsqu'il y a une volonté initiale de développer une activité touristique. Ainsi, une communauté peut par exemple se mobiliser pour créer une nouvelle offre touristique. Dans cette catégorie, si la dynamique de lutte est présente, elle reste marginale. Elle peut aussi prendre la forme d'un point de vue critique sur certaines formes de tourisme. Hôtel du Nord rentre dans cette catégorie et sera détaillé dans la partie 3.
- 3) **La résistance** émerge lorsqu'il y a une indifférence initiale à développer une activité touristique et que la dynamique de lutte est dominante. Autrement dit, l'activité touristique s'est développée sans qu'elle n'ait été voulue par les membres de la communauté, de manière spontanée ou mise en place par certaines personnes comme des organismes touristiques. La dynamique de lutte domine ici car la communauté se forme autour du souhait de lutter contre le développement de l'activité touristique. L'exemple des mouvements citoyens qui luttent contre la forte fréquentation touristique

¹⁷ En cours de publication : « Fighting against, for or developing tourism Towards a typology of relations between new commons and tourism » (Canevet et Kebir, 2019)

dans certains espaces (urbains ou naturels) peut être cité. Ainsi, une initiative qui pâtit de la fréquentation excessive des touristes et de ses effets négatifs (bruits, déchets, saturation de l'espace et des services, etc.) pourrait s'inscrire dans une logique de résistance face à cette fréquentation touristique.

- 4) **La transformation** naît lorsqu'il y a une indifférence initiale à développer du tourisme. Dans cette dynamique, l'activité touristique qui se développe sans avoir été prévue initialement, est acceptée par la communauté. Il s'opère donc une transformation d'un objet initialement non touristique à un objet où des activités touristiques ont été développées. Darwin appartient à cette catégorie et sera détaillé dans la partie 4.

Le contexte local, la temporalité ou les évolutions internes et externes des initiatives peuvent faire changer la dynamique de lutte. Ainsi, une initiative s'inscrivant initialement dans une dynamique de protection peut passer à une dynamique de création si le risque autour de la ressource touristique diminue. Inversement, une initiative s'inscrivant dans une dynamique de création peut passer à une dynamique de protection s'il faut préserver la ressource. De même, une initiative s'inscrivant initialement dans une dynamique de résistance peut passer dans une dynamique de transformation si la lutte venait à s'éteindre et le développement touristique se poursuivre. À l'inverse, une initiative s'inscrivant dans une dynamique de transformation peut passer à une dynamique de résistance si la relation avec les activités touristiques se dégrade fortement. La communauté engage alors une lutte active et dominante. Les variations de statuts ne peuvent avoir lieu qu'au sein d'une même colonne, car la volonté ou l'indifférence initiale vis-à-vis du développement d'une activité touristique ne varie pas.

Initialement, quatre études de cas avaient été pressenties, pour représenter chacune des interactions. Mais, après avoir réalisé les terrains exploratoires à Marseille et Bordeaux, et au vu de la complexité des cas et du travail approfondi envisagé pour les comprendre et les analyser, seuls deux ont été retenus. Ainsi, Hôtel du Nord illustre la dynamique de création et Darwin illustre la dynamique de transformation. Les deux études de cas seront approfondies tout au long du travail et cette typologie sera développée davantage dans la partie 5.

2.3- Deux initiatives, deux villes, deux territoires

Introduction aux parties 3 et 4

Pour répondre à la problématique et renseigner les hypothèses de recherche, cette thèse se concentre sur deux études de cas principales. La première initiative est la coopérative Hôtel du Nord (HdN) à Marseille ; la seconde est Darwin Écosystème (Darwin) à Bordeaux. Les deux cas s'insèrent dans des contextes spécifiques et présentent des structures, des pratiques et des relations au tourisme singulières. Cette partie introduit et présente Hôtel du Nord et Darwin de manière approfondie au regard du triptyque : ressource, communauté, gouvernance, qui fait aujourd'hui consensus pour définir les (nouveaux) communs. Il retrace également leurs trajectoires car les deux initiatives ont des histoires qui s'inscrivent dans le temps long (plus d'une dizaine d'années) ce qui ajoute aussi à leur valeur en tant que cas d'étude.

Réflexions sur la communauté :

Lors de mon premier séjour à Marseille, et de ma première rencontre avec des membres d'Hôtel du Nord, nous avons discuté du sens du mot « communauté ». En effet, alors que je résidais chez une hôte, une personne était invitée ce soir-là. Quand cette personne m'a été présentée, il m'a été difficile de déterminer si elle faisait ou non partie de la « communauté Hôtel du Nord ». Cette scène de terrain illustre des questionnements qui sont apparus tout au long du terrain, à Marseille comme à Bordeaux. En effet, la question de l'appartenance d'une personne à la communauté était latente. Et de quelle communauté s'agit-il ? La communauté est certainement composée de cercles qui se recoupent par moment et s'éloignent à d'autres, complexifiant la compréhension de ce qu'elle est réellement (même à l'intérieur de celle-ci). De plus, un grand nombre de personnes font partie de plusieurs communautés parfois distinctes, parfois entremêlées. Cet encadré sert donc de base aux réflexions concernant l'analyse des communautés d'Hôtel du Nord et de Darwin étudiées dans les parties suivantes. Il fait d'autant plus sens qu'il a été difficile de délimiter et appréhender la communauté de chacune des études de cas sur le terrain.

Qu'est-ce qu'une communauté ? Communauté vient du latin « *com* » qui signifie avec et de « *munus* » qui signifie à la fois la charge et le devoir, mais aussi le don et la faveur (Assier-Andrieu, 2017). Pour Assier-Andrieu (2017), les dictionnaires définissent généralement la communauté comme « le caractère de ce qui est commun » à plusieurs personnes (2017, p. 220). Ainsi, pour l'auteur, en suivant cette définition, les biens communs sont des biens « en communauté » ou « de la communauté ». Mais ce terme recouvre en réalité un espace sémantique bien plus vaste que le simple rapport à la propriété. Ainsi, chaque communauté fixe une appartenance, des limites, ce qui est à l'intérieur et à l'extérieur (Assier-Andrieu, 2017). Pour Assier-Andrieu (2017), les individus peuvent se sentir appartenir à plusieurs communautés, dont chacune s'ancre dans une structure sociale spécifique. Pour De Angelis (2003), les communautés sont des “*social networks of mutual aid, solidarity, and practices of human exchange*” (p.5) : elles sont partout où il existe des relations non-compétitives durables entre des humains. Mais pour l'auteur, dans le vocabulaire des communs, la

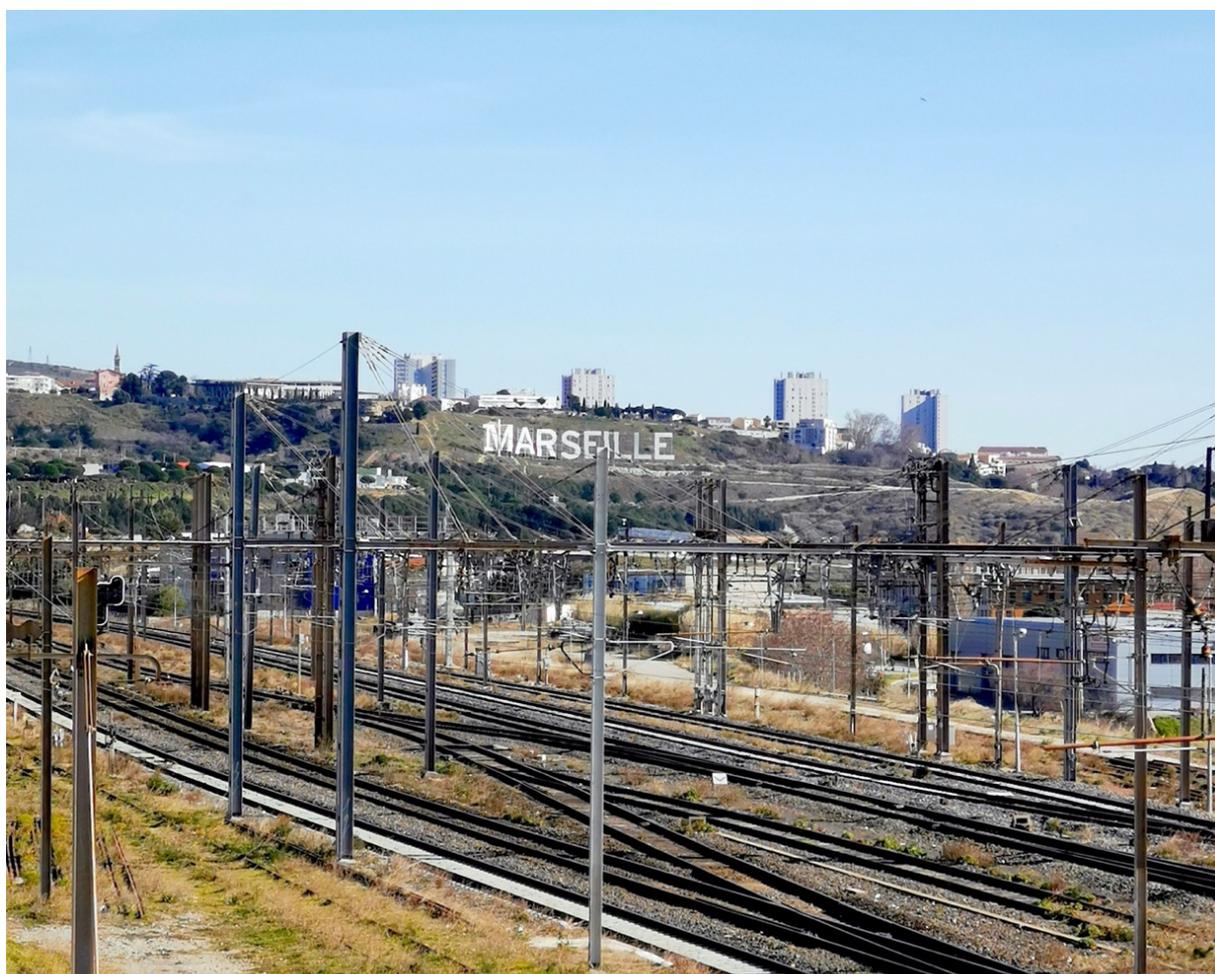
« communauté » fait référence à un groupe de personnes qui partage quelque chose, et la nature de ce qu'elles partagent singularise cette communauté. La communauté reflète ce qui est commun entre des personnes, mais ne met pas en lumière les relations entre les personnes (comme les dynamiques de domination, d'influence ou encore les tensions). Pour définir une communauté, il est donc crucial de s'intéresser à ces relations (De Angelis, 2003). Cette partie et les suivantes présentent la manière dont s'organise les communautés d'Hôtel du Nord et de Darwin en s'intéressant aux pratiques et règles partagées. Elle présente la réalité des relations entre les membres dans toute sa complexité.

L'histoire des initiatives est intrinsèquement liée à celle du territoire dans lequel elles s'insèrent. C'est pourquoi les contextes de chaque ville (Marseille et Bordeaux) et de chaque quartier (quartiers Nord de Marseille et quartier de La Bastide à Bordeaux) introduisent les cas. Les données présentées dans ces parties s'appuient principalement sur des documents d'archives, des brochures, des ouvrages d'histoire et de sociologie, des observations et sur une partie des entretiens réalisés. Majoritairement descriptives, ces parties s'apparentent à un récit de terrain. Pour contrer la monotonie de cet exercice, des photos légendées illustrent les propos, dans le but d'inviter le lecteur sur les terrains d'études.

3- Une coopérative d'habitants dans les quartiers Nord de Marseille

Hôtel du Nord est une coopérative d'habitants qui organise des balades et propose un service de chambres d'hôtes principalement dans les quartiers Nord de Marseille (et plus particulièrement dans les 15^e et 16^e arrondissements). L'émergence et la trajectoire d'Hôtel du Nord sont intrinsèquement liées au territoire : de Marseille, et surtout des quartiers Nord. Ainsi, cette partie se concentrera premièrement sur la ville de Marseille, son histoire, son organisation et son lien avec le tourisme. Elle ne résume pas toute l'histoire de la ville. Il s'agit plutôt d'une sélection d'éléments spécifiques permettant de donner aux lecteurs des clés de compréhension, des indices historiques et des faits marquants en lien avec Hôtel du Nord. Cette partie présentera dans un second temps l'initiative Hôtel du Nord en suivant le triptyque définissant aujourd'hui les communs : ressource, gouvernance, communauté.

Figure 12 - "MARSEILLE"



« MARSEILLE » : ce sont les lettres mises en place pour la série éponyme. Elles sont devenues un des symboles de la ville. Inspirées de celles d'Hollywood, elles marquent le paysage et indiquent l'entrée dans Marseille et dans les quartiers Nord. Crédit photo : Léa Canevet (2022)

3.1- Marseille, « la cité phocéenne »

3.1.1 Une ville portuaire et industrielle au riche patrimoine

« Écoutez, c'est moi, le port de Marseille, qui vous parle. Je suis le plus merveilleux kaléidoscope des côtes. Voici les coupées de mes bateaux. Gravissez-les. Je vous ferai voir toutes les couleurs de la lumière ; comment le soleil se lève et comment il se couche en des endroits lointains » (Londres, 2006, p. 16)

La ville de Marseille est souvent présentée comme la plus ancienne ville (connue) de France. En effet, elle fut fondée au VI^e siècle par des marchands et des marins grecs originaires de la cité de Phocée, en Asie Mineure (actuelle Turquie) (Boudin, 1852). La ville leur doit d'ailleurs son surnom de « cité phocéenne ». Lorsque les Phocéens arrivent sur la côte, ils décident de s'allier à une tribu locale, les Ségobriges faisant partie d'une fédération de tribus appelée les Salyens (Boudin, 1852). À la suite de cette alliance, les phocéens fondent une colonie qu'ils appellent *Massalia*, fusion de deux mots celtes : *Mas Salyorum*, autrement dit la demeure des Salyens (Boudin, 1852). Durant l'Antiquité, Marseille a continué de se développer et de se transformer au gré des nouvelles arrivées (de Phocée et d'ailleurs) et des guerres avec les tribus locales, puis avec l'Empire Romain (Boudin, 1852). Entre le X^e et le XII^e siècle, la cité de Marseille ainsi que son port ont grandement bénéficié des Croisades qui ont permis à la ville de s'enrichir et de créer des liens commerciaux privilégiés avec d'autres états de Méditerranée comme la Syrie (Boudin, 1852; Laffitte & Pastré, 2023). Ainsi, le commerce et le port sont les piliers du développement de la ville. Des activités industrielles, comme celle du savon (exploitée depuis le IX^e siècle), des tuileries ou de la tannerie participent également à ce développement (Boudin, 1852). En effet, au XIX^e siècle, Marseille était aussi une grande ville industrielle et ouvrière qui fabriquait des produits manufacturés et attirait beaucoup de main-d'œuvre française et étrangère¹⁸. Son développement industriel est fortement lié au port (Peraldi et al., 2015). En effet, Marseille est un point central en Occident dans les mouvements de marchandises venant du monde entier, et principalement d'Orient, attirant un grand nombre de commerçants dans la ville (Boudin, 1852). Ainsi, beaucoup de produits proviennent des anciennes colonies françaises avec qui un lien étroit est conservé. Des produits bruts, comme le sucre (venant des Antilles), les oléagineux (venant de l'Afrique de l'Ouest) ou d'autres produits venant d'Afrique du Nord sont transformés dans la ville, puis réexpédiés. Les activités industrielles découlant de ce commerce ont marqué le paysage marseillais, comme en témoigne l'usine appartenant à l'entreprise Saint-Louis (sucrerie), née et développée à Marseille, qui siège encore dans le quartier éponyme. Lors de l'indépendance des colonies, le port s'effondre entraînant avec lui un grand nombre d'industries (Peraldi et al., 2015). Aujourd'hui, la ville de Marseille hérite de cette riche histoire et le port de la ville est toujours le premier port français traitant environ 72 mégatonnes de marchandises et 4 millions de passagers¹⁹. Il est également le premier pôle de réparations navales en Méditerranée et occupe également une place de choix

¹⁸ La fabrique de l'histoire, « Cités, villes, mégapoles en Méditerranée », le 1^{er} janvier 2018 et « Quand Marseille regardait vers le Levant », le 06/06/2013

¹⁹ <https://www.marseille-port.fr/>, consulté le 03/04/2024

à l'échelle mondiale dans ce même secteur²⁰. Il est cependant descendu au rang de cinquième port européen depuis les années 1990 en perdant le tiers de ses parts de marché dans le trafic global et la moitié de son trafic de conteneurs (Laffitte & Pastré, 2023).

Depuis son origine, Marseille est une terre d'immigration. L'envergure du port et l'importance des échanges en ont fait une cité ouverte sur le monde et relativement accueillante pour les immigrés venant de régions françaises (Cévennes et Basses Alpes), et d'autres pays et régions du monde (Espagne, Italie, Comores et Maghreb) (Laffitte & Pastré, 2023). Ainsi, Laffitte et Pastré (2023) notent trois tendances de cette dynamique migratoire à Marseille : une pression migratoire constante, un renouvellement de l'origine des migrants ainsi qu'une intégration globalement réussie, malgré une ghettoïsation dans certains quartiers (notamment au Nord de la ville) (2023). C'est grâce à l'intensité de ces échanges et aux différentes vagues d'immigration que Marseille a acquis cette ambiance cosmopolite caractéristique qui participe à sa réputation (Laffitte & Pastré, 2023).

La ville de Marseille a également été marquée (et l'est toujours) par la pollution liée aux activités industrielles et portuaires (Breton, 2021; Peraldi & Samson, 2020). En effet, lorsque la navigation à vapeur s'impose à partir du milieu du XIX^e siècle, les navires polluent considérablement la ville et son environnement proche. Les façades des immeubles sont noircies et la ville se retrouve dans un smog constant²¹. Aujourd'hui, les navires fonctionnent avec des carburants (comme le fioul) et la pollution atmosphérique de la ville par les activités portuaires reste un enjeu de taille. En effet, les habitants, soutenus par des associations environnementales (comme France Nature Environnement)²², se plaignent de la pollution générée par les navires qui transitent via Marseille et de leurs impacts conséquents sur l'environnement. Et plus particulièrement des navires de croisière qui laissent leurs moteurs tourner à quai pour maintenir les services proposés à bord pour les touristes. De nombreuses manifestations et pétitions sont régulièrement organisées pour demander l'électrification des pontons ou d'autres mesures pour limiter cette pollution, qui impacte de manière significative la ville²³. Cette problématique n'est donc pas récente. L'activité portuaire et son développement impactent également l'accès à la mer. En effet, la ville a la particularité de ne pas avoir beaucoup d'accès directs publics à la Méditerranée. Cette dernière semble fermée par un port inaccessible, s'étalant sur la côte urbanisée. En longeant la côte en voiture, on aperçoit principalement de grandes grilles limitant l'accès au port. À l'exception du Vieux Port au cœur de la ville, de quelques plages (comme celle des Catalans ou de la Lave) et du parc national des Calanques, la mer n'est que peu visible. Bien que Marseille soit souvent présentée comme une ville ouverte sur la Méditerranée, il convient de questionner cette « ouverture » et surtout son accessibilité.

²⁰ <https://www.marseille-port.fr/filieres/reparation-navale>, consulté le 24/06/2024

²¹ La fabrique de l'histoire, « Marcel Roncayolo : Marseille n'a jamais pensé ses échanges en fonction d'un drapeau », le 03/06/2013

²² <https://fne.asso.fr/dossiers/l-insoutenable-pollution-de-l-air-du-transport-maritime> et <https://fne.asso.fr/communiqu-presse/a-marseille-les-geants-des-mers-polluent-toujours-autant>, consultés le 20/02/2024

²³ Entretiens réalisés sur le terrain (2021-2022)

Figure 13 – Vue sur une partie du port de Marseille



Cette photo a été prise depuis le quartier de Saint-Henri (16^e arrondissement). Les grues coupent le paysage et de nombreux conteneurs s'accumulent sur terre. Plusieurs paquebots de croisière sont amarrés en attendant de prendre la mer. Crédit photo : Léa Canevet (2022)

Cette histoire, simplement résumée, constitue un patrimoine, ou plutôt des patrimoines, éparpillés dans toute la ville. Une partie du patrimoine bâti a été détruit ou fortement modifié à cause des différents projets d'urbanisme développés au XIX^e siècle (Burle, 2001). Certains quartiers ont même été partiellement rasés et réaménagés pour tracer de nouveaux axes, comme l'illustre la rue de la République²⁴. De plus, le bombardement d'une partie de la ville pendant la Seconde Guerre mondiale a détruit un grand nombre de bâtiments (Burle, 2001; Philippon & Védrine, 2009). Ainsi, entre 1860 et 1975, la ville médiévale est réduite de 67 à 6 hectares, et aujourd'hui le plus vieux quartier de la ville est le Panier (Burle, 2001). Marseille ne possède donc que très peu de traces de son passé antique, mais l'une d'entre elles a aujourd'hui une place de choix dans la ville : le port antique (Philippon & Védrine, 2009). Il a été découvert dans les années 1970, lors de fouilles archéologiques organisées en vue de la construction d'un centre commercial (Centre Bourse). Aujourd'hui, le port antique jouxte le musée d'Histoire de Marseille (Philippon & Védrine, 2009). Ce musée milite pour un « patrimoine vivant »²⁵, présentant le passé, mais aussi le « présent » de Marseille. La question de la place du patrimoine bâti se pose pour les élus et les aménageurs qui doivent faire des choix impactant sa conservation et sa mise en valeur, comme lors de la mise en place de grands projets d'aménagement. Le choix de ce qui est préservé et ce qui est mis en valeur, en somme la question de la conservation, est finalement principalement politique. Poser la question du

²⁴ Visite guidée Hôtel du Nord (2021)

²⁵ <https://musees.marseille.fr/collection-permanente-du-musee-dhistoire-de-marseille>, consulté le 07/03/2023

patrimoine permet de comprendre qui sont les personnes qui prennent les décisions, de questionner la place des habitants dans ces choix et la manière de faire entendre sa voix, autrement que par le vote. La mobilisation citoyenne pour protéger l'oppidum de Verduron²⁶, situé dans les quartiers Nord de Marseille (15^e arrondissement) est un exemple de coopération entre des chercheurs universitaires et des habitants, qui a d'ailleurs abouti à la classification du site au registre des monuments historiques. Passé de propriété privée à publique en 2004²⁷, le site est aujourd'hui mentionné sur divers sites touristiques sur Internet comme celui de l'office de tourisme de Marseille ou de Tourisme-Marseille (de manière beaucoup plus détaillée). L'oppidum de Verduron faisait d'ailleurs l'objet d'une balade réalisée par un des membres d'Hôtel du Nord. Plus largement, d'autres récits et activités touristiques sont aujourd'hui développés à Marseille en lien avec le patrimoine. C'est par exemple le cas de certaines savonneries toujours installées à Marseille qui organisent des visites guidées des usines et se fédèrent pour tenter de protéger le patrimoine associé à la fabrication du savon de Marseille en créant un label²⁸. La ville possède également un grand nombre de musées qui participent de la renommée de la ville²⁹. C'est aussi grâce à ces musées que l'histoire coloniale de la ville, l'histoire de l'immigration, de ses quartiers ou encore du bassin tuilier infusent dans le territoire et inspirent des initiatives comme Hôtel du Nord.

3.1.2 Une métropole touristique à la gouvernance complexe...

Localisée dans le département des Bouches-du-Rhône, Marseille est la deuxième commune la plus peuplée de France, après Paris. Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), elle comptait en 2020 environ 870 300 habitants³⁰. Elle accueille le siège de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence (AMP), née en janvier 2016, de la fusion de 6 intercommunalités préexistantes. Accoler « Provence » à son nom peut d'ailleurs être considéré comme un élément marketing rappelant l'imaginaire provençal vanté par les magazines et les brochures touristiques, participant de sa réputation (Laffitte et Pastré, 2023). Cet Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) réunit 92 communes, sur environ 3 148 km², constituant la plus vaste métropole de France³¹. À ce titre, la Métropole a les mêmes objectifs que les autres : « renforcer les territoires » - tel que mentionné sur le site officiel du gouvernement français - en répondant aux enjeux de préservation et de développement d'un certain nombre de secteurs comme l'aménagement du territoire, la culture, la mobilité ou le logement³². Comme Paris et Lyon, elle bénéficie d'un statut spécifique qui lui permet de disposer, en plus d'une personnalité juridique et d'un organe délibérant, de 6 conseils de territoires auxquels le conseil de la métropole délègue l'exercice de compétences opérationnelles³³. Cette thèse se concentre principalement sur la commune de Marseille, mais

²⁶ Un oppidum est une ancienne ville ou un village fortifié de l'époque romaine et gallo-romaine, souvent localisé en hauteur

²⁷ La fabrique de l'histoire, « Que faire du passé antique de Marseille ? », le 4/01/2018

²⁸ Entretien réalisé sur le terrain (2022)

²⁹ Entretien réalisé sur le terrain (2022)

³⁰ Insee – Données 2020, consulté le 21/02/2024

³¹ <https://ampmetropole.fr/metropole/le-territoire/>, consulté le 07/03/2023

³² <https://www.gouvernement.fr/action/les-metropoles>, consulté le 07/03/2023

³³ <https://ampmetropole.fr/missions/>, consulté le 07/03/2023

la Métropole et son système de gouvernance complexe joue un rôle important dans les prises de décision à l'échelle de la ville. En effet, rajouter un échelon décisionnaire sur un territoire vaste et diversifié comme celui de la Métropole actuelle, complexifie sa gestion pour les différents acteurs. Lors de l'enquête de terrain, la complexité de l'acceptation et de la mise en place de la Métropole d'AMP a été mentionnée à plusieurs reprises³⁴. D'ailleurs, certains auteurs n'hésitent pas à dire que cette Métropole est née « aux forceps, imposée par la loi » (Laffitte & Pastré, 2023, p. 73).

Figure 14 - Vue de Marseille depuis Notre-Dame-de-la-Garde



Au centre, la photo permet de distinguer les mâts blancs des voiliers amarrés dans le Vieux-Port, puis plus haut les tours La Marseillaise et CMA-CGM. La digue protégeant le port de Marseille continue dans le paysage à perte de vue. Crédit photo : Léa Canevet (2022)

Une des compétences déléguées à la Métropole est la compétence touristique³⁵. Marseille est une ville touristique, au sein d'une région touristique. Selon l'Insee, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (4^e région la plus visitée de France) a recensé environ 54,6 millions de nuitées dans des hébergements touristiques en 2022, soit une croissance de plus d'1,3% par rapport à son niveau d'avant la crise de la Covid-19³⁶. En 2019, la région génère environ 124 000 emplois salariés touristiques, soit 8,9% des emplois salariés marchands de la région, et 29 000 emplois non-salariés³⁷. Ainsi, elle est la deuxième région de France qui génère le plus d'emplois touristiques en 2019. Dans le département des Bouches-du-Rhône, 5,1% des emplois salariés

³⁴ Entretiens réalisés sur le terrain (2021-2022)

³⁵ D'après l'enquête de terrain, cela changera prochainement

³⁶ Insee – Données 2022, consulté le 21/02/2024

³⁷ Insee – Données 2019, consulté le 21/02/2024. On peut donner l'exemple des entrepreneurs.

marchands sont liés au tourisme, soit environ 32 000 personnes³⁷. L'office de tourisme de Marseille a recensé 5 millions de touristes en 2022, près de 1,4 millions de croisiéristes et plus de 23 000 emplois directs liés au tourisme³⁸. Selon l'Insee, le nombre d'hôtels (et de chambres d'hôtel) a augmenté ces vingt dernières années passant de 87 hôtels (5 300 chambres) en 2013 à 105 hôtels (7 100 chambres) en 2023³⁹. Afin de développer le secteur touristique, la Métropole mandate Provence tourisme, une agence de développement touristique dépendante du département des Bouches-du-Rhône, pour définir un certain nombre de stratégies touristiques. Provence tourisme travaille également à la mise en place d'un schéma directeur du tourisme à la fois pour le département et pour la Métropole. Les stratégies sont basées sur le développement d'activités autour de 3 pôles principaux : Marseille et sa partie littorale, Aix et sa partie Provence, puis la partie Camargue. Marseille possède une réputation de ville cosmopolite et vibrante. La Provence renvoie l'image fantasmée, un peu idyllique des champs de lavande et des oliviers. Et la Camargue fait miroiter des espaces naturels sensibles où les chevaux galopent⁴⁰. Ce découpage est fortement ancré dans les imaginaires et Provence tourisme a choisi d'appuyer sa promotion sur ces derniers, les faisant ainsi perdurer. Ces imaginaires sont tirés d'études, mandatées par Provence tourisme et menées par des sémiologues. L'idée principale est donc de développer une « expérience Provence » pour proposer aux touristes un séjour basé sur les spécificités locales, mettant en avant la richesse et la diversité du territoire⁴⁰.

La gouvernance touristique d'un territoire comme celui de la Métropole d'AMP est complexe car elle implique un grand nombre d'acteurs. Ainsi, le rôle de Provence tourisme est de fédérer les acteurs du tourisme et les offices de tourisme, dans le souci de respecter les identités territoriales. Pour cela, Provence tourisme s'est donné pour ambition d'impliquer les résidents et d'en faire des ambassadeurs du tourisme et de leur région⁴⁰. Au sein de la Métropole, les offices de tourisme n'ont pas le même statut, ce qui complexifie davantage la gouvernance. En effet, certains sont métropolitains et d'autres sont restés communaux ou intercommunaux⁴¹. Malgré cette différence, tous les offices de tourisme conservent la charge de l'accueil et de la promotion touristique. L'office de tourisme de Marseille (métropolitain) prend également en charge la partie tourisme d'affaires à l'échelle de la Métropole, car elle possède un bureau des congrès dédié à cette tâche.

3.1.3 Marseille, organisation et fonctionnement

La ville de Marseille est organisée en 16 arrondissements, regroupés en 8 secteurs (un secteur étant composé de 2 arrondissements). Chaque secteur possède une mairie (mairie de secteur) et la ville possède une mairie principale (mairie centrale) où siège le maire. Selon l'Insee, en 2020, la superficie totale de Marseille était de 240,6 km².

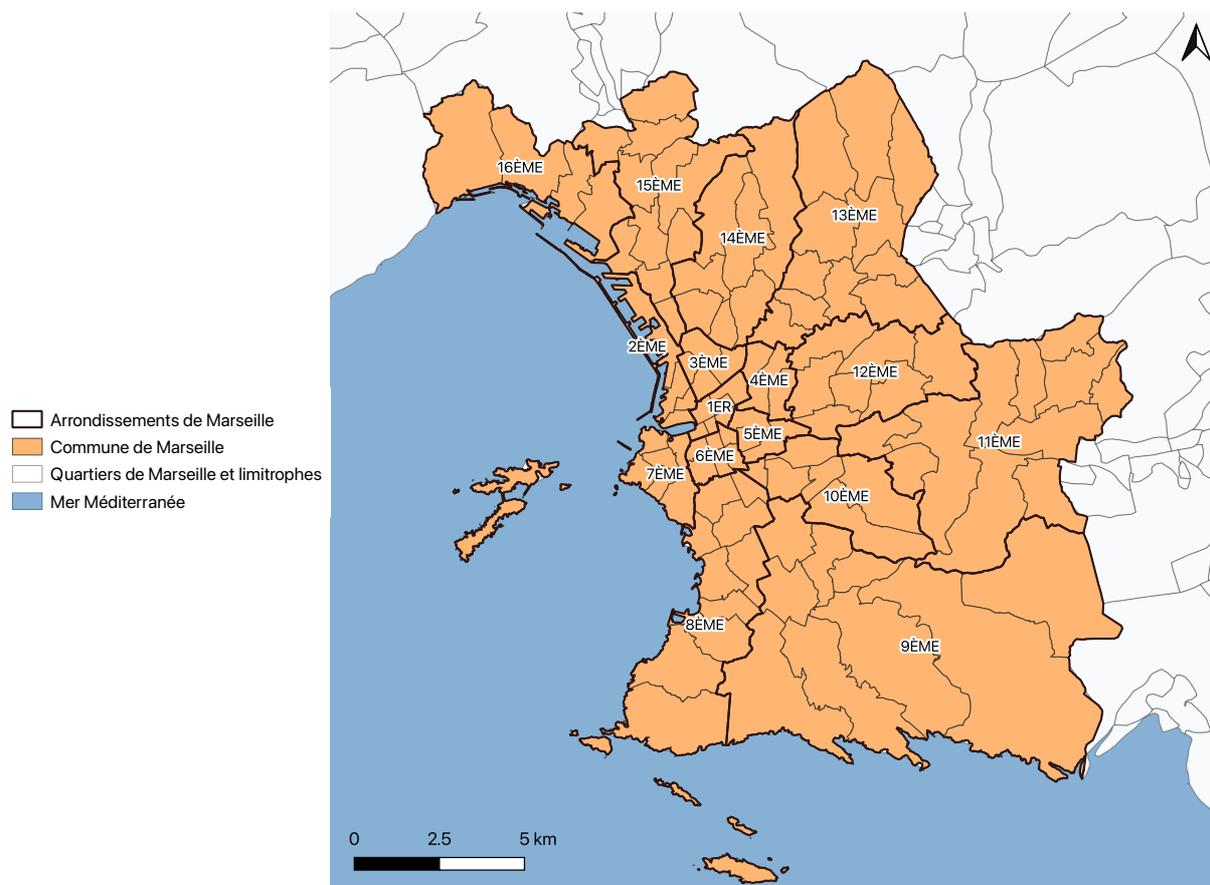
³⁸ https://www.marseille-tourisme.com/app/uploads/marseille-tourisme/2023/08/Exe-brochure-chiffres-cles-2022-PP_HD.pdf, consulté le 21/02/2024

³⁹ Insee – Données 2013 et 2023, consulté le 01/03/2024

⁴⁰ Entretien réalisé sur le terrain (2021)

⁴¹ Au moment de la création de la Métropole, les communes ont eu le choix de conserver la compétence tourisme ou de la déléguer à la Métropole.

Figure 15 - Carte des 16 arrondissements et des 111 quartiers officiels de Marseille



Source : Léa Canevet, carte réalisée avec Qgis, fonds de carte IGN 2023

Chaque arrondissement de la ville compte de nombreux quartiers (officiellement 111) comme ceux des Aygalades ou de Saint-Antoine (15^e) ou de la Belle de Mai (3^e) (dans lesquels j'ai fait des observations). Beaucoup d'autres quartiers existent dans l'imaginaire marseillais (tels que ceux du Panier et de la Joliette dans le 2^e ou de l'Estaque dans le 16^e) sans être officiellement recensés. Ces quartiers étaient bien souvent d'anciens villages périphériques qui ont été, avec le temps et l'urbanisation croissante, rattachés à Marseille⁴². Ils prennent, dans la vie des Marseillais et dans le langage courant, une place importante, chacun étant plus ou moins attaché à son quartier et chaque quartier étant plus ou moins connu. Dans les quartiers Nord de Marseille, ce sont souvent les anciens villages (Saint-André, Saint-Henri, etc.) qui donnent leurs noms aux quartiers, mais aussi des entités géographiques (Les Aygalades tiré du nom d'un cours d'eau), et parfois des grands ensembles (La Castellane, etc.). D'ailleurs, les personnes rencontrées sur le terrain se présentent souvent en donnant le nom de leur quartier de résidence ou ceux dans lesquels elles ont vécu, ce qui montre d'autant plus l'importance du quartier dans l'imaginaire et les représentations marseillaises.

Pour faciliter le dialogue entre les élus et les habitants (ou, en fonction du point de vue, pour surveiller les habitants), de nombreux quartiers de la ville ont mis en place des Comités d'Intérêt

⁴² <https://www.marseille-tourisme.com/decouvrez-marseille/culture-et-patrimoine/les-111-quartiers-marseillais/>, consulté le 10/02/2022

de Quartier (CIQ). Cette invention marseillaise est fortement ancrée dans l'histoire de la ville, car certains existent depuis la fin du XIX^e siècle (1870-1880) (Mattina, 2008; Peraldi & Samson, 2006). Chaque comité fait partie de la fédération des CIQ de son arrondissement. Ces comités de quartiers constituent un espace d'échange et un relais entre les élus et les habitants (à la fois descendant et ascendant). Le développement de ces comités est très lié au mode d'urbanisation rapide de Marseille qui a été accentué par l'arrivée massive de nouvelles populations venues pour trouver du travail dans les industries marseillaises. Cette urbanisation était souvent très précaire et de nombreux mouvements d'entraide et de solidarité laïques se sont alors mis en place (souvent liés aux mouvements communistes, syndicalistes et socialistes). L'émergence des premiers CIQ à Marseille est donc aussi liée à ce contexte urbain et à la quête d'une amélioration des conditions de vie (Mattina, 2008). Ils prennent, à l'époque et encore maintenant, une place importante dans la vie et la gouvernance locale (Jolé, 2012). La loi de 2002, dite « de la démocratie de proximité », montre la volonté du gouvernement national d'abonder dans ce sens et de favoriser l'apparition de ces associations de quartier (ou peut-être de les institutionnaliser). Pendant l'enquête de terrain, de nombreuses discussions avec des membres d'Hôtel du Nord, d'autres collectifs ou simplement avec des habitants, ont montré l'importance de la participation de certaines personnes aux CIQ (engagement, multipositionnalité).

À Marseille, la mairie centrale n'a connu que 3 maires en presque 70 ans : Gaston Defferre (1953-1986), Robert-Paul Vigouroux (1986-1995) et Jean-Claude Gaudin (1995-2020) (Peraldi & Samson, 2006). En décembre 2020, de nouvelles élections municipales ont lieu à Marseille et Jean-Claude Gaudin (représentant le parti des Républicains – orienté à droite) ne se représente pas. C'est Michèle Rubirola, ayant fait campagne sous l'égide d'un nouveau parti : le printemps marseillais, qui devient maire de Marseille. Le parti du printemps marseillais est issu d'une alliance entre plusieurs mouvements, formant un collectif rassemblant une partie de la société civile, de collectifs citoyens, une partie de la gauche (Gauche républicaine et socialiste, Parti de gauche, Parti radical de gauche), des verts, du parti communiste et de la France insoumise. Cependant, Michèle Rubirola démissionne cinq mois plus tard, laissant sa place à Benoît Payan avec qui elle a fait campagne. Depuis 2020, il gouverne Marseille avec la coalition du printemps marseillais.

3.1.4 De la mauvaise réputation au réenchâtement

Marseille a souffert d'une mauvaise réputation pendant de nombreuses années. Teintée par une image négative, la ville inspira de nombreux auteurs qui développèrent ce thème dans le courant du XX^e siècle (Peraldi & Samson, 2006). En France, la presse et les médias participent grandement à la diffusion de cette image (Laffitte & Pastré, 2023), au détriment de nombreux habitants qui souffrent de cette stigmatisation⁴³. En comparaison à d'autres villes françaises (à l'exception de Paris), Marseille a eu (à partir des années 1980) une grande couverture médiatique qui persiste encore aujourd'hui (Peraldi & Samson, 2006). Cette couverture lui offre continuellement de nouveaux visages, avec lesquels la ville et les habitants doivent composer.

⁴³ Entretiens réalisés sur le terrain (2021-2022)

Ainsi, à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale et jusqu'à la fin des années 1970, elle tient une place clé dans le commerce mondial d'héroïne, lui conférant une image intrinsèquement liée à la drogue et à la « *french connection* »⁴⁴ (Peraldi & Samson, 2006). Dans les années 1980, à la suite de la chute de son port et d'un certain nombre de ses industries, Marseille est dépeinte comme une ville en crise économique, pleine de friches et de chômeurs. Elle est également présentée comme une ville en crise démographique et sociale, qui subirait « ses immenses cités des « quartiers nord », symboles de l'échec de l'intégration des populations « issues de l'immigration » » (Peraldi & Samson, 2006, p. 10). Enfin, elle est décrite comme une ville en crise politique, qui est illustrée par la flambée du Front National et la présence d'une mafia locale dont le pouvoir influencerait les décisions politiques et judiciaires (Peraldi & Samson, 2006). Ce contexte médiatique vient dépeindre une image peu séante d'une Marseille sale qui poursuit pourtant son développement. Dans une volonté de contrer cette réputation, de nombreux « plaidoyers pour Marseille » ont vu le jour alimentant la notoriété de la ville et induisant des bénéfices économiques (Peraldi & Samson, 2006). À la fin du XX^e siècle, Marseille est une ville faisant face à de nombreux clichés, suscitant de la fascination, de la peur, de l'admiration, voire du fantasme.

Au début des années 2000, un retournement de situation s'opère, Marseille passe de ville crainte à ville à la mode et « le cosmopolitisme local devient un modèle d'intégration réussie » (Peraldi & Samson, 2006, p. 10). La ligne de Train à Grande Vitesse (TGV) reliant Paris et Marseille en un peu plus de 3 heures est ouverte en 2001. Peraldi et Samson (2006) notent que ce « réenchantement » de la ville est à mettre en relation avec le « désenchantement » de Paris, entraîné par une pression foncière exacerbée dans la capitale, une flexibilité des emplois des cadres accentuée par le télétravail et enfin une perte du pouvoir d'achat des classes moyennes (2006, p. 117). S'ajoute à ces éléments le climat marseillais, bien plus clément, qui motive une partie de la « classe créative parisienne » et des artistes à s'installer dans la cité phocéenne alimentant le *soft power* de la ville (Peraldi & Samson, 2006, p. 118).

En 2013, ce réenchantement est accéléré par l'accueil d'un événement de taille qui a changé la ville : la Capitale européenne de la culture. Pour accueillir cet événement d'ampleur internationale, Marseille s'allie à d'autres territoires limitrophes. Cette édition 2013 est alors intitulée « Marseille-Provence 2013 Capitale européenne de la culture ». Selon Provence tourisme, l'évènement accueille environ 900 projets culturels très diversifiés et près de 11 millions de visiteurs⁴⁵. Marseille-Provence 2013 a permis à la ville de bénéficier d'une forte couverture médiatique, tout en tissant des liens entre les différentes villes du territoire comme Arles, Aix-en-Provence ou encore Aubagne (Grésillon, 2013). Un des éléments phares de l'évènement est la construction du Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM), dessiné par Rudy Ricciotti. Ce musée est construit sur les docks de Marseille, permettant d'une part de souligner son passé portuaire et d'autre part de relier la ville à la mer. Aujourd'hui, le MUCEM est devenu un symbole de la ville qui accueille des expositions et des artistes de renom, comme Jeff Koons en 2021. La préparation de la Capitale européenne de la

⁴⁴ Il s'agit de la « filière française » qui désigne souvent l'ensemble des acteurs (réseaux) impliqués dans le trafic et l'exportation d'héroïne depuis la France vers les États-Unis.

⁴⁵ <https://www.myprovence.fr/marseille-provence-2013>, consulté le 22/02/2024

culture a permis à de nombreuses initiatives d'émerger, d'être soutenues, de se développer et d'organiser des activités en vue de l'évènement. Hôtel du Nord en a bénéficié. Elle a notamment développé ses activités d'hébergements pour répondre à la demande entraînée par l'évènement. L'objectif était alors de proposer 50 hôtes, 50 chambres et 50 itinéraires (balades)⁴⁶.

En novembre 2018, la ville de Marseille est profondément marquée par les effondrements qui ont lieu à la rue d'Aubagne, en plein centre-ville, à 5 minutes à pied du Vieux-Port (Peraldi & Samson, 2020). 8 personnes perdent la vie dans cette catastrophe qui illustre la vétusté et le manque d'entretien des bâtiments dans le centre-ville. À la suite de cet évènement, des dizaines d'expulsions auront lieu dans toute la ville dans des immeubles en état de délabrement sévère (Peraldi & Samson, 2020). Dorier et Dario (2018) soulignent que plus de 1 300 personnes ont été expulsées pour péril imminent dans les jours qui ont suivi (Dorier & Dario, 2018). Lors des entretiens et des observations de terrain, le sujet des effondrements de la rue d'Aubagne est revenu dans les discussions à de nombreuses reprises. Certains des enquêtés vivant dans le quartier ont été extrêmement marqués⁴⁷. Ces événements ont profondément impacté l'image de la mairie et de l'administration (système politique local) de l'époque (dirigée par Jean-Claude Gaudin) souvent considérées par l'opinion publique comme coupables (Dorier & Dario, 2018; Peraldi & Samson, 2020).

Plus récemment, la ville de Marseille a attiré l'attention avec la visite du Président de la République Emmanuel Macron, en septembre 2021. Ce dernier annonçait sa volonté de transformer Marseille en nouvelle capitale de la Méditerranée. Pour y parvenir, le Président présente la stratégie « Marseille en grand », qui inclut des investissements à hauteur d'environ 1,5 milliards d'euros pour alimenter (entre autres) les secteurs des transports, de la sécurité, de l'éducation, de la culture et du cinéma. Le secteur du cinéma est, depuis déjà plusieurs dizaines d'années, une industrie florissante à Marseille. Cet essor commence grâce aux adaptations cinématographiques des œuvres de Marcel Pagnol propageant déjà une certaine image de la ville (Celik Rappas, 2016). Plus récemment, la ville de Marseille est devenue le lieu de nombreux tournages qui témoignent des changements structuraux de la cité phocéenne ainsi que de l'évolution des perceptions. Tout d'abord avec la série de films *Taxi* réalisée et tournée par Luc Besson entre les années 1998 et 2007, puis la série populaire *Plus belle la vie* tournée dans la ville entre 2004 et 2022 (Celik Rappas, 2016). On peut également citer la série *Marseille* (2016-2018) ayant laissée sa marque dans les quartiers Nord de la ville, ou les films *Bac Nord* (2020) et *Stillwater* (2021). Chacun participe au rayonnement de la ville et à la diffusion d'un certain nombre d'imaginaires, de manière plus ou moins importante. Selon l'OT de Marseille, en 2022, Marseille est la seconde ville de tournage en France avec 493 tournages, soit 1 434 jours, représentant 13 long-métrages et 11 fictions, séries et téléfilms⁴⁸.

⁴⁶ Entretien réalisé sur le terrain (2021)

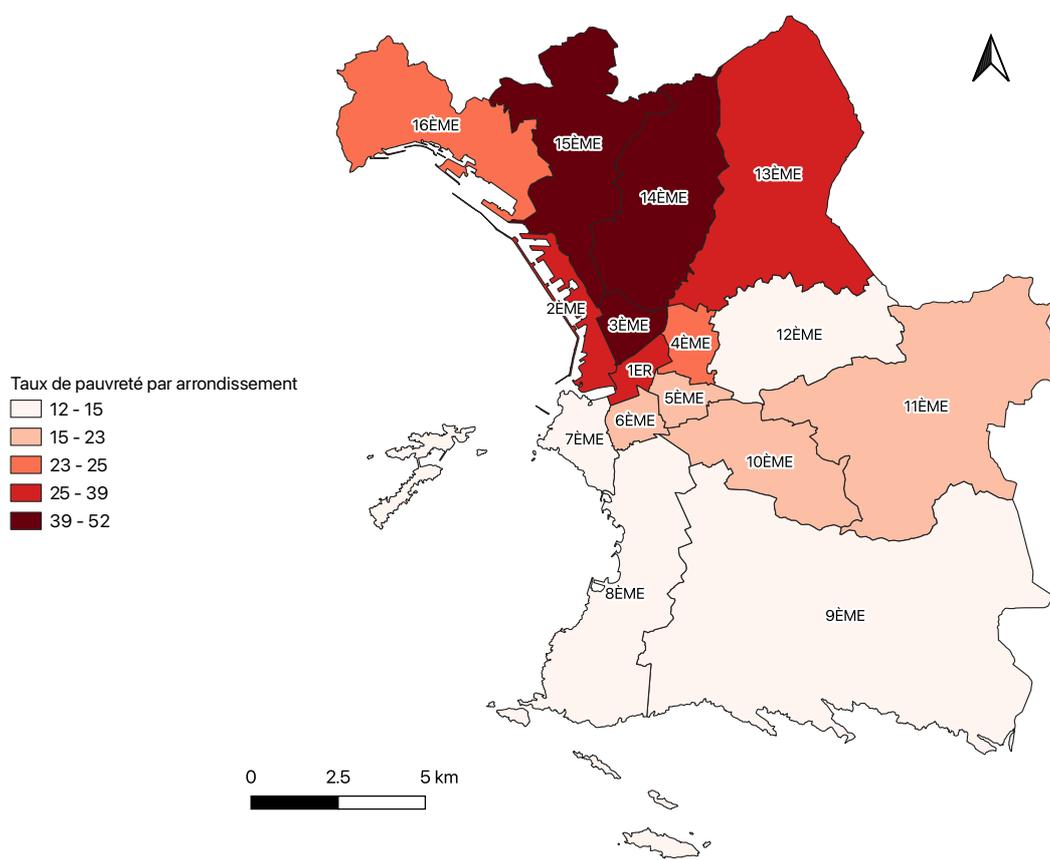
⁴⁷ Entretiens réalisés sur le terrain (2021-2022)

⁴⁸ https://www.marseille-tourisme.com/app/uploads/marseille-tourisme/2023/08/Exe-brochure-chiffres-cles-2022-PP_HD.pdf, consulté le 22/02/2024

3.1.5 Les quartiers Nord de Marseille

Marseille est une ville marquée par de fortes inégalités sociales et territoriales (Dorier & Dario, 2018). Ainsi, cohabitent à la fois de l’habitat social (en quantité insuffisante), concentré dans les quartiers Nord, des « taudis » gérés par des « marchands de sommeil » dans le centre-ville et vers le sud les classes moyennes et aisées (2018, p. 324). Dorier et Dario (2018) notent que ces dernières se déplacent même vers certaines périphéries dans lesquelles se développent depuis une vingtaine d’années un nombre croissant de résidences clôturées formant une mosaïque sur le territoire. En particulier, dans les 7^e et 8^e arrondissements de la ville, que les auteurs qualifient de « beaux quartiers », se trouve un grand nombre de vastes résidences fermées (2018). Cependant, ces résidences se développent dans tous les arrondissements de Marseille et sont de plus en plus nombreuses (72 en 1990 à 1 531 en 2014), créant des formes d’enclosures de l’espace urbain marseillais (Dorier & Dario, 2018).

Figure 16 - Carte du taux de pauvreté par arrondissement à Marseille : une illustration de la fracture Nord-Sud dans la ville



Source : Léa Canevet, carte réalisée avec Qgis, fonds de carte IGN 2023 et données INSEE 2021 - discrétion à nombre égal (quantile)

Les inégalités dans la ville de Marseille s’illustrent géographiquement, comme le montre la Figure 16. Ainsi, selon l’Insee, en 2021, les arrondissements dont le taux de pauvreté est le plus élevé à Marseille sont le 3^e (52%), le 15^e (44%) et le 14^e (42%). Les arrondissements du 1^{er} et

du 2^e sont juste derrière avec respectivement 38% et 39% de taux de pauvreté⁴⁹. L'Insee calcule la même année un taux de 27% pour le 13^e arrondissement et de 25% pour le 16^e arrondissement. Concernant, le taux de chômage, il est également plus élevé dans ces quartiers : environ 23% dans les 3^e et 15^e, entre 20% et 22% dans les 1^{er}, 14^e et 16^e et enfin 18% dans le 13^e arrondissement⁵⁰. Ainsi, le Nord de la ville s'oppose généralement au Sud (qui était historiquement peuplé par la bourgeoisie), ouvrant la question de la limite entre les deux. Où commence le Nord et où commence le Sud ? Pour Peraldi et Samson (2006), cette démarcation pourrait être la célèbre Canebière, qui forme désormais pour les auteurs « *la limite nord et la frontière symbolique où commence, dans l'imaginaire des « Marseillais de souche » [...], l'ailleurs...* » (Peraldi & Samson, 2006, p. 181). En effet, une partie du centre-ville (1^{er} et 3^e arrondissement) localisé au Nord de la Canebière reste encore largement populaire (Hascoet, 2016) et possède des caractéristiques similaires aux quartiers Nord de Marseille (chômage et taux de pauvreté par exemple). La question du lieu de commencement des quartiers Nord a animé l'enquête de terrain, et il ne semble pas y avoir de limite claire permettant de répondre définitivement à cette question. Mais nous considérons que les quartiers Nord englobent les 13^e, 14^e, 15^e et 16^e arrondissements de Marseille. Ainsi, le travail apporte des éclairages (des données, des cartes, des photographies) sur ces quartiers, pour mieux comprendre le contexte dans lequel Hôtel du Nord se développe.

Comment décrire les quartiers Nord ? Ils représentent près d'un tiers de la superficie de la commune (en considérant les superficies des 13^e, 14^e, 15^e et 16^e arrondissements, calculées par l'Insee en 2020, soit un total de 77,7 km²)⁵¹. Ils abritent près de 30% de la population de la commune, soit près de 250 000 habitants⁵². Par ailleurs, les quartiers Nord sont quasiment absents de la carte touristique de Marseille (à l'exception du quartier de l'Estaque qui jouit d'une réputation de petit village de pêcheur d'intérêt touristique). Ils concentrent une grande partie des grands ensembles (tours et barres) de logements sociaux de la ville datant pour la plupart des années 1950-1970 (Hascoet, 2016). Hascoet (2016) indique que ces logements ont d'abord servi à reloger une partie de la population du centre-ville détruit par les bombardements de la Seconde Guerre mondiale, puis les rapatriés d'Algérie et d'autres immigrés (Hascoet, 2016). Mais ces quartiers ne sont pas uniquement composés de ces constructions. En effet, ils sont très contrastés et regroupent aussi bien des cités HLM (Habitat à Loyer Modéré), que des résidences aisées fermées (Dorier & Dario, 2018), des terrains vagues (parfois végétalisés), des échangeurs autoroutiers, des zones industrielles ou encore des noyaux villageois composés d'anciennes maisons ouvrières et de grandes bastides. Certains quartiers, à l'image de l'Estaque, sont l'objet privilégié de grands peintres comme Cézanne. D'autres sont fermés sur eux-mêmes, difficiles d'accès et subissant une réputation difficile, comme peut l'illustrer la cité de la Castellane. Se déplacer à pied n'y est pas simple. Des ruptures urbaines constituent un frein important à la mobilité et le manque de trottoirs et de liaisons piétonnes entre certains quartiers en sont la preuve. Lors de l'enquête de terrain, j'ai dû changer d'itinéraire à plusieurs reprises pour me rendre d'un point A à un point B ; dû marcher sur la route car il n'y avait pas

⁴⁹ Insee – Données 2021, consulté le 23/02/2024

⁵⁰ Insee – Données 2020, consulté le 23/02/2024

⁵¹ Insee – Données 2020, calcul propre, consulté le 23/02/2024

⁵² Insee – Données 2020, calcul propre, consulté le 23/02/2024

(ou plus) de trottoir ; ou dû traverser une grande artère routière sans passage piéton. La voiture domine encore largement dans ces quartiers où l'offre de transports en commun est limitée (Dorier & Dario, 2018). Ainsi, certains quartiers sont isolés ou difficiles d'accès sans voiture.

Figure 17 – Prise de vue depuis le haut du parc de Foresta (15^e arrondissement)



Il s'agit d'un terrain privé géré de manière collective par divers acteurs et associations locales. Crédit photo : Léa Canevet (2022)

Selon Pujol (2017), les quartiers Nord offrent la plus belle vue sur Marseille et sur la mer. En effet, dans *La fabrique du monstre*, l'auteur décrit la vue depuis la cité Kalliste (15^e) : « Par la fenêtre sud, la plus belle vue de Marseille. Celle sur le port de la ville, avec ses grues, ses ponts métalliques, ses gros bateaux de croisière, ses quais et ses bassins, sur fond de ciel rose le matin, bleu l'après-midi et rouge le soir. Celle sur la Bonne-Mère qu'on voit décidément de partout puisqu'elle veille sur la ville. Celle de cités éparpillées et bien différentes les unes des autres, des noyaux villageois et des zones pavillonnaires » (Pujol, 2017, p. 16). C'est peut-être également là où l'on respire le moins bien dans la ville. En effet, c'est ce que dénonce un état des lieux socio-sanitaire et environnemental réalisé par l'Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur en octobre 2021. Il montre que la population de ces quartiers est davantage impactée par la pollution atmosphérique et le bruit engendrés par les transports et les activités industrielles. Cela implique des risques accrus de maladies cardiovasculaires et respiratoires, de troubles variés ou encore de dépressions. Ces inquiétudes liées aux pollutions dans les quartiers Nord et aux maladies en découlant (comme les cancers) ont été soulevées à plusieurs reprises lors des entretiens. L'état des lieux souligne également le manque d'espaces verts naturels, moins présents dans les quartiers Nord que dans le reste de la commune et le manque d'équipements comme de lycées (17 sur 86), de piscines (6/35), de bibliothèques (2/11)

ou encore de cinémas (1/13) qui sont bien souvent concentrés dans les noyaux villageois. Cependant, le même état des lieux met en exergue un point fort : une vie associative dense et ancienne (bien qu'inégale selon les quartiers) animée par des acteurs engagés⁵³.

Figure 18 - Vues sur Marseille depuis les hauteurs du 16^e arrondissement



Crédit photo : Léa Canevet (2022)

La ville de Marseille est « *une aventure à elle seule* » (Pujol, 2017, p. 264), elle est une forme de voyage sans réellement voyager (Pujol, 2017). Lors de l'enquête de terrain, cette phrase a pris tout son sens. Lorsqu'on est à Marseille, il y a une telle diversité d'activités, de personnes, de bâtis, de sons, d'odeurs qu'on croirait réellement voyager. Chaque quartier et rue est le reflet d'une facette spécifique, rendant compte de la complexité de la ville. Il ne s'agit pas ici d'idéaliser cette expérience, mais d'en rendre compte. Car en effet, le voyage produit aussi de l'altérité qui n'est pas toujours facile à gérer. Ainsi, cette première partie emmène le lecteur dans ce voyage, dans cette aventure, pour lui donner une image de la ville. Cette image n'est pas unique, ni exhaustive, c'est une vision orientée de manière à donner des indices pour comprendre la suite du développement et les liens entre Hôtel du Nord et le territoire.

⁵³http://www.orspaca.org/sites/default/files/Diagnostic_Arrondissements_Nord_Marseille_2021_ORS_PACA_version_longue.pdf, consulté le 15/03/2023

Cette partie présente des éléments importants de l'histoire de Marseille et des enjeux présents et futurs auxquels la ville doit et devra faire face (comme les inégalités, la gouvernance et la pollution). Elle contextualise également la relation de la ville et de son territoire (département et région) au tourisme. En se concentrant sur les quartiers Nord de Marseille, cette partie tente de décentrer la vision habituelle que l'on peut avoir de la ville (généralement focalisée sur le centre-ville). Ainsi, le Nord est le nouveau centre, permettant aux lecteurs de voir que les quartiers Nord de Marseille cachent des richesses et de nombreux points d'intérêts. C'est d'ailleurs cette richesse que la communauté d'Hôtel du Nord tente de montrer aux touristes et visiteurs par le biais des balades et des hébergements. La partie suivante se concentre sur la description de l'initiative et de son fonctionnement.

3.2- Hôtel du Nord, une coopérative d'hospitalité

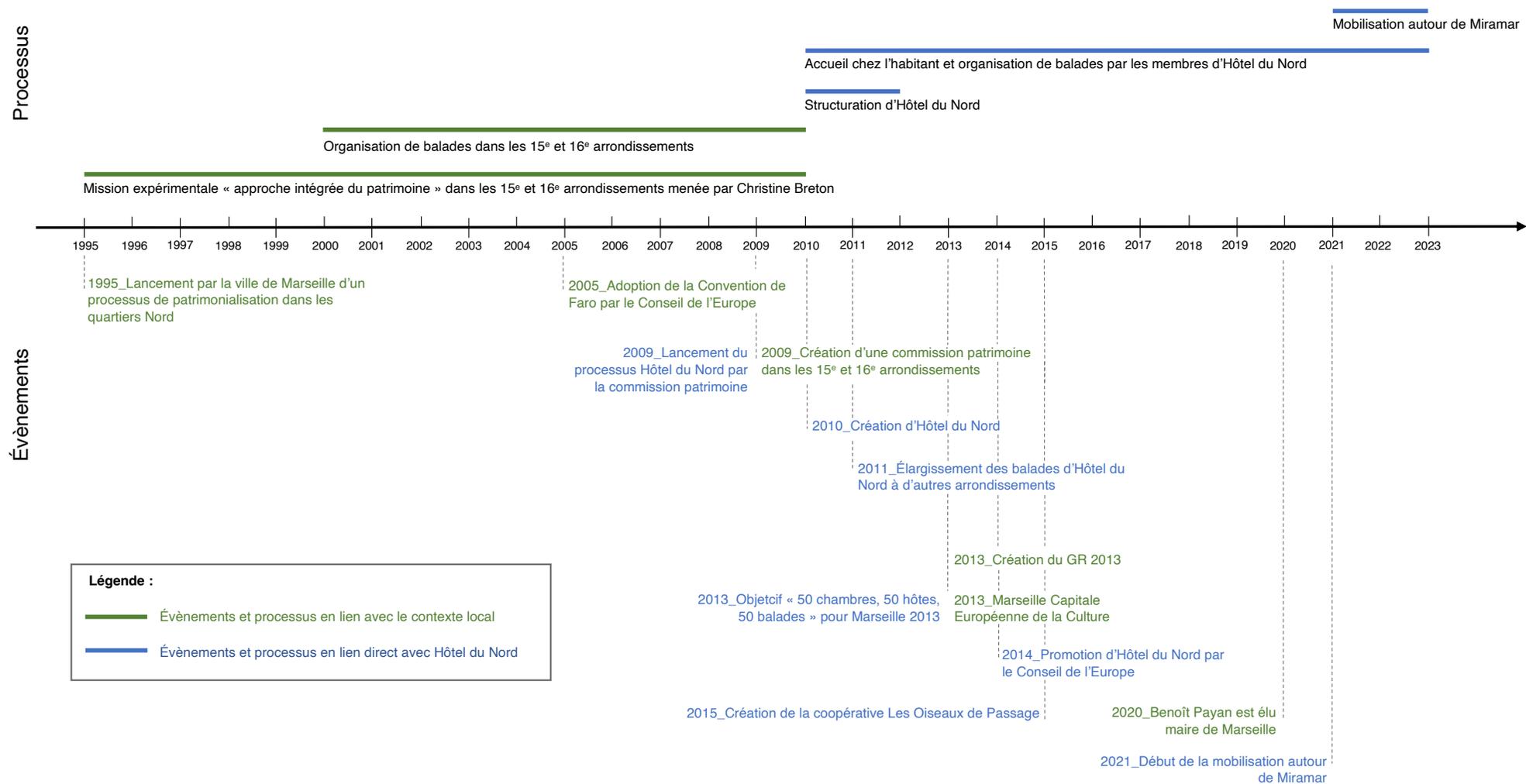
Hôtel du Nord (HdN) est une coopérative d'habitants née en 2010 dans les quartiers Nord de Marseille. Elle développe un certain nombre d'activités ayant pour but de mettre en valeur le patrimoine de ces quartiers par le biais (entre autres) de l'hospitalité et de la marche. Ainsi, la coopérative développe des chambres d'hôtes chez l'habitant ou encore des balades patrimoniales et artistiques (Figure 19) menées par des habitants, principalement dans les 15^e et 16^e arrondissements de Marseille. Cependant, l'initiative HdN infuse une grande partie du territoire marseillais, et des chambres et des balades sont proposées jusque dans le centre-ville. Cette coopérative, portée par des habitants engagés et passionnés par leur ville et son histoire, est fortement ancrée dans le territoire marseillais, où elle a su se faire une place importante auprès des Marseillais, mais aussi auprès du tissu associatif et institutionnel. Ses activités ne se limitent pas au tourisme, car certains projets menés sont également en lien avec la vie associative et sociale dans les quartiers. Cette partie décrit plus précisément l'histoire, le fonctionnement et l'évolution d'Hôtel du Nord depuis sa création. La frise chronologique ci-après résume les événements et les processus importants dans l'histoire de l'initiative.

Figure 19 – Balade organisée par Hôtel du Nord dans le 16^e arrondissement, le 26 juin 2022



Cette balade réalisée par plusieurs membres d'Hôtel du Nord commençait à la gare de l'Estaque pour finir à Miramar. On distingue sur la droite de la photo un paquebot de croisière. Crédit photo : Léa Canevet (2022)

Frise chronologique des dates clés du projet Hôtel du Nord



3.1.1 Un contexte spécifique : les origines d'Hôtel du Nord

Il faut remonter en 1995 pour comprendre le contexte dans lequel Hôtel du Nord a été créé. Cette année-là, la mission expérimentale « approche intégrée du patrimoine »⁵⁴ est mise en place dans les 15^e et 16^e arrondissements de la ville de Marseille. Cette mission est menée dans le cadre de la Politique de la Ville et de la Dotation de Solidarité Urbaine et de cohésion sociale (DSU). Cette dotation est destinée aux communes en difficulté et a pour objectif de « contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées »⁵⁵. La Politique de la Ville vise, quant à elle, à réduire les écarts de développement au sein des villes et se concentre donc sur l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers les plus pauvres. Elle est orientée par une convention Ville-État qui se focalise sur le territoire du Grand Projet Urbain (GPU) des quartiers Nord de Marseille. Cette convention, cristallisée autour des enjeux culturels, inclut une politique d'accompagnement de la mutation ou transformation urbaine⁵⁶. Dans le 15^e et 16^e arrondissement de Marseille, cette politique a permis de créer un poste de conservateur du patrimoine ayant pour mission d'accompagner cette mutation. C'est Christine Breton, conservatrice honoraire du patrimoine, qui est alors chargée de cette mission expérimentale⁵⁷. Ainsi, de 1995 à 2010, elle est chargée de reconstituer et préserver la mémoire, l'histoire et le patrimoine des quartiers Nord. L'histoire de cette conservatrice est intrinsèquement liée à celle d'Hôtel du Nord (Jolé, 2012).

La mission d'approche intégrée du patrimoine était portée par trois grandes institutions : la ville de Marseille (mairie centrale et de secteurs), l'État et le Conseil de l'Europe. À l'époque, la conservatrice en charge doit tout inventer de cette approche intégrée du patrimoine, car il n'y avait pas de méthodes. Elle décide donc d'utiliser la marche et de « *penser avec les pieds* »⁵⁴, pour observer et aller à la rencontre des gens, afin d'apprendre de ces quartiers. Cela permet de mettre en place un rapport physique à l'altérité car « *quand vous êtes les deux pieds dans la terre, quand vous marchez, vous avez toujours quelque chose qui sort du sol : un animal, un arbre, puis un humain* »⁵⁴. Elle organise donc des « ateliers mémoires » et des marches (des balades) pour faire ressortir, avec l'aide des habitants, les savoirs locaux. Elle y amène également ses connaissances, créant un processus de partage et création de patrimoine dans ces quartiers marqués par beaucoup d'injustices⁵⁴. Pour la conservatrice du patrimoine, un des objectifs de la mission était de diffuser les savoirs et de constituer un réseau, elle entre donc dans l'association professionnelle des conservateurs de la région pour partager ses idées. En 2000, elle publie un texte avec ses collègues (une charte) appelant, entre autres, à utiliser une approche intégrée du patrimoine commun méditerranéen⁵⁷. En parallèle de ce travail de terrain, Christine Breton collabore avec le Conseil de l'Europe et leur demande de suivre cette expérience dans les 15^e et 16^e arrondissements de Marseille. Le Conseil de l'Europe devient alors l'autorité de tutelle intellectuelle⁵⁷. La Convention de Faro est adoptée par le Conseil de

⁵⁴ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

⁵⁵ <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006197674/>, consulté le 16 février 2022

⁵⁶ <https://lesoiseauxdepassage.coop/producer/52-lodp/>, consulté le 16 février 2022

⁵⁷ Entretien réalisé sur le terrain (2022)

l'Europe en 2005, et devient un texte central pour Hôtel du Nord et bien d'autres initiatives en Europe.

La convention de Faro place les habitants au cœur des processus de patrimonialisation, cette convention ne porte pas uniquement sur la conservation du patrimoine, mais aussi sur l'utilisation de ce dernier. Ainsi, le patrimoine est vu comme une ressource pour les populations locales et un outil de développement humain et économique suivant les principes du développement durable. La Convention de Faro a pour vocation de lier les gens et les lieux afin de valoriser le récit tissé entre les deux. Elle donne aux États membres (ou localités signataires) l'accès aux outils, aux connaissances et à l'expertise de terrain nécessaire pour développer des projets autour du patrimoine. La Convention souligne l'importance des significations, des représentations et de l'usage que les personnes font des lieux dans le processus de patrimonialisation (Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société, 2005). Ainsi, cette Convention reconnaît « que toute personne a le droit, tout en respectant les droits et libertés d'autrui, de s'impliquer dans le patrimoine culturel de son choix comme un aspect du droit de prendre librement part à la vie culturelle » (Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société, 2005, p. 1). Lorsqu'un patrimoine (objet matériel ou immatériel comme un savoir-faire, un savoir-vivre, un objet architectural ou encore un site archéologique) est identifié, une communauté patrimoniale se forme autour du patrimoine créant un processus de coopération entre les habitants pour le mettre en valeur ou le préserver.

La Convention de Faro a permis à la conservatrice de justifier les actions qu'elle menait auprès des institutions locales, comme la mairie centrale (parfois réticente). Le contact était plus simple avec la mairie de secteur qu'avec la mairie centrale⁵⁷. Ces allers-retours entre les textes et le terrain ont permis à la conservatrice du patrimoine d'éprouver la notion de coopération, autrement dit le partage à égalité (vis-à-vis des habitants des quartiers). Ainsi, au début des années 2000, après plusieurs années de collaboration et d'expérimentation dans le cadre de cette approche intégrée du patrimoine, des balades ouvertes au public sont proposées, dans les 15^e et 16^e arrondissements, par les personnes participant à ce processus. Elles permettent de montrer et de diffuser, *via* la marche, la richesse patrimoniale de ces arrondissements.

La question de la diffusion du modèle de l'approche intégrée du patrimoine en dehors des quartiers Nord de Marseille, autrement dit du changement d'échelle et du dialogue entre les échelles, était latente. Comment mettre concrètement en place d'autres communautés patrimoniales motivées par la coopération ? Dans la continuité des collaborations déjà mises en place, une nouvelle dynamique est amorcée avec les institutions participant à réhabiliter leur rôle dans ces espaces marginalisés. C'est à l'échelle de la mairie de secteur (8^e secteur de Marseille), dirigée à l'époque par Samia Ghali, que de premiers échanges se mettent en place. En 2009, une commission patrimoine (au sein du 8^e secteur) est créée, permettant aux communautés patrimoniales d'échanger avec la maire de secteur. Les discussions au sein de la commission aboutissent à la signature de la Convention de Faro par la mairie de secteur. Ainsi,

cette commission veille également au respect de ses principes dans ces territoires. En parallèle, un réseau des communautés de la Convention de Faro commence à se constituer avec d'autres villes d'Europe. Ces communautés peuvent être des villes entières, des collectifs, mais aussi des structures comme des associations ou des coopératives par exemple. De cette manière, la Convention permet de faire dialoguer les échelles, de l'hyperlocal, au local, à l'échelle européenne, pour grandir ensemble⁵⁸. Des rencontres sont organisées régulièrement avec les autres communautés faisant partie de la Convention de Faro pour échanger sur des pratiques et des retours d'expériences. Hôtel du Nord participe encore à ces rencontres organisées un peu partout en Europe. Ces rassemblements permettent de faire vivre la Convention et ses valeurs à travers le temps tout en créant des liens forts entre les communautés.

En 2009, au sein de cette commission patrimoine naît l'idée de créer une coopérative, pour regrouper les communautés patrimoniales des quartiers Nord de Marseille. C'est ainsi que « le processus Hôtel du Nord » est lancé (Statuts d'Hôtel du Nord, 2018, p. 2). En 2010, ce processus de réflexion a permis de monter un projet pilote soutenu par un fort investissement citoyen et par la candidature de la ville à la Capitale européenne de la culture. C'est à ce moment-là que la coopérative Hôtel du Nord se forme. La structuration en coopérative permet de prendre de l'importance et créer un interlocuteur commun pour faire face aux institutions. Elle est composée à l'époque de communautés patrimoniales et de personnes qui soutiennent et souhaitent s'engager dans cette démarche de balades et de chambres d'hôtes chez l'habitant. La même année, le poste de conservateur du patrimoine n'est pas renouvelé. Pour continuer de partager ce que la conservatrice a appris pendant les « ateliers mémoires », elle écrit des « récits d'hospitalité » qui prennent la forme de 9 petits volumes mesurant 15x16 cm (en clin d'œil aux 15^e et 16^e arrondissements). Ces ouvrages sont le résultat de sa collaboration avec les habitants pendant ce processus et sont présents dans certaines chambres d'Hôtel du Nord.

3.1.2 Hôtel du Nord, la continuité d'un processus

L'histoire d'Hôtel du Nord s'inscrit donc dans la continuité de cette mission d'approche intégrée du patrimoine à Marseille. Elle bénéficie de l'expérience tirée de cette mission et des collaborations mises en place avec le Conseil de l'Europe et surtout la mairie de secteur. Pour structurer et accompagner la création de la coopérative Hôtel du Nord, la conservatrice du patrimoine s'entoure d'autres personnes pour créer un cadre juridique et apporter une dimension économique au projet⁵⁹. Des réflexions commencent alors autour de la valorisation économique de biens patrimoniaux inaliénables (qui n'ont donc pas de valeur initiale étant donné leur nature inaliénable⁶⁰) et de la place des habitants au sein de cette valorisation⁵⁹. L'objectif est de créer du travail autour de ce patrimoine, *via* les balades et l'hospitalité proposées par les habitants, avec les habitants et surtout pour les habitants. Les balades s'appuient sur les savoirs accumulés grâce à la réalisation des premières marches dans le cadre de la mission d'approche intégrée du patrimoine. Le statut coopératif permet aux institutions d'y siéger, en tant qu'habitant,

⁵⁸ Entretien réalisé sur le terrain (2022)

⁵⁹ Entretien réalisé sur le terrain (2022)

⁶⁰ Vendu ou transféré à quelqu'un

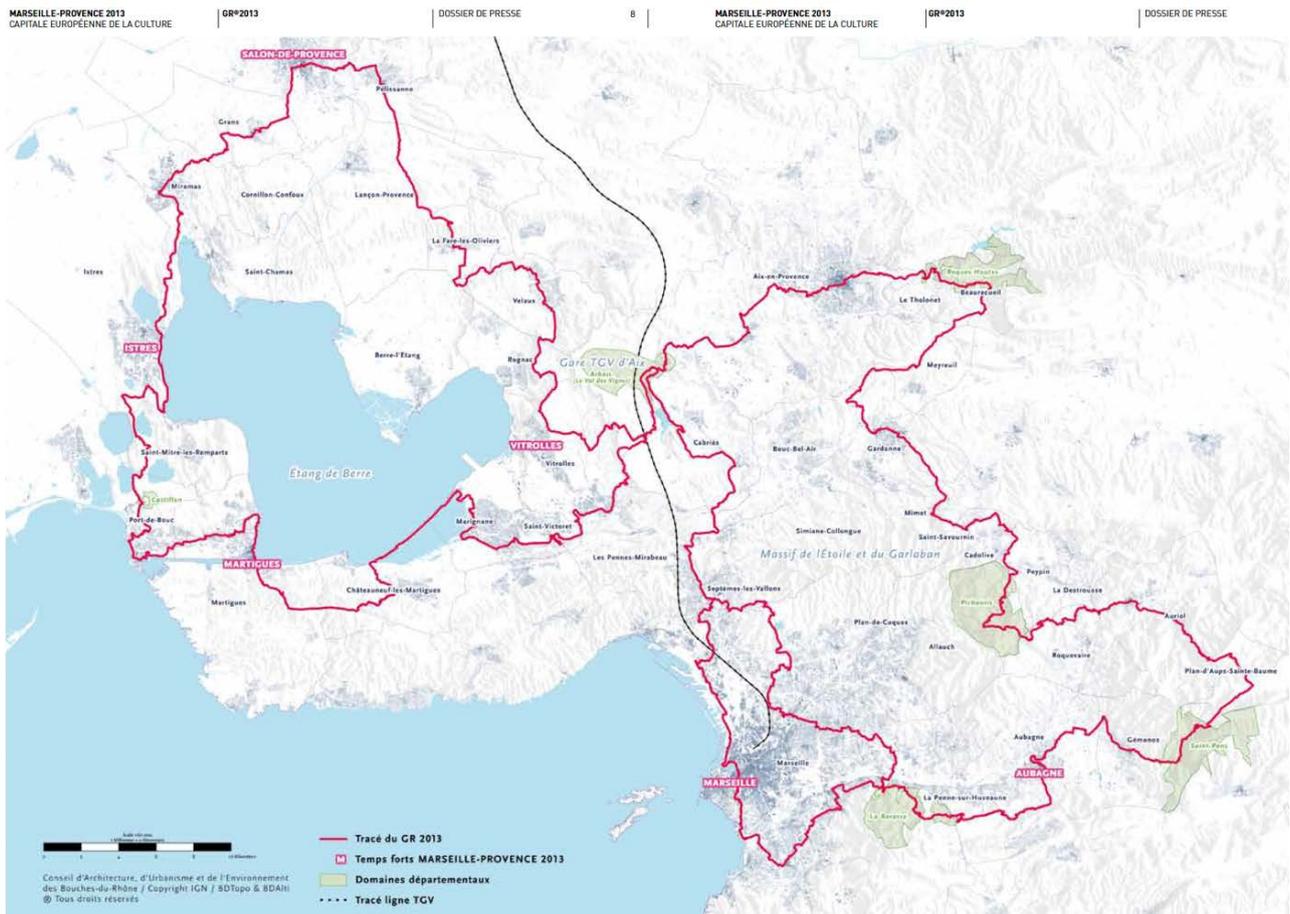
permettant de maintenir un rapport d'égalité entre les sociétaires⁵⁹. Ainsi, la phase de structuration s'étale de 2010 à 2012. Elle est accompagnée par un certain nombre d'acteurs comme Marseille-Provence 2013 Capitale européenne de la culture, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département des Bouches du Rhône et les Fondations de France et Macif (Statuts d'Hôtel du Nord, 2018).

À partir de 2011, Hôtel du Nord élargit ses activités (principalement les balades) aux 13^e et 14^e arrondissements, puis aux 2^e et 3^e arrondissements. Ces nouvelles collaborations poussent les maires des 13^e, 14^e et 3^e arrondissements à s'engager à respecter les principes de la Convention de Faro. En 2013, Marseille est Capitale européenne de la culture. Comme mentionné précédemment, une cinquantaine d'hôtes décident donc de proposer leur hospitalité dans des chambres chez l'habitant, et une centaine de balades patrimoniales pour « découvrir Marseille par son nord » sont organisées en collaboration avec d'autres acteurs du territoire (Statuts d'Hôtel du Nord, 2018). L'idée de proposer cette offre d'hospitalité est aussi née du constat qu'il n'y aura certainement pas assez de lits pour tous les visiteurs attendus lors de l'année 2013. Le but était alors de proposer une offre d'hébergement alternative dans des quartiers moins touristiques⁶¹. De plus, des produits locaux (savons, thés) et des ouvrages (histoire, architecture) sont vendus dans les chambres, des partenariats sont créés avec d'autres initiatives et institutions comme le MAC (Musée d'Art Contemporain), Marseille-Provence 2013 ou encore la Friche Belle de Mai pour organiser des événements.

Les balades réalisées par la conservatrice dans les quartiers Nord vont fortement alimenter le projet du GR 2013, un sentier de Grande Randonnée (GR) conçu pour Marseille Provence 2013. Le contexte créé par la préparation et la réalisation de cet événement international a favorisé la rencontre de divers acteurs présents sur le territoire (artistes, communautés d'habitants, etc.) isolés à l'époque, pour former une communauté et monter le projet commun du GR 2013. Il s'agit alors, à partir d'une démarche exploratoire (entrant en résonance avec celle d'Hôtel du Nord), de mettre en récit le territoire par le biais de la marche et ainsi de créer une grande boucle en forme d'infini (Figure 20), passant par Marseille et traversant les quartiers Nord. Ce sentier passe par des lieux où l'on ne marche pas habituellement, comme les périphéries urbaines et inclut des espaces aujourd'hui présents dans des balades d'Hôtel du Nord (comme Foresta - Figure 17). Un topoguide a été constitué avec des associations de marcheurs pour l'occasion. Par la suite, une structure : *Le Bureau des guides du GR 2013*, a été créé pour continuer de développer toute la dimension patrimoniale et culturelle du sentier, le faire vivre et l'animer. Aujourd'hui, plusieurs membres actifs d'Hôtel du Nord y travaillent. Marseille Provence 2013 a également permis aux élus du Conseil de l'Europe d'observer l'application de la Convention de Faro à Marseille. Cela a été l'occasion pour Hôtel du Nord d'amener ces élus en balade dans les quartiers Nord.

⁶¹ Entretien réalisé sur le terrain (2022)

Figure 20 - Tracé du GR 2013



Source : Marseille-Provence 2013 (2013)

En 2013, Hôtel du Nord obtient l'autorisation du ministère de la Consommation et de l'économie sociale et solidaire de vendre des prestations relevant du code du tourisme (balades et nuitées par exemple) sans s'immatriculer comme agence de voyages et sans avoir à passer par une agence. Ce qui était alors légalement obligatoire. L'année suivante, le Conseil de l'Europe communique abondamment sur Hôtel du Nord qu'il présente comme un exemple d'application de la Convention de Faro. Cela conduit un certain nombre de communautés patrimoniales et délégations d'autres villes d'Europe à venir se former à Marseille. Hôtel du Nord organise donc des « séjours de formation » pour montrer et transmettre leurs pratiques aux autres communautés (Statuts d'Hôtel du Nord, 2018).

À partir de 2015, les plateformes web C2C (Consommateur à Consommateur) prennent un essor considérable et une part de plus en plus importante dans l'accueil chez l'habitant. À titre d'exemple, l'entreprise Airbnb est estimée, la même année, à 20 milliards de dollars américains⁶². Cette plateforme d'accueil chez l'habitant ne garantit pas de contacts entre les hôtes. Cette différence majeure contraste avec les pratiques d'hospitalité mises en place par Hôtel du Nord qui s'axent sur l'échange et le contact entre les hôtes. Ainsi, les méthodes et

⁶² <https://skift.com/2015/02/28/airbnbs-new-1-billion-funding-would-value-it-at-20-billion/>, consulté le 29/03/2023

positionnements de certaines de ces plateformes sont incompatibles avec « la réalisation de l'objet social de la coopérative » (Statuts d'Hôtel du Nord, 2018, p. 3). Hôtel du Nord s'associe donc avec d'autres structures comme l'association Minga, l'agence de tourisme social Ekitour ou la coopérative Point Carré pour créer une nouvelle coopérative : H2H (humain à humains, hôte à hôtes, habitant à habitants) dans l'optique de développer leur propre outil de promotion et de commercialisation et faire face à la montée en puissance d'Airbnb. Aujourd'hui, cette coopérative porte le nom des « Oiseaux de passage » (OP) et rassemble des communautés de divers endroits (principalement en France). Hôtel du Nord fait partie de cette coopérative, et les chambres d'hôtes et activités proposées par Hôtel du Nord y sont référencées.

Depuis 2015, la coopérative mène ses activités de balades et d'hospitalité avec des pics au printemps et au début de l'été, ainsi qu'aux journées du patrimoine. Ces dernières sont particulièrement importantes pour l'initiative pour qui le patrimoine est au cœur de son projet. Parmi les activités proposées par Hôtel du Nord, les balades dans des cités des quartiers Nord ont été pendant longtemps organisées en collaboration avec des habitants (Hascoet, 2016). Aujourd'hui, ce type de balade n'est presque plus organisé et d'autres thématiques et projets sont développés au gré des nouvelles collaborations (comme le projet de Foresta dans le 15^e arrondissement initialement porté par Yes We Camp ou le projet Miramar dans le 16^e). Les activités et la multipositionnalité de certains membres d'Hôtel du Nord facilitent les synergies entre les différents acteurs du territoire tout en repoussant les limites de la coopérative et de son spectre d'activités.

3.1.3 Une initiative mobilisée autour d'une ressource diffuse : le patrimoine territorial

Ce cheminement historique permet de comprendre le contexte d'émergence et l'évolution d'Hôtel du Nord. L'influence de certains acteurs clés (comme la conservatrice ou Samia Ghali) ainsi que le contexte institutionnel local et européen (mairie de secteur, mairie centrale, Conseil de l'Europe) ont participé à modeler la coopérative. Aujourd'hui, elle continue de développer ses activités en suivant les principes de la Convention de Faro. Le but principal de cette Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) est de « favoriser l'usage du patrimoine culturel et naturel comme ressource partagée » (Statuts d'Hôtel du Nord, 2018, p. 3). Hôtel du Nord donne les moyens à ses sociétaires de valoriser le patrimoine naturel et culturel de la Métropole de Marseille-Provence afin de le conserver et le rendre vivant. Le patrimoine est alors utilisé comme moyen d'améliorer la qualité de vie de ceux qui vivent à Marseille. Les statuts d'Hôtel du Nord énoncent un certain nombre d'objectifs comme « utiliser tous les aspects patrimoniaux de l'environnement culturel et naturel pour enrichir les processus du développement économique, politique, social et culturel, et l'aménagement du territoire » ; « contribuer à ce que la conservation du patrimoine culturel et naturel et son utilisation durable ont comme but le développement humain et la qualité de la vie » ou encore « contribuer à la satisfaction des besoins et à la promotion des activités économiques et sociales de ses sociétaires ainsi qu'à leur formation » (Statuts d'Hôtel du Nord, 2018, p. 5). D'autres objectifs concernent plutôt l'accueil chez l'habitant, qui doit respecter « les principes d'hospitalité chers aux hôtes d'Hôtel du Nord » afin de promouvoir la marque Hôtel du Nord. Les membres de la coopérative s'engagent également à participer à la production de savoirs partagés par le biais de balades patrimoniales,

de séjours-ateliers ou encore d'expérimentations collectives. À ces premiers objectifs s'ajoute aussi la diffusion de produits locaux (miels, savons, livres, etc.) mettant en valeur l'histoire des lieux et les savoir-faire locaux (Statuts d'Hôtel du Nord, 2018). Chaque produit raconte une histoire, il ne s'agit pas de simples souvenirs. La coopérative a également pour but de faire dialoguer les personnes et les différentes formes urbaines présentes dans les quartiers Nord, les noyaux villageois, les cités, les zones résidentielles, qui ont tendance à se refermer sur elles-mêmes. Pour tenir ces objectifs, HdN se base sur les valeurs et principes coopératifs comme la prééminence de la personne humaine, la démocratie, la solidarité ou encore l'intégration sociale, économique et culturelle (Statuts d'Hôtel du Nord, 2018). Ces principes unissent et lient tous les membres de la coopérative autour d'objectifs plus généraux d'Hôtel du Nord comme la lutte contre l'exclusion et les inégalités sociales, culturelles, économiques ; le développement de l'éducation à la citoyenneté via l'éducation populaire ; la sauvegarde du lien social et le renforcement de la cohésion territoriale (Statuts d'Hôtel du Nord, 2018).

3.1.4 La « galaxie Hôtel du Nord » : activités, pratiques, engagements

L'initiative Hôtel du Nord est complexe. En effet, elle se compose de nombreux projets et activités liés entre eux, fluctuant dans le temps et l'espace, et parfois menés en collaboration avec d'autres acteurs du territoire. Cette initiative peut se comparer à une sorte de galaxie dans laquelle les différents astres sont les grands projets structurants, et les projets annexes des satellites, dont la gravité impacte l'organisation du système entier. Ainsi, les membres de l'initiative choisissent dans quels projets ils s'engagent au sein de la « galaxie Hôtel du Nord ». Un certain nombre de services et activités sont proposés par la coopérative mais deux activités restent centrales : les balades et l'hospitalité.

L'hospitalité et l'hébergement : un des principaux services proposés par la coopérative est celui des chambres chez l'habitant. Des sociétaires de la coopérative, habitant à Marseille, accueillent des visiteurs chez eux, pour des durées plus ou moins longues. Cependant, seulement une partie des sociétaires (sociétaires hôtes) proposent ce service, car tous n'ont pas la capacité ou bien la volonté d'accueillir des personnes chez eux. Les visiteurs, touristes ou personnes de passage, sont invités à découvrir Marseille en commençant par les environs de chaque chambre d'hôtes. Pour devenir hôte, il faut faire une demande aux membres de la coopérative responsables des hébergements, puis une visite est organisée par ces derniers, pour voir la chambre proposée et discuter du point de vue de l'hôte concernant l'hospitalité. Une des conditions à la mise en location d'une chambre est qu'elle doit être dans le logement de l'hôte ou du moins accolée au logement. Cela dans le but de créer un lien direct et quasi obligatoire entre l'hôte et le visiteur. Lors d'un entretien une membre argumente les principes de sélection : « *la condition sinequanone c'était surtout que l'hôte soit présent [...]. Faut que vous puissiez voir votre hôte, il a peut-être besoin d'un renseignement [...]. Il faut qu'on soit présent, qu'il y ait une présence* »⁶³. Au lancement des chambres d'hôtes, les premiers membres d'Hôtel du Nord sont allés présenter l'initiative dans les bibliothèques et les centres sociaux pour recruter de nouveaux hôtes en expliquant la démarche et leur vision de l'hospitalité. Aujourd'hui, la

⁶³ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

coopérative propose environ 40 chambres un peu partout dans la ville, mais majoritairement dans les quartiers Nord. Chaque sociétaire qui ouvre une chambre doit signer une convention qui a été définie par les membres d'Hôtel du Nord et qui présente les grands principes d'ouverture et d'hospitalité qui sont attendus (pour éviter d'avoir des cas de racisme par exemple). Le préambule de la convention reprend d'ailleurs une partie de la Convention de Faro. Pour Hôtel du Nord, l'accueil en chambre chez l'habitant s'inspire du concept d'hospitalité. L'accueil est avant tout un moment d'échange et de partage. C'est un moyen de discuter, de raconter des histoires et parfois de sensibiliser aux enjeux auxquels font face les quartiers Nord de la ville. Cette sensibilisation peut aussi consister à partager les « bonnes » adresses locales (commerces, restaurants, bars, etc.), pour inciter les visiteurs à dépenser dans les quartiers Nord. Une des forces d'Hôtel du Nord est de proposer des formes différentes d'hébergements (maison, bateau, appartement), chez des sociétaires variés et dans des lieux situés principalement en dehors du centre-ville de Marseille.

Au lancement des hébergements, les visiteurs étaient souvent des habitants d'autres quartiers de Marseille, puis d'autres types de visiteurs venant de plus loin ont afflué, comme des travailleurs en lien avec des entreprises locales, des artistes, des étudiants, des aidants en lien avec l'hôpital Nord ou des touristes. Hôtel du Nord touche une grande diversité de personnes, car le but est d'accueillir tous les profils sans se limiter à la catégorie du touriste. D'ailleurs pour englober la diversité des profils accueillis, le terme de « passagers » (en lien avec les Oiseaux de passage) est souvent utilisé pour parler des visiteurs. Les passagers sont souvent des personnes reliées aux activités développées directement à côté des hébergements. Certains accueillent des stagiaires de la Cité des Arts de la Rue ou de l'hôpital Nord (car il y a très peu d'hébergements dans cette zone). D'autres accueillent des accompagnants qui viennent voir des membres de leurs familles ou amis soignés à l'hôpital Nord. Des liens avec l'hôpital Nord ont été développés pendant plusieurs années, car à une époque l'hôpital ne proposait pas de chambre pour les accompagnants. Les riverains de l'hôpital et membres de la coopérative ont alors mis en place une coopération avec l'hôpital pour faciliter l'accueil de ces personnes, qui ne savent en général pas combien de temps elles vont rester pour accompagner leurs proches malades. De nombreux flyers (simples et sobres) ont été déposés à l'hôpital Nord pour proposer des chambres⁶⁴. D'autres hôtes accueillent des travailleurs du port ou d'entreprises installées dans le Nord de Marseille, qui préfèrent être proches de leur lieu de travail pendant leur mission. Les passagers peuvent aussi être des personnes déjà sensibilisées à un mode de tourisme alternatif, qui trouvent les hébergements sur internet, comme sur le site d'Hôtel du Nord, des Oiseaux de passage ou même sur Google Maps. En effet, certains logements sont référencés sur ce plan, ce qui amène aussi de nouveaux visiteurs. D'autres passagers ont entendu parler des chambres d'Hôtel du Nord par des connaissances. Enfin, d'autres visiteurs trouvent des chambres sur Airbnb ou d'autres plateformes de location, car certains hôtes proposent leurs chambres sur plusieurs plateformes afin d'attirer plus de monde. Lorsque des visiteurs viennent par le biais de ces autres plateformes, les hôtes tentent alors de sensibiliser les personnes à la démarche d'Hôtel du Nord, pour que la prochaine fois ces personnes passent par Hôtel du Nord ou les Oiseaux de Passage. Cela permet de diffuser le modèle et les messages que tente de

⁶⁴ Entretiens réalisés sur le terrain (2022)

transmettre la coopérative. La fréquentation dans les chambres d'Hôtel du Nord est assez inégalement répartie. En effet, alors que certains hôtes accueillent beaucoup de personnes, d'autres arrivent difficilement à attirer, ce qui est compliqué pour ceux qui comptent sur ces revenus pour vivre. Pour permettre aux différents hôtes d'échanger sur leurs pratiques et leurs questionnements (comme sur la fréquentation ou les régulations), des réunions sont régulièrement organisées. À l'été 2022, la volonté de relancer de manière plus importante l'activité des chambres a conduit à une réunion avec l'office de tourisme de Marseille pour présenter de nouveau l'offre proposée par Hôtel du Nord et espérer une collaboration plus avancée.

La fabrique de balades : une autre grande partie des activités de la coopérative concerne la préparation, l'organisation et la réalisation de balades patrimoniales ou d'activités liées au patrimoine et à l'histoire (passée, présente et future) des quartiers. Les balades, ouvertes à l'inscription individuelle, sont organisées et prévues dans le calendrier d'Hôtel du Nord. La marche est utilisée comme une méthode d'exploration et de partage de récits. Ainsi, les balades sont conçues et réalisées collectivement ou individuellement (plus rare). Dans les quartiers Nord, la marche est souvent contrainte et difficile car le territoire est peu aménagé pour encourager cette pratique. L'ingéniosité et la créativité des membres d'Hôtel du Nord résident dans le fait de trouver et créer des cheminements dans ce contexte en y mêlant parfois art, théâtre ou musique. Les balades sont basées sur des explorations et des enquêtes collectives de terrain (rencontres, recherches dans les archives, etc.) qui créent *in fine* des (petites) communautés patrimoniales attachées à une balade. Les balades collectives se basent donc sur la co-construction et le partage des différents savoirs qui créent la richesse et la spécificité de celles-ci. Un groupe de travail nommé le « 1000 pattes », satellite d'Hôtel du Nord, gère leur production et leur organisation (calendrier sur l'année, thématiques, etc.). Lorsqu'une nouvelle thématique est proposée, les membres intéressés réalisent des explorations des zones afin d'y dessiner la future balade, souvent en lien avec des résidents et d'autres acteurs locaux (associations, entreprises, collectifs, etc.). Une fois terminée, elle est testée puis ajoutée au catalogue de balades existant (pour être programmée ou qu'elle puisse faire l'objet d'une commande). Aujourd'hui, il y a environ 24 balades « à la carte » dans le catalogue d'Hôtel du Nord, comme celle intitulée « D'Arenc aux Ayalades, histoire d'un ruisseau » ou encore « J'ai mangé la colline »⁶⁵. Le catalogue est disponible tout au long de l'année si un groupe souhaite faire une commande.

Lors des balades, les habitants prennent le rôle de guide et deviennent des experts de leur territoire. Certains guides travaillent plusieurs années sur la préparation de leur balade et la font parfois évoluer. Cependant, les balades sont rarement identiques aux précédentes, car une des caractéristiques fortes d'Hôtel du Nord est d'intégrer l'inattendu au récit. Autrement dit, de faire contribuer à la fois les participants à la balade et toute autre personne rencontrée par hasard. Ces dernières sont alors libres d'intervenir pour partager un point de vue ou des connaissances. Le cas échant, l'évènement est alors intégré à la balade et constitue une

⁶⁵ <https://www.hoteldunord.coop/hospitalite/decouvert-avec/>, consulté le 27/02/2024

singularité qui la différencie des précédentes. Certaines balades ne se font qu'une seule fois, ce qui leur confère un caractère exceptionnel, d'autres se répètent dans le temps.

Les balades permettent le partage, le rassemblement et la sensibilisation. Elles permettent aussi de donner du sens au territoire et de construire un récit commun. Ainsi, lorsqu'un nouveau projet émerge, la communauté cherche souvent à le relier aux projets déjà existants grâce à la balade. De cette manière, la balade devient un outil pour montrer que tous les éléments du territoire sont liés entre eux, à l'image d'un système. Ainsi, lorsque la mobilisation pour Miramar⁶⁶ a commencé, le site a été intégré à plusieurs balades (l'une reliant l'Estaque à Miramar et l'autre reliant la cité de la Castellane à Miramar). Un nouveau récit « de territoire » plus complexe émerge grâce à l'intégration de ces nouveaux projets. Des thématiques et enjeux communs comme les aménagements et la sécurité des piétons ou les espaces verts dans le cas de Miramar, se rejoignent grâce à ces balades. Ainsi, des balades sont toujours en chantier au sein du « 1000 pattes », incluant de nouveaux lieux et acteurs pour montrer les évolutions du territoire marseillais. Cette évolution et ce renouvellement dans le temps témoignent de la grande capacité d'adaptation de l'initiative, ainsi que de sa volonté de créer du sens en proposant une lecture du territoire et en liant les différentes couches de l'histoire.

Miramar et autres projets : Certains membres de la coopérative sont engagés dans de nombreux autres projets (beaucoup de sociétaires sont d'ailleurs membres d'associations ou de coopératives locales). Ainsi, des projets naissent du croisement d'intérêt (protection, sensibilisation, etc.) entre Hôtel du Nord et ces diverses structures. Ces projets prennent alors la forme de planètes à part entière qui sont intégrées dans la « galaxie Hôtel du Nord ». Dans le cadre de ce travail de thèse, deux cas ont été explorés et sont brièvement décrits ci-dessous :

- La fête du ruisseau des Aygalades et le collectif des Gammars : depuis plusieurs années un projet autour de la reconnexion des habitants au ruisseau des Aygalades, et de sa renaturation, s'est constitué grâce à plusieurs structures et acteurs. Ce ruisseau (fleuve) part de Septèmes-les-Vallons, passe à côté de la Cité des Arts de la Rue, et se jette dans la mer au niveau de la tour CMA-CGM. Le projet est porté par le collectif des Gammars qui inclut des membres de diverses structures comme Hôtel du Nord, le Bureau des Guides et la Cité des Arts de la Rue. Ainsi, la mobilisation a pour objectif de reconnecter les personnes au ruisseau en y restaurant l'accès et en le protégeant. Le cours d'eau est alors considéré comme un moyen de relier les personnes entre elles pour créer du lien entre les riverains. Pour atteindre cet objectif, le collectif des Gammars se mobilise et communique avec les riverains et sympathisants autour des opportunités, mais aussi des risques (crues) liés au ruisseau des Aygalades. Chaque premier dimanche du mois, lors du marché de la Cité des Arts de la Rue, Hôtel du Nord tient un stand pour vendre ces produits. Des conférences ouvertes à tous sont organisées pour sensibiliser à la thématique de l'eau (pollution, gestion, risques), et l'accès longeant le ruisseau jusqu'à la « cascade des Aygalades » est ouvert. Pendant l'été, « La fête du ruisseau » est

⁶⁶ Espace défendu et approprié par un groupe de résidents et sympathisants y développant de nombreuses activités (le cas sera plus amplement développé par la suite)

organisée en son honneur et de nombreuses activités (incluant des balades) sont mises en place. Beaucoup de membres d'Hôtel du Nord, inclus ou non dans le collectif des Gammars, participent à cet évènement. Une partie du terrain de thèse a été de suivre et d'aider à l'organisation et la réalisation de cet évènement.

- La mobilisation de Miramar et le collectif Sauvons Miramar : depuis 2021, un collectif s'est formé autour d'un terrain privé où se situait l'ancienne demeure de Jules Cantini nommée Miramar (dans le 16^e arrondissement, près de la gare de l'Estaque). Jules Cantini était un sculpteur et riche mécène marseillais (XIX^e siècle). À sa mort, le sculpteur lègue le terrain aux Hospices de Marseille dans le but d'en faire un lieu à usage social et sanitaire. Une partie du terrain boisé est classé car elle abrite des arbres remarquables. Après la vente du terrain, Miramar est délaissé pendant de nombreuses années. Les riverains ont donc utilisé cet espace pour de multiples usages (promenade, détente, passage sécurisé pour éviter la route, etc.). La mobilisation pour protéger ce terrain a eu lieu lorsque le propriétaire décide de couper des arbres présents sur le site, pour aménager le terrain et y stocker des conteneurs. Une partie des arbres coupés faisait partie d'une zone protégée, ainsi leur abatage était interdit. Les riverains, accompagnés de sympathisants, dont des membres d'Hôtel du Nord, se sont donc mobilisés pour protéger, occuper et défendre le terrain, donnant naissance au collectif Sauvons Miramar. La Figure 23 montre le grand nombre d'actions et d'activités qui se sont déroulées et se déroulent toujours sur le site (agriculture, jeux, théâtre, repas). D'ailleurs Miramar a été incluse dans l'offre de balade d'HdN. Une excursion a également été réalisée en collaboration avec d'autres acteurs associatifs pour amener des enfants de la cité de la Castellane à venir profiter du site. Des pièces de théâtre, un potager, des pique-niques, des réunions, des apéros ont été organisés sur le site, le transformant en véritable lieu de vie commun au cœur du quartier. Les membres de Sauvons Miramar ont mené des recherches sur l'histoire du terrain montrant des anomalies lors des passations de propriété. Ils ont également réalisé des relevés témoignant de richesses floristiques et faunistiques inespérées. Toutes ces activités ont permis à des voisins de se rencontrer pour la première fois et de créer une vraie vie de quartier. Pour défendre cet espace, des demandes ont été faites pour convertir le terrain de zone industrielle à zone naturelle protégée. Ces demandes ont finalement abouti à un changement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) à la fin de l'année 2022, qui a classé le terrain.

Figure 21 – Quatre vues de Miramar



Les photos illustrent la vie communautaire qui s'est développée sur le terrain : les moments de partage de l'histoire du terrain et de la lutte et les moments de détente et d'échanges (en haut) ; mais aussi les moments de calme et de sérénité lorsque le terrain est vide (en bas). Crédit photo : Léa Canevet (2021-2022)

Hôtel du Nord est une coopérative qui développe et s'implique dans de nombreux projets : de l'hospitalité aux balades patrimoniales, des projets engagés aux formations et expérimentations à portée pédagogique. Les membres de l'initiative ont toujours pour objectif de partager les valeurs qui leur sont chères dans les projets auxquels ils participent (comme ceux de Miramar et du ruisseau des Aygalades). Hôtel du Nord se structure autour du patrimoine de la ville, et plus spécifiquement des quartiers Nord, qui devient la ressource de la communauté. La partie suivante s'intéressera au fonctionnement interne de l'initiative et sa gouvernance.

3.1.5 Gouvernance : le fonctionnement de la coopérative

Cette partie présente la gouvernance et l'organisation de la coopérative en se basant grandement sur les statuts d'Hôtel du Nord. Ainsi, Hôtel du Nord est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), dont le capital est variable depuis 2016 (avant cette date, c'était une Société à responsabilité limitée - Sarl). Chaque part du capital est uniforme, nominative et indivisible (sa valeur s'élève à 50 euros). L'adhésion à la coopérative est ouverte à tous, mais le futur sociétaire s'engage à acheter au moins une part du capital (soit 50 euros). Il faut également déposer une candidature expliquant ses intentions, ses projets et la similitude avec les valeurs

portées par Hôtel du Nord. En général, les personnes qui souhaitent adhérer sont invitées à participer aux activités de la coopérative pendant un temps (environ une année) afin de faire connaissance avec les membres et de voir comment fonctionne l'initiative. Chaque candidature est ensuite étudiée, puis soumise au vote des sociétaires pour approbation lors de l'Assemblée Générale de la coopérative. Pour adhérer aux « valeurs et principes coopératifs », un système démocratique de décision est mis en place. Ainsi, un sociétaire détient une voix et tous les membres bénéficient de la mise en commun des connaissances et des infrastructures.

La coopérative est administrée par un ou plusieurs gérants désignés lors d'un vote en Assemblée Générale. Ils sont élus pour une durée de 3 ans (rééligibles). Depuis la création d'Hôtel du Nord, le poste de gérant est attribué à Prosper Wanner, car il n'y a pas eu d'autres volontaires jusqu'à maintenant. Cependant, l'Assemblée Générale a le pouvoir de révoquer le gérant.

Catégories de sociétaires : il existe plusieurs catégories de sociétaires. Ces catégories sont exclusives et chacune est régie par des règles donnant des droits. Ainsi, 4 catégories ont été mises en place : sociétaire hôte personne physique, sociétaire hôte personne morale, sociétaire passager et sociétaire contributeur. Tous les sociétaires possèdent un droit de vote. Pour changer de catégorie, une demande doit être faite au gérant. Il est la seule personne qui peut effectuer ce changement.

- Le sociétaire **hôte personne physique** correspond à « toute personne physique producteurs de biens ou de services d'hospitalité ou de découverte des patrimoines bénéficiant de la marque Hôtel du Nord et référencée sur la plateforme hoteldunord.coop » (Statuts d'Hôtel du Nord, 2018, p. 5). Cette catégorie doit détenir en permanence au moins 35% du capital et 51% des droits de vote.
- Le sociétaire **hôte personne morale** correspond aux personnes morales répondant aux mêmes critères que la catégorie précédente.
- Le sociétaire **passager** correspond à une personne physique ou morale qui bénéficie des biens et services proposés par la coopérative comme l'hospitalité, la découverte de patrimoine ou encore des services de formation ou de conseil.
- La dernière catégorie de sociétaire est celle de **contributeur**, qui inclut les personnes physiques ou morales ayant la volonté de contribuer à réaliser les objectifs de la coopérative, sans avoir la volonté de recourir aux services de cette dernière.

Gestion des conflits et régulation : l'article 31 des statuts de la coopérative décrit le système de résolution des conflits possibles. Ainsi, les contestations seront soumises à une « commission d'arbitrage » externe mise en place par la Confédération Générale des Scop (CG Scop)⁶⁷. De plus, un conseil de surveillance (allant de 3 à 9 personnes) est constitué de sociétaires nommés par l'Assemblée Générale. Ils sont rééligibles et peuvent être révoqués. Le gérant ne peut pas faire partie du conseil de surveillance. Ce conseil est dirigé par un président et un vice-président qui sont chargés de convoquer le conseil et de diriger les discussions. Il est libre de mener des opérations de vérification et de contrôle toute l'année, en demandant les documents qu'il juge

⁶⁷ Réseau des sociétés coopératives en France

nécessaires (Statuts d'Hôtel du Nord, 2018). La grande majorité des conflits sont gérés de manière moins procédurière, directement entre les parties prenantes et sans forcément impliquer le conseil. Ils peuvent aussi être mis à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale pour être discutés avec l'ensemble de la communauté. Ainsi, dans les faits, le conseil de surveillance n'est presque jamais sollicité.

Perte de qualité et exclusion d'associés : les statuts prévoient la possibilité de perdre la qualité d'associé. Ainsi, un sociétaire perd ce statut en cas de démission, de décès, de liquidation judiciaire de la personne, d'exclusion ou encore de perte de plein droit. La perte de plein droit survient par exemple lorsqu'un associé cesse de remplir certains engagements comme lorsqu'il ne se présente pas deux fois de suite à une Assemblée Générale. Un associé peut également être exclu s'il ne respecte pas les valeurs et objectifs de la coopérative, c'est-à-dire si une personne (physique ou morale) porte préjudice à la société. La personne est alors convoquée par le gérant pour se défendre devant les sociétaires qui jugent le préjudice et décident de l'exclusion.

Les statuts donnent les grandes lignes directrices du fonctionnement d'Hôtel du Nord. Concernant la gouvernance effective, elle est largement partagée entre les différents membres et les décisions sont prises collectivement. En effet, chaque membre de la communauté peut proposer et lancer un projet qui deviendra alors un satellite (de plus petite taille et gravitant autour d'une planète) ou une planète de la « galaxie Hôtel du Nord ». Les autres membres qui sont intéressés et souhaitent participer à ce projet y prennent part de la manière et pour la durée dont ils ont envie. Ainsi, plein de « meneurs » émergent au fur et à mesure des projets. Chaque personne est alors responsable de la mission qu'elle a acceptée. La gouvernance est ainsi polycentrique.

3.1.6 La communauté d'Hôtel du Nord

La communauté d'Hôtel du Nord pourrait être délimitée simplement en considérant ses sociétaires (soit 80 en 2021), regroupant ainsi des personnes physiques et morales comme des associations (comme 3.2.1, Goelen ou l'Espigaou) et des entreprises (comme la Savonnerie du Midi). Elle pourrait également s'étendre aux structures partenaires indiquées sur le site internet d'Hôtel du Nord : les partenaires institutionnels, les partenaires privés, les partenaires « tourisme » et les membres de la Convention de Faro. Les partenaires institutionnels sont le Conseil de l'Europe, la Commission européenne via le Fond social européen, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, le Conseil régional PACA et la Mairie du 8^e secteur de Marseille. Les partenaires privés regroupent la Fondation de France, la Fondation AG2R La Mondiale, la Fondation Macif, Civic City et Cap au Nord Entreprendre. Les « partenaires tourisme » sont Bouches-du-Rhône Tourisme (devenu My Provence), les agences de voyage Ekitour, Génération voyageur, Chamina ainsi que le Guide du Routard. La dernière catégorie de partenaires est composée des membres du réseau de la Convention de Faro : Faro Venezia et Bel horizon. Certaines de ces structures et organisations sont sociétaires d'Hôtel du Nord et d'autres ont gravité autour de l'initiative à un moment de son histoire, comme pour un projet spécifique. Mais font-elles partie de la communauté ? La limite est difficilement identifiable. Énoncer ces listes de sociétaires et de partenaires ne sert à illustrer qu'une partie de la réalité.

En effet, Hôtel du Nord possède un réseau très vaste. Ses membres entretiennent des relations et collaborent avec de nombreux autres acteurs du territoire, qui varient en fonction des projets développés et du temps. Ainsi, les limites de la « galaxie Hôtel du Nord » sont difficiles à saisir, à appréhender et à définir. Chaque planète ou satellite possède sa propre communauté, avec des membres plus ou moins actifs, qui s'entrecoupe parfois avec d'autres. Les communautés satellitaires se composent de structures, d'individus et parfois même d'institutions.

Les sociétaires sont attachés au fait d'appartenir à la coopérative Hôtel du Nord, et le revendiquent régulièrement lors des réunions de projets et dans leurs autres cercles. La dimension communautaire au sein d'Hôtel du Nord est donc très forte. Évidemment, le lien qu'un membre entretient avec les autres n'est pas le même pour tous. Les affinités grandissent entre certains membres plus que d'autres et de micros-groupes se forment. Cependant, le lien à la communauté persiste et vient alimenter une certaine forme de sociabilité. Il ne s'agit pas de liens d'amitié (bien que des liens d'amitié existent), il ne s'agit pas de liens familiaux (bien que des liens familiaux existent), il ne s'agit pas non plus de liens de voisinage (bien que des liens de voisinage existent), mais d'un lien communautaire. Ce lien né du partage d'un objectif et d'un intérêt commun. C'est aussi au travers du partage de valeurs et de pratiques que ce lien entre les membres est entretenu dans le temps. Dans les cas d'Hôtel du Nord et de Darwin, la communauté est aussi liée à un espace (Miramar et la caserne Niel) et un territoire (les quartiers Nord et la Bastide) qui sont considérés comme une ressource dont les membres dépendent d'une certaine façon. Cette ressource ancre et soude la communauté. Il est d'ailleurs parfois difficile de s'y intégrer et d'y trouver sa place en venant de l'extérieur (en tant que nouveau membre ou simple visiteur). En effet, des membres font partie d'Hôtel du Nord depuis le commencement de l'initiative et d'autres ont des personnalités qui prennent une place importante. De plus, la communauté développe et utilise tout un vocabulaire (nom de lieux, de personnes, acronymes), qui prend du temps à être compris et assimilé. Les nouveaux arrivants doivent donc apprendre les codes et les imaginaires produits par la communauté pour s'y intégrer et y trouver une place.

La communauté d'Hôtel du Nord est principalement composée de personnes de plus de 50 ans et beaucoup de sociétaires sont déjà retraités. D'autres membres travaillent à temps partiel ou sont au chômage. La grande majorité des activités de l'initiative se fait sur la base de bénévolat. À part quelques membres qui facturent une partie de leurs activités (balades et gestion), peu de revenus sont disponibles pour rémunérer le travail accompli. Ainsi, l'âge moyen des membres de la coopérative est élevé, même s'il y a une volonté d'intégrer toutes les tranches d'âge. Il y a également plus de femmes sociétaires que d'hommes (environ 65% sont des femmes). De plus, la majorité des membres ne représente qu'une partie de la grande diversité des réalités socio-économiques des quartiers Nord. En effet, elle est composée principalement (mais pas uniquement) de personnes ayant un capital social et souvent économique élevé. Cependant, la volonté d'intégrer une plus grande diversité de personnes reste un objectif central porté par les membres. Par exemple, au lancement des chambres d'hôtes, il était souhaité d'intégrer des personnes habitant dans des logements HLM, afin de leur faire bénéficier d'un revenu complémentaire et de faire vivre une autre expérience aux visiteurs. Cependant, il s'est avéré impossible et illégal de louer une chambre dans ce type de logement.

Dans l'organisation de la communauté deux personnes clés ont une forte incidence sur le fonctionnement de l'initiative. Ces personnes clés sont appuyées par une dizaine de membres très actifs souvent spécialisés dans certaines activités (balades ou hospitalité par exemple). Ces membres deviennent en quelques sortes les référents sur ces activités. Ainsi, la communauté s'articule comme suit : une majorité de membres de la communauté gravitent autour d'un petit groupe d'individus très actifs. Le nombre et la composition du groupe de membres très actifs, gravitant autour des membres clés, évoluent au cours du temps, en fonction des disponibilités et des moments de la vie de chacun. De manière générale, les membres de la coopérative se reposent souvent sur ces deux personnes clés pour prendre des décisions importantes et garder le cap. Elles jouent un rôle moteur dans la mise en place des projets développés et le fonctionnement général d'Hôtel du Nord. Les membres de la communauté sont aussi scindés en deux autres groupes : l'un comprend les personnes investies dans les chambres d'hôtes, qui sont eux-mêmes hôtes ou qui souhaitent le devenir ; l'autre comprend les personnes plus investies dans les balades et les autres activités et projets. Un petit groupe s'intéresse et s'investit dans les deux, créant ainsi du lien et de la cohérence dans le projet. Ce petit groupe rassemble d'ailleurs principalement les personnes faisant partie des membres très actifs.

3.1.7 Fonctionnement économique d'Hôtel du Nord

Le statut de la coopérative a été initialement choisi pour pouvoir créer un modèle économique afin de ne pas (trop) dépendre d'aides venant de l'extérieur. Le premier revenu pour la coopérative est la redevance liée à l'utilisation de la marque Hôtel du Nord, qui est fixée à 66 euros TTC par an. Elle concerne donc l'organisation d'évènements, comme les balades ou les activités liées à l'hébergement, comme les chambres d'hôte. Les hôtes qui proposent au moins une balade patrimoniale bénévole par an, dans le cadre de la programmation annuelle, sont exonérés de cette redevance. De plus, un système de pourcentage, reversé à la coopérative, a été mis en place pour les chambres d'hôtes. Pour chaque nuitée vendue par un sociétaire par le biais d'Hôtel du Nord, 10% des recettes sont reversées à la coopérative à la fin de chaque semestre. Les hôtes louent une ou plusieurs chambres chez eux. Deux principales raisons poussent les hôtes à proposer une chambre : la sociabilité et la rémunération. Il est important de préciser que peu d'hôtes arrivent à vivre de la location de ses chambres en restant uniquement sur la plateforme d'Hôtel du Nord et des Oiseaux de passage. Pour beaucoup, il s'agit d'une forme de revenu complémentaire, qui leur permet de conserver leur logement actuel. En effet, certains sociétaires louent la chambre d'amis ou les chambres des enfants qui sont partis pour financer une partie du loyer. D'autres n'ont pas forcément cette motivation économique et ouvrent une chambre principalement pour des raisons sociales. Dans les deux cas, tous les hôtes sont motivés par la volonté d'accueillir chez eux, de rencontrer de nouvelles personnes et de partager de manière générale.

Les balades sont une autre forme de revenu pour la coopérative. Hôtel du Nord propose plusieurs types de balades : les balades commandées par des personnes ou structures extérieures et les balades « gratuites » s'inscrivant dans le calendrier annuel d'Hôtel du Nord. Les balades commandées depuis le catalogue existant sont généralement vendues au prix de 360 euros, certaines sont davantage faites sur mesure, en fonction des besoins du clients, et peuvent donc

être vendues plus cher. Concernant les balades rentrant dans le programme annuel, elles sont ouvertes à tous et étaient initialement gratuites pour les visiteurs, cependant un prix symbolique de 6 euros a été mis en place pour éviter les annulations. Cette somme est directement reversée à la coopérative. Ces balades sont généralement faites par les sociétaires pour s'exonérer des 66 euros de cotisation annuelle. Les balades ont pris de plus en plus d'importance ces dernières années (surtout les commandes) et représentent désormais une part importante des revenus. En 2018, elles représentaient un produit d'environ 2 000 euros alors qu'en 2021 elles représentaient plus de 4 500 euros⁶⁸. Enfin, une mince source de revenus est également générée par la vente de produits locaux comme le miel (fait par deux sociétaires), le thé (produit par une coopérative locale), le savon (produit par une savonnerie locale sociétaire) ou encore des livres. Ils sont achetés au prix de gros, puis revendus de manière à générer une petite marge encaissée directement par la coopérative. Les membres de la coopérative proposent également des formations « à la carte » à des écoles, des universités ou toutes autres structures afin de leur faire découvrir les quartiers Nord de Marseille au prisme d'une problématique précise. Sur ce type de prestation, les sociétaires en charge de la mission bénéficient d'un défraiement et un pourcentage est reversé à la coopérative. La vente des produits et des prestations de la coopérative représente 15% du total du produit soit environ 12 000 euros en 2021⁶⁸.

La coopérative Hôtel du Nord bénéficie également d'importantes subventions de fonctionnement et de projets, qui représentent en 2021 plus de la moitié du total du produit soit environ 47 000 euros (contre 25 000 euros en 2019 et 22 000 euros en 2020). En 2021, la mairie de secteur et le département (culture) subventionnent Hôtel du Nord à hauteur de 4 000 euros chacun, la ville à hauteur de 6 000 euros et l'État à hauteur de 33 500 euros⁶⁹. Par le passé, Hôtel du Nord a également reçu des subventions de la région (tourisme). Les montants des subventions varient en fonction des années, du contexte (comme avec la pandémie de Covid-19) et des projets développés. D'une année sur l'autre, certains émetteurs ne renouvellent pas leurs subventions ou elles ne sont plus demandées par Hôtel du Nord. Ainsi, à titre d'exemple, en 2021, le total du bilan de la coopérative s'élève à environ 55 000 euros (contre environ 60 000 euros en 2019 et 2020).

Conclusion :

Cette description d'Hôtel du Nord est une photographie, à un instant T, de l'initiative. Car elle est avant tout une coopérative vivante, toujours en mouvement. C'est l'une des constatations qui a été faite au cours de l'étude. Tout va très vite, les changements y sont constants et, même si la structure reste identique, elle prend des formes et des directions différentes au cours du temps. Elle peut être focalisée sur un projet pendant un temps, puis évoluer et être absorbée par un autre à un autre moment. C'est ce qui fait la complexité, mais aussi la richesse de l'initiative.

Hôtel du Nord est devenue au fil des années une initiative singulière reconnue à plusieurs échelles. L'enquête montre qu'elle est reconnue localement par de nombreux acteurs (élus, associatifs, institutionnels, etc.) qui apprécient son utilité et la perçoivent même comme une

⁶⁸ Rapport de gérance d'Hôtel du Nord de 2021

⁶⁹ Rapport de gérance d'Hôtel du Nord de 2021

opportunité pour le territoire. Bien qu'en fonction des projets, les relations avec les membres des institutions soient plus ou moins complexes. À l'échelle nationale, Hôtel du Nord est reconnue par d'autres communautés qui viennent se former et échanger avec les sociétaires pour répliquer ce modèle ailleurs. Enfin, Hôtel du Nord possède sa place à l'échelle européenne, grâce à la Convention de Faro et à son réseau. Bien qu'elle puisse être décriée par certains (habitants, fonctionnaires et chercheurs) comme étant une initiative de « bobos »⁷⁰, menée par une classe sociale majoritairement aisée et blanche, Hôtel du Nord continue de travailler et veiller à rester une initiative ouverte à tous et surtout liée à son territoire.

⁷⁰ Entretiens réalisés sur le terrain (2022)

4- Un écosystème sur la rive droite de Bordeaux

Darwin Écosystème (Darwin) est un lieu hybride qui développe de nombreuses activités aussi bien commerciales qu'associatives et solidaires. Ce lieu de vie largement fréquenté par les Bordelais est devenu l'un des plus visités de Bordeaux. L'initiative est située sur la rive droite de la Garonne à Bordeaux dans le quartier de La Bastide, et plus spécifiquement dans l'ancienne Caserne Niel. L'émergence et la trajectoire de Darwin sont, au même titre qu'Hôtel du Nord, intrinsèquement liées au territoire : de Bordeaux, et surtout de La Bastide. Ainsi, cette partie se structure de la même manière que la précédente. Elle présente d'abord le contexte bordelais, l'histoire de la ville, son organisation, ses acteurs clés et son lien au tourisme. Elle ne résume pas toute l'histoire de la ville. Il s'agit encore une fois d'une sélection d'éléments spécifiques permettant de donner aux lecteurs des clés de compréhension, des indices historiques et des faits marquants en lien avec Darwin. Puis, elle s'intéresse et explore l'initiative de Darwin en suivant le triptyque des communs : ressource, gouvernance, communauté.

Figure 22 - La Place de la Bourse



Il s'agit du premier lieu visité de Bordeaux. La place est séparée du fameux « miroir d'eau » (qui se trouve juste en face) par le tram et s'ouvre sur les quais réaménagés longeant la Garonne. Crédit photo : Léa Canevet (2022)

4.1- Bordeaux, « la belle endormie »

4.1.1 Bordeaux, une ville commerçante entre le vin et la mer

« Si le nom de Bordeaux est connu de par le monde, ce n'est pas en raison de la taille de la ville ni de son rôle politique, c'est parce que, comme Porto, elle a donné son nom à un vin prestigieux, élégant et cher ; un vin qui a fini par confondre son histoire avec celle de la ville » (Victoire, 2014, p. 8).

Bordeaux, ville de Montaigne et de Montesquieu (Dumas, 2000), propose aux visiteurs de nombreuses richesses dont elle hérite majoritairement de son passé. La ville fut fondée par les Bituriges Vivisques qui construisirent un port (*Burdigala*) dans un marais formé par la Garonne. Ce peuple fuyait certainement les invasions romaines et s'était donc installé dans ce territoire « sauvage » et « malsain » qui était fréquemment inondé par la Garonne et ses affluents (Devienne, 1862, p. XVIII). La ville fut alors appelée *Burdegala* ou *Burdigala*, puis *Bourdeaux* et enfin Bordeaux après la francisation de la langue latine. À la suite de la conquête romaine, Bordeaux devient la capitale de la seconde Aquitaine. Elle est alors emplies d'ouvrages solides, organisée puis fortifiée (Devienne, 1862). La ville subit pendant le Moyen-Âge des attaques des Sarrasins et des Visigoths, puis des Normands. À partir du XII^e siècle, elle se repeuple et s'agrandit en dehors de l'enceinte de ses murailles et de nombreux faubourgs apparaissent jusqu'à la fin de la domination anglaise en 1453 (Devienne, 1862; Dumas, 2000). Au XV^e siècle, après une période difficile suite à l'annexion de Bordeaux par les français, la ville est ouverte aux étrangers qui participent à son repeuplement (Malvezin, 1892). À partir du XVI^e siècle, Bordeaux se spécialise dans le commerce du vin, de poissons et de bois (entre autres) (Victoire, 2014). Elle bénéficie alors d'avantages facilitant les relations commerciales que les marchands de la ville entretiennent avec l'Italie, l'Angleterre ou encore les Flandres (Malvezin, 1892). Ainsi, Bordeaux a été beaucoup influencée par sa bourgeoisie marchande (allemande, anglaise, portugaise ou hollandaise). C'est cette classe dirigeante qui a transformé la ville, en perçant de grandes avenues et en construisant des bâtiments, qui lui confèrent cette allure de grande capitale (Victoire, 2014).

À partir du XVII^e siècle Bordeaux, comme d'autres grands ports en France, s'est enrichie et s'est développée grâce à l'esclavage (Victoire, 2014). En effet, la ville devient, au XVIII^e, siècle une porte vers l'Atlantique pour l'Europe qui entretient d'étroites relations avec ses colonies, et particulièrement avec les Antilles qui produisait du sucre et du café pour la bourgeoisie locale (Dumas, 2000). En effet, à cette époque un grand nombre de chantiers navals s'installent dans la ville (rive gauche et droite) et prospèrent tout au long du XIX^e siècle (Villepelet, 1953). L'arrivée du chemin de fer est accompagnée par l'installation de nombreuses entreprises métallurgiques (Victoire, 2014). Dans la première moitié du XX^e siècle, le port de Bordeaux a lentement glissé vers l'aval du fleuve, notamment vers Bassens, où l'essentiel des activités portuaires se fait encore aujourd'hui (Victoire, 2014). Alors que le port, les navires et le folklore qui leur sont liés, alimentent des villes comme Le Havre ou Marseille, à Bordeaux, l'image du port semble aujourd'hui s'être estompée. Ainsi, Bordeaux célèbre le fleuve et le vin, mais pas le port. Victoire (2014) l'explique par le fait que « les bordelais n'ont pas été des gens de mer,

mais des armateurs et des marchands faisant naviguer des Bretons, des Anglais et des Hollandais, armant des flottes, mais restant à quai » (Victoire 2014, p. 12). Aujourd'hui, ce sont les bateaux de croisière qui s'amarrent dans le centre-ville de Bordeaux, dont les cheminées dépassent les bâtiments construits sur les quais à marée haute (Figure 23).

Figure 23 - Vue des quais de la rive gauche



À gauche de la photo on aperçoit de nombreux promeneurs qui déambulent. Un bateau de croisière est accosté depuis la veille et dépasse presque les flèches de l'église Saint-Louis des Chartrons en arrière-plan. Crédit photo : Léa Canevet (2022)

La ville de Bordeaux se développe grâce à son port et son vignoble (Victoire, 2014). Le vignoble et le vin bordelais reste encore aujourd'hui un symbole ainsi qu'un objet d'attractivité pour la ville et la région. À l'époque gallo-romaine, *Burdigala* abritait déjà des vigneron qui auraient créé un cépage (*biturica*) pouvant produire du vin en dehors du climat méditerranéen (résistant au froid et à l'humidité) (Kociemba et al., 2006). Au Moyen-Âge, le commerce du vin est déjà important à Bordeaux et participe grandement au développement de la ville. À cette époque, il est un « vignoble d'église », puis il se développe à partir du XIII^e siècle et s'étend au pays gascon pour l'exportation (Higounet, 1968). Au cours des siècles, la bourgeoisie bordelaise achète, si elle ne les possède pas déjà, des châteaux viticoles « moins pour l'intérêt économique qu'ils représentent que pour la valeur aristocratique qu'ils confèrent à leur propriétaire » (Victoire 2014, p. 14). Ainsi, la symbolique derrière l'image des châteaux est très forte. Le nom de Bordeaux est mondialement associé à celui du vin (Dumas, 2000), et pour cause, la production y est encore importante. Au-delà des châteaux prestigieux, près de 120 000 hectares de vigne se déploient dans le bordelais, regroupant une soixantaine d'appellations différentes et faisant de celui-ci la première région productrice de vins AOC de France et du

monde (Boivin, 2008; Victoire, 2014). Chaque année 7 millions d'hectolitres de vin sont produits et 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires sont dégagés. Cette industrie colossale génère bien évidemment de nombreux emplois (producteurs, salariés, négociants, etc.) et attire encore aujourd'hui de nombreux amateurs et touristes (Victoire, 2014). Cependant, depuis le début du XXI^e siècle, le vignoble bordelais est traversé par des crises (comme d'autres vignoble européen) (Hinnewinkel et al., 2019; Rejalot, 2021). D'un point de vue commercial, cette crise s'explique dans un premier temps par la baisse de la consommation des vins bordelais en France et à l'étranger. Elle est accentuée par une baisse généralisée de la consommation d'alcool et principalement de vin en France depuis les années 1950. En effet, le taux de consommation quotidienne d'alcool des français est passé de 24% en 1992 à 11% en 2010 (Beck & Richard, 2014). Cette première crise entraîne une crise viticole et sociale qui se traduit par une baisse des surface plantées et une précarisation des conditions de travail (Rejalot, 2021). Enfin, ce contexte entraîne pour Rejalot (2021) une crise identitaire qui résulte d'un changement de l'image du bordeaux qui serait désormais perçu par une partie des consommateurs comme démodé, trop cher et de plus en plus en décalage avec les attentes des nouveaux consommateurs (Rejalot, 2021). Malgré ces crises, depuis 2010, l'œnotourisme bordelais se développe et permet de diversifier les revenus des viticulteurs. Ainsi, un grand nombre de visites payantes, de randonnées, d'hébergements, d'apéritifs et d'autres expériences dans le vignoble ont vu le jour pour tenter de contrebalancer ces crises (Rejalot, 2021).

Pour Victoire (2014), comparée à d'autres villes françaises, Bordeaux n'est pas une grande ville industrielle. En effet, Philip et Lacarce (2015) argumentent que la ville aurait connu son apogée au XVIII^e siècle, puis se serait ensuite « éteinte » passant à côté des révolutions industrielles et lui donnant son surnom de « belle endormie » (Philip & Lacarce, 2015). Ainsi, son développement et sa population n'ont pas eu un essor fulgurant entre le XIX^e et le XX^e siècle, contrairement à Marseille, Paris ou Lyon. À titre d'exemple, entre 1801 et 1936, la population de Bordeaux a été multipliée par deux, alors que celle de Marseille a été multipliée par huit (Victoire, 2014). Cependant, l'industrie n'y était pas absente et avec l'essor du chemin de fer, un certain nombre d'industries se sont développées comme des minoteries, des huileries, des raffineries et surtout des chantiers navals (Victoire, 2014). Ces chantiers ont permis à la ville de prospérer pendant le XIX^e siècle où la construction des navires de guerre était importante. De plus, la ville de Bordeaux a eu la chance de ne pas trop subir de bombardements ou d'autres dommages majeurs pendant la Seconde Guerre mondiale. Au sortir de la guerre, la ville de Bordeaux a, par exemple, pu reprendre les activités de production navale rapidement (Villepelet, 1953). Au XX^e siècle, trois principales gares étaient installées à Bordeaux, dont une sur la rive droite dans le quartier de la Bastide (Barrère, 1956). Cette dernière a aujourd'hui été restaurée et accueille de nombreuses activités dont des restaurants et des salles de cinéma. Mais seule la Gare de Saint-Jean est toujours active. Il y avait une forte concentration des activités industrielles sur les quais de la rive droite (Bastide et Floirac) et dans le quartier de Bacalan (Barrère, 1956). Avec cette industrialisation, des quartiers ouvriers se développent dans la ville, et surtout sur la rive droite, qui devient un bastion ouvrier. Cette répartition géographique, que la Garonne vient accentuer, entretient ainsi une sorte de frontière sociale entre la rive gauche des « vrais » Bordelais, et la rive droite ouvrière (Victoire 2014). Cette industrialisation de

Bordeaux a laissé une trace indélébile dans le paysage urbain : l'échoppe bordelaise⁷¹. Les échoppes sont aujourd'hui devenues un des symboles de la ville pour le tourisme, contrastant avec l'architecture et les façades du XVIII^e siècle (Dumas, 2000).

Victoire (2014) souligne que Bordeaux est encore, avec Toulouse, le lieu de production de l'industrie aéronautique et spatiale en France (Dassault, EADS, etc.). Cette industrie s'est faite une place sur le marché international grâce à l'« Aerospace Valley », pôle mondial de compétitivité dans le secteur de l'aéronautique-spatial (Victoire 2014). Cependant, ces industries de pointes sont installées dans les périphéries et les zones industrielles loin du centre-ville de Bordeaux (Dumas, 2000).

4.1.2 Une métropole contemporaine et innovante

Bordeaux se situe dans la région Nouvelle-Aquitaine. Elle est la préfecture du département de la Gironde et elle accueille le siège de Bordeaux Métropole (BM). Selon l'Insee, en 2020, la superficie de Bordeaux était d'environ 50 km², tandis que celle de Bordeaux Métropole était d'environ 580 km². La même année, l'Insee recense environ 260 000 habitants à Bordeaux et près de 820 000 dans la métropole⁷². Avant de prendre le statut métropolitain, un premier regroupement de communes s'est constitué à Bordeaux : la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB). Créée en 1968, elle avait pour objectif d'associer progressivement à la commune de Bordeaux 26 autres communes limitrophes. Le 1^{er} janvier 2015, Bordeaux Métropole voit le jour et prend la relève de la CUB. Cet Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) regroupe 28 communes girondines qui se localisent de part et d'autre de la Garonne. Depuis 2020, le président actuel de Bordeaux Métropole est Alain Anziani (maire de Mérignac).

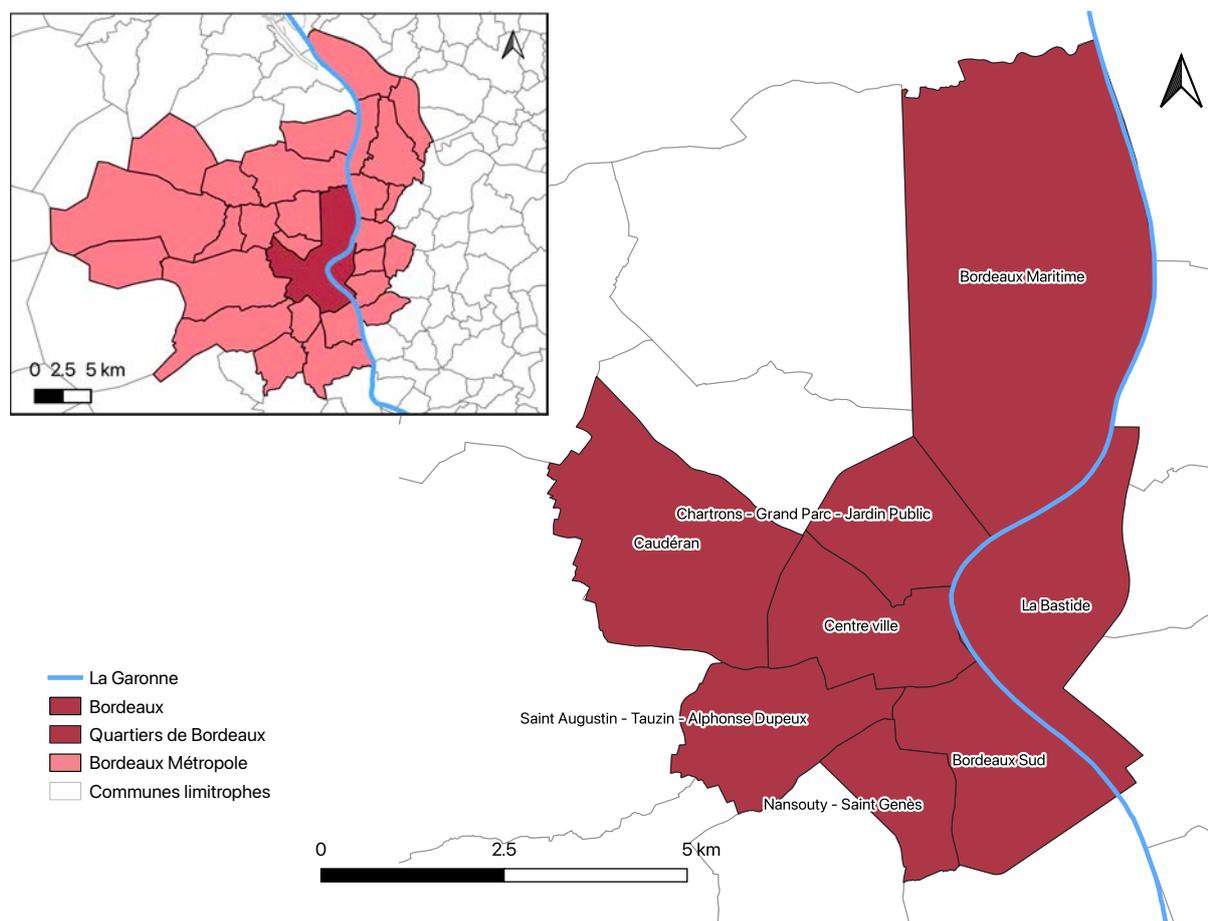
Bordeaux est composée de 8 quartiers principaux : Bordeaux Maritime, Chartrons-Grand Parc-Jardin Public, Caudéran, Centre-ville, Saint Augustin-Tauzin-Alphonse Dupeux, Nansouty-Saint Gènes et Bordeaux Sud (Figure 24). Dans chacun de ces quartiers se trouve une mairie de quartier, dans laquelle un maire-adjoint représente le maire de la ville et sert de relais entre les habitants et le maire. À une échelle plus large, la continuité entre Bordeaux et son agglomération est en partie entretenue par les mobilités pendulaires qui conduisent les habitants à aller travailler dans les communes périphériques. Ces mobilités sont permises grâce à un réseau de transports en commun, en particulier de tramways, qui désenclave certaines communes, en particulier celles de la rive droite (Victoire 2014). La ville est également liée à son environnement proche (proximité de l'océan, du bassin d'Arcachon, etc.) qui influence sa croissante popularité en termes de qualité de vie et attire de nouveaux habitants. Bordeaux se serait récemment réveillée pour devenir une des nouvelles villes françaises « à la mode » (Philip & Lacarce, 2015) et une ville qui attire (depuis peu) de plus en plus les touristes (Pinson & Luce, 2023). En effet, selon l'Insee, la commune de Bordeaux est passée de 240 000 habitants

⁷¹ Il s'agit d'un type de maison urbaine basse. Elles sont de plein pied et se développent en profondeur. Elles étaient plutôt occupées par les classes populaires.

⁷² Insee – Données 2020, consulté le 29/02/2024

en 2009 à 260 000 en 2020, soit une augmentation de 8,3%⁷³. Selon l’Insee, sur la même période, l’augmentation de la population en France Métropolitaine n’est que de 3,9%.

Figure 24 - Carte de Bordeaux et de ses principaux quartiers



Le quartier de La Bastide est le seul à être situé sur la rive droite de la Garonne. Le cartouche en haut à gauche permet de localiser la commune de Bordeaux au sein de sa Métropole. Source : Léa Canevet, carte réalisée avec Qgis, fonds de carte IGN 2023

Bordeaux a été marquée par certaines figures politiques. Outre Montaigne et Montesquieu, Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux entre 1947 et 1995 (soit presque 50 ans) a laissé une empreinte forte dans la ville et son histoire (Victoire, 2014; Dumas, 2000). Ainsi, Bordeaux a été dirigée par des maires considérés comme appartenant à la droite politique française pendant plus de 70 ans. Puis, lui a succédé Alain Juppé, maire de la ville pendant plus de 20 ans (par intermittence), et autre figure emblématique de la droite bordelaise. Son premier mandat de maire s’étend de 1995 à 2004 et son second de 2006 à 2019. Lors des élections municipales de 2020, Pierre Hurmic, représentant des écologistes, et soutenu par différents mouvements de la gauche, est élu maire de Bordeaux.

Alain Juppé a joué un rôle clé dans le développement de la ville en menant des politiques urbaines ambitieuses telles que le réaménagement des quais et le déploiement du tramway (Pinson & Luce, 2023). Avant son arrivée au pouvoir, la ville était en déclin démographique et

⁷³ Insee – Données 2020, consulté le 29/02/2024

économique (Victoire, 2014). Les façades des bâtiments étaient noircies par le temps et les quais, inaccessibles à la population, étaient fermés par des barricades qui empêchaient d'apercevoir la Garonne. Ainsi, la « belle endormie » ne s'est réveillée qu'après les grands travaux d'aménagement et de restauration menés dans le centre-ville à partir de la fin des années 1990 (Ambal, 2019).

Pour redynamiser la ville, des projets urbains sont mis en place autour de trois pôles principaux : la mobilité (le tramway), la valorisation du patrimoine architectural et l'aménagement de l'espace public (Ambal, 2019). Ces projets se concentrent également sur la reconquête des « trois B », faisant référence aux quartiers de Bacalan, Bastide et Belcier jusque-là délaissés par les politiques publiques (Ambal, 2019). Les projets d'aménagements de l'espace public sont également motivés par la volonté de redonner aux habitants un accès au fleuve en aménageant les quais (Figure 25) et en réinvestissant ou en détruisant les friches présentes sur les bords de la Garonne. Les nouvelles berges laissent un vaste espace aux piétons et aux vélos, et de nombreuses installations artistiques contemporaines sont installées temporairement sur les quais pour attirer les passants (Augustin, 2008). Enfin, les grands travaux de rénovation du centre historique permettent de repenser la voirie (les places, les zones piétonnes) et de restaurer les bâtiments et certains monuments (Ambal, 2019). En parallèle de cela, de nombreux événements sont créés à Bordeaux pour dynamiser la vie locale et favoriser l'attractivité comme la fête du vin ou la fête du fleuve (Victoire, 2014; Wolff, 2018).

Figure 25 - Les quais sur la rive gauche proche du Miroir d'eau



Des aménagements piétons et de mobilité douce ont été prévus pour créer un lieu de promenade et permettre de relier les différents quartiers de Bordeaux au bord de l'eau. Des zones de verdure ont également été plantées pour agrémenter la promenade. Crédit photo : Léa Canevet (2022)

Le 2 juillet 2017, la Ligne à Grande Vitesse (LGV) reliant Bordeaux à Paris en un peu plus de 2 heures est inaugurée. Cette infrastructure majeure facilite grandement les échanges et les mobilités entre les deux villes. Ainsi, Wolff (2018) souligne qu'une majorité des nouveaux arrivants à Bordeaux viennent de Paris, de Lille et d'Orléans (Wolff, 2018). Le développement de Bordeaux est également marqué par une volonté de croître sur le plan démographique pour atteindre la « métropole millionnaire » (Pinson & Luce, 2023; Wolff, 2018). Pour cela, la part du logement dans les grands projets urbains augmente, comme l'illustre les 50 000 logements inclus dans le projet Euratlantique (Pinson & Luce, 2023). Cependant, un grand nombre de personnes s'installent dans les périphéries de Bordeaux, qui sont reliées au centre-ville par les transports en commun et surtout le tramway (Figure 26). Pour Wolff (2018), il existe un déséquilibre entre la commune de Bordeaux et les communes périphériques. Ce déséquilibre est d'abord démographique car 11 communes de la métropole dépassent les 20 000 habitants, et deux d'entre elles dépassent les 60 000 habitants (Wolff, 2018). L'installation des habitants dans les communes limitrophes est accentuée par l'augmentation des prix de l'immobilier dans le centre-ville. Ce déséquilibre est aussi économique car certaines de ces communes accueillent des équipements métropolitains de taille comme l'aéroport, des campus universitaires, des zones industrielles ou encore des grands centres commerciaux (Wolff, 2018).

Figure 26 - Le tramway bordelais sur la place Pey-Berland



À Bordeaux, le tram a joué le rôle de front pionnier permettant de relier rapidement des zones moins accessibles au centre-ville et en particulier la rive droite à la rive gauche. Crédit photo : Léa Canevet (2022)

4.1.3 Le réveil touristique de la « belle endormie »

En 2017, Bordeaux est plébiscitée comme une des meilleures destinations au monde selon le *Lonely Planet* et le *Los Angeles Times*, marquant ainsi un changement drastique de réputation (Pinson & Luce, 2023). Pour Pinson et Luce (2023), cette nouvelle réputation touristique est fortement portée par la métropolisation de la ville. En effet, en plus de son offre culturelle ou muséale (encore limitée), elle possède un patrimoine urbain restauré, un centre-ville vivant, des bars, restaurants et terrasses qui participent à cette attractivité touristique (Pinson & Luce, 2023). De plus, une grande partie de l'offre touristique de Bordeaux s'appuie sur l'architecture du XVIII^e siècle, dont la ville est l'un des exemples les plus importants en France, sinon en Europe (Dumas, 2000).

Bordeaux bénéficie de sa proximité au littoral et de l'attrait touristique de sa région. En effet, la Nouvelle-Aquitaine est l'une des régions les plus touristiques en France (3^e région la plus visitée) avec 55,2 millions de nuitées touristiques enregistrées dans des hébergements touristiques en 2022⁷⁴. Ces chiffres dépassent ceux d'avant la crise de la pandémie de Covid avec une progression de 1,5% par rapport à 2019. De plus, selon l'Insee, le tourisme génère environ 134 000 emplois en 2019, ce qui représente 7,5% de l'emploi marchand de la région⁷⁵. Bordeaux a une touristicité marquée et compte sur un tourisme d'affaires (en forte croissance en 2023), de shopping et de culture pérenne toute l'année⁷⁵. Ainsi, selon l'Insee en 2019, 8% de l'emploi marchand à Bordeaux est lié au tourisme. L'attractivité touristique de Bordeaux, qui compte 6,3 nuitées par habitants en 2020, est d'ailleurs un atout pour la Métropole. Le nombre d'hôtels et de chambres d'hôtel augmentent à Bordeaux. En effet, selon l'Insee en 2013 il y avait 64 hôtels et environ 4 400 chambres d'hôtel à Bordeaux, alors qu'en 2023 il y avait 82 hôtels et plus de 5 400 chambres⁷⁶. Selon le site Agora tourisme Bordeaux, Bordeaux Métropole (BM) a généré 7 millions de nuitées marchandes en 2023. Cela représenterait environ 1,44 milliard d'euros de retombées économiques pour la métropole⁷⁷.

La ville de Bordeaux bénéficie d'un certain nombre d'atouts touristiques qui participent au rayonnement de la ville depuis maintenant une vingtaine d'années. Le centre historique (1 810 hectares) inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2007, le Miroir d'eau, Darwin Écosystème ou la Cité du Vin font partie des principales attractions touristiques de la ville. Aujourd'hui, le centre-ville de Bordeaux abrite un port de tourisme qui accueille chaque année des bateaux de croisière en escale. En 2022, Agora tourisme Bordeaux ressent 164 départs de croisières fluviales sur la Garonne représentant un total de 31 000 passagers de croisières⁷⁷. Pour entrer dans la ville, les bateaux traversent le pont Jacques Chaban-Delmas, qui se soulève pour les laisser passer (Figure 27). Les horaires des passages et le calendrier des futures escales sont disponibles sur le site de l'office du tourisme de Bordeaux, et de nombreux curieux viennent assister au passage des bateaux (Figure 27) ou admirer leur envergure une fois qu'ils sont à quais (Figure 23) (Victoire, 2014).

⁷⁴ Insee – Données 2023, consulté le 05/03/2024

⁷⁵ Insee – Données 2022, consulté le 05/03/2024

⁷⁶ Insee – Données 2013 et 2023, consulté le 5/03/2024

⁷⁷ <https://www.agora-tourisme-bordeaux.com/chiffres-cles/>, consulté le 05/03/2024

Figure 27 - Un bateau de croisière quittant Bordeaux



Pour quitter la ville, les bateaux doivent passer sous le pont levant Jacques Chaban Delmas (ancien maire de Bordeaux). Ouvert à la circulation en 2013, il relie les quartiers de La Bastide et de Bacalan. Crédit photo : Léa Canevet (2022)

Le vin est bien évidemment un des atouts de la ville et de la région. Ainsi, en 2021, Agora tourisme Bordeaux estime à près de 2 millions le nombre d'œnotouristes ayant visité le vignoble bordelais⁷⁸. En plus de l'œnotourisme qui se déploie dans les vignobles et châteaux de la région bordelaise, la ville de Bordeaux a construit en 2016 la Cité du Vin. Cet espace d'environ 3 000 m², inauguré par Alain Juppé, se situe dans le quartier de Bacalan et propose entre autres des espaces de restauration, une cave à vin et un concept store. L'architecture futuriste du bâtiment, en forme de carafe à décanter, dénote dans le paysage bordelais. La Cité du Vin a pour objectif de promouvoir le patrimoine culturel de la vigne et du vin dans un lieu expérientiel et immersif singulier (Bouzdine-Chameeva et al., 2019). En 2017, elle accueille 445 000 visiteurs et la même année le magazine *National Geographic* classe le musée au 11^e rang des meilleurs musées au monde (Bouzdine-Chameeva et al., 2019). L'image de la capitale du vin est également diffusée grâce aux nombreuses caves, bars à vin et négoce, répartis dans la ville, mais concentrés principalement dans les quartiers centraux. La Fête du Vin est également un événement important dans la ville et réunit aussi bien des Bordelais que des touristes (Kociemba et al., 2006).

⁷⁸ <https://www.agora-tourisme-bordeaux.com/chiffres-cles/>, consulté le 05/03/2024

Figure 28 – À gauche, une vue de la Grosse Cloche et à droite, le monument aux Girondins



La Grosse Cloche est un des emblèmes du bordeaux historique classé au patrimoine mondial (UNESCO), il est un arrêt incontournable pour les touristes visitant Bordeaux. Quant au monument aux Girondins, il ouvre l'esplanade des Quinconces qui accueille régulièrement des foires, comme le montre la grande roue en arrière-plan sur la photo de droite. Crédit photo : Léa Canevet (2022)

4.1.4 Une stratégie touristique spécifique

En 2015, Bordeaux Métropole (BM) récupère la compétence « tourisme » sur l'ensemble de l'agglomération, et en 2017 le département de la Gironde transfère également cette compétence à BM. Les actions du département concernant le tourisme, incluant celles de l'agence de développement touristique « Gironde Tourisme », sont désormais pilotées par BM. Cette décision a pour objectif de créer et d'assurer une cohérence à l'échelle du territoire dans la mise en place des politiques touristiques. Le préambule de la convention cadre de partenariat (2020-2022) indique que BM se charge de la réalisation et la mise en œuvre du schéma d'aménagement et de développement touristique, du tourisme fluvial ainsi que de l'itinérance cycliste et pédestre (Convention-cadre triennale de partenariat 2020-2022 entre Gironde tourisme et Bordeaux Métropole, 2020). Pour mener à bien ces objectifs une Mission tourisme est créée au sein de BM, pour faciliter la collaboration avec les partenaires institutionnels clés comme l'office de tourisme et des congrès de Bordeaux ou encore Gironde Tourisme. Cinq filières ont été identifiées comme prioritaires pour cette Mission : l'œnotourisme ; le tourisme d'affaires et de congrès ; le tourisme fluvial et de croisières ; le tourisme urbain et patrimonial ; puis le « tourisme intérieur et de proximité ». Ce dernier « intègre en plus des activités touristiques stricto sensu, les activités de loisirs, culturelles, sportives, d'itinérance et de

mobilité à destination des habitants métropolitains et à ceux des territoires voisins orientés vers les espaces naturels et sauvages » (Convention-cadre triennale de partenariat 2020-2022 entre Gironde tourisme et Bordeaux Métropole, 2020).

Pour développer son offre touristique, Bordeaux a mis en place plusieurs plateformes digitales dédiées au tourisme. La première est « Bordeaux Tourisme », le site principal de la ville, qui conseille les touristes de manière générale. La seconde plateforme est « Bordeaux Convention Bureau » qui accompagne les entreprises et autres structures dans l'organisation d'évènements professionnels à Bordeaux. Il y a également « Visiter Bordeaux », qui recense les expériences touristiques dans les alentours de Bordeaux et en Gironde. Puis, la plateforme « Un air de Bordeaux » est mise en place en 2017. Cette dernière, principalement destinée aux habitants de Bordeaux, promeut les initiatives à faible empreinte carbone et hors des sentiers battus. Ces plateformes s'occupent de la promotion touristique de la ville. Enfin, la plateforme « Agora Tourisme Bordeaux » a été mise en place pour permettre à chacun d'exprimer son opinion et ses idées sur le tourisme dans la ville. Elle n'est pas un site de promotion, mais d'informations qui permet de communiquer les chiffres d'études sur le tourisme de manière transparente⁷⁹.

La ville de Bordeaux cherche également à se démarquer en accueillant des évènements internationaux et en obtenant des certifications (labels et prix). Ainsi, Bordeaux candidate pour être Capitale européenne de la culture en 2013 et Darwin fait partie des projets promus pour cette candidature. Cependant, c'est Marseille qui l'emporte cette année-là. En 2022, la ville reçoit le prix de la « *European capital of Smart Tourism* » décerné par l'Union Européenne (conjointement avec Valence en Espagne). Ce prix est remis aux villes démontrant des compétences spécifiques dans plusieurs domaines : la soutenabilité, l'accessibilité, la digitalisation, le patrimoine culturel et la créativité. Il a pour but de promouvoir et renforcer le tourisme en Europe et l'innovation dans ce domaine⁸⁰. Encore une fois, Darwin est présenté comme un atout pour la ville. Dans la vidéo de présentation du prix, Pierre Hurmic vante l'initiative : « la ville crée sans cesse de nouveaux points d'intérêts, par exemple en transformant des friches en quartier animé, à cet égard l'écosystème de Darwin en est la parfaite illustration. Cette ancienne caserne accueille désormais un skate park, des boutiques de produits en circuit court et des lieux de restauration équitables, des œuvres de street art, ou encore des festivals. Elle abrite aussi des pépinières de start-up dans les domaines de l'économie verte et du développement durable »⁸¹.

La pandémie de Covid-19 a fortement impacté le tourisme. À Bordeaux, comme dans d'autres destinations, elle a notamment empêché la venue des touristes internationaux pendant près de deux années, impactant l'offre touristique proposée par la ville et la région. Ce contexte a permis de développer davantage le tourisme de proximité. Pour un membre de l'OT de Bordeaux, le tourisme de proximité avait déjà commencé à se développer en réponse aux préoccupations

⁷⁹ Entretien réalisé sur le terrain (2022)

⁸⁰ https://smart-tourism-capital.ec.europa.eu/index_fr, consulté le 10/05/2022

⁸¹ <https://www.bordeaux.fr/p149680/bordeaux-capitale-europeenne-du-smart-tourism-2022>, consulté le 10/05/2022

environnementales qui incitent à voyager moins et plus proche de son lieu de vie⁸². En 2022, Bordeaux Métropole produit une feuille de route pour le tourisme entre 2022 et 2026 intitulée : « Bâtir, ensemble, une destination reconnue de tourisme durable » (Bordeaux Métropole, 2022). Elle découle d'une démarche participative visant à mettre en place une vision commune et coconstruite du tourisme pour la Métropole de Bordeaux. Elle synthétise des questionnements et aboutit à des objectifs classés dans quatre axes stratégiques : « accompagner l'offre touristique bordelaise dans sa transition responsable ; placer l'habitant au cœur de la vie touristique d'une destination humaine et solidaire ; développer les rencontres professionnelles et les grands événements à impacts positifs pour le territoire ; piloter le développement économique du tourisme de manière soutenable »⁸³. Avec cette feuille de route BM affirme son ambition de changer la politique touristique vers des pratiques plus inclusives et plus durables. D'ailleurs, cette feuille de route souligne que « les résidents métropolitains et de proximité sont un public clef à appréhender dans la stratégie touristique » (Bordeaux Métropole, 2022).

4.1.5 La rive droite de Bordeaux et La Bastide

L'histoire de Darwin est intimement liée à celle de la rive droite bordelaise, il est donc important de poser quelques repères historiques pour comprendre la trajectoire de cet espace. Ainsi, en raison de la construction tardive des ponts sur la Garonne, la ville de Bordeaux s'est essentiellement développée sur la rive gauche du fleuve. D'ailleurs, pour Victoire (2014), « les « vrais » Bordelais ont longtemps eu un peu de mal à admettre que la rive appartenait vraiment à la ville » (p. 9). Lors de l'enquête, les entretiens et les échanges réalisés avec les acteurs bordelais illustrent cette relation complexe entre la rive gauche et la rive droite qui a longtemps été stigmatisée et reléguée. En 2003, l'aménagement du tramway reliant rapidement les deux rives en transport en commun a d'ailleurs joué un rôle clé dans le développement massif de la rive droite (Victoire, 2014). Avant, la traversée de Pont de Pierre à pied constituait une épreuve pour rejoindre la rive droite. Lors d'un entretien une habitante explique « *les gens ne passait pas le pont, à l'époque on ne traversait pas le pont à pied. Il est long, quand il y a du vent, l'hiver, quand il y a du soleil... Aujourd'hui tout le monde le fait, plein de piétons, des cyclistes. Avant il n'y avait que des voitures, c'était bruyant... et donc à l'époque c'était atypique de traverser à pied* »⁸⁴. Pourtant, c'est depuis la rive droite de Bordeaux que s'apprécient pleinement les façades datant du XVIII^e siècle longeant les quais de la rive gauche patrimonialisée.

La rive droite de Bordeaux est composée du quartier de La Bastide. Ce hameau s'est originellement développé, comme une grande partie de Bordeaux, sur une vaste étendue marécageuse régulièrement envahie par la montée des eaux (de la Garonne et de ses affluents). Après le comblement d'un bras de la Garonne, l'activité viticole s'y est développée, participant de la renommée du lieu. Entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, le port de La Bastide était l'un des principaux lieux de passage pour traverser la Garonne et se rendre à Bordeaux, ce qui en faisait

⁸² Entretien réalisé sur le terrain (2022)

⁸³ <https://www.agora-tourisme-bordeaux.com/wp-content/uploads/2022/05/Plan-daction-DD-2022.pdf>, consulté le 05/04/2023

⁸⁴ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2021)

un lieu stratégique. Cependant, comme la traversée de la Garonne était dangereuse et aléatoire (l'attente pouvait durer plusieurs semaines), de nombreuses auberges et tavernes se sont installées dans le hameau, accueillant les passants qui voulaient traverser. Ainsi, le village jouissait de ce statut de lieu de passage obligatoire (Donis, 1920). Après des travaux de remise à niveau de la route principale menant au port de La Bastide, ce dernier est devenu très important pour la ville de Bordeaux, car la poste y faisait transiter les courriers venant de toute la France. Avec l'augmentation du nombre de voyageurs et de la quantité de marchandises qui transitaient, les risques de congestion étaient importants. En outre, les traversées et l'entretien des bateaux étaient coûteux. Ainsi, en 1810, il fut décidé de bâtir un pont de pierre dont la construction fut achevée en 1822. Le pont, facilitant les déplacements, permit à la rive droite de se développer et de nombreux industriels décidèrent alors de s'y installer. Des quais furent également construits pour faciliter l'accès aux embarcations et protéger les habitants des aléas du fleuve (Donis, 1920). La Bastide s'est donc développée en grande partie grâce à l'essor du commerce et de l'industrie, et bien entendu grâce à la Garonne. Son positionnement géographique, point de départ et d'arrivée de la grande voie qui relie Paris à Bordeaux, participe à sa transformation. La construction du Pont de Pierre, dont la traversée a été soumise à péage pendant une période, permet à la ville de croître rapidement. De plus, une nouvelle voie de chemin de fer et une gare (la gare d'Orléans) y sont aménagées au milieu du XIX^e siècle amenant une population de travailleurs et plus de passage. C'est donc un nouveau centre d'activité (industriel et commercial) qui se dessine sur la rive droite avec des usines et des chantiers de construction. La Bastide est finalement rattachée (pour certains « annexée par ») à Bordeaux en 1865, après de nombreux débats (Donis, 1920).

L'installation d'activités industrielles dans le quartier de La Bastide attira des ouvriers, en faisant un quartier populaire, qui a d'ailleurs gardé cette réputation pendant de longues années. Ainsi, cette partie de la ville a toujours été stigmatisée et délaissée, produisant de nombreuses friches à l'arrêt de certaines activités (comme la Caserne Niel). La « reconquête de la rive droite » est donc un projet politique bordelais de longue date dont l'un des éléments clés est son désenclavement grâce au tramway (2003) et au pont Jacques-Chaban Delmas inauguré en 2013 (Victoire, 2014). La transformation de l'ancienne gare d'Orléans en cinéma (fin des années 1990), l'aménagement du Jardin Botanique (2001) ou encore la rénovation des quais ont également transformé le visage de la rive droite (Augustin, 2008). À cela s'ajoutent les projets de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Cœur de Bastide (1999-2014), puis de la ZAC Bastide Niel (2014-2028), qui ont pour but de reconquérir les friches au cœur de l'agglomération, de répondre à la demande de logement et de développer un quartier durable basé sur la mixité sociale et fonctionnelle⁸⁵. La « réactivation » de la rive droite par les politiques publiques et les projets d'urbanisme est donc désormais bien entamée.

Darwin souligne souvent sa fierté d'être installé sur la rive droite de Bordeaux : « DARWIN est particulièrement fier d'être né sur ces berges de la rive droite longtemps réputées « malfamées » dans l'inconscient collectif bordelais. De « l'autre côté de l'eau » dans ce

⁸⁵ <https://www.bordeaux-metropole.fr/Grands-projets/Projets-d-amenagements/Projets-urbains/Bastide-Niel>, consulté le 05/04/2023

Bordeaux portuaire et ouvrier des « petites gens » de la Bastide, quartier attachant à la fois par son unité et sa diversité »⁸⁶. L'initiative a d'ailleurs eu un impact conséquent sur la rive droite car elle s'y était déjà installée depuis plusieurs années, lorsque les friches dominaient encore le paysage. Aujourd'hui, certaines agences immobilières n'hésitent pas à promouvoir Darwin sur leur site comme un incontournable du quartier de La Bastide, pour vanter l'intérêt du quartier et de la rive droite.

⁸⁶ https://darwin.camp/projet-darwin/une-friche-urbaine-renovee/?doing_wp_cron=1648717512.6523818969726562500000, consulté le 30/05/2022

4.2- Darwin Écosystème

Darwin Écosystème (Figure 29) est une initiative implantée dans l'ancienne caserne Niel dans le quartier de La Bastide sur la rive droite de Bordeaux. Cet espace est ouvert tous les jours et accessible à tous de 8h à 23h (parfois plus tard s'il y a des événements). Darwin est officiellement inauguré en 2011, bien que des activités y étaient déjà développées en 2007. L'ancienne caserne propose des espaces de travail (coworking et bureaux), un restaurant bio, une boulangerie, un chocolatier, un torréfacteur de café, des espaces dédiés au sport (skate park), une ferme urbaine, des boutiques (librairie, vintothèque, vêtement), un lycée, des associations et de l'hébergement d'urgence. Le projet a été créé par l'entreprise Évolution, un incubateur de la société spécialisée dans le marketing Innoxia, qui accompagne des projets répondant aux défis socio-environnementaux modernes. L'initiative est décrite comme un « laboratoire des transitions » développant des activités favorisant la « coopération économique », la « transition écologique » et les « initiatives citoyennes »⁸⁷. Elle est devenue au fil des années une des attractions touristiques principales de la ville de Bordeaux, un « incontournable »⁸⁸ selon l'office du tourisme. La frise chronologique ci-dessous résume les événements et les processus importants dans l'histoire de l'initiative.

Figure 29 - Deux vues de Darwin en juillet 2021 (gauche) et juin 2020 (droite)

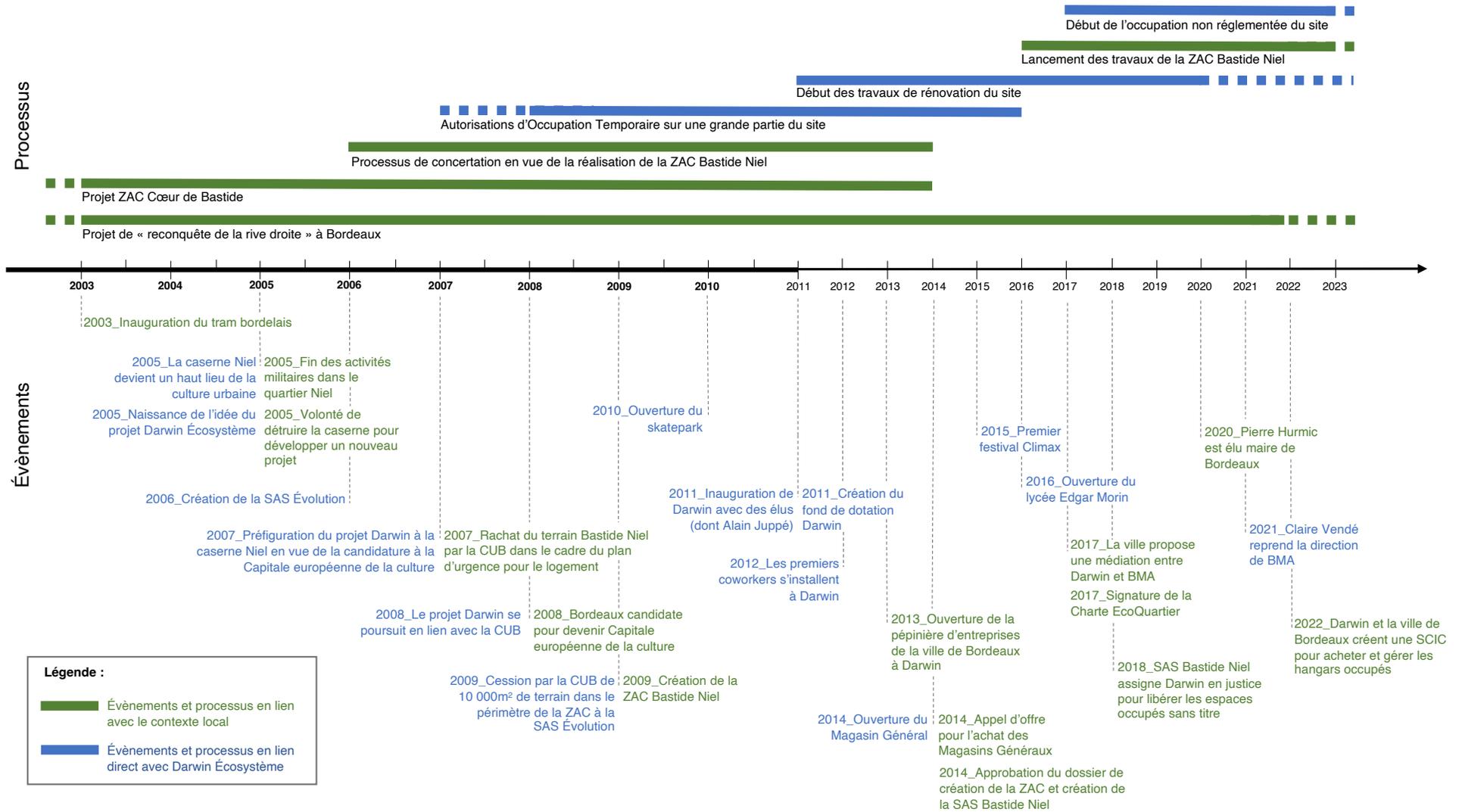


Sur la photo de gauche, sous la Halle Singe, des barnums et parasols accueillent des exposants lors d'un marché éphémère. Sur la photo de droite, devant le Magasin Général, des groupes sont installés autour du mobilier de récupération pour prendre un verre. Crédit photo : Léa Canevet (2022)

⁸⁷ <https://darwin.camp/projet-darwin/un-laboratoire-de-transitions/>, consulté le 12/03/2024

⁸⁸ <https://www.bordeaux-tourisme.com/ville-patrimoine/incontournables-bordeaux>, consulté le 12/03/2024

Frise chronologique des dates clés du projet Darwin



4.2.1 Histoire de la caserne Niel

Les différentes périodes de développement économique et de guerre que la France a traversées au XIX^e et XX^e siècle ont impacté le quartier de La Bastide puis la caserne Niel. En effet, le site sur lequel est installé Darwin avait une importance stratégique du fait de sa localisation au bord de la Garonne et à proximité de la gare d'Orléans (Figure 31). Il permettait de transférer rapidement les marchandises exportées par voie fluviale et par voie ferroviaire. Ainsi, de grandes halles, les Magasins Généraux, y ont été construites pour stocker ces marchandises. Le quartier était alors quadrillé de voies de chemin de fer, dont certaines sont encore visibles aujourd'hui (Figure 30).

Figure 30 - Les anciens rails de chemin de fer à Darwin



Crédit photo : Léa Canevet (2022)

En 1874, l'État achète des terrains aux liquidateurs de la Compagnie Anonyme des Magasins Publics et Généraux de Queyries (dont les quais ont pris le nom), dans le but d'y construire une caserne. Les travaux de construction de la caserne Niel s'étaleront de 1876 à 1877. Certains bâtiments existants sont reconvertis et d'autres sont construits pour stocker du matériel militaire et loger des soldats. La caserne restera officiellement en activité jusque dans les années 1970, puis sera graduellement délaissée, en partie en raison de la fin du service militaire obligatoire en France, à la fin des années 1990. Les dernières activités militaires cessent en 2005 et les bâtiments sont laissés à l'abandon par l'État. L'arrêt des activités de la caserne et la désindustrialisation progressive de la zone plonge le quartier dans un profond déclin, où les friches dominent le paysage. Ainsi, de nombreuses activités et pratiques se développent dans

ces espaces et en particulier dans l'ancienne caserne Niel. Des artistes grapeurs venaient décorer les façades, des skateurs et BMX profitaient des lieux, des joueurs venaient faire des parties de paintball et des squatteurs jouissaient de cet abri temporaire. D'autres activités se développaient comme la prostitution, le trafic de drogue ou encore le pillage des matériaux, créant chez certains un fort sentiment d'insécurité et entretenant l'image dégradée de la rive droite bordelaise.

Figure 31 - Vue aérienne du quartier de La Bastide



Source : Léa Canevet, Géoportail – Esri France, IGN 2023

Afin de réduire la frontière entre les deux rives et rééquilibrer la ville, de grands projets d'aménagement émergent sur la rive droite, cherchant à valoriser les vastes zones de friches et de délaissés urbains. L'objectif est de créer de nouvelles centralités et un dynamisme économique grâce à des aménagements et au développement de nouvelles activités (PUCA, 2015). Ainsi, de grands projets de Zones d'Aménagement Concerté ou ZAC (comme Cœur de Bastide et Bastide Niel) sont proposés pour développer le quartier (Figure 31). La ZAC Bastide Niel s'inscrit dans la continuité des aménagements, commencés en 1997, et en particulier celui de la ZAC Cœur de Bastide (Figure 31). Ce projet urbain a pour ambition de conserver la

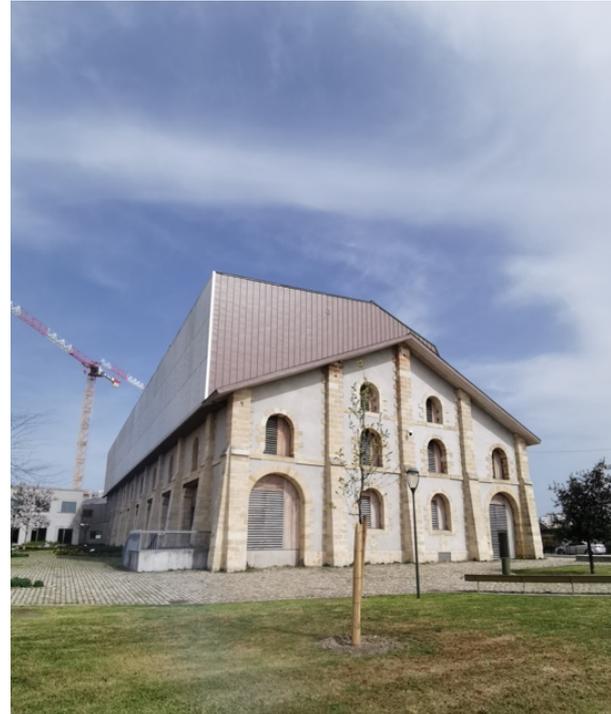
mémoire des lieux, de se réappropriier et valoriser les friches militaires et ferroviaires de la zone, tout en mettant en place une mixité d'usages et de fonctionnalités urbaines durables et accessibles à tous⁸⁹. Reflétant une volonté d'inclure les citoyens dans le processus, entre 2006 et 2014 « les citoyens ont été consultés suivant les étapes du projet par la tenue de workshops et divers ateliers qui ont précédé sa détermination »⁸⁹. Un des aspects ressortant des réunions de concertation est l'attachement des habitants à l'histoire et au patrimoine architectural du quartier, qui vient d'ailleurs appuyer la volonté d'inclure dans le projet de ZAC la rénovation de certains bâtiments emblématiques. Bien que cette volonté soit présente ou du moins énoncée, des permis de démolir sont tout de même délivrés et certains bâtiments risquent la destruction. De surcroît, ces réunions montrent à la ville de Bordeaux et la CUB que des activités (squats, street art, etc.) se sont développées dans cette vaste friche (PUCA, 2015).

En 2009, la CUB approuve la création de la ZAC Bastide Niel. Puis en 2014, un groupement structuré en Société par Actions Simplifiée (SAS) d'aménagement est mis en place. Il est composé de BMA (Bordeaux Métropole Aménagement), Domofrance (Entreprise Sociale pour l'Habitat) et Aquitanis (maîtrise d'ouvrage et bailleur social). La ZAC Bastide Niel acquiert une concession d'une durée de 14 ans pour réaliser les travaux. Les objectifs de la ZAC sont alors les suivants : appuyer « l'émergence d'un quartier dense et innovant techniquement », utiliser le développement durable pour « reconvertir un vaste ensemble de friches », aménager un « projet d'ensemble fondé sur une mixité sociale et fonctionnelle », sauvegarder « l'organisation spatiale du patrimoine bâti comme vecteur d'identité du site » et enfin trouver une place dans « l'arc de développement durable » de la ville de Bordeaux. L'arc de développement durable relie les grands projets d'aménagement et de développement de l'agglomération et inclut les Berges du lac, les Bassins à flot, la Rive droite et la gare Saint Jean. En 2016, Bordeaux Métropole approuve la réalisation de la ZAC et les travaux démarrent. La même année, les archives municipales sont ouvertes dans un ancien bâtiment de la caserne Niel entièrement restauré. Une année plus tard, la Charte EcoQuartier est signée et les travaux continuent sur le reste de la zone.

Figure 32 - Vues des rues et bâtiments de la ZAC Bastide Niel et ses environs



⁸⁹ <https://www.bastideniel.fr/origines/les-grandes-etapes-du-projet-urbain/>, consulté le 03/04/2022



En se baladant dans la ZAC Bastide Niel, on observe un environnement contrasté entre friches, zones de chantiers, routes fermées, bâtiments restaurés et nouvelles constructions. La balade peut rapidement être contrainte par les différents chantiers qui bloquent des rues et passages. Crédit photo : Léa Canevet (2022)

Les images de la Figure 32 permettent de montrer les contrastes observés lors d'une partie d'un transect dans la ZAC Bastide Niel. En effet, plusieurs ambiances se côtoient : premièrement, il y a les bâtiments qui sont déjà livrés et où de la vie et des activités se sont développées. Ces bâtiments sont tous construits dans un style très moderne, avec des formes angulaires. L'agence MVRDV, dirigée par l'architecte Winy Maas, s'est chargée de la conception de la zone. Juste à côté, des bâtiments sont en cours de construction derrière de grandes palissades blanches qui barrent l'accès aux travaux. De grandes grues dépassent et des pans de bâtiments inachevés émergent comme des « ruines neuves » sans vie. Le transect permet aussi d'observer d'anciens murs tagués, des ruines partiellement détruites, des tronçons de voies ferrées couverts de végétation, des terrains pratiquement vagues, des collines de gravas, ainsi que de grands bâtiments à l'abandon, parfois eux aussi colonisés par la végétation. Un bâtiment se démarque du reste : les archives de la ville (en bas à droite de la Figure 32), construites dans un ancien bâtiment entièrement rénové en 2016, où le moderne côtoie l'ancien.

L'initiative Darwin s'est donc construite en anticipation du projet de la ZAC Bastide Niel. En effet, les bâtiments de la caserne avaient déjà été repérés par les fondateurs du projet : Philippe Barre et Jean-Marc Gancille. Darwin est d'ailleurs considérée non pas comme « une déclinaison », mais plutôt une « approche expérimentale » (PUCA, 2015, p. 2) du projet d'écoquartier. Ainsi, Darwin est souvent considérée comme « une vitrine pour la ville et le projet d'écoquartier en gestation » (PUCA, 2015, p. 2).

L'occupation de Darwin a évolué dans le temps, avec les contraintes et l'avancement du projet de la ZAC Bastide Niel. Ainsi, au début de l'initiative, les activités s'étaient davantage vers

le fond du site. Comme on peut le voir sur la Figure 33, il y a deux grandes halles abandonnées dans le prolongement de l'occupation actuelle (signalées en pointillés rouge). En 2007, lors de l'installation de Darwin, des activités y étaient développées. Depuis plusieurs années, ces deux grandes halles ont été récupérées par le promoteur de la ZAC pour pouvoir commencer les travaux de construction. Ces espaces ne sont donc plus accessibles aujourd'hui et leur accès est bloqué par des barrières. Ils sont depuis peu gardiennés. Mais, lors de l'enquête de terrain (2022), les travaux de construction n'avaient pas encore commencé, contrairement au reste des terrains avoisinants.

Figure 33 - Vue aérienne montrant l'évolution de l'occupation du site par Darwin



Source : Léa Canevet, Géoportail – Esri France, IGN 2023

4.2.2 Darwin Écosystème, historique du projet

L'idée de créer un lieu permettant une mixité entre des associations, des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et des activités culturelles, émerge en 2005. La même année, les élus de la ville ont le projet de détruire la majorité des bâtiments de la caserne Niel pour en faire une zone commerciale à ciel ouvert. En 2006, la société « Évolution » est fondée pour structurer ce projet de lieu mixte et la caserne Niel est repérée par les fondateurs. Une année plus tard, la ville de Bordeaux présente sa candidature pour devenir Capitale européenne de la Culture en 2013. Pour monter ce dossier de candidature, de nombreux projets pilotes sont proposés dans toute la ville, et Darwin en fait partie (en collaboration, à l'époque, avec la Fabrique POLA⁹⁰). Le projet consiste à réinvestir la Caserne Neil pour y présenter une grande exposition et proposer de nombreuses autres activités en parallèle. En 2008, des jurys d'experts européens visitent et évaluent les projets proposés. L'un des jurys, qui visite Darwin, est tout de suite conquis par l'expérience et en discute avec Alain Juppé (maire de Bordeaux de l'époque) faisant part de son admiration⁹¹.

L'entreprise Évolution (SAS) est à la fois conceptrice et exploitante de Darwin Écosystème. Elle est la holding animatrice. C'est un « incubateur de projets entrepreneuriaux responsables. Outre l'accompagnement d'initiatives économiques répondant aux défis sociaux et environnementaux de notre époque, il fournit des services supports et mutualise des moyens au profit de ses filiales, toutes situées au sein du DARWIN Eco-Système »⁹².

Pour assurer la continuité du projet Darwin au-delà de la candidature de Bordeaux pour la Capitale européenne de la culture, les fondateurs décident de se positionner pour acheter une partie de la caserne Niel : les Magasins Nord et Sud (aujourd'hui le Magasin Général et la Manufacture). Comme la surface est bien plus importante que celle initialement envisagée, le projet est repensé pour s'adapter aux lieux. Pour accéder à l'appel d'offres, un travail important a été réalisé pour lever des fonds et créer une société foncière. Il a fallu défendre le projet à tous les niveaux institutionnels et fédérer des associations et des entreprises locales. En 2009, la société Évolution signe l'achat d'environ 10 000 m² pour 1,3 million d'euros. Elle loue également sur des baux précaires deux hectares de la caserne Niel. Les Magasins Nord et Sud sont rénovés. Les Magasins Nord sont transformés en restaurant (un grand restaurant bio, qui sert près de 12 000 repas par mois), et en conciergerie solidaire. Les étages deviennent des espaces de coworking et des bureaux. Les étages du Magasin Sud sont également transformés en espaces de coworking, tandis qu'une partie du rez-de-chaussée est transformée en bureaux et en boutiques, le reste est laissé libre. La rénovation des bâtiments était ambitieuse, car les fondateurs souhaitaient conserver au maximum l'architecture du bâtiment, tout en ayant des normes écologiques exigeantes. L'extérieur des bâtiments à rénover a également été pensé par les architectes de telle manière que les murs soient en pierres blanches pour rappeler celles du centre-ville de Bordeaux. Pour réaliser le projet envisagé (achat et rénovations des bâtiments),

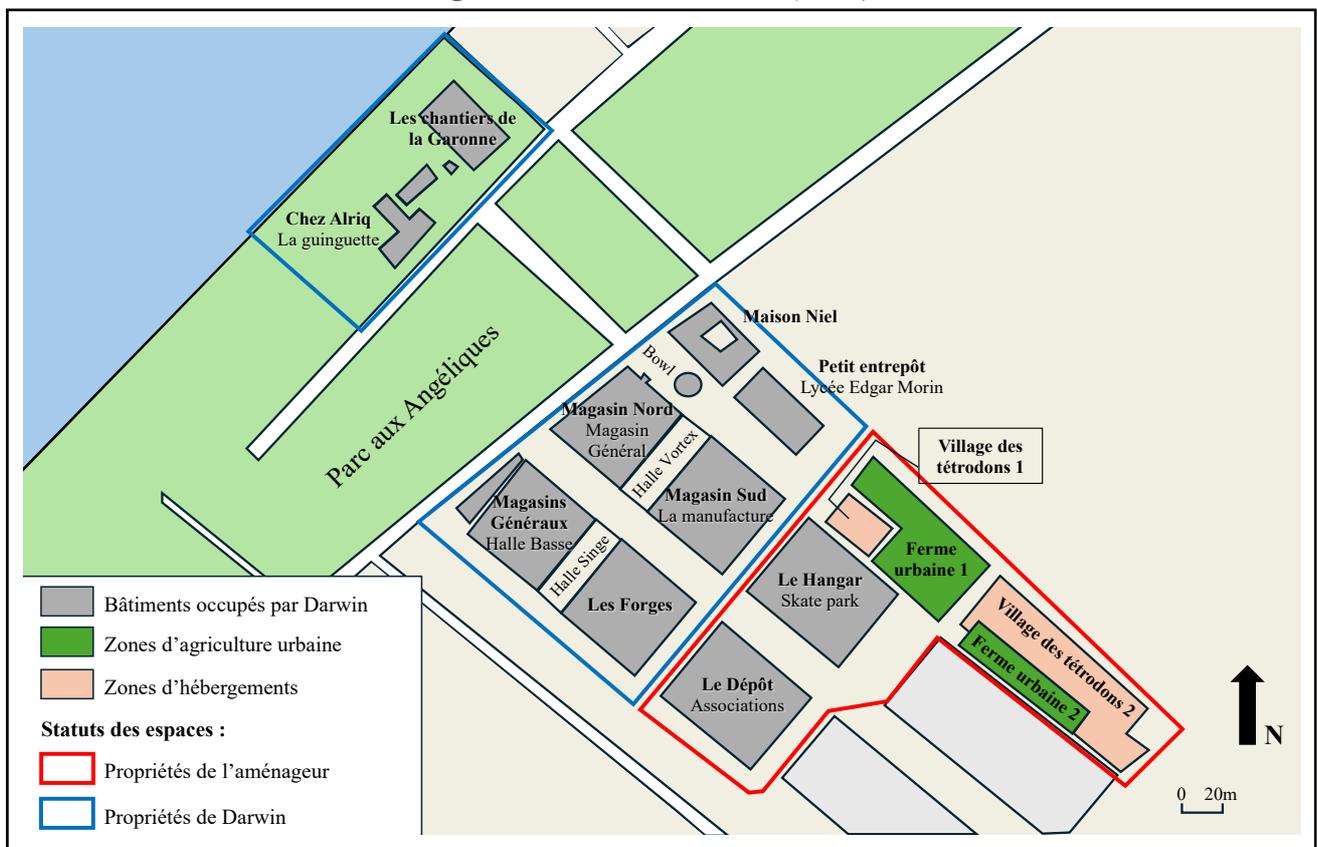
⁹⁰ Association installée sur la rive droite de Bordeaux. Elle est un équipement culturel et espace consacré à la structuration professionnelle de la filière des arts visuels, se basant sur les valeurs de l'ESS.

⁹¹ Visite de Darwin par Com&Visit' (2019) et entretiens réalisés sur le terrain (2022)

⁹² <https://darwin.camp/entreprise/evolution-5/>, consulté le 28/03/2022

plus de 13 millions d'euros sont investis par plusieurs acteurs publics et privés. Sur ce budget, 3,2 millions sont des fonds propres, 9 millions ont été empruntés (Crédit Agricole d'Aquitaine, Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes, Crédit Coopératif) et 765 000 euros constituent des subventions de divers acteurs : 350 000 euros ont été investis par le Conseil Régional pour la rénovation basse consommation de certains bâtiments ; 70 000 euros sont investis par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME, rebaptisée Agence de la Transition Écologique en janvier 2021) pour les études et 150 000 euros pour la rénovation. Enfin, 160 000 euros sont investis par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) pour les études et 35 000 euros proviennent du groupe Lyonnaise des eaux pour la gestion des eaux pluviales (Gagnebet, 2016).

Figure 34 - Plan de Darwin (2022)



Source : Léa Canevet, d'après Mallet et Mège (2022)

En 2010, le skate park ouvre ses portes, à l'époque il est entièrement fait de matériaux de récupération. En 2011, Darwin est officiellement inauguré par des élus et des personnalités de la ville. Alain Jupé, alors maire de Bordeaux, est présent pour cet événement. À cette époque, les activités de Darwin se développent sur des terrains dont ils sont propriétaires ou pour lesquels ils possèdent des Autorisations d'Occupation Temporaire (AOT). En 2012, les premiers coworkers s'installent dans les espaces de coworking des Magasins Sud. En 2013, la ville octroie une subvention de 150 000 euros pour des travaux de remise aux normes du skate park reconnaissant à cette occasion le rôle essentiel de cet équipement. La même année l'association « Les Darwiniens » est créée dans le but de rassembler les personnes présentes sur

le site afin de faciliter la coopération et encourager les initiatives mêlant sobriété, respect de l'environnement et bien-être au travail.

En 2014, un appel d'offres est lancé pour l'achat des bâtiments en face des Magasins Nord et Sud : les Magasins Généraux (aujourd'hui la Halle Basse et les Forges), représentant 7 000 m² de travaux. L'appel d'offres est remporté par Évolution. En 2015, le premier festival Climax est organisé et s'étend sur presque toute la caserne Niel. Des conférences, des expositions, des concerts sont organisés dans le but de sensibiliser les individus à l'écologie et des invités de renom sont présents (Edgar Morin, Raoni Metuktire, etc.). Le succès du festival est indéniable, et depuis, il s'organise tous les ans sur une thématique différente. En 2016, le Lycée Edgar Morin (LEM) est inauguré.

Les relations entre l'aménageur de la ZAC, la ville et Darwin se complexifient et se tendent à partir de 2016. En effet, les Autorisations d'Occupation Temporaire (AOT) dont bénéficiait une grande partie des installations de Darwin (regroupant la majorité des activités et structures associatives) ne sont plus renouvelées. Les terrains, qui appartenaient encore à la ville, sont vendus à l'aménageur pour commencer les travaux et les occupants doivent quitter les lieux. Cependant, les membres de Darwin décident de rester et de contester cette décision. La ville propose alors une médiation entre les différentes parties prenantes, qui s'avère inefficace. En 2018, la SAS Bastide Niel assigne Darwin en justice pour libérer les espaces toujours occupés sans titre (le Hangar du skate park et le Hangar Emmaüs). Une longue procédure judiciaire se met alors en place qui cristallise le conflit entre Darwin et l'aménageur. L'avis d'expulsion a par la suite été retiré pour tenter de désamorcer le conflit, mais le dialogue n'est pas renoué directement. En 2020, un nouveau maire est élu à Bordeaux et en 2021 BMA change de direction. Ces changements importants dans le contexte de la ville et de la Métropole bordelaise influenceront l'évolution de Darwin.

4.2.3 Une initiative ancrée dans un espace ressource

Comme expliqué précédemment, le projet de Darwin est étroitement lié à l'ancienne caserne Niel, ce qui fait de cette espace la ressource principale de l'initiative. C'est un lieu singulier, marqué par une esthétique de friche industrielle rénovée et influencée par une culture urbaine forte. Pour Darwin, ce lieu est un moyen de développer la grande diversité d'activités qui reflètent les ambitions que portent les membres de la communauté. L'initiative est ainsi comparée à un écosystème où tout est lié. Un des membres de Darwin explique : « *nous on est un écosystème, vous avez un biotope, qui vient se faire coloniser par des espèces qui sont différentes et ces espèces se rendent des services [...] c'est la loi de l'entre-aide* »⁹³. Elle est également comparée à un tiers-lieu à ciel ouvert, voire même à une « agrégation de tiers-lieux (entrepreneurial, culturel, sportif, d'écologie urbaine) » (Barre & Pignot, 2018). L'initiative a pour but de créer un espace de coopérations, de possibilités et d'innovations, où l'expérimentation a une place importante.

⁹³ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

Darwin est souvent décrite comme un projet à deux jambes : une jambe économique, c'est-à-dire plus entrepreneuriale, et une jambe sociale, c'est-à-dire plus associative, solidaire et citoyenne. Les deux sont indissociables et ne fonctionnent qu'ensemble. La jambe économique permet d'alimenter la jambe sociale. Un des objectifs est de parvenir à faire du lien entre ces deux pôles et créer des dynamiques communes. Les entreprises qui sont installées sur le site et les projets qui y sont développés partagent les valeurs portées par Darwin pour ajouter de la cohérence à la démarche. Un porteur de projet explique pourquoi il s'est installé ici : « *pour moi, Darwin, c'est un endroit qui avait du sens, vraiment, parce que ça correspondait à la vision que j'avais* »⁹⁴. Une autre porteuse de projet argumente dans ce sens : « *il y a une vraie énergie du lieu qui est très propice à toujours remettre en question son projet. Ici on va croiser des gens qui partagent les mêmes valeurs, qui sont sur des projets qu'ils vont devoir défendre et se battre car ils sont sur des sujets de niche ou émergents. Ici on va avoir cette énergie collective qui fait qu'on va dépasser ses limites, qu'on va se motiver les uns les autres* »⁹⁵.

Darwin est également un lieu où l'écologie a une place très importante. Darwin se veut être un lieu écoresponsable et cela s'observe à de nombreux endroits du site. Ainsi, le centre de tri situé au fond du site était à ciel ouvert pour montrer la quantité de déchets produits sur le site. De nombreuses stations de tri sont également installées un peu partout pour sensibiliser et encourager les individus à recycler leurs déchets. À Darwin, près de 80% des déchets sont recyclés, par une entreprise privée qui sélectionne, récupère et recycle au niveau local. De plus, une grande partie du mobilier comme les tables, les chaises, les meubles et les bancs est faite de matériaux recyclés, et pour beaucoup trouvés sur le site à l'origine. Cette démarche est réalisée dans deux optiques : la première est économique et la seconde écologique. En effet, les matériaux ne sont pas achetés ou beaucoup moins chers, ce qui permet de faire des économies. En plus, la réutilisation permet de prolonger leur engagement dans le recyclage et la récupération⁹⁶. L'installation d'un centre Emmaüs dans un des hangars au fond du site (Le Dépôt) vient ajouter un élément supplémentaire dans cet engagement pour la réutilisation et l'achat de biens d'occasion.

⁹⁴ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

⁹⁵ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

⁹⁶ Les nouvelles vagues, « Le dessous des lieux alternatifs à la mode », le 26 septembre 2016

Figure 35 – La consommation raisonnée et la gestion des déchets à Darwin



Ce sont des enjeux importants à Darwin et cela se manifeste de plusieurs manières. On trouve par exemple des stations de tri à côté du Magasin Général, un grand centre de recyclage au fond du site et une boutique Emmaïs. Crédit photo : Léa Canevet (2022)

Pour mesurer leur impact environnemental, les darwiniens (membre de la communauté) sont également invités à utiliser une application indiquant leur empreinte écologique. Ainsi, ils peuvent télécharger cette application leur permettant de calculer leur consommation et leur

impact sur l'environnement. Cette démarche cherche à sensibiliser et pousser les personnes vers un mode de vie moins gourmand en énergie⁹⁷. Pour appuyer cet engagement, le « Vortex » (Figure 36), installé sous la halle principale, indique la consommation électrique sur le site en temps réel grâce aux pulsations des diodes lumineuses qui le composent. Cette œuvre en bois brut cache partiellement l'échafaudage permettant de monter dans les espaces de coworking. Plus le bâtiment consomme de l'énergie, plus les pulsations sont rapides et inversement, moins il consomme plus elles sont lentes. Cette structure permet de rappeler que la consommation d'énergie est un enjeu majeur et qu'elle doit être prise en considération. Pour baisser cette consommation, de gros investissements ont d'ailleurs été faits dans le bâtiment principal pour le rendre « propre » : isolation, panneaux photovoltaïques sur le toit, contrat avec la coopérative d'énergie Énercoop (100% énergie renouvelable)⁹⁸, cuve de récupération de l'eau de pluie pour les toilettes, ou encore réseaux séparés d'eau potable et non potable. Grâce à ces investissements, ce bâtiment consomme trois fois moins qu'un bâtiment de la même taille en France⁹⁹.

Figure 36 - Le "Vortex"



À la fois œuvre d'art dynamique et témoin de la consommation d'énergie en temps réel sur le site, il camoufle les échafaudages permettant d'accéder aux espaces de coworking. Crédit photo : Léa Canevet (2022)

La majorité des déplacements à Darwin s'effectue à pied. En effet, peu de voitures se trouvent sur le site, hormis les fourgonnettes de la conciergerie solidaire. Le vélo a également une place importante car beaucoup de personnes y viennent à vélo. De nombreux garages à vélos sont

⁹⁷ Visite guidée Com&Visit' (2019)

⁹⁸ Le contrat avec Énercoop devait être arrêté en 2022 à cause de l'augmentation des prix de l'électricité.

⁹⁹ Visite guidée Com&Visit' (2019)

présents à l'extérieur et à l'intérieur du site incitant les visiteurs et les darwiniens à utiliser ce mode de locomotion (Figure 37). Lors de certains évènements accueillant du public (concerts, conférences), il est même parfois difficile de trouver une place pour déposer son vélo car tous les emplacements dédiés sont occupés.

Figure 37 - La place du vélo à Darwin



Sur la photo de gauche, on peut voir un des nombreux emplacements réservés aux vélos sur le site. Sur la photo de droite, on voit deux personnes se déplaçant à vélo à l'intérieur du site. Crédit photo : Léa Canevet (2022)

4.2.4 Un écosystème de services et d'activités

Darwin Écosystème abrite un grand nombre d'activités et de services différents. Ils sont à la fois dans l'enceinte de la caserne Niel et au bord de la Garonne, au sein des Chantiers de la Garonne (deux restaurants, une brasserie et un club nautique). Au sein de l'ancienne caserne, on trouve des espaces de travail, de loisirs, de sport, d'achats, de jardinage, de culture, de restauration, d'art, etc. Certaines de ces activités sont ancrées dans un espace spécifique, comme dans une boutique ou dans un bureau par exemple. Cependant, beaucoup d'espaces à Darwin sont multi-usages (en particulier les espaces extérieurs qui sont très modulables). Par exemple, des personnes travaillent dans les bureaux, mais aussi à l'extérieur sur les tables ou dans le Magasin Général. Pendant le festival Climax, le site se transforme. Les Magasins Généraux sont par exemple aménagés en grande salle de conférence et le rez-de-chaussée des Magasins Sud en entrepôt et en salle de réunion pour les organisateurs et les bénévoles. Le lycée (LEM) bénéficie grandement de cette plasticité des usages, ainsi une membre de Darwin explique : « on mutualise les espaces des réunions. On fait classe partout. Partout ! On a un point névralgique qui est par là, mais où on est partout. Et si on avait dû construire, ça aurait eu un

coût qu'on n'aurait pas pu tenir, alors que là on peut gérer ses coûts parce qu'on est sur un principe résilient et on mutualise les usages. Et c'est là, la notion de commun aussi. Il n'y a pas un usage dédié, il n'y a pas un lieu dédié à un usage. L'espace, peut avoir plusieurs usages et un usage éducatif, un usage de réunion professionnelle en fonction des moments de la journée »¹⁰⁰.

Le site abrite trois espaces de travail : un espace coworking, un incubateur et une pépinière d'entreprises. L'espace de coworking accueille tout le monde sans distinction. Les autres espaces de travail sont différents, car il y a une sélection des projets avant de pouvoir y entrer. Ainsi, l'incubateur « Les premières » accompagne les entreprises et associations proposant des projets innovants portés par des femmes uniquement. La pépinière (financée par la ville de Bordeaux¹⁰¹), appelée « Le campement », accueille et accompagne des projets moins avancés, et les aide à se structurer. Dans les deux structures, les projets sont engagés et respectueux de l'environnement, souvent en lien avec l'économie verte et l'économie sociale et solidaire. Parmi les projets développés se trouvent des entreprises créant des produits « Made in France » et durables, d'autres spécialisées dans le recrutement éthique ou encore des associations de collectes de biodéchets. Les prix de l'incubation, très attractifs, 63 euros pour la première année, et 93 euros pour la seconde année, aident les structures à se lancer. Ces espaces de travail se trouvent à plusieurs endroits sur le site, principalement dans les étages des Magasins Nord et Sud.

Darwin propose une offre de restauration pour les personnes travaillant sur le site et les visiteurs. Un restaurant, qui sert des produits principalement bio et locaux, et un bar sont installés dans une partie du Magasin Général. Dans l'autre partie se trouve une épicerie qui propose des produits locaux et bio. Récemment, un chocolatier et une boulangerie se sont installés dans cet espace. Un torréfacteur de café est également installé au niveau des Forges, et propose d'acheter et de déguster du café dans sa boutique. Il y a aussi une boutique qui vend du vin et d'autres alcools, installée en rez-de-chaussée du Magasin Sud. Depuis deux ans, une « *micro-winery* » produit du vin bio sur place et organise des dégustations. Le vin est vendu à Darwin. Pour compléter cette offre, Darwin a développé un restaurant, les Chantiers de la Garonne, installé dans un ancien hangar de bateaux réhabilité en face de l'ancienne caserne, sur les bords de la Garonne. Ce restaurant propose des produits locaux et offre un cadre atypique grâce à une plage reconstituée. Les Chantiers de la Garonne accueillent également une brasserie, qui élabore des bières bio, artisanales, à partir de produits locaux et suivant des exigences environnementales élevées. Un partenariat a été développé avec un autre restaurant, la ginguette Chez Alriq, qui fait désormais aussi partie de l'écosystème. Toutes ces installations montrent que Darwin a mis en place une offre abondante de production et de vente de produits alimentaires.

Le sport est un élément important sur le site, car il est à la base du projet de Darwin. De nombreuses associations sportives se partagent une salle de sport installée dans l'un des hangars

¹⁰⁰ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

¹⁰¹ Il s'agit de 920 m² cédés par la ville de Bordeaux en Vente en l'État Futur d'Achèvement (VEFA) pour un montant de 2,3 millions d'euros.

au fond du site (le Dépôt). La salle de sport, principalement constituée de matériaux recyclés, est modulable pour convenir à la pratique de nombreux sports. Le Dépôt accueille également un atelier participatif de réparation de vélo. Le skate park, situé dans le hangar d'en face (le Hangar), est également fait en grande partie de matériaux recyclés et accueille l'association « La Brigade ». À côté du restaurant des Chantiers de la Garonne, le club nautique des « Marins de la Lune » propose des activités comme du Stand-up Paddle, du kayak ou encore de la voile.

Figure 38 - Vues du skate park



Le skate park est un lieu de vie central à Darwin. Crédit photo : Léa Canevet (2022)

Le skate park occupe une place singulière dans l'histoire de Darwin. En effet, au commencement du projet, les premiers bureaux étaient installés dans un coin du skate park. C'était alors un espace entièrement construit avec des matériaux récupérés sur le chantier de démolition. Par la suite, la ville de Bordeaux a investi pour améliorer le skate park et le remettre aux normes. Le skate park abrite une rame du premier tram de Bordeaux qui a servi de modèle à l'actuel. Elle permet de s'y installer confortablement pour admirer les skateurs en pleine action. Pour permettre à un maximum de personne d'accéder au skate park, les prix d'adhésion ont été maintenus très bas. La cotisation annuelle s'élève à 40 euros et des cours pour tous les niveaux et tous les publics sont proposés. Occupant près de 2 600 m², il est l'un de plus grands skate parks couverts de France et un lieu phare de la glisse urbaine qui accueille des démonstrations et des compétitions. En plus de ce skate park, un bowl (module de skate ayant la forme d'une cuvette aux parois arrondies) a été installé dans l'ancien réservoir d'eau de la caserne en face de la Maison Niel.

Darwin accueille également le Lycée expérimental Edgar Morin ou LEM (privé et hors contrat). Il est installé (en partie) dans des modules en plastique, des « tétrodons », datant des années 1970. Ces modules ont été récupérés dans un ancien VVF (Village Vacances Famille) qui souhaitait s'en séparer. L'établissement d'enseignement du second degré, ouvert en 2016, est le fruit d'une collaboration entre une porteuse de projet, Edgar Morin et l'équipe de Darwin. Pour la porteuse de projet, le LEM propose un projet « *au carrefour des enjeux sociétaux et de l'éducation* », le but étant de « *développer une pratique pédagogique qu'on mettrait à l'épreuve du réel* »¹⁰². Ainsi, les cours font « *la part belle à la transdisciplinarité pour développer la pensée complexe, la capacité à mettre en liens les savoirs et à ne pas penser en silo* »¹⁰². Le prix d'inscription au lycée est calculé en fonction du revenu des parents pour garder une certaine mixité. Le lycée accueille environ 150 lycéens, et les cours prennent place dans les tétrodons, mais également dans d'autres parties du site. Il s'agit de « *décloisonner les savoirs et [...] l'espace* »¹⁰² pour profiter de toutes les opportunités. Les lycéens ont des contacts avec le monde entrepreneurial, mais aussi associatif, ce qui peut permettre de créer des synergies entre les différents acteurs présents sur le site (échanges, interventions, stages). Ils sont par exemple sollicités pour aider les organisateurs pendant le festival Climax.

Figure 39 - Des visiteurs prennent des photos et posent dans la zone de graffs



Crédit photo : Léa Canevet (2022)

Le street art prend une place importante à Darwin. La zone de graff, qui se situe tout autour du Lycée Edgar Morin (LEM), en est le parfait exemple. Sur des pans de mur partiellement détruits, dans une ambiance de ruines, les œuvres graffées prennent des tailles et des styles

¹⁰² Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

différents. Elles sont créées par des artistes qui viennent exposer leur travail. Beaucoup de personnes viennent prendre des photos ou poser devant les œuvres. Il y a souvent du monde dans cette zone de Darwin. Les graffs changent régulièrement et le festival Climax est un moment où des artistes engagés viennent créer de nouvelles œuvres partout dans le site. En effet, les graffs et le street art ne se limitent pas à la zone du LEM. Il y a des œuvres sur beaucoup de bâtiments et espaces à Darwin. Ainsi, le Hangar et le Dépôt en sont également entièrement recouverts.

De nombreux évènements sont également organisés sur le site. Des concerts, des conférences, des expositions, des marchés, des rassemblements de collectionneurs, mais aussi et surtout le festival Climax. Basé sur une thématique en lien avec l'écologie et l'environnement, il est souvent décrit par les membres de la communauté comme le point d'orgue de la vie à Darwin, comme un moment de mise en commun et de rencontre. Le festival mêle musique, militantisme et art. La première édition de ce festival s'est déroulée en 2015 et depuis, il a lieu tous les ans avec des thématiques différentes. Il y a environ 30 000 personnes (chiffre qui varie en fonction des éditions) qui viennent sur le site pendant les 3 à 4 jours de festivité¹⁰³. En 2020, le festival a malheureusement été annulé (à cause de la Covid-19). En septembre 2022, la thématique choisie était celle de l'eau : « Odyssée : l'eau notre destin commun ». Ce festival est un moment de partage et de travail en commun sur le site. Toutes les personnes qui travaillent à faire vivre le site préparent ensemble le festival. En général, pendant la journée, des expositions, des débats et des conférences sont organisés. Dans le « Village activiste », des associations et des Organisations Non Gouvernementales font de la sensibilisation et organisent des débats sur des thématiques en lien avec l'environnement et l'écologie. Des organismes comme *Sea Shepherd*, France Nature Environnement, Terre de liens, *Extinction Rebellion*, *Water Family* ou encore *Wings of the Ocean* sont déjà intervenus. Le soir, des concerts sont organisés à plusieurs endroits sur le site. Pour faire fonctionner ce festival, de nombreux bénévoles sont mobilisés, pendant deux semaines avant le début du festival, puis pendant la durée des festivités (en général 3 ou 4 jours). Certains d'entre eux reviennent d'une année sur l'autre, car ils apprécient l'ambiance sur le site. D'autres rejoignent l'organisation du festival car ils connaissent une personne qui travaille sur le site. Certains bénévoles viennent même pour se former dans des domaines spécifiques, comme la scénographie, car le festival a atteint une certaine notoriété. Ils utilisent par la suite cette expérience dans d'autres activités professionnelles ou associatives.

Deux zones d'agriculture urbaine sont présentes sur le site. La première se situe derrière le Hangar et la seconde, tout au fond du site. L'ensemble forme la Zone d'Agriculture Urbaine Expérimentale (ZAUE) qui est gérée par l'association « La ferme Niel ». Ces deux espaces englobent un potager cultivé en permaculture et une zone d'expérimentations où des porteurs de projets peuvent tester de nouvelles pratiques agricoles. La ZAUE accueille également des poules et des oies. Elle a abrité des ruches pendant plusieurs années.

¹⁰³ <https://rugby2023.bordeaux-metropole.fr/agenda/agenda-tourisme/climax-festival-2022/>, consulté le 08/03/2024

Figure 40 - Intérieurs de la librairie et de la boutique du « Club Sauvages » adjacente



Crédit photo : Léa Canevet (2022)

Depuis plusieurs années, des boutiques se sont installées à Darwin. En plus des commerces de produits alimentaires, un showroom Patagonia et une grande boutique Veja ont ouvert. Il est donc possible d'acheter des vêtements, des accessoires et même des planches de surf à la boutique « Club Sauvages ». Pour compléter cette offre, une grande librairie propose une vaste sélection de livres sur les thèmes de l'environnement et du voyage. Ces boutiques et marques reflètent les principes de Darwin en proposant des produits qui sensibilisent le public à consommer autrement. Cependant, certains produits de marque vendus sur le site ne sont pas accessibles à tous. C'est le cas par exemple des vêtements Patagonia ou des chaussures Veja. Ainsi, l'entrée de gamme pour acheter une paire de Veja sera d'environ 120 euros. Pour un t-shirt Patagonia il faudra dépenser environ 45 euros. Cette fourchette tarifaire exclut, de fait, un grand nombre de personnes. La boutique Emmaüs localisée au fond du site, vendant des objets de seconde main, pratique des prix beaucoup plus abordables permettant à un plus large public de consommer.

L'initiative est également connue pour ses activités solidaires. Ainsi, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Darwin solidarité a été créée pour piloter ce type d'activité. Une partie du site est donc réservée à l'aide solidaire, l'hébergement d'urgence et l'accueil de réfugiés. Des tétrodons, les mêmes que ceux employés par le lycée, sont utilisés à cet effet. Il y a deux lieux de résidence à Darwin, l'un est situé derrière le Hangar : le village des tétrodons ; l'autre est au fond du site, adjacent à une des zones d'agriculture urbaine. L'enquête de terrain montre qu'un certain nombre de personnes en difficulté se tournent vers Darwin pour avoir de l'aide. Ces personnes entendent souvent parler de l'initiative via leurs réseaux ou localement (médecins, associations, etc.). Elles viennent sur place pour demander un logement. S'il n'y a plus de place sur le site, tout est mis en œuvre pour trouver des solutions pour ces personnes. Le réseau solidaire de Darwin est alors activé et d'autres structures caritatives et associatives sont contactées. Pendant le premier confinement de la pandémie de Covid-19, Darwin a par exemple mis en place un accueil pour les personnes sans-abris et pour les mineurs en lien avec la préfecture et Médecins Sans Frontières.

Géographie du site, signalétique et récit :

Comme beaucoup d'autres initiatives, les membres de Darwin ont développé un langage et un vocabulaire qui leur servent à se distinguer des autres. Le « Hangar », « la Halle Singe », « le Magasin Général » ou encore « le Campement » sont autant de noms de lieux utilisés quotidiennement qui permettent de s'orienter dans le site. « L'armée des grands singes »¹⁰⁴, « la 58^e », « écosystème », « Darwin » sont des termes qui permettent de créer un discours, de construire un récit cohérent, en lien avec une vision, un idéal ou avec le passé du site. Le choix des mots fait aussi la singularité de l'initiative, à la fois basé sur l'histoire du projet, mais aussi sur l'imaginaire, il permet de faire passer un message symbolique. Sur les quais, Les chantiers de la Garonne, la Brasserie de la Lune ou encore le Club des Marins de la Lune prolongent cet

¹⁰⁴ Nom d'un mouvement (ou groupe) initié par l'association de la 58^e et regroupant les sympathisants et les personnes souhaitant s'engager dans des activités de bénévolat ou de services civiques à Darwin.

imaginaire en s'inspirant de l'histoire du quartier : des anciens chantiers navals et du Port de la Lune.

En arrivant sur le site de Darwin, aucun plan ne permet de se repérer. Il y a relativement peu d'informations sur les espaces où il est possible d'aller et ceux auxquels l'accès est réservé. Ce flou de normes et de règles laisse au visiteur une grande liberté, mais peut également créer une forme d'inconfort, voire un sentiment de transgression. Ce parti pris peut aussi créer des formes de conflits. En effet, depuis quelque temps, un panneau interdisant l'accès aux espaces de coworking aux personnes non autorisées a été installé en bas de l'échafaudage qui y mène. Cette mesure a été prise, car de nombreuses personnes montaient sur l'échafaudage et pouvaient par la suite accéder aux bureaux. Pour guider et informer les visiteurs, il existe néanmoins sur le site une dizaine de panneaux signalétiques (Figure 41). En effet, ces panneaux explicatifs sont la seule source d'information dont disposent les passants. Présents un peu partout dans le site, ils sensibilisent les promeneurs et curieux à l'histoire du site et aux nombreux projets qui s'y développent. Cette méthode reprend certains codes du tourisme qui poussent à installer des panneaux explicatifs sur l'histoire d'un monument dans une ville ou bien sur l'histoire d'un tableau dans un musée. Le visiteur obtient donc des informations sur les bâtiments et les projets en cherchant ces panneaux. Ces derniers sont plus ou moins visibles et beaucoup de personnes passent à côté sans les voir. Les observations réalisées pendant l'enquête de terrain ont montré à de nombreuses reprises des visiteurs se posant des questions car ils n'ont pas vu les panneaux.

Figure 41 – Deux panneaux explicatifs installés à différents endroits sur le site



Crédit photo : Léa Canevet (2022)

Le récit est un outil important à Darwin. Il y a un récit officiel, produit par certains membres de la communauté, et il y a les interprétations des personnes qui travaillent ou visitent le site. Ainsi, une multiplicité de discours entoure l'initiative ce qui floute parfois la réalité. « Tout le monde à un avis sur Darwin à Bordeaux », c'est une phrase qui a souvent été entendue lors de l'enquête. Cela est certainement accentué par la multiplicité d'acteurs impliqués dans le projet. Chacun possède un morceau ou une vision de la réalité qu'il faut par la suite vérifier, reconnecter pour reconstruire un récit rendant compte de la complexité de l'initiative. Une tension apparaît donc entre les récits et les discours de chacun des acteurs. Ces différences de visions peuvent également être perçues sur le site internet de l'initiative qui réserve une page, dans la description du projet, pour répondre aux préjugés sur Darwin. Cette page intitulée « Darwin face aux préjugés » regroupe des citations critiques communément entendues au sujet de l'initiative, suivies d'un paragraphe de réponse¹⁰⁵. L'internaute peut par exemple lire : « Darwin, ils sont gavés de pognon », « Darwin, ils ont reçu plein de subventions », « Darwin, bobo-hipster-land ! » ou encore « Darwin, c'est du greenwashing »¹⁰⁶. Cette page du site internet marque la volonté de Darwin de se défendre face à ces dissonances de discours, de faire voir un autre fragment du récit et peut-être tenter de faire changer d'avis certaines personnes. Comme le souligne Mallet et Mège (2022), Darwin est un lieu qui possède plusieurs visages intrinsèquement liés aux diverses fonctions et usages de l'espace (Mallet & Mège, 2022).

4.2.5 Le fonctionnement de l'écosystème Darwin

La ressource partagée à Darwin est l'espace. Autrement dit, le site de la caserne. Cependant, cela n'implique pas forcément qu'une gouvernance partagée et des synergies émergent et se mettent en place automatiquement. La gouvernance et le fonctionnement de l'initiative sont complexes et il est souvent difficile de comprendre qui prend les décisions. L'organigramme (Figure 42) présente les différentes structures dont est composé le groupe Darwin Évolution. Elles sont réparties en quatre grands axes de développement : le marketing et l'évènementiel ; le commerce et l'artisanat ; le mécénat et l'engagement ; et enfin la gestion et l'investissement foncier. Darwin Évolution est la structure mère qui gère le site. L'initiative globale est donc composée de nombreux projets différents, qui ont chacun une structure juridique adaptée (associations, entreprises, SCIC, etc.) et un mode de fonctionnement propre. En plus des structures de la Figure 42, de nouvelles peuvent s'ajouter si de nouveaux projets sont développés, complexifiant la gestion du site. Cet ensemble forme un écosystème dans lequel toutes les structures présentes sur le site interagissent, se complètent, s'entre-aident, partagent des espaces et parfois des temporalités.

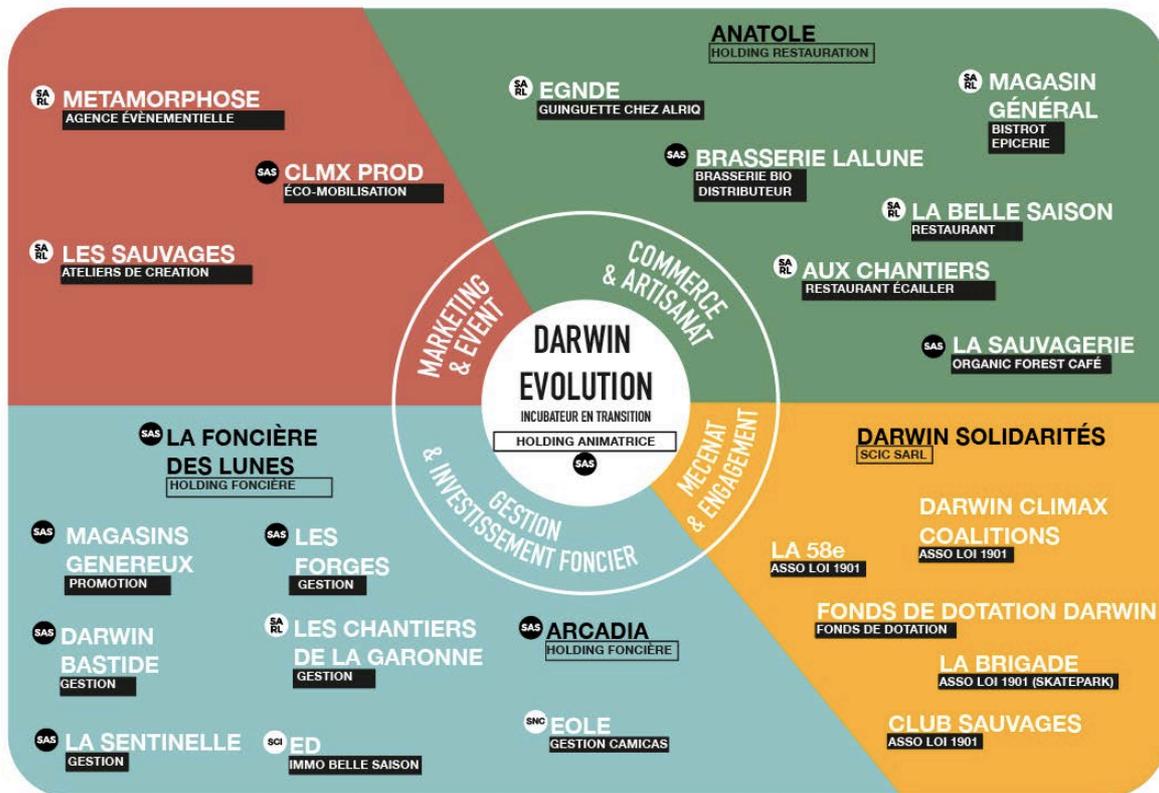
Au commencement du projet, une volonté réelle de mettre en œuvre une forme de gouvernance collaborative et ouverte est affichée. Plusieurs textes témoignent de cette envie de gérer « autrement » les activités sur le site et de faire participer un maximum de personnes à ce

¹⁰⁵ https://darwin.camp/projet-darwin/darwin-face-aux-prejuges/?doing_wp_cron=1683635536.3601410388946533203125, consulté le 9/05/2023

¹⁰⁶ https://darwin.camp/projet-darwin/darwin-face-aux-prejuges/?doing_wp_cron=1683635536.3601410388946533203125, consulté le 9/05/2023

processus (Gancille & Barre, 2016; Barre & Pignot, 2018). Cependant, dans les faits, la gestion du site est aujourd’hui relativement hiérarchisée, car seulement quelques personnes au sein du groupe Darwin Évolution prennent réellement les grandes décisions sur le développement des projets.

Figure 42 - Organigramme de Darwin Évolution.



Source : SAS Darwin Évolution – Darwin Écosystème (2021)

Mais, dire uniquement cela serait simplifier la réalité de la gouvernance et l’organisation de Darwin. En effet, même si certains meneurs identifiés sont à la tête de l’initiative, la volonté de mettre en place davantage d’horizontalité et de participation est tangible. Cette volonté se traduit par une multipositionnalité des acteurs qui sont sollicités sur de nombreux projets et portent presque tous plusieurs « casquettes ». Elle se retrouve également dans les liens entre les personnes et les projets sur le site formant un « écosystème ». Cette notion d’écosystème permet de mettre en avant la volonté de créer des synergies et des collaborations entre les différentes personnes et structures présentes sur le site. Cela se concrétise par la mise en commun des locaux et des services, ainsi que par l’incitation des acteurs à coopérer (Darroman et al., 2010). Pour un membre de Darwin « *cet enchevêtrement de structures, c’est un écosystème. Ce n’est pas une pyramide et ça ne fonctionne pas en pyramide avec des strates de responsabilité... ça fonctionne en cercles concentriques [...] où il y a beaucoup d’anarchie politique, pas de bazar, mais aussi un peu de désordre organisé* »¹⁰⁷. Pour cette même personne, ce système permet de laisser une place à l’imprévu et à l’improvisation qui sont considérés comme essentiels au

¹⁰⁷ Extrait d’un entretien réalisé sur le terrain (2022)

développement de nouveaux projets. Il permet également d'instaurer une « *gouvernance souple* » que les membres de Darwin tentent de ne pas « *rigidifier* »¹⁰⁷. Pour aller dans ce sens, des structures ont été créées pour tisser des liens et encourager une gouvernance collective. C'est le cas de l'association de la 58^e qui fédère les associations installées à Darwin, ou encore de l'association des Darwiniens (Darwin&Co) qui a plutôt pour objectif de rassembler les entrepreneurs de Darwin. Ces structures ont pour but de fédérer les darwiniens et de permettre plus d'échanges afin de créer des collaborations. Mais, un membre de Darwin commente au sujet de la participation à la gouvernance des membres de Darwin : « *Il faut être honnête, on pourrait le faire plus* »¹⁰⁷.

En outre, la communauté de Darwin porte le projet avec une volonté d'ouverture et d'inclusivité. Même si le niveau de cette dernière est parfois remis en question. Ainsi, une porteuse de projet installée à Darwin décrit le projet comme : « *ouvert mais pas inclusif!* »¹⁰⁸, tandis qu'un membre de Darwin explique : « *Il y a des barrières culturelles à Darwin, que nous devons essayer d'amenuiser, c'est-à-dire qu'il peut y avoir des publics qui ne sentent pas de venir à Darwin et ça pose problème. [...] Ce sont des choses qu'on doit travailler, mais on a déjà beaucoup de publics qui viennent, qui s'y croisent, qui partagent* »¹⁰⁹. Cette inclusivité de l'initiative se traduit également dans les projets qui y sont présents. Ainsi, si une personne souhaite développer une activité sur le site, elle peut proposer un nouveau projet de manière spontanée en entrant en contact avec les meneurs. Après avoir discuté du projet il est accepté ou non. De cette manière, il est plus simple de garder une cohérence sur le site et dans le développement de l'initiative.

Pour ce qui concerne les règles de vie sur le site, elles ne sont pas clairement énoncées. Hormis à certains endroits comme sur les escaliers montant aux espaces de coworking ou lorsque des espaces sont fermés au public lors des événements. Pour un membre de Darwin « *le règlement, c'est l'intelligence* »¹⁰⁹, il relève du bon sens de chacun et permet de responsabiliser les individus.

Finalement, bien que la plupart des décisions soient prises par un petit groupe de meneurs, des tendances à l'ouverture de la gouvernance et à la prise de décision collective sont notables. Cependant, plusieurs barrières semblent apparaître et freiner la mise en place d'une gouvernance plus collaborative et participative sur le site :

- **La temporalité** : le lieu fonctionne avec différentes temporalités. Les coworkers sont souvent présents la journée et en semaine, alors que les associations sont plutôt présentes en fin de journée et les weekends. Il est donc compliqué de trouver des moments communs pour créer une dynamique communautaire qui favoriserait la mise en place d'une gouvernance partagée. Cependant, plusieurs personnes sur le site tentent de créer cette cohésion en discutant avec les différents membres et structures installés à

¹⁰⁸ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

¹⁰⁹ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

Darwin. De surcroît, la pandémie de Covid-19 a également mis à mal pendant longtemps les possibilités de souder cette communauté.

- **La diversité des activités et structures** : comme mentionné précédemment, le site accueille de nombreuses structures et activités qui ont chacune leur fonctionnement et leur dynamique. Bien que l'espace soit partagé par tous, les nombreux usages cohabitant sur le site rendent difficile la compréhension du fonctionnement global. De plus, le grand nombre de personnes travaillant sur le site complexifie la mise en place d'une gouvernance collective. Enfin, les projets changent rapidement. De nouvelles boutiques peuvent ouvrir ou des entreprises ou coworkeurs peuvent partir, changeant les dynamiques instaurées.
- **La lutte pour l'espace** : la gouvernance collective est également freinée par les conflits entre l'initiative et les autres acteurs du territoire concernant l'occupation du site. Cette « bataille »¹¹⁰ est mise en avant par un membre de Darwin comme un élément chronophage et énergivore qui ne laisse pas beaucoup de temps à la mise en place d'une gouvernance plus collective. De plus, il est plus simple de prendre des décisions importantes avec un groupe restreint de meneurs, qui prend également les risques (financiers, assurances) et porte la responsabilité de ces décisions, qu'avec une grande communauté comme celle de Darwin.

4.2.6 Les darwiniens, une communauté soudée

Créer et animer la communauté est essentiel à Darwin. Les enjeux énoncés précédemment autour de la mise en place d'une gouvernance plus participative sont intrinsèquement liés à la pluralité de la communauté. Alors, comment « faire communauté » avec une telle diversité d'acteurs (associations, entreprises...) présents sur le site mais possédant des pratiques et des intérêts différents ? Définir et présenter cette communauté est un réel défi.

Entre 2007 et 2010, avant de devenir propriétaires, les premiers membres de Darwin se rendent sur le site pour discuter avec les graffeurs et les skateurs qui y sont régulièrement. Ils organisent même des pique-niques et des apéritifs en invitant un maximum de personnes et en tentant d'inclure les habitants du quartier. Pour un membre de Darwin, ils effectuaient à l'époque un vrai « travail de proximité »¹¹¹. La première raison qui motive ce travail est de mettre en avant l'utilité du site, afin de préparer sa (future) défense. La seconde est d'être présent régulièrement sur le site pour tisser des liens avec les occupants et les personnes qui pratiquent déjà ce lieu, afin de poser les bases du projet Darwin. Ainsi, la volonté est de commencer à créer une communauté d'acteurs engagés. Ce travail de constitution et de consolidation de la communauté se poursuit encore aujourd'hui.

¹¹⁰ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

¹¹¹ Entretien réalisé sur le terrain (2022)

Le concept de Darwin repose sur la constitution d'un réseau d'acteurs ayant pour but de participer à trois piliers communs : la transition écologique ; la coopération économique et la mutualisation ; et l'ancrage territorial (PUCA, 2015). La communauté est à la base du fonctionnement des trois piliers, sans elle, l'initiative ne peut les accomplir. Une porteuse de projet installée à Darwin explique : « *le parti pris c'est : vous avez un lieu, à vous de créer le contact et de communiquer, on a mis en place des outils, à vous de vous en saisir [...]. Parce que l'objectif c'est quand même de créer de la transversalité, de la coopération économique, coopération associative. C'est un lieu où en principe doivent émerger des expérimentations, des initiatives, de la coopération quelle qu'elle soit* »¹¹². Pour gérer ce lieu, une équipe d'une trentaine d'acteurs (membres de la communauté) travaille quotidiennement. Elle est dirigée par 4 meneurs principaux qui sont des membres de Darwin depuis de nombreuses années. Ce groupe constitue un premier cœur de la communauté de Darwin. Dans ce groupe, la majorité des personnes ont environ une trentaine d'années, hormis les meneurs qui ont plutôt la cinquantaine. Les meneurs ont un capital culturel, social et parfois même économique élevé.

La communauté des « darwiniens » est complexe et variée. Il serait donc certainement plus juste de dire qu'il y a en réalité plusieurs communautés qui ont plus ou moins de liens entre elles. À commencer par les personnes qui viennent à Darwin, car leurs bureaux se situent dans les espaces dédiés : soit dans des bureaux fixes, soit dans les espaces de coworking. Cela représente environ 130 structures et près de 500 personnes¹¹³. Cette communauté est reliée entre elle principalement grâce à l'espace de travail partagé. Elle est parfois en lien avec d'autres communautés sur le site en fonction des pratiques (sport) ou des intérêts professionnels de ses membres. Ainsi, l'enquête de terrain a par exemple montré qu'un entrepreneur qui travaille dans le milieu du whisky tisse des liens avec le gérant de la « *micro-winery* » installée à Darwin. Une autre communauté se structure autour des membres du groupe Darwin Évolution qui sont employés pour faire vivre le site et les différents projets développés. Dans cette communauté se trouvent les meneurs qui impulsent la gouvernance du site. Ces derniers, en fonction de leurs domaines d'activités et de leurs casquettes, sont liés aux associations sportives, aux personnes hébergées ou aux entrepreneurs. Ils font le lien entre les différents projets et personnes sur le site. En général, ils ne passent pas inaperçus et tout le monde les connaît au moins de vue. Il y a ensuite la communauté qui regroupe les skateurs. Cette dernière inclut une grande diversité de personnes (âges, genres, etc.). Leur présence sur le site est régulière, mais relativement courte et surtout très localisée, ce qui ne facilite pas forcément les contacts avec d'autres. Les différentes associations présentes sur le site (sportives et autres) forment aussi de petites communautés. Certaines synergies peuvent se créer lors de la constitution de projets communs. Ainsi, un projet porté par l'association du Hangar a été mis en place autour de l'apprentissage du skate. Ce projet a permis d'inclure certains enfants du village des tétrodons. Une autre communauté est formée par les résidents du site, qui sont les personnes accueillies en urgence et hébergées temporairement dans le village des tétrodons. Les étudiants du lycée Edgar Morin forment également une communauté. Pour finir, Darwin accueille régulièrement des

¹¹² Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

¹¹³ <https://ecoworking.darwin.camp/pourquoi-choisir-darwin/>, consulté le 11/03/2024

communautés sur des périodes courtes, comme pour des événements, à l'image des collectionneurs de voitures qui s'y retrouvent une fois par mois.

L'effervescence d'activités très diverses sur le site n'implique pas systématiquement des échanges réguliers entre les différentes communautés. Darwin semble être scindé en deux groupes : l'entrepreneurial et l'associatif. Quelques personnes font le lien entre les deux, mais il y a relativement peu d'échanges entre eux. À noter, qu'ils occupent des espaces différents sur le site. En effet, la majorité des structures appartenant au volet associatif de Darwin se trouve au fond du site (dans le Hangar et le Dépôt), alors que celles appartenant au volet entrepreneurial se trouvent vers l'entrée du site (Magasin Général, Forges, Manufacture). Ainsi, la géographie du site semble avoir un impact sur les relations entre les différentes communautés. Pour pallier cette tendance et tenter de créer une nouvelle dynamique, une grande partie des membres d'Évolution travaillent en dehors de leurs bureaux, sur les tables devant le skate park, sous la Halle Vortex ou dans le Magasin Général par exemple. Cela leur permet d'être au contact des autres structures ou membres installés sur le site et de rester accessibles.

L'enquête de terrain révèle que la pandémie de Covid-19 a également eu un impact sur l'initiative et sa communauté. En effet, elle a d'une part été un frein au développement d'activités collectives permettant de souder les communautés entre elles. Les restrictions mises en place (limites de rassemblements, de sorties, etc.) ont empêché pendant un certain temps le développement de projets, les réunions ou les rencontres plus spontanées. D'autre part, la pandémie a aussi modifié les pratiques de nombreuses personnes qui sortent moins et télétravaillent davantage. Pour tenter de retrouver une certaine dynamique communautaire après cette période creuse, des actions sont entreprises pour remotiver les darwiniens, comme des réunions collectives.

Plus largement, la communauté inclut les sympathisants et les différents partenaires de l'initiative (soutiens financiers et politiques par exemple). Mais ces acteurs restent à la marge des darwiniens. Bien que les nouvelles décisions concernant la création d'une SCIC avec la ville viennent réinterroger la place de certains acteurs publics dans la communauté proche.

Ainsi, à Darwin, le site est à la base de la communauté, c'est la ressource commune partagée entre les membres. Il est ce qui lie et anime la communauté, autrement dit sa raison d'être. Malgré la diversité des individus, des groupes et des structures, il y a un fort attachement des darwiniens au lieu, à l'initiative et ses valeurs.

4.2.7 Un fonctionnement économique indispensable

Darwin est un lieu où l'entrepreneuriat prend une place importante, mais dans un but précis. Darroman et al., (2010) précisent que « l'intention affichée du groupe privé est de combiner activités tertiaires, culturelles, préservation du patrimoine local, et de s'appuyer sur l'innovation, sur un ancrage territorial fort et peu commun et sur le dépassement des seules logiques entrepreneuriales pour intégrer l'intérêt général via le mariage de l'économique, du

culturel et du social » (Darroman et al., 2010, p. 93). Ainsi, la jambe économique de l'initiative doit être assez solide pour soutenir le volet social de l'initiative.

Pour générer des revenus, la société Évolution exploite et loue les espaces dont elle est propriétaire auprès d'entreprises et d'associations. Il y a donc principalement les revenus générés par la location des espaces de travail (activité tertiaire) : coworking, pépinière et incubateur, soit près de 6 000 m² de bureaux. Les tarifs de location du coworking vont de 165 euros par mois pour les personnes seules à environ 330 euros par m² et par an pour les entreprises de plus de 10 personnes. Puis, il y a la location des espaces de commerces et de services (boutique de vélos, de chaussures et vêtements, etc.), qui représente environ 3 000 m² (Gagnebet, 2016; PUCA, 2015). La privatisation de certains espaces (comme le Magasin Général ou la Halle Basse) pour des événements (pouvant aller jusqu'à 1 200 personnes) permet également de générer des revenus complémentaires. Les visites guidées organisées par l'office de tourisme de la ville génèrent également un modeste revenu. Cette manne financière dégagée par la jambe économique du projet permet d'alimenter la jambe sociale, via le fonds de dotation de Darwin par exemple. Cela permet de conserver des loyers relativement bas pour les associations qui sont installées sur le site. Elle permet aussi de financer l'accueil des publics dans le besoin dans le village des tétrodons.

Parfois décrite comme une petite ville dans la ville¹¹⁴, Darwin s'est imposée comme une référence dans le monde de l'urbanisme et de l'architecture. En effet, l'initiative accueille pour des visites des acteurs de ces domaines, mais aussi des élus et de nombreux touristes. Elle s'ancre dans un espace ressource (la caserne Niel) qu'elle exploite de manière à en faire profiter le plus grand nombre. Les modes de communication efficaces et variés mis en place (surtout *via* les réseaux sociaux), l'organisation régulière d'événements, ainsi que le récit travaillé et diffusé par l'initiative constituent des atouts majeurs du projet qui participent à son rayonnement. Darwin est ainsi devenue un modèle à reproduire sur d'autres territoires pour de nombreux élus et les meneurs du projet sont souvent sollicités dans ce sens (Mallet & Mège, 2022). Localement, l'initiative a toujours eu une relation ambivalente avec les acteurs publics et privés du territoire bordelais. Entre soutien affiché et tensions (principalement liées à l'occupation non réglementée de certains espaces de la caserne), Darwin est depuis longtemps intégrée dans les feuilles de route du développement de la ville et de la métropole (Darroman et al., 2010). Aujourd'hui encore, l'enquête de terrain montre qu'elle est considérée comme un atout majeur pour le quartier de La Bastide et pour la ville. Cependant, les membres de Darwin se méfient toujours des élus et des aménageurs qui portent des visions différentes des leurs (comme en matière d'urbanisme ou de gestion). Les incertitudes, les suspicions ainsi que les différences de temporalités et de manières de faire complexifient grandement ces relations (Mallet & Mège, 2022). Cette description de Darwin est, tout comme celle d'Hôtel du Nord, une photographie de l'initiative à un moment donné. Darwin est une initiative changeante qui évolue rapidement dans le temps et l'espace, s'adaptant constamment.

¹¹⁴ Entretiens réalisés sur le terrain (2022)

Conclusion de la partie :

Cette partie présente les deux études de cas sur lesquelles ce travail s'appuie. Elle commence par développer le contexte dans lequel les études de cas naissent, se développent et évoluent, en adoptant une approche historique des projets. Elle les réinsère dans le contexte touristique et institutionnel de chaque ville pour introduire les dynamiques auxquelles chaque initiative fait face. Ensuite, les études de cas sont analysées grâce au triptyque des communs (ressource – gouvernance – communauté). Cela permet de comprendre les dynamiques des communautés, leur rapport à la ressource et leur différent mode de gestion. L'enquête montre que les deux études de cas sont différentes et évoluent dans des contextes singuliers, mais qu'elles présentent également des similitudes (l'importance du quartier, du contexte européen, le rôle de certains acteurs clés, la place des meneurs dans les projets, les relations complexes avec les institutions, etc.). Une des différences relevées lors de l'enquête concerne la gouvernance des initiatives. Alors qu'Hôtel du Nord a réussi à mettre en place une gouvernance horizontale et largement partagée, Darwin concentre principalement la gouvernance autour d'un petit groupe de personnes, rendant cette dernière majoritairement verticale. La notion d'écosystème, largement diffusée par la communauté de Darwin, s'applique donc aux activités développées sur le site mais pas encore à la gouvernance, appelant à prendre une certaine distance par rapport à l'utilisation de ce concept. Ainsi, cette première analyse des initiatives permet de définir Hôtel du Nord comme un commun et Darwin comme un processus de *commoning* où la participation à la gestion de la ressource est encouragée et tend à être partagée, mais ne l'est pas complètement. Une autre différence majeure réside dans les caractéristiques de la ressource commune. À Marseille, la communauté d'Hôtel du Nord se concentre principalement sur le patrimoine, une ressource dont les contours sont difficilement identifiables, tandis que la communauté de Darwin entretient un lieu précis, délimité par des murs d'enceinte. À cette différence s'ajoute également des régimes de propriété distincts, avec des investissements financiers différents. Ces éléments peuvent impacter les modes de gestion de la ressource.

La suite des parties détaille la relation d'Hôtel du Nord et de Darwin au tourisme (5), à l'urbanisme (6) et à la politique (7). La partie suivante (5) explore les liens des initiatives au tourisme.

5- Évolution d’Hôtel du Nord et de Darwin dans des contextes touristiques

La revue de la littérature exposée précédemment montre que les relations entre tourisme et ville ou urbain (Ashworth & Page, 2011; Stock & Lucas, 2012; Postma et al., 2017) et communs et ville (Borch & Kornberger, 2015; Festa, 2016; Foster & Iaione, 2015; Iaione, 2012; Stavrides, 2014, 2016) ont été largement explorées dans la littérature. Cependant, l’exploration des relations entre le tourisme et les communs reste limitée. Surtout quand il s’agit de processus de *commoning* ou de communs urbains et de tourisme.

Cette partie se concentre donc sur les relations entre les processus de *commoning* et le tourisme, en les illustrant par les cas d’Hôtel du Nord et de Darwin. Ces deux initiatives se basent largement sur la matérialité de la ville pour développer leurs activités touristiques – dans le cas d’Hôtel du Nord en se basant sur le patrimoine matériel (et immatériel) de Marseille et dans le cas de Darwin en se basant sur la caserne Niel et son architecture singulière. Bordeaux et Marseille sont des villes où le tourisme est une activité importante mais leur développement ne dépend pas de cette activité. À Bordeaux Métropole, le tourisme a rapporté près de 1,44 milliard d’euros de retombées économiques en 2022 et 8% des emplois marchands étaient liés à la présence de touristes¹¹⁵. À Marseille, le tourisme représente en 2022 près de 7% de l’économie locale et la part de l’emploi dans ce secteur, la même année, était de 9,4%¹¹⁶. Ces chiffres montrent que le tourisme est donc important pour les deux villes mais qu’il est loin d’être la seule activité développée.

Dans ce contexte, une des particularités des initiatives ici étudiées est qu’elles ne sont pas implantées dans des quartiers touristiques. Au contraire, elles se sont développées dans des espaces peu voire non touristiques. Malgré, ou grâce à cette localisation, elles basent une partie de leurs activités sur le tourisme et Darwin est même devenue une des attractions majeures du tourisme bordelais. Cette partie explore donc les liens complexes entre les communs et processus de *commoning* et le tourisme, en montrant à la fois les avantages et les inconvénients du développement de ce type d’activités.

5.1- Deux initiatives dans des contextes touristiques locaux

Pour bien comprendre les liens qu’entretiennent Hôtel du Nord et Darwin avec le tourisme sur les deux territoires étudiés, il semble important de commencer par présenter leur place dans le tourisme local, ainsi que dans l’imaginaire touristique de leur ville d’implantation.

¹¹⁵ <https://www.agora-tourisme-bordeaux.com/chiffres-cles/>, consulté le 22/01/2024

¹¹⁶ https://www.marseille-tourisme.com/app/uploads/marseille-tourisme/2023/08/Exc-brochure-chiffres-cles-2022-PP_HD.pdf, consulté le 22/01/2024

5.1.1 Hôtel du Nord, une initiative touristique plus à la marge

À Marseille, les quartiers au Nord de la ville ne sont pas représentés sur la grande majorité des cartes et plans touristiques. Ces derniers s'arrêtent pour la plupart après les Docks lorsqu'il s'agit d'un zoom sur le centre-ville. Le seul lieu situé dans les quartiers Nord qui est considéré comme assez important par les acteurs du tourisme pour être représenté est celui de l'Estaque, le « quartier des peintres ». Il bénéficie souvent d'un cartouche¹¹⁷ dans les cartes ou plans touristiques. Les touristes peuvent se rendre dans ce quartier directement depuis le Vieux Port de Marseille via la mer grâce à un service de navettes maritimes ou en train depuis la gare Saint-Charles. Le reste des quartiers Nord semble être considéré comme un désert touristique, où peu de visiteurs se rendent à cause de la mauvaise réputation de cette zone ou bien par manque de connaissances des activités à y faire. Sur Internet, quelques articles de sites touristiques régionaux¹¹⁸ redirigent les visiteurs vers certains quartiers et activités en prônant une expérience « *loin des sentiers battus touristiques* » pour découvrir « *les quartiers moins touristiques de Marseille* »¹¹⁸. Mais de manière générale, cette zone de la ville reste encore peu promue par les institutions touristiques locales. Dans l'un des articles, Hôtel du Nord est d'ailleurs directement cité comme référence en matière de tourisme dans les quartiers Nord de la ville. L'initiative s'inscrit d'ailleurs parfaitement dans cette offre de tourisme « hors des sentiers battus », à l'écart des circuits touristiques plus classiques et fréquentés.

L'expérience qu'un hôte peut vivre lors de son séjour ou d'une activité proposée par Hôtel du Nord se rapproche de celle décrite par Alice Zeniter dans *L'art de perdre* (2017). L'héroïne se rend en Algérie pour la première fois et, lors d'un dîner avec ses hôtes et leurs amis (tous algériens), elle décrit vivre un moment privilégié. En effet, elle « assiste – se dit-elle – à une tranche de vie algérienne, le genre de scène que l'on est heureux qu'un voyage nous offre parce qu'elles constituent une expérience à laquelle le commun des touristes n'a pas accès et nous donnent un instant l'impression de faire partie des habitants du pays. » (Zeniter, 2017, p. 558). En restant chez l'habitant, et avec le sens de l'hospitalité des hôtes, les visiteurs sont amenés à prendre part à la vie des hôtes. Le visiteur est souvent embarqué dans les fluctuations de leur vie et de leurs activités. Ce qui les amènent à vivre des moments qu'ils n'auraient jamais imaginés et auxquels les gens de l'extérieur et « le commun des touristes » n'ont pas accès. Ainsi, un passager peut se voir embarqué dans une balade organisée par Hôtel du Nord pendant sa venue, ou être invité à participer à une fête dans le centre du village.

Les services et activités proposés par la communauté d'Hôtel du Nord soulignent sa volonté de garder des distances par rapport aux circuits plus classiques et traditionnels du tourisme dans l'organisation des activités. L'offre d'hébergement et de balade s'adresse à un certain type de public, recherchant des expériences originales qu'il considère authentiques ou hors des sentiers battus ; ceci bien qu'une grande diversité de personnes profite des services d'Hôtel du Nord. Les institutions touristiques connaissent bien Hôtel du Nord et ses activités. Mais elles ne promeuvent pas pour autant l'initiative comme cela peut-être le cas pour Darwin. Cependant,

¹¹⁷ Sur une carte ou un plan, il s'agit d'un encadré comportant un commentaire ou des informations spécifiques

¹¹⁸ <https://madeinmarseille.net/12391-que-faire-tourisme-quartiers-nord/>, consulté le 24/07/2023 et <https://madeinmarseille.net/10166-quartier-tourisme-meconnu-marseille/>, consulté le 24/07/2023

si l'on se rend à l'office de tourisme dans le centre-ville de Marseille et que l'on questionne les agents sur les quartiers Nord, le nom d'Hôtel du Nord ressort relativement rapidement. L'initiative est donc considérée comme une référence reconnue, mais elle n'est pas promue, considérée comme un partenaire ou bien utilisée par les intuitions touristiques de Marseille.

La relation d'Hôtel du Nord au tourisme est très ambivalente. D'un côté, les membres de l'initiative utilisent les codes du tourisme (guides, chambre d'hôtes, etc.) pour développer leurs activités, tout en essayant de s'en démarquer. En effet, le modèle de l'hôte qui accueille chez lui des personnes venues d'autres villes ou régions pendant leur séjour à Marseille semble correspondre à un schéma touristique classique. Mais le rôle de l'hôte est loin d'être homogène y compris au sein d'Hôtel du Nord, qui regroupe une grande variété de lieux d'accueil, de logements et surtout de personnalités. Un grand nombre des personnes accueillies rentre (plus ou moins) dans la catégorie du touriste au regard des définitions classiques, cependant pour ne pas exclure d'autres catégories de personnes ce terme est peu, voire pas utilisé. Car les membres d'Hôtel du Nord accueillent, comme dit précédemment, d'autres arrivants ou personnes de passage à Marseille qui ne sont pas des touristes (travailleurs, nouveaux arrivants, proches, aidants, etc.). Les hôtes préfèrent donc utiliser le terme de « passager » à celui de touriste par exemple. L'ambiguïté de la relation entre Hôtel du Nord et le tourisme s'incarne aussi dans la forme de la balade, qui s'apparente à une visite guidée. Ainsi, un ou des guides planifie(nt), organise(nt) et réalise(nt) un circuit commenté en reprenant les codes (la visite guidée) du tourisme. Mais au travers de la manière de préparer collectivement les balades (avec les membres de la communauté intéressés), de les mettre à jour, d'inviter d'autres personnes à participer (les passants, les amis croisés au hasard, les visiteurs eux-mêmes) la visite guidée classique se trouve revisitée, modifiée et devient un autre objet touristique. Elle devient une balade collective, alternative, participative et surtout vivante.

Une approche critique par rapport au modèle de tourisme dominant (de masse) est adoptée par beaucoup de membres d'Hôtel du Nord et c'est d'ailleurs autour d'une nouvelle conception et mise en place du tourisme et de l'hospitalité que la communauté se soude en partie. Cependant, certains hôtes sont présents sur des plateformes comme Booking, Abritel ou bien Airbnb. En effet, l'enquête montre que certains hôtes sont dépendants financièrement du revenu généré par l'activité d'accueil et ne peuvent se permettre d'être uniquement présents sur les plateformes d'Hôtel du Nord et des Oiseaux de Passage qui ne génèrent pas assez d'activités pour eux. En plus des référencements sur des plateformes touristiques plus classiques, certains hôtes se référencent directement sur des services de cartographie comme GoogleMaps ou sur des plateformes telles qu'Open Street Map pour tenter d'augmenter leur visibilité. La coopérative Hôtel du Nord est également référencée dans le Guide du Routard sur Marseille et dans celui sur la Provence depuis plusieurs années. C'est une des chambres (Ose Iris) qui est décrite dans le guide pour représenter la coopérative, mais c'est bien le site d'Hôtel du Nord qui est indiqué. La Figure 43 est un extrait du Guide du Routard (Provence 2018) décrivant la chambre d'Ose Iris ainsi qu'Hôtel du Nord, permettant de donner une visibilité supplémentaire aux différentes activités de la coopérative.

Figure 43 – Page du Guide du Routard (Provence 2018) mettant en avant une des chambres d'hôte de la coopérative et présentant Hôtel du Nord.

Comment y aller ?

➤ **En voiture** : depuis le Vieux-Port, prendre la rue de la République, pl. de la Joliette, bd de Dunkerque, puis l'autoroute du Littoral (A 55 ; sortie l'Estaque).

➤ **En bus** : depuis le métro La Joliette, bus n° 35. Tlj 2-4 bus/h.

➤ **En train** : depuis la gare

Saint-Charles. Le 1^{er} arrêt du train de la Côte Bleue. 6h30-20h50, une trentaine de trains/j.

➤ **En bateau** : depuis le Vieux-Port, avr-sept. 1-3 traversées/j. Trajet env 30 mn pour 5 € (combiné avec 1h30 de transport sur le réseau terrestre de la RTM).

Où dormir ?

🏠 **Chambres d'hôtes Ose Iris** (plan L'Estaque, B1, 11) : 5, montée des Iris, 13016. ☎ 06-22-04-36-20. ● co.oseiris13016@gmail.com ● hoteldunord.coop/les-chambres/brij-vincent ● Tte l'année sf fév. Doubles 55-60 €. Apéritif ou café offert sur présentation de ce guide. Dans une de ces ruelles pentues typiques de l'Estaque, une coquette maison blanche aux volets bleus que ne renieraient ni Marius, ni Jeannette. 3 petites chambres bricolo-déco avec salle de bains commune, simplement jolies et à prix d'amis. D'ailleurs, vu l'accueil de Brij et Vincent, quand

on boucle sa valise, on a vraiment l'impression de quitter des amis. Et puis, depuis les terrasses, il y a cette vue somptueuse sur l'Estaque et, naturellement, la Méditerranée...

🏠 Notez que cette adresse chez l'habitant fait partie de la très chaleureuse **coopérative Hôtel du Nord** (● contact@hoteldunord.coop ●) qui propose de nombreux hébergements très « guédiguianesques » dans d'autres quartiers, ainsi que d'authentiques balades urbaines (voir plus loin « Les quartiers nord de Marseille »).

Source : Guide du Routard (2018)

Au-delà de Marseille

Hôtel du Nord s'est construit une réputation au-delà de la cité phocéenne. Outre son rôle d'illustration de la Convention de Faro, l'initiative est en relation avec d'autres structures et communautés (comme le Bureau des Guides ou des membres des Oiseaux de Passages par exemple) avec qui elle échange régulièrement. Les membres d'Hôtel du Nord accueillent d'autres communautés pour échanger sur leurs pratiques et montrer leur mode de fonctionnement. Ainsi, une communauté peut être invitée à venir séjourner dans des chambres d'Hôtel du Nord (pour voir comment elles sont faites et la diversité de l'offre) et participer à des balades pour vivre l'expérience. Ces échanges participent grandement à son rayonnement hors de sa région d'origine.

Hôtel du Nord fait également partie de la coopérative des Oiseaux de passage qui regroupe des structures touristiques et de l'économie sociale et solidaire (produits d'artisanat, loisirs, etc.) partageant des valeurs communes : « hospitalité, coopération et humanité »¹¹⁹. Le but des Oiseaux de passage est de regrouper des communautés et des individus en proposant sur une plateforme un grand nombre d'activités, de produits et de services comme des séjours singuliers

¹¹⁹ <https://lesoiseauxdepassage.coop/static/2011-qui-sommes-nous>, consulté le 25/07/2023

autour de piliers centraux : l'hospitalité, la durabilité, la découverte et le partage. Ce regroupement permet de tisser des liens entre des membres engagés dans une cause (comme le droit aux vacances, la libre circulation des personnes, la protection de l'environnement ou encore l'éducation populaire) et d'étendre la visibilité de chacun en se basant sur de multiples réseaux afin d'attirer un plus grand public¹²⁰. Les structures sont réparties sur tout le territoire français et dans certains pays d'Europe et Hôtel du Nord fait partie de la communauté marseillaise. Le but étant de donner une plus grande visibilité aux activités développées et aux hôtes de la communauté en touchant un public plus large.

Accessibilité et transports en commun

Dans le cas d'Hôtel du Nord, l'accessibilité, et surtout le manque de transport en commun dans les quartiers Nord, peuvent être considérés comme un frein à la participation de certaines activités ou à l'accès de certaines chambres d'hôtes. En effet, les quartiers Nord de Marseille souffrent d'un réseau de transports en commun bien moins dense que dans le centre-ville. C'est d'ailleurs le sujet de nombreuses revendications de la part des habitants. Lors de l'enquête, plusieurs pétitions circulaient demandant l'extension du tram et du métro vers les quartiers plus éloignés du centre-ville. D'ailleurs, le développement des transports en commun sur cette zone est un enjeu majeur pour désenclaver ces quartiers (aussi bien pour les habitants que pour les institutions). En effet, le métro se dirigeant vers le nord de la ville s'arrête à la station Gèze (terminus de la ligne 2 – M2) et le tram à Arenc Le Silo (terminus des lignes de tram 2 et 3 – T2 et T3) (cf. plan des transports en commun, Figure 44)¹²¹. Il faut ensuite prendre des bus pour continuer sa route. Bien que de nombreux hôtes vivent non loin d'un arrêt de bus, il faut parfois marcher longuement pour y accéder, dans des zones avec peu d'aménagements piétons (sans trottoirs ou beaucoup d'éclairage par exemple). Il faut également tenir compte des horaires des bus qui ne passent pas forcément régulièrement ou qui arrêtent leur service relativement tôt. Certains hôtes d'Hôtel du Nord n'hésitent pas à proposer à leurs passagers de venir les chercher pour faciliter leur arrivée. En ce qui concerne les départs des balades ou des autres activités organisées par la coopérative, la majorité est tout de même accessible en transports en commun, car les membres de la communauté font attention à ce que les balades soient le plus accessible possible.

On peut d'ailleurs noter que les trois sites d'intérêt touristique représentés¹²² sur ce plan des transports en commun sont : Notre Dame de la Garde, Le MUCEM et le stade Orange Vélodrome (toutes les trois proches du centre historique).

¹²⁰ <https://lesoiseauxdepassage.coop/static/2011-qui-sommes-nous>, consulté le 22/01/2024

¹²¹ Les deux stations sont entourées en noir sur la carte (Figure 47)

¹²² Les trois attractions touristiques sont entourées en violet sur la carte (Figure 47)

Figure 44 - Plan du réseau des transports en commun de Marseille. Entourés en noir, les stations Gèze et Arenc Le Silo.



Source : Régie des Transports Métropolitains de Marseille¹²³

5.1.2 Darwin Écosystème, une attraction touristique phare à Bordeaux

Lorsque l'on souhaite se renseigner sur Darwin Écosystème, et que l'on cherche son nom sur Internet, la première référence qui se présente à nous est celle de l'office de tourisme de Bordeaux et non celle du site officiel de Darwin (qui se trouve juste en dessous). En naviguant sur le site de l'office de tourisme, on observe que Darwin est présentée comme l'un des « incontournables » de la ville de Bordeaux et l'un des lieux les plus visités¹²⁴.

¹²³ https://api.rtm.fr/fiche-horaires/rtm_plan_reseau.pdf, consulté le 21/01/2024

¹²⁴ <https://www.bordeaux-tourisme.com/sites-monuments/darwin-ecosysteme-lieu-alternatif-rive-droite>, consulté le 31/05/2023

Figure 45 - Mise en tourisme de Darwin à Bordeaux



Dans une rue commerçante, des souvenirs de Bordeaux et de sa région sont vendus (cartes postales et magnets). Darwin figure parmi les sites représentés. Crédit photo : Lucile Berthomé

Sur les photos (Figure 45), on peut voir un présentoir de cartes postales et un présentoir de magnets représentant des lieux phares de Bordeaux comme la Cité du Vin, le Grand théâtre ou encore le miroir d'eau. Aux côtés de ces lieux emblématiques, Darwin trouve une place de choix. L'initiative a, au même titre que les autres attractions touristiques de la ville, une carte postale et un magnet à son effigie. Ces souvenirs ne sont pas vendus par l'office de tourisme de la ville de Bordeaux mais dans une boutique située dans le centre-ville.

Darwin trouve également sa place dans les visites guidées de la ville, ainsi que celles réalisées par d'autres entreprises touristiques et des guides indépendants¹²⁵. Cette offre est complétée par de nombreux articles de blogs proposant des parcours détaillés de Bordeaux et de Darwin¹²⁶. Ainsi, certaines entreprises créent des activités touristiques autour ou bien centrées sur Darwin, sans forcément avoir, a priori, de liens avec l'initiative. Lors d'un entretien avec une guide, elle argumente : « il y a plein de petites sociétés de vélo de segway, de trotinette, de tout et n'importe quoi qui se sont montées, qui font visiter Bordeaux, qui embauchent [...] des jeunes qui n'ont pas le diplôme de guide et il y en a un en particulier qui vient en vélo, qui vient très, très souvent

¹²⁵ <https://www.getyourguide.fr/darwin-eco-système-bordeaux-1186726/> et <https://www.myurbanexperiencebordeaux.com/fr/paris/352-visite-guidee-bordeaux-darwin-street-art.html>, consultés le 22/01/2024

¹²⁶ <https://travelmarmotte.fr/balade-darwin-lieu-alternatif-bordeaux/> et <https://navaway.fr/visiter-bordeaux/eco-système-darwin/>, consulté le 22/01/2024

ici. Il y a plein de gens qui viennent comme ça qui font des visites de Darwin mais qui ne sont pas des guides »¹²⁷. Dans le même entretien, la personne relate une conversation entre un membre de Darwin et l'un de ces guides auto-proclamé. Le membre expliquait au guide qu'il serait préférable de s'annoncer ou du moins de se présenter s'il compte réaliser des visites du lieu ; et de discuter avec les membres pour savoir exactement ce qu'il se passe à Darwin. Un des membres de Darwin raconte : « il y a énormément de passage et il y avait même des mecs qui venaient en segway...ces espèces de trottinettes...ah ça me désespérait quand je voyais ça »¹²⁸. Une autre personne argumente dans ce sens : « il y a d'autres guides qui viennent faire visiter, mais qui connaissent moins bien, par exemple sur la dimension économique mais il y a plein de gens qui font des visites à vélo qui sont dans la consommation pure et dure. C'est-à-dire qu'ils viennent 10 min au milieu d'une visite de Bordeaux, voilà Darwin ils disent 3 mots, que c'est une ancienne caserne, sans forcément raconter toute l'histoire et ce que veut dire le lieu »¹²⁹. En effet, les observations ont montré que des groupes (de 5 personnes à 15 personnes) accompagnés d'un guide sont régulièrement présents sur le site (ainsi, lors d'une matinée d'observation trois groupes différents sont passés). Lorsque l'on se promène, on voit régulièrement des visiteurs à pied, en Rosalie, à vélo ou en trottinette, accompagnés d'un guide. Les groupes déambulent, s'arrêtent devant les bâtiments ou certains espaces extérieurs (comme devant le skate park dont l'une des portes donnant sur l'extérieur est souvent ouverte pour que les personnes puissent observer les skateurs) et les guident commentent la balade. Ils en profitent également pour manger sur place, boire un verre, aller aux toilettes ou bien faire des achats. Pendant une matinée d'observation sur le site, une visite guidée d'un groupe d'une quinzaine de personnes à vélo arrive sur l'allée principale (Figure 46). La guide arrête alors le groupe sous la Halle Singe et après avoir présenté un peu le lieu, elle propose aux personnes d'aller aux toilettes si elles le souhaitent. Ainsi, une bonne moitié des personnes se dirige vers les toilettes du Magasin Général (qui sont ouvertes, sans contrôle spécifique). Certains sont ressortis avec quelque chose à boire ou à manger.

¹²⁷ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

¹²⁸ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

¹²⁹ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

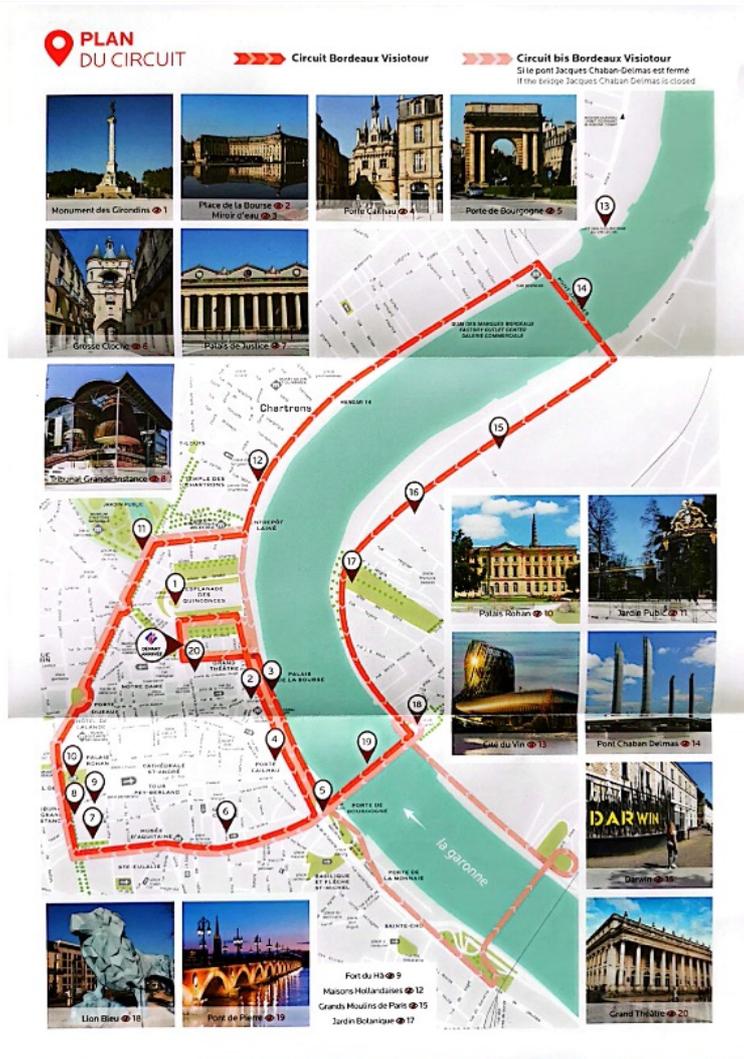
Figure 46 - Un groupe de touristes à Darwin



Ce groupe de touristes à vélo fait une pause sous la Halle Singe, à l'entrée du site. Ils sont accompagnés d'un guide qui les informe sur l'initiative. Crédit photo : Léa Canevet (2022)

Enfin, l'entreprise Bordeaux City-Tours propose une visite de la ville en 70 min, dans un bus impérial rouge à double étage. Le « Visiotour Bordeaux » est le « tour officiel de Bordeaux » qui est en vente à l'office du Tourisme de Bordeaux. Il présente les 20 monuments ou attractions incontournables de la ville. Il y a 3 départs tous les jours et des audio guides sont disponibles dans de nombreuses langues. Darwin fait partie de cette sélection. C'est le numéro 16 du parcours du bus qui est présenté sur la Figure 47. Sur la rive droite on trouve 4 incontournables (sans compter les deux ponts – le pont Chaban Delmas et le pont de Pierre), contre 14 incontournables sur la rive gauche. Lorsque l'on se promène sur les quais, et devant Darwin on peut donc apercevoir le bus rouge emblématique passer devant l'entrée sans marquer toutefois d'arrêt.

Figure 47- Le bus impérial de Bordeaux



Scanné avec CamScanner

La première photo montre le départ du bus impérial devant l'office de tourisme de la ville. Le bus suit le circuit ci-dessous en passant par les incontournables de la ville. 20 sites d'intérêts sont numérotés, incluant Darwin Écosystème (n°16). Crédit photo et source : Léa Canevet et Visiotour Bordeaux, 2022

Au-delà de Bordeaux

Darwin rayonne également au-delà de la ville de Bordeaux. Ainsi, Gironde Tourisme promeut l'initiative sur son site internet entre le miroir d'eau et la Cité du Vin. Darwin est décrite comme « *LE lieu alternatif par excellence à Bordeaux* » offrant une « *galerie à ciel ouvert pour les graffeurs du monde entier* »¹³⁰. La description précise que près d'un million de visiteurs viennent annuellement et qu'une visite guidée est proposée pour présenter les activités présentes sur le site, ainsi que comprendre les enjeux auxquels l'initiative fait face¹³⁰.

Darwin rayonne aussi à l'internationale. Lors d'un entretien un membre de Darwin raconte : « *on était content que les gens viennent nous voir, découvrent, s'intéressent, que ça vienne du monde entier, parce que bien entendu, les missions des collectivités qui s'intéressaient à l'international, faisaient venir du monde du Canada, du Japon...* »¹³¹. Des membres de Darwin ont même été invités au Japon pour parler de l'initiative.

Accessibilité et transports en commun

Darwin n'est pas localisé dans le centre historique (touristique) de Bordeaux. En plus d'être situé sur la rive droite, il est éloigné d'autres grandes attractions touristiques. Les visiteurs qui souhaitent se rendre sur le site font donc le déplacement principalement pour Darwin. Pour se rendre sur le site, les visiteurs doivent traverser la Garonne en prenant l'un des ponts liant les deux rives ou en prenant l'un des BAT3¹³² faisant la traversée. Une fois arrivés sur l'autre rive, les visiteurs doivent alors marcher ou bien prendre un bus pour rejoindre l'entrée de Darwin. Il faut donc combiner différents modes de transports (marche, tram, bus, bateau) et gérer les interconnexions pour arriver en transports en commun. Beaucoup de personnes s'y rendent donc à vélo. Ainsi, pour rejoindre par exemple l'Hôtel de Ville de Bordeaux et Darwin il faut compter environ quinze minutes de vélo, vingt-cinq minutes en transports en commun et trente-cinq minutes à pied. L'extérieur du site, tout comme l'intérieur, est d'ailleurs aménagé pour accueillir un grand nombre de vélos. De plus, des pistes cyclables sillonnent la ville et une grande piste boisée mène facilement sur le site depuis le centre-ville. Cependant, bien que beaucoup de Bordelais possèdent un vélo, les touristes et visiteurs ponctuels n'en possèdent pas, rendant plus difficile la venue à Darwin en vélo (bien qu'un service de vélo en libre-service - V3 - soit proposé par la ville de Bordeaux). Ainsi, Darwin n'est pas une attraction touristique aussi facile d'accès que d'autres, regroupées dans le centre historique et facilement desservies en transports en commun.

¹³⁰ <https://www.gironde-tourisme.fr/decouvrir-la-gironde/nos-destinations/bordeaux/>, consulté le 17/07/2023

¹³¹ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

¹³² Le BAT3 est la navette fluviale de Bordeaux qui relie les deux rives de la Garonne. Ce service s'insère dans l'offre de transports en commun de la Métropole.

Cette partie a permis de contextualiser la place de Darwin et d'Hôtel du Nord dans les villes de Bordeaux et Marseille. Ainsi, la place des deux initiatives est très différente. Alors qu'à Bordeaux Darwin est une attraction phare mise en avant par les institutions et utilisée par d'autres acteurs du tourisme, à Marseille Hôtel du Nord est très peu promue par les institutions touristiques. Les deux initiatives se trouvent dans des espaces hors des centres-villes historiques et touristifiés où les transports en commun sont moins denses, ce qui peut poser des problèmes d'accessibilité et renforce leur dimension hors des sentiers battus.

5.2- Institutionnalisation et gestion d'image : enjeux pour Hôtel du Nord et Darwin

Les communs et les processus de *commoning* font face à des institutions locales. En effet, quelles que soient les activités développées, Hôtel du Nord et Darwin ne vivent pas en vase clos, et bien que méfiantes, elles sont régulièrement confrontées aux organes décideurs ou représentants du territoire. Les initiatives entretiennent ainsi de plus ou moins bonnes relations avec les institutions locales et nationales. D'ailleurs, ces relations évoluent dans le temps et l'espace au gré des remaniements territoriaux (modification des régions, fusions de communes, métropolisation, etc.), des élections régulières et d'autres enjeux (changements climatiques, évolutions sociétales) qui viennent complexifier (mais aussi parfois simplifier) les échanges.

5.2.1 Une relation complexe mais nécessaire avec les institutions

Les communs et les processus de *commoning* développant une activité touristique sont confrontés aux institutions et manifestent deux craintes sous-jacentes : d'une part, l'institutionnalisation et d'autre part, l'instrumentalisation de leurs activités, voire de l'initiative elle-même. L'institutionnalisation s'inscrit plutôt dans la formalisation des activités (faire rentrer quelque chose d'informel ou de souple dans un cadre plus structuré, influencé par les normes extérieures) menant à une rigidification de certaines activités et à moins de liberté d'action. L'instrumentalisation décrit plutôt une utilisation (terme moins fort et connoté) ou une réappropriation des initiatives par d'autres acteurs du tourisme (institutionnels ou bien privés).

Institutionnalisation ou instrumentalisation des activités touristiques

Les communautés d'Hôtel du Nord et de Darwin ont des rapports différents aux institutions touristiques du fait de leur place respective dans l'offre touristique de la ville. Ainsi, Hôtel du Nord ne fait pas partie de l'office de tourisme de Marseille, contrairement à Darwin qui a adhéré à l'OT de Bordeaux. Cette différence a un impact majeur quant à la communication qui est faite autour des initiatives dans chacune des villes. Alors que Bordeaux promeut Darwin comme un incontournable, Hôtel du Nord n'est cité sur aucun site. Cela ne veut pas dire qu'Hôtel du Nord n'a pas de contact avec les institutions touristiques à Marseille. Lors d'une visite à l'OT de Marseille, des questions concernant des activités dans les quartiers Nord ont été posées et Hôtel du Nord a été rapidement cité par la personne à l'accueil. Mais, pour le moment, des liens plus forts n'ont pas été tissés.

Les activités touristiques développées par Darwin peuvent être considérées comme plus instituées et suivant des règles plus strictes qu'Hôtel du Nord. En effet, l'institutionnalisation des activités touristiques à Darwin se traduit par l'organisation de visites guidées officielles qui accueillent un plus large public. Ces visites, d'abord avec Com and Visit' puis avec l'OT de Bordeaux, montrent que l'initiative est entrée dans un modèle touristique plus classique et formalisé. Ainsi, les guides faisant les visites du site sont par exemple des guides officiels qui ont reçu une formation spécifique. Lors de la visite, ils portent un tour de cou attestant de leur titre et de leur statut. La visite est globalement uniforme.

Concernant l'utilisation de l'initiative par d'autres acteurs du tourisme (OT et guides indépendants), Darwin est bien plus concernée qu'Hôtel du Nord. Comme dit précédemment, beaucoup de guides indépendants ou de petits organismes profitent de faire visiter de manière payante le lieu qui est ouvert à tous gratuitement. L'argent généré par ces visites ne bénéficie pas directement à l'initiative, on peut alors parler d'une forme de récupération. En revanche, si les guides laissent du temps pour consommer, alors des bénéfices indirects peuvent être engendrés. Comme cela a été le cas lors de la visite en vélo présentée plus haut, grâce aux achats de quelques visiteurs. Sinon, on peut considérer ces acteurs comme des passagers clandestins qui bénéficient de la renommée et du cadre de Darwin sans y contribuer. Concernant l'OT de Bordeaux, il profite de l'aura et de la réputation de Darwin, largement mise en avant sur les plateformes. Il reverse tout de même une partie des bénéfices de ses visites à Darwin. L'initiative participe au renouvellement de l'image de Bordeaux, en lui donnant une teneur plus moderne et dynamique, ce qui bénéficie ensuite indirectement à la ville de manière plus générale. Ainsi, une personne de l'OT de Bordeaux argumente : « *On ne veut pas avoir que cette image de Bordeaux [...] le triangle d'or, le vieux Bordeaux, ce n'est pas que ça. C'est justement aussi Darwin, c'est le quartier des bassins à flot. C'est plein de nouvelles choses... il y a toute une dynamique, un nouvel esprit à Bordeaux que l'on souhaite valoriser. Et donc, il faut proposer des visites guidées de ces lieux, de ces sites et montrer justement qu'il n'y a pas que ça* »¹³³. Darwin risque donc une double utilisation : à la fois des acteurs du touristique (OT et structures touristiques, comme les guides) et de manière plus générale de la part de la Ville. L'initiative devient un objet de diversification de l'offre touristique de la ville, mais aussi des activités et des services proposés par la Ville.

Pour Hôtel du Nord, la structuration de l'offre touristique semble à première vue assez forte. Un visiteur paye pour un service touristique : une activité, une balade ou une nuitée. L'enveloppe de l'offre semble classique et conforme aux codes du tourisme et aux règles de ses institutions. Mais lorsque le visiteur regarde de plus près, il se rend vite compte que les membres d'Hôtel du Nord sortent de ces cadres classiques : l'accueil est variable en fonction de l'hôte, les réservations se font en direct – la plupart du temps après un contact téléphonique - les balades changent grandement en fonction du guide et des participants et elles ne sont que rarement refaites à l'identique. Une balade peut commencer avec un guide et finir avec plusieurs (qui ont pris le rôle de guide pendant un moment), parfois même des personnes extérieures à Hôtel du Nord qui n'étaient pas prévues initialement. Ainsi, la balade inclut dans la

¹³³ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

déambulation les aléas de la visite. Pendant le terrain, une scène a parfaitement illustré ces propos. Une balade (comptant déjà trois guides) est organisée par Hôtel du Nord et doit passer par le site de Foresta, où un certain nombre de projets sont développés. Lors de la déambulation, alors que les guides expliquent les activités développées, deux porteurs de projets viennent à notre rencontre. Après salutation générale et présentation des porteurs de projets par les guides d'Hôtel du Nord, ces derniers ont présenté leurs projets eux-mêmes. Ainsi, les visiteurs ont échangé directement avec les porteurs des projets rencontrés de manière inattendue. Cette rencontre imprévue a permis aux membres d'Hôtel du Nord de resserrer les liens avec ces porteurs de projets et d'apporter un élément de surprise, quelque chose en plus, qui marquera certainement les visiteurs. Cette scène explique pourquoi il est très rare d'avoir la même prestation deux fois de suite. Les codes du tourisme (la visite guidée, la figure du guide, etc.) sont utilisés mais ils sont « hackés » par la communauté d'Hôtel du Nord.

Quant à l'instrumentalisation des activités développées par Hôtel du Nord par d'autres structures, organismes ou institutions du secteur touristique, il ne semble pas encore y avoir de risques directs d'utilisation. En effet, les entretiens et les observations menées pendant l'enquête ne montrent, au moment de cette étude, pas d'intérêt d'utiliser les activités d'Hôtel du Nord, qui sont encore perçues comme marginales. Cependant, les entretiens dévoilent que dans la stratégie de diversification des activités touristiques de la ville, des synergies pourraient être développées avec Hôtel du Nord.

5.2.2 Tourisme : la gestion d'une image

« L'espace touristique, c'est avant tout une image » (Miossec, 1977, p. 55) écrivait déjà Miossec à la fin des années 1970. Cette image est produite par les touristes et par les acteurs du tourisme, puis elle est ensuite perçue par les résidents. Elle constitue donc une combinaison d'images, complexe et diffusée par les guides, les films, les livres et les touristes eux-mêmes (Miossec, 1977). Ainsi, « se donner une bonne image » ou plutôt « la bonne image » est aussi important pour les espaces (les régions, les villes) qui souhaitent développer leur compétitivité et leur attractivité (Cottet et al., 2015), que pour les initiatives.

Le tourisme comme moyen de diffusion des valeurs des initiatives

« Nous on faisait une visite où il était question d'amener les gens à se remettre en question sur leur pratique. C'était une visite active »¹³⁴. Cet extrait d'un entretien avec une personne qui s'occupait des visites guidées à Darwin avant que l'OT les reprennent, permet d'illustrer la volonté de transmettre autre chose que de simples connaissances. Dans ce cas, le tourisme peut être un outil de légitimation et de diffusion des valeurs et idéaux des initiatives. Lors d'un entretien avec un membre de Darwin, il explique la mise en place des visites : « on avait envie d'attirer du monde, que ça soit foisonnant et qu'on diffuse aussi nos idées »¹³⁵. Les initiatives se servent donc en partie du tourisme pour diffuser des messages et leur point de vue sur certains

¹³⁴ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2021)

¹³⁵ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

sujets qui les touchent ou dans lesquels elles sont engagées. Ainsi, le tourisme joue un rôle important dans la diffusion des récits qui sont produits.

Concernant Darwin, les observations et les discussions ont permis de montrer que les Bordelais alimentent et participent à la réputation touristique du lieu. Ils conseillent souvent à leurs visiteurs d'aller le découvrir ou en font eux-mêmes la visite. Lors d'un entretien un Bordelais explique : « *ce matin, ma femme recevait quelqu'un. Mais qu'est-ce que je peux faire comme activité aujourd'hui ? Je lui ai dit tu as qu'à aller à Darwin. Darwin c'est sympa, c'est à faire quand il fait beau comme ça* »¹³⁶. Ainsi, on voit souvent des Bordelais jouer les guides touristiques à Darwin en montrant les différents espaces du lieu à leurs amis ou leur famille venus leur rendre visite. Les résidents-guides conduisent leurs tours en faisant des commentaires sur les bâtiments et les activités dont ils ont connaissance. En effet, chacun a des savoirs plus ou moins étendus de Darwin, de son histoire et des activités qui y sont développées. Ainsi, les visiteurs posent parfois des questions auxquelles ils ne peuvent pas répondre, montrant la limite de leurs connaissances et marquant la limite de diffusion du récit touristique autour de l'initiative. Les détracteurs de Darwin jouent également un rôle dans la diffusion de la réputation touristique du site en questionnant, critiquant ou remettant en cause l'initiative. En effet, ces critiques sont diffusées et intriguent beaucoup de personnes qui, pour se faire leur propre opinion, viennent sur le site. Enfin, les darwiniens (les personnes qui travaillent sur le site, comme les coworkers ou les membres de l'équipe d'Évolution) diffusent et alimentent aussi la réputation touristique du lieu. Les observations ont montré que lorsque que des personnes viennent pour des rendez-vous d'affaires (avec des coworkers), le rendez-vous commence généralement par une visite rapide du lieu. Les darwiniens montrent quelques endroits et donnent des explications puis le groupe remonte vers les espaces de coworking ou commence à travailler sous la Halle Vortex (pour profiter des espaces extérieurs). Ces visites sont en générale plus détaillées et renseignées que celles réalisées par les guides résidents, car les personnes sont internes à l'initiative et savent davantage de choses.

La communauté de Darwin est fermement engagée dans le développement durable, comme le démontre les multiples aménagements sur le site (panneaux solaires, matériaux de récupération, choix des boutiques sur le site, etc.) et les actions menées comme le festival Climax. Ainsi, les visiteurs qui viennent sont exposés de différentes manières à cet engagement. Premièrement via le Magasin Général (le restaurant de Darwin) qui sert des repas bio, avec de nombreuses options végétariennes, et élaborés avec des produits locaux. Deuxièmement, la librairie de Darwin propose un grand choix d'ouvrages sur des thématiques comme le développement durable, la protection de la Nature, le (mieux-)vivre ensemble ou encore des livres écrits par des activistes pouvant être politisés (sociaux ou écologistes). Troisièmement, Veja et Patagonia ont une boutique sur le site et sont aussi le reflet d'une volonté de la part de l'initiative de promouvoir des marques engagées dans une mode plus respectueuse de l'environnement. Quatrièmement, les visiteurs sont exposés à certaines œuvres de street art qui alertent sur le changement climatique ou le respect des populations autochtones. Certaines œuvres représentent ainsi des figures actives dans ce combat comme le portrait de Raoni Metuktire dans la zone du lycée.

¹³⁶ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

Beaucoup de ces œuvres sont réalisées pendant le Festival Climax qui est aussi un espace-temps dédié aux défis environnementaux. Enfin, la présence de mobilier et de constructions en matériaux recyclés ou de seconde main permettent de montrer aux visiteurs l'engagement de l'initiative dans une démarche de réutilisation.

La communauté de Darwin porte également un autre combat depuis plusieurs années concernant sa place dans la ville et dans la nouvelle ZAC¹³⁷ Bastide Niel. Le récit de ce combat est transmis aux touristes lors des visites guidées. En effet, l'accès au fond du site est coupé par une grande barrière qui délimite les terrains occupés par Darwin et les terrains appartenant au promoteur. Lors de la visite guidée de Com and Visit', ce lieu symbolique constituait un arrêt permettant aux guides de faire un point sur les tensions entre les différents acteurs du territoire et Darwin. Lors d'une visite réalisée par Com and Visit' en 2021, à cet arrêt de nombreuses personnes ont posé des questions sur les relations entre l'aménageur, la ville de Bordeaux et Darwin, montrant l'intérêt des visiteurs pour ce sujet. Les nouvelles visites de l'OT de Bordeaux ne comportent pas forcément un arrêt à l'endroit de cette barrière, mais les tensions sont abordées pendant la visite.

Concernant Hôtel du Nord, l'initiative utilise elle aussi le tourisme pour diffuser ses valeurs. En effet, la communauté intègre ses multiples combats et engagements dans les balades organisées. Elle cherche à tisser des récits en reliant les différentes activités de la coopérative et de ses membres aux activités touristiques développées. Ainsi, des lieux clés sont intégrés à des balades existantes ou de nouvelles balades sont créées autour d'enjeux considérés comme importants pour la communauté. De cette façon, des lieux comme Foresta ou Miramar ont été intégrés ou mis au centre de nouvelles balades, pour sensibiliser les visiteurs à des enjeux comme la végétalisation, la propriété, l'occupation, la collaboration avec les habitants, la sécurité ou encore la qualité de vie dans les quartiers concernés.

Les engagements de la coopérative sont aussi véhiculés grâce aux discussions entre les hôtes et les « passagers ». En effet, les hôtes ont à cœur de faire découvrir et d'expliquer ce qu'est Hôtel du Nord et les valeurs qu'elle porte. Cela permet d'ouvrir des débats, d'amener les visiteurs à se questionner sur leurs pratiques touristiques, mais aussi de les sensibiliser aux enjeux du territoire local. Les produits vendus par Hôtel du Nord dans les chambres d'hôtes sont aussi un moyen d'ouvrir un dialogue sur certaines thématiques (comme l'architecture, l'art ou l'éducation populaire) et de montrer les liens de la coopérative avec d'autres acteurs du territoire (comme SCOP Ti ou la Savonnerie du Midi). Ainsi, les activités d'Hôtel du Nord et de ses membres infusent les activités touristiques de l'initiative. Les visiteurs sont directement ou indirectement sensibilisés aux idéaux et principes d'Hôtel du Nord. Le tourisme est donc un vecteur de diffusion fort dans les deux initiatives.

¹³⁷ Zone d'Aménagement Concerté

Moduler l'image de la ville : les communs comme reflet du territoire ?

À Marseille, comme à Bordeaux, les communautés d'Hôtel du Nord et de Darwin ont la volonté de changer l'image d'un territoire. Ainsi, la première initiative souhaite renouveler l'image des quartiers Nord, tandis que la seconde entend transformer celle de la rive droite bordelaise et plus précisément celle du quartier de la Bastide. Dans les deux cas, les contextes et les méthodes sont différents. À Darwin, venir de la rive droite et s'y être installé – un espace délaissé pendant de nombreuses années – est une fierté depuis le début du projet. Lors d'un entretien, un des membres de Darwin explique : « *moi je suis originaire de la rive droite de Bordeaux, ma famille est originaire de la rive droite. [...] C'est important de montrer que la rive droite a été oubliée, délaissée, stigmatisée par la rive gauche bourgeoise bordelaise. Je suis attaché à mes racines populaires et de la rive droite* ». Montrer, exploiter et mettre en valeur le potentiel de la rive droite, et de la caserne Niel, est une revendication affirmée et défendue. Cette démarche pourrait être comparée à celle des pionniers qui arrivent sur un territoire où tout semble à (re)construire. À Hôtel du Nord, l'approche consiste à lutter contre la forte stigmatisation des quartiers Nord, en créant et valorisant de nouveaux récits et imaginaires basés sur les histoires des quartiers et ceux qui y vivent. La volonté de changer l'image des quartiers passe par les récits.

Dans une étude publiée en 2015 par le PUCA, Darwin est décrite comme « une vitrine pour la ville et le projet d'écoquartier en gestation »¹³⁸. Et en effet, l'initiative permet à la ville de Bordeaux de montrer une autre facette plus moderne et innovante de la ville (pour le tourisme mais pas uniquement). Une grande partie du tourisme à Bordeaux se base sur le classement à l'UNESCO du centre-ville qui attire la majorité des touristes avec des visites de la vieille ville trois fois par jours¹³⁹. Mais, comme mentionné plus haut, l'office de tourisme et la ville portent une volonté de montrer le dynamisme de la ville et sa capacité à innover. C'est pour cela que l'OT développe de nouvelles visites en lien avec des nouveaux aménagements comme dans la zone des Bassins à flots ou en mettant en avant la nouvelle Cité du vin. Darwin illustre également ce Bordeaux moderne et dynamique, complétant l'offre en rentrant dans la stratégie bordelaise.

L'image et l'aura de Darwin lui permettent d'attirer de nombreuses personnes. Lors d'un entretien une personne raconte : « *Il y des gens qui viennent à Bordeaux [...] parce qu'ils ont entendu parler de Bordeaux via Darwin, et parce qu'ils ne sont pas intéressés par le vin, parce qu'ils cherchent autre chose, et [...] qu'ils ont entendu qu'à Bordeaux il y avait une dimension écoresponsable et qu'ils vont chercher un peu ça* »¹⁴⁰. Ainsi, Darwin attire des touristes, des résidents, mais aussi de nouvelles entreprises ou des entrepreneurs qui souhaitent s'y installer. En effet, lors de discussions avec des coworkers, certains disent qu'ils sont venus travailler spécifiquement à Darwin parce qu'ils aiment l'endroit et l'ambiance. Lors d'un entretien, un porteur de projet installé à Darwin explique : « *Pour moi, Darwin, c'est un endroit qui avait du sens vraiment, parce que ça correspondait à la vision que j'avais. Parce que je voulais faire*

¹³⁸ <https://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/monographie-darwin-projets-negociés.pdf>, consulté le 25/03/2024

¹³⁹ Entretien réalisé sur le terrain (2022)

¹⁴⁰ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2021)

que du bio aussi. Et pour avoir un endroit central, parce que je fais pas mal d'ateliers. Voilà pour avoir tout ça, et pas mal de visibilité, et un environnement qui va bien autour parce que du coup, ça s'inscrit dans un environnement global et ce qui est bien »¹⁴¹. Pendant un autre entretien, une ancienne coworkeuse explique : « il y avait en fait une vraie énergie du lieu qui était très propice à toujours remettre en question son projet, ici on va croiser des gens qui partagent les mêmes valeurs, qui sont sur des projets qu'ils vont devoir défendre et se battre car ils sont sur des sujets de niche, ou des sujets émergents, et qu'ici on va avoir cette énergie collective qui fait qu'on va dépasser ses limites, qu'on va se motiver les uns les autres »¹⁴². Ainsi, la majorité des entrepreneurs et des entreprises adhèrent aux principes prônés par l'initiative (comme l'ouverture et la collaboration) et souhaitent faire partie de cette aventure expérimentale et évolutive. Lors de l'organisation d'évènements comme le festival Climax, de nombreux bénévoles expliquaient que c'était une belle expérience et opportunité de travailler à Darwin. Certains avaient l'espoir d'établir des contacts pour pouvoir être embauchés par la suite, tandis que d'autres utilisaient ce qu'ils avaient appris ailleurs (dans des associations ou dans leurs activités professionnelles). Ainsi, certains bénévoles ne venaient pas de Bordeaux et venaient spécifiquement d'autres villes pour participer à la préparation du festival. Darwin accueille également un grand nombre de manifestations, dont certaines sont organisées par des personnalités politiques de tous bords qui viennent faire des lancements de campagne ou autres évènements sur le site. Lors d'un entretien une personne explique : « tous les élus lancent leur campagne électorale à Darwin, de tous bords »¹⁴³. Cela leur permet de bénéficier de l'image de Darwin.

Dans le cas d'Hôtel du Nord, donner accès à la diversité des perceptions, des histoires, des subjectivités des quartiers Nord est primordiale. Cette diffusion passe par le tourisme, les échanges avec les visiteurs, mais aussi par la production de documents qui viennent alimenter le récit, ajouter à l'existant et garder une trace des actions passées. Ces documents sont produits par des artistes, des acteurs locaux ou des habitants, en collaboration avec certains membres d'Hôtel du Nord. Ces œuvres sont par la suite distribuées, montrées, ou encore vendues. Elles représentent une vision des quartiers. Elles permettent de garder une trace et servir de support de diffusion des histoires auxquelles les membres d'Hôtel du Nord participent. C'est par exemple le cas d'affiches et de cartes postales intitulées « Bel Vedere » réalisées par l'artiste Stéphanie Nava venue en résidence dans plusieurs chambres d'Hôtel du Nord en 2013. Ces œuvres sont désormais vendues par les membres de la coopérative¹⁴⁴. En plus de cette production matérielle, Hôtel du Nord, grâce à ses balades, produit également des récits immatériels, dont la trace est uniquement dans les esprits et les souvenirs des visiteurs. Cette superposition d'imaginaire donne une autre image du territoire permettant d'influencer les visiteurs.

Concernant les institutions (et les élus plus particulièrement), la volonté d'un changement d'image du territoire est également présente sous plusieurs aspects parfois. Ainsi, à Bordeaux,

¹⁴¹ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

¹⁴² Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

¹⁴³ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

¹⁴⁴ <https://lesoiseauxdepassage.coop/creations/939-cartes-postales-bel-vedere/>, consulté le 23/01/2024

l'enjeu pour la ville est de reconnecter la rive droite à la rive gauche et de changer l'image de la rive droite. Pour cela, la Ville a mis en place depuis plusieurs années (voir plusieurs dizaines d'années) un plan de « reconquête » de la rive droite qui passe par une urbanisation et une redynamisation de cet espace¹⁴⁵. À l'époque ce projet s'inscrit dans le projet plus ambitieux des 3B : Bastide, Belcier (aujourd'hui Euratlantique) et Bacalan (aujourd'hui Bassin à flot). En s'installant sur la rive droite Darwin participe d'une certaine manière à cette reconquête en proposant un cadre singulier et des services à l'époque uniques à Bordeaux (comme l'espace de coworking). Du côté des institutions touristiques, Darwin permet de renouveler l'image de la ville en montrant une image plus moderne et dynamique. À Marseille, les institutions ne s'approprient pas encore Hôtel du Nord comme un outil pour changer l'image du territoire. L'initiative reste globalement à la marge en matière de diffusion touristique.

Cette partie expose les relations entre les initiatives et les acteurs touristiques à Marseille et à Bordeaux. Elle montre qu'il existe des dynamiques d'utilisation des initiatives de la part des institutions locales pour changer l'image ou renouveler l'imaginaire touristique d'un quartier ou d'une ville. La volonté de changer l'image d'un espace anime Hôtel du Nord et Darwin, leur donnant une force et surtout créant un lien fort entre les communautés et le territoire. En effet, l'ancrage dans le territoire des deux initiatives passe aussi par cette volonté de promouvoir une certaine vision du territoire et par la fierté prônée par les deux initiatives de faire partie de quartiers délaissés et marginalisés.

5.3- Hôtel du Nord et Darwin : des interactions contrastées avec le tourisme

Dans cette partie est analysée la relation qu'Hôtel du Nord et Darwin entretiennent avec le tourisme. La typologie des interactions entre les communs et le tourisme (déjà amplement développée) est utilisée comme outil pour analyser Hôtel du Nord et Darwin et révèle des trajectoires contrastées. La Figure 48 rappelle la typologie et les interactions qui sont proposées : **la protection, la création, la résistance et la transformation**.

Figure 48 - Les diverses interactions entre les communs et le tourisme

	Volonté initiale d'un développement touristique	Indifférence initiale pour développer du tourisme
Dynamique de lutte dominante	Protection ↓ ↑	Résistance ↓ ↑
Dynamique de lutte marginale	Création Hôtel du Nord ↓ ↑	Transformation Darwin ↓ ↑

Source : Canevet et Kebir (2019)¹⁴⁶

¹⁴⁵ Entretien réalisé sur le terrain (2022)

¹⁴⁶ En cours de publication : « *Fighting against, for or developing tourism Towards a typology of relations between new commons and tourism* » (Canevet et Kebir, 2019)

5.3.1 Hôtel du Nord, un commun animé par une dynamique de création

Rappel : La création naît lorsqu'il y a une volonté initiale de développer une activité touristique mais que la dynamique de lutte est marginale. Dans cette dynamique une communauté se mobilise pour créer une nouvelle offre touristique. La dynamique de lutte n'est pas totalement absente de la démarche de la communauté, mais elle reste à la marge. Elle peut, par exemple, prendre la forme d'un point de vue critique sur certaines formes de tourisme. Hôtel du Nord rentre dans cette catégorie.

Cette catégorie regroupe les communs qui, dès leur création, choisissent d'intégrer le tourisme dans leur modèle de développement. Ils créent une nouvelle offre touristique en se basant ici sur les ressources locales. Ces initiatives peuvent développer une approche critique du tourisme en restant à la marge ou en développant une forme de tourisme de niche. Hôtel du Nord fait partie de cette catégorie de relation au tourisme. Il s'agit bien d'un commun animé par une dynamique de création puisque les membres de l'initiative ont mis en place une nouvelle offre sur un territoire qui n'est pas considéré comme touristique : les balades et chambres d'hôtes dans les quartiers Nord de Marseille. Hôtel du Nord prône une certaine forme de tourisme et porte un regard critique sur ses propres pratiques touristiques. Ainsi, il y a une remise en question permanente des pratiques de la communauté qui permet aux membres de discuter des prochaines directions communes à prendre.

Le tourisme chez Hôtel du Nord : hier et aujourd'hui

À Hôtel du Nord, la gouvernance mise en place permet de garder un certain dynamisme dans l'offre touristique qui s'appuie sur une démarche réflexive continue. En effet, les assemblées générales annuelles, ainsi que les réunions régulières des « groupes de travail » thématiques, comme ceux dédiés aux balades ou ceux regroupant les gestionnaires de chambres d'hôtes, permettent d'ouvrir le débat et confronter les différentes visions au sein de la coopérative. Ces questionnements collectifs définissent la direction commune prise par la coopérative, en fixant de nouveaux objectifs ainsi que les missions pour y parvenir. C'est grâce à cette gouvernance collective que les activités et les pratiques des membres ont évolué dans le temps. Par exemple, au début de l'initiative beaucoup de balades étaient organisées dans les cités des quartiers Nord en collaboration avec des habitants. Puis avec le temps les balades se sont détachées de ces objets pour se concentrer sur d'autres (comme Foresta ou bien Miramar), bien que ces habitats sociaux soient toujours présents en toile de fond. En effet, la forme des bâtiments (grandes constructions souvent hautes), leur forte concentration dans les quartiers Nord ainsi que les enjeux sociaux qui entourent ces espaces marquent encore les thématiques de certaines balades. Les balades changent à travers le temps en fonction de plusieurs facteurs. Premièrement, en fonction de l'évolution des membres de la communauté, qui viennent ajouter des nouveaux savoirs et centres d'intérêts. Ainsi, un sociétaire intéressé par l'architecture pourra proposer une balade sur cette thématique. Deuxièmement, les balades évoluent en fonction des opportunités et des transformations du territoire. Ainsi, lorsque la mobilisation de Miramar a commencé, l'idée d'intégrer le site dans une balade a rapidement émergé. Enfin, les balades évoluent également en fonction des besoins des clients. En effet, les commandes réalisées par certains

clients poussent les membres à faire des balades « sur mesure » et ainsi élargir le catalogue des offres. Les besoins peuvent aussi être entendus comme un moyen de souligner et faire connaître certaines luttes à des moments précis, comme cela a également été le cas à Miramar.

L'accueil chez l'habitant à Hôtel du Nord a lui aussi évolué dans le temps. La présentation et la mise en valeur sur le site, des chambres et des hôtes, sont passées d'une dynamique d'homogénéisation à une forme plus originale et singulière. En effet, lors d'une réunion de travail, un membre observe, au sein d'Hôtel du Nord, une tendance vers une généralisation des « chambres blanches » (Wanner, 2022)¹⁴⁷. Cette conformité aux codes du tourisme moderne (de sobriété, de confort, d'hygiène, etc.) s'observait également dans la description des chambres. À la suite de cette remarque, un travail de réflexion collective a été engagé pour travailler sur une singularisation des présentations des hôtes. Plusieurs hôtes ont enregistré des messages audios pour se présenter ou parler de leur maison. Dans l'un des audios, présentant la chambre Ose Iris, on commence par entendre les oiseaux chanter, l'hôte prend ensuite la parole « *Amis passagers, bonjour...* »¹⁴⁸. Il décrit la vue de sa terrasse, la mer et la ville lors d'un levé de soleil sur la baie de Marseille. L'hôte invite le passager à se joindre à eux dans leur « *maison d'hôte familiale* »¹⁴⁸ localisée dans le quartier de l'Estaque. Pour compléter les descriptions de nombreux hôtes ont mis des images (des livres d'or ou des tableaux d'artistes par exemple) ou encore des dessins. Ainsi, lorsque l'on se rend sur la page de présentation de la chambre Ose Iris, la première image est un tableau de Paul Cézanne représentant au premier plan l'Estaque, puis la mer et enfin Marseille et ses calanques. La photo de profil représente un dessin coloré. Les efforts de différenciation qui sont faits permettent de mettre l'accent sur les différentes personnalités des hôtes, de laisser libre court à leur créativité et de se différencier davantage des offres plus classiques. Ainsi, les visiteurs comprennent un peu mieux chez qui ils vont résider et les différentes expériences qu'ils pourront vivre.

Hôtel du Nord se démarque également sur un point spécifique qui est la réservation. Un visiteur ne peut pas faire la réservation directement sur le site internet, il doit soit le faire par courriel, soit par téléphone (souvent après un contact par mail, un contact téléphonique est fixé). Cette méthode s'oppose aux réservations automatiques de logement qui sont généralement mises en place par d'autres plateformes. Il y a donc forcément un contact direct avec l'hôte. Cela permet de discuter avec le futur visiteur et de présenter le concept d'Hôtel du Nord (pour éviter tout malentendu) ou de s'assurer que la chambre convient à ses besoins (si ce n'est pas le cas, les hôtes peuvent recommander d'autres hôtes). Comme les membres de la communauté d'Hôtel du Nord accueillent les passagers chez eux, cela leur permet aussi d'avoir un premier contact avant de s'engager à les recevoir.

¹⁴⁷ Wanner (2022) revient sur ce concept, présenté en 1900 par le Touring-Club France, désignant une chambre répondant à un certain nombre de critères de confort et d'hygiène, bien souvent dominée par la couleur blanche (sobriété) et destinée à devenir un modèle facilement répliquable.

¹⁴⁸ <https://lesoiseauxdepassage.coop/accomodations/17-ose-iris-des-chambres-d-hotes-chez-l-habitant-a-l-estaque/>, consulté le 24/01/2024

Vers un changement de dynamique face au tourisme ?

La typologie présentée plus haut (Figure 48) montre la dynamique initiale entre un commun et le tourisme. Les flèches montrent qu'elle peut évoluer dans le temps. Ainsi, Hôtel du Nord est toujours dominée par une dynamique de création. Mais, on peut émettre l'hypothèse que l'initiative est également animée par une dynamique de protection vis-à-vis du patrimoine passé et présent. Ainsi, la mise en valeur touristique du patrimoine permet une forme de sensibilisation ayant pour but de le protéger, et de pointer du doigt certains enjeux aux touristes.

Cette dynamique de protection semble étroitement liée aux engagements des membres d'Hôtel du Nord. En effet, ces derniers participent à des activités engagées dans la protection de l'environnement ou de certains espaces, comme Miramar. On peut alors se demander si Hôtel du Nord ne tend pas vers un changement de dynamique de l'initiative elle-même ? Pas forcément face au tourisme, mais au positionnement par rapport aux autres activités plus engagées de ses membres. Ce changement de dynamique, vers un engagement plus assumé et régulier, impacte indirectement les activités touristiques d'Hôtel du Nord, qui deviennent elles aussi plus engagées. Par exemple, lorsqu'un visiteur réside chez un hôte, il peut être amené à participer à une balade intégrant une visite du site de Miramar ou être invité à participer un événement sur place (réunion, pique-nique, etc.). Il sera donc sensibilisé à la cause de cette mobilisation et participera en quelque sorte à la diffusion du récit de la lutte menée pour ce site.

5.3.2 Darwin, la dynamique de transformation au sein d'un processus de *commoning*

Rappel : La transformation naît lorsqu'il y a une indifférence initiale à développer du tourisme et une dynamique de lutte marginale. Ainsi, dans cette dynamique, l'activité touristique qui s'est développée, sans avoir été prévue initialement, est acceptée par la communauté. On a donc une transformation d'un objet initialement non touristique à un objet où des activités touristiques ont été développées. Darwin rentre dans cette catégorie.

Cette catégorie regroupe les initiatives qui n'ont pas, initialement, de lien au tourisme. Elles se développent et évoluent sans que le développement d'activités touristiques soit un objectif. Mais, le tourisme « rattrape » en quelque sorte ces initiatives qui deviennent attractives pour les touristes, qu'elles le veuillent ou non. Ainsi, elles doivent composer avec cette attractivité. Certaines peuvent considérer cela comme une opportunité et la développer (ce que font les initiatives s'inscrivant dans une logique de transformation). D'autres peuvent au contraire vouloir prendre de la distance par rapport à ce tourisme et le freiner, voire tenter de sortir du circuit touristique (ce que font les initiatives s'inscrivant dans une logique de résistance). Darwin s'inscrit dans la première catégorie et illustre donc une dynamique de transformation. N'étant pas destinée à devenir une attraction touristique au commencement du projet, l'initiative est pourtant devenue un objet touristique « incontournable »¹⁴⁹ à Bordeaux. Bien qu'une méfiance soit présente à l'égard du tourisme, il est permis sur le site. Des visites guidées

¹⁴⁹ <https://www.bordeaux-tourisme.com/ville-patrimoine/incontournables-bordeaux>, consulté le 24/01/2024

« officielles » sont même organisées en lien avec l'office de tourisme de la ville depuis 2021 ; jusqu'en 2019, c'est l'entreprise Com and Visit' qui organise des visites guidées. L'entreprise organisait des visites de sites industriels et d'entreprises difficilement accessibles au public de manière individuelle ; Darwin faisait partie de leur catalogue. Bien que Darwin soit un site touristique, les observations, les discussions et les entretiens n'ont pour le moment pas montré que des adaptations ont été faites pour accueillir des touristes. Bien que l'idée de la traduction (en anglais) de la carte du Magasin Général ait été émise récemment¹⁵⁰ mais pas encore appliquée.

Adaptation au tourisme à Darwin : hier et aujourd'hui

Lors d'un entretien un des membres de Darwin explique : « *on n'a jamais imaginé au démarrage de notre aventure faire un lieu pour les touristes* », il poursuit « *on a fait un lieu de vie, pour nous et le quartier et ça a plu. Et c'est quelque chose qui correspond à des attentes aussi des touristes mais pas que... Parce qu'il y en a plein des touristes qui viennent ici. On va avoir des touristes chinois, américains, japonais, donc culturellement éloignés de nous, mais qui viennent quand même parce qu'on est référencé dans des tours. On va aussi avoir des touristes qui viennent de Brive la Gaillarde, Angoulême [...]. Ils viennent essentiellement le dimanche ou le samedi. Vous allez avoir les touristes de délégation, donc du tourisme dit d'affaires. [...] Vous allez avoir des touristes skateurs, qui viennent presque en pèlerinage, vous avez des touristes grapheurs* »¹⁵¹. Cette citation montre la surprise d'un des membres de voir Darwin devenir un lieu touristique et la diversité des touristes qui viennent visiter le site (tourisme locale, d'affaires, conventionnel). Lors d'un autre entretien un membre de Darwin raconte : « *Quand on a été vraiment en pleine activité, en rythme de croisière, bah il y avait notre resto, il y avait nos fêtes et les Chantiers de la Garonne, il y avait notre bière, il y avait des événements, il y avait toute la dimension associative. Tout ça, ça attirait... ça a été de plus en plus mis en avant dans Le Petit Futé, dans Le Guide du Routard, dans le Lonely Planet, dans des émissions télé. On a eu plusieurs émissions télé* ». Ainsi, Darwin a été saisi dans cette dynamique de transformation (en objet touristique), qui a pris beaucoup d'ampleur. D'ailleurs, Darwin a finalement décidé d'adhérer à l'office de tourisme de la ville de Bordeaux, il y a plusieurs années. Elle apparaît ainsi sur le site de l'office aux côtés des autres attractions touristiques de la ville.

Au commencement de Darwin de nombreuses personnes s'intéressent à l'initiative (des élus, des architectes, des écoles et d'autres communautés) et demandent à faire des visites guidées. Elles étaient alors faites par les membres de Darwin. Cela demandait beaucoup de temps et d'organisation aux membres de l'initiative. Un des membres explique qu'il avait fini par se lasser des visites car il y avait : « *énormément de délégations, d'urbanistes, d'aménageurs, d'acteurs culturels, de clubs d'entreprises, d'architectes [...]. C'est une forme de tourisme industriel* »¹⁵². Avec le développement de l'initiative, de nouvelles structures se sont installées dans les espaces de coworking, dont une spécialisée dans les visites

¹⁵⁰ Carnet de terrain (2022)

¹⁵¹ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

¹⁵² Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

guidées d'entreprises et de sites industriels pour les particuliers : Com and Visit'. Ainsi, cette société a pendant plusieurs années, organisé des visites guidées de Darwin pour le grand public, pour déléster les membres de cette tâche. Le but de Com and Visit' est de montrer aux visiteurs l'envers du décor ainsi que toute la diversité des activités présentes sur le site ainsi que le concept général. La visite permettait donc de répondre à un grand nombre de questions spécifiques (comme le modèle économique ou la gestion du site) et de dissiper certains préjugés en expliquant le concept dans sa totalité et toute sa complexité. Cette entreprise était hébergée au sein de l'espace de coworking de Darwin. Lors d'un entretien avec une porteuse de projet elle explique : « *c'est vrai que commencer en ayant Darwin c'était une chance, car les autres [visites] étaient moins connues que Darwin, donc la notoriété de Darwin a été un vrai tremplin* ». En effet, lorsqu'un visiteur se rendait sur le site de l'office du tourisme pour réserver une visite guidée, il était redirigé sur le site de l'entreprise. Malheureusement, Com and Visit' a arrêté (pour de multiples raisons) ses activités en janvier 2021, laissant un « manque » dans l'organisation et la réalisation des visites guidées sur le site. La visite guidée était à un tarif de 8,33 euros et à chaque visite guidée un euro était reversé au Fond de dotation de Darwin.

Les visites guidées de Darwin ont repris à l'été 2021 et sont désormais effectuées par l'OT de Bordeaux. Des guides internes ou mandatés par l'OT ont été formés par les membres de Darwin pour réaliser les visites. Pendant la basse saison touristique, il n'y a qu'une visite par mois, à partir d'avril et pendant la haute saison touristique il y environ deux visites par mois. Le prix (plein tarif) est indiqué à 12 euros par personne et 10% des bénéfices sont reversés à Darwin. Il y a également des tarifs réduits pour les enfants. Ainsi, en 2021 (sur six mois de visites) le montant reversé à Darwin était de 165 euros, représentant un chiffre d'affaires pour l'OT de 1650 euros. En 2022 (sur environ huit mois de visites) l'OT a compté 126 participants et un chiffre d'affaires de 1422 euros. Les groupes pour les visites sont généralement ouverts à 20 personnes, mais « *il y a toujours de la place* »¹⁵³. Ainsi, entre juillet 2021 et septembre 2022, 341 personnes sont passées par l'OT pour une visite guidée de Darwin dont une écrasante majorité de Français et presque 50% de Girondins¹⁵⁴. Les visites sont généralement organisées le samedi pour ne pas déranger les personnes qui travaillent dans les espaces de coworking (qui sont inclus dans la visite). En plus de l'organisation des visites guidées, l'OT reçoit beaucoup de demandes pour des groupes (environ une fois par semaine), qui sont ensuite redirigées directement à Darwin (qui demande souvent un guide à l'OT pour faire la visite, mais qui est organisée à part). Pour l'OT de Bordeaux cette visite n'est pas rentable mais elle est importante pour montrer la diversité des activités à Bordeaux et pour participer à renouveler son image touristique. Ainsi, un membre de l'OT explique : « *parce que nous on regarde au global, sur tout le programme de visites guidées donc, si on est un peu perdant là-dessus... On ne va pas se dire, il faut qu'on arrête parce que justement Darwin, c'est important, il faut le valoriser. On maintient* »¹⁵⁵.

Malgré cette adaptation au tourisme, les membres de la communauté restent méfiants et prudents vis-à-vis du tourisme. Lors d'un entretien, un des membres met en garde : « *la*

¹⁵³ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

¹⁵⁴ Ces chiffres sont tirés d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

¹⁵⁵ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

question du tourisme, c'est quelque chose qui est à manier avec subtilité », il ajoute se méfier du tourisme : « *parce que je pense que le tourisme c'est le début de la perversion souvent pour les villes [...]. Et [...] c'est quelque chose qui peut nous faire perdre raison, perdre le cap presque, par moment* »¹⁵⁶. Le tourisme et l'attention médiatique peuvent avoir des effets positifs et négatifs, comme le mentionne un membre de Darwin : « *donc fatalement, la loupe médiatique, ça donne envie [...] à des touristes de faire un tour. [...] On était satisfait, on était même fier. Et puis après, est ce que ça a eu des effets de bord...sans doute un peu... ça fait un peu la vitrine où on passe, où on ne vit pas vraiment d'expérience, où on prend des photos et on se casse. C'est pas exactement l'expérience qu'on attend de Darwin de faire vivre aux gens. Mais bon, c'est un effet collatéral, qui a ses avantages et inconvénients* »¹⁵⁷. C'est aussi pour lutter contre cela que le système des visites à Darwin a commencé.

Enfin, les effets négatifs (ou la peur des effets négatifs du tourisme) ont également eu un impact sur la mise en place de futurs projets à Darwin. Ainsi, les membres de Darwin avaient pour ambition d'ouvrir : « *un hôtel un peu entre auberge de jeunesse, hôtel et appart* »¹⁵⁸. Mais depuis la crise du Covid, les ambitions sont revues à la baisse ou redirigées vers d'autres projets, ce qui est « *plus sage* »¹⁵⁹. Cette citation montre que les membres de Darwin sont frileux à l'idée de développer plus d'activités en lien avec le tourisme.

Vers un changement de dynamique de l'initiative ?

Darwin pourrait-elle entrer dans une dynamique de résistance par rapport au tourisme ? C'est une hypothèse qui n'est pas à exclure. En effet, l'organisation du site n'est pas prévue pour accueillir un grand nombre de visiteurs, hors des événements organisés. Lorsque les visiteurs entrent à Darwin ils ne sont pas guidés et peu d'indications sont présentes sur le site. Les visiteurs sont en quelque sorte livrés à eux-mêmes. Il y a donc une multifonctionnalité des espaces qui sont à la fois des espaces de loisirs, de travail, de manutention, de sport, ou encore de détente sans forcément avoir de frontières claires. Ainsi, les visiteurs se baladent souvent sur tout le site, en faisant attention ni aux activités en cours ni aux personnes en train de travailler. Lors d'une visite guidée de l'OT de Bordeaux réalisée à l'été 2022, le groupe de visiteurs accompagnés du guide s'est fait interpeler alors qu'il allait rentrer dans les espaces de coworking. Le guide a dû montrer son badge pour continuer la visite, sans oser vraiment rentrer dans les espaces de coworking après cette altercation. En effet, ces espaces sont normalement réservés aux locataires (coworkers) et comme ce sont des espaces de travail, ils sont accessibles uniquement avec un badge. Cet exemple montre l'apparition de tensions relatives à l'accès de certaines parties du site. Cela est appuyé par le panneau qui interdit l'accès au public de l'échafaudage menant à ces mêmes espaces de coworking. Quelques années auparavant, il n'y avait peu voire pas d'indications. En effet, lors de la première visite de Darwin en 2021, le panneau interdisant l'accès à l'échafaudage n'était par exemple pas présent.

¹⁵⁶ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

¹⁵⁷ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

¹⁵⁸ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

¹⁵⁹ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

Ces tensions sont aussi palpables lorsque les visiteurs entrent sous les halles alors que des personnes sont en train de travailler. Les travailleurs peuvent demander gentiment aux visiteurs de ne pas passer sous la halle mais certains ne prennent pas en considération les demandes ou ne comprennent pas que leur présence puisse déranger. Tant que des interdictions formelles ou des barrières ne sont pas mises en place, certains visiteurs continueront de déambuler où ils veulent. Pendant la préparation du Festival Climax, les bénévoles travaillaient sous une des halles. À plusieurs reprises, des visiteurs sont entrés sous la halle allant à l'encontre des demandes du personnel. Ces altercations isolées pourraient être amenées à se multiplier si le site accueille de plus en plus de visiteurs, tout en maintenant l'ouverture et la multifonctionnalité des espaces.

Des tensions pourraient également apparaître en raison des nombreuses visites guidées, plus ou moins officielles, qui se déroulent tous les jours sur le site. Les visiteurs font des tours à vélo, en trottinettes ou en Rosalie dans des groupes pouvant aller jusqu'à 15 ou 20 personnes. Pour le moment peu de tensions sont apparues mais la densification de ces activités touristiques « hors cadre » pourrait en amener.

Enfin, un défi que devra certainement relever Darwin en matière d'organisation, touchant les activités touristiques, est en lien avec l'aménagement urbanistique de la ZAC. En effet, les différents acteurs se questionnent au sujet de l'ouverture complète du site, autrement dit la destruction du mur d'enceinte permettant de fermer la caserne, et donc Darwin. Si le site venait à s'ouvrir, paradoxalement, plus d'espaces seront fermés pour des questions de sécurité, les rendant moins accessibles. L'ambiance créée par le mur d'enceinte évoluera et peut-être que le site perdra une partie de son attrait pour les visiteurs. Le questionnement que ces derniers arguments ouvrent semble alors être le suivant : Darwin passera-t-il dans une dynamique de résistance si la pression touristique augmente ?

La typologie présentée ci-dessus met en exergue les différentes relations entre le tourisme et les communs et processus de *commoning*, ainsi que leur évolution dans le temps. Ainsi, Hôtel du Nord se base, dès l'origine du projet, sur le tourisme pour se développer, alors que Darwin a développé un « volet » touristique ou plutôt est devenu un objet touristique après le début du projet. La typologie permet également de mettre en avant un fait remarquable. Bien qu'Hôtel du Nord ait commencé des activités touristiques avant Darwin et qu'une grande partie de leur modèle économique soit basé sur le tourisme, l'initiative est bien moins utilisée ou promue par la ville et les autres acteurs du tourisme de la région. Elle accueille également moins de visiteurs que Darwin. Cela peut être expliqué par deux facteurs principaux. D'une part, la nature du service touristique n'est pas la même. Alors qu'Hôtel du Nord propose des balades et des nuitées chez l'habitant (entre autres), Darwin propose plutôt des loisirs et de la restauration. L'engagement temporel, social et économique n'est donc pas le même. En effet, un touriste peut aller gratuitement à Darwin, y passer seulement quelques dizaines de minutes et repartir sans avoir parlé à personne. Un touriste qui fait une balade avec Hôtel du Nord doit s'inscrire et payer (même si le prix est symbolique), il est mobilisé sur la durée de la balade (environ deux heures) et sera certainement invité à partager une expérience ou poser des questions. Dans le cas où une personne passe une ou plusieurs nuitées chez un hôte d'Hôtel du Nord, il devra payer

pour la chambre, prendre du temps (potentiellement des vacances) et il sera en contact direct avec l'hôte, donc engagé (socialement) dans un échange. D'autre part, le modèle touristique et le développement de l'initiative sont différents. En effet, Hôtel du Nord s'inscrit plutôt dans un tourisme de niche (avec peu de visiteurs et une attractivité touristique modérée), Darwin est aujourd'hui entré dans un modèle touristique plus conventionnel (illustré par les liens avec l'OT de Bordeaux et la visite guidée et sa forte attractivité touristique). Malgré cette tendance, la visite de Darwin peut tout de même être considérée comme une offre alternative, en comparaison avec d'autres sites touristiques de la ville de Bordeaux (comme la Grosse Cloche ou le monument aux Girondins). Cette différence entre les deux initiatives illustre qu'un développement originel de l'activité touristique n'entraîne pas forcément une plus grande attractivité touristique ou utilisation par les institutions touristiques de la ville.

5.4- Tourisme alternatif et innovations : défis et opportunités

De plus en plus d'initiatives se réclamant des communs attirent des visiteurs pour leur localisation singulière, leurs activités originales ou leurs valeurs et leurs idéaux. Ces initiatives n'attirent pas tous les types de touristes, mais ceux qui souhaitent sortir des sentiers battus et s'approcher d'une expérience plus authentique. Les communs pourraient alors constituer une forme d'innovation dans le domaine du tourisme et participer à développer une nouvelle forme de tourisme, plus engagée et conscientisante. Cette partie explore cette hypothèse grâce à plusieurs grilles d'analyse qui montrent que la force disruptive des communs peut permettre de développer leur capacité d'innovation. Autrement dit que leur capacité à s'inscrire dans les marges du tourisme et à proposer des idées alternatives favorisent l'émergence de milieux innovants.

5.4.1 Les communs : des producteurs d'offres touristiques de niche

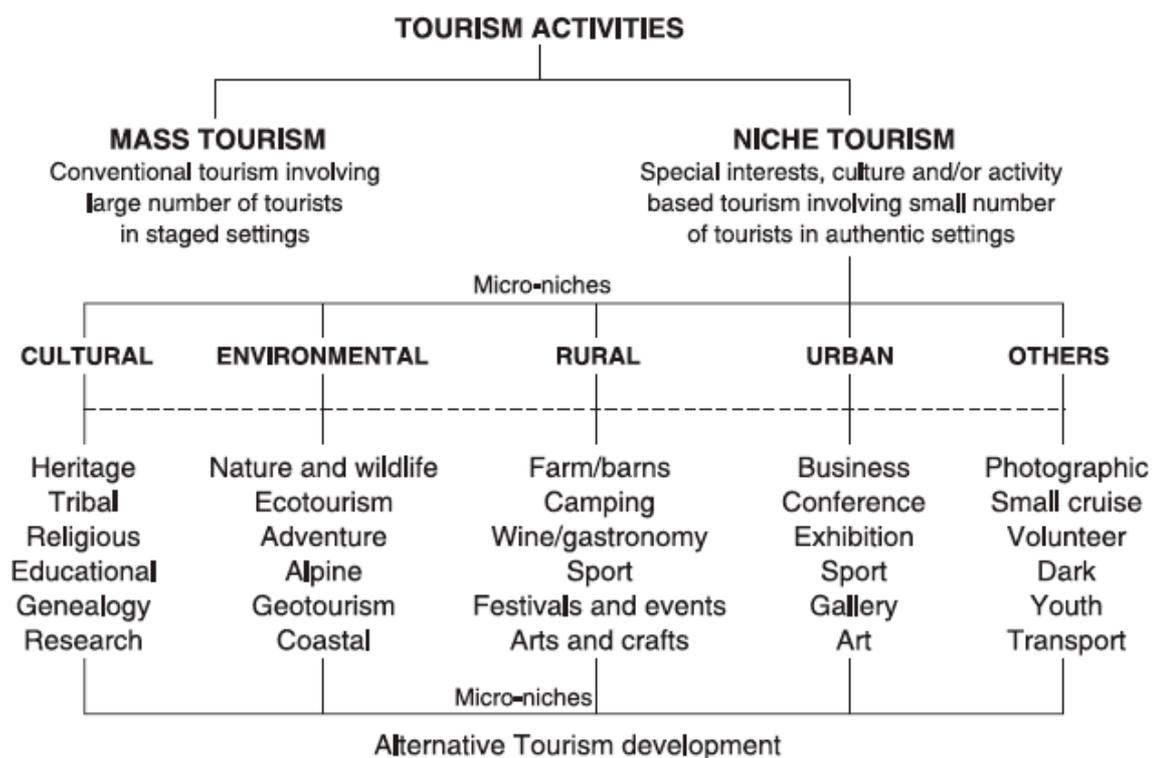
Le tourisme alternatif, une niche pour les communs

Le développement du tourisme et la volonté toujours plus grande de vivre des expériences authentiques, conduit de plus en plus de touristes hors des sentiers battus (Novelli et al., 2022). Pour cela, ils s'orientent vers un tourisme dit « alternatif ». Novelli (2005) définit le tourisme alternatif comme un terme générique qui regroupe une grande variété de forme de tourisme de niche. Au début des années 2000, ce tourisme a connu un fort développement et a donné lieu à de nombreuses études. Critiqué et critiquable, il est souvent considéré comme une alternative durable aux formes plus classiques de tourisme de masse (Novelli, 2005; Novelli et al., 2022). Bien que la définition du tourisme alternatif donné par Novelli (2005) semble peu précise, elle a l'avantage de donner une structure, tout en étant évolutive dans le temps. En effet, alors que certaines formes de tourisme deviendront peut-être plus conventionnelles et sortiront du spectre du tourisme alternatif, d'autres formes apparaîtront pour les remplacer. En plus, cette définition introduit une notion intéressante et centrale dans la conception du tourisme alternatif : celle de tourisme de niche.

Selon Novelli et Robinson (2005), le tourisme alternatif se développe grâce à de « micro-niches » touristiques telles que l'écotourisme, le tourisme d'art, l'œnotourisme ou encore le tourisme patrimonial (Figure 49) (Novelli & Robinson, 2005). À ce titre, il se centre sur des intérêts spécifiques et des activités impliquant un nombre restreint de touristes dans un environnement authentique (Novelli & Robinson, 2005). Il peut permettre la mise en place d'un contrôle local mené par les résidents qui développent des produits touristiques en utilisant les savoirs locaux et traditionnels, ainsi que leur réseau (Novelli et al., 2022). Novelli et Robinson (2005) définissent le tourisme de niche selon trois approches :

- La première est **géographique et démographique**, elle se base sur la localisation où se déroule l'activité touristique et la population impliquée dans la production et la réalisation de l'expérience ou du service touristique proposé.
- La seconde est l'approche par **le produit**. Elle se base sur la présence et l'intégration dans l'expérience touristique d'activités, d'attractions, d'infrastructures, de nourriture ou bien d'autres aménités qui contribuent à créer une expérience unique.
- La troisième approche est celle par **le client**. Elle met l'accent sur les attentes et demandes des touristes, se concentrant sur les activités spécifiquement recherchées pour que le touriste soit satisfait.

Figure 49 - Les composants du tourisme de niche par Novelli et Robinson (2005)



Source : Novelli et Robinson (2005)

Aujourd'hui, des initiatives comme Hôtel du Nord et Darwin attirent ou produisent directement ou indirectement une activité touristique qui peut être considérée comme alternative et encore peu développée. Fréquentées principalement par des habitants, installées dans des lieux

exceptionnels, ou proposant des activités ou des hébergements peu communs, ces initiatives sortent du lot et se détachent du tourisme de masse. Elles constituent des niches touristiques pour plusieurs raisons.

Approche géographique et démographique. Hôtel du Nord et Darwin se démarquent de l'offre touristique classique d'abord géographiquement. En effet, les deux initiatives sont implantées dans des quartiers peu ou pas touristiques, dans des lieux n'attirant pas les visiteurs, souvent éloignés du centre-ville, constituant ainsi des formes de marges touristiques. Les touristes se trouvent alors dans des endroits non ou peu touristifiés créant un décor propice à une expérience hors des sentiers battus. Dans les deux initiatives, les spécificités du territoire (à l'échelle hyperlocale) sont mises en avant et sont utilisées comme base du produit touristique. De plus, les initiatives se démarquent démographiquement. En effet, la population impliquée dans le développement des activités touristiques est, pour le cas Hôtel du Nord, entièrement composée de résidents, formant une communauté locale ancrée dans le territoire. Ce sont eux qui prennent les décisions collectivement et de manière démocratique. Concernant Darwin, le développement des activités touristiques était anciennement assuré par des membres de la communauté (Com and Visit'), avant d'être délégué à l'OT de Bordeaux (mais les guides sont formés par un membre de la communauté). Ainsi, le rôle des membres de la communauté dans le développement touristique est à nuancer. De plus, l'initiative ne tend pour le moment pas à un développement touristique, mais cela changera peut-être.

Approche produit. Encore une fois les deux initiatives se démarquent ici par leur singularité dans le produit touristique qu'elles proposent. Ainsi, Hôtel du Nord propose une expérience unique en termes d'hospitalité (une grande diversité d'hôtes et de type de logements) et d'activités (comme avec les balades qui sont différentes à chaque fois et réalisées par de nombreuses personnes). Ainsi, chaque séjour ou activité avec Hôtel du Nord est tout d'abord une rencontre enrichie de nombreux échanges. Hôtel du Nord promeut la diversité des expériences que le touriste peut vivre en choisissant de séjourner ou faire une activité avec des membres de la communauté. Quant à Darwin, l'initiative se démarque sur plusieurs points. Tout d'abord, elle n'est pas organisée comme une attraction touristique, mais comme un lieu de travail et de vie local. Les nombreux services qu'elle propose (restauration, événementiels, sportifs, culturels) sont d'abord destinés aux résidents et aux Bordelais. De plus, le lieu en lui-même, la caserne Niel, a été conservé au maximum et restauré, l'ambiance et le décor du site sont donc exceptionnels. La large allée cavalière, les grandes halles, le mobilier de récupération, le skate park, ainsi que les nombreux graffs donnent une ambiance de friche aménagée qui se démarque par sa taille et les activités qui y sont développées. Lors d'un entretien avec un membre de Darwin, il insiste sur le côté : « *très esthétique* » du lieu en expliquant que « *les gens avaient envie de venir voir* »¹⁶⁰. Les touristes peuvent donc profiter de ce cadre et s'y balader gratuitement en profitant des aménités du lieu.

Approche client. Les deux initiatives répondent aux besoins de touristes qui souhaitent une expérience au plus proche de la vie locale. En vivant chez l'habitant des quartiers Nord de

¹⁶⁰ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

Marseille, le touriste est exposé à un point de vue, à une certaine manière de vivre et est souvent embarqué dans un bout de vie locale. En allant faire du skate ou boire un verre à Darwin, le touriste s'insère également dans un segment de vie locale. Les initiatives sont engagées pour un tourisme autrement (Hôtel du Nord), pour la justice sociale et pour l'environnement (surtout Darwin). Les visiteurs sont donc confrontés à l'approche prônée par les initiatives concernant les problématiques sociétales et environnementales locales. Ainsi, même si les touristes viennent simplement pour visiter ou faire une balade, ils sont tout de même exposés aux engagements des initiatives. Ainsi, Hôtel du Nord comme Darwin s'inscrivent à leur manière dans cette frange du tourisme alternatif, constituant une forme de tourisme de niche.

Novelli et Robinson (2005) argumentent que l'opposition constante entre le tourisme de niche et le tourisme de masse, donne au premier une position de supériorité et de légitimité morale. En effet, il est présenté comme proposant des services sur mesure et individualisés, reposant sur des opérations de petite taille plus regardantes des besoins des touristes et touchant leur sensibilité (Novelli & Robinson, 2005). Selon les auteurs, ces caractéristiques permettent un développement plus respectueux de l'environnement et socialement juste. Ainsi, ce type de tourisme est encouragé par des institutions comme l'Organisation Mondiale du Tourisme car il serait plus avantageux pour les communautés locales en comparaison aux formes de tourisme de masse. Cependant, les auteurs précisent que le tourisme de niche attire des touristes qui dépensent plus et qui appartiennent à une forme d'élite touristique (Novelli & Robinson, 2005).

Depuis une quinzaine d'années, les stratégies et les politiques touristiques des destinations considèrent que le tourisme de niche est un élément essentiel de leur offre. Il est considéré comme jouant un rôle crucial dans la diversification touristique et permettant un développement touristique plus soutenable (Novelli et al., 2022). Le tourisme de niche est utilisé par les destinations comme un moyen de se renouveler en promouvant l'authenticité des destinations. Il est vu comme un moyen de s'adapter à une demande globale changeante, ainsi qu'au besoin de voyager plus proche de son lieu de vie. Il répond à la nouvelle vague du tourisme de proximité (Novelli et al., 2022). Les initiatives comme Hôtel du Nord et Darwin s'inscrivent pleinement dans la continuité de cette dynamique. Au sein de ces niches, dans l'exploration des marges du tourisme, certaines initiatives créent de petits univers, des formes de microcosmes incitant le développement d'alternatives. C'est le cas d'Hôtel du Nord et de Darwin.

Les communs comme niches pour l'émergence de « milieux alternatifs »

Le concept de milieu alternatif – « *alternative milieus* » - tire ses origines du milieu des années 1980 (Longhurst, 2013). Longhurst reprend et développe plus en détail ce concept dans son article de 2013 « *The emergence of an alternative milieu : conceptualising the nature of alternative places* », puis en 2015, en prenant l'exemple de Totnes au Royaume-Uni. Pour l'auteur, un milieu alternatif est une densité et une diversité localisée de pratiques, de groupes, de réseaux, d'individus et d'institutions contre culturels coexistant dans un lieu spécifique. Il met en avant le fait que les institutions sont fortement ancrées dans le territoire, faisant un parallèle avec l'approche par les milieux innovateurs développée par Denis Maillat dans les années 1990 et celle développée par Crevoisier au début des années 2000 (Longhurst, 2013,

2015). Les limites du milieu sont fluides et difficiles à déterminer pour plusieurs raisons. Premièrement, certaines personnes peuvent être incluses dans plusieurs groupes ou réseaux tandis que d'autres restent à la marge. Ensuite, il existe un roulement, des départs et des arrivées, qui complexifie la délimitation du milieu. Enfin, les visiteurs temporaires font fluctuer les limites du milieu. Pour l'auteur, un milieu alternatif est à la fois un phénomène matérialisé et situé, mais également un phénomène produit par les relations et connecté à d'autres espaces par des réseaux et des flux, participant à sa « (re)production » (Longhurst, 2015, p. 185).

L'auteur présente les milieux alternatifs comme des espaces présentant cinq dimensions (Figure 50) : une forme de radicalité politique (1), l'engagement dans des nouveaux mouvements sociaux (2), la prise de courants alternatifs (3), la présence de spiritualités alternatives (4) et la pratique de modes de vie alternatifs (5) (Longhurst, 2015). Un parallèle entre les milieux alternatifs décrits ici et les nouveaux communs peut alors être dessiné.

Figure 50 - Les cinq dimensions d'un milieu alternatif selon Longhurst (2015)

Strand	Details	Examples in Totnes alternative milieu
Radical politics	Organised political movements and parties that seek to radically change wider social and political systems (e.g. see Esler, 1971 ; Harman, 1988)	The Green party contested four general elections between 1983 and 1997
New social movements	Issue based movements that seek social change through engagement in contentious politics (e.g. see Buechler, 2000 ; Watts, 2001)	Environmentalism, feminism, peace activism and conspiracy politics all have a strong presence in the area
Alternative Pathways	The mixing of social change goals with other goals, in particular in the building of new alternative institutions e.g. organic food, alternative education (e.g. see Hess, 2007)	Strong organic food 'countercuisine'. Established alternative health sector. Several alternative schools. Established site of alternative press both local and national. Local economic experiments such as local loan funds and local currencies
Alternative Spiritualities	Non-traditional spiritual practices, such as those 'imported' from the East, and others associated with the 'New Age' (see Heelas, 1996 ; Kemp, 2004)	Western Buddhism, Anthroposophy and Quakerism all strong in the area. Several other examples of alternative spiritual practices also present
Alternative Lifestyles	Non-conventional lifestyles that are chosen specifically as alternative to mainstream lifestyles e.g. back to the land, communal living, etc. (e.g. Halfacree, 2006 ; McKay, 1996)	Strong connections to the traveller and festival scenes. Numerous examples of people living in unconventional ways e.g. intentional communities, back to the land, low impact etc. Strong local presence of small/ethical/lifestyle businesses

Source : Longhurst (2015)

- 1- Concernant la radicalité politique. On peut concevoir le commun et son organisation comme étant une fracture significative avec les régimes et organisations politiques dominants. En effet, les communs sont souvent présentés comme une alternative à l'État et au marché. Ils portent plus généralement la volonté de changer la manière de gérer et gouverner les ressources, ou du moins de proposer un nouveau modèle en apportant plus d'inclusivité, d'équité (Kebir & Wallet, 2021) et de coopération (Coriat, 2015). La relation entre les communs et la politique sera développée dans la partie 7.
- 2- Concernant les nouveaux mouvements sociaux. Les communs et processus de *commoning* sont souvent créés ou animés par l'un de ces mouvements. L'exemple des

mouvements sociaux urbains liés à la crise de 2008 ayant vu naître de nombreux communs, en est une illustration (Stavrvides, 2014; Sauvêtre, 2016). Les initiatives ont souvent un fer de lance comme l'écologie, la justice ou bien les inégalités sociales, voire plusieurs en même temps.

- 3- Concernant les courants alternatifs. Les communs, en tant qu'alternative, proposent et expérimentent de nouvelles manières de gouverner, repensent également comment changer le modèle économique actuel ou bien encore comment mettre en place des pratiques plus durables et justes. Ils sont en eux-mêmes de multiples manières d'expérimenter des chemins alternatifs en questionnant le modèle dominant.
- 4- Concernant les spiritualités alternatives. Ici, la spiritualité est entendue comme une « manière symbolique, idéaliste de présenter les choses »¹⁶¹. Dans les communs, la pratique spirituelle s'apparente plus à la construction d'un récit autour de l'initiative et de la communauté en lien étroit avec le territoire. C'est dans l'histoire de l'initiative, sa mise en récit et les symboles choisis que l'on trouve une forme de spiritualité. En effet, la spiritualité a également trait à ce qui « n'est pas matériel » qui est « de l'ordre de l'esprit »¹⁶¹. Ainsi, le récit et sa symbolique permettent de créer un lien intangible et émotionnel entre la communauté et l'initiative. La construction et l'utilisation d'imaginaires forts vient également alimenter cette forme de spiritualité.
- 5- Concernant la pratique de modes de vie alternatifs. Dans les communs, l'engagement de la communauté pour le commun semble déjà être une forme de mode de vie alternatif. Le lien à la communauté et l'initiative qu'un individu développe en faisant partie du commun participe à ce mode de vie alternatif. De plus, les personnalités souvent à la tête des initiatives ont des expériences et des modes de vie hors du commun, ce qui alimente leur aura.

Chacune de ces dimensions peut être retrouvées sous différentes formes dans les deux initiatives au cœur de ce travail : Hôtel du Nord et Darwin. Ainsi, concernant la radicalité politique, elle se retrouve dans les deux initiatives, dans l'organisation interne chez Hôtel du Nord (autogérée et horizontale) et dans la prise de position de Darwin face à l'aménagement de la ZAC. Les deux initiatives sont aussi engagées dans des mouvements sociaux à leur échelle comme le montrent l'accueil d'urgence mis en place à Darwin, son combat écologique, ou encore l'engagement social et écologique d'Hôtel du Nord pour les quartiers Nord de Marseille. Les initiatives cherchent toutes les deux à expérimenter des manières plus souples de gouvernance (de manière plus ou moins effective) et d'autres moyens de faire de l'économie en la rendant plus solidaire et durable. Autrement dit en lui donnant un autre sens. Au regard de la spiritualité qui se développe dans chacune des initiatives, on trouve une présence très forte du récit, de l'art mais aussi des imaginaires des espaces. Ces derniers prennent presque la forme d'une spiritualité émanant du territoire et mise en mot par les *commoners*. Enfin, les communs et

¹⁶¹ Définition du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, <https://www.cnrtl.fr/definition/spiritualit%C3%A9>, consulté le 25/01/2024

certaines *commoners* incarnent des modes de vie alternatifs, des manières de vivre ensemble autrement autour d'une ressource commune.

Bien que les communs urbains ne soient pas forcément ancrés dans des espaces physiques concrets, ils sont tout de même rattachés à des réalités géographiques. Dans le cas de Darwin, la spatialité est évidente car il s'agit d'un lieu tangible où l'on trouve une concentration de groupes, d'individus, d'entreprises, de pratiques alternatives. L'initiative peut être donc considérée comme un milieu alternatif – et l'argumentaire précédent vient renforcer cette assertion. Concernant Hôtel du Nord, bien que l'initiative ne possède pas un lieu tangible comme Darwin, elle en possède en réalité une multitude, répartis dans toute la ville. Ce réseau territorialisé, concentrant des groupes, des individus, des entreprises et des pratiques alternatives, devient alors le milieu alternatif.

Pour Longhurst (2015), les milieux alternatifs permettent de créer des formes de niches de protection et de soutien géographiquement localisées. Ces « espaces socio-cognitifs » (2015, p. 189) sont des espaces protégés favorisant l'expérimentation sur de multiples thématiques et permettant aux innovations (soutenables) d'émerger tout en leur donnant la possibilité de dévier de la norme du régime dominant (Longhurst, 2015). Ainsi, les milieux alternatifs permettent de créer trois dimensions facilitant l'apparition de ces espaces : la multiplicité épistémologique et ontologique, la production d'imaginaires spatiaux et la sécurité ontologique (Longhurst, 2015). La première dimension permet de créer de l'espace pour l'émergence de nouvelles idées, dans le sens où elle donne un espace pour réaliser des idées plus radicales et non-conventionnelles. La seconde alimente la conviction que cet espace est un lieu idéal pour l'expérimentation en créant tout un imaginaire autour de cet espace, comme un lieu de tous les possibles. Enfin la dernière dimension engendre un sentiment de sécurité dans le processus d'expérimentation et de transformation personnelle en créant un espace ouvert aux possibles et aux transformations (Longhurst, 2015). Ainsi, ces dimensions permettent de faciliter l'innovation car les personnes incluses peuvent échapper à la routine, aux procédures et aux normes sociales dominantes. Elles sont acceptées et encouragées au sein du milieu alternatif qui crée une forme de niche protectrice. Les individus bénéficient alors d'une protection socio-cognitive localisée et passive (Longhurst, 2015).

Encore une fois, Hôtel du Nord et Darwin présentent les trois dimensions de l'espace socio-cognitif. En effet, la multiplicité épistémologique et ontologique se retrouve dans la diversité de personnes et d'initiatives alternatives au sein des deux études de cas. On trouve en effet aussi bien chez Hôtel du Nord que Darwin des entreprises ou des groupes qui ont des pratiques et des idées différentes du modèle dominant ce qui permet à d'autres de se sentir assez libres d'expérimenter à leur tour. Concernant les imaginaires spatiaux, il y a dans les deux initiatives une culture du récit et des imaginaires, beaucoup de personnes entendent parler des initiatives grâce à ces récits. Les personnes souhaitent alors rejoindre le mouvement (l'initiative) car ils pensent et croient que c'est le meilleur endroit pour lancer leur expérimentation. Par exemple, de nombreux entrepreneurs, coworkers et bénévoles viennent ou souhaitent travailler à Darwin pour l'image et les idéaux que le lieu véhicule (comme cela a été développé précédemment). Enfin, la sécurité ontologique est assurée dans les deux initiatives par l'acceptation généralisée

de l'expérimentation elle-même. L'initiative est construite sur des expérimentations successives. Chacun est libre d'essayer et chacun expérimente, avec une plus ou moins grande liberté. Ainsi, les individus se sentent assez en sécurité pour à leur tour expérimenter. Chaque individu évolue et grandit avec son expérience dans l'initiative. Ainsi, à Miramar, chacun était libre de proposer de s'occuper du potager, des chats ou bien de la signalétique. Ou encore de proposer quelque chose de complètement différent en fonction de ses convictions. L'expérience collective change les individus au fur et à mesure de son avancement.

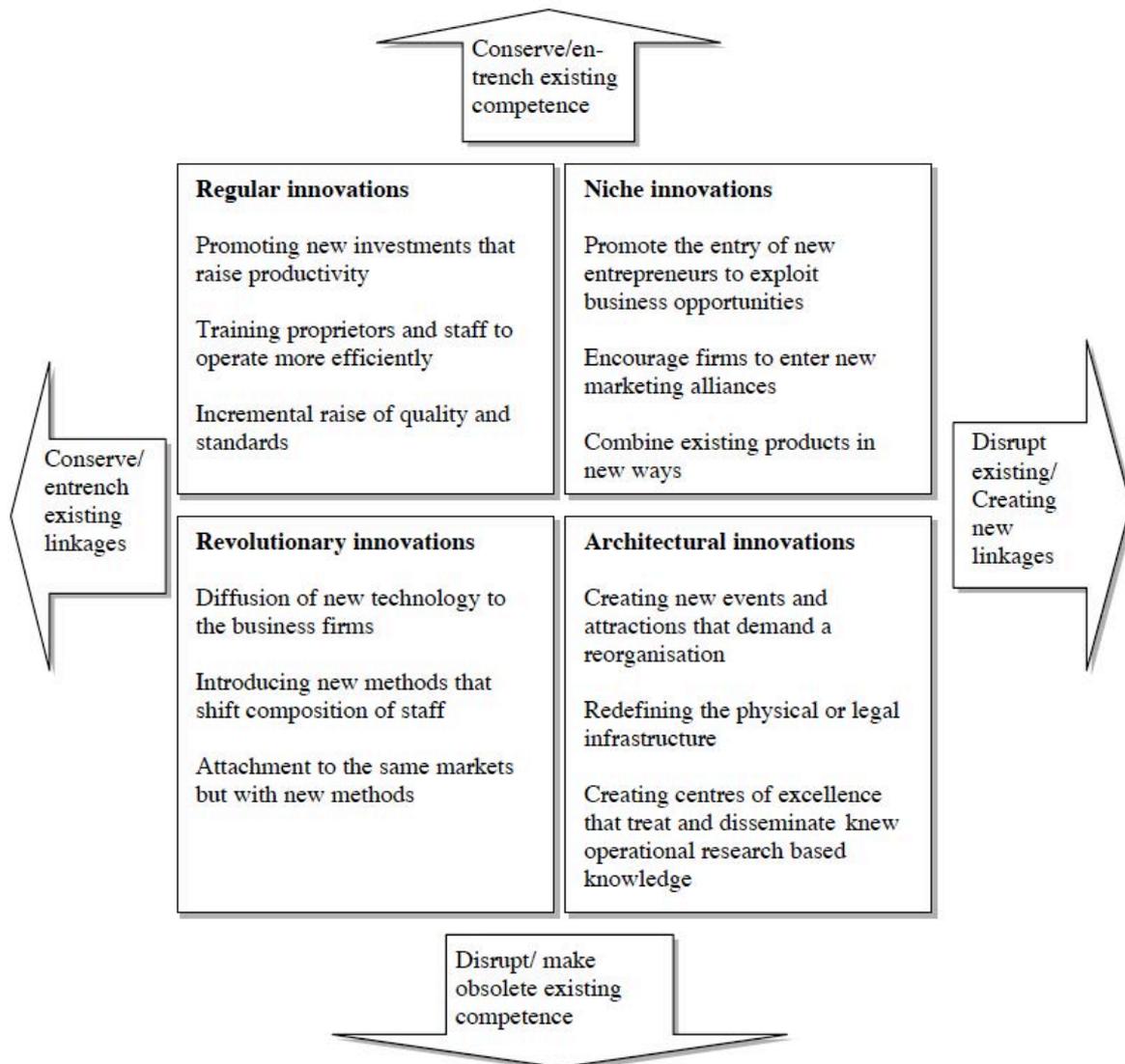
5.4.2 Innovations et communs : de nouveaux horizons touristiques

La littérature sur le tourisme et l'innovation a été particulièrement abondante les vingt dernières années et plusieurs revues de la littérature ont été produites sur le sujet (Hjalager, 2010; Işik et al., 2019). Hjalager (2010) montre que le secteur du tourisme a toujours fait preuve d'une grande capacité d'innovation et que les recherches sur l'innovation sont des outils pour comprendre ses divers mécanismes (Hjalager, 2010). Ainsi, pour l'auteur, les recherches « traditionnelles » sur l'innovation peuvent apporter beaucoup au tourisme (Hjalager, 2002). Işik et al. (2019) avancent que l'innovation est définie comme « la recherche, la découverte, le développement, l'amélioration, l'acceptation et la commercialisation de nouveaux procédés, produits, organisations structurelles ou encore procédures » (Işik et al., 2019, p. 98). C'est cette définition que nous acceptons pour définir l'innovation et analyser comment les communs et les processus de *commoning* participent à ce processus dans le tourisme.

Communs et commoning dans le tourisme : une innovation architecturale ?

Hjalager (2002) propose une adaptation au tourisme du schéma de Abernathy et Clark (1985) catégorisant initialement les innovations dans l'industrie automobile (Abernathy & Clark, 1985). Le schéma (Figure 51) reprend donc les quatre catégories d'innovations suivantes : régulière, de niche, révolutionnaire et architecturale (Hjalager, 2002). L'innovation la plus radicale est l'innovation architecturale. En effet, elle implique des changements dans toutes les structures, établit de nouvelles règles et remodèle complètement le concept du tourisme. Les changements se font à la fois dans l'industrie touristique, mais aussi dans la société elle-même. Par exemple, l'exploitation d'une nouvelle ressource, comme le « tourisme Arctique » avec des hôtels de glace. À l'inverse, l'innovation la moins radicale est l'innovation régulière qui est plus incrémentale. L'auteur donne l'exemple d'investissements dans de plus grandes structures (hôtelières) ou dans la formation interne du personnel. L'innovation de niche tend à questionner la structure des collaborations entre membres de l'industrie touristique sans remettre en cause les compétences et savoirs basiques. L'exemple utilisé ici est la nouvelle combinaison de produits existants ou l'activation de ressources à l'échelle très locale. Enfin, l'innovation révolutionnaire laisse les structures externes intactes, mais impacte directement les compétences des personnes travaillant dans le secteur. L'auteur donne ici l'exemple de la diffusion de nouvelles technologies dans les entreprises ou l'utilisation du marketing digital (Hjalager, 2002).

Figure 51 - The Abernathy and Clark model - a tourism perspective



Source : Hjalager (2002)

Les communs qui développent ou font l'objet d'une activité touristique peuvent être innovants sur plusieurs points. Au regard du schéma proposé par Hjalager (2002), les deux initiatives (Hôtel du Nord et Miramar) s'orientent vers une perturbation et une remise en cause du système touristique mis en place, voire une volonté de l'interrompre. Elles peuvent donc être considérées soit comme des innovations de niche, soit comme des innovations architecturales. Mais elles tendent selon nous plutôt vers la seconde proposition.

Les deux initiatives tendent à redéfinir l'organisation de la structure touristique en introduisant davantage de participation dans la gouvernance et la mise en place des activités touristiques. En effet, la nature même du commun et des processus de *commoning* apporte une plus grande horizontalité dans la prise de décision et dans l'action. Les membres d'Hôtel du Nord ont par exemple un pouvoir décisionnel très important, tout en restant très libres dans la mise en place du service touristique. Les règles sont définies et discutées collectivement, tout comme les

directions qui souhaitent être prises pour le futur de la coopérative. Chez Darwin la gouvernance est moins horizontale, le pouvoir décisionnel reste dans les mains des gestionnaires, mais une forme de diffusion du pouvoir est tout de même présente par la multipositionnalité des acteurs.

Les communs participent à la diffusion des pratiques et des savoir-faire acquis grâce à leur expérience pratique. Les compétences acquises dans le temps long sont diffusées au sein de la communauté. Ces initiatives deviennent des laboratoires à ciel ouvert et beaucoup de personnes s'adressent à elles pour avoir des conseils. Ainsi, les savoirs et savoir-faire sont partagés à la fois via le tourisme (destiné au grand public) mais aussi via une forme de tourisme spécialisé (destiné à d'autres initiatives ou à des corps de métier spécifiques). Les initiatives sont reconnues comme des exemples dans leurs domaines respectifs et cela attire les visiteurs.

Les deux initiatives exploitent également de nouvelles ressources qui ne sont pas touristiques. Hôtel du Nord utilise des quartiers non touristiques dont les récits doivent être inventés, reliés entre eux pour créer une histoire cohérente et enfin pour être diffusés. Les activités touristiques qui se sont développées autour de Darwin s'appuient sur un lieu qui n'est pas destiné initialement au tourisme. Il faut donc créer une offre et de nouveaux partenariats (avec l'OT de Bordeaux par exemple).

Dans leur revue de littérature, Işik et al. (2019) notent que la capacité d'innovation joue un rôle important dans la longévité des entreprises (Işik et al., 2019). Ainsi, on peut argumenter que la capacité d'innovation qu'ont les communs et les initiatives s'inscrivant dans des processus de *commoning* leur permettent de s'ancrer durablement dans le temps et de résister aux aléas sur leurs territoires.

Innovation sociale et communs : vers un « empowerment touristique »

Les communs et formes de *commoning* peuvent également être présentés comme des formes « d'empowerment touristique ». L'empowerment est défini comme « *a process that increases an initiative's socio-political capability by granting it access to adequate resources to meet people's human needs, and by enhancing political participation* » (Bianchi, 2023, p. 108). Cette mise en capacité des individus et des communautés leur permet de répondre à leurs besoins et encourage donc leur participation politique. Dans les cas d'Hôtel du Nord et de Darwin, on pourrait considérer que cet empowerment est permis car les communautés locales, et plus spécifiquement les *commoners*, y trouvent un moyen d'influencer l'image touristique de leur territoire. Pour ce faire, les membres des communautés choisissent ce qu'ils mettent en valeur, autrement dit ils sont les créateurs de la ressource touristique. Cela permet aux communautés de montrer quelque chose qui n'est pas forcément promu par les institutions touristiques, et potentiellement de critiquer le système (touristique) mis en place. En effet, en choisissant les ressources touristiques sur lesquelles les communautés basent leur activité, elles peuvent souligner des problématiques locales. C'est par exemple le cas des « *toxic tours* » : des visites guidées sur la thématique des pollutions (boues radioactives, plastiques, industries, etc.). Ces tours ont pour objectif de « montrer » (voire admirer) et dénoncer les effets des pollutions de l'environnement dans certains lieux. Hôtel du Nord propose un tour de ce type intitulé « La

Colline aux Asphodèles – Un Toxic Tour »¹⁶². La thématique de l'environnement et de sa pollution infuse de nombreuses autres balades (et activités) d'Hôtel du Nord. En effet, les guides n'hésitent pas à glisser un mot sur la pollution que subissent les quartiers Nord à cause des bateaux de croisières qui laissent leur moteur tourner alors qu'ils sont à quai. Cela permet de souligner les enjeux environnementaux locaux et la manière dont ils sont gérés (ou non) par les institutions. La critique peut aussi porter sur d'autres thématiques comme l'aménagement urbain (futurs projets urbains, manque de transports en commun ou d'aménagements piétons) ou les espaces verts en ville. Dans le cas de Bordeaux, les résidents réalisent des « visites guidées » de Darwin lorsqu'ils accueillent des invités. Ce changement de posture, passant de l'habitant au guide, pourrait permettre une forme de prise de pouvoir et donc d'*empowerment*. Le guide a alors le pouvoir d'influencer les récits touristiques (car ils choisissent ce qu'ils disent et ce qu'ils taisent). Dans les deux cas, à Hôtel du Nord et Darwin, on observe une appropriation et une diffusion d'un certain récit. On peut donc émettre l'hypothèse que ces personnes, en participant à la touristification de Darwin, s'engagent dans les luttes portées par les initiatives, en diffusant une certaine vision politique du territoire. Les institutions locales peuvent choisir de prolonger ce récit, choisi par les habitants, et ainsi suivre cette dynamique. Ce faisant, elles donnent aux récits et aux communautés une certaine reconnaissance et légitimité, affirmant la prise de pouvoir individuelle et collective. L'*empowerment* qui commence par le tourisme se diffuse alors et touche d'autres domaines comme la politique ou le développement du territoire, poussant les individus à se réintéresser à leur territoire et à en prendre soin par l'action.

Conclusion de la partie :

Cette partie permet de contextualiser la place qu'Hôtel du Nord et Darwin occupent dans le tourisme à Marseille et Bordeaux. La relation de ces deux initiatives au tourisme diffère : alors qu'Hôtel du Nord s'est construite autour d'un développement touristique (dynamique de création), Darwin s'est transformée en attraction touristique après sa création (dynamique de transformation). Ces deux dynamiques, ainsi que les contextes locaux dans lesquels les initiatives évoluent, influencent leur fonctionnement interne et les relations qu'elles entretiennent avec d'autres acteurs du territoire. En effet, chaque initiative doit s'adapter aux institutions locales et aux autres acteurs touristiques. Ainsi, Darwin est considérée comme une attraction majeure de Bordeaux, un « *incontournable* », utilisé par les entreprises touristiques locales, l'office du tourisme et la ville. Quant aux activités proposées par Hôtel du Nord, elles restent encore à la marge des grandes attractions touristiques de la ville, et les institutions touristiques locales n'entretiennent pas réellement de lien avec l'initiative. Les communs et les processus de *commoning*, comme Hôtel du Nord et Darwin, proposent une offre touristique originale et « hors des sentiers battus », ancrée dans les territoires et souvent animée par des communautés locales. S'inscrivant dans le courant du tourisme alternatif et créant une nouvelle niche, les initiatives étudiées ici proposent une nouvelle manière de faire du tourisme, tout en proposant une critique du système (touristique) lui-même. Les différentes grilles d'analyse qui

¹⁶² <https://www.hoteldunord.coop/hospitalite/decouvert-avec/>, consulté le 29/01/2024

sont utilisées dans cette partie (celle du tourisme de niche, des milieux alternatifs, et des innovations dans le tourisme) montrent le potentiel innovant et disruptif de ces initiatives par rapport aux modèles dominants. Dans ces deux initiatives, la croissance et le profit ne sont pas au cœur du projet touristique : d'autres éléments viennent prendre le dessus comme la démarche sociale ou la sensibilisation à des enjeux sociaux ou environnementaux. Les processus de *commoning* développant ou devenant des activités touristiques montrent qu'il y a, derrière ces activités, une grande diversité d'enjeux et questionnements sur la manière de faire du tourisme, l'image que l'on donne d'un territoire et les messages que l'on souhaite passer. Ainsi, le tourisme devient un outil de diffusion d'une vision et d'un projet. Le potentiel innovatif des communs (Buchs et al., 2019) infuse le tourisme et inversement, le tourisme infuse également les initiatives. Hôtel du Nord et Darwin sont des exemples de la manière dont les communs et les processus de *commoning* cherchent à transformer ou à utiliser le tourisme comme support d'autres activités ou comme outil de rayonnement.

6- Les communs dans la fabrique de la ville

« La ville est un espace-temps et non pas seulement une projection d'une structure sociale, d'une société globale dans le seul espace » (Lefebvre, 1970, p. 148)

La ville a son propre agenda, généralement dicté par des logiques de projets (urbains) qui suivent des modèles s'inscrivant sur un temps long. Ces projets, mis en place aussi bien par des acteurs privés que publics, entrent parfois en contradiction avec des usages déjà existants ou des représentations de l'espace divergentes portés par des individus ou des initiatives ancrées dans les territoires et animées par des idéologies différentes. Parfois, une dynamique se met en place et des communautés se mobilisent pour sauvegarder des espaces en ville qui leur sont chers, comme le montre l'exemple des occupations de théâtres en Italie (Festa, 2016). Ces communautés s'organisent et luttent pour préserver ces espaces ainsi que les pratiques développées, allant souvent à l'encontre des modèles dominants et en les faisant quelquefois changer. La temporalité dissonante entre les grands projets urbains (s'inscrivant dans le temps long) et celle des communs pose de nombreuses questions quant à la souplesse des modèles et des institutions face à des initiatives qui évoluent rapidement. De plus la structure - et même parfois la rigidité - des lois et des règles d'urbanisme viennent se heurter à l'informalité de certaines pratiques des communautés, remettant en question la frontière de la légalité.

6.1- Du projet urbain à la fabrique de la ville

À travers la genèse des initiatives ainsi que leur évolution dans le temps, cette partie interroge la place des communs urbains dans la fabrique de la ville. Premièrement, les notions de « fabrique de la ville » et de « fabrique urbaine » seront définies, puis discutées au prisme des concepts de ville et d'urbain. Deuxièmement, la place matérielle et symbolique des communs urbains dans la ville sera discutée, ainsi que leur ancrage et la place qu'ils occupent vis-à-vis des acteurs institutionnels (privés ou publics) impliqués dans l'aménagement. Il s'agira ensuite d'analyser les nombreuses stratégies que les collectifs mettent en place pour s'adapter aux contextes locaux et parvenir à préserver leurs pratiques et développer leurs activités. Enfin, la partie mettra en évidence les compétences d'adaptation individuelles et collectives développées par les acteurs du territoire, ainsi que les dynamiques d'apprentissages qui se mettent en place. Puis, elle expose les adaptations et nouvelles collaborations qui émergent parfois des conflits entre les acteurs, ainsi que les questions que ces modifications soulèvent pour le fonctionnement des institutions et la manière de faire la ville.

6.1.1 La ville et l'urbain : vers quelles urbanités ?

Les termes « ville » et « urbain » ont été rencontrés pendant le travail de recherche (bibliographie et terrain) autant seuls que dans des expressions toutes faites comme « fabrique de la ville », « fabrique urbaine », « projet urbain » ou « communs urbains ». Parfois utilisés de manière interchangeable dans le langage courant, ils recouvrent des réalités souvent bien différentes. Ainsi, cette première partie s'attèle à définir les termes de « ville » et d'« urbain »

pour en délimiter les contours et constater les zones grises, pour s'intéresser ensuite au concept de « projet urbain » et de « fabrique de la ville ».

La ville est un sujet d'étude à part entière. Et pour cause, elle est devenue un lieu qui cristallise un grand nombre de défis globaux comme le changement climatique, la privatisation des services publics, les conflits politiques, le stress ou encore de nombreuses inégalités sociales et économiques (Volont & Smets, 2022). Elle est aussi le théâtre de nouvelles spatialités économiques et sociales et un « lieu central des processus d'accumulation » aussi bien du capital matériel (infrastructures) que du capital humain (Festa, 2023). De nombreux chercheurs se sont penchés, et se penchent encore, sur cet objet complexe (Lefebvre, 1968; Choay, 1994; Roman, 1994; Lévy, 1996; Noizet & Clemençon, 2021), certains annonçant même sa mort (Choay, 1994). Mais qu'est-ce qu'une ville ? Jacques Lévy (1996) pose déjà cette question en liant ville, urbain et urbanité : « Quel est le noyau dur de l'urbain, qu'est-ce qui fait d'une ville une ville, qu'est-ce que l'urbanité ? » (Lévy, 1996, p. 3). Présentée ainsi, la ville semble indissociable de l'urbain et de l'urbanité : des éléments constitutifs de sa définition.

La ville, un objet complexe

Jacques Lévy (1996) insiste sur le fait que la ville est avant tout « un objet spatial » (p. 3). Autrement dit, elle est située, ancrée dans l'espace et indéplaçable étant donnée sa nature bâtie. Pour l'auteur, la ville est un espace « plein » possédant deux caractéristiques intrinsèques et indissociables : la densité et la diversité, qui permettent à une ville de « faire société » (Lévy, 2013, p. 1078). La première indique une densité humaine, mais aussi matérielle et immatérielle. La seconde souligne la coprésence d'une grande altérité, symbole de la diversité. La fusion de ces deux caractéristiques en un même espace en fait donc un endroit privilégié pour « développer de l'urbain » (Lévy, 1996, p. 3). Cette matérialité de la ville vient concrétiser et ancrer certaines notions, comme celle d'institutions ou de culture, dans le bâti (Lefebvre, 1970). Ainsi, certains monuments ou édifices sont pour la société globale un moyen de se représenter, ils sont des symboles. Pour Debarbieux (2013), le symbole est une généralisation du signe qui définit une relation entre un signifiant et un signifié s'appuyant sur une convention explicite. Ainsi, il y a entre le symbole et la réalité à laquelle il se rattache une dimension nécessaire, lui donnant une forte résonance psychique ou collective (Debarbieux, 2013). Cependant, ces représentations ne seront certainement pas les mêmes pour chaque individu ou groupe social. À cette matérialité de la ville s'ajoute une autre facette fondamentale, que Choay (1994) appelle « civitas ». L'auteur présente la ville comme « l'union indissociable de ce que les Romains appelaient urbs (territoire physique de la ville) et civitas (communauté des citoyens qui l'habitent) » (Choay, 1994, p. 178). En effet, on ne peut définir la ville sans considérer les humains qui y vivent et la font vivre. Pour l'auteur, la ville est complexe. Elle est le théâtre d'un jeu de « faisceaux de déterminations, engagés dans des boucles de rétroaction, dont même l'analyse systémique ne peut épuiser la complexité » (Choay, 1994, p. 171).

Comment donc définir un objet si complexe ? Roman (1994) propose une vision de la ville basée sur un double imaginaire. Elle représente d'une part « le lieu des possibles, des itinéraires aléatoires, des rencontres imprévues, des passages propices ; [...] celle dont l'anonymat n'est

pas menace, mais refuge, la ville réserve d'aventures, occasion de liberté » (Roman, 1994, p. 8). C'est la ville rêvée, idéale, sans défauts. Mais d'autre part, elle est aussi le lieu « des itinéraires contraints, des promiscuités subies, des solitudes agglomérées, des évitements lassés et des regards vides et usés » (Roman, 1994, p. 8). C'est la ville cauchemardesque, éprouvante, effrayante, où règne l'indifférence. Pour l'auteur ces deux villes cohabitent à chaque instant et les humains passent successivement de l'une à l'autre, sachant pertinemment que ce sont les deux facettes d'une même pièce, « que l'une est le prix de l'autre », qu'elles sont indissociables (Roman, 1994).

Roman (1994) fait également remarquer, dans une perspective historique, que la ville a longtemps été symbolisée par « la place publique, agora ou forum » dans l'Antiquité, puis par un « espace public de communication » au temps des Lumières (Roman, 1994, p. 11). Ce sont ces échanges permanents et la confrontation des diverses opinions présentes en ville, qui permettent de créer une citoyenneté. Aujourd'hui qu'en est-il de cette ville politique, d'échanges et de débats berceau de la citoyenneté ? Pour l'auteur, elle est devenue un espace éclaté, sans limites, où dominant les médias et où les humains préfèrent rester dans un entre-soi choisi désertant les places et fuyant la confrontation à autrui (Roman, 1994). La ville cristallise trois crises qui convergent, se chevauchent, sans complètement coïncider. La première est une crise de notre représentation du conflit social, autrement dit de la fracture sociale ; la seconde est la crise de l'urbanité liée aux formes de sociabilités entravées par l'individualisme croissant ; enfin la troisième est une crise de la représentation politique et de l'espace public (Roman, 1994). La ville semble aujourd'hui manquer d'un sens. Elle se développe principalement comme un objet déterritorialisé et hors sol. Ainsi, la question de la reconquête et de la reconstruction du sens de la ville et de la place de l'urbain dans cette quette se pose.

L'urbain et l'urbanité, cœur de la ville ?

Dans le Dictionnaire de Géographie (Lévy & Lussault, 2013) l'urbain est défini comme « une organisation spatiale » caractérisée par une forte densité et une forte diversité, indissociables l'une de l'autre, et interagissant de manière régulière (Lussault, 2013b, p. 1040). Plus ces interactions sont importantes plus le degré d'urbanité est élevé. Ainsi, pour Lussault (2013b), l'urbain témoigne de l'interaction sociétale, autrement dit « la somme des interrelations entre des objets de société à l'intérieur d'un système » (p. 1041). L'urbain est donc l'expression d'une dynamique sociétale dans un milieu spécifique. C'est « le produit d'une société » plus que son projet (Noizet, 2013, p. 389). Ainsi, il est davantage le résultat d'un processus qui n'est pas vraiment contrôlable et voulu : il est le résultat d'un impensé (Noizet, 2013), qui va à l'encontre du projet décidé et appliqué avec un objectif concret.

Pour Noizet (2013) l'urbain se construit sur trois dimensions : spatiale, sociale et temporelle. Concernant la spatialité, sa configuration peut, en partie, faciliter ou ralentir les interactions entre diversité et densité (Lussault, 2013b). La physionomie urbaine et la manière dont la ville s'agence impactent fortement la faculté des citoyens « d'inventer leur ville dans la ville » (Lévy, 1996, p. 3). Cependant, l'agencement urbain idéal ne semble pas encore atteint. En effet, pour Roman (1994), l'urbain souffre d'une déchirure qui démantèle le citoyen. Ce dernier est

transformé en « usager-consommateur-bénéficiaire » (p. 9), une sorte de pantin qui ne trouve pas ses attaches dans l'espace urbain, dans lequel il vit sans y être réellement intégré. Comment alors réparer cette déchirure et tendre vers une ville où les citoyens en sont les inventeurs ?

Pour commencer à répondre à cette question, il semble important d'introduire la notion d'urbanité. Intrinsèquement liée à l'urbain et la ville, elle est définie comme le « caractère proprement urbain d'un espace » (Lussault, 2013c, p. 1053). Choay (1994) envisage l'urbanité comme « l'ajustement réciproque d'une forme de tissu urbain et d'une forme de convivialité » (p. 174). On a donc une dimension matérielle et une dimension sociale. C'est également un phénomène fluctuant dans l'espace (configuration spatiale) et le temps. En fonction de leurs évolutions, les entités urbaines (villes) ont des degrés d'urbanité différents à travers l'histoire. Ce degré varie entre celles-ci, mais également en leur sein (Lussault, 2013c).

C'est par la citoyenneté, relation dynamique entre un individu ou un groupe et l'objet urbain, que le citoyen parvient à modifier la ville (Lussault, 2013a). Pour Lussault la citoyenneté est « un ensemble – très complexe et évolutif – de représentations nourrissant des pratiques spatiales, celles-ci en retour, par réflexivité, contribuant à modifier celles-là » (Lussault, 2013a, p. 182). Elle se base sur les pratiques et les représentations des citoyens pour comprendre comment ils peuvent agir sur la ville (Berry-Chikhaoui, 2009). La citoyenneté fournit également aux acteurs « les clefs de lecture des organisations spatiales, les incitant à agir et contribuant à fournir la matière et la manière de leur action » (Lussault, 2013a, p. 183). Par les savoirs et les savoir-faire qu'elle constitue, les acteurs se trouvent en capacité d'influencer la ville. Même si chacun possède une citoyenneté différente, et n'est pas toujours en capacité de la mobiliser quand il le désire, elle rend les personnes aptes à devenir des moteurs de la ville en leur donnant un réel pouvoir d'action.

Peut-être que les crises de la ville et de l'urbain résident dans une citoyenneté perdue, à (re)construire, à (ré)inventer à l'aune des enjeux sociétaux actuels ? La ville et ses habitants pourraient alors renouer un dialogue fatigué et fatigant, dans le but de proposer un nouveau sens, une nouvelle direction, peut-être même de nouveaux projets urbains.

6.1.2 Du projet urbain à la fabrique de la ville : vers de nouveaux modèles ?

Pour le moment, la ville et les décisions prises à son égard restent majoritairement aux mains des décideurs (politiques et techniciens). Même si des efforts sont faits pour « intégrer » les populations, comme le montrent les ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) et les appels à participation sur certains projets urbains, les outils et la marge de manœuvre de l'urbanisme restent limités. De plus, les projets d'urbanisme doivent de plus en plus garder en vue un objectif important : imposer la ville comme un produit (Adam & Laffont, 2014). Pour Devisme (2013b), la ville est aujourd'hui considérée comme un produit : « produit de l'histoire certes, mais aussi produit sur un marché exigeant d'une (re)présentation et d'une production « managériale » des espaces » (p. 1053). Cette partie se concentrera premièrement sur l'explication de l'urbanisme moderne, puis sur la définition du projet et sa place dans la planification urbaine. Dans un

second temps, les atouts et limites de ce concept seront discutés afin d'ouvrir la discussion sur d'autres modèles et particulièrement sur la fabrique urbaine.

Le projet urbain, fer de lance de l'urbanisme moderne

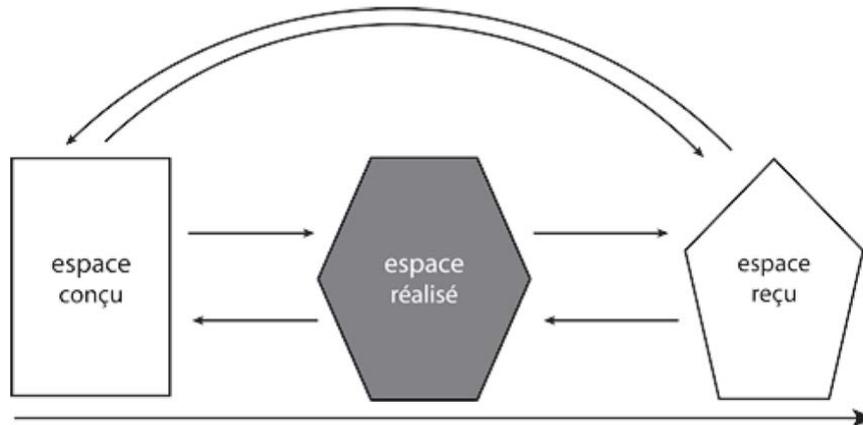
Au cœur du processus de conception de la ville, l'urbanisme est considéré par certains comme une profession, par d'autres comme une discipline, un champ de pratiques, une science ou encore un art. En tous les cas, sa forme contemporaine est définie comme un ensemble de « pratiques intentionnelles de transformation des espaces habités » et dans un contexte urbain (Devisme, 2013b, p. 1050). L'urbanisme contemporain est fortement lié à l'idée de modernité et aux savoirs qu'elle est censée apporter pour construire un monde meilleur, et ainsi, tendre vers un bien-être croissant des populations (Healey, 1992). L'image (et l'imaginaire) de la ville moderne est travaillée dans ce sens et se reflète dans les nombreux visuels de projets urbains toujours plus futuristes. Ils sont souvent caractérisés par une esthétique aux couleurs claires, épurées, rendant les visuels presque flous, et donnant une place importante à la nature en ville.

L'urbanisme moderne est aussi caractérisé par un mode de production basé principalement sur la gestion par projet, et par l'avènement de la durabilité (Adam & Laffont, 2014). Devenu l'emblème de l'urbanisme contemporain (Adam & Laffont, 2014), le projet a une place de choix chez les urbanistes, les concepteurs et les décideurs de la ville. Il est devenu un outil d'attractivité au service du marketing territorial ayant pour but de démarquer les villes qui se livrent une compétition toujours plus importante (Adam & Laffont, 2014). Il est né de la volonté de s'éloigner des pratiques (plus rigides) du « plan » et de la « planification » en général qui s'imposaient avant les années 1980 (Ingallina, 2008). Le projet urbain est un processus qui s'inscrit dans le temps long, il a pour objectif de lier les échelles temporelles et de valoriser les espaces publics (ouverts). La ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) en est le principal modèle. Pour réussir ces objectifs, de nombreuses techniques sont mobilisées à la conception (transversalité - pluridisciplinarité) dans le but de mettre en dialogue les diverses échelles d'acteurs : de la population aux institutions (Ingallina, 2008). Pour Devisme (2013a) le projet urbain (ou projet de ville « chez les publicitaires et hommes politiques », p. 818) est un objet hybride, car il est à la fois idéal - abstrait et porteur d'espoir - et matériel, inséré dans une réalité concrète et existante. Le projet urbain est défini comme une « procédure stratégique, pragmatique et contextuelle de fabrication intentionnelle de l'urbain » (Devisme, 2013a, p. 817; Pinson, 2005). Cette procédure stratégique doit répondre à un double enjeu. Le premier est d'être spécifique, autrement dit de répondre aux particularités d'une ville et d'en porter les stigmates, et le second est de rester flexible, c'est-à-dire adaptable à un monde en mouvement et assez souple pour ne pas bloquer l'avancement de la modernité (Devisme, 2013).

Pour illustrer le rôle de l'urbaniste et du projet urbain dans la fabrication de l'urbain, Adam et Laffont (2014) proposent plusieurs niveaux de réalités interreliés : l'espace conçu, celui des concepteurs (des urbanistes), l'espace réalisé, celui concrètement réalisé formant un intermédiaire entre le premier et le troisième, et enfin l'espace reçu, celui saisi par les usagers (Adam & Laffont, 2014) – entrant fortement en résonance avec le triptyque lefebvien (espace

perçu, vécu et conçu) (Lefebvre, 1974). On peut voir sur la Figure 52 que chacun de ces trois espaces interagit avec les autres et qu'ils s'influencent mutuellement.

Figure 52 - Espaces conçu, réalisé et reçu par Matthieu Adam, 2014



Source : Matthieu Adam, 2014

Cette conception de la production de l'espace apparaît avant tout comme un « produit collectif », un construit, mais aussi un actant (Adam & Laffont, 2014, p. 202). Elle émerge de la confrontation de diverses représentations des acteurs du territoire. Pour les auteurs, le projet urbain se trouve au centre de cette confrontation, considéré comme un « dispositif de médiation des représentations » (Adam & Laffont, 2014, p. 207). Ainsi, la première fonction du projet urbain est de pousser les acteurs à discuter autour d'un objet commun : la ville, pour échanger leur point de vue sur la direction à prendre (Renaudie, 2011). Mais il n'amène pas toujours les diverses représentations de l'espace à se croiser et participe même parfois à les faire diverger. Cependant, il permet de créer une assise commune permettant de les confronter, et ainsi d'ouvrir un débat (Adam & Laffont, 2014). Ainsi, pour Renaudie (2011), la seconde fonction du projet urbain est de déplacer les regards de chacun, pour *in fine*, changer les opinions et ouvrir de nouvelles pistes (Renaudie, 2011).

La fabrique urbaine pour sauver une ville en crise

La ville est aujourd'hui en crise, « un chaos dans lequel les interventions se superposent et se suivent sans jamais paraître réussir à résoudre totalement les problèmes qui les avaient justifiées » ; ou en posant de nouvelles problématiques qui n'avaient pas été envisagées (Renaudie, 2011, p. 11). Pour survivre, le projet urbain ne semble avoir d'autre choix que de développer une flexibilité qui lui permet de s'adapter aux changements de la ville, de ses imaginaires, en intégrant l'incertitude et l'aléatoire comme des paramètres intrinsèques du projet. Alors, l'aléatoire « s'impose comme un ingrédient programmatique garantissant, par le vide qu'il ménage dans les certitudes, l'évolutivité d'un projet » (Renaudie, 2011, p. 20). Le projet urbain est-il le bon outil pour intégrer tant de changements et d'aléatoire ? Car il constitue un instrument d'action publique inscrit dans un contexte de concurrence entre des territoires et de raréfaction des ressources disponibles. Le projet urbain apparaît comme un moyen d'affirmer une volonté politique en l'ancrant dans l'espace (Pinson, 2005). De plus, d'un point de vue

pragmatique justifiable, l'action publique urbaine privilégie toujours le « faisable » au « souhaitable » (Pinson, 2005, p. 206). Roncayolo rappelle d'ailleurs que « le projet urbain [...] est politique » (Roncayolo *in* Ingallina, 2008). Pour Devisme (2013), il est devenu un « passe-partout de l'action territoriale, urbanistique et architecturale en temps de marketing urbain » et « une reproduction en série d'une procédure bien rôdée ». Le modèle de la fabrique urbaine serait peut-être un moyen d'inclure davantage de flexibilité, de sens et de participation dans la manière de faire la ville.

La fabrique urbaine est définie par Noizet (2013) comme un processus interactionnel entre une société urbaine et la matérialité d'une ville produisant « un urbain spécifique en perpétuelle transformation » (p. 389). Ce concept vient à la fois questionner les différentes temporalités au sein d'un même espace et le rapport direct à la réalité du bâti dans une ville. Backouche et Montel (2007) considèrent que réfléchir sur cette notion permet d'examiner « non pas la ville faite ou à faire, mais la ville en train de se faire » (Backouche & Montel, 2007). On passe donc à une autre dimension de la fabrication de la ville, la projection n'est plus la norme, c'est l'observation et l'attente qui priment sur la planification. Ainsi, le but n'est pas de diriger ou d'orienter le développement de la ville, mais de s'y insérer en accompagnant sa « réactualisation incessante, sociale et physique » (Noizet, 2013, p. 389). Pour Noizet (2013) la fabrique de la ville intègre l'idée qu'il y a des changements permanent du sens social des structures dans la ville, et qu'ils sont le fruit d'une réactualisation. Cette dernière entraîne une réappropriation du bâti par les acteurs pour d'autres usages que ceux prévus initialement. Ainsi, pour l'auteur « remplacer les notions d'inertie, de permanence ou de pérennité par celles de réactualisation et de résilience des formes urbaines oblige à changer de paradigme, du projet vers celui du processus » (Noizet, 2013, p. 390).

La fabrique urbaine est donc conçue comme une alternative au projet urbain où les aménagements ne sont pas réalisés dans le but d'être durables, mais réversibles, où l'efficacité des aménagements réside aussi bien dans leur capacité à fonctionner à court terme, que dans leur capacité à renouveler leur usage sur le long terme. Ainsi, le passé ne serait plus une réserve de formes idéales à reproduire, mais une infinité de possibilités diverses et singulières à mettre au goût du jour pour répondre aux enjeux du présent (Noizet, 2013). Pour Backouche et Montel (2007), la fabrique de la ville permet également d'observer comment le tissu urbain est modelé et plus particulièrement de « redonner toute leur place aux pratiques des citoyens et aux usages effectifs des habitants des espaces étudiés, trop souvent minimisés ou passés sous silence » ou encore « de mettre l'accent tout aussi bien sur les négociations et arrangements nécessaires, que sur les ruses ou stratégies de résistance déployées par différents groupes sociaux » (Backouche & Montel, 2007, p. 6). Les stratégies de résistance et les ruses mises en place par les différents groupes (*commoners* et institutions) seront d'ailleurs développées dans la suite du texte.

Cette première partie définit la ville et l'urbain tout en mettant en évidence certaines problématiques comme les divergences de perceptions de ses habitants ou encore le manque de sens et de liens qui dominent parfois ces espaces. Elle présente le projet urbain, comme omniprésent et dominant les modes de faire et de penser la ville. Cependant, il peine encore à atteindre le niveau de plasticité nécessaire à un milieu urbain en constant mouvement. De

nouveaux concepts, comme celui de la fabrique urbaine, émergent et proposent une nouvelle vision de la ville, basée sur la réactualisation des structures existantes par de nouveaux usages. La transformation constante de l'urbain est au cœur de la réflexion. Ainsi, pour développer la ville, laisser une place à l'impensé, au non planifié et à la spontanéité grâce à la fabrique urbaine est une piste proposée. Cependant, cette conception rentre en contradiction avec la logique et les caractéristiques du projet urbain (Noizet & Clemençon, 2021). Finalement, penser le projet urbain et la ville par le vide (Renaudie, 2011) et non par le plein pourrait être une proposition intéressante pour laisser aux usagers et aux citoyens une place pour mener à bien leurs projets. De cette manière, les citoyens auraient une place dans les processus de production de la ville et accèderaient à un droit à la fabrique de la ville, pour remanier la formule de Lefebvre (1968). La suite de cette partie discute de la place des communs urbains dans la ville et de l'importance du vide dans la création et l'évolution de ses initiatives.

6.2- Les communs urbains, la ville et le vide

Dans les villes, l'espace est une ressource rare et la compétition pour y accéder est féroce (Foster & Iaione, 2015). Au sein de cet espace, animé par de fortes logiques capitalistes (Harvey, 2012), les communs urbains émergent et deviennent des éléments notables de la ville, comme l'illustrent Darwin à l'échelle de Bordeaux, et de manière plus locale Hôtel du Nord à Marseille. En effet, ces initiatives et leur aura en font des acteurs importants de la ville, qui prennent part aux débats et influencent même parfois les décisions prises à l'échelle institutionnelle locale. Le texte qui suit amène une réflexion sur la place et le rôle des communs urbains dans la ville. Dans un premier temps, la nature de la ville est mise en résonance avec la caractéristique « urbaine » des communs et inversement. Puis, dans un second temps, une discussion sur la place et l'importance du vide en ville est engagée.

6.2.1 Les communs urbains et la ville

Les communs urbains constituent une catégorie spécifique, plutôt récente, au sein de la vaste littérature sur les communs (Festa, 2017). Des auteurs interrogent les communs urbains comme des objets spécifiques et apportent une réflexion sur le caractère « urbain » des communs et des processus de *commoning*. Cette partie s'appuie donc sur la littérature sur le sujet pour engager une réflexion mettant en lien les caractéristiques de la ville, de l'urbain et de sa conception par le projet urbain au regard de la réalité des communs.

Une catégorie à part : les communs « urbains »

Dans le champ d'étude des communs, des scientifiques se penchent sur les spécificités des communs urbains pour tenter de comprendre pourquoi ils forment une catégorie à part. Autrement dit, quelles sont les particularités urbaines de ces communs ? Dellenbaugh-Losse et al. (2015) s'intéressent à la définition de l'urbain comme adjectif caractérisant (en le différenciant de la ville). Ainsi, les auteurs définissent la ville comme une entité délimitée, spécifique et localement ancrée ; et l'urbain comme « une organisation spatiale de la société » qui revêt une réalité plus complexe (Dellenbaugh-Losse et al., 2015, p. 17). L'urbain est

envisagé comme un espace de connectivités, tissées par la vie de tous les jours, qui se développe dans un bâti structurant l'espace. Il est vivement marqué par la rapidité des changements et la forte diversité intrinsèque (Dellenbaugh-Losse et al., 2015; Huron, 2017). Pour certains auteurs, reconsidérer la différence entre la ville et l'urbain est crucial dans la recherche sur les communs urbains, car beaucoup de ces recherches ont jusque-là été des recherches sur des communs en ville. Autrement dit, il était davantage question de l'étude des communs dans l'espace « ville », plutôt que de l'étude des communs dans les processus de « l'urbain » (Dellenbaugh-Losse et al., 2015; Huron, 2017).

D'autres auteurs n'analysent pas les communs urbains sous le prisme de l'urbain mais de la ville de manière plus générale. Ainsi, la ville est vue comme un milieu qui facilite mais freine également la création des communs, car « l'espace ville » possède des caractéristiques spécifiques (Borch & Kornberger, 2015; Festa, 2016; Iaione, 2012). En effet, sa densité et sa diversité peuvent servir de facilitateurs en permettant de créer une atmosphère fertile pour, d'une part, mobiliser les personnes en formant des communautés et, d'autre part, créer des projets sociaux et de nouvelles stratégies collectives. Cependant, l'apparition des communs peut aussi être freinée par l'anonymat, l'indifférence, ainsi que l'individualisme qui règnent généralement dans les villes et qui reflètent les styles de vie des citadins (Borch & Kornberger, 2015; Festa, 2016; Iaione, 2012). Ainsi, les communs urbains doivent faire face au défi de constituer une communauté et créer un contexte favorable au *commoning* dans un milieu très hétérogène et individualiste (Dellenbaugh-Losse et al. 2015).

Harvey (2012) considère que les communs urbains font face aux mêmes problématiques que les autres communs (comme la menace d'enclosure par exemple), mais de manière « hyperconcentrée » (p. 80). En effet, les villes sont des espaces centraux qui concentrent de multiples activités, acteurs, dynamiques, qui produisent de la valeur, des conflits, mais aussi des coalitions. La densité des échanges et l'émulation constante qui caractérisent les villes imprègnent les communs urbains qui bénéficient ou pâtissent de cette concentration (Festa, 2016). Pour Festa (2016), les communs urbains prennent vie à partir de la diversité des pratiques de *commoning* qui existent et se mettent en place dans les villes et non par la seule reconnaissance qu'un bien est commun. Les communs urbains ne sont pas le simple reflet de dynamiques de luttes ou de pratiques défensives, mais sont également le fruit de dynamiques d'ouvertures ayant pour but une restitution plutôt qu'une réappropriation (Festa, 2016).

Festa (2016) et Borch et Kornberger (2015) parlent également du caractère non rival des communs urbains, qui les différencient drastiquement des communs traditionnels et qui les rapprochent des communs de la connaissance. Pour les auteurs, l'augmentation de l'utilisation des communs urbains engendrerait un accroissement de leur valeur (Borch & Kornberger, 2015; Festa, 2016). Cependant, ce dernier caractère semble discutable pour plusieurs raisons. La première est que l'accroissement de l'utilisation d'une ressource provoque, dans la plupart des cas, une rareté et une augmentation de la valeur du bien ; cela pour les communs traditionnels, comme pour d'autres ressources. Il semble donc difficile de penser que les communs urbains sont préservés de cette rivalité. Cette hypothèse pourrait être défendue si l'on considère que les mécanismes et les dynamiques de la ville permettent de répliquer cette ressource sous une autre

forme quand ce dernier arrive à un certain degré de saturation, évitant ainsi le phénomène de congestion. Autrement dit, si la ville possède la capacité de recréer un autre commun pour désengorger le premier. Cette situation arriverait plus en ville qu'ailleurs, car elle dispose des ressources nécessaires et disponibles en termes de communauté, de diversités et d'espaces pour reproduire certaines initiatives. Mais cela reste de l'ordre de l'hypothèse. La seconde raison est plus de l'ordre philosophique. En effet, l'accroissement de l'utilisation (et donc de la valeur) d'un bien entraîne une augmentation du risque d'attirer des effets néfastes sur le commun, faisant finalement baisser sa valeur intrinsèque et donc sa fréquentation. En effet, les dérives peuvent être plus fréquentes du fait de l'attention qu'il génère et sa réputation croissante qui le rendent à la fois plus fort, car la diversité engendre une force et un dynamisme non négligeable, mais dans le même temps plus fragile, car sujet à réappropriation.

Pression et impressions : l'urbanité et les communs

La partie précédente permet d'explorer les liens entre les concepts d'urbain, de ville et de communs dans la littérature sur les communs urbains, dévoilant les opportunités, mais aussi les contraintes de ces espaces. Les communs évoluent dans ces milieux en tentant de garder farouchement leur indépendance. Cette partie se fonde sur les études de cas de Darwin Écosystème et Hôtel du Nord pour illustrer le rapport parfois conflictuel entre les communs, l'urbain et la fabrique de la ville. Le premier cas est la caserne Niel qu'occupe Darwin depuis plus de dix ans sur la rive droite de Bordeaux. Le second cas est Miramar, une initiative connexe à Hôtel du Nord, qui s'est concrétisée il y a un peu plus d'une année sur un terrain situé à l'Est de la gare de l'Estaque à Marseille.

Les deux cas d'étude montrent une forte adaptation aux contraintes du milieu urbain, en faisant de ce que certains considèrent comme une faiblesse, une force, une opportunité. Ainsi, Hôtel du Nord a su promouvoir les quartiers Nord de Marseille, « utiliser » leurs singularités et leurs histoires pour mettre en place des balades et des hébergements touristiques, mais aussi pour produire des récits engagés et recréer du lien entre les personnes et les espaces. Les membres de la coopérative savent, grâce à leur créativité, faire parler et raconter un territoire contrasté, souvent stigmatisé, mais chargé d'une grande richesse qui reste encore à mettre en lumière et partager. Les histoires du bassin tuilier, de l'immigration, des bastides, des cours d'eau, de grands ensembles, des terrains vagues, des parcs, ou encore des nouveaux projets urbains, sont autant de sujets saisis par la communauté et ancrés dans l'urbanité spécifique des quartiers Nord. La communauté mobilisée autour de Miramar a su utiliser un espace délaissé pour formaliser des usages et des pratiques qui sont nés des contraintes du contexte local (peu d'espaces verts, peu de lieux de rencontres spontanées, manque de trottoirs et donc dangerosité de la pratique de la marche). Ainsi, profiter d'un espace vert, le cultiver, l'utiliser comme lieu de passage sécurisé, mais aussi comme un espace pour créer du lien avec ses voisins proches et plus éloignés, sont des pratiques qui ont été possibles grâce à l'investissement de la communauté pour défendre Miramar. Concernant Darwin, la friche militaire que constituait la caserne Niel, à l'époque de l'achat, était difficilement rénovable et tombait en ruine. Beaucoup disaient qu'il serait plus rentable de la détruire plutôt que de la rénover. Aujourd'hui, après d'importants investissements et travaux, des négociations avec la ville et la métropole, ainsi

qu'avec les convictions portées par les dirigeants de Darwin, la caserne rénovée est devenue une réelle richesse et un atout pour l'initiative qui bénéficie d'un cadre hors du commun.

Les pressions auxquelles les communs font face dans ces situations sont multiples : conflits avec les propriétaires du terrain, avec les gestionnaires des projets urbains ou avec les élus, confrontation à la matérialité de la ville, difficultés à se faire entendre dans des quartiers souvent mis à l'écart, enjeux financiers ou encore différences de perceptions ou d'usages de certains espaces. À chaque fois, les communs contournent les difficultés (ou s'y confrontent), accompagnés ou seuls, grâce aux processus de *commoning*, pour rester ancrés dans l'urbain, et participer à la création d'une autre forme d'urbanité qui naît de la différence de perception et d'usage des espaces. Alors que pour certains, les espaces occupés par les communs doivent être rasés pour mieux recommencer, les *commoners* proposent une autre lecture de l'espace. Cette lecture s'accompagne de pratiques spécifiques qui donnent un autre sens à l'espace et construisent un lieu dans lequel les communautés (et les individus) ont une place.

Cette partie commence par interroger l'étymologie des mots pour comprendre leur contexte d'apparition et saisir les objets qu'ils décrivent. Ainsi, les communs urbains, considérés comme une catégorie spécifique, se développent dans un contexte qui, d'une part, freine leur développement (forte individualité et altérité), et d'autre part, regorge d'opportunités (forte diversité et densité). Les communautés de Darwin et Miramar ont su voir les opportunités et les saisir (comme l'occupation d'espaces délaissés ou en transition) tout en faisant face aux pressions du milieu urbain, ainsi qu'à celles des autres acteurs du territoire. Les communautés possèdent et acquièrent les capacités nécessaires pour survivre dans des espaces inhospitaliers en utilisant les ressources à disposition pour se développer. Elles jouent avec et contre le système pour changer les contextes en leur faveur et proposer un autre point de vue sur la ville. Comme il y a peu d'espace disponible, les communautés utilisent souvent des ressources qui ne sont pas ou plus considérées comme telles par leurs propriétaires, qui les laissent à l'abandon, créant un « vide ». En effet, Miramar et Darwin sont des exemples d'initiatives qui sont nées et se sont développées « par le vide ».

6.2.2 La place des communs en ville : le vide

La ville est l'antithèse du vide. Elle est l'illustration du plein, du rempli. Pourtant, sans vide, sans espace disponible, les nouveaux projets urbains ne naîtraient pas (même si parfois on rase pour refaire). Il s'agit alors presque d'un paradoxe. Renaudie (2011) propose donc d'adopter un autre rapport à l'espace urbain, une manière de penser « la ville par le vide ». Il développe une approche du vide comme une opportunité, car c'est dans le vide que « les humains construisent les lieux de leurs rencontres et de leurs oppositions, instituant autant de champs de batailles que d'agoras » (Renaudie, 2011, p. 40). Finalement, le vide peut-il être cet espace de dialogue entre plusieurs visions, essentiel au bon fonctionnement et développement de la ville ? Et quelle place les nouveaux communs ont-ils dans ce dialogue ?

Quelle place pour le vide en ville ?

Renaudie (2011) écrit que « le vide est absolu, l'espace est relatif » (2011, p. 38), mais le vide est-il réellement absolu ? Nous argumentons que le vide est un concept subjectif, là où une personne voit du vide, une autre peut y voir du plein, ou du moins autre chose d'existant. C'est au cœur de cette différence de perception que naît l'opportunité.

Qu'est-ce que ce vide ? Selon Renaudie (2011), le vide est « quelque chose qui nous dépasse », il renvoie en premier lieu au vide « matériel », là où il n'y a « rien » (p. 44). Mais le vide peut également être social, sonore, sensoriel, il peut désigner l'absence de sens, le manque ou ce qui n'apparaît pas sur une carte. Le vide peut aussi être un « vide de l'action », il prend alors une forme d'oisiveté, de désœuvrement. Il s'ancre dans une temporalité, ainsi il peut être de courte ou de longue durée. Le vide n'est « rien », mais il est pourtant partout et pour Renaudie (2011) il constitue même une dimension à part entière de la ville.

Les communs s'insèrent souvent dans le vide en ville, dans les interstices, car c'est un des seuls endroits où ils sont tolérés. Ce faisant, ils jouent un double rôle. D'une part, ils préservent le vide et d'autre part, ils le font vivre. Ainsi, Darwin a su préserver une grande part de vide dans la caserne Niel, les grandes allées cavalières sont dégagées, il y a des espaces non aménagés, et de la hauteur. Les espaces aménagés sont très peu fermés par des cloisons, tout reste principalement ouvert et relié, comme en témoigne par exemple le hangar hébergeant la librairie, le magasin de Darwin et celui de Veja, tous reliés entre eux ; ou encore comme le hangar sous les espaces de coworking qui est resté complètement ouvert, malgré l'installation de plusieurs activités. Conserver ce vide permet de moduler l'espace plus facilement, ce qui peut être très utile lors de l'organisation d'événements. Les observations et les entretiens réalisés sur le terrain révèlent l'importance pour les visiteurs de ce sentiment d'espace, d'ouverture et de perspectives qui motive de nombreuses personnes à venir sur le site. Le vide à Darwin se manifeste également par la liberté qui est accordée aux visiteurs, ils sont livrés à eux-mêmes. Les règles sont peu nombreuses et bien souvent tacites, relevant « *du bon sens* »¹⁶³. Il n'y a pas de plan affiché à Darwin, on rentre sur le site avec ou sans but précis, en cherchant ou errant, par manque de repères, et c'est parfois ce besoin de vide qui est recherché par les visiteurs. À Miramar, le vide est aussi présent et a toute son importance. Quand on accède au terrain, deux grandes clairières s'ouvrent successivement aux visiteurs et donnent avec leurs grands pins parasols, une impression d'espace. Il est facile de venir pour promener et faire courir son chien ou pour laisser les enfants s'amuser et profiter d'un espace « sécurisé ». C'est aussi dans le vide de ces espaces (dans les clairières) que les réunions et rassemblements réguliers de la communauté prennent place, c'est là que les projets sont discutés, que les activités sont réalisées et que les récits sont contés. Quant à Hôtel du Nord, les membres de la communauté savent aussi bien faire parler le plein (le présent, le bâti, l'utilisé, l'actif) que le vide (l'absent, le non-bâti, l'inutilisé ou l'inutilisable, l'inactif). Au cours de leurs balades, les habitants discutent des enjeux, racontent les paysages et font dialoguer les humains et non-humains qui les façonnent. Par exemple, lorsqu'on se trouve sur les hauteurs de Foresta (Figure

¹⁶³ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

17), sans explications, on pourrait avoir l'impression d'observer un terrain vague, en grande partie abandonné. Mais les explications des guides font naître une histoire lointaine (ancienne localisation d'un château, puis d'un ancien bidonville), pour tendre vers l'histoire plus récente (projet abandonné par Yes We Camp) et finir dans le présent (développement d'un centre équestre et de nouvelles activités en liens avec des écoles locales) avec les prémices d'un nouveau projet collaboratif. Au détour d'une autre balade sur les hauteurs du quartier des Borels, le maquis est dense mais il cache lui aussi des histoires. À première vue, on regarde plus volontiers la vue sur la ville en contre bas et la mer. Le passant voit de l'espace, du vide végétalisé, mais la guide accompagnée de son « grand témoin »¹⁶⁴ font émerger des ruines de la végétation et l'histoire d'une famille installée ici il y a plusieurs dizaines d'années. La balade se transforme alors en une sorte de chasse au trésor pour découvrir des traces du passé et continuer le récit. Les membres d'Hôtel du Nord racontent ou invitent d'autres à raconter des histoires méconnues, oubliées, des histoires tombées dans le vide de l'Histoire marseillaise des quartiers Nord. C'est de cette manière que les membres d'Hôtel du Nord font apparaître du plein dans le vide.

Les initiatives étudiées sont aussi ancrées dans des espaces qui forment des sortes de « vides touristiques » de la ville. Parfois même, des vides d'intérêts pour les habitants du centre-ville, qui ne considèrent pas, ou seulement depuis peu, ces espaces comme des lieux réellement rattachés à la ville, où l'on va pour faire des activités. Que ce soient les quartiers Nord à Marseille ou la rive droite à Bordeaux, ces espaces ne sont pas ou peu représentés sur les cartes touristiques, et bon nombre d'habitants s'y rendent peu, voire pas du tout.

Lefebvre (1970) écrit que les êtres humains créent selon deux modalités, l'une intentionnelle, l'autre spontanée. Pour l'auteur, le problème est de laisser une réelle place au second mode de création, plus naturel et inconscient. Cela dans le but de rattraper, puis dépasser, *in fine*, le premier mode de création. Le vide apparaît comme un moyen de tendre vers ce second mode de création ancré dans la spontanéité. Pour Renaudie (2011) le vide, partagé en quelque sorte, permet d'unir les humains pour leur permettre de construire « les lieux de leurs rencontres et de leurs oppositions, instituant autant de champs de bataille que d'agoras » (Renaudie, 2011, p. 40). Le vide permet la confrontation à l'altérité et il n'a pas de codes prédéfinis, ce qui facilite peut-être son appropriation par les habitants en leur donnant une grande liberté, presque « carte blanche ». Le vide joue donc un rôle clé, car cette capacité des habitants à s'approprier leur cadre de vie « fait partie du programme général d'élaboration d'un nouveau type d'implantation urbaine associant exigences environnementales et paysagères, et les activités humaines » (Renaudie, 2011, p. 45).

Le vide est plein. Il est plein de représentations, il est un espace des possibles, qui laisse libre cours à l'imagination, donnant parfois le vertige à la personne qui l'expérimente. Le vide est également un espace de respiration dans un milieu très (ou trop) dense. Il se cristallise dans les interstices urbains, dans les entre-deux temporels, mais aussi spatiaux. Cette partie nous montre l'importance du vide en ville et comment les *commoners* ont su saisir le vide comme une

¹⁶⁴ Terme employé par la guide pour désigner son invité et « co-guide » pour cette balade.

opportunité pour développer de nouvelles activités, comme un champ des possibles. Cependant, le vide ne persiste que peu de temps dans les espaces urbains denses. De nouveaux projets urbains sont réfléchis et les concepteurs de la ville tentent d'optimiser la gestion du vacant temporaire, trouvant des stratégies pour remplir les vides de la ville (en utilisant des modes de gardiennage ou bien en proposant à des initiatives de s'installer temporairement dans ces vides).

La question de l'urbanisme temporaire

Pour « régler » la question du « vide » en ville, les institutions et les acteurs privés ont souvent recours à un type d'urbanisme s'inscrivant sur un temps « court » : l'urbanisme temporaire. Cet urbanisme produit une rupture spatiale et temporelle avec les fonctions et l'organisation quotidienne de la ville. Il permet de transformer à court terme une partie de celle-ci (publique ou privée, ouverte ou fermée) pour stimuler de nouveaux usages et permettre l'apparition de nouvelles pratiques (Pradel, 2010). La question du temps court en urbanisme interroge le dialogue entre les différentes temporalités de la ville, et l'apparition de nombreux néologismes caractérisant divers types d'urbanisme temporaire (transitoire, éphémère, etc.) montre la volonté des institutions et aménageurs d'intégrer cette réflexion dans le projet urbain.

La multiplication des appels d'offres pour l'occupation temporaire de bâtiments ou terrains par les collectivités et acteurs de l'aménagement montre que cette tendance est croissante. Cette solution semble à première vue bénéficier à toutes les parties prenantes. D'une part, elle permet aux propriétaires de limiter les coûts d'entretien et de gardiennage des terrains, en participant même parfois à leur donner une bonne image, si les projets qui y sont développés ont des aspirations sociales ou environnementales. D'autre part, l'urbanisme temporaire permet aux communautés d'avoir un espace où développer légalement leurs activités. Des contrats sont négociés sur plusieurs mois ou années d'occupation et quand l'échéance arrive, les occupants sont censés partir et les propriétaires peuvent alors développer leurs projets. Mais les histoires de nombreuses initiatives (Darwin à Bordeaux ou bien Les Grands Voisins à Paris), qui voyant la fin de leur contrat d'occupation arriver, essayaient de prolonger leur occupation de manière plus ou moins légale, montrent les limites de cette méthode. Par exemple, avant le début des travaux de la ZAC, Darwin Écosystème occupait une grande partie de la caserne Niel, grâce à des AOT (Autorisations d'Occupation Temporaire) qui étaient renouvelées chaque année. L'initiative a ainsi pu développer d'autres activités ou étendre celles déjà développées (comme le festival Climax), bénéficiant de plus d'espaces que ceux dont ils étaient propriétaires. Mais, avec l'avancée des travaux et l'évolution du contexte, les AOT n'ont plus été renouvelées, déclenchant un conflit entre l'initiative, l'aménageur de la zone et la ville qui dure depuis de longues années.

En fonction du point de vue sur la question, les propriétaires passent souvent pour les « méchants » et les porteurs d'initiatives pour les « gentils » qu'il faut laisser sur les terrains occupés. Ou, à l'inverse, les porteurs d'initiatives passeront pour les « méchants » qui ne veulent pas quitter les terrains occupés, prêtés par les « gentils » propriétaires. Cette situation aboutit régulièrement à des blocages et des conflits pouvant s'installer dans la durée, comme à Bordeaux. Quoi qu'il en soit, les initiatives « faisant le choix » de l'urbanisme temporaire font

face à une grande précarité, car elles sont dépendantes d'un temps qui n'est pas le leur (Common.Langage et al., 2018). Pour Commons.Langage et al. (2018), les collectifs ont alors de grandes difficultés à trouver un équilibre notamment économique alors que les propriétaires bénéficient de leur côté d'une revalorisation économique et symbolique de leur bien (Common.Langage et al., 2018). De plus, les bâtiments réinvestis sont souvent vétustes et les mises aux normes sont onéreuses et entament grandement les budgets des collectifs, même si ces derniers diversifient leurs revenus pour trouver des modèles économiques pérennes (Common.Langage et al., 2018). De plus, le cadre qui est proposé (ou imposé) aux initiatives peut aussi être vu comme une forme de « neutralisation » de toutes formes de luttes, dont les communs sont souvent le fruit (Tournaire, 2022). Car l'urbanisme temporaire, ou transitoire, répond à un cadre strict bordé par des lois. Si les initiatives souhaitent développer des projets très engagés, allant à l'encontre des idées dominantes ou bien ne répondant pas forcément à toutes les normes, elles peuvent être limitées dans leur liberté. Ces modèles d'urbanisme sont souvent présentés comme une forme de « conciliation de visions urbaines » (Touraine, 2022, p. 224).

On observe que l'urbanisme temporaire s'accompagne généralement d'une accélération des investissements immobiliers dans des zones délaissées, voire d'un changement de population dans ces zones (Pradel, 2010), tendant vers une gentrification. C'est souvent ce qui a été (et est toujours) reproché à Darwin. Ainsi, l'urbanisme temporaire « produit de l'attractivité sociale à court terme, mais s'articule avec la production de la centralité urbaine à moyen terme » (Pradel, 2010, p. 479). Il devient alors un outil, pour les décideurs de l'aménagement de l'espace urbain, permettant de guider des mutations à moyen, voire long terme (Pradel, 2010). Les initiatives installées temporairement dans ces espaces développent de nombreuses activités qui attirent le public. De fait, elles deviennent, parfois consciemment, parfois inconsciemment, et souvent malgré elles, des facteurs accélérant l'embourgeoisement d'un quartier. Dans le cas de Darwin l'effet de l'initiative sur les prix du foncier est soulevé lors d'un entretien : « *entre le moment où la métropole a vendu au promoteur et le moment où elle a racheté, bah... elle a racheté plus cher la métropole. Le prix au m² n'est pas le même au moment où Darwin s'est installé, a acheté, et maintenant* »¹⁶⁵. Cette gentrification est aussi mise en avant par Common.Langage et al. (2018) pour qui « les occupations temporaires de lieux désaffectés ou abandonnés reconvertis en nouvelle centralité festive et culturelle ont des effets sur l'environnement social et urbain de leur quartier et peuvent devenir source de tensions entre population d'origine et néo-arrivants au pouvoir d'achat plus élevé, attirés par la proximité d'une offre événementielle faisant échos à un mode de vie « bohème » et « écolo » » (Common.Langage et al., 2018). Les auteurs donnent ici l'exemple de Ground Control à Paris comme étant « révélateur de cette dissonance chez les collectifs animateurs, qui par leur action bienveillante, finissent par créer de la valeur » (Common.Langage et al., 2018, p. 214).

L'urbanisme temporaire semble de plus en plus fréquemment utilisé et fait dorénavant partie des modèles d'aménagement de la ville. Alors qu'il peut s'apparenter à une forme de « non-décision d'aménagement » (Pradel, 2010, p. 480), il est souvent considéré comme une

¹⁶⁵ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2021)

opportunité pour les villes et les propriétaires, comme pour les initiatives cherchant un espace pour se développer. En effet, l'urbanisme temporaire permet de créer des espaces de grande liberté, qui stimule à la fois les initiatives, mais aussi les quartiers avoisinants, amenant des dynamiques de gentrification. Pour Pradel (2010), l'urbanisme temporaire « traduit finalement le passage [...] à une nouvelle construction collective d'un futur désigné comme incertain, qu'il faut approcher par petit pas » (p. 480). Il est néanmoins essentiel d'envisager les dérives et les dangers entraînés par ce type d'urbanisme : la précarisation des initiatives, la perte des messages politiques, l'institutionnalisation possible, la gentrification ou encore l'émergence de conflits liés à l'usage des biens. Concernant l'institutionnalisation et la perte du message politique, Commons.Langage et al. (2018) alertent : « la reconnaissance progressive des collectifs par les acteurs institutionnels a pour corollaire une atténuation, voire une disparition de tout message politique, d'une part, car revendiquer haut et fort le même message atténue la richesse de la diversité des personnalités, et d'autre part, car ils ne souhaitent pas être discrédités ni « catalogués » par leurs principaux employeurs, les collectivités » (Common.Langage et al., 2018, p. 213). Ainsi, la ville ne doit pas se satisfaire de l'urbanisme temporaire, institué et contrôlé, qui laisserait de côté l'invention de nouvelles sociabilités ou la critique ouverte de certains modèles hors des périmètres institués. Elle doit également laisser une place de choix « à l'éphémère non rythmé, aux détournements et à l'inattendu » (Pradel, 2010, p. 480) qui correspondent certainement plus aux initiatives s'apparentant aux communs.

Cette partie permet de faire le point sur la place et le rôle du vide en ville, ainsi que les différentes opportunités que ces espaces vacants font naître aussi bien pour les communs et les processus de *commoning* que pour les autres acteurs du territoire (privés et institutionnels). Elle discute également des modèles mis en place pour combler le vide en ville comme l'urbanisme temporaire, en exposant ses atouts comme ses désavantages. La partie suivante s'inscrit dans le prolongement de ces réflexions et montre les stratégies et les savoir-faire développés par les communautés pour conserver leur place dans le temps et l'espace, mais aussi pour proposer de nouvelles manières de faire la ville.

6.3- Stratégies et savoir-faire : les communs en lutte

Les initiatives étudiées, aussi bien Darwin Écosystème qu'Hôtel du Nord, montrent toutes les deux, dans des contextes urbains différents, une volonté de pérenniser leurs pratiques en les ancrant dans l'espace. Pour maintenir ces pratiques, les communautés mettent en place des stratégies et développent des savoir-faire afin de s'adapter aux contextes spécifiques dans lesquels elles évoluent. Cette partie s'attache donc à décrire les techniques et les stratégies mises en place par les initiatives pour parvenir à leur objectif : préserver les espaces qui leur permettent de réaliser leurs activités (usages et pratiques). Dans un premier temps, l'accent sera mis sur l'expérimentation, l'apprentissage collectif et la production d'un récit commun. Puis dans un second temps, des explications seront données concernant la diffusion du modèle, les manières de communiquer et de rallier à la cause, notamment grâce aux médias et au tourisme.

6.3.1 Expérimenter, apprendre et raconter ensemble

Expérimenter, l'importance de la « praxis »

Pour définir la praxis, Rozier (2014) se base sur les travaux de plusieurs philosophes, dont Aristote. Ainsi, pour l'auteur la praxis est un objet à double dimension. Elle est à la fois ancrée dans le concret, dans l'application, et fortement liée à une dimension d'apprentissage. Mais elle est aussi ancrée dans une forme de réflexion éthique, voire politique (relatif à la cité), tendant vers le bien commun (Rozier, 2014). Comme la citation introductive le souligne, la praxis met l'accent sur le processus de faire et le valorise, ainsi la production finale n'est pas le plus important, c'est bien l'activité pour y parvenir qui est mise en exergue (Rozier, 2014). C'est en quelque sorte la symbolique de l'action qui est cœur de la praxis. Dans ce concept plusieurs dimensions sont intéressantes au regard des études de cas. La première est la mise en valeur de l'action elle-même comme étant une finalité. La seconde est l'apprentissage réflexif qui accompagne ce processus de « faire ». Et enfin, la dernière est l'éthique et la motivation de l'action pour le bien commun (ici sans majuscule, mais relatif au « Bien commun » présenté dans la partie 1 de la thèse). Pour Dardot et Laval (2015), parler de la praxis est un moyen de lutter contre l'essentialisation des communs : en se concentrant sur l'activité pratique, la praxis permet de mettre l'accent sur l'activité de la mise en commun, la création d'un sujet collectif nouveau, luttant contre l'idée que le caractère commun serait préexistant à un sujet.

Dans les deux études de cas, la place du « faire », de l'action concrète, joue un rôle essentiel dans le développement de nouveaux projets, mais également dans le maintien de l'initiative et de la communauté dans le temps. En effet, cette spontanéité dans la mise en place de nouveaux projets apporte beaucoup d'énergie et de nouveauté. La praxis est ici utilisée pour la finalité de l'action et pour le maintien d'un certain dynamisme dans l'initiative. Pour réaliser les projets, les membres se démènent pour s'organiser, trouver des ressources, mobiliser des compétences, et bien souvent faire le maximum avec le minimum. C'est une caractéristique commune d'Hôtel du Nord et de Darwin Écosystème. Ainsi, à Hôtel du Nord si quelqu'un souhaite par exemple développer une nouvelle balade, il peut la proposer seul ou avec d'autres membres, il lui suffit de faire. Il y a évidemment le groupe de travail du « 1000 pattes » qui est un lieu intéressant d'échange, mais le but est d'aller sur le terrain et de tester le parcours pour la préparer. Lorsque le travail sur la balade est fini, elle est à nouveau testée et mise à l'agenda. Dans le cas de Miramar, chacun était libre de proposer des activités ou des projets, puis de les mettre en place. C'est par exemple ce qui s'est passé pour la mise en place du potager, des toilettes sèches ou bien pour la création de l'association des chats libres de Miramar. À Darwin, le fonctionnement est plus contrôlé, mais si quelqu'un a une idée qui est validée par les gestionnaires, il sera libre de la mettre en place en collaboration avec ces derniers. La praxis promeut le faire plus que la réalisation ou la finalité de l'action elle-même, cela impacte également la perception de l'échec et de la réussite. Cette vision de l'échec est partagée par un membre de Darwin : « *c'est aussi intéressant ces échecs-là. J'ai un petit tiroir dans mon organisation qui s'appelle « darlose »* »

il y a « darwin » et « darlose », c'est ce qui a foiré mais qu'on peut aller rechercher pour le refaire redémarrer à un autre moment. Il y a plein de trucs dans le « darlose » »¹⁶⁶.

Cette praxis se manifeste également lorsqu'un problème émerge. La communauté réfléchit collectivement, s'organise, essaye, se trompe (parfois), et recommence différemment pour réussir à surmonter le problème. C'est cette réflexion, ce mouvement perpétuel et cette faculté d'agir rapidement qui font la force des initiatives. Elle leur donne une grande capacité d'adaptation et de rebond face à l'échec. Ainsi, la communauté et l'initiative s'inscrivent dans la durée, comme l'illustre les deux initiatives étudiées. Cette caractéristique leur permet d'être très réactives lorsqu'un problème survient. Ainsi, à Miramar lorsqu'il a été question de trouver un moyen de conserver le terrain, toute la communauté s'est mise au travail ; elle est passée à l'action pour trouver des informations, comme les plans d'urbanisme. Lorsque le dialogue avec un acteur externe est bloqué, que les relations se tendent, les *commoners* tentent de passer par d'autres canaux ou d'autres acteurs pour parvenir à leur objectif.

Cette effervescence permanente rend les initiatives difficiles à suivre, particulièrement pour les institutions qui sont beaucoup plus lentes dans leurs processus et doivent souvent répondre à plusieurs échelles de gouvernance (ville, Métropole, etc.). Les initiatives mettent sur pied de nombreux projets, qui s'inscrivent plutôt dans des temporalités courtes, avec un rythme soutenu. Cela peut d'ailleurs entraîner un épuisement des membres des communautés. Ce décalage du temps d'action pose des problèmes à la fois pour les initiatives (qui sont souvent dans l'attente de réponses rapides) et pour les institutions (qui doivent passer par différentes strates administratives). Ainsi, les initiatives prennent parfois les devants, en faisant, avant d'avoir des réponses ou des autorisations des décideurs.

Lefebvre (1970) considère que résident dans la praxis une « capacité créatrice globale » et un pouvoir qui permettent de créer des formes et des rapports nouveaux (Lefebvre, 1970, p. 155). Elle permet aux communautés de se consolider, de répondre rapidement à leurs besoins, d'apprendre collectivement et de se donner une direction commune par l'homogénéité d'intention des actions menées qui tendent vers un « Bien commun ». La praxis est donc à la fois un outil, mais aussi une forme d'éthique de l'action partagée par la communauté.

Apprendre collectivement

Cette expérimentation incessante débouche sur une dynamique d'apprentissage collectif. Au sein de la communauté, chacun apprend et monte en compétence, sur des thématiques qui ne sont pas forcément les siennes, aidé par les autres membres, ou forcé par un contexte particulier. Ainsi, une personne peut acquérir des compétences dans la communication, dans l'aménagement, l'urbanisme, l'histoire, ou bien la politique. Cette dynamique d'apprentissage s'observe tout au long du projet. Les membres réalisent des recherches (archives ou entretiens), lisent, échangent avec d'autres personnes de la communauté ou des acteurs extérieurs et

¹⁶⁶ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022). L'interviewé fait un jeu de mot en référence à « win » (anglais) qui se traduit par « gagner » (français) et « lose » (anglais) qui se traduit par « perdre » (français).

apprennent à reproduire certaines (bonnes) pratiques. Par exemple, à Miramar, tout au long de la mobilisation, certains membres ont effectué des recherches aux archives, d'autres se sont formés ou spécialisés en botanique, et certains se sont concentrés sur l'étude des aménagements et de l'urbanisme. Le but de la démarche était de prouver la valeur du terrain, en trouvant par exemple des espèces de plantes ou d'oiseaux rares ou protégées ; ou en étudiant les plans d'urbanisme pour trouver des failles. En développant ces capacités, les personnes deviennent des « ambassadeurs » de Miramar et ont la capacité de défendre le terrain en amenant des arguments basés sur leurs connaissances. Des séances de restitutions collectives étaient alors organisées pour partager les informations trouvées et faire monter le collectif en compétence. Concernant Hôtel du Nord, la préparation des balades est une formation en soi. Le travail individuel et collectif fait en amont des balades est très important. Le terrain fait partie intégrante de la préparation des balades ; le faire et l'expérimentation sont les moteurs de la démarche. Ce travail de recherche apporte des savoirs historiques ou architecturaux, ainsi que des légendes, des histoires et des savoirs pratiques. Les guides et les participants sont invités à ajouter une touche personnelle dans les balades, une information ou une anecdote qui vient compléter cet apprentissage collectif.

Dans la communauté, chacun bénéficie directement ou indirectement des compétences des autres membres. Ainsi au début de Darwin Écosystème, certains acteurs avaient plus de connaissances et de contacts dans le monde de la finance et de la politique, alors que d'autres avaient plus de lien avec les associations et les initiatives locales. Cette diversité de profils et de compétences a été indispensable pour mener à bien le projet. En avançant, le nombre de compétences disponibles augmentait également ajoutant la gestion de projet, la communication ou encore l'écologie. L'initiative se complexifiait, les membres apprennent de plus en plus grâce aux autres : trouver le bon interlocuteur rapidement, avoir les mots justes lors d'un entretien, acquérir les codes du groupe ou encore avoir les connaissances nécessaires pour aider.

Cet apprentissage est accentué par le fait que les tâches sont souvent partagées. Chacun fait un peu de tout et se forme au fur et à mesure de son intégration et de ses missions. Cette montée en compétence permet aussi de donner une légitimité aux membres et à l'initiative. Bien connaître son sujet, le terrain, le contexte local permet d'apporter des arguments fondés lors des débats avec les autres acteurs, de faire front ensemble.

« Travailler deux années à Darwin équivaut à cinq années d'expérience partout ailleurs. C'est tellement intense ici... tu fais plein de choses différentes tout le temps. C'est un condensé »¹⁶⁷. Cette phrase illustre bien l'importance et l'ampleur de la montée en compétence des acteurs impliqués dans les initiatives. Elle est reconnue par les membres de la communauté, mais également par l'extérieur. Ce « condensé » d'expériences s'impose aux membres de la communauté, tout en les faisant progresser très rapidement, en prenant le risque de les épuiser et de les perdre. Ainsi à Darwin, un turn-over important est observé dans les équipes.

¹⁶⁷ Extrait du carnet de terrain 2022 – discussion avec une bénévole pendant Climax

La volonté des membres de la communauté d'apprendre et de se former à certaines tâches est nourrie par le projet et par la volonté d'y participer, voire de le sauver. Les membres croient au bien-fondé de l'initiative, ils sont convaincus de participer à quelque chose de juste. Ainsi, à Miramar, la mobilisation autour des connaissances et des savoirs existant sur le terrain a été déclenchée par la volonté de trouver une solution pour préserver le terrain en justifiant de sa valeur. Toutes ces connaissances partagées permettent par la suite de créer quelque chose d'essentiel : le récit de l'initiative.

Le récit : vecteur de rassemblement

La symbolique a une place de choix dans les deux initiatives étudiées. Et cette symbolique passe en grande partie par le récit qui y est attaché. Il sert d'abord de vecteur de rassemblement pour la communauté, et, dans une moindre mesure, pour les sympathisants. Les membres de la communauté créent et s'approprient un vocabulaire rattaché à une histoire commune. Le récit, très souvent basé sur l'histoire locale, du quartier, d'un terrain (comme Miramar) ou d'un bâtiment (comme la caserne Niel), donne du sens et alimente l'initiative et la communauté, tout en les ancrant dans le territoire. La communauté se nourrit de ce récit et l'entretient dans le présent, tout en lui fournissant un futur. Ainsi, ce récit est une source de l'imaginaire et de la force symbolique qui entourent ces initiatives.

Darwin a par exemple développé tout un vocabulaire autour de la Caserne Niel en conservant le nom de certain bâtiment : « les Magasins Généraux Nord et Sud », ou en faisant des références à la vie de la caserne en nommant leur fédération des associations « la 58^e » (en hommage au dernier régiment installé dans la caserne : le 57^e). Pour filer la métaphore guerrière, le fonds de dotation de Darwin avait également lancé « L'armée des grands singes », regroupant des bénévoles et sympathisants souhaitant s'engager dans les projets solidaires et soutenant la transition. Le récit et le vocabulaire, qui accompagnent l'initiative, conviennent bien à la situation de Darwin qui est souvent présenté comme « *le village d'irréductible gaulois entouré par les Romains* »¹⁶⁸. En effet, ce récit accompagne les années de « combat » que la communauté a livré contre les projets de la ville et de l'aménageur de la ZAC. Pour compléter ce premier univers qui s'inspire directement de la matérialité du site, un vocabulaire lié à la culture urbaine (skate, vélo, graphes) s'est aussi développé. Cela en rapport direct avec l'histoire de Darwin qui est très liée au skate park et l'environnement de ruines graffées. En créant ce récit, Darwin Écosystème participe à la création d'un imaginaire commun qui devient une caractéristique forte influençant son fonctionnement. Cet imaginaire commun s'apparente à celui de la friche culturelle, graphée, faite de matériaux de récupération, etc. ; et pour conserver cet imaginaire et son potentiel attractif la communauté alimente ce récit.

Une des marques de fabrique d'Hôtel du Nord, et un pilier central de l'initiative, est la production et la restitution de récits. En arrivant sur le site Internet de la coopérative, on peut lire juste en dessous d'Hôtel du Nord : « fabrique d'histoires ». Mais de quelles histoires parle-t-on ? De l'histoire de Marseille, de l'histoire des quartiers, des histoires de quartiers, des

¹⁶⁸ Formulation entendue à plusieurs reprises sur le terrain.

histoires collectives et individuelles, des histoires d'humains et de non-humains, des histoires du passé, du présent, mais aussi du futur. Parler, réciter, raconter, déclamer, et jouer des histoires. Pour Hôtel du Nord, le récit est donc à la fois un élément constitutif, mais aussi un outil de partage, de sensibilisation. Ainsi, chaque projet lié à Hôtel du Nord est lié à son histoire, tout en ayant une histoire propre, elle-même liée à la grande histoire de Marseille. Le récit est un outil pour relier les projets, les personnes et les territoires entre eux, ouvrir un dialogue et créer de nouvelles histoires. Le vocabulaire utilisé par la coopérative a aussi toute son importance par rapport au tourisme : on parle de « passagers », plutôt que de « touristes », on parle d'hospitalité pour appuyer une offre spécifique et singulière. Ce choix des mots est un moyen de se démarquer et de montrer son positionnement dans les termes utilisés. Cela donne un indice aux membres extérieurs sur les intentions et les orientations de la communauté. Pour Hôtel du Nord, le poids des mots et du récit est particulièrement important.

Si l'on prend l'exemple de Miramar, le récit y trouve une place de choix. Il se base sur l'histoire du site en lui-même, tout en s'insérant dans l'histoire plus large des quartiers et de Marseille. Les membres de la communauté ont effectué des recherches approfondies sur l'histoire de la villa Cantini, de son jardin, de son leg et de sa privatisation, pour l'insérer ensuite à l'histoire du bassin tuilier et aux célèbres peintres venus à Marseille trouver l'inspiration. Le récit se base également sur les histoires plus locales et personnelles que les membres de la communauté entretiennent avec le terrain, parfois considéré comme l'arrière-jardin ou le lieu de passage des enfants pour aller à l'école. Toutes ces histoires s'entremêlent pour former un récit complexe qui est ensuite partagé permettant de créer et souder la communauté une fois approprié. Miramar est aussi relié aux autres espaces et projets dans lesquels Hôtel du Nord est impliqué grâce aux récits (sur le bassin tuilier ou les grands peintres à Marseille par exemple) qui sont pensés pour former un grand récit commun.

Mais le récit peut aussi devenir un vecteur d'exclusion pour les personnes extérieures. Il devient un outil pour délimiter la communauté, bien qu'il ne soit pas conçu ou pensé de cette manière, il l'est *de facto*. Certains possèdent les codes, connaissent l'histoire et le vocabulaire approprié, adoptent les bonnes pratiques, tandis que les autres sont perdus et tentent tant bien que mal de rattraper leur retard. Ainsi, lorsqu'une nouvelle personne entre dans la communauté elle doit apprendre des noms propres comme celui du propriétaire actuel et des élus concernés par l'urbanisme sur le secteur, savoir qu'il y a une association des chats libres de Miramar, apprendre quand et où sont les réunions ou encore connaître certains acronymes régulièrement utilisés. Ces personnes doivent également apprendre l'histoire complexe du terrain, depuis la maison de Jules Cantini, au leg et à la récupération par le propriétaire actuel. Lorsqu'une nouvelle personne arrive elle peut se sentir dépassée par toutes ces informations. Ainsi, il est difficile pour un nouvel arrivant ou un membre extérieur de s'approprier ce récit et ce vocabulaire.

6.3.2 Diffuser un modèle, communiquer des idées, rallier à la cause...

Cette seconde partie se concentre sur les relations stratégiques mises en place par la communauté avec l'extérieur (élus, sympathisants, médias) pour arriver à ses fins (conserver le terrain, diffuser un modèle et une vision, ou encore questionner un mode de faire). La diffusion du modèle pour Darwin et Hôtel du Nord est un élément important, c'est pourquoi les deux initiatives prennent le temps de communiquer et partager leurs pratiques avec d'autres (visites, balades, médias, etc.). C'est une diffusion qui se base sur le partage d'expérience plus que la copie de pratiques qui existent déjà ailleurs. Cette diffusion s'organise autour de quatre axes : le rôle des médias dans la communication des initiatives, l'utilisation du tourisme comme outil de légitimité, le questionnement de la propriété, et enfin la gestion des relations directes avec d'autres acteurs (propriétaires, élus).

Les médias et la communication : outils à manipuler avec précaution

Les médias (presse écrite, émissions de télévision, radio), tout comme les réseaux sociaux et d'autres modes de communication (flyers, etc.) sont utilisés par les deux initiatives comme des outils importants dans leur développement et dans leurs luttes. Les communautés les utilisent pour mobiliser des sympathisants, pour sensibiliser. Elles savent aussi prendre leur distance et faire profil bas lorsque cela semble nécessaire (fortes tensions avec les élus ou les propriétaires par exemple).

Ainsi, à certains moments les communautés « activent » les médias alors qu'à d'autres moments ils s'en cachent. À Miramar, à plusieurs reprises les membres ont décidé d'être vigilants quant à l'attention qu'ils pouvaient avoir vis-à-vis des activités sur le terrain, mettant en veille les pages des réseaux sociaux, avisant les membres de la liste de diffusion (mail) de faire attention à leurs activités. Cette méthode leur a permis de faire profil bas, de laisser les tensions retomber et de préparer correctement la suite de la démarche lorsque les relations avec le propriétaire se sont tendues par exemple. Mais lorsque la lutte pour préserver le terrain était au plus fort, une journaliste d'un média local a été invitée pour que l'histoire de Miramar soit relayée dans la presse. Une partie d'une émission de radio locale a été enregistrée sur place lors d'un événement rassemblant un grand nombre de membres de la communauté et des élus, permettant aux auditeurs de s'immerger dans l'ambiance de Miramar. Darwin Écosystème a une relation complexe avec les médias. Les nombreuses péripéties alimentées par l'évolution de la ZAC et les relations conflictuelles avec les élus et l'aménageur ont amené les médias à faire de Darwin un sujet important de la vie bordelaise. Ainsi, à Bordeaux, « *tout le monde a un avis sur Darwin* »¹⁶⁹. Lorsque les pourparlers avec les élus et l'aménageur ont sérieusement commencé, les membres de la communauté (ainsi que les autres acteurs impliqués) ont décidé de garder leurs distances vis-à-vis des médias, pour ne pas entraver l'évolution des négociations, sachant que la situation était particulièrement tendue, et cela depuis plusieurs années. Mais à l'inverse, les réseaux sociaux comme Facebook ou Instagram sont particulièrement développés et permettent à Darwin de relayer un grand nombre d'informations sur la vie quotidienne du site,

¹⁶⁹ Entendu à de nombreuses reprises sur le terrain

ainsi que sur des moments importants. Communiquer dans la presse, ou à l'aide d'autres supports, accorder des entretiens, sont aussi des moyens de clarifier un point de vue ou bien même parfois se justifier par rapport à une « attaque » externe. C'est également figer un discours, choisir de passer de l'oral à l'écrit, à un instant donné. Ce moment peut être clé dans la lutte des initiatives, faisant peser la balance dans les débats, et permettant ou non de rallier un plus grand nombre de personnes à la cause. C'est une pratique qui se retrouve aussi du côté des institutions, comme le montre le communiqué de presse de la Métropole de Bordeaux titré : « *Darwin, la Métropole et la ville de Bordeaux : un dialogue retrouvé* » publié le 28 janvier 2022¹⁷⁰, justifiant la volonté des acteurs de renouer le dialogue et d'avancer hors du conflit.

Hôtel du Nord et Darwin Écosystème sont des initiatives ayant fait couler beaucoup d'encre. En effet, les médias locaux, nationaux et parfois même internationaux suivent les initiatives depuis de nombreuses années. En plus de cet intérêt médiatique, le monde de la recherche s'est également beaucoup intéressé à elles. Les contacts avec les journalistes et avec les chercheurs sont donc monnaie courante, et bien que cela soit énergivore et chronophage, ces contacts et échanges peuvent servir les initiatives. Le temps que les rencontres avec des étudiants et des chercheurs prennent aux membres des initiatives a été soulevé par plusieurs personnes dans les deux initiatives. Ainsi, un membre de Darwin dit par exemple que : « *si on devait répondre à toutes les demandes on n'aurait pas fini...* », alors qu'un membre d'Hôtel du Nord argumente : « *les personnes viennent, on leur donne du temps et on n'a pas toujours de retour* »¹⁷¹. Cependant, l'attention médiatique et scientifique portées aux deux initiatives depuis plusieurs années a participé à leur rayonnement respectif, traduisant un intérêt général incontestablement ancré dans la durée. Hôtel du Nord comme Darwin bénéficient donc de cette communication qui étend leur aura d'une certaine manière. Cependant, les échanges avec des personnes tierces peuvent parfois provoquer de la confusion, car la restitution n'est pas forcément fidèle ou ne va pas dans le sens souhaité. Ce décalage dans la restitution peut s'expliquer de plusieurs manières. La première est la différence de temporalité dans laquelle travaillent les journalistes et les chercheurs impliquant un recul et une analyse de la situation différente. Les premiers ont souvent sur une temporalité courte et ne peuvent que rarement travailler les sujets en profondeur. Les seconds œuvrent dans des temporalités plus longues. Ils se doivent d'apporter une vision plus analytique et plus neutre de la situation. Dans les deux cas étudiés, la prise de contact avec des acteurs externes à l'initiative est rarement contrôlée, ce qui peut desservir les initiatives. En effet, des contacts pris trop rapidement ou maladroitement avec des acteurs impliqués dans les conflits peuvent avoir un impact négatif. Les initiatives savent donc rester prudentes vis-à-vis de cette communication qui peut être un atout fort consolidant la lutte, mais aussi une contrainte pesante et difficilement contrôlable.

Les deux initiatives ont également pu bénéficier, dans différentes mesures, de la communication d'un même événement international : la capitale européenne de la culture. À Marseille, élue capitale européenne de la culture en 2013, Hôtel du Nord a été intégré à ce processus et a pu en bénéficier pendant plusieurs années après la fin de l'événement. Darwin, à Bordeaux, a

¹⁷⁰ <https://www.bordeaux-metropole.fr/Espace-presse/Darwin.-la-Metropole-et-la-Ville-de-Bordeaux-un-dialogue-retrouve>, consulté le 27/02/2023

¹⁷¹ Extraits du carnet de terrain

également bénéficié de cet événement. En effet, même si Bordeaux n'a pas été élue, elle a cependant été candidate (en 2013 également) et Darwin a été intégrée à cette candidature, ce qui lui a permis de se faire repérer par un des membres du jury. Ce dernier a d'ailleurs joué un rôle important en faisant l'éloge de Darwin au Maire de l'époque (Alain Juppé). Ainsi, les deux initiatives ont grandement bénéficié de cet événement européen et de la communication qui l'accompagne.

La communication des initiatives passe également par une production interne de documents pour diffuser des informations sur des événements ou sur l'initiative elle-même. Cette production est aussi un moyen de documenter ce qui a été fait dans le passé et de conserver une trace. Les membres d'Hôtel du Nord sont particulièrement actifs dans cette démarche. Ainsi, des poèmes, des flyers, des affiches, des dessins, des chants, des livres et livrets, des jeux, des cartes ou encore des petits journaux sont produits parfois en collaboration avec d'autres collectifs, ou avec des artistes, et sont largement diffusés.

La communication joue un rôle important dans l'histoire et le développement des initiatives. C'est un outil qui peut être utilisé pour souder les communautés et les soutenir dans leur lutte, pour sensibiliser des personnes à certains sujets, les inviter à se positionner et pourquoi pas rejoindre la lutte. Il permet aussi de donner et diffuser une certaine image de l'initiative, de la lutte, mais aussi, par extension, d'un territoire. Cependant, ces outils sont aussi à manipuler avec précaution, surtout lorsqu'ils ne sont pas directement produits par l'initiative, car ils peuvent entraver ou avoir des effets néfastes sur la lutte et la communauté. La communication permet également la diffusion du récit qui fixe l'histoire de l'initiative à un moment précis, en cristallisant des mots, un discours, un conflit, un enjeu, ou des pratiques.

Le tourisme : instrument de diffusion d'un récit

Le tourisme peut aussi être considéré comme un moyen de communication pour Hôtel du Nord, comme pour Darwin. Jouant un rôle ambivalent dans la diffusion du récit des initiatives, il est à la fois structurant, car il fixe à un moment donné le récit, mais aussi déstabilisant, car il peut le détourner et donc altérer son interprétation par les receveurs (et futurs diffuseurs) de l'information. Pour Miramar, c'est par le biais d'Hôtel du Nord que le récit se diffuse via le tourisme, et plus spécifiquement grâce aux balades organisées intégrant le terrain. Lors de la balade, le touriste reçoit l'information et devient alors porteur de ce récit. Il choisira de le partager ou non, mais ce récit ne pourra être exactement le même que celui initialement transmis. Il y a donc, à cet instant, une opportunité de rayonnement du récit et de la lutte, mais également un risque de perte d'authenticité et de justesse du récit. À Miramar, en amont de la diffusion « touristique », pour consolider le récit et inviter les personnes à le coconstruire, des moments de partage sont organisés lors des réunions régulières, où l'histoire est répétée pour que les nouveaux membres se l'approprient et comprennent le sens commun de la lutte. Ils deviennent alors porteurs du récit et peuvent être en mesure de le diffuser. Cette pratique permet de réduire la différence de connaissance entre les membres et donner une forme d'unicité dans le récit.

Hôtel du Nord a un rapport singulier au tourisme, et le récit qui est développé par la communauté a une réelle volonté de se différencier par rapport à un tourisme plus ordinaire. Le récit partagé est celui de l'initiative et de son ancrage dans les quartiers Nord, mais aussi un récit sur le tourisme lui-même. Il invite les « passagers », qui logent chez des membres de la communauté, à s'interroger sur leurs pratiques et le tourisme de manière plus général.

À Bordeaux, pour limiter la perte d'authenticité du récit, les guides qui s'occupent de la visite de Darwin ont été « formés » par les membres de la communauté, et plus particulièrement par un des meneurs. Cette technique permet de transmettre un récit spécifique et de limiter les débordements engendrés par un récit parallèle pouvant être désavantageux pour l'initiative. Lors d'un entretien à Bordeaux, une personne discute des visites réalisées par des guides auto-proclamés et des tensions qui peuvent apparaître entre les personnes qui dirigent l'initiative et ces guides. Elle commente : « *en fait ce qui les embête c'est qu'ils ne savent pas ce qu'ils transmettent comme informations* »¹⁷². La transmission du récit et des discours produits par l'initiative peuvent donc être un point sensible et cet extrait d'entretien l'illustre. Bien que les membres de Darwin forment des guides officiels, d'autres (moins officiels) vont produire des discours certainement différents. De plus, cette technique de « contrôle » par la formation n'empêche pas les touristes de déformer le récit lors de la restitution à d'autres personnes. Lors d'observations sur le terrain, à plusieurs reprises, des informations vagues, voire contradictoires étaient livrées sur des activités développées sur le site ou sur des éléments de contexte par des visiteurs à d'autres visiteurs. Cependant, l'initiative aura mis en place tout ce qu'elle peut pour limiter ce phénomène.

À Bordeaux un autre mécanisme se met en place donnant une importance considérable aux Bordelais. Lorsqu'ils accueillent des touristes (amis, famille), la grande majorité propose à ses visiteurs d'aller découvrir Darwin, seuls ou en les accompagnant. Dans le premier cas de figure, les visiteurs voient uniquement une partie de ce qu'il se passe à Darwin, se forgeant une idée basée sur ce qu'ils observent, et ressortant souvent avec plus de questions que de réponses. Car Darwin ne laisse voir qu'une mince partie des activités s'y déroulant. Il est difficile de comprendre qu'il y a un lycée ou de l'hébergement d'urgence. D'autant plus si les visiteurs ne vont pas jusqu'au fond du site et s'arrêtent sous la grande halle ou au Magasin Général. Dans le second cas de figure, les Bordelais sont les guides et déroulent un discours plus ou moins bien renseigné et souvent basé sur des articles lus dans la presse ou sur des connaissances partagées par d'autres. Ainsi, dans les deux cas, les visiteurs n'ont, en réalité, que peu d'informations sur le site et sur le récit de l'initiative. Lors des observations et des discussions avec les visiteurs sur leur expérience à Darwin, les personnes me posaient souvent des questions sur les activités, les bâtiments ou le contexte alors qu'ils étaient eux-mêmes en visite (seuls ou avec des locaux). Ainsi, lors d'une discussion avec un couple (un bordelais et un visiteur) dans la zone des graphes, les personnes m'ont demandé : « *vous savez ce que c'est ici ?* ». Je leur ai donc expliqué que c'était un lycée, ils n'étaient pas au courant de l'existence de celui-ci¹⁷³.

¹⁷² Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

¹⁷³ Extrait du carnet de terrain

Un dernier cas de figure a été observé à Darwin : lorsque les darwiniens (travaillant sur place) deviennent guides. Cela arrive assez régulièrement, car les espaces de coworking sont nombreux et les coworkers n'hésitent pas à accueillir leurs rendez-vous dans leurs locaux ou dans les espaces extérieurs du site. Une des premières questions qui est posée lors de l'arrivée d'une personne est alors : « *Vous connaissez Darwin ? Vous êtes déjà venu ?* »¹⁷⁴. Si la réponse est négative, une visite rapide s'organise. Le discours qui est délivré pendant cette visite est normalement plus détaillé que celle d'un bordelais « étranger » à Darwin, mais peut-être aussi plus critique. En effet, lors d'une discussion avec des coworkers travaillant à Darwin, des opinions très critiques ont été partagées sur la manière dont le site est organisé. Ainsi, l'un d'eux raconte : « *tu vois là-bas, au fond, ce sont les associations de Darwin, elles servent de tampon pour protéger les activités qui sont ici, sur le devant du site, comme le coworking* »¹⁷⁵. La personne se montre ici critique du fait que les activités non lucratives sont installées sur des terrains précaires et proches de la zone en construction de la ZAC, alors que les autres activités (lucratives) sont installées sur les terrains dont Darwin est propriétaire. Cependant, l'enquête de terrain montre que ces discours critiques restent globalement minoritaires, et que davantage de visites positives sont réalisées pour impressionner les visiteurs.

Le partage du récit avec les visiteurs est donc contrôlé dans les deux cas, soit en faisant en sorte qu'un membre de la communauté réalise directement la visite, soit en formant ceux qui la feront par la suite (comme dans le cas de la visite guidée de l'office du tourisme). Ce récit donne une image de l'initiative, mais aussi d'une ville et d'un territoire ; il s'agit bien ici d'une image parmi d'autres. En effet, chaque récit est d'abord le fruit de choix, de ce qui sera raconté et ce qui sera tu, qui influencent grandement le lien qui sera créé entre les visiteurs et l'initiative. De plus, la complexité des récits des deux initiatives étudiées impacte la transmission aux visiteurs, qui perdront certainement une partie du contenu. Si le récit est cohérent, relativement simple et bien compris, les initiatives gagnent un allié, mais dans le cas contraire les conséquences d'une dissonance de discours peuvent être compliquées à gérer, comme dans le cas d'une visite de Darwin effectuée par une personne aux opinions critiques.

Questionner la propriété

Dans leur modèle et leur rapport au territoire, les initiatives questionnent aussi la propriété et les usages liés à cette dernière. Le rapport à la propriété dans la littérature sur les communs est abondamment traité, et les nombreuses entrées sur le sujet dans le « Dictionnaire des biens communs » le démontrent (Cornu et al., 2017). Dans l'imaginaire collectif, et dans le droit, ce qui est privé n'appartient pas et n'est pas accessible à tous, et ce qui est public, s'il n'appartient pas à tous, est du moins accessible à chacun. Cependant les communs viennent questionner ce raisonnement en se concentrant plus sur le mode de gestion et de gouvernance d'un espace plutôt que sur la propriété qui le caractérise (Festa, 2016). Dans les deux initiatives étudiées, les contextes de propriété sont différents. Le collectif de Miramar est installé sur un terrain privé (qui a changé de statut à plusieurs reprises), alors que Darwin est installé sur un terrain à

¹⁷⁴ Extrait du carnet de terrain

¹⁷⁵ Extrait du carnet de terrain

la fois public et privé (acheté par l'aménageur de la zone pour la durée des travaux et rétrocédé au fur et à mesure de l'avancée aux propriétaires privés ou bien à la ville pour les espaces publics).

Au regard de cette situation, les deux initiatives adoptent des stratégies différentes. Concernant Miramar, il n'y a pas de volonté claire de devenir propriétaire du terrain, l'intention serait plutôt que le terrain devienne public (revenant à la ville ou la Métropole). Pour le collectif, l'important est surtout de préserver les usages existants et faire en sorte que ce « poumon vert » ne soit pas rasé et remplacé par des conteneurs. Pour ce faire, la stratégie développée consiste à faire « perdre » la valeur du terrain aux yeux de son propriétaire. Autrement dit, faire en sorte que le propriétaire ne puisse plus y entreposer des conteneurs. Et dans le même temps, il s'agit de faire prendre conscience aux institutions de la valeur du terrain. Pour susciter l'intérêt de ces derniers, la communication avec les élus est régulière : ils sont invités sur place lors des événements, le dialogue est maintenu avec plusieurs élus, les membres de la communauté s'organisent pour montrer que le terrain est entretenu, que des projets intéressants sont développés, que des recherches sur l'histoire du lieu et sur sa flore sont faites afin de démontrer sa valeur historique et écologique. C'est grâce à l'engagement de la communauté pour le territoire que le récit peut ainsi être partagé aux membres des institutions.

Est-ce que la propriété d'un espace entraîne nécessairement un entretien de ce dernier ? On serait tenté de répondre par la positive, mais dans les cas de Miramar et de la caserne Niel ça n'a pas toujours été le cas. Les faits montrent en effet, que des terrains, des bâtiments sont abandonnés pour diverses raisons et cela, peu importe le propriétaire (privé ou public). Malgré tout, certaines lois obligent à un minimum d'entretien, comme à Marseille où le risque d'incendie est grand. Ainsi, les propriétaires sont obligés d'élaguer et entretenir leur terrain pour limiter ces risques. Bien entendu, les réglementations sont plus ou moins bien respectées. À Miramar, les membres de la communauté se sont occupés du terrain et l'ont entretenu lorsque le propriétaire ne le faisait pas, participant à la sécurisation du quartier et montrant ainsi leur engagement. La communauté mobilisée autour de Miramar tentait également d'entrer en contact avec le propriétaire, pour demander des autorisations, pour donner des explications ou partager des projets, sans grands résultats.

Concernant Darwin, la relation à la propriété est toute autre. Pour la communauté, devenir propriétaire ou le rester est une volonté clairement énoncée comme un moyen sûr de conserver les activités développées, une vision propre du développement du site et surtout garder son indépendance. Ainsi, plusieurs terrains ont été achetés au fur et à mesure des années (Magasins Généraux Nord, Magasins Généraux Sud). Sur le reste des terrains occupés, pendant plusieurs années, des AOT¹⁷⁶ ont été délivrées par la ville. Mais à partir de 2017, avec l'avancement des travaux de la ZAC, les AOT ont été retirées. Les membres de la communauté n'ont pas pour autant libéré les espaces et sont donc passés d'une situation d'occupation légale, à une situation illégale. Cette occupation pose la question de la fonctionnalité des terrains. En effet, au sein de la ZAC les îlots sont conçus avec certaines fonctions urbaines intégrées dans un ensemble plus

¹⁷⁶ Autorisations d'Occupation Temporaire

important. L'occupation et la volonté d'achat des terrains par Darwin posent la question de la relocalisation de ces fonctions urbaines, plus ou moins remplaçables. De plus, il s'agit d'un terrain public, donc financé par le contribuable, sur lequel des projets sont mis en place par des élus, censés représenter la population. Cette occupation pose la question de la vision et de la légitimité de Darwin.

Dans les deux cas, une période d'occupation illégale ou de squat est observée, même si cela n'en porte pas toujours le nom, qui est souvent évité dans les discussions. Les propriétaires se retrouvent face à un groupe de personnes qui ne respecte pas les lois et les règles de la propriété. Ils doivent s'adapter et défendre leurs intérêts. Ainsi, à Miramar, quand la situation était la plus tendue, le propriétaire a installé des signes « propriété privée », a fait gardienner son terrain par un vigile et un chien en journée et a fait détruire le potager installé par la communauté. À Darwin, une grande barrière a été installée au fond du site pour limiter l'étalement des terrains squattés et un gardien a également été installé près de cette barrière. De surcroît, après l'émission des demandes d'expulsions des terrains occupés par le propriétaire, des recours de cette décision ont été initiés par Darwin, menant le conflit en justice pour le résoudre.

Cette partie montre les différents rapports à la propriété ainsi que les conflits, enjeux et arrangements qui peuvent émerger à la suite d'occupations illégales. Questionner la propriété permet aussi d'interroger la place que l'on a dans le territoire, d'un point de vue spatial, mais également du point de vue de la gestion. Cela permet de comprendre sa position vis-à-vis des autres acteurs, et de saisir les relations complexes qui les animent.

6.4- Trouver sa place : territoires et acteurs en question

Pour une communauté, trouver sa place au sein d'un territoire est une tâche difficile et un travail continu de la part des membres. Que ce soit dans le cas d'Hôtel du Nord ou de Darwin, les relations avec les multiples acteurs du territoire (propriétaires des terrains, les institutions, élus, etc.) ont été une succession de petites victoires et de défaites. Parfois entendues, parfois utilisées, parfois occultées, parfois passées sous silence, les communautés naviguent à vue dans un contexte changeant (élections, arrivée de nouveaux acteurs, changement de lois, etc.) entre dialogue et conflit. Dans un premier temps, le poids des « acteurs clés » dans les prises de décisions et les conflits sera discuté. Puis, le rôle de la multipositionnalité des acteurs dans la mise en réseau des initiatives et les discussions entre les différentes sphères de la ville sera mis en avant. Dans un second temps, cette partie abordera les conflits et les nouvelles coopérations qui peuvent émerger quand les acteurs parviennent à dialoguer.

6.4.1 Relations aux institutions et mise en réseau : l'influence des acteurs clés

Dans les jeux d'acteurs, certains individus ont une place plus importante que d'autres qui est liée à leur statut, leur capital social, culturel ou bien liée au poste qu'ils occupent. Aussi bien au sein des initiatives qu'en dehors, ces « acteurs clés » jouent un rôle essentiel dans la gestion des initiatives, dans la mise en place des projets ou dans la résolution des conflits. En outre, l'agencement des relations et la place des individus au sein des différents domaines et réseaux

sont des facteurs déterminants dans le positionnement des initiatives sur le territoire. Cette partie discutera dans un premier temps du poids des acteurs clés dans le développement des initiatives, des défis entourant les relations entre ces acteurs ainsi que de l'importance du contexte local. Dans un second temps, cette partie abordera la multipositionnalité des individus et les enjeux que cela soulève pour l'initiative, mais aussi pour le territoire.

L'importance des personnes, le poids des individualités

Les deux études de cas se développent dans des contextes très différents. Cependant, une caractéristique apparaît à la fois à Marseille et à Bordeaux : la présence d'acteurs clés qui jouent un rôle important pour mener à bien les projets ou trouver une issue au conflit. Sans ces personnes, placées au bon endroit, au bon moment, les conflits dans lesquels les initiatives étudiées se trouvent auraient eu des issues complètement différentes.

Il faut ici développer deux points : le poids de certaines personnes internes aux initiatives, et le poids des personnes externes à l'initiative. Si l'on commence par le premier point, à Darwin comme à Hôtel du Nord des personnes se démarquent et prennent une place importante, voir indispensable dans la gestion interne de l'initiative, mais aussi dans les relations avec l'extérieur. Dans les deux initiatives ce sont souvent les fondateurs ou les personnes qui étaient présentes lors de la création des projets. Chez Hôtel du Nord, deux personnes ont actuellement un poids particulièrement important dans la gestion interne de l'initiative, bien qu'elles soient assistées par d'autres, sans elles la continuité de l'initiative serait certainement remise en question. Chez Darwin, une personne impulse actuellement la direction de l'initiative. Bien qu'elle soit également grandement appuyée par une dizaine de personnes, sans elle, comme à Hôtel du Nord, la pérennité de l'initiative serait remise en question. Ces personnes sont celles qui initient la plupart des nouvelles dynamiques et qui les entretiennent. Les autres membres de la communauté attendent leur aval pour lancer de nouveaux projets ou pour apporter des solutions à des problèmes. Pour la communauté, ces personnes donnent le cap. Ce sont d'ailleurs très souvent ces acteurs clés qui au sein des initiatives dialoguent avec les institutions. Si l'on s'intéresse maintenant au second point, il y a dans l'organisation de la gouvernance territoriale des personnes qui ont un poids plus important que d'autres : les maires (comme Alain Juppé à Bordeaux ou bien Samia Ghali à Marseille), les directeurs de régions, certains élus et directeurs de départements ou d'entreprises. Du fait de leur fonction, ces personnes occupent des postes ayant un poids important dans les prises de décisions. Si une de ces personnes bloque la chaîne de dialogue, il sera alors très compliqué pour les autres acteurs, comme pour les membres des initiatives, d'avancer dans leurs projets. Dans ces cas-là, le conflit devient presque la seule finalité possible. Mais si une autre personne est mise à ce poste, ouverte au dialogue, alors la situation change complètement, la négociation devient possible. Bien évidemment, on ne peut généraliser en affirmant que tout repose sur ces acteurs clés, mais ils ont une très grande influence sur les situations de conflits.

Dans les cas de Marseille et Bordeaux, un changement de majorité au niveau de la municipalité a eu lieu en 2020 faisant passer les deux villes aux mains des verts socialistes. Pour les deux initiatives, il s'agit plutôt d'une bonne nouvelle, car les négociations seront certainement plus

simples qu'avec la précédente municipalité, au regard de la proximité idéologique. À Bordeaux, un autre changement majeur a eu lieu en plus du changement de la municipalité. La direction du groupement chargé de l'aménagement de la ZAC Bastide Niel a changé en 2021. Ce changement a permis de remettre à plat les relations conflictuelles entretenues entre l'ancien directeur du groupement d'aménagement et les acteurs clés de Darwin. Aujourd'hui, les relations ont évolué et la négociation est à nouveau possible, tendant vers de nouveaux accords et la possibilité de nouvelles coopérations. Cela n'aurait pas été possible sans ces changements de contextes amenant de nouveaux acteurs clés dans la balance.

À Miramar, la situation aurait certainement été différente avant le changement de mairie (passage de la droite – Les Républicains – aux Verts Socialistes), car un des arguments de la communauté est de démontrer l'intérêt écologique du terrain (poumon vert, essences rares, etc.), et dans un contexte où la nature en ville a toute son importance, une mairie « verte » est certainement plus sensible à ce type d'arguments. Ici encore l'importance du changement d'acteurs aux commandes a certainement joué en la faveur de l'initiative.

Les acteurs clés, aussi bien au sein des initiatives qu'en dehors, doivent faire preuve d'une grande adaptabilité, car au sein d'un territoire, les différentes échelles de gouvernances incluent une multiplicité d'acteurs qui changent en fonction des projets et des élections. Cette mouvance complexifie les relations, car la confiance qui a été construite au fil du temps peut être remise en cause lors d'un changement de poste. Mais ces changements peuvent aussi être des atouts lorsque les relations sont bloquées et que le conflit est installé depuis longtemps. Alors un changement de personne à un poste clé, ou un changement de majorité dans une ville, peut faire toute la différence.

La multipositionnalité des acteurs : entre atout et contrainte

« On est tous multi casquettes à Darwin »¹⁷⁷

Les « acteurs clés » ont souvent une caractéristique supplémentaire : la multipositionnalité. Cette pluralité des positions dans une variété de domaines (Venturini et al., 2016) est à la fois un atout et une contrainte. Elle a déjà été traitée en rapport avec les communs traditionnels. Ainsi, Nahrath et al. (2012) montre l'impact de la multipositionnalité de certains acteurs dans la gouvernance et la perpétuation du commun, facilitant la résolution des conflits mais provoquant également des confusions (Nahrath et al., 2012).

La multipositionnalité est un atout, car les acteurs développent des compétences multiples et savent comment se comporter dans un grand nombre de situations, ils ont les codes de plusieurs milieux et passent de l'un à l'autre de manière relativement fluide. Boltanski (1973) parle de « surface sociale » d'un individu autrement dit « la portion de l'espace social qu'il est en mesure de parcourir et de maîtriser en occupant successivement [...] les différentes positions sociales qu'il serait en droit d'occuper simultanément » (Boltanski, 1973, p. 9). Les initiatives, ainsi que

¹⁷⁷ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

les membres de la communauté, bénéficient directement, par ruissellement ou par infusion, des précieuses compétences de ces acteurs. La multipositionnalité des acteurs est également un moyen d'avoir des contacts plus directs avec des personnes qui pourraient contribuer au développement de l'initiative ou du moins au bon déroulement de certaines activités. Le réseau accessible et disponible est ainsi démultiplié. Les initiatives sont remarquées par les institutions et sont liées à d'autres initiatives sur le territoire. Elles prennent une place à des échelles plus larges, ce qui agrandit leur réseau. Dans le cas d'Hôtel du Nord par exemple, les liens de certains membres avec des institutions européennes ont permis à l'initiative et à sa communauté de rentrer en contact avec d'autres communautés et initiatives à travers l'Europe. Les liens d'un des membres avec la coopérative des Oiseaux de Passage permet également de faire des ponts facilement avec d'autres projets. Toujours dans le cas d'Hôtel du Nord, les liens d'une autre membre avec le Bureau des Guides à Marseille permet de créer plus facilement des synergies entre Hôtel du Nord et d'autres acteurs du territoire. Dans le cas de Darwin, certains acteurs ont des contacts avec le tissu associatif et politique local ou dans le milieu de la recherche, ce qui simplifie une fois de plus la création de certaines synergies. Enfin, la multipositionnalité permet une forme de simplification du partage des points de vue. En effet, la diversité des positions occupées par ces acteurs clés dans différents domaines leur permet de plus facilement « se mettre à la place de l'autre », de comprendre les jeux d'acteurs et temporiser les actions ou discussions quand le contexte le nécessite. D'autres membres de la communauté sont aussi susceptibles d'avoir des positions dans différentes initiatives, domaines ou encore d'avoir des engagements politiques ou des postes dans d'autres structures. Mais les acteurs clés sont souvent les membres de la communauté qui ont cette capacité.

Cependant, la multipositionnalité entraîne aussi un certain nombre de contraintes. L'une d'elle réside dans la difficulté que les autres acteurs (internes ou externes à la communauté) ont à identifier le statut des acteurs multipositionnés à un moment donné : autrement dit quelle « casquette » portent-ils ? En effet, la pluralité des positions dans le temps et l'espace rend parfois les actions de ces acteurs difficiles à lire et comprendre pour les autres. D'autant plus que dans certaines actions ou discussions, ils en portent plusieurs à la fois. À Marseille par exemple, lors d'un évènement, la presse a relayé une mauvaise information concernant la structure organisatrice, ce qui a créé un conflit. Même au sein des organisateurs, la structure organisatrice ne se détachait pas clairement du fait des nombreuses « casquettes » des membres. Leurs actions s'inscrivent souvent dans un cadre plus large qui n'est pas forcément compris de tous, ce qui peut créer un fossé entre les acteurs au sein même de la communauté et entraîner des conflits. En effet, si au sein même des initiatives les frontières entre les positions des acteurs sont floues, il est encore plus difficile de les identifier en étant en dehors de la communauté (comme pour les institutions par exemple). La multipositionnalité des acteurs clés, souvent dotés d'un capital social, culturel ou économique plus important que les autres membres (parce qu'ils ont fait plus d'études, ont eu un héritage ou viennent d'un milieu favorisé), pose la question de la répartition du pouvoir. En effet, les individus multipositionnés se retrouvent dans une position de pouvoir par rapport aux autres membres, car ils possèdent des savoirs et des compétences que les autres n'ont pas. Cependant, cette position de pouvoir peut aussi être atténuée en intégrant un partage des responsabilités, en tendant vers une « bonne » utilisation

de ce pouvoir pour faire avancer l'initiative, mais aussi en transmettant et partageant les connaissances et compétences afin d'alimenter un ruissellement.

Au sein des initiatives étudiées, les acteurs clés sont multipositionnés localement et parfois même à des échelles plus grandes. Mais un certain nombre d'autres membres des communautés (qui ne sont pas considérés comme les « acteurs clés ») participent également à des conseils de quartiers, sont engagés auprès d'autres initiatives, dans des associations et clubs locaux ou nationaux, dans des activités politiques ou dans des instances internationales. Par leur multipositionnalité, ils participent donc à l'ancrage de l'initiative dans de multiples réseaux ainsi que dans le territoire dans lequel elle rayonne. Pour Venturini et al. (2016), la multipositionnalité des individus leur offre une grande liberté vis-à-vis des règles de chaque domaine, mais aussi de la structure sociale dans son ensemble. Elle amplifie la complémentarité entre les acteurs.

Cette partie met en avant le rôle des acteurs clés dans la gouvernance en appuyant sur le développement et l'entretien des relations des communautés avec l'extérieur. Les changements de contextes réguliers, pouvant être liés à de nouvelles politiques, impactent directement ces acteurs. Ces modifications perturbent les relations établies, mais elles peuvent aussi débloquent des situations complexes. Ces acteurs clés, membre de la communauté, jouissent systématiquement d'une multipositionnalité qui appuie davantage leur poids dans l'initiative. La multipositionnalité des acteurs permet aux initiatives d'acquérir et conserver une place stratégique dans la gouvernance et les prises de décisions. Elle complexifie aussi parfois les échanges, car les acteurs ne sont pas directement reliés à un unique statut. Les membres de la communauté, individuellement, mais aussi collectivement, peuvent bénéficier des acteurs multipositionnés, si ces derniers s'impliquent réellement dans le maintien de la communauté par le partage des compétences.

6.4.2 Coopérations et utilisations : navigation en eaux vives

Les relations entre les communs traditionnels (plus précisément les *common pool resources institutions*) et les institutions locales ont déjà été explorées dans la littérature montrant les ambivalences de ces relations et les facteurs permettant de préserver les communs dans le système actuel (Bréthaut & Nahrath, 2010; Nahrath et al., 2012). Les communs urbains ne dérogent pas à cette règle et s'insèrent tant bien que mal dans des jeux d'acteurs complexes et mouvants. Ils doivent à la fois se faire une place, en tant qu'acteur légitime, entrer dans ces jeux, parfois à contrecœur, mais aussi garder une indépendance, ne pas se faire complètement happer. Les institutions, quant à elles, doivent composer avec ces objets, dont elles reconnaissent l'importance pour le territoire, mais avec lesquels elles ne savent pas toujours dialoguer. Un double apprentissage se met donc en place avec d'un côté les communs qui se développent et survivent dans un environnement souvent hostile, fait d'opportunités (par exemple d'espaces vacants et de nouvelles alliances) et de pièges (retournements de situation et blocages). Et de l'autre côté, les institutions qui sont inspirées et admiratives des alternatives proposées par les communs et les processus de *commoning* mais limitées par la réalité législative et économique du territoire.

Cette partie aborde premièrement les conflits et possibles instrumentalisation des initiatives avant d'aborder, grâce aux cas de Darwin et Miramar, comment les institutions s'adaptent parfois, allant dans le sens des communautés en lutte et créant de nouvelles coopérations. Elle montre comment la mobilisation des communautés présentées permet de relier les membres à la matérialité du territoire, tout en ancrant les initiatives spatialement et temporellement.

Conflits et crainte de l'instrumentalisation

Les initiatives sont souvent très prudentes, voire frileuses, lorsqu'il s'agit de collaborer ou de faire des partenariats avec d'autres acteurs, privés ou publics. La crainte de perdre son autonomie, de se dévoyer ou d'être l'objet d'une instrumentalisation est constamment présente. Harvey (2012) avertissait déjà contre cette réappropriation d'initiatives qui fonctionnent bien, de la part du public comme du privé, et compare même ce phénomène à une forme de « tragédie des communs » moderne. En effet, comme le note l'auteur, la frontière entre un bien public et un bien commun est fluide et dangereusement poreuse, ainsi une réappropriation pour défendre un « intérêt commun » bénéficiant réellement à peu de personnes est un véritable risque (Harvey, 2012). Les initiatives savent qu'elles doivent s'intégrer dans le territoire et dialoguer avec les institutions, mais cette crainte d'instrumentalisation plane au-dessus des communautés qui négocient avec les divers acteurs du territoire. L'enjeu pour les initiatives est également de trouver un modèle économique qui leur permet de rester indépendantes et de se maintenir dans le temps. Ne pas dépendre de financements externes et des conditions qui peuvent en découler est un objectif pour de nombreuses initiatives, comme Darwin Écosystème et Hôtel du Nord, qui ont développé des modèles économiques pour s'émanciper au maximum des aides publiques. Même si la réalité est souvent plus complexe, car ils bénéficient parfois de soutiens financiers ou d'aides ponctuelles, c'est un idéal vers lequel elles tendent. Cela implique d'ailleurs souvent de reposer essentiellement sur le bénévolat des membres engagés et des sympathisants.

Mais pourquoi des acteurs d'un territoire auraient intérêt à utiliser ces initiatives, ou du moins profiter de leur présence sur le territoire ? Pour les élus et les institutions publiques, il y a plusieurs intérêts. Premièrement, les institutions peuvent voir dans les communs un outil encourageant le changement des activités dans un quartier donné. Cela peut devenir un réel atout si les initiatives sont installées dans des quartiers délaissés, excentrés ou réputés difficiles. Alors, leur installation peut entraîner un changement des pratiques, voire de population, et tendre vers une gentrification de certaines zones de la ville. Les deux initiatives étudiées sont localisées dans ce type de territoire. La rive droite à Bordeaux est maintenant bien développée et mieux reliée au centre-ville, mais ce n'était pas le cas lors de l'installation de Darwin. En ce qui concerne Hôtel du Nord, les quartiers Nord sont des espaces aux fortes inégalités qui sont encore stigmatisés et avec une mauvaise réputation. Ainsi, dans les deux cas, la présence d'initiatives comme Darwin ou Hôtel du Nord dans ces quartiers est un atout. Lors d'entretiens avec des élus à Bordeaux et Marseille, les activités développées par les communautés ont été saluées. Les institutions peuvent également utiliser les initiatives pour réaliser des tâches ou missions qu'elles ne sont pas ou plus en capacité de maintenir par manque de financement par

exemple. Ainsi, Darwin propose des hébergements d'urgence, un skate park dont le prix d'adhésion défie toute concurrence et des espaces pour de nombreuses associations. Enfin, ces initiatives peuvent être utilisées par les institutions pour leur aura et leur réputation. Cette dernière peut ensuite être facilement mobilisée par les institutions pour promouvoir une nouvelle image de la ville dans laquelle elles sont implantées (plus créative, plus dynamique, etc.). Ainsi, les initiatives deviennent parfois des vitrines pour la ville, qui peut prétendre attirer de nouvelles populations et activités. De cette façon, Darwin Écosystème est souvent présentée par la ville de Bordeaux pour son attractivité touristique, mais aussi pour les nombreux services et activités que ce lieu propose (coworking, boutiques, sports, art, etc.). Enfin, les institutions peuvent utiliser les initiatives comme un moyen d'économiser des coûts d'entretien de certains terrains ou bâtiments non utilisés. À l'installation de Darwin dans la caserne, l'obtention des AOT sur un plus grand périmètre a été un moyen pour la ville d'animer cette zone délaissée et de limiter les potentiels squats et activités indésirables.

Ce premier paragraphe permet de discuter des utilisations (voire des instrumentalisation) des communs par les autres acteurs du territoire. Au regard de ces dangers potentiels et du dévoiement qu'ils pourraient engendrer, il est compréhensible que les initiatives restent vigilantes. Toutefois, de ces relations complexes et parfois conflictuelles peut naître une volonté d'apprendre, de changer ou de faire changer l'autre. Un apprentissage à l'échelle individuelle et collective se met en place à la fois du côté des acteurs du territoire, qui tentent de s'adapter, et du côté des communautés, qui tentent de trouver leur place dans le territoire. Cette relation a également un impact fort sur les communautés qui doivent sans cesse questionner leur ligne de conduite et leurs objectifs, pour ne pas se dévoyer.

Dialogue et nouvelles coopérations

Les cas de Miramar et de Darwin Écosystème ont montré une adaptation des institutions aux projets développés par les communautés. Dans le cas de Darwin, après de nombreuses années de conflit, un changement dans les acteurs clés a permis de renouer le dialogue (en particulier avec l'aménageur). Pour comprendre l'évolution du conflit et le dénouement, il faut revenir sur l'histoire de l'installation de Darwin dans la Caserne Niel.

Figure 53 – À gauche, les nouvelles constructions de la ZAC aux abords de Darwin et à droite l'intérieur du site



Les photos illustrent le contraste fort entre l'architecture futuriste de la ZAC (à gauche) et l'intérieur de Darwin baignant dans une ambiance de friche rénovée (à droite). Ce contraste semble refléter une différence idéologique de conception et de vision du territoire. Crédit photo : Léa Canevet

En 2009, la ZAC Bastide Niel se constitue et 10 000 m² de la Caserne Niel (incluant le Magasin Nord et Sud – bâtiment n°1, l'ancienne maison Niel – bâtiment n°5 et un autre bâtiment – bâtiment n°6 sur la Figure 54) sont cédés à Darwin pour continuer à développer les activités qui avaient commencé à émerger. Ainsi, on peut considérer cette cession comme une première adaptation de la part des institutions gérant cet espace. Un plan est donc constitué sur le reste du quartier de la ZAC. En plus de ces 10 000 m², l'initiative occupe, en attendant le début des travaux, d'autres bâtiments de la caserne dans le prolongement de l'allée cavalière, grâce à des AOT. En 2014, les travaux de la ZAC commencent et un appel d'offres est ouvert pour les Magasins Généraux (bâtiment n°2 sur la Figure 54). Cet appel est remporté par Darwin, qui s'installe ensuite dans ces bâtiments. En candidatant à cet appel d'offres et en le remportant, l'initiative prouve qu'elle peut maintenir de manière légale l'occupation de ces bâtiments. À partir de 2016, la relation entre l'aménageur et Darwin se tend drastiquement, car les AOT sur le reste du site ne sont pas renouvelées, dans la mesure où la construction de ces îlots doit commencer. En 2018, le conflit est mené en justice, et depuis Darwin occupe illégalement certains bâtiments (le hangar du skate park et celui des associations, bâtiment n°3 et n°4 sur la Figure 54). Après des années d'occupation, les usages sont particulièrement ancrés dans ces espaces et dans le territoire. Tous les acteurs en sont conscients. Darwin est identifié comme le producteur de services (comme le skate park) et a gagné une grande notoriété. Il est donc difficile pour l'aménageur, la ville ou la Métropole de changer les usages soudainement en expulsant une grande partie de l'activité de Darwin. Le dialogue entre les différentes parties prenantes s'étant réouvert depuis 2021 il est de nouveau possible de discuter, négocier et explorer les nouvelles possibilités qui s'offrent aux acteurs concernant le futur des espaces occupés par Darwin. Ainsi, en décembre 2022, après de longues négociations, une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) naît de la collaboration entre la mairie de Bordeaux et

Darwin dans le but de racheter et gérer les deux hangars actuellement occupés par le skate park et Emmaüs¹⁷⁸.

Figure 54 - Plan de la ZAC Bastide Neil (2014)



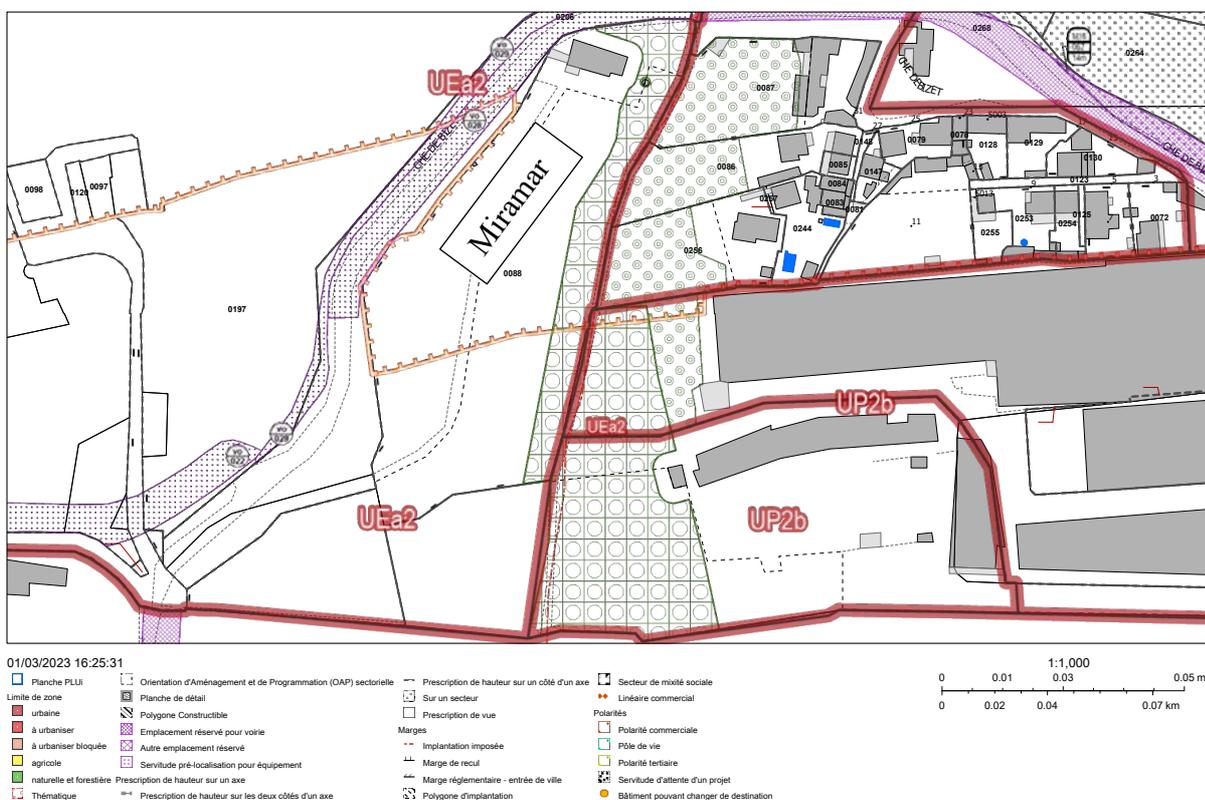
Source : Bordeaux Métropole Aménagement (BMA), MVRDV, Territoires, Arcadis, Oasii, AECOM

Tous ces changements impliquent de nombreuses adaptations. D'une part, les fonctions (logement, logistique, etc.) qui devaient être installées sur ces îlots doivent être relocalisées ailleurs sur la ZAC. D'autre part, Darwin et les autres acteurs impliqués dans l'aménagement de la zone doivent désormais réfléchir et négocier l'intégration de l'initiative au sein du quartier. Le plan initial du réseau de transports en commun faisait par exemple passer une ligne de bus au cœur de l'initiative (dans l'allée cavalière principale). Après d'autres négociations, le plan a été adapté pour détourner cette ligne. Concernant l'intégration dans le quartier, la question du mur d'enceinte de la caserne, permettant de fermer Darwin la nuit, doit également être négociée et questionne l'accessibilité dans l'espace public. Chaque sujet entraîne des discussions entre les différentes parties prenantes, des recalculs de chaque côté de la table des négociations pour surmonter les difficultés engendrées. Ce cas d'étude montre la souplesse dont les institutions responsables de l'aménagement d'un territoire peuvent faire preuve pour laisser une place et intégrer l'initiative dans le territoire. La lutte que Darwin a menée depuis des années a fini par déboucher sur une nouvelle collaboration qui fera peut-être émerger d'autres opportunités par la suite.

¹⁷⁸ <https://objectifaquitaine.latribune.fr/politique/2022-12-19/darwin-rachete-deux-hangars-a-problemes-en-cooperation-avec-la-ville-de-bordeaux-945236.html> et <https://www.20minutes.fr/bordeaux/4014650-20221213-urbanisme-bordeaux-darwin-ville-trouve-terrain-entente-immobiliere>, consultés le 01/03/2023.

Concernant le cas de Miramar, une adaptation a pour le moment été mise en place par les institutions : le changement de PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). Une fois encore, un court historique de la mobilisation permet de recontextualiser cette adaptation. La mobilisation de la communauté autour de Miramar, à partir du printemps 2021, a été déclenchée par la coupe non autorisée d'arbres protégés sur ce terrain privé, dans le but d'y installer des conteneurs. Des usages existaient déjà dans ce petit parc, mais c'est à partir de ce moment-là que le collectif Miramar s'est constitué et en quelque sorte « officialisé ». Cette infraction au code de l'urbanisme a été notifiée à la ville qui s'est saisie de l'affaire. Cette « faute » du propriétaire a permis de porter l'attention de la ville sur ce terrain, ce qui est un plus pour l'initiative, dont les membres restent en contact régulier avec les élus locaux. L'enjeu est maintenant de faire changer le statut du terrain de zone « industrielle et logistique » à « espace naturel protégé », afin de préserver les usages et cet espace de verdure au milieu des quartiers Nord. Pour maintenir les activités, la communauté a donc décidé de répondre à l'enquête publique menée par AMP Métropole (Aix Marseille Provence Métropole) dans le but de changer le PLUi. Il s'agissait donc de réunir assez de sympathisants pour soutenir la pétition qui souhaitait changer le statut du terrain en le faisant passer en « espace vert protégé ». Sur la Figure 55 on peut voir le PLUi avant le changement, Miramar est au centre du plan entre la voirie en violet et un espace végétalisé déjà protégé en vert (là où le propriétaire avait commencé à couper des arbres). Il s'agit essentiellement de la parcelle 0088.

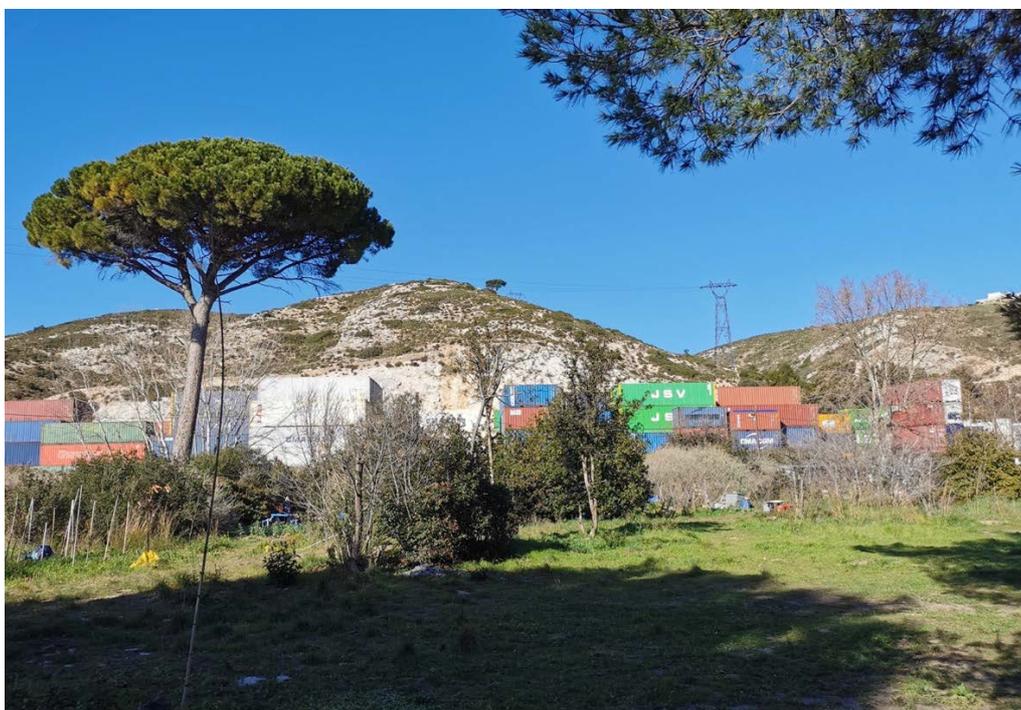
Figure 55 - Miramar (0088) avant modification du PLUi



Source : Métropole Aix-Marseille Provence

Grâce à la mobilisation des membres de la communauté, aux multiples invitations sur le terrain et aux échanges avec les élus, le collectif a pu compter sur le soutien de la fédération des CIQ (Comité d'Intérêt de Quartier) du 16^e, de la mairie de secteur et centrale de Marseille qui souligne l'engagement et le travail remarquable des habitants¹⁷⁹. Ce soutien s'intègre dans une volonté politique plus large de la part de la ville de conserver, voire créer des espaces verts, et de limiter l'implantation des conteneurs dans certaines zones (volonté soutenue en particulier par la mairie de secteur). Il est vrai que ce quartier est déjà très impacté par le stockage des conteneurs, qui ne sont plus stockés uniquement dans la zone portuaire et qui remontent dans les terres, à proximité des habitations. La Figure 56 montre au premier plan la végétation et les pins de Miramar, puis au second plan les colonnes de conteneurs. La décision revient désormais à la Métropole qui doit valider la proposition de changement du PLUi. La localisation du terrain, proche du Massif de la Nerthe, du ruisseau des Favants et d'un certain nombre de friches végétales, fait de Miramar un endroit particulièrement intéressant pour conserver les trames vertes et bleues dans ce quartier. Ainsi à l'automne 2022, la Métropole approuve cette modification de statut du PLUi faisant passer Miramar en « espace vert protégé de catégorie 1 » en argumentant l'importance de préserver un poumon vert qui participe à la qualité paysagère de la zone améliorant grandement le cadre de vie des riverains. Elle précise aussi qu'en plus de ses qualités il est essentiel de préserver cet espace de vie collectif, lieu de rencontres et d'échanges. La lutte du collectif et toutes les stratégies mises en place pour préserver Miramar ont porté leurs fruits.

Figure 56 - Miramar et ses colonnes de conteneurs en fond de toile



Crédit photo : Léa Canevet

¹⁷⁹ <https://marsactu.fr/lecrin-vert-de-miramar-un-jardin-prive-devenu-laboratoire-du-lien-social-a-lestaque/#>, consulté le 02/03/2023

Cette partie nous montre que les conflits entre les initiatives et les autres acteurs du territoire peuvent être vus comme des étapes dans l'évolution de la matérialité de la ville. Ils sont des temps de confrontation de points de vue, de manières de faire, mais aussi d'apprentissage collectif. Les deux études de cas présentées montrent à la fois les conflits qui animent, mais aussi épuisent les collectifs, et les nouvelles collaborations qui peuvent émerger lors des négociations entre les acteurs. Elles montrent également la grande flexibilité des initiatives, mais aussi des institutions qui, pour des intérêts divers, choisissent d'écouter la voix des communautés mobilisées et négocient avec elles. Ces futures ou nouvelles collaborations posent de nombreuses questions quant à la place des communautés dans la gestion de ces espaces. Mais les acteurs avancent ensemble vers de nouveaux compromis, certainement de nouvelles formes de gouvernance (peut-être plus collaboratives), proposant de nouvelles pratiques collectives. L'engagement des communautés dans la construction et la gestion du territoire est en tous cas démontrés par ces deux cas, ce qui illustre comment ces initiatives permettent aux communautés et aux individus de se relier de manière concrète au territoire. C'est en effet grâce à leur engagement pour et dans l'espace que ce lien d'attachement avec le territoire est créé. Il permet par la suite d'y trouver et d'y conserver une place.

Conclusion de la partie :

Cette partie commence par définir et explorer les différentes facettes de la ville. La ville est mise en perspective avec le concept d'urbain et de citadinité. Son identité, sa gestion et ses contradictions sont discutées au regard de la place des communs et des processus de *commoning*. Les initiatives et leur communauté permettent de questionner la manière dont la ville est conçue, réalisée et reçue (Adam & Laffont, 2014) et notamment par quels acteurs. Ce questionnement amène à réfléchir à d'autres manières et modèles de faire la ville. En effet, les communs et processus de *commoning* remettent en question les logiques de réflexion par projets urbains, tendant à considérer des modèles plus souples et collaboratifs comme celui de la fabrique urbaine. En laissant la ville respirer, en laissant du vide, des initiatives émergent chargées d'une nouvelle vision entrant parfois en contradiction avec les modèles dominants de l'urbanisme et les directions prises par les institutions locales. De cette confrontation de points de vue, de ces conflits, naissent parfois de nouvelles collaborations, dont chaque acteur apprend et se nourrit (Torre, 2011). Ces conflits appellent à questionner le droit, la justice, la propriété et le rôle de chacun dans la manière d'envisager, d'imaginer un territoire commun. Les études de cas montrent une relative souplesse et adaptabilité des institutions et des autres acteurs du territoire. Cette souplesse témoigne de la volonté de laisser une plus grande place aux habitants, aux citoyens et aux communautés locales dans les projets en ville. Même si les raisons qui motivent les institutions à leur laisser plus de place peuvent parfois être discutées.

Cette partie montre les liens étroits qui existent entre les communs et l'environnement urbain dans lequel ils évoluent. Les initiatives puisent dans les trois dimensions constitutives de l'urbain (spatiale, sociale et temporelle) pour se développer et surmonter les problèmes auxquels les communautés sont confrontées. Ces dernières développent de nombreuses

stratégies et savoir-faire pour s'adapter à cet environnement urbain dans lequel elles peuvent à la fois trouver des ressources et des opportunités, mais aussi de nombreuses complications, pressions ou blocages. Cette partie présente également la manière dont les communs s'insèrent dans la matérialité de la ville et comment ils l'impactent pour permettre aux habitants de s'y reconnecter et d'y retrouver une place. En somme, grâce aux relations entretenues avec les institutions, les communs et les processus de *commoning* poussent les institutions à passer du projet urbain à une fabrique de la ville plus souple et collaborative.

Ainsi, la ville semble encore pleine de vie, animée par les luttes, les conflits, les discussions et les coopérations entre les différents acteurs qui l'habitent. Les communs montrent ici comment retrouver une voie vers une citoyenneté oubliée, ou peut-être occultée par d'autres acteurs imposant leur vision de la ville et de l'urbanité. Et si cette citoyenneté était un premier pas vers la reconnexion des individus à la gouvernance de leur territoire, à une citoyenneté en crise ?

7- Vers une politisation des communs pour un territoire visant le Bien commun

“In the prospect of re-appropriating the city, common spaces are the spatial nodes through which the metropolis once again becomes the site of politics, if by politics we mean an open process through which the dominant forms of living together are questioned and potentially transformed” (Stavrides, 2015 p.11).

Pourquoi parler ici de politique ? Deux scènes du terrain (parmi d'autres) m'ont réellement fait prendre conscience de l'importance et de l'omniprésence de la politique dans le fonctionnement des initiatives. La première se déroule à Miramar, lors du premier séjour de terrain en mai 2021, le « projet Miramar » n'existe pas vraiment encore car la mobilisation en est à ses débuts. Une sorte de réunion informelle se déroule sur le terrain avec des membres d'Hôtel du Nord mais aussi des riverains et autres sympathisants. Une discussion collective se lance sur la manière dont les nouveaux élus et la nouvelle mairie gèrent la ville. Certains partagent leur point de vue sur des décisions passées et présentes, sur des personnalités et élus, puis sur leurs espoirs et leurs désillusions pendant un long moment. D'autres se contentent d'écouter. Cette discussion fait émerger de nombreux sujets et enjeux (logements, pollutions, aménagement) à Marseille, parfois en lien avec Miramar, mais pas uniquement. La seconde scène du terrain se déroule à Darwin, dans le Magasin Général – important lieu de vie à Darwin, alors que je suis présentée à une partie de l'équipe gestionnaire, des sondages sur l'élection présidentielle à venir regroupent tout le monde autour d'une table haute. Encore une fois chacun donne son avis, fait ses pronostics et avance les potentiels impacts que l'élection de tel ou tel autre candidat aurait sur le fonctionnement de la ville et du pays. Cette élection aura des conséquences indirectes sur le fonctionnement de l'initiative. Les différents protagonistes se lancent des blagues quant aux candidats pour lesquels certains voteront et chacun argumente pour qui il faudrait voter. Et certains reviennent sur les élections municipales, le changement de mairie et les impacts que cela a eu sur Darwin et Bordeaux. Quelques jours plus tard, un membre de Darwin déclare en entretien : *« Nous-mêmes on est assez politique. Même sans parler de couleur politique, on essaye de parler un peu le même langage [...] puisque nous, les sujets qui nous intéressent, ce sont les sujets d'intérêt général, la question des communs, la question de la solidarité. Ces questions-là sont des questions réellement politiques. Le sujet de l'urbanisme, de l'urbanité et de l'aménité des choses, de l'intégration dans un quartier, de la vie associative. Tout ça sont des sujets politiques »*¹⁸⁰. Ces deux scènes du terrain sont des exemples parmi de nombreux autres montrant que la politique et le politique sont des sujets à part entière dans les communs et processus de *commoning*. Elles montrent qu'ils influencent et prennent une part importante dans la vie des *commoners*. C'est pourquoi cette partie explore les liens entre la politique, mais également le politique, et les communs, en proposant une réflexion sur le sujet.

¹⁸⁰ Extrait d'un entretien de terrain (2022)

7.1- La politique, le politique et les communs dans la ville

Les parties précédentes montrent les liens entre les communs, les processus de *commoning* et le territoire spécifique dans lequel les initiatives jouent un rôle, prennent partie, diffusent des idées et développent des projets. Darwin est par exemple engagée dans l'écologie et une partie de son développement économique alimente des projets solidaires ; tandis qu'Hôtel du Nord milite pour le tourisme local et la mise en valeur du patrimoine marseillais. En retour, elles se nourrissent également de ce territoire et de ses opportunités, tout en naviguant entre ses contraintes et ses défis. La politique apparaît alors comme une opportunité, pour faire passer des idées, mais aussi un défi, car chaque territoire a son histoire et ses acteurs politiques. Le lien au politique peut être initiateur et moteur du commun. En effet, le projet politique porté par le commun peut devenir sa raison d'être et d'exister, et son objectif quotidien. Les membres de la communauté, en s'engageant dans le commun, s'engagent dans un processus politique, à l'échelle de l'initiative et à l'échelle locale. Les communs urbains sont d'ailleurs étudiés par les théoriciens marxistes pour leurs dimensions politiques, incarnant une alternative au capitalisme néolibéral (Bianchi et al., 2022). Dans un contexte européen de désertion généralisée des urnes et d'abstention record en France et en Europe (Braconnier, 2010; Bloch, 2022) (re)parler de politique est essentiel. Cette partie explorera donc les communs et formes de *commoning* touristiques sous l'angle politique en abordant les relations avec les institutions déjà en place, le rôle du citoyen dans la ville et dans le territoire, ou encore en questionnant la notion de Bien commun. Les communs sont-ils un moyen de se relier au territoire par le politique ? Et participent-ils à une forme de « *care territorial* » ?

7.1.1 Les communs urbains et la politique

Lefebvre (2017) définit la politique comme « le processus par lequel des questions, des activités, des pratiques, des discours se retrouvent dotés d'une signification politique et sont donc appropriés par les acteurs investis dans le champs politique » (p. 16). Pour Hermet et al. (2015) la politisation est le « passage au politique », car les faits ou problèmes ne sont pas politiques par nature. D'ailleurs, Lefebvre (2017) précise que « la dimension politique d'un fait est variable dans le temps et dans l'espace. Tout n'est pas politique mais tout fait social est « politisable » (p. 11). Un sujet ou un problème devient politique à partir du moment où « il est transformé en enjeu, structurant des clivages » (Hermet et al., 2015, p. 240). Les processus liés à la politisation sont complexes, et cette partie tente de décrire et comprendre le rôle des communs et des processus de *commoning* dans la politisation. Autrement dit, comment les communs participent à une production sociale de la politique et comment ils créent de nouveaux enjeux, de nouvelles règles et de nouvelles représentations du politique.

Pour Kebir et Wallet (2021), « dire et penser les communs renvoie, au-delà de la question de la gestion des ressources stricto sensu, à une vision politique de la place du rôle de l'État, des entreprises, des citoyens et de l'ensemble des parties prenantes » (p. 17). Et en effet, les communs urbains sont devenus des acteurs du territoire qui défendent des idéaux et une vision politique parfois bien différente de celle des institutions locales. Grâce à leur engagement, leurs réseaux, ils deviennent des forces politiques, souvent composés de personnes engagées et plus

ou moins politisées. Mais qu'est-ce que veut dire être politisé ou être engagé en politique ? S'intéresser à la chose publique ? « Nous vivions immergés dans la politique » disait Bourdieu (1988, p. 2). Où que nous allons, nous sommes exposés à des décisions politiques, à des représentants, à des choix politiques ou encore aux avis d'autres personnes sur la politique menée ou le politique de manière plus générale. Nous baignons donc dans une société où la politique est omniprésente, que nous le voyons ou pas. Mais qu'est-ce que le politique et qu'est-ce que la politique ?

Qu'est-ce qu'on entend par politique ?

Avant de tenter de répondre à ces questions et d'étudier les liens entre politique et communs, un éclaircissement est nécessaire : différencier LE politique et LA politique. En effet, la signification du terme politique change en fonction de l'article qui le précède. Rémy Lefebvre note même que le dictionnaire du Littré de la langue française donne huit différentes définitions de « politique » (Lefebvre, 2017). Au masculin, LE politique renvoi plutôt à « un champ social dominé par des conflits d'intérêts régulés par les pouvoirs » autrement dit « un espace de résolution des conflits et d'arbitrage des intérêts divergents de la société » (ce qui équivaut au terme « *policy* » en anglais) (Lefebvre, 2017, p. 13). Le politique peut donc être assimilé à « l'ensemble des structures qui sont induites des relations d'autorité et d'obéissance et établies en vue d'une fin commune, de façon à ce que, au moins, le groupe n'éclate pas » (Etienne, 2009, p. 97). Il faut considérer le politique comme « une dimension potentielle de tout phénomène social » (Lefebvre, 2017, p. 11). Au féminin, LA politique désigne « l'ensemble des activités, des interactions et des relations sociales qui se développent et se structurent au sein de l'espace autonome de la lutte pour la conquête du pouvoir » (Lefebvre, 2017, p. 14). Autrement dit, il s'agit de ce qui entoure la lutte et les rapports de force pour l'exercice du pouvoir des politiciens, qui est en anglais traduit par « *politics* ». Pour Etienne (2009), « la politique serait alors la traduction dynamique de tous les phénomènes impliqués par la conquête et l'exercice du pouvoir » (p. 97).

La question de la définition de la politique traverse les siècles (Goyard-Fabre, 1992). Spécifique aux êtres humains, la politique naît dans les cités grecques et s'exerce au sein de la *polis*, la cité, pour gérer la vie sociale (Goyard-Fabre, 1992). La politique, pour Arendt (2014), « apparaît dans l'espace entre-les-hommes » (p. 164) et où elle s'y établit comme un rapport. La politique est donc intimement liée à l'humain et à la ville qui semble être son lieu de naissance. Pour Badiou et Lancelin (2017), la politique était considérée à ses débuts comme l'exercice du pouvoir de l'État sur un territoire. Il y a donc également dans la politique une forme de pouvoir et de domination qui se met en place dans son exercice. Il existe également une vision plus philosophique de la politique qui la lie à la fois à la justice et à la liberté (Arendt, 2014; Badiou & Lancelin, 2017).

Prévélakis (2013) définit le politique comme recouvrant « l'ensemble des phénomènes qui ressortissent à l'organisation de la gestion et de la régulation collective de la société » (Prévélakis, 2013, p. 792). Arendt (2014) distingue quatre éléments constitutifs du politique : le sens, la fin, le but et le principe d'action. L'autrice définit le sens comme toujours contenu

dans une chose, une action. Il ne dure que tant que dure l'activité ou l'action. La fin, à l'inverse, ne devient réelle que lorsque l'activité se termine ; en quelque sorte c'est l'existence même de l'activité qui crée la fin. Le but est ce vers quoi l'on tend, l'orientation. Il dépasse l'action. Et enfin, le principe d'action qui est : « la conviction fondamentale partagée par un groupe d'hommes » (Arendt, 2014, p. 283). Ce sont souvent de grands principes, comme la justice, la liberté ou l'honneur, qui inspirent donc l'action et la nourrissent par la suite. Ces principes peuvent évoluer dans le temps et devenir la fin ou le but. Si l'on devait lier un but aux communs aujourd'hui, peut-être se rapprocherait-il du concept de Bien commun, qui sera développé plus loin.

Bien que la politique soit sujette aux préjugés et crainte par de nombreuses personnes à cause des moyens violents dont elle dispose – et parfois abuse - (à l'origine Arendt parle de l'utilisation de la bombe atomique, mais la comparaison est, dans des proportions différentes, toujours actuelle) elle est aussi porteuse d'espoir que « l'humanité se rende à la raison » (Arendt, 2014, p. 168). Arendt (2014) propose donc une vision ambivalente de la politique, à la fois crainte car elle pourrait détruire l'humanité, mais aussi porteuse d'espoir pour son potentiel de raisonnement. Dans la relation des communs et processus de *commoning* à la politique, l'enquête montre cette ambivalence. Hôtel du Nord et Darwin savent que des solutions pérennes et légales peuvent être trouvées en ayant de bonnes relations avec certains élus ou membres des institutions, il y a donc une part d'espoir. Et le maintien du lien entre les initiatives et les institutions en est une preuve tangible. Cependant, cet espoir est bien souvent échaudé par les contraintes légales et les temporalités longues auxquelles les membres des institutions font face. Ainsi, à plusieurs reprises les entretiens et les discussions illustrent cette relation basée sur une forme d'espoir désabusé.

La politique peut être considérée comme une pratique qui implique de nombreux acteurs, comme des militants ou des organisations, formant *in fine* un processus complexe (Badiou & Lancelin, 2017). Pour Badiou et Lancelin (2017), il n'est pas nécessaire de rapporter directement et systématiquement la politique à l'État, car elle peut aussi être vue comme une vision : « la vision que l'on se fait et qu'on soutient de ce que l'humanité, ou du moins la collectivité à laquelle on appartient, doit devenir » (Badiou & Lancelin, 2017, p. 19). Cette vision fait écho au but avancé par Arendt quelques paragraphes plus haut, et considéré comme un des éléments constitutifs de la politique. Pour Badiou (2017), « la politique revient à faire exister une idée dans une situation. Pour « faire » de la politique, il faut non seulement avoir une vision réfléchie et soumise à la discussion générale de ce que la collectivité peut et doit devenir, mais aussi expérimenter cette idée, cette vision, à l'échelle où on peut le faire » (Badiou & Lancelin, 2017, p. 21). Ici, l'expérimentation d'une idée ou d'une vision est tout à fait en accord avec les principes et les pratiques des communs car elle se trouve souvent au cœur du processus de *commoning*.

« Le danger est que le politique disparaisse entièrement du monde »¹⁸¹ avertissait déjà Arendt dans les années 1950 (Arendt, 2014, p. 167). Aujourd'hui, la politique semble être partout mais aussi nulle part. En France, lors de l'élection présidentielle de 2022, près de 30% des inscrits se sont abstenus (Bloch, 2022). Une grande méfiance domine aujourd'hui l'arène politique et les propos d'Arendt semblent toujours pertinents. Peut-être que les citoyens manquent d'une vision commune discutée collectivement et basée sur des principes d'action partagés. Cette courte introduction nous permet de replacer brièvement le concept de politique dans le contexte passé et actuel, pour ensuite tenter de comprendre comment les communs (urbains) se saisissent de la politique dans leurs pratiques et comment ils l'expérimentent dans leur quotidien.

La place du politique dans le mouvement des communs urbains...

Le potentiel politique des communs urbains a été investi de manière principalement empirique, depuis la crise de 2008, par des scientifiques étudiant les mouvements sociaux (Bianchi et al., 2022). Ainsi, les communs urbains sont souvent mis en parallèle avec les mouvements de protestation qui se sont répandus dans les grandes villes européennes après la crise économique de 2008 (Stavrides, 2014; Festa, 2023; Bianchi et al., 2022; Dardot & Laval, 2015). Ces mouvements, portés par des citoyens et des citoyennes engagés, regroupent aussi bien les mouvements des places (comme Les Indignés en Espagne ou Occupy Wall Street aux États-Unis), que les printemps des peuples ou encore les mouvements pour la distribution de l'eau dans les villes (comme à Naples). Ces mouvements d'occupation ou de protestation organisés, constituent pour Dardot et Laval (2015) des luttes politiques qui « obéissent à la rationalité politique du commun, elles sont des recherches collectives de formes démocratiques nouvelles » (Dardot & Laval, 2015, p. 19). Pour Festa (2023) ces mouvements insurrectionnels ont eu pour conséquence de mettre au cœur de leurs pratiques les questions des modes de gouvernances et des espaces. Pour Stavrides (2014), ces expériences d'occupations collectives ont eu pour effet une réappropriation de la ville par la mise en place de formes alternatives d'organisations sociales et d'expérimentations. Ainsi, dans les villes, des espaces autogérés se mettaient en place, de manière autonome et fonctionnant avec leurs propres règles (Stavrides, 2014). Ces espaces autonomes séparent, en quelque sorte, l'enclave libérée du monde capitaliste, formant une frontière. Stavrides (2014) compare ces espaces à des « seuils », des espaces faisant le lien, plutôt que séparant, invitant même les personnes à découvrir un autre moyen de fonctionner et servant de passerelles.

Ainsi, ces communs sont des invitations à faire différemment en s'émancipant d'une vision capitaliste de la société, proposant de nouvelles manières de structurer l'urbain. Pour Dardot (2016) ces mouvements permettent de créer un lien entre les demandes de « *démocratie réelle* » et celles des communs autogérés, notamment concernant la transformation des espaces urbains en espaces de vie (Dardot, 2016, p. 19). Bianchi et al. (2022) considèrent ces mobilisations urbaines comme la preuve du pouvoir de dissémination des communs urbains concernant la politique au quotidien – « *everyday politics* » - et l'apparition d'un nouveau répertoire d'action

¹⁸¹ Enjeu de traduction : dans cette traduction de Arendt (2014) le pronom « le » vient devant politique, mais pour aller dans le sens du raisonnement il s'agirait plutôt d'utiliser le pronom « la », car une société sans (le) politique semble peut concevable.

(Bianchi et al., 2022, p. 17). Les auteurs expliquent que l'action politique des communs urbains vise à construire, maintenir et disséminer des alternatives sociales, culturelles et économiques dans les villes, en s'ancrant dans le présent – « *here and now* » (Bianchi et al., 2022, p. 2). Elle s'inscrit dans la politisation ou la re-politisation de la vie de tous les jours (Bianchi et al., 2022; Roussos, 2019). La politisation, ou re-politisation, est un processus défini par Roussos (2019) comme la mise en débat ou la réactivation d'une problématique dans le débat politique public. Cette dynamique permet d'inventer de nouveaux moyens et de nouvelles pratiques de faire et renforcer la politique, en ouvrant de nouveaux espaces pour la politique (Roussos, 2019). Roussos (2019) démontre que les citoyens impliqués dans les communs et les processus de *commoning* se forment à des problématiques de la vie quotidienne (emplois, hébergements, alimentation, etc.) et deviennent alors des actants politiques. Dans les deux études de cas, Hôtel du Nord comme Darwin, on voit une dynamique d'apprentissage politique collective et individuelle. D'une part pour apprendre les règles de fonctionnement du commun, tacites et écrites (dynamique d'apprentissage interne), et d'autre part pour apprendre les connaissances et récits liés à la politique territoriale (dynamique d'apprentissage externe).

La première dynamique peut être qualifiée d'interne, car elle concerne l'apprentissage du collectif et de la manière de fonctionner du commun. Elle passe par l'initiation aux jeux de pouvoir et de dominations présents au sein du collectif, mais aussi par un apprentissage des savoirs vivre et être. Ainsi, Hôtel du Nord met en place une forme de « période d'interconnaissance » ou de « période d'essai mutuel » qui permet à la communauté et aux personnes de savoir si elles souhaitent s'engager l'une envers l'autre. Cette période permet au « candidat » de rencontrer les membres de la communauté et de prendre connaissance des dynamiques internes. Après cette période il peut proposer sa candidature pour rentrer chez Hôtel du Nord en connaissance de cause. L'apprentissage du fonctionnement interne du commun passe par de l'observation, des discussions formelles et surtout informelles ainsi que de la pratique. Il peut être utile pour un nouvel arrivant de savoir lire entre les lignes pour comprendre les dynamiques du groupe et trouver sa place plus facilement. Ou encore de savoir quelle personne prend quel type de décision et à quel moment, ou qui prend la parole dans quel contexte par exemple. Ces dynamiques peuvent être difficiles à comprendre pour un nouvel arrivant, et à plusieurs reprises les entretiens et discussions sur le terrain ont montré des incompréhensions ou des surprises quant à l'organisation interne de l'initiative. Ainsi, trouver sa place et se sentir légitime dans le collectif peuvent prendre du temps. Lors d'une discussion, une membre d'Hôtel du Nord se confie : « *j'ai mis du temps à prendre la parole, au début je ne disais rien. Maintenant, ça va mieux* »¹⁸². Ce premier apprentissage interne est politique, car on parle bien ici de « l'organisation de la gestion et de la régulation collective » (Prévélakis, 2013, p. 792), même si l'on se situe à une petite échelle. Il est un passage obligatoire dans l'apprentissage du fonctionnement de l'initiative.

À cet apprentissage du fonctionnement interne s'ajoute également les connaissances qu'il faut acquérir au sujet des convictions qui sont partagées et défendues collectivement dans l'initiative. Autrement dit, apprendre la position politique, sur certains sujets, du collectif. Cet

¹⁸² Extrait du carnet de terrain (2022)

apprentissage passe bien entendu par un partage et des échanges en interne. En effet, les membres des communautés qui sont présents depuis longtemps transmettent les grands principes et idéaux des initiatives au cours de discussions formelles ou informelles, et transmettent également des récits voire des mythes. Car aussi bien chez Darwin que chez Hôtel du Nord, la transmission des récits et des mythes fondateurs de l'initiative est importante. Ils sont souvent basés sur des événements précis importants ou des personnalités ayant porté ou portant toujours l'initiative. De cette manière, les nouveaux arrivants s'imprègnent de ces connaissances. Mais cet apprentissage passe également par une autoformation des nouveaux arrivants. Au-delà des discours il existe une réalité qui peut être différente ou les compléter. Ainsi, grâce à la pratique et à l'observation au sein de l'initiative, les nouveaux arrivants acquièrent de nouvelles connaissances pour compléter celles qui leur ont été transmises. Comme à HdN, à Darwin on observe aussi cette autoformation. En intégrant l'initiative, une personne aura accès à des connaissances spécifiques sur un sujet. Cette personne développera donc une opinion personnelle sur ce sujet, éminemment politique, alimentant en retour les connaissances de la communauté.

La seconde dynamique d'apprentissage peut être qualifiée d'externe car elle concerne les connaissances liées à la politique et aux institutions locales. Autrement dit, connaître les noms des élus, le fonctionnement de la métropole, les dynamiques entre certains acteurs, les personnes sympathisantes à l'initiative et celles moins favorables à la cause, etc... Lorsqu'une personne rentre dans la communauté, elle doit acquérir certains savoirs concernant la politique et les institutions locales touchant l'initiative. De cette manière, elle comprendra plus facilement les discussions internes (entre les membres déjà « formés ») et externes concernant l'initiative (entre des élus par exemple). Ces connaissances donneront des pistes pour comprendre la relation entre les *commoners* et les acteurs locaux, particulièrement les institutionnels. En arrivant à Darwin par exemple, les nouveaux *commoners* apprennent forcément les noms des élus et de certains membres des institutions car ces personnes sont en contact régulier avec l'initiative et sont des acteurs clés. Ils apprendront aussi les histoires des relations avec les précédents mandataires et des dynamiques en cours (comme les relations de pouvoir ou encore les tensions entre certains *commoners* et des membres des institutions). De cette manière, ils connaissent les interlocuteurs potentiels et savent à qui s'adresser pour faire une demande précise, une invitation à un événement ou encore pour avoir des renseignements ou faire passer un message. Cette relation fonctionne dans les deux sens, car une fois le contact établi, les membres des institutions connaissent également des interlocuteurs dans les initiatives, ce qui peut faciliter les échanges. L'acquisition de ces connaissances passent par un apprentissage du système politique territorial, et donc une forme de politisation. Ainsi, un nouveau membre d'Hôtel du Nord pourra par exemple s'intéresser à la politique touristique locale, pour comprendre comment l'initiative s'insère dans l'offre marseillaise, ou comment elle est perçue. Ce nouveau *commoner*, s'il prend part au projet Miramar, pourra également s'intéresser à la politique d'aménagement menée par la ville ou la Métropole ou aux règlements d'urbanisme. S'il connaît qui sont les élus concernés cela peut faciliter les échanges au sein de l'initiative mais aussi en dehors. Ces connaissances du système politique local et de son histoire peuvent aussi venir compléter le contenu d'une balade organisée par un ou plusieurs *commoners*.

Pour Laval (2016), l'acte de création du commun est un acte politique. En effet, c'est par l'action politique, en tant qu'acte instituant, que le commun naît (Laval, 2016). Ainsi, le commun, du fait de son existence est un objet politique et peut-être même une pratique politique. Pour Borrits et Delmas (2016), l'idée d'un projet politique alternatif basé sur les communs est présent dans de nombreux mouvements, comme le montre les parallèles entre les communs urbains et les mouvements sociaux liés à la crise de 2008. Ainsi présentés, les communs peuvent être appréhendés comme des « supports d'un agir politique » (Buchs et al., 2019, p. 3) car ils permettent d'introduire des réflexions de philosophie politique autour de thématiques comme la justice ou encore l'équité (Buchs et al., 2019). Comme le montrent Hôtel du Nord et Darwin, une culture politique individuelle et collective se construit concrètement grâce aux communs et aux processus de *commoning*. Cette culture politique est spécifique au territoire dans lequel le commun est installé, et même spécifique aux projets portés par l'initiative. Elle permet aux *commoners* d'avoir les moyens d'action adaptés pour défendre leurs idéaux localement.

7.1.2 Composer avec les institutions déjà présentes

Pour Volont et Smets (2022), les communs rentrent en contact et interagissent forcément avec deux sphères : l'État/ville (« *provision* ») et le marché (« *competition* ») (Volont & Smets, 2022, p. 84). Abondant dans ce sens, Nahrath et Viallon (2021) et Bianchi et al. (2022) proposent une approche nuancée de la relation entre les communs et l'État. Pour Bianchi et al. (2022) par exemple, le besoin des *commoners* de réunir des infrastructures matérielles, pour la survie et le développement de l'initiative, les poussent à développer les techniques et des pratiques pour parvenir à leurs fins. Ces pratiques conduisent les membres de la communauté à avoir des interactions avec des institutions et des acteurs locaux qui incluent l'État et, localement, ses représentants (Bianchi et al., 2022). Sur le terrain, cette « opposition » à l'État ressort plutôt sous la forme d'une méfiance, comme mentionnée plus haut. Elle se fait ressentir à de multiples niveaux, mais il est vrai que dans les faits, les communs peuvent difficilement tourner complètement le dos à l'État. Les *commoners* le savent, et les discussions et entretiens menés sur le terrain le vérifient. En effet, à plusieurs reprises les membres des communautés d'Hôtel du Nord et de Darwin disent clairement qu'ils ont conscience de devoir fonctionner avec l'État et ses représentants. Les initiatives ne peuvent s'exclure de la gouvernance locale et des institutions territoriales. Même si les *commoners* n'adhèrent pas toujours aux décisions politiques, ou sont en conflit avec les personnes décisionnaires à un instant T, ils doivent composer avec les représentants du pouvoir local. Les initiatives doivent également savoir rebondir lors de potentiels changements de gouvernance après des élections, mais aussi trouver des alliés, savoir faire des compromis et parfois tenir tête et défendre leurs positions. Du côté des institutions et des élus, les adaptations et les négociations sont également constantes. Ainsi, à Bordeaux comme à Marseille, les décisionnaires doivent rebondir à chaque décision prise par les *commoners*. Dans le cas de Bordeaux par exemple, les longues négociations entreprises avec Darwin sur le futur de la zone où l'initiative est installée et les solutions proposées de part et d'autre prouvent qu'une certaine flexibilité et adaptation sont possibles, malgré les périodes de conflits. À Miramar, les *commoners* ont réussi à prouver aux institutions de la ville et de la

Métropole l'importance de préserver cet espace vert et le soutien de la mairie, puis de la Métropole, dans cette demande prouve également que des adaptations sont possibles. De plus, la volonté émanant de la population de participer davantage à la gouvernance a forcé les institutions à créer de nouveaux outils (comme les consultations publiques locales) dans le but de recréer un lien entre les citoyens et les élus, et de leur redonner une place dans les prises de décisions localement. Allant dans ce sens, les communs peuvent être un allié de taille pour renouer ce lien et redonner une place aux citoyens. Ainsi, une forme d'expérimentation se met en place, aussi bien du côté des communs (qui sont déjà constamment dans cette démarche à de multiples niveaux), que du côté des institutions qui peuvent également apprendre de cette pratique.

L'expérimentation politique comme base des communs

Depuis les années 2005, les scientifiques se sont de plus en plus intéressés au développement de l'expérimentation comme pratique dans la société, autrement dit en dehors des laboratoires scientifiques (Kullman, 2013). Pour Kullman (2013), l'expérimentation est considérée comme un moyen de trouver des solutions à des problèmes économiques, sociaux et environnementaux toujours plus complexes. L'auteur, se basant sur une revue de la littérature, définit l'expérimentation comme : « *a careful process of tinkering with relatively limited set-ups of bodies, material and spaces, which are flexible enough to allow for reconfiguration so as to sustain their transformative potential but also controlled enough to hold together. Although engaging with the unexpected, experimenters are often doing so in a stepwise and recursive manner, trying out different ways of balancing control with openness throughout the process* » (Kullman, 2013, p. 885). Cette définition met en évidence plusieurs points : tout d'abord que l'expérimentation est un processus réfléchi et progressif. En effet, il s'agit ici de tester les limites, de progresser, puis régresser et d'essayer des choses différentes pour avancer. Ensuite, l'expérimentation ne peut avoir lieu que dans un espace qui la laisse exister, autrement dit, un espace assez souple pour accueillir le changement, mais aussi solide pour ne pas se déliter face à celui-ci. Finalement, l'expérimentation est une question d'équilibre et de contrôle de ce qui est réalisable et ce qui ne l'est pas. Enfin, elle compose en grande partie avec l'inattendu, elle peut produire un résultat aussi bien positif que négatif, comme ne pas produire de résultat du tout. C'est un processus qui tend vers l'inconnu, en faisant avec des éléments qui sont souvent encore à inventer.

Dans les villes, l'expérimentation est devenue de plus en plus importante dans l'organisation de la gouvernance (Evans, 2016; Savini & Bertolini, 2019). La ville a toujours été étroitement liée à l'expérimentation, car elle en est en grande partie le résultat (Evans, 2016). Dans sa revue de littérature, Evans (2016) met en avant l'expérimentation urbaine comme un moyen de transformer les conditions urbaines aussi bien matérielles, environnementales, sociales que politiques.

Festa (2023) adopte une vision de la société comme « un laboratoire d'inventivité politique » (p. 313). Ici, la métaphore du laboratoire rappelle le lieu de l'expérimentation. Pour l'auteur, les institutions du commun « tentent de traduire en normes et en politiques la plasticité dont les

pratiques du commun ont fait preuve par rapport aux revendications sur les nouvelles formes de vie et de travail des subjectivités émergentes » (Festa, 2023, p. 313). Ce qui mérite d'être souligné ici, et qui fait écho à l'expérimentation définie plus haut, est la dimension plastique des pratiques du commun, qui sont ensuite infusées dans les normes et dans la politique elle-même. En poussant cette réflexion, on pourrait postuler que la structure des institutions, les normes ou la politique, deviennent alors plus flexibles et donc à même d'accepter la dimension expérimentale des communs. Ainsi, il existe une possibilité pour les institutions d'adopter une forme de méthode du commun, autrement dit : « une méthode de territorialisation orientée vers la production de politiques ascendantes à partir de réseaux territoriaux actifs, de leurs besoins et de leur planification, et donc de la capacitation individuelle et collective des acteurs sociaux appelés à concevoir la ville de demain » (Festa, 2023, p. 323).

Les communs sont en eux-mêmes des formes d'expérimentations politiques. La mise en place et le choix des règles sont intrinsèquement dépendants de la communauté et de la ressource gérée par cette communauté. Les règles doivent s'adapter au territoire, elles sont donc spécifiques, mais doivent également être évolutives. En effet, la grande diversité et variabilité des communs (de leur communauté et de leurs activités) impliquent une mise en place de règles et de normes qui doivent s'ajuster et pouvoir changer rapidement. Par exemple, lorsque les relations avec le propriétaire de Miramar se sont tendues, et qu'un système de gardiennage a été mis en place, un changement de règles et de pratiques s'est opéré car il fallait éviter que la situation dégénère. À Darwin, quand les discussions ont repris avec l'aménageur sur l'avenir d'une partie du terrain, les membres de la communauté ont également cessé les entretiens avec la presse pour ne pas compromettre les négociations avec de mauvaises interprétations. Lors d'un entretien un membre de Darwin argumente : « Là, on fait justement très attention. On n'intervient plus dans les médias depuis un an ou deux [...] Il n'y a pas eu d'intervention de Darwin dans les médias depuis des mois et on essaye d'aller, d'avancer vers un règlement »¹⁸³. Cette variabilité se montre également lorsqu'une partie du terrain occupé par Darwin a été récupérée par l'aménageur, les *commoners* ont dû repenser l'aménagement et l'organisation d'une partie de l'espace occupé. Ces changements dans les pratiques et les règles montrent qu'elles peuvent être réadaptées rapidement pour répondre à une situation sur le terrain. Le mode de gouvernance au sein du commun est souvent « actif » et questionné. Il est actif dans le sens où il est en constante adaptation car remis en question régulièrement par les événements extérieurs à l'initiative. Cela permet aux *commoners* de changer les règles et questionner leur adaptabilité. Les réflexions et les discussions sur le fonctionnement interne sont importantes et permettent des changements plus rapides. Ainsi, l'enquête montre que la place et le rôle des membres de la communauté sont discutés de manière plus ou moins formelle. Les communs constituent donc une expérimentation politique dans le sens où ils construisent leurs connaissances et leurs règles sur la pratique. Souvent, leurs pratiques diffèrent de celles mises en place plus généralement dans la gouvernance d'un territoire. Par exemple, on y trouve en général plus d'inclusivité, plus d'horizontalité et plus de souplesse. Ces caractéristiques des communs ont tendance à fasciner les institutions mais aussi à les déstabiliser car les temporalités et les pratiques sont très différentes. En effet, les communs, souvent considérés

¹⁸³ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

par les programmes européens comme des pratiques d'innovation sociale (Festa, 2023), produisent, grâce à leurs expérimentations, d'autres voies de gouvernance des espaces et des ressources locales (Festa, 2023). Pour Festa (2023), les communs deviennent attractifs pour les institutions publiques car ils constituent de nouvelles pistes pour se relier à la société civile, en incarnant un nouveau relais entre les citoyens et l'État. De surcroît, les communs, grâce à leurs pratiques sociales plus coopératives, constituent de nouveaux interlocuteurs importants dans la planification territoriale (Festa, 2023). Les institutions peuvent également bénéficier de leur ancrage dans le territoire et de leur réseau d'acteurs souvent important et fort, comme le montrent les cas d'Hôtel du Nord et de Darwin. Ainsi, de nouvelles approches et pratiques de gouvernance urbaine émergent, intégrant les communs comme une forme d'outil qui permettrait de renouveler les relations entre la société civile et les institutions locales (Festa, 2023). Pour Festa (2023) une nouvelle manière de concevoir et imaginer la démocratie urbaine fait alors surface, se posant comme une alternative aux politiques néolibérales largement promues en ville par les institutions depuis une quarantaine d'années. Pour Mallet et Mège (2022) l'alternative possède une dimension politique importante et une capacité fédératrice qui peut servir « comme un levier d'action à mobiliser afin de s'émanciper des cadres contraignants (im)posés par les acteurs publics » (Mallet & Mège, 2022, p. 23). La politisation des actions portées par ces alternatives fait partie de la stratégie mise en place par ces dernières pour contrebalancer les relations de pouvoir et « replacer l'expérimentation dans le cadre plus large de la direction à prendre pour assurer la transition à grande échelle » (Mallet & Mège, 2022, p. 23).

Les communs : fer de lance ou fardeau des institutions publiques ?

La question de la (juste) place des communs et processus de *commoning* vis-à-vis des institutions locales doit être posée. Les institutions locales doivent à la fois gérer et encourager ces processus, peut-être même s'en inspirer, tout en gardant une vision d'ensemble et conserver un certain cadre. Quant aux initiatives, elles doivent d'une part s'assurer que cette relation ne va pas les happer dans le système existant en détruisant leurs idéaux, et d'autre part tenter de changer le système pour trouver leur place. Autrement dit, collaborer sans se corrompre. D'un côté, comme de l'autre, trouver ou bien garder sa place devient un enjeu de taille.

La littérature sur les communs (urbains) a montré qu'il y a des risques d'appropriation des communs par les institutions locales qui peuvent par exemple impliquer une baisse de la radicalité des initiatives (Stavrides, 2016; Bianchi et al., 2022). Cette instrumentalisation peut aussi prendre la forme de ce que De Angelis (2013, p. 605) appelle le « *commons fix* », autrement dit une manière pour le marché, les États et les municipalités de demander de l'aide aux communs pour réparer les dégâts causés par leurs choix favorisant la domination du capital (De Angelis, 2013; Volont & Smets, 2022). Ces risques sont réels et les initiatives y font face constamment. Les membres des deux initiatives n'hésitent d'ailleurs pas à exprimer leurs doutes et leur méfiance envers certains acteurs du territoire et plus spécifiquement certains membres des institutions locales. Cependant, l'espoir persiste car les relations entre les communs et les institutions existent et sont, dans le temps long, conservées aussi bien chez Hôtel du Nord que chez Darwin. Dans les deux études de cas, les institutions semblent d'ailleurs

bénéficiaire ou bien se reposer sur le travail de « veille » et de terrain des initiatives (comme de la surveillance lors de la coupe d'arbres à Miramar) ou remplir des fonctions sociales qui ne peuvent être remplies par d'autres acteurs du territoire (comme l'accueil d'urgence à Darwin). Cette forme d'utilisation des initiatives par les institutions peut permettre aux initiatives de bénéficier en retour d'une forme de légitimation de leurs actions.

Allant dans ce sens, Bianchi et al. (2022) proposent une approche de la relation communs/institutions se basant sur des approches de coproduction. Ils proposent donc le concept de « *commons-led co-production* » (Bianchi et al., 2022). À travers ce mécanisme de co-production, les communs urbains coopèrent avec les acteurs locaux, et en particulier les institutions, pour bénéficier d'un soutien matériel (principalement des infrastructures), et amplifier leur « *everyday politics* » (Bianchi et al., 2022, p. 6). Cette co-production permet aussi aux communs urbains d'améliorer leurs « *everyday politics* », car ces infrastructures sont une condition locale pour pouvoir produire et répandre leurs actions politiques (Bianchi et al., 2022). Reste ici à savoir si la co-production est réellement co-dirigée avec les communs, ou si elle est menée par les institutions locales, ce qui semble être encore le cas dans de nombreuses circonstances, y compris pour Hôtel du Nord et pour Darwin. La question de la juste répartition des pouvoirs et de l'autonomie des communs et processus de *commoning* dans cette co-production reste en suspens. Dans le cas où la co-production est dominée par les institutions, les relations basculeraient vers de l'utilisation, voire de l'instrumentalisation des initiatives.

Pour Bianchi (2023), l'autonomie, qui est sensée donner la pleine capacité aux communs de développer une forme solide d'*empowerment*, n'est pas considérée comme une « autonomie absolue », autrement dit une absence totale de relation avec les acteurs de l'État ou du marché (Bianchi, 2023). En réalité, cette autonomie serait très difficile à obtenir pour les initiatives, surtout dans des environnements urbains, car elles doivent souvent s'associer à ces acteurs pour obtenir des fonds (Bianchi, 2023) ou accéder à certains espaces – comme cela est le cas pour Darwin ou Miramar par exemple. Ainsi, pour Bianchi (2023) l'autonomie est relative et s'apparente plutôt à une forme d'autogestion. Néanmoins, cette forme d'autogestion doit être acceptée par les institutions. Ces dernières ne doivent pas profiter de cette indépendance relative pour critiquer, freiner ou se reposer complètement sur les initiatives pour réaliser les tâches qui leur incombent.

En se liant aux institutions les communs prennent des risques, mais ils se font connaître et finissent par se rendre parfois indispensables. En effet, ils peuvent devenir des alliés de taille pour les institutions en leur permettant de garder un pied sur le terrain. Mais il est vrai que cette collaboration peut aussi aboutir à une utilisation des initiatives pour combler un manque institutionnel (par exemple un manque de service). Pour les communs et les processus de *commoning*, cette collaboration peut les placer dans une position de force grâce à leurs actions. Une forme d'*empowerment* personnel et collectif peut naître de la reconnaissance de ces actions par les institutions. Cette collaboration a également l'avantage de porter aux yeux des institutions des problématiques soutenues et défendues par les communs et les processus de *commoning*. Une collaboration effective, autrement dit où les institutions locales laissent aux initiatives une liberté dans leur prise de décision, tout en assurant le maintien de l'intérêt public,

peut permettre de renforcer les compétences socio-politiques des communs et donc leur *empowerment* (Bianchi, 2023). Ainsi, une forme de « gouvernance » *bottom-up* se met en place, laissant certaines idées remonter et peut-être même infuser depuis les citoyens et les initiatives de *commoning* vers les institutions.

7.2- Le politique comme outil pour se relier au territoire

Cette partie montre que la relation entre les communs et les processus de *commoning* et la politique est un outil permettant aux communautés et aux individus de se relier au territoire. La politique est le support d'un questionnement constant entre plusieurs visions du territoire. La vision individuelle, celle portée par l'initiative, et celle mise en place par les institutions locales. Cette confrontation de visions et de récits produit parfois un décalage important poussant les initiatives à organiser des actions ou produire des discours plus radicaux pour faire entendre leur point de vue.

7.2.1 Un ancrage politique au territoire

Au sein d'Hôtel du Nord, mais aussi de Darwin, les communautés produisent des récits et des discours sur les personnalités politiques ayant marqué les deux villes, à l'instar des maires de Marseille (Jean-Claude Gaudin) et Bordeaux (Alain Juppé). Ces discours concernent également d'autres personnes qui peuvent être parfois caricaturées, ou encore des politiques publiques, ou certains partis. Ainsi, lorsque l'on fréquente les communautés de Darwin et d'Hôtel du Nord, on entend ces récits produits à la fois individuellement et collectivement sur la politique à l'échelle locale. Ils sont souvent basés sur des échanges formels et informels avec certains membres, des commentaires sur des discours ou des prises de positions, parfois des altercations, parfois des accords, des promesses, tenues ou non, ou encore des espoirs et des déceptions. La politique est donc un sujet de discussion récurrent. Elle l'est d'autant plus lorsque des décisions sont prises par les institutions locales sur un espace ressource pour la communauté. Ainsi, à Darwin comme à Miramar, les choix et décisions politiques (aussi bien à la mairie qu'à la Métropole) ont un impact concret sur l'avenir de l'initiative (sur l'espace ressource), c'est pour cela qu'ils sont suivis de près et commentés. C'est ce lien de la communauté à l'espace qui pousse à la politisation collective et individuelle. Même si au premier abord une personne ne s'intéresse pas à la politique, ou affirme qu'elle ne s'y intéresse pas, elle y est poussée si elle veut pouvoir défendre ses intérêts, ses pratiques, ses droits et ceux de la communauté et du commun.

La citoyenneté : lier l'individu et la ville

La ville, tout comme les communs, sont des objets politiques. D'ailleurs, pour Lecoq (2018), considérer la ville comme politique « confère à ses habitants une nature de citoyens » (p. 41). La citoyenneté vient donc lier les individus au territoire urbain, à la matérialité de la ville. Pour l'auteur, la citoyenneté permet de lier politiquement les habitants à la ville (Lecoq, 2018).

Pour Lochak (1991), définir ce qu'est la citoyenneté n'est pas une tâche facile car souvent le contenu conceptuel est bien plus flou que la charge idéologique et la signification politique du concept. L'auteur commence par définir la citoyenneté comme « le droit de participer, directement ou indirectement, à l'exercice du pouvoir politique » (Lochak, 1991, p. 180). Mais la citoyenneté ne se réduit pas à cela. L'auteur identifie alors trois niveaux de citoyenneté à la fois distincts et solidaires. Le premier conçoit la citoyenneté comme l'égalité devant les droits de l'homme (civils, économiques et sociaux) et l'absence de discriminations. Le second conçoit la citoyenneté comme la participation à la souveraineté nationale. Et le troisième la conçoit comme « la capacité de participer aux décisions dans un ensemble de domaines variés, non réductibles au politique : une citoyenneté sociale, en somme » (Lochak, 1991, p. 194). C'est plutôt cette dernière conception de la citoyenneté qui sera retenue pour les réflexions qui suivent.

Pour encourager l'émergence de la citoyenneté, il faut développer trois dimensions : la solidarité sociale, la visibilité entre les groupes sociaux et enfin la compétence délibérative pour les citoyens (Roman, 1994). Ces trois dimensions de la citoyenneté viennent faire écho aux communs urbains sur plusieurs points. D'abord, concernant la compétence délibérative. En effet, elle semble entrer en résonance avec les modes de gouvernance des communs qui cherchent plus d'horizontalité et de participation. Ces caractéristiques développent le pouvoir de décision des *commoners* et leur sens critique, car leur avis est demandé. Ainsi, lors des assemblées générales ou des réunions d'organisation d'Hôtel du Nord ou de Miramar par exemple, les compétences délibératives des *commoners* sont mobilisées. Puis, concernant la part de solidarité sociale, elle est souvent une dimension importante des communs, avec une volonté forte de contribuer à leur échelle au Bien commun. Enfin, vis-à-vis de la visibilité des groupes sociaux, la volonté d'ouverture des communs pousse à plus d'interactions entre les différents groupes sociaux, même si l'accessibilité n'est pas toujours facile pour tous. Ainsi, à Hôtel du Nord les projets en lien avec d'autres structures locales, comme des associations, permettent de créer un espace de dialogue entre des personnes provenant d'horizons sociaux différents et de tous âges – Miramar est un exemple de cet espace de dialogue. En effet, à plusieurs reprises, les enfants de la cité de la Castellane sont venus sur le terrain pour des activités. On peut également considérer que les activités d'accueil d'Hôtel du Nord sont des espaces et des temporalités d'échanges entre des personnes pouvant venir d'horizons sociaux différents (passagers et hôtes). À Darwin, cette visibilité des différents groupes sociaux passe par la présence d'une zone d'accueil d'urgence sur le site, mais aussi par la présence d'Emmaüs ou du skate park dont le prix d'accès est faible. Pour un membre de Darwin : « *on mélange tous les publics, les jeunes, les vieux, le sport, la culture, la citoyenneté, l'engagement, l'empowerment citoyen... [...] Parce que c'est comme ça qu'on fait du vivre ensemble* »¹⁸⁴. Ainsi, les communs et processus de *commoning* permettent de créer des spatialités et des temporalités du vivre ensemble sur le territoire. En effet, en créant un espace et un moment pour exprimer son avis, pour permettre de participer à la gestion et à la gouvernance de la ressource, d'expérimenter de nouveaux modes de faire, les membres de la communauté entrent dans une dynamique citoyenne, motivée par leur attachement au commun. L'enquête permet

¹⁸⁴ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

d'argumenter que les communs et processus de *commoning* participent, en créant des espaces et des temporalités dédiés, à l'émergence de la citoyenneté des membres de la communauté. La citoyenneté naît et se développe au sein du commun par l'attachement au lieu (Darwin, Miramar ou les quartiers Nord par exemple) et à la ville (Marseille ou Bordeaux), c'est de cet attachement au territoire que naît la conscience politique, puis par la suite l'engagement. Pour illustrer cette conscience politique, on peut prendre l'exemple d'une des personnes engagées dans le projet qui s'est par la suite investie dans le conseil de quartier (CIQ) local. Par la mobilisation autour de Miramar et grâce à la création d'une communauté autour de cet espace, un nouveau lien au quartier s'est (re)développé poussant cette personne à s'engager au-delà de la défense du site. Le lien au lieu du commun et du *commoning* pousse à une forme de politisation, que l'on pourrait ici nommer « citoyenneté sociale » (Lochak, 1991, p. 194) qui vient par la suite faire grandir le lien au quartier. Les personnes investies dans les initiatives étudiées voient leur citoyenneté, à la fois collective et individuelle, (ré)activée grâce à cet engagement. Désormais, il s'agit de la maintenir en préservant l'espace lui-même. Cette citoyenneté doit également être protégée de l'instrumentalisation que les institutions publiques peuvent en faire (Festa, 2023). En effet, elle « semble être appelée à intervenir directement là où les institutions locales, sous la pression de l'impératif d'équilibre budgétaire et du risque de défaillance, ne sont plus en mesure de gérer des équipements et des services urbains territoriaux innovants et de qualité » (Festa, 2023, p. 319). Pour l'auteur apparaissent alors un risque de déresponsabilisation institutionnelle et une disparition progressive de l'État providence (Festa, 2023). Cela n'est pas sans écho au « *commons fix* » mentionné plus haut par De Angelis (2013, p. 605). Les institutions doivent rester au service du citoyen et pas l'inverse.

Pour Roman (1994), l'enjeu autour de la citoyenneté est lié au partage social du territoire (donc de l'espace) : au partage d'un territoire physique et au partage politique d'un espace symbolique, qui questionne ensuite la légitimité reconnue des acteurs présents sur cet espace (Roman, 1994). Autrement dit, qui est légitime de prendre une décision ou de faire quelque chose sur le territoire ? La question de la place du citoyen (physique, politique et symbolique) dans ce partage est aussi importante à poser, car pour sauver la ville Roman (1994) argumente qu'il faut la restituer aux habitants.

Le rôle du récit politique collectif dans l'engagement individuel

La communauté est un des trois piliers des communs. Les initiatives d'Hôtel du Nord et de Darwin sont engagées dans diverses luttes (sociales, écologiques et économiques) dans leur territoire. L'engagement, à l'échelle de chaque communauté, est visible et peut difficilement être remis en question. Mais à l'échelle individuelle, les observations et les entretiens ont montré différents « degrés » d'engagement politique. En effet, certains sont engagés dans des partis politiques, d'autres vont manifester, alors que certains sont moins actifs. Ces différents niveaux d'engagement se répondent au sein des initiatives et impactent l'engagement collectif et individuel à travers des dynamiques de transmissions et d'influences.

Pour Lijster (2022), il y a aujourd'hui deux principales raisons de réfléchir au concept de communauté. La première est liée à la croissante des mouvements d'extrêmes droite et

néofascistes, et la seconde est la réémergence du concept de communs. Pour l'auteur, dans le premier cas, la communauté est une unité clairement définie et identifiable attachée à un territoire ou une ethnicité spécifique. Cette unité communautaire est constamment menacée par des éléments internes ou externes (Lijster, 2022). Dans le second cas, concernant les nouveaux communs, la communauté est moins clairement définie et liée, ce qui complexifie l'identification de qui en fait partie et qui n'en fait pas partie. Dans son article, Lijster (2022) présente différentes approches de la communauté en se basant sur des auteurs comme Kant, Rancière ou Esposito. Ainsi, il propose trois approches, non exclusives et dialoguant entre elles : l'approche ontologique, l'approche pratique-matérialiste et l'approche esthétique de la communauté. L'approche ontologique permet de déconstruire et critiquer une vision conservatrice qui base la définition de la communauté sur la détention d'une propriété ou de caractéristiques spécifiques, la rendant « *inherently exclusionary and hence undemocratic* » (Lijster, 2022, p. 154). L'approche pratique-matérialiste souligne comment la communauté est liée à des luttes matérielles concernant la gouvernance des ressources et moyens de production ; enfin l'approche esthétique met l'accent sur la capacité de la communauté à créer une forme de « sens commun » composé de visions, de connaissances, d'opinions partagées et de sa capacité à la transmettre (Lijster, 2022). Ainsi, pour l'auteur, la communauté est au cœur de deux dynamiques contradictoires. La première reflète le fait qu'elle n'est jamais finie ou établie. En effet, elle est à la fois toujours actuelle et en devenir. La seconde est que la communauté est à la fois ancrée dans la praxis matérielle mais également assez libre et ouverte pour s'imaginer autrement (Lijster, 2022). Cette perspective de la communauté permet de montrer les dynamiques qui l'animent mais aussi les défis qu'elle a à relever en tant que collectif.

Hôtel du Nord et Darwin produisent des récits politiques englobant des discours sur les personnalités politiques, sur les politiques publiques mises en place et enfin sur la direction commune à prendre à l'échelle de l'initiative – une forme de politique idéale et adaptée qui pose les lignes directrices guidant l'initiative. Cette dernière s'apparente à l'approche esthétique de la communauté développée par Lijster (2022) et au « sens commun » qui est transmis. La production de ces discours peut avoir deux effets sur la communauté et les individus :

- Le premier est qu'elle permet de souder la communauté autour d'une idée et d'une direction commune basée sur les valeurs de l'initiative. Cette direction est étroitement liée au territoire car les initiatives sont ancrées localement et proposent avant tout une vision du territoire. Ainsi, Hôtel du Nord défend et diffuse par exemple une autre image des quartiers Nord de Marseille, et Darwin soutient une idée de la production et de l'utilisation de l'espace sur la rive droite de Bordeaux. Cette direction commune porte également une dimension plus large intégrant des enjeux à d'autres échelles. Darwin s'engage par exemple dans l'écologie et Hôtel du Nord dans la mise en valeur des patrimoines dans le tourisme alternatif. La production de ces discours permet donc à la fois une formation à la politique, ce qui a déjà été évoqué précédemment, mais aussi le partage d'une forme de « sens commun » politique. Ce sens commun dans lequel l'individu est baigné au sein de la communauté, peut ensuite se transformer en engagement individuel, et aller plus loin. La communauté vient générer une forme d'*empowerment* collectif et individuel.

- La production de ces discours engendre un second effet : ils peuvent influencer les individus dans leur engagement politique. En effet, la force de la communauté peut créer un effet de groupe, poussant les individus à aller dans le sens de l'initiative et limitant une certaine prise de recul. Il est parfois difficile de se rendre compte de cet effet en étant à l'intérieur de l'initiative, entouré de personnes qui partagent le même sens commun politique. Cette dynamique est un effet négatif de ce dernier. Elle peut d'ailleurs être attisée par le dynamisme des initiatives elles-mêmes. Autrement dit, la rapidité des changements au sein de l'initiative (de la communauté, des projets, du fonctionnement, des liens avec d'autres acteurs, etc.) impacte les membres qui se retrouvent parfois « dépassés » par l'initiative dont ils ont du mal à suivre toutes les nouveautés. Les projets qui émergent, ceux qui sont développés et la vitesse des changements peut laisser moins de temps à la réflexion individuelle sur sa place en tant qu'acteur politique.

Les récits politiques produits par la communauté permettent un premier ancrage des individus dans la politique. Ces récits sont basés sur le territoire et ses problématiques spécifiques, ce qui permet aux individus de développer des connaissances politiques locales. Ces récits permettent également de souder la communauté autour d'un « sens commun » (Lijster, 2022) politique, mais ils peuvent aussi embarquer les individus en freinant leur prise de recul et en orientant une partie de leurs idées politiques.

7.2.2 Radicalisation des initiatives : vers plus de résistance ?

L'expérimentation constante permet une remise en cause et un questionnement incessant au sein des initiatives. Les décisions des institutions sont questionnées et discutées par la communauté. Un filtre est passé sur chaque décision politique, pour en donner une nouvelle lecture. Et c'est en cela que les communs et le *commoning* sont importants dans le processus démocratique, car ils introduisent le doute et défendent souvent des alternatives.

Questionner la politique : vers une radicalisation des initiatives ?

Aussi bien à Darwin qu'à Hôtel du Nord, les initiatives montrent une volonté de faire autrement par la critique et la remise en cause de décisions prises par d'autres acteurs du territoire. Plus généralement, il s'agit d'une remise en cause du système économique et politique dans lequel nous sommes actuellement. Ainsi, à Darwin et à Miramar par exemple, les espaces sont occupés pour développer des pratiques, des modèles et montrer que d'autres possibles peuvent exister. La critique et la remise en cause passent par l'action concrète de l'occupation et du « faire » autrement. C'est grâce à l'action et au décalage créé par cette action que les questionnements émergent. Au sein des initiatives, ce questionnement interne et externe semble être fortement présent et influence leur fonctionnement. En effet, être dans un commun ou dans un processus de *commoning* est une opportunité (individuelle et collective) pour se forger un regard critique sur plusieurs thématiques ou problématiques comme l'urbanisme, la gouvernance, l'environnement ou l'économie ; c'est aussi expérimenter des alternatives concrètes à l'échelle

de l'initiative. Le processus de « formation » d'un individu dans le commun prend donc de multiples formes. Cette montée en compétence de la communauté et des individus leur permet d'avoir un regard critique sur les décisions politiques qui sont prises, sur la vision institutionnelle du territoire et sur les projets mis en œuvre.

Parfois cette remise en question va plus loin qu'une simple opposition qui devient alors la seule manière que les initiatives trouvent pour faire entendre leur point de vue auprès des autres acteurs du territoire (publics comme privés). Alors, un conflit peut émerger et se cristalliser autour d'un désaccord d'une vision (ou plus concrètement d'une gestion) politique du territoire. Cette opposition frontale peut se caractériser par une occupation illégale ou par des actions concrètes qui ne sont pas cautionnées ou régulées par les institutions. Cette prise de position, qui peut paraître radicale, est due à un rejet de la lenteur des institutions et surtout à une expérimentation par la pratique. La critique vient aussi de la manière de faire en plus des idées qui peuvent être radicalement différentes.

Si l'on prend l'exemple de Miramar et de Darwin, on peut dire que cette radicalisation s'est cristallisée avec l'occupation (illégal) des deux sites. Cette décision collective permet de conserver les pratiques développées par les communautés dans les espaces où elles sont ancrées. L'occupation traduit également une volonté de protester contre une décision ou un modèle en montrant une autre vision et manière de gérer le territoire. La radicalisation pousse aussi à la politisation des initiatives et des individus car ils sont directement confrontés à la légalité et à leurs droits. Il s'agit alors pour les initiatives de développer des pratiques et des techniques pour flirter avec l'illégalité sans se mettre en danger ni marquer l'image du projet. En effet, en se radicalisant les initiatives peuvent entacher leur réputation ou entrer en conflits avec les institutions. C'est par exemple ce qui s'est passé avec Darwin lorsque les Autorisations d'Occupation Temporaires (AOT) n'ont pas été renouvelées et que la décision de ne pas quitter les lieux a été prise. L'initiative est passée dans un mode de résistance vis-à-vis des institutions et des personnalités politiques ce qui a changé son image, voire son statut, auprès des acteurs du territoire. Si cela a pu être salué par certains, pour d'autres cet acte a été considéré comme trop radical ou extrême (acteurs politiques, économiques, mais aussi citoyens).

Certains membres des initiatives sont assez proches des représentants politiques locaux et se considèrent même comme très engagés politiquement. C'est parfois de cet engagement politique qu'émerge la radicalisation. Celle-ci crée alors un nouveau discours politique, un récit de lutte qui vient ajouter une page à l'histoire et aux récits de la communauté et du territoire déjà existants. Ces prises de positions peuvent avoir un fort impact sur le territoire. De nouveaux récits autour de la lutte apparaissent alors et viennent alimenter les imaginaires des initiatives et des territoires. Ces récits, diffusés lors des visites guidées à Darwin ou des balades à Hôtel du Nord, sont un exemple de l'ancrage de la lutte dans l'histoire des initiatives. Les observations des visites guidées montrent que certains visiteurs sont très renseignés au sujet des relations entre Darwin et les institutions locales, et posent des questions très précises sur cette thématique. La lutte a pris une telle place dans l'initiative qu'elle fait partie intégrante du récit de cette dernière. Pour Hôtel du Nord, on pourrait donner l'exemple de la « lutte » menée par la conservatrice pour recenser et faire (re)connaître le patrimoine des quartiers Nord grâce à la

marche. Son engagement marque encore aujourd'hui l'initiative et les récits qui en découlent. Dans presque tous les entretiens réalisés à Marseille avec des membres d'Hôtel du Nord, le nom de la conservatrice est ressorti. Ces combats menés sont bien réels et infusent les initiatives, leur manière de penser et de réagir, voir leur conception du territoire. Avec le temps, il y a même une forme de romantisation de ces combats locaux et de cette résistance, qui reflètent des problèmes structurels à plus grande échelle, comme les inégalités territoriales par exemple.

Vers une « romantisation de la résistance » et des communs ?

Commencer à s'intéresser à la politique, c'est aussi commencer à donner son avis sur la politique : être en accord ou en désaccord, puis trouver sa place, son point de vue et le défendre.

Dans leur article de 2010, Chatterton et Pickerill formulent une critique à l'encontre d'une forme de « romantisation de la résistance » et d'idéal pur de la figure du résistant (2010). Leurs recherches de terrain montrent plutôt que le processus de transformation d'un individu à celle d'un activiste est complexe et souvent contradictoire, ce qui permet de rejeter la vision binaire dominante séparant l'activiste des autres, tendant vers une vision plus pragmatique et réaliste (Chatterton & Pickerill, 2010). De plus, Chatterton et Pickerill (2010) montrent que la figure de l'activiste est diverse, complexe et recouvre un bien plus grand nombre de réalités que l'unique idéal souvent décrit. En effet, pour les auteurs, ce processus passe par une expérimentation et des négociations constantes qui laissent de la place aux erreurs. La résistance devient alors un moment qui est produit par les pratiques quotidiennes du collectif entre un monde rêvé, idéal et l'environnement réel. Ainsi, l'activisme est fabriqué et naît dans ce contexte changeant et intimidant, et ne serait pas une identité préconçue (Chatterton & Pickerill, 2010). D'ailleurs, l'identité politique des individus se constitue grâce aux pratiques quotidiennes de l'activisme et l'engagement dans des projets spécifiques, il ne s'agit pas non plus d'une identité existante (Chatterton & Pickerill, 2010). Cette vision de l'activisme et de la résistance permet d'inclure beaucoup plus de personnes et de pratiques dans ce spectre, et de désacraliser également la place de l'activiste dans la société et dans les initiatives sans la dénigrer.

On peut observer une forme de romantisation des communs qui semble être accentuée par la démocratisation du concept et l'appropriation en dehors de la sphère académique, en particulier par la sphère politique. Dans leur article, Newton et Rocco (2022) critiquent le paradigme « de gauche, utopique et anticapitaliste » qui romantise les communs et les *commoners* tendant à bloquer l'accroissement des connaissances sur les communs et l'apparition d'alternatives au néolibéralisme. Pour les auteurs, cette conceptualisation des communs, uniformisante et harmonieuse, ne permet pas de comprendre les enjeux de gouvernance des communs urbains dans des sociétés inégalitaires et divisées (Newton et Rocco, 2022). Pour pallier cette imaginaire utopique, les auteurs considèrent le *commoning* comme une stratégie quotidienne de négociation et proposent les « *actually existing commons* ». Newton et Rocco (2022) les présentent comme constitués d'une ressource (commune) tangible ou intangible ; gérés par un régime de propriété commune conçu par une communauté de *commoners* ; caractérisés par des

relations autour du partage de cette ressource qui sont imprégnées par les pratiques capitalistes ; et enfin comme des organisations qui ne sont pas forcément animées par une opposition politique ou idéologique au capitalisme ou à l'État. On retrouve dans cette description des « *actually existing commons* » un caractère déjà énoncé plus haut : que les relations avec le marché et l'État ne s'inscrivent pas forcément dans une opposition.

Pour comprendre les communs et les processus de *commoning* dans la société actuelle, il faut donc tendre vers les « *actually existing commons* » (Newton & Rocco, 2022). Autrement dit, des initiatives dont les pratiques sont influencées par les relations avec l'État et le marché, parfois dans l'opposition, et parfois dans la collaboration. Darwin base par exemple une grande partie de son modèle économique sur les revenus des espaces de coworking. Il est donc ancré dans une économie de marché plutôt classique, pour pouvoir développer d'autres activités, sans dépendre des subventions externes. C'est souvent comme cela que l'initiative est présentée : « *deux jambes : une économique et une sociale. L'une faisant fonctionner l'autre* »¹⁸⁵. Pour ce qui est de la relation avec les institutions, aussi bien Hôtel du Nord que Darwin, bien que réticentes à l'idée de collaborer avec ces premières, gardent des contacts réguliers et savent faire des compromis lorsque nécessaire. La majorité des initiatives gérées en commun naviguent à vue dans un environnement qui est globalement hostile au changement et à la direction proposée par les initiatives (alternatives au néolibéralisme capitalistique). Des adaptations et des compromis sont donc essentiels au maintien dans le temps des initiatives. Certaines sont plus radicales que d'autres dans leur manière de fonctionner ou bien dans leurs actions, mais une grande majorité se retrouvent dans un entre-deux inconfortable entre les discours idéalistes de ce que devrait être un commun et un processus de *commoning* « parfait » ; et la réalité du terrain, du contexte territorial qui les pousse souvent dans leur retranchement. C'est à la fois ce que Bianchi et al. (2022), Newton et Rocco (2022) et Chatterton et Pickerill (2010) souhaitent montrer dans leurs articles : il y a une grande complexité et diversité de situations et de personnes derrière des termes englobants comme celui de communs ou d'activiste. Ces termes ou concepts influencent la vision des individus et des communautés dans leurs actions et réflexions, mais ils sont des idéaux souvent difficiles à atteindre et des compromis sont souvent faits incluant d'autres acteurs du territoire.

Cette partie montre comment les communs participent à la politisation des individus et des communautés par l'attachement à l'espace et au territoire. C'est en s'engageant dans le commun et en tentant de montrer une autre vision et gestion des espaces (et de ces ressources) que les individus tendent à se politiser. Les communs et processus de *commoning* permettent de créer des espaces de politisation à plusieurs niveaux d'engagement, de créer des lieux de dialogues sur des sujets sociétaux et de questionner les institutions ainsi que la politique mise en place. Pour arriver à se faire entendre les initiatives doivent parfois se radicaliser et mener des actions à la limite de la légalité pour continuer leurs pratiques. Cette radicalisation mène souvent à la production de discours faisant l'éloge de la lutte et des activistes qui en sont à l'origine, influençant à la fois l'histoire de l'initiative, mais aussi l'histoire du territoire. Certains discours seront des éloges, d'autres seront des critiques. Finalement, la politisation, la radicalisation ou

¹⁸⁵ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2022)

encore l'engagement des *commoners* ont un but précis, celui de participer au Bien commun du territoire.

7.3- D'une politique du Bien commun à un « *care* » territorial ?

Pourquoi parler ici de Bien commun ? Écrit au singulier et avec une majuscule pour le différencier des autres formes et pour appuyer sa dimension « universelle » (Thomé, 2016). Comme introduit au début de cette thèse, le concept de commun est souvent amalgamé avec d'autres concepts comme ceux de biens communs ou encore de Bien commun. Ces concepts sont liés mais recouvrent des réalités différentes. Pour Buchs et al. (2019) le Bien commun est considéré dans la pensée occidentale par de nombreux auteurs comme Aristote ou Thomas d'Aquin comme un principe d'agir politique éthique qui renvoie à l'intérêt commun de la cité. Ce concept, souvent considéré comme une notion universelle a un lien étroit avec la politique. Il s'agit de questionner l'universalité du concept le présentant comme une forme d'idéal vers lequel la politique doit tendre (Dardot & Laval, 2015). Cette partie explore la notion de Bien commun au regard des communs urbains et du *commoning* et la met en résonance avec celle de « *care* », afin de trouver un moyen de se relier au territoire par une politique de « *care* territorial ».

7.3.1 Le Bien commun, une notion universelle ?

Pour Busch et al. (2019), le Bien commun permet au collectif de donner un sens à l'action collective. Il relie les personnes entre elles et leur permet d'avoir un but commun et de s'y diriger ensemble (Buchs et al., 2019). Les auteurs relèvent dans les travaux de John R. Commons (2005 [1934]) que le Bien commun prend la forme d'un projet politique, ainsi pour Commons une action collective est nécessairement guidée par une forme d'entente sur la nature du Bien commun (Buchs et al., 2019). Au fondement de toute action collective, un Bien commun est donc défini pour guider la communauté dans ses actions et cela participe à l'uniformité du groupe et de l'action.

Qu'est-ce que le Bien commun ?

De nombreux philosophes ont travaillé et écrit sur le Bien commun, et, bien qu'il y ait des divergences d'interprétation, tous s'accordent sur le fait que le Bien commun doit être le but vers lequel un gouvernement doit tendre et qu'il doit viser au bien(-être) de tous les citoyens. Ainsi, aucun gouvernement ne doit être perverti pour servir des intérêts spécifiques ou privés (Diggs, 1973). Le Bien commun se rapproche alors de la notion d'intérêt général (en opposition à l'intérêt particulier), et correspond à l'intérêt de l'ensemble de la collectivité (Harribey, 2011). Cette conception quelque peu idéaliste du Bien commun s'est peu à peu fondue dans d'autres termes comme ceux d'intérêt public ou d'intérêt commun, mais joue toujours un rôle fondamental dans la morale et la politique sociétale (Diggs, 1973).

Dans la littérature sur les communs, la question du Bien commun est soulevée. Ainsi, Dardot et Laval (2015) considèrent par exemple le commun sous plusieurs angles : théologique (le

Bien commun), juridique (les biens communs), philosophique (le commun universel). Pour les auteurs, le Bien commun est une notion « théologico-politique » qui pose des questions éthiques comme celles de savoir qui définit le Bien commun et comment une politique désignée comme conforme au Bien commun est mise en place. Ainsi, les auteurs mettent en garde face aux potentielles dérives qui découlent de la mobilisation de ce concept, utilisé à la fois par l'État et l'Église de manières différentes, menant parfois à des décisions anti-démocratiques (Dardot & Laval, 2015).

Le Bien commun soulève donc un certain nombre de préoccupations. La première est celle d'une possible instrumentalisation du Bien commun, autrement dit, faire au nom du Bien commun et l'utiliser comme justification systématique pour certains actes ou décisions. La seule mobilisation de ce concept semble ne pas être toujours suffisante surtout si cela concerne des décisions importantes impactant un grand nombre de personnes. Cette instrumentalisation peut venir d'un individu mais aussi d'un collectif, et même de l'État et de ses institutions. Ainsi, il semble compliqué de voir systématiquement l'État comme garant du Bien commun. La seconde préoccupation qui émerge lorsque l'on mobilise le concept de Bien commun est sa définition. Cette préoccupation, liée à la première, recouvre plus précisément qui définit le Bien commun, qui mobilise ce concept ou encore qui y participe, le met en place et de quelle manière ? Cette série de questions ne remet pas en cause l'objectif mais plutôt la manière dont il est mis en œuvre, en attirant l'attention sur les effets de dominations qui peuvent émerger. Ces préoccupations permettent de questionner la place des acteurs sur un territoire dans la conception et la mise en place du Bien commun : celle des communs ou des institutions par exemple et la confrontation des différentes visions du territoire.

Les communs et le Bien commun territorial

Les études de cas, aussi bien Darwin qu'Hôtel du Nord, participent au Bien commun sur plusieurs points, comme la lutte contre le changement climatique ou celle contre la pollution qui participent au bien-être mondial. Ainsi, Miramar, en plus d'être un lieu de vie et d'expérimentations, joue un rôle important de « poumon vert » dans les quartiers Nord. La mobilisation autour de Miramar montre donc l'intérêt de préserver cet espace également pour un intérêt plus large qu'uniquement celui de la communauté utilisatrice. Dans le cas de Darwin, les aménagements comme les panneaux solaires, l'isolation du bâtiment, la démarche de récupération et réutilisation, le Vortex, le tri ou encore le festival Climax, illustrent la volonté de l'initiative de réduire son impact environnemental et tendre vers une sensibilisation large sur le sujet. Cet engagement pour l'environnement tend également vers une démarche d'intérêt collectif. Les initiatives participent au Bien commun en s'attelant à des thématiques comme la production de services de proximité ou la préservation et la mise en valeur des patrimoines.

Hôtel du Nord et Darwin viennent finalement produire ou proposer un espace en ville pour le Bien commun, où les individus et les communautés peuvent participer activement. Cependant, cette approche ou cette vision heurte parfois les institutions dans leur propre conception du Bien commun. Les initiatives se voient donc parfois reprocher leurs actions sous prétexte que ce ne sont pas à elles de remplir certaines missions (de Bien commun), qui relèvent de l'État,

considéré comme le garant de l'intérêt collectif. Cependant, les institutions se trouvent parfois dépassées par la gestion de certaines tâches d'intérêt collectif et finissent par délaissé une partie de ces responsabilités. Alors à qui revient cette tâche ? En passant à l'action, les communautés prennent une place importante dans le (bon) fonctionnement du territoire et parfois même deviennent indispensables. Les initiatives participent à leur manière à partager une vision du Bien commun qu'elles envisagent pour leur quartier ou leur ville.

Le rôle des communs et des processus de *commoning* ne serait-il pas de questionner ce Bien commun souvent prôné par les acteurs du territoire pour justifier leurs actions ? Leur objectif est d'interroger les actions des divers acteurs en proposant une autre vision de la mise en place du Bien commun. Les initiatives ouvrent un espace de débat sur les priorités que les acteurs du territoire doivent adresser pour tendre vers une forme de Bien commun. Bien que critiquable cette notion permet d'ouvrir un débat plus large sur ce qu'est le Bien commun, qui y participe réellement et comment le mettre en place pour finalement prendre soin de notre espace de vie.

7.3.2 Vers un « *care* » territorial

Tronto intitule son livre de 1993 « *Moral Boundaries. A Political Argument for an Ethic of Care* » et établit un lien très clair entre la politique et la notion de *care* (Tronto, 2020). Cette dernière permet d'aborder un certain nombre de sujets politiques, voire doit être abordée comme une réflexion politique. En effet, pour Fischer et Tronto (1990), toutes les activités, y compris les activités que l'on considère comme politiques, impliquent une dimension de *care*. Et à l'inverse, toutes les activités de *care* activent une dimension politique (Fischer & Tronto, 1990). La notion de *care* est d'ailleurs intrinsèquement liée au mouvement féministe et au rôle attendu des femmes dans la société (Fischer & Tronto, 1990; Laugier & Molinier, 2009)¹⁸⁶. Elle est considérée par Tronto (2008) comme une forme d'engagement, mais pas n'importe lequel. En effet, il s'agit d'un engagement qui conduit à agir et qui concerne autre chose que soi-même (Tronto, 2008). Dans un premier temps, cette partie permettra de définir le *care*, puis, elle mettra en perspective ce concept avec celui des communs en tentant de l'illustrer grâce aux initiatives étudiées.

Le « care »

Parfois traduite par « sollicitude » ou bien « soin », la notion de « *care* » est aussi souvent utilisée sans être traduite en français, car elle recouvre une réalité plus ample que le simple « soin ». Si l'on regarde le mot de « sollicitude » en français, il se définit comme une préoccupation, un souci pour quelqu'un ou quelque chose¹⁸⁷. Mais ce qui est particulièrement intéressant ici est que ce souci, cette préoccupation, s'accompagne d'actions concrètes. En l'occurrence, les soins constants qui sont prodigués à quelqu'un ou quelque chose¹⁸⁷.

¹⁸⁶ Lier la notion de *care* au féminisme ne doit cependant pas limiter l'interprétation de ce concept. Il ne doit pas être uniquement compris comme une forme de soin féminin ou maternel. Pour élargir son interprétation et son impact certains auteurs lient le *care* à la dynamique de l'émancipation voir à l'*empowerment* des personnes (Swaton, 2017; Fraser, 2013).

¹⁸⁷ <https://www.cnrtl.fr/definition/sollicitude>, consulté le 12/09/2023

Pour Fischer et Tronto (1990) il s'agit plus largement d'une : « *a species activity that includes everything that we do to maintain, continue, and repair our "world" so that we can live in it as well as possible. That world includes our bodies, our selves, and our environment, all of which we seek to interweave in a complex, life-sustaining web* » (Fischer & Tronto, 1990, p. 34). Les autrices identifient quatre phases du *care* : se soucier de (« *caring about* »), prendre soin de (« *taking care of* »), donner du soin (« *caregiving* ») et recevoir du soin (« *care-receiving* »). Ces phases sont liées entre elles et l'une implique souvent les autres, par exemple pour prendre soin de quelque chose, il faut premièrement se soucier de cette chose. Ces phases peuvent être réalisées par une personne ou par un groupe, de manière plus ou moins chaotique et contradictoire (Fischer & Tronto, 1990). Les autrices précisent également que l'activité de *care* demande certaines facultés (« *ability factors* » (1990, p. 35)), dont les plus importantes sont : le temps, les ressources matérielles, le savoir et des compétences. Chaque phases du *care* mobilise dans diverses mesures ces facultés (Fischer & Tronto, 1990).

La première phase, « *caring about* », est décrite comme une sélection des choses dans notre environnement auxquelles nous décidons de faire attention pour notre survie et notre bien-être (Fischer & Tronto, 1990). Cependant, ce dont nous nous soucions dépend de ce que nous savons. En effet, on peut difficilement se soucier de quelque chose que nous ne connaissons pas. Dans ce sens, se soucier de, va au-delà d'avoir de l'affection ou bien d'aimer quelque chose pour les auteurs. De plus, on peut se soucier de beaucoup de choses, mais on ne peut pas faire quelque chose pour tout, ainsi un choix est fait par les individus ou les groupes, il y a une limite qui s'impose (Fischer & Tronto, 1990). La seconde phase implique une action : celle de prendre des responsabilités pour tendre vers le *care*. Cette responsabilité implique aussi que l'individu ou le groupe peut être tenu pour responsable, et donc doit assumer certaines conséquences. Pour les auteurs, la principale compétence à posséder pour cette phase est celle du jugement, autrement dit, choisir de faire une action plutôt qu'une autre. Ainsi la démarche de prendre soin lie la notion de capacité de jugement mais aussi de pouvoir. Elle semble donc plus difficile à développer que la première phase (Fischer & Tronto, 1990). La troisième phase, est encore plus lourde que les deux précédentes car elle implique l'action concrète de donner du soin, de soigner. Ainsi, donner du soin est défini par les auteurs comme le travail concret de maintenir et réparer notre monde. Cette phase requiert une quantité de temps certaine et continue, c'est un engagement. Des ressources doivent être également mobilisées, mais la plupart du temps elles sont manquantes. Pour mettre en place cette troisième phase, la personne qui prend soin doit être à l'écoute et prête à s'adapter aux changements de la vie de tous les jours. Ces trois premières phases sont reliées de manière complexe, et dépendent fortement de la chose ou de la personne qui reçoit les soins. Ainsi, les personnes donnant des soins manquent souvent de pouvoir et d'autorité, ce qui fait apparaître des tensions et des contradictions entre celui qui donne et celui qui reçoit (Fischer & Tronto, 1990). La dernière phase est la réponse de la part de la personne ou de la chose qui reçoit le soin donné par une personne ou un groupe. Cette réponse peut ne pas être intentionnelle, consciente, ou même venir d'un être humain (Fischer & Tronto, 1990).

Le lien au féminisme de la notion de *care* permet de souligner l'importante place des femmes dans les communs et les processus de *commoning*. En particulier dans les initiatives où il n'y a pas ou très peu de rémunération. Cette observation vient appuyer la problématique de l'inégale représentation des genres dans ces processus de *care* du territoire et vient mettre l'accent sur une potentielle dérive de ce dernier, soulignée entre autres par Dorlin (2020) : le « *dark care* », tendant à la servitude. À titre d'exemple, dans les cas étudiés, les femmes prennent une place importante dans la communauté. À Hôtel du Nord par exemple, il y a une plus forte représentation des femmes, et plus particulièrement des femmes retraitées ou au chômage. Pour Darwin, la dynamique est un peu différente car beaucoup de membre de la communauté sont salariés. Cependant lors de la préparation et de l'organisation du festival Climax, la très grande majorité des bénévoles étaient des jeunes femmes.

Les communs et le commoning : reprendre soin du territoire

Pour Tronto (2008) la meilleure façon d'appréhender le *care* est de le considérer comme une pratique. Autrement dit comme l'imbrication d'une pensée et d'une action. Les quatre phases proposées plus haut sont pour l'auteur une manière intégrée et holiste de mettre en place un acte de *care*. Cependant, même en étant bien intégré, il faut garder en tête que le *care* peut aussi faire émerger des conflits.

Ces quatre phases du *care* semblent être un cadre d'analyse intéressant pour investiguer le rôle des communs et des processus de *commoning* dans la participation au *care* du territoire. Si l'on reprend les quatre phases du *care* de Tronto citées plus haut : se soucier ; se charger de ; accorder des soins ; recevoir des soins (Tronto, 2008), on peut argumenter que les communs et les processus de *commoning* y participent pour le territoire de plusieurs manières.

Premièrement, les initiatives permettent aux individus et aux communautés de « se soucier de ». En effet, les communs et processus de *commoning* deviennent des moyens de se réintéresser au territoire dans lequel ils sont installés via des problématiques concrètes et une envie de valoriser ce territoire. Les initiatives mettent aussi en lumière certains dysfonctionnements du territoire et permettent donc d'y apporter de l'attention. Darwin permet par exemple de se soucier des questions écologiques et des enjeux environnementaux, mais permet aussi de sensibiliser à certaines questions sociales, comme l'accueil d'urgence, ou encore des questions d'aménagement du territoire. Hôtel du Nord permet aux membres de la communauté de se soucier des questions de tourisme alternatif, d'hospitalité et de perception du territoire. Autrement dit, l'initiative permet d'amener les personnes à s'intéresser à l'aménagement du territoire, à son patrimoine, son histoire et son fonctionnement. Elle permet aussi à certains membres de garder leur maison. Dans les deux cas, et plus largement, les initiatives permettent donc aux communautés de « se soucier » du territoire, d'y (re)trouver un intérêt pour y trouver une place. Les activités touristiques développées dans les deux études de cas permettent d'étendre cette notion de *care* à un panel plus large de personnes : aux visiteurs.

Deuxièmement : « se charger de ». Ici, il s'agit pour un individu ou une communauté de prendre la charge de quelque chose ou de quelqu'un. Autrement dit, reconnaître l'existence d'un besoin

pour ensuite envisager les réponses que l'on pourrait apporter. Donc, se sentir assez concerné pour envisager de passer à l'action et devenir un actant du territoire. Réagir à une problématique ou à un enjeu qui nous tient à cœur comme l'aménagement d'infrastructures sportives accessibles au plus grand nombre ou l'installation de panneaux solaires à Darwin pour lutter contre les inégalités sociales dans le premier exemple et contre le changement climatique dans le second. Dans le cas d'Hôtel du Nord il peut s'agir de reconnaître les fortes inégalités présentes sur le territoire et d'envisager une autre manière de faire du tourisme en se basant sur le premier constat. C'est penser qu'on a un rôle à jouer, qu'on peut faire quelque chose vis-à-vis d'une problématique. On peut lier cette étape à l'engagement dans le commun ou dans le processus de *commoning*. Cette seconde dimension possède deux niveaux : un premier individuel, et un second plus large, que Tronto (2008) définit comme social et politique.

Troisièmement : « accorder des soins ». Ce point découle des deux points précédents. Accorder des soins consiste premièrement à considérer le territoire et deuxièmement à considérer que c'est aux individus et aux communautés d'en prendre soin. Autrement dit, que c'est aux individus ou aux collectifs de se charger du bien-être du territoire. Par la suite, accorder des soins peut signifier prendre soin ou bien soigner, réparer ou raccommoquer le territoire. Il s'agit ici de considérer sa part de responsabilité dans les anomalies, les points d'ombre ou encore les inégalités présentes sur un territoire. Accorder des soins c'est aussi tenter d'améliorer la situation présente en passant à l'action, c'est donc une forme de finalité de la réflexion décrite dans le point précédent. Dans les initiatives étudiées les soins accordés prennent de multiples formes en passant par la sensibilisation, comme lors du festival Climax à Bordeaux (sur la thématique du changement climatique) ou pendant les balades à Marseille (sur des thématiques comme l'architecture, l'aménagement ou l'histoire). Ces soins englobent également des actions concrètes comme la mobilisation, à la fois à Darwin où la communauté refuse de quitter les lieux pour préserver un mode de vie ou bien un bâtiment, et à Miramar où les *commoners* maintiennent les activités développées sur le site, en le modelant à leur image. Dans les deux études de cas, les initiatives participent aussi à la création de réseaux locaux en créant du lien entre divers acteurs sur le territoire. Ces réseaux participent également à entretenir le territoire grâce à leur ancrage.

Et enfin, « recevoir des soins ». Le dernier point soulevé par Tronto (2008) reflète le retour que l'individu ou la communauté reçoit en échange des actions qu'il ou elle a entreprises pour prendre soin du territoire. Recevoir des soins gratifie les personnes qui se sont engagées, qui sont devenues des actants du territoire. On peut voir ce dernier point comme la finalité d'une boucle de rétroaction positive. En effet, en recevant finalement des soins du territoire, les individus et les communautés peuvent être plus motivés à s'engager pour prendre soin du territoire en premier lieu. Dans les initiatives étudiées, bien que l'engagement soit très chronophage et usant dans la durée, souvent peu ou pas rémunéré, la gratification de voir le territoire évoluer et s'améliorer, de se sentir un acteur du territoire, d'y trouver sa place, semble être un retour suffisant. La communauté constitue aussi une forme de retour pour l'individu, qui finalement, trouve sa place aussi grâce à la communauté et à ses actions.

Conclusion de la partie :

Cette partie revient sur la place de la politique dans les communs et les processus de *commoning*. Elle montre l'omniprésence de la politique à Hôtel du Nord et Darwin, puis souligne l'importance de cette dernière dans le mouvement des communs urbains. La partie présente ensuite le rôle des communs dans l'apprentissage politique des individus. Ce dernier prend deux formes principales : l'apprentissage interne à l'initiative et l'apprentissage externe à l'initiative. Cette partie expose ensuite les communs comme des formes d'expérimentations politiques alternatives qui rentrent parfois en conflits avec les institutions déjà présentes sur le territoire. Elle continue en proposant de considérer les communs comme des outils pour se (ré)engager dans la gouvernance des territoires et résister lorsque cela est nécessaire. Finalement, cette partie lie les communs au « *care* » et montre qu'ils permettent de (re)commencer à faire attention et prendre soin du territoire. Avec ce postulat, les communs ne permettent-ils pas d'entrer dans une politique du « *care* » ? Souvent influencés par l'idéologie du Bien commun, discutée en amont, ils tendent vers une manière de faire société motivée par une forme de « *care* » territorial.

8- Les communs face au réel : idéalisation et processus d'infusions

Dans un premier temps, cette partie de discussion et d'ouverture revient sur les hypothèses de recherche et la problématique. Elle permet de faire un point sur le chemin parcouru en reliant les résultats distillés tout au long du travail aux hypothèses émises au commencement du travail. Ce travail est d'autant plus important que la thèse s'est construite autour de la tension entre une démarche hypothético-déductive et une approche inductive. En effet, le travail a davantage commencé par une démarche hypothético-déductive avec la sélection de questions de recherche et d'hypothèses se concentrant sur le fonctionnement interne des communs et sur leur relation au territoire. Mais lors de la réalisation de l'enquête de terrain, des thématiques et des résultats inattendus ont émergé donnant une nouvelle orientation au travail. À ce moment, la démarche inductive de l'enquête de terrain a pris le dessus sur le travail. Ainsi, l'exercice de confrontation de ces nouveaux résultats aux hypothèses de recherche et à la problématique initiale est complexe et important. Il permet de montrer l'évolution du travail et l'avancement de la recherche. Dans un second temps, cette partie ouvre une discussion sur le concept de commun en le remettant en question et en le confrontant à celui de « *actually existing commons* ». Enfin, elle propose de mettre en résonance le concept de communs avec celui d'infusion pour illustrer les interactions entre les communs et leur environnement.

8.1- Discussion autour des questions de recherche et des hypothèses

Au regard des résultats amenés dans les différents chapitres, les questions et hypothèses de recherche présentées au début de la thèse sont discutées ici. Pour rappel, la première question de recherche s'attèle à comprendre le fonctionnement interne des communs urbains et des processus de *commoning* dans un contexte touristique (création d'activités touristiques ou touristification). Et la seconde question de recherche s'intéresse à comprendre comment les communs urbains et les processus de *commoning* s'insèrent dans leur environnement socio-économique et politico-historique, en regardant les relations avec les autres acteurs du territoire.

Le premier axe s'intéresse donc au fonctionnement interne des initiatives et à leur relation au tourisme. L'hypothèse principale est la suivante : les communs urbains utilisent les activités touristiques comme partie intégrante de leur modèle économique et comme outil de diffusion de leurs valeurs. Cette première hypothèse est scindée en trois sous-hypothèses :

La première sous hypothèse est qu'**une dépendance s'instaure entre le tourisme et les communs urbains impactant leur identité et menant à une perte d'authenticité.**

Cette hypothèse est en partie confirmée dans le cas d'Hôtel du Nord, mais n'a pas vraiment été confirmée dans celui de Darwin. En effet, à Darwin le modèle économique ne repose pas sur le tourisme, contrairement à Hôtel du Nord, ce qui limite drastiquement les effets de dépendance. Pour le moment, le développement d'une activité touristique autour de Darwin ne pose pas de problème (effet de congestion, nécessité de changements structurels pour gérer les flux, dégradation du site lié au tourisme, etc.). Ainsi, pour Darwin, l'enjeu majeur face au tourisme reste le contrôle du discours qui est diffusé par les acteurs touristiques. Concernant Hôtel du

Nord, une perte d'authenticité a commencé à émerger avec une forme d'homogénéisation du site internet et le développement du modèle de la « chambre blanche » (Wanner, 2022). Cependant, ayant pris conscience de cette dynamique, la communauté a développé des stratégies pour la limiter. Au regard des deux études de cas on observe qu'une forme de dépendance se met en place avec le tourisme au niveau économique pour Hôtel du Nord, qui de fait dépend des revenus du tourisme, alors que pour Darwin la dépendance viendrait plutôt de l'aura que le tourisme apporte à l'initiative. Dans les deux cas, les effets négatifs du tourisme constituent une menace constante dont les initiatives sont conscientes, les amenant à développer une méfiance latente face à ces travers. Ce constat vient d'ailleurs alimenter les discussions déjà présentes dans la littérature sur les communs traditionnels (plutôt orientée vers les ressources naturelles) et le tourisme. En effet, cette hypothèse fait écho à l'incompatibilité qui peut exister entre les communs et le tourisme, en soulignant les risques d'une destruction ou d'une altération du commun par le tourisme.

La seconde sous hypothèse est que **les activités touristiques développées par les communs et processus de *commoning* infusent des idéaux et modèles alternatifs dans les territoires.**

L'enquête de terrain a montré qu'il y a une réelle volonté de la part des deux initiatives de partager le plus possible leurs convictions avec les personnes de passage et les visiteurs. Ainsi, Darwin et Hôtel du Nord produisent des supports d'informations et les diffusent aux personnes de diverses manières, plus ou moins visibles et engageantes. Des panneaux sont par exemple installés sur le site de Miramar ou un peu partout dans le site de Darwin, des brochures sont produites et distribuées, et des événements sont organisés sur des thématiques spécifiques. Les visites guidées sont pour les deux initiatives un moyen de transmettre un maximum d'informations de manière directe. C'est une des méthodes les plus engageantes avec l'organisation d'événements. Darwin communique particulièrement sur son engagement écologique, sur sa vision de l'urbanisme et la spécificité de la caserne Niel, ainsi que sur la richesse de sa vie associative et économique. Hôtel du Nord se concentre davantage sur le tourisme alternatif et sur la diffusion du concept d'hospitalité, ainsi que sur la mise en valeur du patrimoine du territoire, et plus spécifiquement celui des quartiers Nord. Les visiteurs et touristes sont donc immergés dans des espaces (Miramar, Quartiers Nord, caserne Niel) et des communautés (Hôtel du Nord, Darwin) qui leur parlent et leur montrent d'autres modèles de développement économiques et touristiques. Les communautés partagent également d'autres manières de vivre et d'habiter les territoires en créant et en diffusant des récits tirés de leur propre expérience. Ainsi, les communs et processus de *commoning* montrent concrètement ce qui peut être fait. Cependant, bien que l'impact réel des communs ait été montré (comme sur la fabrique de la ville dans la partie 6) la diffusion des modèles proposés par les communs et l'impact sur le système plus global actuellement en place restent à nuancer.

Enfin, la troisième sous hypothèse est que **les communs urbains expérimentent des modèles économique et touristique contrastant avec les pratiques dominantes.**

Les deux initiatives ont montré que l'expérimentation était un élément essentiel de leur développement. Les communautés fonctionnent par essais et erreurs pour trouver des solutions

à leurs problèmes (gouvernance interne, relations avec d'autres acteurs du territoire, occupations des espaces, relation au tourisme, modèles économiques, etc.). Cette expérimentation constante résulte entre autres d'une adaptation à un contexte local changeant. Chacune des initiatives développe des modèles économiques et touristiques allant souvent à l'encontre des pratiques dominantes qui favorisent en principe le profit et la consommation. Ainsi, Hôtel du Nord expérimente une manière plus juste et engagée de faire du tourisme, s'ancrant dans un tourisme alternatif de niche. Darwin expérimente l'utilisation d'un modèle économique plus classique (non lié au tourisme), lui permettant d'avoir la liberté de développer des activités sociales, faisant partie de l'ADN de l'initiative. Dans les initiatives, le bénéfice économique et le profit ne sont pas au cœur de la démarche du commun. Ils permettent plutôt de développer et de faire fonctionner des activités annexes (principalement sociales), qui elles sont centrales pour le commun. C'est sur ce point-là qu'Hôtel du Nord et Darwin se distinguent de modèles économiques plus classiques. Leurs modèles sont aussi motivés par la nécessité de survivre et de rester indépendants vis-à-vis de potentielles aides extérieures (comme les subventions). En effet, dépendre d'aides extérieures peut entraîner des contraintes. Malgré cette volonté, on peut voir qu'Hôtel du Nord dépend encore grandement de subventions, alors que Darwin n'en dépend pas du tout. Les deux initiatives ont fait le choix de s'orienter vers le marché pour alimenter leurs revenus (vers le tourisme pour Hôtel du Nord et vers un modèle économique de revenus locatifs pour Darwin). Ce choix n'est pas non plus sans danger, car il pourrait y avoir une tendance à la réappropriation des projets ou à un dévoiement par le marché.

Le second axe de la thèse s'intéresse d'avantage aux dynamiques externes. Elle est formulée comme suit : les acteurs politiques, économiques et touristiques locaux utilisent les communs urbains pour construire une meilleure image de leur territoire. Elle est scindée en trois sous-hypothèses :

La première sous hypothèse est qu'**il y a une instrumentalisation des communs par les acteurs touristiques des villes pour diversifier leur offre.**

Cette première hypothèse est vérifiée pour Darwin à Bordeaux, mais pas pour Hôtel du Nord à Marseille. De plus, l'enquête de terrain montre que le terme d'instrumentalisation est certainement trop fort pour décrire la situation réelle qui s'apparente davantage à une utilisation. L'enquête montre donc une utilisation ouverte de Darwin pour renouveler l'image de la destination touristique afin de sortir de l'image d'un Bordeaux du XVIII^e siècle classé à l'UNESCO et montrer un côté plus innovant de la ville. L'initiative est également utilisée pour attirer un autre type de public : des touristes locaux (principalement de la région). Elle est présentée comme une attraction incontournable par l'office du tourisme qui n'hésite pas à promouvoir Darwin pour gagner des prix ou des labels touristiques européens. Darwin entre dans la catégorie des lieux alternatifs qui attirent une certaine catégorie de touristes qui cherchent des initiatives considérées comme alternatives et fréquentées par les habitants. En outre, de nombreux acteurs privés, comme des guides touristiques indépendants, profitent de Darwin en l'incluant dans leurs tours. On voit souvent des groupes accompagnés d'un guide (non rattaché à l'office du tourisme) se balader à Darwin à vélo ou en trottinettes. Cette utilisation n'est pas contrôlée par Darwin et pourrait amener des tensions ou des conflits entre

les membres de l'initiative et ces activités touristiques. À Marseille, cette hypothèse est presque infirmée. Elle aurait pu être vérifiée lorsque Marseille a été Capitale Européenne de la Culture et que beaucoup de communication a été faite pour valoriser l'initiative ; mais actuellement, les acteurs touristiques locaux n'accordent pas beaucoup d'attention à Hôtel du Nord, peut-être parce que ce tourisme reste encore trop de niche. Cependant, l'initiative est bien connue des acteurs touristiques de la région et si un touriste demandait des informations sur les quartiers Nord à l'office de tourisme, il serait redirigé vers Hôtel du Nord.

La seconde sous hypothèse est qu'il y a **une instrumentalisation des communs par les municipalités pour redynamiser ou changer l'image de certaines zones urbaines.**

Comme dans l'hypothèse précédente, cette assertion est plus juste à Bordeaux qu'à Marseille, peut-être aussi parce que la taille des zones urbaines concernées (la Bastide vs. les quartiers Nord) sont différentes. Et encore une fois, le terme d'instrumentalisation est plus fort que nécessaire. Il s'agirait plutôt d'une utilisation. L'enquête montre que Darwin a eu un impact fort sur le développement de la rive de droite de Bordeaux, mais surtout sur le changement de son image. En effet, au moment de l'installation de Darwin sur la rive droite, il n'y avait presque que des friches et l'image de la Bastide était majoritairement négative. L'initiative a donc amené d'autres types d'activités et a été utilisée comme vitrine ou préfiguration des projets urbains qui ont été développés par la suite (de la ZAC Bastide Niel en particulier). L'initiative a également eu un impact sur l'augmentation de la valeur du foncier à proximité. Darwin est également utilisée par la ville pour montrer le dynamisme de Bordeaux et les innovations que l'on peut y trouver. D'ailleurs, la ville de Bordeaux et Darwin ont récemment créé une Société Coopérative d'Intérêt Collectif pour la gestion d'une partie du site. Sans parler d'instrumentalisation, ou de réelle utilisation, ce dénouement témoigne de l'intérêt de la ville pour l'initiative. À Marseille, les actions portées par Hôtel du Nord ont la volonté de montrer une autre image de Marseille, et plus spécifiquement des quartiers Nord. Cependant, la municipalité n'utilise pas les actions d'Hôtel du Nord pour changer l'image de cette zone. De plus, les effets de ces actions ne peuvent pas être réellement mesurés, à l'exception peut-être de Miramar. En effet, on pourrait mesurer l'effet de la mobilisation sur le prix du foncier. Une hypothèse serait que le prix des habitations autour de Miramar ait augmenté (ou du moins stagné) à la suite du changement de statut du terrain en espace vert protégé. Car si le propriétaire avait artificialisé le terrain et entreposé des conteneurs comme cela était prévu, la valeur des habitations dans la zone aurait certainement baissé. Il faudrait donc suivre les suites de la mobilisation et l'implication de la municipalité dans le projet, pour voir s'il y a une forme d'utilisation.

Enfin, la dernière sous hypothèse est que **les communs urbains subissent les jeux d'acteurs et les décisions politiques du territoire dans lequel ils sont insérés.**

Cette hypothèse est partiellement confirmée. Hôtel du Nord et Darwin subissent en partie seulement les jeux d'acteurs et les décisions politiques des acteurs du territoire. Les initiatives doivent par exemple s'adapter aux idées et positionnements de certains acteurs qui sont à des postes clés ou encore aux changements d'élus, bien que ces derniers puissent parfois avoir un

impact positif. Ces changements dans la structure de la gouvernance et du fonctionnement du territoire peuvent donc avoir des effets négatifs et positifs. L'enquête de terrain montre qu'Hôtel du Nord et Darwin sont aussi largement actives et insérées dans ces jeux d'acteurs. Les communautés développent des savoirs sur le fonctionnement des territoires pour définir par la suite comment se positionner au mieux pour défendre leur projet. Dans les cas d'Hôtel du Nord et de Darwin les communautés deviennent même des acteurs importants et arrivent à changer les trajectoires de certains espaces comme celui de la caserne Niel ou de Miramar. Dans ces cas, elles ne subissent pas les jeux d'acteurs mais ont plutôt un poids important dans ces décisions en influençant les autres acteurs du territoire. De cette manière, Hôtel du Nord et Darwin créent des espaces de dialogues entre les communautés et des acteurs institutionnels permettant d'ouvrir la gouvernance des territoires. Les initiatives montrent ainsi aux populations locales et aux acteurs du territoire comment des alternatives peuvent être concrètement appliquées. Les relations entre les différents acteurs des territoires et les communs peuvent être parfois difficiles et conflictuelles. Dans certains cas, les communautés décident de couper le dialogue temporairement pour se protéger et mieux se préparer à rebondir. Dans d'autres cas, les relations peuvent évoluer positivement et de nouvelles alliances peuvent être créées, comme c'est le cas avec la création de la SCIC entre Darwin et la ville de Bordeaux.

Après avoir discuté chacune des hypothèses, il semblait intéressant de revenir sur la problématique énoncée au début du travail pour tenter de répondre à cette dernière. Finalement, **quel rôle jouent les communs urbains et les processus de *commoning* dans l'émergence de nouvelles conceptions et pratiques du développement territorial et touristique ?**

La thèse montre que les communs participent à l'émergence de nouvelles conceptions et pratiques du développement territorial et touristique sur plusieurs points.

Premièrement, l'étude des relations entre les nouveaux communs et le tourisme a montré que ces premiers peuvent être des acteurs du développement touristique d'un territoire. Ils sont des objets productifs insérés dans un système productif. Ainsi, les institutions touristiques doivent composer avec les communs et peuvent parfois même s'en servir pour redéfinir de nouvelles stratégies touristiques. Les communautés gérant les communs utilisent le tourisme pour transmettre des idéaux et des modes alternatifs de vie sur les territoires. Elles cherchent à alerter le visiteur et le touriste sur des thématiques qui leur tiennent à cœur comme l'écologie, l'urbanisme, le patrimoine ou encore l'hospitalité. Les communs et les processus de *commoning* questionnent ainsi les modèles dominants de mise en tourisme (comme le tourisme de masse) et proposent des alternatives ancrées localement. De plus, ils créent de nouveaux récits et imaginaires sur les territoires dans lesquels ils se développent poussant à reconsidérer l'image de ces derniers sur le plan touristique mais aussi la place de ces espaces dans les villes.

Deuxièmement, la thèse montre que les nouveaux communs et les processus de *commoning* offrent une nouvelle vision du développement territorial via la fabrique de la ville (la matérialité du territoire) et via la politique (la gouvernance). Comme pour le développement touristique, les communs deviennent des acteurs influençant la manière dont les territoires sont pensés, fabriqués et pratiqués. D'une part, les initiatives étudiées remettent en question la manière dont

les territoires sont pensés en créant de nouveaux récits et en proposant de nouvelles manières de voir ces territoires. Elles s'insèrent dans les vides et les creux des territoires, autrement dit là où il reste de la place, pour développer leurs projets. Ensuite, les communs montrent d'autres façons de gérer l'espace en ville en ouvrant la gouvernance à d'autres acteurs permettant ainsi d'intégrer une plus grande variété de points de vue dans la fabrique des territoires. Enfin, ils expérimentent de nouvelles manières de faire de la politique par les pratiques et l'action en poussent les personnes à se réintéresser à leur environnement et à en prendre soin. De cette façon, en tant qu'acteurs des territoires, les communs et les processus de *commoning* créent de nouvelles dynamiques en s'insérant dans la gouvernance des territoires.

8.2- Où sont les « vrais » communs ?

Pour ouvrir cette partie conclusive, nous revenons sur le titre de la thèse : Nouveaux communs et processus de *commoning* : défis et opportunités pour le développement territorial et touristique - *Se relier au territoire et y trouver une place*. Deux affirmations sont proposées : la première « se relier au territoire » et la seconde « y trouver une place ». Mais qu'est-ce que cela veut dire ? Est-ce que se relier au territoire est la même chose que trouver une place ? Et inversement, trouver une place veut-il dire se relier au territoire ? C'est ce à quoi cette partie d'ouverture tente de répondre. Elle se scinde en deux parties : la première interroge la notion de vrais communs et confronte les définitions théoriques des communs avec la pratique ; et la seconde propose de lier le concept d'infusion à celui de communs pour comprendre les interrelations entre ces derniers et le territoire.

Tout au long de ce travail, une question m'a taraudée. Au regard de la littérature sur les communs, les nouveaux communs, les communs urbains et les processus de *commoning*, est-ce que les études de cas sélectionnées pour ce travail sont des « vrais » communs ? Et qu'est-ce qu'un vrai commun ? Après avoir appliqué le « filtre » commun à Hôtel du Nord et Darwin, l'enquête montre des communautés aux limites floues, un attachement à la ressource plutôt qu'une dépendance et des modèles de gouvernance plus ou moins horizontaux rentrant parfois en contradiction avec la littérature sur les communs.

On pourrait commencer par se questionner : qu'entend-on par « vrai » ? Veut-on ici souligner la nature réaliste des communs, autrement dit les « *actually existing commons* » (Eizenberg, 2012; Newton & Rocco, 2022) ? Ou bien veut-on qualifier leur conformité à la littérature première sur le sujet (celle apparentée à Ostrom dans son ouvrage de 1990) ? Pour nous, un premier débat s'ouvre ici au regard des deux études de cas sélectionnées. Si Hôtel du Nord peut être assimilé à un « vrai » commun, Darwin semble plutôt s'apparenter à un processus de *commoning*, semblant s'être arrêté à cette étape intermédiaire, sans passer réellement le pas du commun. En effet, Hôtel du Nord a réussi à mettre en place une gouvernance participative et horizontale de sa communauté, alors que Darwin aspire à cela mais ne l'a pas encore pleinement mise en place. La communauté de Darwin montre des signes de *commoning*, mais ne parvient pas à les ancrer dans le temps et l'espace pour constituer un « vrai » commun ouvert et participatif. On peut donc considérer que Darwin est à « l'étape d'avant ». Ce débat autour des « vrai » ou des « faux » communs est certainement influencé par plusieurs facteurs. D'une part,

l'utilisation croissante du concept par des acteurs de tous horizons participant à une forme de « *commons washing* » crainte par de nombreuses personnes. Ce processus, similaire au « *green washing* », se caractérise par un emprunt de la sémantique des communs par d'autres acteurs que les *commoners* (comme les politiques ou les institutions) pour servir d'autres buts que ceux visés par les communs. L'imaginaire et les valeurs qui sont associés aux communs sont exploités, voire détournés, pour satisfaire certains usages ou justifier certaines pratiques. Le « *commons washing* » pourrait tendre vers un dévoiement ou une réappropriation abusive du concept menant à une perte de son sens. D'autre part, cette idée de « vrai » communs, vient appuyer une forme d'idéalisation des communs, qui doivent rester droits et justes dans leur développement et la mise en place de leur vision. Des communs sans fautes, collant parfaitement aux idéaux de définitions qui ont imprégné la littérature sur le sujet depuis les années 1980.

Pour apporter un peu de nuances à ce débat, plusieurs pistes peuvent être ouvertes. Ainsi, Kebir et Wallet (2021) proposent une « Matriochka des initiatives relevant des communs » (Figure 58), qui met en avant différents niveaux de complexité et de formalisation des initiatives s'apparentant aux communs. Cette Matriochka met en exergue trois niveaux de communs. Le premier, le plus foncé, fait référence aux initiatives proches des huit principes d'Ostrom et aux *common pool resources* de l'économie institutionnelle dont les règles et les droits sont clairement définis. Le second niveau, renvoie à des initiatives moins strictes faisant références à des communs s'apparentant au triptyque : ressource-gouvernance-communauté. Enfin, le dernier niveau fait référence aux actions collectives œuvrant pour le Bien commun, les initiatives de ce niveau sont beaucoup moins structurées qu'aux deux niveaux précédents. Les auteurs précisent que les trois niveaux ne sont pas excluant, mais s'emboîtent de manière plus ou moins floues (Kebir & Wallet, 2021).

Figure 58 - La Matriochka des initiatives relevant des communs par Kebir et Wallet (2021)



Source : Kebir et Wallet (2021)

Au regard de cette Matriochka, les études de cas analysées se localiseraient dans différents niveaux. Ainsi, Hôtel du Nord serait un commun et une représentation du second niveau de la

Matriochka, alors que Darwin serait une action collective et citoyenne, que nous avons décrit plus haut comme un processus de *commoning* et non comme un commun abouti. Ici, les deux initiatives se différencient sur un point de taille : la gouvernance. Hôtel du Nord a mis en place une gouvernance évolutive et participative, qui donne bien plus de liberté d'action et d'espace de discussion que chez Darwin. Darwin a certes mis en place une gouvernance incorporant de l'horizontalité mais qui laisse beaucoup moins de marge de manœuvre aux membres de la communauté. Les décisions sont prises formellement par un petit groupe de personnes, qui ont le dernier mot même si des discussions peuvent avoir lieu en amont. Toutefois, des processus de co-construction sont observés et la volonté d'être plus inclusif et ouvert dans la gouvernance est présente. Cependant, pour le moment, l'initiative n'est pas encore à cette étape de développement qui l'empêche d'être considérée comme un commun. Peut-être ne le sera-t-elle jamais, pour des raisons d'enjeux financiers ou encore de volonté collective. Malgré cette différence de taille, les initiatives partagent de nombreuses similitudes, comme la gestion durable de leur ressource par les membres de la communauté, le partage d'une vision et d'une aspiration à construire un modèle de vivre ensemble.

Pour Eizenberg (2012), les « *actually existing commons* » se développent dans des villes en opposition au néolibéralisme qui fleurit et érode les services ainsi que l'espace public. L'auteur définit les communs comme un mode de penser et de fonctionner dans le monde, un moyen d'organiser les relations sociales et la gestion des ressources. Les « *actually existing commons* » sont alors définis comme des reliques vivantes d'un idéal des communs qui ne sont jamais parfaits et qui entrent même parfois en contradiction avec cet idéal type (Eizenberg, 2012). Pour l'auteur, les « *actually existing commons* » incarnent des alternatives politiques qui viennent bousculer et réviser la notion de commun (Eizenberg, 2012).

Pour Newton et Rocco (2022) il faut s'éloigner d'une vision idéalisée des communs pour comprendre les « *actually existing commons* » qui sont alors définis comme suit : « 1. *Made out of a (common pool) resource (material or intangible); 2. Managed under a common propriety regime (characterized by an overlap of ownership and membership) that is designed by a group of people (a community), referred to as commoners; 3. Characterised by sharing relations that are inter-twined with capitalist practices; 4. Not necessarily motivated by political or ideological opposition to capitalism or state. »* (Newton & Rocco, 2022, p. 95). Ainsi, ces communs, et les processus de *commoning* qui les caractérisent, sont insérés dans des négociations quotidiennes, complexes et continues, avec le marché et l'État, les poussant à faire des compromis avec ces entités (Newton & Rocco, 2022). Newton et Rocco (2022) considèrent ainsi que cette conception des communs permet de se libérer des « *paralysing constraints of a Left-wing, utopian anti-capitalist paradigm that romanticises the commons and the commoners. We believe this romanticization is not helpful when reimagining alternatives to neoliberalism* » (Newton & Rocco, 2022, p. 99). Cette conception des communs entre fortement en résonance avec les cas d'études, qui sont des communs qu'on pourrait qualifier d'imparfaits et pétris de contradictions mais aussi remplis d'une volonté de faire autrement et d'idées pour tendre vers de nouveaux modèles. Si l'on analyse ce fait en considérant la typologie des interactions entre les communs et le tourisme, on peut émettre une hypothèse explicative. Dans les deux études de cas, la dynamique de lutte face au tourisme n'est pas dominante, elle reste marginale –

dynamique de création et de transformation (cf. typologie Figure 11). Par extension, cette dynamique de lutte pourrait être moins forte face au marché et à l'État. Dans le cas où un commun se retrouve dans une dynamique de protection ou de résistance, la communauté pourrait développer une plus forte résistance face à l'État et au marché du fait de sa dynamique de lutte dominante. Le tourisme pourrait alors être considéré par ces derniers comme un outil de l'État ou du marché, tendant vers des communs plus réticents à négocier avec ces entités. Mais cela reste une hypothèse à vérifier avec d'autres études de cas.

Cette partie met en parallèle une littérature sur les communs plus ouverte à des formes de communs imparfaits et deux études de cas concrètes : Hôtel du Nord et Darwin. Elle permet d'appuyer la critique d'une littérature « idéaliste » sur les communs en montrant des initiatives imparfaites et pleines de contradictions. Concevoir les communs comme des structures imparfaites et adaptatives, navigant à vue dans un environnement dominé par le marché et l'État, semble (au regard des cas étudiés) plus réaliste et inclusif. Cependant, cet élargissement de la conception des communs ouvre la porte à une possible perte de l'essence et de l'ADN du concept. Devenant un concept trop flou, ce qui lui est déjà parfois reproché, il pourrait alors perdre sa valeur en étant utilisé à outrance. Il faut donc avoir conscience de ce danger. Néanmoins, cette ouverture permet d'intégrer à la réflexion sur les communs les stratégies et les arrangements mis en place par les initiatives pour se faire une place dans les territoires. Elle permet également de voir comment ces arrangements influencent en retour les acteurs du territoire. Une fois cette place trouvée, les valeurs portées par les initiatives (ouverture, gouvernance plus horizontale, expérimentation, etc.) viennent infuser le territoire.

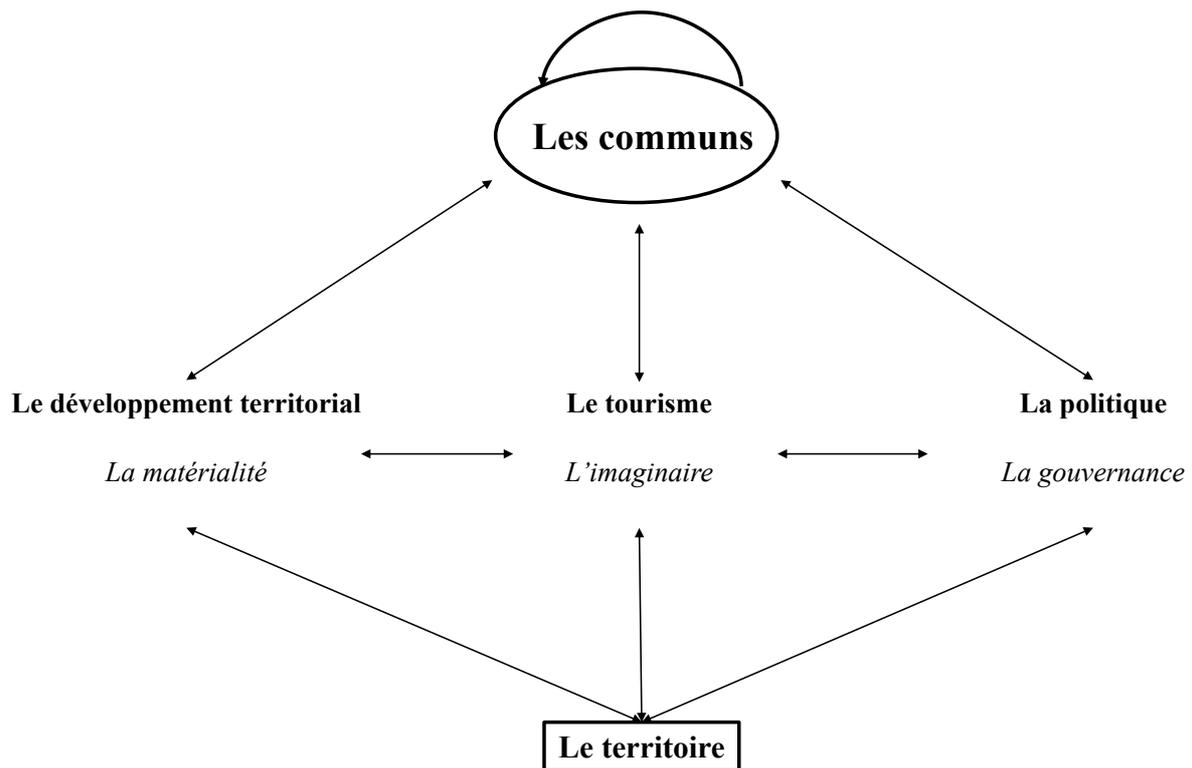
8.3- Les communs : infuser le territoire pour trouver sa place

En géographie, l'infusion n'est pas une notion majeure et peu de réflexions approfondies ont porté sur ce concept (Morice, 2023). Pourtant, ce procédé originellement chimique semble idéal pour décrire les interrelations entre les communs et processus de *commoning* et le territoire.

Morice (2023) applique le concept d'infusion à la géographie et développe une approche par le tourisme. Il commence donc par revenir sur la dimension première de l'infusion désignant avant tout une mise en contact. En effet, l'infusion fait référence à un procédé chimique qui consiste à laisser des substances, plus ou moins longtemps, dans un liquide (solvant) afin d'en extraire les principes actifs (Morice, 2023). Autrement dit, c'est un procédé de diffusion par dissolution. L'infusion désigne à la fois la méthode et la solution que l'on obtient. Au cours de l'histoire, ce procédé s'est lentement affranchi de son caractère technique pour tendre vers une interprétation plus métaphorique et symbolique (Morice, 2023). Ainsi, utiliser le terme d'infusion est un moyen de souligner le processus qui motive une action (volontaire ou non), mais aussi un état. Morice (2023) précise également qu'un processus d'infusion change en fonction du solvant, car ce dernier possède des spécificités uniques (facilitant ou complexifiant par exemple ce procédé). L'infusion transforme toutes les composantes impliquées dans le processus, aussi bien le solvant, que la substance initiale. Appliquer ce concept à la géographie permet d'étudier « l'empreinte spatiale et sociale d'une pratique dans une société » (Morice, 2023, p. 48).

L'infusion possède trois dimensions ou étapes principales : la mise en contact, la temporalité et l'imprégnation (Morice, 2023). Dans notre cas, le territoire est considéré comme le solvant (comme un liquide par exemple) et les communs comme la substance initiale qui (s')infuse (dans) le solvant. Hôtel du Nord et Darwin sont en contact avec leur territoire depuis plus d'une quinzaine d'année, ce qui permet une imprégnation. Cette dernière prend la forme des multiples adaptations et arrangements qui se mettent en place aussi bien du côté des communs que des autres acteurs du territoire. Les communs et processus de *commoning* transforment le territoire, mais sont aussi transformés par le territoire et ses acteurs. L'infusion s'applique parfaitement aux relations entre communs et territoire, car le résultat est une hybridation nouvelle qui résulte d'un échange où chaque élément de l'infusion apporte quelque chose à l'autre et finit par le transformer. Le territoire et les communs changent par l'influence mutuelle de l'un sur les autres. Ils créent une nouvelle forme d'imbrication résultant de transformations de fond et s'inscrivant dans la durée.

Figure 59 - Cadre d'analyse général de la thèse



Source : Léa Canevet

La Figure 59 rappelle le cadre d'analyse général de la thèse. Il a pour base les communs, qui sont à la fois objet d'étude et cadre d'analyse (la flèche au-dessus de la bulle « communs » indique une forme de réflexivité sur ce concept). Puis, trois filtres complètent le cadre : le développement territorial/urbain ; le tourisme ; la politique. Ces angles d'analyse servent de prisme pour discuter des interrelations entre les communs et ces constituants du territoire.

Chaque prisme est relié à une « strate » du territoire : la matérialité, l'imaginaire et la gouvernance. La base du schéma est le territoire, il est le fil conducteur de ce travail. Les doubles flèches reliant les différents éléments du schéma montrent que chaque élément a un impact sur les autres, en quelque sorte les infuse. Pour appuyer notre argumentaire, nous appliquerons ce concept d'infusion aux trois couches du territoire : tourisme, politique et développement territorial.

Pour Morice (2023), c'est par le tourisme que la notion d'infusion prend son sens géographique car elle implique la mise en contact de plusieurs objets qui sont normalement tenus à l'écart les uns des autres. Ainsi, dans le tourisme, le déplacement dans l'espace permet la mise en contact de personnes et de réalités différentes (Morice, 2023). Pour Morice (2023), le tourisme a infusé profondément nos vies car de nombreuses pratiques et usages qui étaient initialement réservés aux touristes (au hors quotidien et à la récréation) font désormais partie de notre quotidien (manière de se vêtir, fascination pour le Sud, désir de campagne, etc.). Cette infusion du tourisme passe par une imprégnation spatiale, avec un ancrage physique et matériel ; mais aussi temporelle, avec un rapport au temps modifié ; et sociale, avec une diffusion à toutes les classes sociales (Morice, 2023). Le tourisme infuse également les communs et les processus de *commoning*, et Hôtel du Nord comme Darwin n'échappent pas à ce processus. Ainsi, Darwin a d'abord développé avec Com & Visit' (des darwiniens), puis en lien avec l'office du tourisme de Bordeaux, des visites guidées du site ; Hôtel du Nord s'est laissé happer pendant longtemps par les codes du tourisme, comme déjà relevé par Hascoet (2016) et Wanner (2022) (présentation des hôtes standard, « chambre blanche », balade commentée, etc.). Cependant, les initiatives viennent aussi, ou du moins cherchent activement, à infuser de nouvelles pratiques touristiques. C'est certainement plus le cas d'Hôtel du Nord (commun de création), que de Darwin (commun de transformation). En effet, Hôtel du Nord, par son concept de base, cherche à amener les participants et les passagers à avoir une réflexion sur leurs pratiques touristiques en ouvrant un dialogue sur des thématiques non considérées. Premièrement en se réintéressant et en revalorisant les quartiers Nord de la ville, et deuxièmement en abordant des sujets relativement peu évoqués dans la pratique du tourisme ordinaire comme les inégalités territoriales, les diverses histoires d'un territoire et leurs impacts sur le présent, les contraintes du marcheur ou les projets de développement présents sur un territoire. Dans leurs échanges avec les visiteurs, les hôtes présentent également la coopérative Hôtel du Nord et son concept de manière à amener les passagers à questionner leurs habitudes de voyages et potentiellement les changer. Ainsi, les actions et les expérimentations menées par les membres d'Hôtel du Nord constituent une tentative active d'infusion du tourisme, tendant vers un modèle touristique incluant les populations locales et s'intéressant aux problématiques territoriales. Dans le cas de Darwin, l'infusion se fait sans que l'initiative y participe activement. Le site n'est pas pensé pour accueillir des touristes, mais certains indices comme les panneaux explicatifs montrent une volonté de transmettre et les panneaux restreignant l'accès à l'échafaudage aux personnes autorisées montrent que l'infusion est présente sur le site. Les visites guidées sont aussi un vecteur de cette infusion et la promotion de l'initiative par l'office de tourisme de Bordeaux permet à l'initiative d'infuser les visiteurs, ainsi que le modèle touristique de la ville. Et comme l'ont montré les entretiens, Darwin infuse également l'image de Bordeaux. Ainsi, en tant qu'objet touristique, les idées et messages qui sont transmis par l'initiative infusent les visiteurs,

qui chercheront peut-être à l'avenir d'autres lieux comme celui-ci dans leurs itinéraires touristiques. Il y a donc une double transformation, des initiatives par le tourisme, mais aussi du tourisme par les initiatives qui cherchent à changer ou changent de fait les touristes ou bien les pratiques touristiques. C'est une forme d'infusion par le bas, qui vient des communautés locales et qui remontent lentement dans le territoire. Les communs et les processus de *commoning* ouvrent un espace de possibilités et d'alternatives en créant ce lieu de débat, c'est en cela que l'infusion devient effective.

Le concept d'infusion a été analysé dans le cadre des communs traditionnels (et plus spécifiquement les CPRI – *Common Pool Resource Institutions*) en lien avec les institutions de gouvernance locale au début des années 2010 (Bréthaut & Nahrath, 2010; Nahrath et al., 2012). Le concept est mis en perspective comme l'une des quatre interactions entre les communs et l'État : la traduction, la résistance, la complémentarité et l'infusion (Nahrath & Viallon, 2021). Cette dynamique est formulée comme celle de « l'infusion institutionnelle » caractérisée comme un processus « d'extraction des principes actifs » des CPRI débouchant sur un transfert d'une partie de leurs valeurs, objectifs, règles, modes d'organisation ou encore savoir-faire d'une institution à l'autre (Bréthaut & Nahrath, 2010; Nahrath et al., 2012). Pour les auteurs, cette infusion est possible grâce au phénomène d'imbrication et de multipositionnalité de certains acteurs clés dans diverses organisations (2010; 2012). On retrouve ces éléments à Hôtel du Nord et Darwin. La multipositionnalité, un facteur discuté dans la partie 6.4, est très présente dans les deux initiatives. Dans nos cas, il s'agit d'une appartenance à des structures du territoire (associations, coopératives, etc.) qui facilite les liens entre elles et permet de résoudre plus facilement les potentielles rivalités (Bréthaut & Nahrath, 2010; Nahrath et al., 2012). Concernant le phénomène d'imbrication, il consiste à l'intégration ou l'imbrication des initiatives dans le tissu administratif et politique décisionnaire local. Cette imbrication permet aux initiatives de remplir des tâches précises reconnues par les institutions locales, dans une dynamique de complémentarité (Bréthaut & Nahrath, 2010; Nahrath et al., 2012). Ainsi, l'imbrication pour nos deux initiatives peut passer par exemple par le rôle clé de Darwin dans l'offre touristique de la ville, dans l'accueil de réfugiés ou encore dans la mise à disposition d'espace à bas prix pour des associations locales. Pour Hôtel du Nord, certains membres peuvent être sollicités comme des actants locaux sur le terrain, créant des liens plus directs avec la population locale ou encore des explorateurs de l'ombre, ancrés dans des quartiers spécifiques, cherchant à en montrer toutes les facettes en y développant des activités. La multipositionnalité et l'imbrication font émerger des risques, comme l'instrumentalisation, la confusion (perte de repères), la perte d'autonomie, la concentration du pouvoir (les mêmes personnes sont à des postes clés), la récupération (Bréthaut & Nahrath, 2010) ou encore la délégation de certaines tâches ou fonctions normalement réalisées par les institutions (comme l'État ou les collectivités). Malgré ces risques, les deux initiatives étudiées savent qu'elles ne peuvent pas être complètement détachées des institutions locales, et qu'elles doivent maintenir un contact pour conserver leur place sur le territoire. En gardant le contact et en déployant des stratégies adaptées, elles rendent possible le processus « d'infusion institutionnelle » développé ci-dessus. Ainsi, les communs et les processus de *commoning* infusent aussi les institutions avec qui elles sont en relation, en leur montrant d'autres possibles et d'autres manières de faire. À l'inverse, les institutions infusent également les communs avec qui elles collaborent, qui

doivent s'adapter à certains cadres légaux par exemple, créant une relation singulière et évolutive.

Du point de vue du développement territorial, ressort de l'analyse que : les communs et les processus de *commoning* infusent le territoire et les modèles de développement dominants pour proposer une autre approche du développement. Les alternatives proposées par les communs concernent premièrement la gestion de l'espace et la manière de le développer, et deuxièmement les modèles économiques et plus particulièrement leurs finalités.

La première approche du développement concerne donc l'espace et sa gestion, autrement dit quels projets sont retenus et mis en place sur des portions du territoire précis et pour quelles finalités. Dans le cas de Darwin l'infusion est très forte car les projets de développement de la zone (ZAC Bastide Niel) ont été fortement influencés et modifiés par l'initiative qui s'est battue pour défendre son point de vue. Le dialogue entre les institutions gestionnaires du projet d'aménagement et l'initiative n'a pas toujours été fertile, cependant les adaptations de toutes les parties prenantes montrent un processus d'infusion multilatéral (changement du plan de la ZAC, réaffectation de certaines fonctions, fermeture de certains espaces, aménagement d'une sortie de secours pour sécuriser le site, reprise du dialogue entre les parties prenantes, création d'une SCIC avec la mairie, etc.). Chacun semble faire un pas vers l'autre, de manière à trouver des issues aux conflits et prolonger les projets développés sur le site. Ainsi, l'espace et la manière dont il est développé et perçu changent grâce aux efforts de l'initiative. Dans le cas d'Hôtel du Nord, c'est l'exemple de Miramar qui est l'illustration la plus flagrante de cette infusion par l'espace. Le développement des activités sur le terrain de Miramar a permis de montrer que des alternatives aux projets initiaux y sont possibles. Ainsi, le changement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en faveur de la mobilisation pour Miramar montre comment l'infusion affecte les institutions et les projets de développement qu'elles avaient sur cet espace. La conception de cet espace a changé (passant d'un terrain industriel à un espace vert protégé) grâce à l'infusion des idéaux de la communauté dans l'organisation légale de l'espace. Les institutions à plusieurs échelles (mairie et Métropole) ont reconnu les avantages de concevoir ce terrain comme un espace vert. L'infusion est incarnée dans ce changement de perception. Les relations que les communs et les processus de *commoning* ont avec les diverses parties prenantes lors de l'infusion influencent et changent ces derniers qui doivent constamment s'adapter. Ces exemples montrent qu'une infusion des communs sur le développement des espaces est en cours.

La question de l'infusion d'un autre modèle économique dans le territoire reste plus difficile à démontrer. Dans les deux initiatives étudiées, le modèle économique, ou modèle de développement, prend une place importante dans l'histoire et l'évolution du commun. Les revenus générés sont nécessaires pour la survie du communs ou du processus de *commoning*. Pour Hôtel du Nord, la volonté de faire une coopérative qui fonctionne économiquement était présente dès le début du projet « *pour éviter d'être une coopérative avec juste des gens qui se soutiennent et avoir un lien de plus [...]* »¹⁸⁸ pour produire quelque chose. Dans les deux

¹⁸⁸ Extrait d'un entretien réalisé sur le terrain (2021)

initiatives, les modèles économiques font partie intégrante du projet qui porte une dimension productive. Cependant, l'inspiration générale de ces modèles économiques est différente de celle d'un modèle de développement basé sur le profit et la croissance. En effet, ces initiatives portent leur attention sur la manière dont elles font du profit et surtout ce qu'elles en font. Chacune des initiatives cherche une stabilité et une indépendance économique pour maintenir le commun et l'ensemble de ses activités. On pourrait ainsi penser que leur intégration dans le système économique actuel, en proposant des alternatives et des réflexions sur les modèles dominants, permet d'infuser la manière dont un territoire fonctionne économiquement, cependant cette infusion semble encore marginale. L'infusion prend tout son sens lorsque des visites sont organisées et que le modèle est présenté. En effet, Darwin a beaucoup organisé et organise toujours beaucoup de visites d'élus ou de professionnels qui cherchent à reproduire le « modèle Darwin » ailleurs. En présentant le fonctionnement du projet, le modèle économique et les objectifs du projet dans ces cercles, le potentiel d'infusion est très fort. De plus, la manière dont l'initiative se présente et présente ses engagements (sur les réseaux, mais aussi dans les médias), permet également de montrer que les revenus générés sont réinvestis dans des projets allant dans le sens de leurs engagements. Dans le cas d'Hôtel du Nord, l'infusion passe également par la communication aux touristes mais aussi dans les médias. Le choix même du statut coopératif d'Hôtel du Nord diffuse un certain modèle. Tout comme Darwin, Hôtel du Nord a accueilli des groupes (d'autres communautés) pour présenter son fonctionnement. Ces échanges permettent une infusion de leur modèle de fonctionnement, mais aussi de leur modèle économique dans d'autres communautés et territoires. Finalement, l'activité touristique développée par et autour des deux initiatives, ainsi que la volonté intrinsèque de partage et de transparence sur leur modèle, permet une infusion par la communication.

Les communs et les processus de *commoning* deviennent, dans ce contexte, des outils, des espaces permettant aux individus et aux communautés de trouver une place dans le territoire, de montrer que l'on peut (re)devenir des actants du territoire. L'infusion a bien entendu des risques pour les initiatives qui peuvent perdre de leur essence. Ainsi, elles doivent constamment défendre leurs espaces pour ne pas se faire happer par le système, mais continuer de l'infuser. Maintenir cet équilibre est un exercice complexe mais essentiel pour conserver cette place qui s'inscrit à plusieurs échelles. Il y a la place individuelle au sein d'une communauté, mais aussi communautaire au sein de la ville et du territoire. Car finalement les communs urbains et les processus de *commoning* créent des espaces de dialogues, de conflits, de discussions dans une ville moderne où il est souvent compliqué de faire entendre sa voix. Les initiatives questionnent des pratiques, des idées, des modèles et c'est de ce questionnement constant qu'un espace de dialogue émerge avec les autres acteurs du territoire.

Trouver sa place c'est aussi trouver un espace ou un lieu prêt à accueillir, à se transformer pour laisser entrer et rester une personne ou une communauté, en somme un espace dans lequel on se reconnaît. Dans son article de 2012, Eizenberg fait un parallèle entre les communs et les différents « types » d'espaces (matériels, perçus et vécus) en s'inspirant des théories de Lefebvre (Eizenberg, 2012). Ainsi, pour l'auteur les « *actually existing commons* » participent à la création et au maintien de ces espaces dans la ville (Eizenberg, 2012). La dimension spatiale des communs est discutée et défendue tout au long de ce travail. En effet, les communs et les

processus de *commoning* permettent de créer des espaces de dialogue sur les dimensions du territoire qui ont été sélectionnées comme filtres pour cette thèse : le tourisme, le développement territorial et la politique. En créant ces espaces, les communs viennent infuser le territoire avec leurs idéaux et leurs valeurs. Grâce à leur ouverture et aux compromis mis en place avec les autres acteurs du territoire, les « *actually existing commons* » ont un potentiel d'infusion plus élevé que les autres communs et processus de *commoning*. En effet, leur souplesse, la multipositionnalité de certains acteurs et les dynamiques d'imbrication, leur confèrent une ouverture sur l'ensemble de leur environnement. Cette dernière permet ainsi de toucher plus d'acteurs et de manière plus directe et impactante, en laissant ainsi une marque prolongée dans le temps et les territoires.

Les deux points soulevés ici - la question des « vrais communs » et la dynamique d'infusion - entrent en résonance avec les hypothèses discutées en amont de cette partie. Dans un premier temps, c'est au regard de l'authenticité des communs que les questionnements autour des « vrais communs » émergent. Et plus précisément, c'est le risque de perte d'authenticité provoqué par la proximité aux institutions (échanges ou négociations avec des élus ou des représentants d'institutions publiques) et au tourisme (avec le développement d'activités touristiques) qui influence les initiatives. Les deux cas étudiés nous montrent que la peur de perdre leur authenticité est constante, ce qui permet aux communautés de se questionner régulièrement sur leurs pratiques. Cette peur est également rattachée à celle de l'instrumentalisation par les acteurs du tourisme ou par les institutions publiques locales, elle-même liée à la gestion et au contrôle de l'image renvoyée. L'image d'un quartier, d'une ville ou encore l'image de l'initiative elle-même. La question de la perception permet de faire le lien avec le second point soulevé précédemment : celui de l'infusion. Il y a en effet un processus d'infusion d'image du territoire et de l'initiative. Dans les deux cas, le territoire (principalement son image mais aussi sa physicalité) infuse les initiatives qui tentent par la suite de changer concrètement l'image ou la matérialité des territoires. Le processus d'infusion marque aussi bien les institutions que les communs dans le développement des projets. Les relations qui sont tissées entre le commun et les acteurs du territoire témoignent d'un processus d'échange complexe. Ainsi, au regard des deux principales hypothèses, le concept d'infusion apporte une vision plus réaliste des relations entre les communs et les acteurs du territoire. Il permet d'illustrer la complexité des rapports et apporter de la nuance dans les résultats qui sont exposés.

La thèse aborde les communs et les processus de *commoning* comme un moyen de se reconnecter au territoire en tant qu'individu et en tant que communauté. Ils ouvrent un dialogue sur la ressource (dont on dépend ou à laquelle on est attaché) ; sur sa gestion (la gouvernance) et quelle place les individus et les communautés prennent dans cette gestion ; et enfin sur la place des individus dans la société et dans l'espace (la communauté). La thèse pose ainsi la question de l'espace et des communs ; en particulier dans la ville. Redonner/prendre une place, c'est aussi transformer les individus en acteurs du territoire, leur donner les moyens de changer les choses, comme la matérialité de la ville, les modèles de tourisme ou encore la gestion politique du territoire. Les communs urbains et les processus de *commoning* s'insèrent souvent dans les vides que laisse la ville dans son développement. Ils représentent un éventail de possibilités à explorer pour répondre à des problématiques actuelles (sociales,

environnementales, politiques, etc.). Ils montrent que d'autres possibles existent, même si le cheminement individuel et collectif pour y parvenir est difficile et parfois même épuisant.

Conclusion générale

La thèse propose une lecture du fonctionnement interne et externe des communs et des processus de *commoning* dans un contexte de création d'activités touristiques et de touristification des activités. Pour appuyer cet argumentaire, deux cas sont étudiés de manière approfondie : Hôtel du Nord à Marseille et Darwin à Bordeaux. L'organisation et les dynamiques internes sont analysées en utilisant le triptyque : ressource, communauté et gouvernance, communément utilisé pour définir les communs (Ostrom, 1990; Bollier, 2014; Coriat, 2015). Puis, les dynamiques externes, autrement dit les relations entre les communs et processus de *commoning* et les acteurs locaux (institutionnels, comme les collectivités publiques et touristiques, comme les entreprises ou les offices de tourisme) sont étudiées *via* trois prismes : le tourisme, le développement territorial et la politique. Ces trois prismes offrent un aperçu de plusieurs « couches » du territoire : l'imaginaire (au travers du tourisme), la matérialité (au travers du développement territorial) et enfin la gouvernance (au travers de la politique). La thèse s'articule donc pour que chaque partie offre une réflexion sur une thématique (communs et tourisme ; communs et développement urbain ; communs et politique) afin d'amener les lecteurs à penser le lien entre les communs et le territoire. Ainsi, les communs sont considérés comme des outils pour se relier au territoire et y trouver une place, individuellement et collectivement. Mais qu'est-ce que signifie « se relier au territoire » ? S'intéresser à son histoire (son passé, son présent, son futur), se questionner sur son fonctionnement, se (re)positionner sur sa gouvernance, s'engager et se responsabiliser vis-à-vis de son environnement. Il s'agit aussi d'interroger la place que l'on a dans la conception du territoire dans lequel on vit et dans celui que l'on visite. En somme, (re)trouver sa place, (re)trouver de l'intérêt, de la bienveillance, pour l'environnement fortement urbanisé dans lequel on évolue. Les différentes parties de la thèse essaient des idées, des pistes de réflexion découlant des recherches bibliographiques et de l'enquête de terrain.

Introduisant cette réflexion, la **partie 1** de la thèse propose une revue de la littérature des trois concepts centraux : les communs le développement territorial et le tourisme. Dans un premier temps, elle propose une lecture chronologique de l'histoire des communs en partant de l'antiquité et du moyen âge, pour ensuite s'attarder sur leur ancrage dans les sciences économiques et politiques. Elle se poursuit en introduisant le concept des nouveaux communs, puis en approfondissant la littérature sur les communs urbains et les processus de *commoning*. Dans un second temps, elle s'intéresse au développement territorial et aux modèles économiques alternatifs au capitalisme dominant. Elle explore ensuite les liens dans la littérature entre le développement territorial et le concept de Bien commun, puis de communs. Elle permet de comprendre dans quel prolongement théorique s'inscrit ce travail. Enfin, dans un troisième temps, cette partie propose une brève revue de la littérature sur le tourisme et son développement vers le tourisme alternatif et de niche. Puis, elle présente les liens entre le tourisme et les communs (traditionnels), mettant en exergue la surexploitation des ressources naturelles. Elle finit par ouvrir le débat en présentant de nouvelles relations possibles entre les

nouveaux communs et le tourisme, reproposant la typologie des quatre dynamiques entre les processus de *commoning* et le tourisme : protection, création, transformation et résistance. Cette revue de la littérature montre des manquements et des zones d'ombre à éclairer, dans les liens entre le tourisme et les nouveaux communs, mais aussi entre le développement territorial et les nouveaux communs, ce qui encourage à apporter une réflexion sur les trois concepts et leurs interactions. Une des originalités de la thèse réside dans l'utilisation du concept de commun comme outil d'analyse et objet d'étude. En effet, les cas d'étude sont des communs ou des processus de *commoning*, et sont analysés sous le prisme des communs, pour clarifier le fonctionnement mais aussi dans le but d'apporter une ouverture au concept. La thèse questionne donc chaque concept en faisant émerger des interrogations spécifiques et des problématiques nouvelles.

Pour approfondir les zones grises apparues dans la revue de la littérature, les études de cas sont étudiées de manière approfondie grâce à des méthodes qualitatives appliquées en immersion. Ainsi, l'observation et l'observation participante, les entretiens semi-directifs et informels sont la base d'un travail de terrain mené sur huit mois (quatre mois à Marseille et quatre mois à Bordeaux). Les **parties 3 et 4** proposent une (re)contextualisation des études de cas choisies dans leur environnement spécifique de Marseille (les quartiers Nord) et Bordeaux (la Bastide). Les deux environnements sont présentés en détail pour comprendre leur place dans les territoires. Les quartiers Nord et celui de la Bastide partagent un certain nombre de caractéristiques : ce sont des espaces peu touristiques, qui sont ou ont été stigmatisés et qui sont coupés (physiquement ou symboliquement) des centres-villes. Les parties présentent ensuite chaque initiative de manière détaillée en se basant sur le triptyque : ressource, communauté, gouvernance. Les études de cas montrent des différences quant à la nature de la ressource : bien délimitée pour Darwin (la caserne Niel) et plus difficilement identifiable pour Hôtel du Nord (les quartiers Nord, un territoire plus vaste). Malgré cette différence, l'attachement à cette ressource est très marqué dans les deux communautés. La délimitation de la communauté est aussi discutée, car dans les deux cas la communauté est diffuse, vaste et fluctuante dans le temps et l'espace. Ce caractère amène des avantages mais aussi des inconvénients pour les deux initiatives (renouvellement et identification de la communauté, création et fortification du lien communautaire, diversification des activités, multipositionnalité, etc.). Quant à la gouvernance, les parties montrent de grandes différences entre les initiatives. En effet, Hôtel du Nord s'apparente à un commun dont la gouvernance est partagée alors que Darwin s'apparente plutôt à un processus de *commoning*, du fait de sa gouvernance restreinte à quelques personnes clés, laissant moins de place à son partage. Ces parties présentent les contextes des études de cas, tout en commençant l'analyse des cas.

Examinant plus en détails la relation entre les nouveaux communs et le tourisme, la **partie 5** replace les initiatives dans le contexte touristique de chaque ville. Ainsi, alors que Darwin est utilisée à Bordeaux comme un « incontournable » par l'office de tourisme, Hôtel du Nord n'est pas vraiment utilisée ou promue par l'office de tourisme de Marseille. Puis, une analyse des relations entre les communs, les institutions touristiques et les autres acteurs du tourisme (guides, entreprises) est proposée. Elle met en lumière des dynamiques d'utilisations réciproques et des enjeux autour de la gestion de l'image des communs et des territoires. Les

deux études de cas se montrent très méfiantes et parfois même critiques vis-à-vis du tourisme (conventionnel) de manière générale. Par la suite, la typologie faisant dialoguer les communs et le tourisme est utilisée pour analyser Hôtel du Nord et Darwin. Ainsi, selon cette typologie, Hôtel du Nord illustre une dynamique de création (création d'un bien/service touristique) et Darwin illustre une dynamique de transformation (touristification d'une bien/service existant). Cette grille montre les relations complexes que les initiatives entretiennent avec le tourisme, les évolutions de cette relation dans le temps ainsi que la manière dont les communautés lient le tourisme à leurs autres engagements. Pour conclure cette partie, les lecteurs sont amenés à considérer les communs comme des innovations touristiques, proposant une offre de niche, « hors des sentiers battus », au cœur d'un modèle de développement socialement et écologiquement durable. Les communs touristiques sont également considérés comme un moyen d'atteindre une forme d'*empowerment* des populations locales *via* le tourisme. Cette partie questionne donc la place des individus et des communautés dans la production touristique, mais aussi dans la production de l'imaginaire territorial.

La **partie 6** apporte une réflexion sur la place que les communs (urbains) peuvent prendre dans la fabrique de la ville. Elle commence par présenter et définir la ville et les concepts d'urbain, et d'urbanité. Puis, introduit les notions de projet urbain et de fabrique de la ville qui servent à l'analyse des relations entre les initiatives, la matérialité et la symbolique de la ville et les différents acteurs en charge de concevoir et faire la ville. Par la suite, cette partie aborde les liens entre la littérature sur les communs urbains et la ville au prisme du concept du vide, montrant l'importance de ce dernier en ville. Le vide permet de questionner l'espace disponible et les différentes temporalités des acteurs en ville, interrogeant le rôle et la place des communs dans les territoires étudiés. Par la suite, les stratégies développées par les initiatives pour souder la communauté et s'ancrer dans le territoire à long terme sont expliquées. Ainsi, les initiatives créent des récits, expérimentent et apprennent collectivement. Elles mobilisent les médias ou encore le tourisme pour parvenir à conserver leurs pratiques et s'ancrer dans l'espace. La dernière partie aborde les relations complexes entre les « décideurs et faiseurs de la ville » (élus, aménageurs) et les initiatives, questionnant aussi bien la place des communautés engagées dans les processus de *commoning*, que celle des acteurs publics dans la conception et la gestion de la ville. Ces relations se caractérisent parfois par des conflits s'inscrivant dans la durée, mais peuvent aussi ouvrir de nouveaux dialogues et de nouvelles collaborations. Finalement, cette partie questionne le rapport des individus et des communautés à la physicalité du territoire, mais aussi à sa facette productive.

Amenant une dernière analyse portée sur le politique et les communs, la **partie 7** questionne l'engagement politique et citoyen des communautés impliquées dans les initiatives Hôtel du Nord et Darwin. Elle commence par définir la et le politique, pour montrer leur place dans le développement des communs urbains. Les communs s'inscrivent donc dans le politique et peuvent être considérés comme des formes alternatives à la politique. La partie interroge à la fois l'engagement de l'individu dans le collectif, mais aussi dans la politique et la gouvernance des territoires. Les cas montrent que le collectif impacte l'individu dans ce processus d'engagement. Elle interroge également la radicalisation des initiatives et la remise en cause de la politique, tendant parfois à une « romantisation de la résistance » des communs. Le récit et

sa transmission au sein de la communauté joue ici encore un rôle clé. Puis, la partie questionne la place du Bien commun dans la politique et le politique. Les études de cas montrent qu'en remettant au centre des préoccupations la vie de la cité, les communautés sont également intégrées dans une forme de « *care* » territorial, permettant aux individus de renouer avec la politique et avec le territoire. Les communs sont donc considérés comme des outils ou des espaces pour (re)prendre soin du territoire. Cette sollicitude pour le territoire, passe par une politisation individuelle et collective. Elle pose également la question de la responsabilité individuelle et collective, ainsi que de la place des institutions publiques dans la conduite du territoire vers un Bien commun localement adapté.

Contributions de la thèse :

Cette recherche permet dans un premier temps de contribuer aux champs de la géographie et plus spécifiquement à celui des communs en étudiant le rapport des communs à l'espace et au territoire. En effet, encore peu de géographes s'intéressent aux communs. La thèse étudie donc les communs par le prisme du territoire pour offrir une vision la plus complète possible de ces objets. Pour cela, elle intègre à l'analyse d'autres disciplines perpétuant une pratique courante en géographie ; science souvent considérée comme intrinsèquement interdisciplinaire. Grâce à cette approche, la thèse s'intéresse aux relations entre le développement territorial et les nouveaux communs. Un angle encore peu développé dans la littérature. En effet, la thèse permet d'observer le rôle et la place que les nouveaux communs et les processus de *commoning* peuvent prendre dans un territoire. La thèse suggère qu'ils jouent un rôle important à la fois dans la construction d'imaginaires (par la création et la diffusion de nouveaux récits par exemple), dans la matérialité du territoire (en influençant par exemple la fabrique de la ville) et dans la gouvernance du territoire (en cherchant à ouvrir cette gouvernance par le biais de la politisation). Les communs permettent de questionner la manière dont le territoire est gouverné, conçu et matérialisé par les décideurs, proposant - et parfois même imposant - des nouveaux modèles avec lesquels les institutions doivent composer. Ils créent un espace pour le doute, pour la discussion et même parfois le conflit en ville. Les nouveaux modèles proposés posent des questions d'équité, d'inclusivité, de droit et de propriété. Les initiatives remettent en question les rôles des différents acteurs d'un territoire, et surtout des institutions, dans l'aménagement et la gouvernance du territoire, en créant parfois de nouvelles synergies.

La thèse contribue également au champ des études du tourisme en proposant une vision des interrelations entre les nouveaux communs et le tourisme. L'application de la typologie (Figure 11) à des cas concrets comme Hôtel du Nord et Darwin permet de discuter des dynamiques qui se mettent en place entre les nouveaux communs et le tourisme et de suivre leur évolution dans le temps. La thèse montre certaines des dynamiques et des problématiques qui émergent de cette interrelation, comme l'utilisation des communs par les acteurs du tourisme et les institutions ; mais aussi l'utilisation du tourisme par les communs comme un moyen de transmettre des idées et des enjeux importants. L'approche par le tourisme et le développement territorial permet de montrer que les communs peuvent être des objets productifs et de voir comment ils s'intègrent dans un système de production. C'est aussi en étant insérés dans ce système qu'ils peuvent réellement impacter les acteurs et proposer de nouveaux modèles aussi

bien en termes d'offre que d'organisation. La thèse s'efforce donc de faire avancer la réflexion sur ces angles morts de la littérature.

Choix et difficultés rencontrées pendant la thèse :

Tout travail réalisé montre des failles ou des manquements qui sont perfectibles. Et cette thèse ne déroge pas à la règle. Ces quelques paragraphes expliquent les difficultés rencontrées et les choix réalisés reflétant ainsi les limites du travail.

La première difficulté rencontrée a été celle de l'ancrage du travail et de sa pluridisciplinarité. En effet, la thèse s'ancre en géographie mais s'appuie sur plusieurs disciplines (urbanisme, sciences politiques, développement territorial, tourisme, histoire). Cet exercice n'est pas simple et la lecture de la thèse peut en faire émerger des limites. C'est avec une volonté de donner une vision la plus complète possible du territoire et des communs que j'ai pris le risque de me frotter à des disciplines ou des concepts qui appartiennent à plusieurs champs et horizons de recherche.

La seconde difficulté réside dans la diversité des acteurs rencontrés lors de l'enquête de terrain. En effet, le choix de rencontrer des acteurs différents (membres de communautés, institutionnels, etc.) sur un territoire implique le recueil d'une multiplicité de discours, entrant parfois en contradiction. Cela au sein même des initiatives étudiées. Cette multiplicité de discours est à la fois un atout, pour la richesse des résultats ; et une contrainte, pour la difficulté à synthétiser les points de vue de chacun. Ces différences dans les discours ne sont pas contrôlables et sont dues à différentes visions d'un même moment, d'un même échange ou d'un conflit. Le chercheur doit alors compiler les versions et approfondir le travail pour tenter de palier le décalage des discours et produire une version, qui ne sera pas la « vraie », mais qui sera la sienne. La thèse propose donc une vision sur ces initiatives et les dynamiques qui les animent, elle ne sera peut-être pas partagée par tous mais elle offre un point de vue extérieur et une lecture ouverte à la critique.

La forme des initiatives, leurs structures fluides et changeantes, ainsi que leur organisation en réseau ont complexifié la compréhension des structures, limitant parfois les personnes rencontrées. Autrement dit, les personnes rencontrées sur le terrain, de manière ciblée ou aléatoire, ont engendré d'autres rencontres, mais la diversité et le nombre d'acteurs potentiels à rencontrer étaient immenses. De plus, la difficulté à délimiter la communauté a complexifié la saturation du terrain. Les choix réalisés et les aléas ont ouvert certaines portes et en ont fermé d'autres. Ainsi, certains acteurs auraient pu être contactés pour compléter les études de cas ou en donner une autre image, comme le propriétaire du terrain de Miramar ou l'ancien directeur de Bordeaux Métropole Aménagement.

Le travail s'est concentré sur le fonctionnement interne des initiatives et leurs liens avec les institutions et le tourisme, mais pas sur l'expérience des touristes. Bien que quelques discussions avec des touristes à Darwin et à Hôtel du Nord aient donné des pistes de réflexions, elles n'ont pas été approfondies. L'enquête de terrain a ouvert d'autres pistes (comme le lien avec la politique ou la fabrique de la ville) qui ont été intégrées dans la recherche et l'ont en

grande partie transformée. Ainsi, un choix a été fait consistant à laisser de côté cette partie de la recherche pour explorer d'autres domaines émergeant des terrains d'étude. Cet axe initialement envisagé, pourrait être intéressant à explorer pour comprendre la transformation des touristes et de leurs pratiques après leur expérience au sein des initiatives ; autrement dit pour étudier et comprendre le potentiel d'infusion des communs sur les touristes. Il serait également intéressant de voir les profils sociologiques des touristes qui fréquentent Hôtel du Nord et Darwin.

La thèse n'explore pas, ou très peu, les profils sociologiques des enquêtés et en particulier dans les communautés d'Hôtel du Nord et de Darwin. Elle ne donne pas d'informations sur leurs orientations ou leurs engagements politiques, sur leurs trajectoires ou sur leurs capitaux économiques ou culturels. Elle ne donne également que peu d'informations sur ce qui a poussé les individus à rejoindre ces initiatives. Lors de la réalisation de l'enquête de terrain, ces thématiques étaient sous-jacentes lors des entretiens et des observations mais jamais explorées de manière systématique. Cela a donc complexifié la réalisation d'une analyse et d'un raisonnement homogène pour chaque communauté. De plus, ces thématiques peuvent être délicates à aborder lors d'entretien et produire des données sensibles à traiter *a posteriori*. Bien que la thèse ne soit pas inscrite en sociologie et que des éléments de réponses soient disséminés dans le manuscrit, une étude plus poussée du profil de certains enquêtés permettrait de donner une image plus claire de qui sont les membres de Darwin et Hôtel du Nord. Cela permettrait également de mieux comprendre le rôle des individus dans les initiatives, les dynamiques en place dans les communautés (rapports de domination et conflits) et leurs liens avec les autres acteurs du territoire (institutionnels par exemple). Cette limite du travail offre donc une perspective de recherche intéressante pour de futurs travaux.

Pistes d'approfondissement et nouveaux axes de recherche à explorer :

Cette thèse offre d'abord différentes pistes d'approfondissement du travail existant tout en faisant également émerger des thématiques originales alimentant des réflexions davantage conceptuelles et amenant de nouveaux axes de recherche. Cette section commencera donc par énoncer les pistes d'approfondissement avant d'aborder les nouveaux axes de recherche à explorer.

La première piste d'approfondissement est davantage une suggestion. Elle consiste à proposer une approche historique des initiatives. L'enquête de terrain a montré que les initiatives et les contextes locaux évoluent rapidement et l'analyse s'est arrêtée courant septembre 2022. Ainsi, la recherche gagnerait certainement à mener une forme de veille continue des initiatives pour suivre leurs trajectoires de manière plus précise. Cela permettrait d'approfondir la compréhension des études de cas, ainsi que leur ancrage dans les territoires, en rendant compte des adaptations continues des différents acteurs. La seconde piste serait de compléter et d'approfondir la typologie des dynamiques entre le tourisme et les nouveaux communs (Figure 11) en trouvant d'autres cas d'étude illustrant l'ensemble des dynamiques (en particulier celle de résistance et de protection). Cela permettrait d'approfondir les réflexions, d'étudier chaque

dynamique de manière concrète et enfin de voir les similitudes et les différences entre les études de cas dans le but de parfaire cette typologie.

Les réflexions qui sont amenées dans les résultats de la thèse ouvre également un certain nombre d'axes de recherche à explorer et dont quelques-uns sont ici présentés.

Le premier axe consisterait à approfondir et développer le concept de *care* au regard des communs et du rapport au territoire. Cet axe pourrait pousser davantage la réflexion en mettant en relation d'autres études de cas de communs ou de processus de *commoning* avec des concepts proposés dans la littérature, tels que le « *care* spatial » développé par Lussault (2018). Cet axe pourrait également approfondir les relations entre les individus et les communautés étudiés et le territoire au prisme de ce concept. Les résultats amenés dans la thèse posent une base de réflexion avec des exemples concrets mais le *care* serait ici au cœur des réflexions et des études de cas.

Le second axe de recherche que cette thèse invite à développer est l'étude du concept « d'alternatif » (aussi bien sous l'angle du tourisme dit « alternatif », du développement économique dit « alternatif » ou des communs eux-mêmes comme un modèle « alternatif »). Cette réflexion permettrait de questionner et clarifier ce terme amenant le chercheur à aller plus loin dans sa réflexion et dans l'analyse de ses résultats. D'ailleurs cette thématique n'est pas antinomique avec celle du *care* proposée ci-dessus. En effet, on pourrait penser le *care* comme une manière alternative de penser et d'habiter nos territoires. En mêlant ces deux concepts à celui des communs urbains un axe de recherche intéressant semble se dessiner.

Bibliographie

- Abernathy, W. J., & Clark, K. B. (1985). Innovation : Mapping the winds of creative destruction. *Research Policy*, 14(1), 3-22.
- Adam, M., & Laffont, G.-H. (2014). Une approche dialectique de la ville en train de se faire : Confrontation des représentations des concepteurs et des habitants de l'écoquartier de Bottière-Chénaie. *Revue internationale de systémique complexe et d'études relationnelles*, 10(1), 193-235.
- Alipour, H., & Arefipour, T. (2020). Rethinking potentials of Co-management for sustainable common pool resources (CPR) and tourism : The case of a Mediterranean island. *Ocean & Coastal Management*, 183, 104993.
- Ambal, J. (2019). *Projets urbains et imaginaires de la mobilité, les nouveaux récits de la fabrique métropolitaine : Le cas du mégaprojet Bordeaux Euratlantique* [Phdthesis, Université de Bordeaux].
- Arendt, H. (2014). *Qu'est-ce que la politique ?* (Nouvelle traduction, éd. augmentée). Éditions du Seuil.
- Ashworth, G., & Page, S. J. (2011). Urban tourism research : Recent progress and current paradoxes. *Tourism Management*, 32(1), 1-15.
- Assier-Andrieu, L. (2017). Communauté (anthropologie du droit). In *Dictionnaire des biens communs* (p. 220-229). PUF.
- Auclair, E., & Garcia, É. (2019). Les places traditionnelles de Porto-Novo (Bénin) comme communs : Entre mise en valeur des espaces urbains et promotion des pratiques sociales et culturelles. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Vol. 10, n°1, Article Vol. 10, n°1.
- Augustin, J.-P. (2008). Bordeaux : La promotion symbolique de la ville par la culture. *L'Observatoire*, 34(2), 31-34.
- Aydalot, P. (1985). *Economie régionale et urbaine*. Economica.
- Aydalot, P. (1986). *Milieus innovateurs en Europe*. GREMI.
- Backouche, I., & Montel, N. (2007). La fabrique ordinaire de la ville. *Histoire urbaine*, 19(2), 5-9.
- Badiou, A., & Lancelin, A. (2017). *Éloge de la politique*. Flammarion.
- Bailly, A., Ferras, R., & Pumain, D. (Éds.). (1995). *Encyclopédie de géographie* (2. éd.). Economica.
- Barre, P., & Pignot, L. (2018). Darwin écosystème : Un géant aux pieds d'argile. *L'Observatoire*, N° 52(2), 31-35.
- Barrère, P. (1956). *Les quartiers de Bordeaux. Étude géographique*. Imprimerie F. Cocharaux.
- Bart, J. (2017). Res communes omnium, res nullius, res publicae, res universitatis. In *Dictionnaire des biens communs* (1ère édition, p. 1240). PUF.
- Baudelle, G., Mérenne-Schoumaker, B., & Guy, C. (2011). *Le développement territorial en Europe : Concepts, enjeux et débats*. Presses universitaires de Rennes.

- Beaud, S., & Weber, F. (2010). *Guide de l'enquête de terrain : Produire et analyser des données ethnographiques* (4e éd. augmentée). la Découverte.
- Beck, F., & Richard, J.-B. (2014). La consommation d'alcool en France. *La Presse Médicale*, 43(10, Part 1), 1067-1079.
- Benko, G. (2005). Trajectoire de la géographie économique francophone au XXe siècle (Trajectory offrench economic geography in the 20th century). *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, 82(3), 261-278.
- Benko, G. (2008). La géographie économique : Un siècle d'histoire. *Annales de géographie*, n° 664(6), 23-49.
- Bernard, H. R. (2011). *Research methods in anthropology : Qualitative and quantitative approaches* (5th ed.). AltaMira Press.
- Berry-Chikhaoui, I. (2009). Les notions de citadinité et d'urbanité dans l'analyse des villes du Monde arabe. *Les Cahiers d'EMAM. Études sur le Monde Arabe et la Méditerranée*, 18, Article 18.
- Bianchi, I., Pera, M., Calvet-Mir, L., Villamayor, S., Ferreri, M., Reguero, N., & Maestre Andrés, S. (2022). Urban commons and the local state : Co-production between enhancement and co-optation. *Territory, Politics, Governance*, 0(0), 1-20.
- Bianchi, I. (2023). Empowering policies for grassroots welfare initiatives : Blending social innovation and commons theory. *European Urban and Regional Studies*, 30(2), 107-120.
- Bloch, K. (2022). *Élections présidentielle et législatives de 2022 : Seul un tiers des électeurs a voté à tous les tours* (Statistiques et études n°1928; INSEE première). INSEE.
- Boivin, N. (2008). *Gouvernance territoriale et jeux de pouvoirs dans les espaces du vin en Aquitaine, Bordeaux—Bergerac—Jurançon* [Phdthesis, Université Michel de Montaigne - Bordeaux III].
- Bollier, D. (2014). *Think like a commoner : A short introduction to the life of the commons*. New Society Publishers.
- Bollier, D. (2015). La renaissance des communs : Pour une société de coopération et de partage (G. Caire, Trad.). *RECMA*, 335, 118-119.
- Boltanski, L. (1973). L'espace positionnel : Multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe. *Revue française de sociologie*, 14(1), 3-26.
- Borch, C., & Kornberger, M. (Éds.). (2015). *Urban commons : Rethinking the city*. Routledge, Taylor & Francis Group.
- Bordeaux Métropole. (2022). *Bâtir, ensemble, une destination reconnue de tourisme durable*.
- Borrits, B., & Delmas, C. (2016). A political vision for the commons. In *Socialisation and Commons in Europe. Constructing an alternative project* (p. 107-114). Transform! europe.
- Boudin, A. (1852). *Histoire de Marseille*. A. Martinon.
- Bourdeau, P. (2012). *Le tourisme réinventé par ses périphéries ?* 31-48.
- Bourdieu, P. (1988). Penser la politique. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 71(1), 2-4.
- Bousquet, F., Antona, M., Aubert, S., & Toulmin, C. (2018). *Vingt personnalités donnent leur point de vue sur les Communs* (Synthèse n°3; Foncier & Développement, p. 22). AFD.

- Boutinot, L., Baticle, C., Dkamela, G. P., Karpe, P., & Roy, É. L. (2018). Surveiller sans punir. Un commun de résistance au travers du « braconnage » dans les forêts camerounaises. *Espaces et sociétés*, n° 175(4), 51-68.
- Bouzdine-Chameeva, T., Ponsignon, F., Durrieu, F., & Pesme, J.-O. (2019). How to Design a Wine Museum : Insights from La Cité du Vin in Bordeaux. In M. Sigala & R. N. S. Robinson (Éds.), *Wine Tourism Destination Management and Marketing : Theory and Cases* (p. 279-295). Springer International Publishing.
- Boyer, M. (2005). *Histoire générale du tourisme du XVIe au XXIe siècle*. L'Harmattan.
- Braconnier, C. (2010). Le vote et l'abstention en temps de crise. *Savoir/Agir*, 13(3), 57-64.
- Bréthaut, C., & Nahrath, S. (2010). *Entre imbrication, instrumentalisation et infusion : Le rôle des consortages de bisesses et des bourgeoisies dans les politiques de gestion de l'eau à Crans-Montana*. IUKB.
- Breton, J.-M. (2021). Croisière, environnement et pollutions. *Études caribéennes*, 47, Article 47.
- Briassoulis, H. (2002). Sustainable tourism and the question of the commons. *Annals of Tourism Research*, 29(4), 1065-1085.
- Buchs, A., Baron, C., Froger, G., & Peneranda, A. (2019). Communs (im)matériels : Enjeux épistémologiques, institutionnels et politiques. Introduction au dossier « Communs (im)matériels. Conjuguer les dimensions matérielles et immatérielles des communs ». *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Vol. 10, n°1, Article Vol. 10, n°1.
- Buclet, N., & Cerceau, J. (2019). Interactions et rétroactions entre dimensions matérielle et immatérielle de systèmes communs de ressources spatialisés, une lecture par l'écologie territoriale. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Vol. 10, n°1, Article Vol. 10, n°1.
- Buil, D. M. (2018). L'habitat coopératif, vecteur de nouveaux communs territoriaux à Barcelone. *Espaces et sociétés*, n° 175(4), 69-86.
- Butler, R. (1990). Alternative Tourism : Pious Hope Or Trojan Horse? *Journal of Travel Research*, 28(3), 40-45.
- Butler, R. (1992). Alternative tourism : The thin end of the edge. In *Tourism : Critical concepts in the social sciences: Vol. Vol IV* (Routledge). Taylor & Francis Group.
- Burle, J. (2001). Marseille et Naples : Patrimoine et politiques urbaines en centre ville. *Méditerranée*, 96(1), 71-78.
- Calame, P. (2015). Les communs territoriaux. *La Revue d'Urbanisme, A la recherche du bien commun territorial*(H-S 52), 18-19.
- Cameron, J., & Gibson-Graham, J. K. (2022). The diverse economies approach. In *Handbook of Alternative Theories of Political Economy* (p. 329-342). Edward Elgar Publishing.
- Campagne, P., & Pecqueur, B. (2014). *Le développement territorial : Une réponse émergente à la mondialisation*. C.L. Mayer.
- Celik Rappas, I. A. (2016). The urban renovation of Marseille in Luc Besson's Taxi series. *French Cultural Studies*, 27(4), 385-397.
- Chatterton, P., & Pickerill, J. (2010). Everyday activism and transitions towards post-capitalist worlds. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 35(4), 475-490.

- Choay, F. (1994). Le règne de l'urbain et la mort de la ville. In *La ville, art et architecture en Europe, 1830-1993*. Editions du Centre Georges Pompidou.
- Claval, P. (2008). Espace et territoire. *Geographie, economie, societe, Vol. 10(2)*, 157-184.
- Cohen, E. (1987). "Alternative Tourism"—A Critique. *Tourism Recreation Research, 12(2)*, 13-18.
- Cominelli, F., Fagnoni, É., & Jacquot, S. (2018). Les espaces du tourisme et des loisirs :entre ordinaire et extraordinaire. *Bulletin de l'association de géographes français. Géographies, 95(4)*, Article 4.
- Common.Langage, Monnot, N., & Berri, M. (2018). L'urbanisme alternatif. Des laboratoires d'expérimentation aux modèles standards. *Les Annales de la Recherche Urbaine, 113(1)*, 208-219.
- Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (2005).
- Convention-cadre triennale de partenariat 2020-2022 entre Gironde tourisme et Bordeaux Métropole (2020).
- Coriat, B. (2015). *Le retour des communs : La crise de l'idéologie propriétaire* (Les liens qui libèrent). Les liens qui libèrent.
- Coriat, B. (2017). *Introduction à la notion de communs* [Mp3].
- Cornu, M., Orsi, F., & Rochfeld, J. (Éds.). (2017). *Dictionnaire des biens communs* (1re édition). Presses universitaires de France.
- Cottet, P., Lichtlé, M.-C., Plichon, V., & Ferrandi, J.-M. (2015). Image d'hospitalité des villes touristiques : Le rôle de la communication. *Recherches en Sciences de Gestion, 108(3)*, 47-66.
- Cuvelier, P. (1997). *L'économie des pratiques touristiques* [Thesis, Lille 1].
- Dardot, P. (2016). Self-managment, social reappropriation and the commons. In *Socialisation and Commons in Europe. Constructing an alternative project* (p. 97-99). Transform! europe.
- Dardot, P., & Laval, C. (2015). *Commun : Essai sur la révolution au XXIe siècle*. La Découverte.
- Dardot, P., & Laval, C. (2017). Commun. In *Dictionnaire des biens communs* (1ère edition, p. 217-220). PUF.
- Darroman, M., Tapie, G., Gaudibert, F., & Ringon, G. (2010). *Négociier pour expérimenter : Fabriquer les espaces publics* (p. 93-110) [Rapport final]. Ministère du logement et de la ville et École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux.
- De Angelis, M. (2003). Reflections on alternatives, commons and communities. *The Commoner, 6*.
- De Angelis, M. (2013). Does capital need a commons fix ? *Ephemera theory & politics in organization, 13(3)*, 603-615.
- De Angelis, M. (2017). *Omnia Sunt Communia : On the Commons and the Transformation to Postcapitalism*. Zed.

- De, K., Nanajkar, M., Mote, S., & Ingole, B. (2020). Coral damage by recreational diving activities in a Marine Protected Area of India : Unaccountability leading to ‘tragedy of the not so commons’. *Marine Pollution Bulletin*, 155, 111190.
- Debarbieux, B. (2013). Symbolique. In *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (Belin).
- Dellenbaugh-Losse, M., Bieniok, M., Kip, M., Müller, A., & Schwegmann, M. (2015). *Urban Commons : Moving Beyond State and Market*.
- Demén-Meyer, C. (2005). Le tourisme : Essai de définition. *Management Avenir*, n° 3(1), 7-25.
- Devienne, C.-J.-B. (1862). *Histoire de la ville de Bordeaux*. Lacaze.
- Devisme, L. (2013a). Projet urbain. In *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (Belin).
- Devisme, L. (2013b). Urbanisme. In *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (Belin).
- Diggs, B. J. (1973). The Common Good as Reason for Political Action. *Ethics*, 83(4), 283-293.
- Dodds, R., & Butler, R. (Éds.). (2019a). *Overtourism : Issues, Realities and Solutions*. De Gruyter Oldenbourg.
- Dodds, R., & Butler, R. (2019b). The phenomena of overtourism : A review. *International Journal of Tourism Cities*, 5(4), 519-528.
- Donis, A. (1920). *La Bastide à travers les siècles, son origine, ses transformations, son développement, sa situation actuelle, son avenir*.
- Dorier, E., & Dario, J. (2018). Les espaces résidentiels fermés à Marseille, la fragmentation urbaine devient-elle une norme ? *L'Espace géographique*, 47(4), 323-345.
- Dorlin, E. (2020). Dark care : De la servitude à la sollicitude. In S. Laugier & P. Paperman (Éds.), *Le souci des autres : Éthique et politique du care* (p. 117-127). Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Duhamel, P. (2023). Le « surtourisme » ou la rupture d'un contrat habitants/touristes : Le cas des lieux touristiques en Europe. *L'Information géographique*, 87(2), 100-122.
- Dumas, J. (2000). *Bordeaux, ville paradoxale*. Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Eizenberg, E. (2012). Actually Existing Commons : Three Moments of Space of Community Gardens in New York City. *Antipode*, 44(3), 764-782.
- Equipe MIT. (2008). *Tourismes I—Lieux communs*. Belin.
- Etienne. (2009). Fin du politique ou fin de la politique ? *La pensée de midi, Hors série*(4), 96-104.
- Evans, J. (2016). Trials and Tribulations : Problematizing the City through/as Urban Experimentation. *Geography Compass*, 10(10), 429-443.
- Falzon, M.-A. (2016). *Multi-Sited Ethnography : Theory, Praxis and Locality in Contemporary Research*. Routledge.
- Festa, D. (2016). Les communs urbains. L'invention du commun. *Tracés. Revue de Sciences humaines*, #16, 233-256.

- Festa, D. (2017). Communs urbains. In *Dictionnaire des biens communs* (PUF, 1-1, p. 1234).
- Festa, D. (2023). La ville entre innovation sociale et « communification ». *Revue du MAUSS*, 61(1), 305-325.
- Festa, D. (2018, juin 21). Daniela Festa : « En Italie, un mouvement social a émergé autour des communs urbains ». *Le Monde.fr*.
- Fischer, B., & Tronto, J. (1990). Toward a feminist theory of caring. In *Circles of Care : Work and Identity in Women's Lives* (p. 35-62).
- Fitzpatrick, N., Parrique, T., & Cosme, I. (2022). Exploring degrowth policy proposals : A systematic mapping with thematic synthesis. *Journal of Cleaner Production*, 365, 132764.
- Fontanille, J. (2014). Territoire : Du lieu à la forme de vie. *Actes Sémiotiques*, 117, XX-XX.
- Foster, S. (2012). *Collective Action and the Urban Commons* (SSRN Scholarly Paper ID 1791767). Social Science Research Network.
- Foster, S., & Iaione, C. (2015). The City as a Commons. *Yale Law & Policy Review*, 34(281).
- Fraser, Nancy. (2013). Marchandisation, protection sociale, émancipation : vers une conception néo-polanyienne de la crise capitaliste. In *Socioéconomie et démocratie*, 37-63. Sociologie économique. Toulouse: Érès.
- Gagnebet, P. (2016). *Réinventer la ville : Les (r)évolutions de Darwin à Bordeaux*. HD ateliers Henry Dougier.
- Gancille, J. M., & Barre, P. (2016). L'écosystème urbain Darwin. Du hacking territorial à un nouveau modèle de coproduction de la ville? *Futuribles*, 414, 43-51.
- Gaubert, J. (2021). *Philosophie du marcheur : Essai sur la marchabilité en ville*. Éditions Terre urbaine.
- Gibson, K. (2016). *Beyond Capitalism* [Enregistrement de conférence].
- Gibson-Graham, J. K. (1996). *The End of Capitalism (As We Knew It) : A Feminist Critique of Political Economy* (NED-New edition). University of Minnesota Press.
- Gibson-Graham, J. K. (2008). Diverse economies : Performative practices for 'other worlds'. *Progress in Human Geography*, 32(5), 613-632.
- Gibson-Graham, J. K., Cameron, J., & Healy, S. (2013). *Take back the economy : An ethical guide for transforming our communities*. University of Minnesota Press.
- Gibson-Graham, J. K., Cameron, J., & Healy, S. (2016). *Commoning as a postcapitalist politics* (p. 192-212).
- Glon, É., Pecqueur, B., & Anthopoulou, T. (2016). *Au coeur des territoires créatifs : Proximités et ressources territoriales*.
- Goodwin, H. (2017). *The challenge of overtourism*. Responsible Tourism Partnership Working Paper.
- Goyard-Fabre, S. (1992). *Qu'est-ce que la politique ? Bodin, Rousseau & Aron*. J. Vrin.
- Grésillon, B. (2013). Marseille-Provence 2013, analyse multiscalaire d'une capitale européenne de la culture. *Géoconfluences*.
- Gumuchian, H., & Marois, C. (2018). La démarche scientifique en géographie. In *Initiation à la recherche en géographie : Aménagement, développement territorial, environnement* (p. 63-115). Presses de l'Université de Montréal.

- Hardin, G. (1968). The Tragedy of the Commons. *Science*, 162(3859), 1243-1248.
- Harribey, J.-M. (2011). Le bien commun est une construction sociale. Apports et limites d'Elinor Ostrom. *L'Économie politique*, 49(1), 98-112.
- Harvey, D. (2012). *Rebel cities : From the right to the city to the urban revolution*. Verso.
- Hascoet, Y. (2016). *Vers une modification de l'image de la cite d'habitat social ? : Lisières métropolitaines et détours « récréa(r)tistes » (Marseille, Paris, Montréal)* [Université de Lyon].
- Hayes, M. C., Peterson, M. N., Heinen-Kay, J. L., & Langerhans, R. B. (2015). Tourism-related drivers of support for protection of fisheries resources on Andros Island, The Bahamas. *Ocean & Coastal Management*, 106, 118-123.
- Healey, P. (1992). Planning through Debate : The Communicative Turn in Planning Theory. *town planning review*, 62, 143-162.
- Healy, R. G. (1994). The “common pool” problem in tourism landscapes. *Annals of Tourism Research*, 21(3), 596-611.
- Helfrich, S., & Bollier, D. (2017). Commoning. In *Dictionnaire des biens communs* (p. 204-2011).
- Hermet, G., Badie, B., Birnbaum, P., & Braud, P. (2015). Politisation. In *Dictionnaire* (Vol. 8, p. 218-260).
- Hess, C. (2008). *Mapping the New Commons* (SSRN Scholarly Paper ID 1356835). Social Science Research Network.
- Hess, C., & Ostrom, E. (2006a). A framework for analysing the microbiological commons. *International Social Science Journal*, 58(188), 335-349.
- Hess, C., & Ostrom, E. (2006b). Cadre d'analyse du bien commun microbiologique. *Revue internationale des sciences sociales*, 188, 357-372.
- Higounet, C. (1968). Cologne et Bordeaux, marchés de vin au Moyen Age. *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, 17(2), 65-79.
- Hinnewinkel, J.-C., Corade, N., & Velasco-Graciet, H. (2019). *Essai géographique sur la crise du Bordeaux*. Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Hjalager, A.-M. (2002). Repairing innovation defectiveness in tourism. *Tourism Management*, 23(5), 465-474.
- Hjalager, A.-M. (2010). A review of innovation research in tourism. *Tourism Management*, 31(1), 1-12.
- Holden, A. (2005). Achieving a Sustainable Relationship Between Common Pool Resources and Tourism : The Role of Environmental Ethics. *Journal of Sustainable Tourism*, 13(4), 339-352.
- Huron, A. (2017). Theorising the urban commons : New thoughts, tensions and paths forward. *Urban Studies*, 54(4), 1062-1069.
- Iaione, C. (2012). *Governing the Urban Commons* (SSRN Scholarly Paper ID 2589640). Social Science Research Network.
- Iaione, C. (2015). *The Co-City : Sharing, Collaborating, Cooperating, Commoning in the City* (SSRN Scholarly Paper ID 2708296). Social Science Research Network.
- Ingallina, P. (2008). *Le projet urbain, une notion floue: Vol. 3e éd.* (p. 7-13). Presses

Universitaires de France.

- Işik, C., Küçükaltan, E. G., Taş, S., Akoğul, E., Uyrun, A., Hajiyeve, T., Turan, B., Dirbo, A. H., & Bayraktaroğlu, E. (2019). Tourism and innovation : A literature review. *Journal of Ekonomi*, 1(2), Article 2.
- Jafari, J. (1979). The Tourism Market Basket of Goods and Services. *Tourism Recreation Research*, 4(2), 1-8.
- Jolé, M. (2012). Hôtel du Nord. La construction d'un patrimoine commun dans les quartiers nord de Marseille. *Métropolitiques*.
- Juan, M. (2018). Les communs urbains à Barcelone : Vers une réinvention de la gouvernance territoriale ? *Espaces et sociétés*, n° 175(4), 35-49.
- Kaufmann, J.-C. (2004). *L'entretien compréhensif*. A. Colin.
- Kebir, L., Nahrath, S., & Wallet, F. (Éds.). (2018a). Biens communs et territoires. *Espaces et sociétés*, n° 175(4), 7-17.
- Kebir, L., Nahrath, S., & Wallet, F. (2018b). Éditorial. *Espaces et sociétés*, n° 175(4), 7-17.
- Kebir, L., & Wallet, F. (2019). Biens communs et développement territorial : Éléments de réflexion autour des enjeux de gouvernance. In *Les biens communs. Un modèle alternatif pour habiter nos territoires au XXIe siècle*.
- Kebir, L., & Wallet, F. (2021). *Les communs à l'épreuve du projet urbain et de l'initiative citoyenne* [Rapport final PUCA du projet BISCOTE]. PUCA.
- Klein, J.-L. (1989). Développement régional et espace local : Vers une régulation territorialisée. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, 22, 189-196.
- Knafou, R., & Stock, M. (2013). Tourisme. In *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (Belin).
- Kociemba, V., Roy, C., & Vélasco-Graciet, H. (2006). La vigne, le vin et la ville. Expériences bordelaises d'une trilogie vécue. *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 22(1), 13-25.
- Kullman, K. (2013). Geographies of Experiment/Experimental Geographies : A Rough Guide. *Geography Compass*, 7(12), 879-894.
- Laffitte, J., & Pastré, O. (2023). *Les 100 mots de Marseille: Vol. 3e éd.* Presses Universitaires de France; Cairn.info.
- Landel, P.-A., Gagnol, L., & Oiry-Varacca, M. (2014). Ressources territoriales et destinations touristiques : Des couples en devenir ? : Les expériences de production du safran à Taliouine (Maroc) et de l'oignon dans l'Aïr (Niger). *Revue de géographie alpine*, 102-1.
- Laugier, S., & Molinier, P. (2009). Politiques du care. *Multitudes*, 37-38(2-3), 74-75.
- Laval, C. (2016). What is the principal of the Common ? In *Socialisation and Commons in Europe. Constructing an alternative project* (p. 48-54). Transform! europe.
- Le Crosnier, H., & Vidal, P. (2017). Le rôle du numérique dans la redéfinition des communs urbains. *Netcom. Réseaux, communication et territoires*, 31-1/2, 09-32.
- Lechêne, A. (2017). *L'histoire méconnue des communs*. colibris-lemouvement.
- Lecoq, M. (2018). *L'exercice du droit à la ville : De l'habitant au citoyen*. MetisPresses.

- Lefebvre, H. (1968). Le droit à la ville. *L'Homme et la société*, 6(1), 29-35.
- Lefebvre, H. (1970). *Du rural à l'urbain*. Anthropos.
- Lefebvre, H. (1974). La production de l'espace. *L'Homme et la société*, 31(1), 15-32.
- Lefebvre, R. (2017). *Leçons d'Introduction à la Science politique: Vol. 3e éd.* Ellipses; Cairn.info.
- Leiper, N. (1979). The framework of tourism : Towards a definition of tourism, tourist, and the tourist industry. *Annals of Tourism Research*, 6(4), 390-407.
- Lévy, J. (1996). La ville, concept géographique, objet politique. *Le Débat*, 92, 111 à 125.
- Lévy, J. (2013). Géographie. In *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (Belin, p. 436-438).
- Lévy, J. (2013). Ville. In *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (Belin).
- Lévy, J., & Lussault, M. (2013). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Belin.
- Lijster, T. (2022). Community, Commons, Common Sense. *Social Inclusion*, 10(1), 152-160.
- Linebaugh, P. (2009). *The Magna Carta Manifesto : Liberties and Commons for All*.
- Lochak, D. (1991). *La citoyenneté : Un concept juridique flou* (p. 179). PUF.
- Londres, A. (2006). *Marseille, porte du Sud : Le regard passionné d'un grand reporter* (Nouvelle éd.). J. Laffitte.
- Longhurst, N. (2013). The Emergence of an Alternative Milieu : Conceptualising the Nature of Alternative Places. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 45(9), 2100-2119.
- Longhurst, N. (2015). Towards an 'alternative' geography of innovation : Alternative milieu, socio-cognitive protection and sustainability experimentation. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 17, 183-198.
- Lussault, M. (2013a). Citadinité. In *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (Belin, p. 181-182).
- Lussault, M. (2013b). Urbain. In *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (Belin, p. 1040-1044).
- Lussault, M. (2013c). Urbanité. In *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (Belin, p. 1053-1055).
- Lussault, M. (2017, mars). *Villes, sociétés et biens communs* [Mp3].
- MacCannell, D. (1973). Staged Authenticity : Arrangements of Social Space in Tourist Settings. *American Journal of Sociology*, 79(3), 589-603. JSTOR.
- Magnaghi, A. (2014). *La biorégion urbaine : Petit traité sur le territoire bien commun*. Eterotopia France.
- Mallet, S., & Mège, A. (2022). Une analyse des discours sur le rôle d'une expérimentation dans la production urbaine : Le projet Darwin à Bordeaux. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Vol. 13, n°2, Article Vol. 13, n°2.
- Malvezin, T. (1892). *Histoire du commerce de Bordeaux : Depuis les origines jusqu'à nos jours*. A. Bellier.

- Marcus, G. E. (1995). Ethnography in/of the World System : The Emergence of Multi-Sited Ethnography. *Annual Review of Anthropology*, 24, 95-117.
- Marin, Claire. *Être à sa place: habiter sa vie, habiter son corps*. Le livre de poche 36831. Paris: le Livre de poche, 2023.
- Mattei, U. (2016). First Thoughts for a Phenomenology of the Commons. In *Socialisation and Commons in Europe. Constructing an alternative project* (p. 75-86). Transform! europe.
- Mattei, U. (2014). *La lutte pour les « biens communs » en Italie. Bilan et perspectives*. Raison-publique.fr.
- Mattei, U., Bailey, S., & Farrell, G. (2014). Protéger les générations futures par les biens communs (Protéger les générations futures par les biens communs 26; Tendances de la cohésion sociale, p. 341). Conseil de l'Europe.
- Mattina, C. (2008). Gouverner la « démocratie locale » urbaine. Comités de quartier et conseils de quartier à Marseille, Toulon et Nice. *Sociologie du travail*, 50(2), Article 2.
- May, N. (1986). Constitution d'un regard. Fordisme et localisme. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 29(1), 4-12.
- Mayer, H., Tschumi, P., Perren, R., Seidl, I., Winiger, A., & Wirth, S. (2021). How do social innovations contribute to growth-independent territorial development? Case studies from a Swiss mountain region. *DIE ERDE – Journal of the Geographical Society of Berlin*, 152(4), Article 4.
- Mestres, J.-M. (2015). Du bien commun au « vivre ensemble ». *Revue Urbanisme, Hors-série* (52), 10-11.
- Michon, P. (2018). Les biens communs : Une figure d'actualisation du paradigme mésologique ? In *La mésologie, un autre paradigme pour l'anthropocène ?* (p. 209-216). Hermann.
- Michon, Perrine. (2019). *Les biens communs. Un modèle alternatif pour habiter nos territoires au XXIe siècle*. Presses universitaires de Rennes.
- Michon, P. (2021). Conclusion. In *À quoi sert la géographie ?* (p. 411-415). Presses Universitaires de France.
- Michon, P. et Viveret, P. (2019) « Entretien avec Patrick Viveret, philosophe, magistrat honoraire à la Cours des comptes ». In *Les biens communs. Un modèle alternatif pour habiter nos territoires au XXIe siècle*, 263-88. Presses universitaires de Rennes.
- Miossec, J.-M. (1977). L'image touristique comme introduction à la géographie du tourisme. *Annales de géographie*, 86(473), 55-70.
- Moore, S. A., & Rodger, K. (2010). Wildlife tourism as a common pool resource issue : Enabling conditions for sustainability governance. *Journal of Sustainable Tourism*, 18(7), 831-844.
- Morice, J.-R. (2023). Le concept d'infusion en géographie : Une approche par le tourisme. *L'Information géographique*, 87(2), 46-63.
- Morisset, L. K., Sarrasin, B., & Éthier, G. (Éds.). (2012). *Épistémologie des études touristiques*. Presses de l'Université du Québec.
- Moulaert, F., & Nussbaumer, J. (2008). *La logique sociale du développement territorial*. Presses de l'Université du Québec.

- Musgrave, R. A., & Musgrave, P. B. (1973). *Public finance in theory and practice*. McGraw-Hill.
- Nadai, E., & Maeder, C. (2005). Fuzzy Fields. Multi-sited Ethnography in Sociological Research. *Forum Qualitative Research, On-Line Journal*, 6(3), Article 3.
- Nahrath, S., Gerber, J.-D., Knoepfel, P., & Bréthaut, C. (2012). Gestion des ressources communes en Suisse : Le rôle des institutions de gestion communautaire dans les politiques environnementales et d'aménagement du territoire. *Natures Sciences Sociétés*, 20(1), 39-51.
- Nahrath, S., Papilloud, J.-H., & Reynard, E. (2011). Le renouveau des bisses : Au carrefour de l'agriculture, du tourisme, du patrimoine et des sciences sociales. In *Les bisses : Économie, société, patrimoine*. (p. 531-535). Société d'histoire du Valais romand.
- Nahrath, S., & Viallon, F.-X. (2021). How do the commons meet the state? A political science perspective. In *Balancing the Commons in Switzerland*. Routledge.
- Newton, C., & Rocco, R. (2022). Actually Existing Commons : Using the Commons to Reclaim the City. *Social Inclusion*, 10(1), 91-102.
- Noizet, H. (2013). Fabrique urbaine. In *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (p. 389). Belin.
- Noizet, H., & Clemençon, A.-S. (2021). *Faire ville. Entre planifié et impensé, la fabrique ordinaire des formes urbaines*. Presses universitaires de Vincennes; Cairn.info.
- North, P. (2016). Contemporary commoning : A diverse economies perspective. In *Socialisation and Commons in Europe. Constructing an alternative project* (p. 17-26). Transform! europe.
- Novelli, M. (Éd.). (2005). *Niche tourism : Contemporary issues, trends and cases* (Repr.). Elsevier.
- Novelli, M., & Robinson, M. (2005). Niche tourism : An introduction. In *Niche Tourism*. Routledge.
- Novelli, M., Cheer, J., Dolezal, C., Jones, A., & Milano, C. (2022). Introduction to niche tourism—Contemporary trends and developments. In M. Novelli, J. Cheer, C. Dolezal, A. Jones, & C. Milano (Éds.), *Handbook of niche tourism* (p. xxiii-xxxii). Edward Elgar Publishing.
- Olivier de Sardan, J.-P. (1995). La politique du terrain. *Enquête. Archives de la revue Enquête*, 1, Article 1.
- Oppermann, M., & Chon, K.-S. (1997). *Tourism in developing countries*. International Thomson Business Press.
- Organisation Mondiale du Tourisme. (1994). *Recommandations sur les statistiques du tourisme*. Nations Unies : UNWTO
- Organisation Mondiale du Tourisme, & Nations Unies. (2000). *Mise à jour des recommandations sur les statistiques du tourisme (1994)*. Nations Unies : UNWTO
- Organisation Mondiale du Tourisme, Organisation de Coopération et de Développement Économiques, Commission européenne chargée de l'information statistique à l'échelle communautaire, & Nations Unies. (2009a). *Compte satellite du tourisme recommandations concernant le cadre conceptuel 2008*. Nations Unies : UNWTO

- Organisation Mondiale du Tourisme, Organisation de Coopération et de Développement Économiques, Commission européenne chargée de l'information statistique à l'échelle communautaire, & Nations Unies. (2009b). *Recommandations internationales sur les statistiques du tourisme 2008*. Nations Unies : UNWTO
- Ostrom, E. (1990). *Governing the commons : The evolution of institutions for collective action*. Cambridge University Press.
- Ostrom, V., & Ostrom, E. (1977). Public Goods and Public Choices. In *Alternatives for Delivering Public Services; Toward Improved Performance* (p. 7-49). Westview.
- Paquot, T. (2011). Qu'est-ce qu'un « territoire » ? *Vie sociale*, 2, 23-32.
- Pearce, D. G. (1992). Alternative tourism : Concepts, classifications, and questions. In *Tourism alternatives : Potentials and problems in the development of tourism* (p. 15-31). University of Pennsylvania Press.
- Pecqueur, B. (2000). *Le développement local : Pour une économie des territoires*. Siros.
- Pecqueur, B. (2013a). Le développement territorial : Une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud. In B. Antheaume & F. Giraut (Éds.), *Le territoire est mort, vive les territoires ! : Une (re)fabrication au nom du développement* (p. 295-316). IRD Éditions.
- Pecqueur, B. (2013b). Le développement territorial : Une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud. In B. Antheaume & F. Giraut (Éds.), *Le territoire est mort, vive les territoires ! : Une (re)fabrication au nom du développement* (p. 295-316). IRD Éditions.
- Pecqueur, B. (2014). Esquisse d'une géographie économique territoriale. *LEspace géographique, Tome 43(3)*, 198-214.
- Peraldi, M., Dupont, C., & Samson, M. (2015). *Sociologie de Marseille*. la Découverte.
- Peraldi, M., & Samson, M. (2006). *Gouverner Marseille*. La Découverte.
- Peraldi, M., & Samson, M. (2020). *Marseille en résistances*. La Découverte.
- Pesqueux, Y. (2014). De la notion de territoire. *Prospective et stratégie, Numéros 4-5(1)*, 55-68.
- Petit, O., Melin, H., & Chavy, F. (Éds.). (2019). Communs (im)matériels. Conjuguer les dimensions matérielles et immatérielles des communs. *Développement durable et territoires, Vol. 10, n°1*.
- Philip, M., & Lacarce, X. (2015). *Petite histoire de Bordeaux*. Éditions Cairn.
- Philippon, A., & Védrine, L. (2009). Paysage urbain, patrimoine et musées. *Les nouvelles de l'archéologie, 117*, Article 117.
- Pike, A., Rodríguez-Pose, A., & Tomaney, J. (2007). What Kind of Local and Regional Development and for Whom? *Regional Studies, 41(9)*, 1253-1269.
- Pinson, G. (2005). Le projet urbain comme instrument d'action publique. In *Gouverner par les instruments* (p. 199-233). Presses de Sciences Po.
- Pinson, G., & Luce, M. (2023). *La métropole incontestable? Métropolisations et mobilisations à Bordeaux*. Autrement.
- Pintassilgo, P., & Silvia, J. (2007). « Tragedy of the Commons » in the Tourism Accommodation Industry. *Tourism Economics, 13(2)*.

- Ponting, J., & O'Brien, D. (2014). Liberalizing Nirvana : An analysis of the consequences of common pool resource deregulation for the sustainability of Fiji's surf tourism industry. *Journal of Sustainable Tourism*, 22(3), 384-402.
- Postma, A., Buda, D.-M., & Gugerell, K. (2017). The future of city tourism. *Journal of Tourism Futures*, 3(2), 95-101.
- Pradel, B. (2010). *Rendez-vous en ville ! Urbanisme temporaire et urbanité événementielle : Les nouveaux rythmes collectifs* [These de doctorat, Paris Est].
- Prévelakis, G. (2013). Politique (Géographie). In *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (p. 792-794). Belin.
- PUCA. (2015). *L'urbanisme de projet en chantier : Le projet DARWIN - Fiche d'identité du projet Darwin*.
- Pujol, P. (2017). *La fabrique du monstre*. Éditions Points.
- Pusey, A., & Chatterton, P. (2016). Commons. In *Urban Theory*. Routledge.
- Raffestin, C. (2019). Qu'est-ce que le territoire ? In A.-L. Amilhat Szary & Y. Calbérac (Éds.), *Pour une géographie du pouvoir* (p. 199-221). ENS Éditions.
- Ranocchiaro, S., & Mager, C. (2019). Bologne et Naples au prisme des biens communs : Pluralité et exemplarité de projets de gestion « commune » de l'urbain. *Développement durable et territoires*, Vol. 10, n°1.
- Rejalot, M. (2021). Le vignoble de Bordeaux : Un vignoble en crise profonde. *Lucrările Seminarului Geografic "Dimitrie Cantemir"*, 49(1), 91-109.
- Renaudie, S. (2011). *La ville par le vide*. Movitcity.
- Reynard, E. (1995). L'irrigation par les bisses en Valais. Approche géographique, in : *Les Bisses*, Actes du Colloque international sur les bisses, Sion, 15-18 septembre 1994, Annales Valaisannes, 70, 47-64.
- Reynard, E. (2005). Transformations récentes de l'irrigation communautaire en Valais (Suisse). Lausanne, Institut de Géographie. 12 pages, mars 2005.
- Ripoll, F., & Veschambre, V. (2005). Le territoire des géographes. Quelques points de repère sur ses usages contemporains. In B. C. et M. Mousnier (Éd.), *Les territoires du médiéviste* (p. 271-291). Presses universitaires de Rennes.
- Robert-Demontrond, P., Beaudouin, V., Bellion, A., Dabadie, I., Schmidt, C., & Sugier, L. (2018). Rôle, positionnement et réflexivité du chercheur sur un terrain ethnographique. *Versus*, 29-63.
- Roman, J. (1994). La ville : Chronique d'une mort annoncée ? *Esprit (1940-)*, 202 (6), 5-14.
- Romão, J., Domènech, A., & Nijkamp, P. (2023). Tourism in common : Policy flows and participatory management in the Tourism Council of Barcelona. *Urban Research & Practice*, 16(2), 222-245.
- Romão, J., Okada, M., Machino, K., & Nijkamp, P. (2021). Destination management and sustainable development through the common lens of the Commons. *REGION*, 8(1), Article 1.
- Roudaut, G., & Cecutti, N. (2017, juillet). *Brève De Séminaire Biens Communs Et Territoires*. calameo.com.
- Roussos, K. (2019). Grassroots collective action within and beyond institutional and state

- solutions : The (re-)politicization of everyday life in crisis-ridden Greece. *Social Movement Studies*, 18(3), 265-283.
- Rozier, E. (2014). La praxis, une théorie de la pratique. *Études, recherches, actions en santé mentale en Europe*, 237-255.
- Salamero, S. (2017). *Le tourisme coopératif au Québec : Un enjeu de développement des territoires* [Phd, Université du Québec à Chicoutimi].
- Samuelson, P. A. (1954). The Pure Theory of Public Expenditure. *The Review of Economics and Statistics*, 36(4), 387-389.
- Samuelson, P. A. (1955). Diagrammatic Exposition of a Theory of Public Expenditure. *The Review of Economics and Statistics*, 37(4), 350-356.
- Sauvêtre, P. (2016). Quelle politique du commun ? *SociologieS*.
- Savini, F., & Bertolini, L. (2019). Urban experimentation as a politics of niches. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 51, 0308518X1982608.
- Schlager, E., & Ostrom, E. (1992). Property-Rights Regimes and Natural Resources : A Conceptual Analysis. *Land Economics*, 68.
- Sère, B. (2010). Aristote et le bien commun au moyen âge : Une histoire, une historiographie. *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, 32, 277-291.
- Sgard, A., Bonin, S., Davodeau, H., Dérioz, P., Paradis, S., & Toubanc, M. (2018). Construire en commun par le paysage. Trois controverses paysagères relues à l'aune du bien commun. *Espaces et sociétés*, n° 175(4), 105-122.
- Silverman, D. (2016). *Qualitative Research*. SAGE.
- Statuts d'Hôtel du Nord, 23 (2018).
- Stavrides, S. (2014). Emerging common spaces as a challenge to the city of crisis. *City*, 18(4-5), 546-550.
- Stavrides, S. (2015). Common Space as Threshold Space : Urban Commoning in Struggles to Re-appropriate Public Space. *FOOTPRINT*, 9-19.
- Stavrides, S. (2016). *Common Space : The city as Commons* (ZED Books).
- Stöhr, W. (1978). *Development From Below : The Bottom-Up and Periphery-Inward Development Paradigm* (4; Numéro 4). WU Vienna University of Economics and Business.
- Stöhr, W., & Taylor, D. R. F. (1981). Development From Above or Below? The Dialectics of Regional Planning in Developing Countries. *Public Administration and Development*, 5(1), 9-27.
- Stock, M., & Lucas, L. (2012). La double révolution urbaine du tourisme. *Espaces et sociétés*, 151(3), 15-30.
- Su, Y., Li, R., Ma, H., & Huang, L. (2022). Adaptive change of institutions and dynamic governance of the tragedy of the tourism commons : Evidence from rural China. *Journal of Hospitality and Tourism Management*, 53, 32-49.
- Sultan, F. (2017). Commoner. In *Dictionnaire des biens communs* (p. 202-2023).
- Swaton, Sophie. (2017). Introduire Le Concept de Personne En Économie ? Des Capabilités Au Care : Réciprocité et Responsabilité. *Revue Éthique et Économique / Ethics and Economics* 14, n° 1 : 11-23.

- Talandier, M., & Davezies, L. (2009). *Repenser le développement territorial? Confrontation des modèles d'analyse et des tendances observées dans les pays développés*. Plan urbanisme construction architecture.
- Theng, S., Qiong, X., & Tatar, C. (2015). Mass Tourism vs Alternative Tourism? Challenges and New Positionings. *Études Caribéennes*, 31-32.
- Thiard, P. (2019). *Le développement territorial, indisciplines de l'auto-référentialité. Une épistémologie improbable. Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches—Tome 1*
- Thomé, P. (2016). *Biens communs, quel avenir ?* (Yves Michel). Yves Michel.
- Torre, A. (2011). Du bon usage des conflits ! L'expression des désaccords au cœur des dynamiques territoriales. *Métropolitiques*, 5 p.
- Torre, A. (2015). Théorie du développement territorial. *Geographie, économie, société*, Vol. 17(3), 273-288.
- Torre, A., & Zimmermann, J.-B. (2015). Des clusters aux écosystèmes industriels locaux. *Revue d'économie industrielle*, 152, Article 152.
- Tournaire, J. (2022). La promesse consensuelle du commun et de l'urbanisme transitoire. *Refracción*, 6, 223-244.
- Tronto, J. (2008). Du care. *Revue du MAUSS*, 32(2), 243-265.
- Tronto, J. (2020). *Moral Boundaries : A Political Argument for an Ethic of Care*. Routledge.
- Union européenne. 2021. « Soutient de l'UE au secteur du tourisme ». Rapport spécial 27. Luxembourg: Cours des comptes européenne et Office des publications de l'Union Européenne
- UNWTO. (2019). *International Tourism Highlights 2019*.
- Urry, J. (1990). *The tourist gaze : Leisure and travel in contemporary societies*. Sage Publications.
- Urry, J. (2002). *The tourist gaze* (2nd ed). Sage Publications.
- Urry, J., & Larsen, J. (2011). *The tourist gaze 3.0* (3rd ed). SAGE.
- Uzunidis, D. (2007). De la méthode de recherche économique. *Marche et organisations*, N° 5(3), 101-106.
- Van Zanten, A. (2013). Ethnographie. *Sociologie*.
- Venturini, T., Jacomy, M., Baneyx, A., & Girard, P. (2016). Hors champs la multipositionnalité par l'analyse des réseaux. *Réseaux : communication, technologie, société*,
- Vesco, A. (2020). *Case studies in Italy* (3.4; Heteropolitics - Refiguring the Commons and the Political, p. 214). European Research Council.
- Victoire, É. (2014). *Sociologie de Bordeaux* (Nouvelle éd). La Découverte.
- Viévard, L., David, F., Durandau, E., & Hacker, V. (2015). *Les entretiens albert-kahn, laboratoire d'innovation publique—Biens publics, biens communs : De quoi parle-t-on vraiment ?* [Mp3].
- Villepelet, P. (1953). L'industrie de la construction navale à Bordeaux. *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, 2(2), 163-170.
- Volont, L., & Smets, P. (2022). The Politics and Aesthetics of the Urban Commons : Navigating the Gaze of the City, the State, the Market. *Social Inclusion*, 10(1), 84-90.

- Wagner, J. R. (2012). Water and the Commons Imaginary. *Current Anthropology*, 53(5), 617-641.
- Wanner, P. (2022). *Tourisme social, économie collaborative et droits culturels : Ethnographie d'une coopération complexe* [These de doctorat, Paris 10].
- Williams, S. (Éd.). (2004). *Tourism : Critical concepts in the social sciences*. Routledge.
- Wirth, S. (2023). Social Innovations in Tourism : Their Potential for Swiss Mountain Regions [Cumulative, Universität Bern]. In *Wirth, Samuel (2023) Social Innovations in Tourism : Their Potential for Swiss Mountain Regions thesis*.
- Wolff, J.-P. (2018). Quels effets de la LGV Océane pour Bordeaux ? *Norois. Environnement, aménagement, société*, 248, Article 248.
- Zimmermann, J.-B. (2008). Le territoire dans l'analyse économique. *Revue française de gestion*, n° 184(4), 105-118.
- Zeniter, A. (2017). *L'art de perdre*. J'ai lu.

ANNEXES

ANNEXE 1 : « A map of New Commons » par Charlotte Hess, 2008

